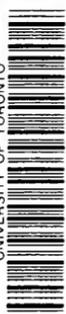


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01780411 3

*Ex Libris*



PROFESSOR J. S. WILL





# ANNE DE MONTMORENCY

GRAND MAITRE ET CONNÉTABLE DE FRANCE

A LA COUR, AUX ARMÉES ET AU CONSEIL.

DU ROI FRANÇOIS 1<sup>er</sup>

12

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1885.

# ANNE DE MONTMORENCY

GRAND MAITRE ET CONNÉTABLE DE FRANCE

A LA COUR, AUX ARMÉES ET AU CONSEIL

DU ROI FRANÇOIS I<sup>er</sup>

PAR

FRANCIS DECRUE

DOCTEUR DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1885

*Tous droits réservés*

10  
115

115



769718.

# ANNE DE MONTMORENCY

(1526-1541)

---

## AVANT-PROPOS

---

Écrire la vie entière d'Anne de Montmorency, ce serait faire l'histoire de la plus grande partie du seizième siècle, tant ce personnage s'est trouvé mêlé aux événements de son temps. On a jugé bon de se borner ici à étudier le rôle qu'il remplit pendant le règne de François I<sup>er</sup>, depuis le moment où il prit une part prépondérante à l'administration du royaume jusqu'à celui de sa disgrâce, c'est-à-dire de l'année 1526 à l'année 1541. Il convenait cependant de faire précéder cette étude d'une introduction, forcément étendue, sur sa vie antérieure, afin d'expliquer comment il est arrivé à sa haute situation. Du reste, déjà peu après l'avènement de François I<sup>er</sup>, il a fait sentir son influence à la cour de France. Enfin, en guise d'épilogue, on devait ajouter quelques mots sur les années qu'il a passées dans la disgrâce.

Les documents abondent sur cette époque. Ceux qui font la base de ce travail appartiennent surtout à la correspondance échangée entre Montmorency et ses contemporains. J'ai pris copie de près de huit cents lettres (presque toutes inédites) d'Anne de Montmorency, qui vont du 12 juillet 1520 au 18 février 1567. Je possède aussi les

analyses et extraits de dix fois autant de lettres adressées à Montmorency pendant le règne de François I<sup>er</sup>.

Il existe aussi deux ou trois biographies, encore inédites, d'Anne de Montmorency. La plus importante est intitulée : *les Gestes de très-illustre seigneur Anne de Montmorency, grand maistre et connestable de France*, et s'étend de 1515 à 1538. C'est l'œuvre d'un témoin oculaire, officier de la maison d'Anne de Montmorency, et adressée, sans doute, au secrétaire des finances, Gilbert Bayard. Elle est d'une importance capitale pour les campagnes de Lautrec et de Bonnivet en Lombardie, pendant lesquelles l'auteur servait aux côtés de Montmorency. J'en ai trouvé un grand nombre de copies, datant presque toutes du dix-septième siècle, d'abord à la Bibliothèque de l' Arsenal, au fonds Conrart, volume 5416<sup>1</sup>, puis à la même bibliothèque, sous la cote 465 (3844). La Bibliothèque nationale en possède plusieurs exemplaires dans le fonds français, sous les numéros 4731, 41454, 17325, 18626, 23394, dans les Cinq-Cents Colbert, n<sup>o</sup> 26, dans le fonds Du Puy, n<sup>o</sup> 80. La Bibliothèque de l'Institut en possède aussi un exemplaire dans le fonds Godefroy, CCLIII. Enfin, la Bibliothèque de Troyes contient une copie de cette histoire (25 f<sup>o</sup>). L'auteur l'a sans doute rédigée en 1538<sup>2</sup>.

Une biographie inédite, bien moins intéressante, a pour titre : *Pour souvenance d'aucuns poinctz cy touchez concernans les bonnes fortunes et graces que N. S. a faictes à Mgr le Connestable*. Ce doit être l'œuvre du biographe Thevet, qui l'a écrite vers 1558<sup>3</sup>. Elle embrasse la même période que

<sup>1</sup> C'est d'après ce manuscrit que je fais mes citations.

<sup>2</sup> Cette biographie, intéressante pour l'histoire générale, et que Du Bellay a, sans doute, utilisée, mériterait d'être publiée. J'en ai donné une courte notice dans la *Revue critique* du 16 mai 1881.

<sup>3</sup> Cependant la biographie imprimée de Thevet (1584) contient beaucoup moins d'erreurs.

la première, qui a dû servir de document à l'auteur. Elle renferme un ou deux détails nouveaux sur Montmorency, mais, en revanche, on y relève des erreurs et des lacunes graves, et le lecteur est fatigué de l'exagération verbeuse qui s'y trouve. Le fonds Godefroy (Bibliothèque de l'Institut) en contient deux copies, dont l'une est du temps, et la Bibliothèque nationale une seule, dans l'ancien fonds Delamare<sup>1</sup>. (F. Godefroy, CCLIII, 41-67 et 72-93; Bibl. nat., fonds français, 5182.)

Mentionnons enfin quelques mots sur les *Gestes de Montmorency* contenus à la Bibliothèque nationale, fonds français, 20786, 513, et une notice peu importante comprise dans un volume de biographies manuscrites de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Q. f. 1.7).

Enfin on trouve quelques renseignements sur Anne de Montmorency dans le journal manuscrit de Jean Barillon, secrétaire de Du Prat, qui va de l'an 1515 à l'an 1521, et dont la Bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires (fonds français, 3093, 3878, 17523; fonds Du Puy, 600 et 745); un extrait se trouve au fonds français, 3914, 38.

Quant aux lettres écrites par Anne de Montmorency ou à lui adressées, pendant le règne de François I<sup>er</sup>, elles se trouvent dans plus de deux cents volumes du fonds français de la Bibliothèque nationale (du numéro 2915 au numéro 26285), appartenant surtout aux anciennes collections françaises de Béthune, Baluse, Colbert, Delamare, Gaignières et Sainte-Geneviève. Dans le Cabinet des Titres, dans les Cinq-Cents Colbert, dans les fonds de Brienne et Moreau, et surtout dans la collection Du Puy, on trouve aussi des pièces très-importantes. Enfin, les portefeuilles Fontanieu et les

<sup>1</sup> Signalée par le P. Lelong.

copies de Clairambault permettent de faire une révision de la plupart des documents susdits <sup>1</sup>.

Aux Archives nationales, on a consulté avec fruit nombre de volumes et de cartons des sections judiciaire, administrative et historique, notamment les Registres du Conseil du Parlement (X, 4517 et suivants), les Mémoires de la Chambre des Comptes (P, 2303 à 2308), les Ordonnances de François I<sup>er</sup> (X, 1<sup>a</sup>, 8613 et suivants), les Procès-Verbaux des États du Languedoc (H, 748) et surtout la correspondance des ambassadeurs d'Espagne, tirée des Archives de Simancas (K, 1482 à 1510) <sup>2</sup>.

Aux Archives des Affaires étrangères, surtout dans la correspondance diplomatique d'Angleterre, d'Allemagne et de Rome, on a trouvé des copies d'un intérêt nouveau. Enfin, quelques renseignements intéressants ont été tirés des Archives de Nîmes et de Versailles.

A Bruxelles, aux Archives générales du Royaume, on a pu faire une ample moisson de documents, soit dans le fonds des Cartulaires et Manuscrits (Documents historiques), soit dans celui des Papiers d'État (Négociations et Correspondance de France; lettres de Charles-Quint, de Marguerite et de Marie d'Autriche, de Granvelle, de Montmorency, etc.). Genève ne conserve qu'une histoire généalogique manuscrite et souvent fautive de la maison de Montmorency, ornée cependant de nombreuses armoiries (M. f. 129).

Les catalogues des bibliothèques et des archives nationales et départementales, les rapports de MM. Boutaric, Baschet

<sup>1</sup> Pour abréger les citations, on indiquera, par exemple, un document trouvé à la Bibliothèque nationale, fonds français, tome 2915, folio 4, de la manière suivante : fr. 2915, 4. On spécifiera parfois si la pièce est française, italienne, espagnole (*fr., it., esp.*), et si c'est un original, une copie ou une minute (*cor., cop., min.*).

<sup>2</sup> Pour toutes ces recherches je ne me suis généralement pas arrêté au règne de François I<sup>er</sup>, mais j'ai poussé jusqu'à la mort de Montmorency.

et de La Ferrière sur celles de Bruxelles, de Venise et de Saint-Pétersbourg, ont servi de fil conducteur à travers ces recherches<sup>1</sup>.

Enfin, j'ai pu compléter mes recherches aux Archives en consultant les documents publiés dans les *Lettres et mémoires d'Estat* de Ribier; les *Épistres des Princes* de Ruscelli (traduites par Belleforest, 1571); les *Meslanges historiques* de Camuzat; les *Pièces fugitives* du marquis d'Aubais et les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou<sup>2</sup>; ou dans la collection plus récente des Documents inédits, comme les *Papiers d'État* de Granvelle; les *Mélanges historiques* de Champollion-Figeac et son volume sur la *Captivité de François I<sup>er</sup>*; les *Négociations de la France dans le Levant, avec l'Autriche, avec la Toscane*, les *Négociations de François II*, mises au jour par MM. Charrière, Le Glay, Desjardins et P. Pâris. Citons encore les *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, éditées par M. Génin; les lettres de Catherine de Médicis, de Brezé, d'Antoine de Bourbon, de Diane de Poitiers, recueillies par MM. de La Ferrière, de Ruble et Guiffrey; puis la *Correspondance des réformateurs* de M. Herminjard; les *Relations des ambassadeurs vénitiens* de M. Tommaseo, complétées par l'original italien de M. Alberi (les *Relazioni* d'Alberi contiennent un rapport de l'envoyé Dandolo, pour l'année 1542 (t. XII), que M. Tommaseo a négligé); les collections anglaises des *Letters and papers* (1870-1882) et des *State papers* (1830-1852) pour le règne de Henri VIII; la correspondance de Charles-Quint, notamment l'édition allemande de Lanz (1844-1846); enfin la collection suisse des recez fédéraux (*Amtliche Sammlung der*

<sup>1</sup> Pour le règne de François I<sup>er</sup>, Saint-Pétersbourg ne contient que deux lettres d'Anne de Montmorency (La Ferrière, *Deux Années de mission à Saint-Pétersbourg* (1867). p. 15).

<sup>2</sup> Le t. III de l'*Histoire du divorce de Henri VIII*, par Le Grand, est consacré aux lettres des ministres français (1688).

*aelltern eidgenossichen Abschiede*); les travaux de M. Gachard en Belgique, etc.

J'ai surtout compulsé dans la collection Michaud les mémoires du temps, sauf ceux qui, comme le *Monluc* de M. de Ruble, le *Brantôme* et la *Cronique du roy François I<sup>e</sup>* de M. L. Lalanne, le *Bourgeois de Paris* de M. Guiffrey et le *Loyal Serviteur* de M. Roman, ont été l'objet de publications plus récentes, faites surtout aux frais de la Société de l'histoire de France. Il serait superflu de faire ici la longue énumération des auteurs contemporains consultés, des histoires générales de la France et des provinces, des histoires de François I<sup>e</sup> et des personnages de sa cour et de sa famille, des récits du temps, des monographies modernes. Citons seulement parmi les ouvrages étrangers l'*Histoire d'Angleterre* de M. Froude, l'*Histoire d'Allemagne* et l'*Histoire de France* de M. de Ranke, l'*Histoire des Suisses* de Zurlauben. Les remarquables travaux de Mgr le duc d'Aumale sur les Condé, de MM. de Bouillé et Forneron sur les Guise, de M. de Ruble sur Jeanne d'Albret, de MM. Delaborde et Bersier sur Coligny, de M. Zeller sur Pelissier, m'ont été en particulier fort utiles. Enfin l'œuvre si importante de l'illustre M. Mignet était le guide le plus sûr à suivre jusqu'à l'année 1529.

Parmi les ouvrages consacrés à Anne de Montmorency, il suffit de mentionner les travaux considérables de Du Chesne, de Des Ormeaux et de D'Auvigny (*la Vie des hommes illustres*, t. XI). Le général baron Ambert a publié, en 1880, à Tours, sur le Connétable, une étude qui est la plus méritoire des monographies modernes. Celles de David de Saint-Alban, de Charles de Beaumont, de Léonce de Bellesrives (ou Arthur de Montfaucon), éditées à Limoges, se copient les unes les autres et n'ont aucune valeur. A la fin du siècle dernier, Desperoux et un auteur, dit made-

moiselle de Châteauregnaud, ont écrit des *Éloges*, sans portée historique, d'Anne de Montmorency. Lesconvel a fait de lui le héros d'un roman ridicule. On trouve des renseignements beaucoup plus sérieux sur le Connétable dans les biographies de Forcadel (1571), de Thevet (1584), de Leclerc (1609), de Malingre (1637), de Vulson de La Colombière (1668), etc., etc., et surtout dans les additions de Le Laboureur aux *Mémoires de Castelnau*. Citons enfin une très-remarquable étude sur Écouen, faite par M. de Lasteyrie (*le Connétable de Montmorency*, 1879).

Muni de tous ces documents, je ne serais pas parvenu à terminer cette étude sur Anne de Montmorency, sans les conseils et les encouragements de MM. Ludovic Lalanne, E. Lavisse et Gabriel Monod, et surtout de M. Émile Egger, membre de l'Institut, auxquels je tiens à témoigner ici ma vive reconnaissance. Je remercie aussi M. le baron d'Hunolstein, qui m'a communiqué les documents concernant Anne de Montmorency, qu'il tient de feu son beau-père, M. le prince de Montmorency-Luxembourg.

Je me fais un devoir et un plaisir d'exprimer ma gratitude aux bibliothécaires et archivistes de France et de Belgique, notamment à M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, à M. Gachard, archiviste général du royaume de Belgique, à MM. Deprez, à Paris, et Pinchart, à Bruxelles, qui m'ont donné toutes les facilités pour ce travail, ainsi qu'à Mgr le duc d'Aumale, et à MM. Pradel, à Toulouse, Ch. Sagnier, à Nîmes, Ch. Kohler et Adolphe Chenevière, qui ont bien voulu me faire tenir des renseignements fort utiles.



# INTRODUCTION BIOGRAPHIQUE

(1493-1526)

---

## I

LES PREMIÈRES ARMES D'ANNE DE MONTMORENCY,  
SEIGNEUR DE LA ROCHEPOT.

Le 23 mars 1526, le roi François I<sup>er</sup>, de retour de sa captivité en Espagne, élevait le maréchal de Montmorency à la dignité de grand maître de France et l'appelait à la direction des affaires.

Le maréchal de Montmorency appartenait à cette illustre race qui remontait à Bouchard, premier seigneur connu de Montmorency, grand feudataire du duché de France au dixième siècle, alors que les Carolingiens régnaient encore<sup>1</sup>. Pendant le moyen âge, les descendants de Bouchard gardèrent un rang éminent et s'y affermirent par leurs alliances avec les maisons régnautes de France, d'Angleterre et de Savoie. Ceux des sires de Montmorency qui illustrèrent le plus leur nom furent les deux Mathieu, tous deux connétables de France. Mathieu I<sup>er</sup> († 1166) épousa successivement la fille naturelle du roi d'Angleterre, Henri I<sup>er</sup>, et la veuve du roi de France, Louis VI le Gros. Son petit-fils Mathieu II († 1230) s'intitula « baron par la grâce de Dieu » et épousa, en secondes noces, l'héritière des seigneurs de Laval. Mais l'éclat de la famille sembla légèrement pâlir à la mort du maréchal Charles, le septième descendant de

<sup>1</sup> Sans nous arrêter à discuter la réalité de cet ancien duché de France, nous adoptons ici cette qualification commode pour désigner les États des descendants de Robert le Fort, comte de Paris et duc des Francs.

Mathieu I<sup>er</sup>, le cinquième de Mathieu II, qui eut pour filleul le roi de France Charles V. Cependant, à la fin du moyen âge, les Montmorency avaient déjà donné à la France trois connétables et un maréchal, sans parler des autres offices de la Couronne.

Les domaines de cette maison qui tirait son nom de la ville de Montmorency, encore existante aujourd'hui, mais alors dominée par un fier donjon, étaient considérables<sup>1</sup>. S'étendant au nord de Paris, ils formaient une barrière propre à protéger la capitale du royaume contre les attaques des Normands d'abord, des Anglais ensuite, ces ennemis héréditaires de la France féodale. Comme le sire de Montmorency était le premier des vassaux à qui le Roi pût s'adresser en cas de besoin, il méritait bien de porter le titre de *premier baron* et de *premier chrétien de France*. Ce terme de *France*, d'une compréhension plus restreinte à l'origine, pouvait prendre au seizième siècle l'acception absolue de royaume de France. A cette époque, en effet, les grands fiefs ont disparu, les apanages sont fort réduits, et, après avoir nommé les membres de la maison royale, comme MM. d'Alençon et de Bourbon, ou bien les princes d'Orléans-Longueville, petits-fils de Dunois, ou bien encore les membres établis en France des familles régnantes étrangères, comme celles d'Écosse, de Navarre, de Lorraine, de Savoie, de Clèves, et même celles de Luxembourg et de La Marck, on arrive aux Montmorency, les premiers barons du royaume. Ils allaient de pair, pour ainsi dire, avec les anciennes maisons de Foix, de Rohan, de Poitiers, d'Auvergne, de La Trémoille, d'Amboise, de Rieux, d'Estouteville, de Saluces et de Clermont, maisons plus ou moins souveraines dans leurs provinces.

<sup>1</sup> Le Laboureur fait venir le nom de Montmorency d'une petite ville de Morency (Morantiacum) sur l'Oise (Add. de Castelnau, II, 317), et non pas de celui d'un homme (ce qui est l'opinion commune). Il ajoute que la seigneurie était trois fois plus grande autrefois qu'à l'époque où elle fut érigée en duché.

A partir de 1230, les Montmorency se divisèrent en deux branches principales. Tandis que l'aîné et le chef de la famille restait investi du titre et de la seigneurie de Montmorency, un cadet alla fonder en Bretagne la maison de Montmorency-Laval. A la fin du quinzième siècle, la branche aînée se partagea elle-même en trois rameaux importants. Du premier sortirent les seigneurs de Nivelles, dont les derniers représentants ont été le comte de Hornes et le baron de Montigny, morts victimes de Philippe II. Du second sont issus les seigneurs de Fosseux, qui ont donné à la France les ducs et princes de Luxembourg et la deuxième série des ducs de Montmorency<sup>1</sup>. Le troisième rameau a produit la première maison des ducs et pairs de Montmorency, qui a fini dans les princes de Bourbon-Condé. C'est de cette maison que l'on se propose de parler; c'est elle aussi qui, pendant le seizième et le dix-septième siècle, jouit de la plus grande notoriété. Elle tirait son origine de Jean II, sire de Montmorency, par Guillaume, le troisième des fils de ce seigneur. Bien que cadet, Guillaume devint le chef de la famille et le propriétaire unique de l'ancienne baronnie de Montmorency près Paris.

En effet, Jean II de Montmorency, grand chambellan de France, s'était marié deux fois. Sa première femme, Jeanne de Fosseux, lui donna deux fils, Jean, sire de Nivelles, et Louis, sire de Fosseux. De son second mariage, avec Marguerite d'Orgemont, il eut Guillaume. Jean de Nivelles aurait été le chef de la maison sans la guerre du Bien public. Mais, quand elle éclata, il garda, malgré les appels de son père, le parti de Charles de Bourgogne. On fit sur lui, à cette occasion, le fameux distique :

C'est ce chien de Jean de Nivelles  
Qui s'en va quand on l'appelle.

Son frère de Fosseux fit comme lui. Le Téméraire était

<sup>1</sup> La maison de Montmorency est aujourd'hui éteinte dans toutes ses branches. Le titre de duc de Montmorency est porté par un Talleyrand-Périgord.

en effet suzerain des domaines qu'ils possédaient tous deux, du chef de leur mère, aux Pays-Bas. Guillaume, en revanche, n'avait aucun intérêt en Bourgogne. De même que son père, il demeura fidèle à Louis XI. Aussi, la guerre terminée, le Roi vit-il avec plaisir Jean II de Montmorency faire à son fils cadet, Guillaume, au détriment de ses deux aînés, le transport de la seigneurie de Montmorency, « fief mouvant de la Couronne à cause du Châtelet ou vicomté de Paris » (28 octobre 1472). Cet acte occasionna des procès et des transactions entre les lignes de Nivelles, de Fosseux et de Montmorency. Mais, en fait et en droit, les terres de la famille situées en France restèrent à Guillaume et à ses descendants. Ceux-ci portèrent seuls le titre héréditaire ainsi que les armes pleines, qui sont d'or à la croix de gueule, cantonnée de seize alérions d'azur, avec la légende grecque *Απλανος* et la devise : « Dieu aide au premier baron chrétien <sup>1</sup> ! »

Aussi, le 6 juillet 1477, à la mort de Jean II, Guillaume est-il considéré comme le chef de la famille, comme le premier baron de France. Il prend possession de toutes les terres patrimoniales situées en France, soit de la seigneurie d'Écouen et de celle de Montmorency, qui commande à plus de six cents fiefs <sup>2</sup>. Peu après, Pierre d'Orgemont, frère de sa mère, lui laisse en héritage les terres de Chantilly, de Montépilloy et autres. Enfin son mariage avec Anne Pot, fille de Guy Pot, seigneur de La Roche, et de Marie de Villiers-L'Isle-Adam, assure à ses enfants le patrimoine des Pot et la succession des Villiers-L'Isle-Adam <sup>3</sup>.

Avec Guillaume, on a donc affaire à un grand seigneur, grand non-seulement par ses richesses, mais encore par

<sup>1</sup> Du Chesne, p. 352.

<sup>2</sup> Des Ormeaux, t. II, p. 77.

<sup>3</sup> Ce fut en 1501, pendant l'expédition du Roussillon, suivant le *Loyal Serviteur* (p. 125), en 1503, d'après Du Chesne, que mourut René Pot, seigneur de La Rochepot, de Damville, de Châteauneuf, de Thoré et de La Prune-au-Pot, frère de Anne Pot, son unique héritière. — Guillaume augmenta d'ailleurs ses domaines par des achats.

son autorité. Sous Louis XI, cependant, il n'eut guère d'influence politique, et il se contenta des fonctions de conseiller et chambellan du roi de Sicile, Charles IV d'Anjou. Mais à la mort de Louis XI, il s'attacha à madame de Beaujeu et reprit à la Cour une importance plus grande. Après avoir figuré aux États de Tours comme député de la noblesse de Paris, il fut nommé conseiller, chambellan et enfin écuyer du roi Charles VIII. L'année même qu'il assistait comme juge au pas d'armes de Sandricourt, naissait son fils Anne, qui devait rendre à sa famille un lustre un peu terni depuis la fin du moyen âge <sup>1</sup>.

Anne <sup>2</sup> de Montmorency naquit, le 15 mars 1493 <sup>3</sup>, à Chantilly et eut pour marraine Anne de Bretagne. Il était le second des fils de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot <sup>4</sup>. Sa naissance eut lieu une année avant celle de François I<sup>er</sup>, une année après celle de Marguerite, sœur de ce prince. Il vit le jour sous Charles VIII et il devait perdre la vie sous Charles IX.

Pendant que son père accompagnait le premier de ces rois dans une campagne d'Italie, brillant prélude de guerres désastreuses, il resta confié aux soins de sa mère. Nous pouvons nous le représenter s'exerçant, pour ses premiers pas, à parcourir les forêts profondes d'Écouen et de Chantilly, ou à gravir le riant coteau de Montmorency. Tout enfant, il acquit ainsi cette santé robuste, cette adresse vigoureuse qu'il garda toute sa vie. Son éducation fut forcément beaucoup plus physique qu'intellectuelle. A part les arts chevaleresques de l'équitation, des armes, de la chasse et de la guerre, il acquit peu de solides connaissances. Il

<sup>1</sup> *Discours des Favoris*, fr. 4261,4. Du Chesne, p. 353. Preuves, p. 260.

<sup>2</sup> Le général Ambert dit qu'il faut prononcer Anné.

<sup>3</sup> 1492, ancien style. *Art de vérifier les dates* (1784), t. II.

<sup>4</sup> On fit sur lui ce refrain :

Mon père estoit broc,  
Ma mère estoit pot,  
Ma grand'mère estoit pinte.

(*Lettres de Marguerite d'Angoulême*, publiées par M. Génin, I, 147.)

apprit cependant à écrire d'une façon suffisante pour l'époque. Puis il ne tarda pas à subir l'influence de la Renaissance et à devenir un amateur des lettres et surtout des arts de l'antiquité. Son éducation première lui donna enfin des habitudes d'ordre et de travail, et il garda jusqu'au tombeau les principes austères et religieux qui lui avaient été inculqués.

Mais il ne resta pas longtemps auprès de sa mère. Pour faire l'éducation d'un fils de famille, il était de mode de le faire « nourrir », comme on disait alors, dans une grande maison. Anne ne pouvait être « nourri » que dans une maison princière ou royale. Son père, en effet, écarté par Louis XI, bientôt négligé par Charles VIII, avait pris de l'ascendant auprès de Louis XII. Revenu d'Italie avec ce prince, il fut nommé gouverneur de Saint-Germain en Laye, puis de la Bastille Saint-Antoine. Enfin le Roi le créa chambellan et conseiller <sup>1</sup>.

Guillaume fut encore honoré dans la personne de son fils. Louis XII surveillait de près l'éducation de son petit cousin François, fils du feu comte d'Angoulême et héritier présomptif de la Couronne. Il entourait ce prince, bientôt créé duc de Valois, des jeunes gens des premières familles, et, comme Anne de Montmorency avait une dizaine d'années, il le fit entrer comme enfant d'honneur dans la maison de son cousin <sup>2</sup>. Monsieur François, comme on appelait alors ce prince, vivait à Amboise avec sa mère, la comtesse d'Angoulême, Louise de Savoie. Son gouverneur était M. de Boisv, Arthur Gouffier, parent des Montmorency. Anne, que l'on se mit à surnommer *le Camus de Montmorency*, fut donc bien accueilli dans la maison où il trouva, comme compagnons, les

<sup>1</sup> Du Chesne, p. 351. Preuves, p. 260 et 261. Des Ormeaux, t. II, p. 409. *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 653.

<sup>2</sup> Ms. Conrart, 5416, folio 707. Du Chesne, p. 377-378. Contesté à tort par Des Ormeaux (t. II, p. 4), copié par Beaumont et Saint-Alban. Thevet prétend qu'Anne fit d'abord une sorte de stage dans la maison de Longueville (*Pourtraits et vies des hommes illustres*, 1584, p. 449 v°).

jeunes amis du prince, Marin de Montchenn, Philippe Chabot de Brion et Robert de La Marck-Fleuranges, dit *l'Aventureux*. Ce dernier, fils de M. de Sédan, raconte, dans ses mémoires, les amusements des jeunes gentilshommes. Le jeu de balle y tenait une grande place. S'il faut en croire Brantôme, les compagnons de l'héritier du trône, ambitieux déjà, se partageaient à l'avance les charges qu'ils exercèrent en effet plus tard<sup>1</sup>. Le futur connétable ne quittait Amboise que pour prendre de temps à autre des nouvelles de son père, grand ami de Madame d'Angoulême<sup>2</sup>.

Mais il dut bientôt laisser ce paisible séjour pour suivre la carrière des armes. *Le Camus de Montmorency* avait près de dix-sept ans, quand il se rendit à l'armée d'Italie (1510). Louis XII faisait alors son expédition contre Venise. Avant de partir, il avait confié la régence à la Reine, assistée d'un Conseil où siégeait M. de Montmorency, le père<sup>3</sup>. Il assura aussi la fortune de la France en fiançant sa fille Claude à François, duc de Valois, et la sœur de ce prince, Marguerite d'Angoulême, à Charles, duc d'Alençon. Imitant ce royal exemple, M. de Montmorency veille de son côté à l'avenir de sa famille. Comme sa femme vient de mourir (24 février 1510)<sup>4</sup>, en lui laissant quatre fils et trois filles<sup>5</sup>, il garantit à Jean, l'aîné, la succession paternelle, et, cette année même, ce jeune seigneur, connu sous le nom de M. d'Écouen, épouse madame Anne de Boulogne, veuve du comte de Roussillon (Charles de Bourbon). L'année suivante, M. de Montmorency marie la première de ses filles, Louise, demoiselle d'honneur de la Reine, au baron de Conty (Ferry de Mailly). Quant à Anne de Montmorency, il reçoit de son

<sup>1</sup> Fleuranges, *Mémoires*, p. 42 (Collection Michaud, s. I, t. XII). — Brantôme, t. III, p. 194.

<sup>2</sup> Bibl. nat., fr. 2932, 15.

<sup>3</sup> *Art de vérifier les dates*, II, 653.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> C'étaient Jean, Anne, François et Philippe; Louise (sœur aînée de son frère Anne), Anne et Marie (celle-ci fut abbesse).

père la seigneurie de La Rochepot, dont il se met dès lors à porter le titre <sup>1</sup>.

Le jeune seigneur de La Rochepot rejoignit donc l'armée française. « Le premier coup qu'il passa les montz pour apprendre la guerre, M. de Montmorency, son père, ne luy donna jamais que cinq cens francs pour ce coup, avec de bonnes armes et de bons chevaux, affin qu'il pût et n'eust toutes ses ayses en enfant de bonne maison et apprist à conduire bien son fait et avoir de l'industrie à faire de nécessité vertu <sup>2</sup>. » Anne de Montmorency aimait à rappeler ces durs commencements qui trempèrent vigoureusement son âme et l'endurcirent aux fatigues et aux dangers <sup>3</sup>. Ses amis de Fleuranges et de Montchenu se trouvèrent aussi en Italie à cette époque. Alors les troupes françaises se défendaient péniblement en Lombardie contre l'Italie coalisée. Cependant elles comptaient de brillants capitaines, entre autres le *Chevalier sans reproche*, Louis de La Trémoille, auprès duquel La Rochepot servit en qualité de volontaire. Les campagnes de 1510 et de 1511 étant manquées, le Roi, afin de rétablir ses affaires compromises, envoya, en 1512, toutes ses forces en Italie, et il mit à leur tête son jeune neveu Gaston de Foix, duc de Nemours. Au champ de bataille de Ravenne, où ce prince trouva un glorieux tombeau, La Rochepot se distingua parmi les volontaires <sup>4</sup>. Ce

<sup>1</sup> Du Chesne, 375. Preuves, 268-272. Louise eut de Ferry de Mailly trois enfants : Jean de Mailly, baron de Conty, Louise, abbesse, et Madeleine, qui épousa Charles de Roie et qui fut mère de la princesse de Condé, Éléonore de Roie, femme de Louis I<sup>er</sup> de Bourbon-Condé, et de la comtesse de La Rochefoucauld, Charlotte, femme de François, III<sup>e</sup> du nom.

<sup>2</sup> Brantôme, t. III, p. 341. L'auteur du *Discours des Favoris* dit que La Rochepot n'avait pas alors 10,000 livres de rente (Bibl. nat., fr. 4264, f<sup>o</sup> 4).

<sup>3</sup> Brantôme, t. III, p. 342. On peut se demander si ce fut en 1510 ou vers 1512 que La Rochepot passa les monts pour la première fois. En 1510, Fleuranges est en Italie ; en janvier 1511, Montchenu défend La Mirandola. On a lieu de croire que La Rochepot était parti en même temps que ses amis. D'autre part, Des Ormeaux semble ne faire figurer La Rochepot en Italie qu'à partir de 1512.

<sup>4</sup> L'auteur du *Discours des Favoris* prétend que La Rochepot servait dans la compagnie des hommes d'armes de M. de Boisy, dans laquelle il fut successivement guidon, enseigne et lieutenant (Bibl. nat., fr. 4261, f<sup>o</sup> 4, v<sup>o</sup>). Il qualifie à tort, à cette époque, Boisy de grand maître de France.

fut la première affaire importante à laquelle il prit part. Mais la mort du duc de Nemours arrêta l'élan des Français victorieux. L'année suivante, La Trémoille, s'étant fait battre à Novare, ramena l'armée en France<sup>1</sup>.

Anne, à son retour, retrouva sa famille dans un état prospère. Pendant qu'il s'exerçait aux armes en Italie, son frère d'Écouen avait été nommé échanson du Roi. Sa sœur, devenue veuve du baron de Conty, épousa bientôt Gaspard de Coligny, seigneur de Coligny et de Châtillon-sur-Loing, frère de l'ancien favori du roi Charles VIII. La Rochepot revint à la Cour assez à temps pour assister aussi au mariage de son royal ami, le duc de Valois, avec Claude, héritière de la Bretagne. Cette union, que la mort de la reine Anne rendit facile, ne semblait assurer au jeune couple que la couronne de ce duché, puisque, peu après, le Roi épousait, en secondes noces, la princesse Marie, sœur de Henri VIII. Ce fut même à l'occasion de ces fêtes nuptiales qu'il se rompit des lances dans des joutes où le jeune Montmorency se distingua<sup>2</sup>. Mais Louis XII mourut bientôt, sans enfants de son second lit, et l'heureux François de Valois monta enfin sur le trône de France (1<sup>er</sup> janvier 1515).

Avec François I<sup>er</sup>, la jeunesse brillante de la Renaissance arrive au pouvoir. A ce moment d'ailleurs, les principaux trônes de l'Europe ne sont occupés que par de jeunes princes, celui d'Angleterre par Henri VIII, celui de Castille par Charles d'Autriche, celui de France par François I<sup>er</sup>. Ces jeunes princes, cependant, s'entourent de vieux conseillers. Le nouveau roi de France remet les rênes de l'État à sa mère, Louise de Savoie, par lui créée duchesse d'Angoulême et d'Anjou, à son gouverneur, M. de Boisy, nommé grand maître de sa maison, enfin à l'ancien conseiller des rois, Florimond Robertet, seigneur d'Alluie et de Bury,

<sup>1</sup> Brantôme, t. III, p. 332. Gaillard, *Histoire de François I<sup>er</sup>*, t. III, p. 106.

<sup>2</sup> *Le Loyal Serviteur* (édit. Roman), p. 368. *Livre des Joutes*, Bibl. nat., fr. 5103.

trésorier de France. Il les fait assister de Du Prat, qu'il vient de prendre pour chancelier. Les charges honorifiques, d'autre part, sont réservées aux jeunes ; tout d'abord aux deux Charles de Bourbon : l'un, déjà duc et pair de Bourbon, est fait connétable ; l'autre, comte de Vendôme, devient duc et pair. Les Montmorency ne sont pas oubliés. M. de Montmorency, le père, reçoit le collier de Saint-Michel. En outre, Madame, mère du Roi, l'attache auprès d'elle en qualité de chevalier d'honneur<sup>1</sup>. Quant à La Rocheport, il a part à la faveur de la mère et du fils<sup>2</sup>. Il n'est encore qu'écuyer quand la duchesse d'Angoulême lui donne la seigneurie de Saint-Héliier, près Épernay<sup>3</sup>. De son côté, le Roi le nomme gentilhomme de sa chambre<sup>4</sup>.

Peu après, La Rocheport accompagna le Roi dans cette belle campagne d'Italie qui s'ouvrit par la surprise du chef de l'armée pontificale, Prospero Colonna, à Villafranca<sup>5</sup>, et dont la fin brillante fut la bataille de Marignan (13 et 14 septembre 1515). Montmorency y conduisit bravement la compagnie des hommes d'armes de Boisoy, dont il était lieutenant<sup>6</sup>. Quand François I<sup>er</sup>, après avoir traité du Concordat à Bologne, revint en France, le jeune lieutenant servit sous les ordres du connétable de Bourbon, resté à Milan. Ce prince repoussa victorieusement les attaques de l'Empereur contre cette ville. Dans sa retraite, Maximilien

<sup>1</sup> *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 653.

<sup>2</sup> Michelet prétend que le Roi établit alors un impôt pour en donner le produit à Montmorency, à Brion et à deux ou trois favoris. Nous ne savons où il a pris ce renseignement (t. VII, p. 270). Les plaintes contre la faveur de Montmorency et de Brion, dont Brantôme (III, 117) et Sismondi (XVI, 74) se sont faits les échos, n'éclatèrent que plus tard. Martin du Bellay dit simplement : « Et avoit led. Sr Roy deux jeunes hommes fort ses favoris, à sçavoir Anne, Sr de Montmorency, et Philippe Chabot, Sr de Brion. » (L. I, dans Michaud, s. I, t. V, p. 122.)

<sup>3</sup> *Bibl. nat.*, fr. 2926, 102.

<sup>4</sup> Du Chesne, p. 378 ; Preuves, p. 270.

<sup>5</sup> Du Bellay prétend que La Rocheport prit part à ce coup de main (p. 123). Thevet (t. 449, v<sup>o</sup>) et Gaillard (t. I, p. 174) disent de même.

<sup>6</sup> Du Bellay, p. 123. Brantôme dit à tort que cette compagnie était celle du bâtard de Savoie qui devint grand maître plus tard (t. III, p. 233). Du Chesne confond Bonnavet avec son frère Boisoy. Tous deux disent que cette compagnie était de 100 hommes d'armes.

d'Autriche fut serré de près par la cavalerie du comte de Saint-Pol (François de Bourbon, frère de Vendôme) et par celle de MM. de Lescun (Thomas de Foix) et de La Rochepot (Anne de Montmorency)<sup>1</sup>. Bientôt le Connétable, rappelé par le Roi, dut remettre le commandement aux mains de M. de Lautrec<sup>2</sup>. Ce maréchal de France, frère, comme Lescun, de madame de Châteaubriant, récompensa La Rochepot de sa bravoure, en demandant pour lui la compagnie des hommes d'armes du baron de Béarn, qui venait de mourir. « A cette cause, écrivait-il à Anne, aidez-vous et employez vos amis<sup>3</sup>. » La Rochepot, alors âgé de vingt-trois ans, obtint, en effet, cette compagnie. Plus tard, il n'oublia pas celui qui l'avait appelé à cet honneur. C'en était un, car, à cette époque, le nombre des compagnies des hommes d'armes ou des « lances fournies » des ordonnances du Roi était limité : leurs capitaines ne se recrutaient que dans la haute noblesse et n'avaient au-dessus d'eux que les lieutenants généraux du Roi et les maréchaux de France. Avec sa nouvelle compagnie, La Rochepot fit la campagne de 1516, puis il laissa ses hommes d'armes en Lombardie pour revenir en France<sup>4</sup>.

Le Roi, qui venait de conclure la paix avec tous ses ennemis, n'avait plus besoin des services de son favori en Italie. D'autre part, la mort de M. d'Écouen, frère aîné de La Rochepot, rappelait au pays ce jeune gentilhomme. Anne de Montmorency devenait ainsi l'aîné de la famille française de Montmorency et le principal héritier de la baronnie (1516). François I<sup>er</sup>, de son côté, lui accorda de nouveaux

<sup>1</sup> Du Bellay, p. 128. Cf. Gaillard, t. I, p. 229.

<sup>2</sup> Le Roi au Connétable, Chambéry, juin 1516 (fr. 3878, 83).

<sup>3</sup> Lautrec à La Rochepot, Milan, 22 janvier (fr. 2979, 57). Lautrec conseillait à La Rochepot de prendre pour lieutenant le frère de l'ancien capitaine qui s'attendait à la succession. Anne de Montmorency eut en effet, mais plus tard, le baron de Béarn comme lieutenant de sa compagnie. — Thevet (p. 450), Du Chesne (p. 378) et Des Ormeaux (t. II, p. 11) affirment que La Rochepot reçut aussi à ce moment le gouvernement de Novare.

<sup>4</sup> Ms. Conrat, 5416, 710.

honneurs. M. de Montmorency, le père, ayant résigné ses fonctions de capitaine de la Bastille Saint-Antoine pour prendre celles de capitaine du château de Vincennes et de garde de la Tour de Beauté-sur-Marne, le Roi nomma La Rochepot capitaine de la Bastille (31 octobre 1516). Ainsi le donjon de Vincennes et la Bastille, ces forteresses historiques du cœur de la France, furent commises aux Montmorency, ces vieux feudataires du royaume.

A ce moment aussi, leurs parents de Bonnivet et de Châtillon reçurent, l'un, l'office d'amiral, l'autre, celui de maréchal de France. Toute cette famille tenait un rang considérable à la Cour. S'il faut en croire les panégyristes<sup>1</sup>, Anne de Montmorency gardait une grande austérité de mœurs dans cette compagnie, avide de plaisirs, qui passa l'année 1517 et les premiers mois de 1518 en voyages et en fêtes. M. de Montmorency, le père, figurait dans toutes ces cérémonies, au sacre de la reine Claude, au baptême du dauphin François. Il eut aussi l'honneur de recevoir la Cour à Écouen<sup>2</sup>. Son fils cadet, Philippe, devint bientôt évêque de Limoges<sup>3</sup>; sa fille, Anne, épousa le comte de Laval, Guy XVI, amiral et gouverneur de Bretagne, veuf de Charlotte d'Aragon<sup>4</sup>.

Si la première moitié de l'année 1518 ne compte que des réjouissances, l'autre se passe d'une façon plus sérieuse. Elle est consacrée à des négociations avec l'Angleterre. Un traité est signé, par lequel on convient non-seulement du mariage du Dauphin avec la princesse d'Angleterre, mais encore de la cession de Tournay à la France. Jusqu'au paiement des

<sup>1</sup> Des Ormeaux, II, 13; d'Auvigny, II, 242; Châteaurenaud, *Éloge de Montmorency*.

<sup>2</sup> *Le Bourgeois de Paris*, 54.

<sup>3</sup> Il mourut peu après, en 1519 (Du Chesne, 369).

<sup>4</sup> Louise de Montmorency, fille de feu M. d'Écouen et de la veuve de ce dernier, remariée au vicomte de Turenne, fut fiancée à Jean de Daillon, des comtes du Lude. A l'occasion de ces fiançailles, MM. de Montmorency, père et fils, lui assurèrent Damville pour dot. Mais elle mourut fort jeune, et cette substitution n'eut pas d'effet.

sommes que le Roi doit fournir pour entrer en possession de cette place, il est conclu qu'il enverra à Londres, comme otages, quatre gentilshommes de la chambre et quatre enfants d'honneur. La Rochepot est désigné parmi les gentilshommes<sup>1</sup>, et, en janvier 1519, le maréchal de Châtillon ayant conduit les huit otages en Angleterre, la ville de Tournay lui est remise. Au mois de novembre, le Roi remplaça les otages par d'autres gentilshommes<sup>2</sup>. Peu après son retour à la Cour, Anne de Montmorency partit pour rejoindre son cousin le grand maître de Boisy, qui était à Montpellier, en conférence avec M. de Chièvres, ambassadeur de Charles-Quint, élu nouvellement Empereur. Mais, à Montpellier, La Rochepot trouva le Grand Maître mort et les conférences suspendues (14 mai 1520)<sup>3</sup>. De l'héritage de Boisy, la charge de grand maître passa au bâtard de Savoie, René, frère de Louise, mère du Roi; l'influence politique, à l'amiral de Bonnivet, frère du défunt. Quant à La Rochepot, il compléta sa compagnie, restée en Italie, avec les hommes d'armes de Boisy<sup>4</sup>. Le Roi lui avait donné peu avant l'office de premier valet de chambre<sup>5</sup>. Ces fonctions le rapprochèrent encore plus du maître qui se plaisait à s'entourer de ses jeunes favoris, Brion, Montchenu, Saint-Marsault et La Rochepot. On attribuait à ce dernier tant de crédit que le Grand

<sup>1</sup> Du Bellay l'appelle à tort François, Sr de La Rochepot. Du Chesne croit qu'il s'agit de François, frère d'Anne de Montmorency, qui porta, mais plus tard, le titre de La Rochepot (p. 365). Gaillard l'appelle le Sr de Montmorency et de La Rochepot (t. I, p. 254). Le seul qui s'appelât, en 1518, La Rochepot et qui fût gentilhomme de la chambre, se trouvait être Anne de Montmorency. Du Chesne nous dit qu'il se rendit deux fois en Angleterre avant l'année 1520. Il y fut donc une fois comme otage. S'il fut chargé d'une autre mission, ce fut peut-être d'accompagner son cousin l'Amiral en juillet 1518.

<sup>2</sup> Fr. 3878, 235.

<sup>3</sup> *Le Bourgeois*, p. 82. *Cronique*, p. 28. Du Chesne, p. 378.

<sup>4</sup> Du Chesne dit à tort qu'aux 50 hommes de sa compagnie il en ajouta 40 pris à Boisy. La Rochepot n'avait pas une compagnie de 90 hommes. Il s'agit ici, non d'un supplément, mais d'un complément d'effectif. Plus tard, le Roi l'autorisa à augmenter son effectif jusqu'au nombre de 80 lances (fr. 3068, 13).

<sup>5</sup> Lettres patentes de Blois, 8 avril 1520 (Du Chesne, p. 379. *Preuves*, p. 270).

Aumônier lui-même recourut à lui pour obtenir l'évêché de Condom<sup>1</sup>. Quand on postulait une grâce du Roi, il importait de le circonvenir par toutes les issues, car souvent ce n'était qu'en bonnes paroles qu'il pouvait payer ses innombrables quémandeurs.

La guerre n'éclata pas encore. La lutte entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup> devait être si grave que les deux rivaux l'ajournaient par des négociations. Ils semblaient craindre l'explosion de la crise et vouloir en retarder les effets. Les conférences des ministres furent suivies des entrevues des rois. La Rochepot accompagna son maître au camp du Drap d'Or (juin 1520). Il put se distinguer dans les jeux chevaleresques qui illustrèrent cette rencontre et n'en firent qu'une représentation de gala<sup>2</sup>. L'Empereur, en effet, vit le roi d'Angleterre avant et après l'entrevue, et l'empêcha de s'allier à la France. Puis, comme Henri VIII s'inquiétait des fortifications que François I<sup>er</sup> élevait à Ardres, ce prince lui envoya, à Calais, La Rochepot avec l'ambassadeur La Bastie, chargé de promettre la cessation des travaux. Le 14 juillet, le jeune gentilhomme, qui avait été fort amicalement reçu par Henri VIII, fut rappelé à Paris<sup>3</sup>. En récompense de sa mission, il reçut du Roi l'office de garde de la forêt de Hallate, au nord de Chantilly, et il resta auprès de son maître jusqu'au moment de la guerre.

Deux maisons princières, alliées à la Cour de France, celle de La Marck au nord et celle d'Albret au sud, engagèrent le Roi dans la lutte avec l'Empereur. Ce souverain, ayant à se venger de l'insolence de Robert de La Marck, seigneur de Sédan et de Bouillon, lança sur lui les bandes du comte de Nassau et du capitaine Franz de Sickingen.

<sup>1</sup> Mai 1520. Louise de Savoie, *Journal*, p. 91.

<sup>2</sup> Des Ormeaux, t. II, p. 16.

<sup>3</sup> Cf. La Bastie (Ol. de La Vernade) au Roi, Calais, 6 juillet (Du Puy, 263, 85). — Montmorency au Roi, Calais, 12 juillet. — Montmorency et La Bastie au Roi, Calais, 15 juillet (Du Puy, 263, 83). — Le Roi à La Rochepot, 14 juillet (fr. 3032, 92). — Cf. Fleuranges, p. 72, et tr. 3878, 238.

Or les places de M. de Sedan confinaient au royaume. François I<sup>e</sup> se vit menacé par l'invasion des États de son voisin, qu'il avait pris d'ailleurs sous sa protection<sup>1</sup>. Bien que la guerre entre les rois ne fût pas déclarée, il jugea bon de faire inspecter les frontières et de veiller à la sûreté de la Champagne. Il chargea de ce soin son beau-frère d'Alençon, qu'il fit assister du maréchal de Châtillon et d'autres capitaines, parmi lesquels La Rochepot (juin 1521). Ce dernier, courant d'un point à un autre, alla s'informer de la situation de ses amis de La Marck, à Sedan, puis il vint faire son rapport au Roi, à Dijon<sup>2</sup>. Après quoi, il visita Mouson et Mézières. Ces places lui parurent « en estat de défense si bien que ceux qui voudroyent entreprendre de les assaillir y pourroient plus recevoir honte qu'acquérir honneur<sup>3</sup> ».

Mouson cependant n'était pas aussi fortifié que le disait La Rochepot. Le jeune capitaine fut même chargé d'y jeter un renfort de trente hommes d'armes. Le 16 août au matin, il exécuta cet ordre, en se faisant appuyer de trois cents lances. « Ce qui a esté fait, disait-il, à la veue du guect des Bourguignons qui ont veu le demeurant de nostre gendarmerye en bataille<sup>4</sup>. » Ensuite il se retira au lieu dit du Chesne, d'où il pouvait surveiller le pays et avertir le duc d'Alençon des démarches de l'ennemi. Bientôt, en effet, les capitaines allemands ayant réduit les États de Sedan, marchèrent sur Mouson, dont ils entreprirent le siège, le 27 août 1521. A partir de ce jour, et malgré les conférences que le cardinal d'York (Wolsey) présidait à Calais pour conserver la paix, les hostilités entre l'Empe-

<sup>1</sup> Accord du 14 février 1521 (Bibl. nat., Clairambault, t. 318, fo 5251).

<sup>2</sup> La Rochepot à M. d'Alluie, 9 juin (fr. 2933, 119). Cf. Ms. Conrart, 5416, 712; *Journal* du secrétaire de Du Prat, fr. 17523, 504; Clair. 318, 5339 et 5377.

<sup>3</sup> La Rochepot au trésorier Robertel, Sr d'Alluie, 10 et 14 juillet (fr. 2933, 94 et 88). Cf. le même au bailli Robertel, 6 juillet (fr. 2933, 57); au Roi, 13 août (fr. 2975, 7); Clair. 319, 5897 et 6249.

<sup>4</sup> La Rochepot au maréchal de Châtillon, 16 août (fr. 2975, 78). Cf. le même à Mgr (le duc d'Alençon) (*ibid.*, 77).

reur et le Roi furent effectivement engagées. La Rochepot se hâta de prévenir M. d'Alençon. « Monseigneur, lui mandait-il, il nous semble qu'il est temps que le Roy se face fort de ce costé, puisque c'est à bon escient. Car vous entendez que, s'ilz prennent Mouson, ce ne sera pas sans marcher plus avant et en pourront bien prendre d'autres<sup>1</sup>. » Mais il ne réussit pas lui-même à introduire dans la place deux canonniers envoyés par le duc. Deux fois aussi, il voulut donner la chasse aux coureurs ennemis; deux fois, il les manqua. Mouson se rendit le 29 août.

Une guerre sérieuse commençait. La Rochepot, apprenant par ses espions et par ses prisonniers que le comte de Nassau passait la Meuse, conduisit ses trois cents hommes d'armes au camp français, formé à Attigny. Dans un conseil présidé par le duc d'Alençon, on décida de défendre Mézières menacé par l'ennemi. Les capitaines Bayart et Montmoreau se jetèrent dans la place avec deux cents hommes d'armes et deux mille hommes de pied périgourdins<sup>2</sup>. Anne de Montmorency, qui désirait « donner à cognoistre à son maistre l'envie qu'il avoit de luy faire service », les suivit avec de jeunes gentilshommes « qui de leur gré l'accompagnèrent<sup>3</sup> ». Parmi eux, on distinguait M. du Refuge, dit l'écuyer Boucal, et Claude d'Annebaud, dont ce siège fut « le premier commencement d'honneur<sup>4</sup> ».

L'ennemi ne se fit pas attendre. Comme, au lendemain de son arrivée, La Rochepot, qui partageait le commandement avec Bayart, faisait le tour extérieur des fortifications, il faillit être enlevé par les coureurs impériaux. En effet, le

<sup>1</sup> La Rochepot à Mgr (d'Alençon), 23 août (fr. 2931, 75). Cf. le même au même (fr. 2931, 92). — Ms. Conrart, 5416, 712-713; le secrétaire de Du Prat (Du Puy, 600, 442); le *Loyal Serviteur*, 445; Du Bellay, 139.

<sup>2</sup> Ms. Conrart, 5416, 713. Du Puy, 600, 442 v°.

<sup>3</sup> Du Bellay, 140.

<sup>4</sup> Brantôme, III, 205. Le *Loyal Serviteur*, 394. Varillas ne parle pas de La Rochepot à Mézières.

vendredi 30 août, à midi, on vit s'avancer à un jet d'arc « quinze ou seize enseignes de MM. les Bourguignons <sup>1</sup> ». La ville fut assiégée des deux côtés. Sickingen se plaça au sud de la Meuse, du côté de France; Nassau, à l'est de Mézières et à l'entrée de la presqu'île que forme le coude de la Meuse, et dont la ville ferme l'entrée. Mais ils ne parvinrent pas à couper les communications de Mézières avec le duc d'Alençon et le maréchal de Châtillon. Bayart et La Rochepot purent mettre ces capitaines au courant de tout ce qui se passait.

Après une sommation inutile du comte de Nassau, la canonnade commença (31 août 1521) <sup>2</sup>. En moins de quatre jours, il fut tiré plus de 5,000 coups d'artillerie. A ce moment, l'artillerie était en progrès. Les assiégeants « tiroient boulets ronds de fer qui, tombant en terre, un quart d'heure après se despartoient gettants plusieurs deds de fer ». Ils lançaient aussi de grandes flammes sur les maisons. Les assiégés, pour s'en défendre, s'approvisionnaient d'eau dans les *solliers* (greniers). A l'intérieur, ils avaient renforcé leurs remparts, près desquels étaient préparés des feux artificiels, des chaudières pleines d'huile et de poix, et des crocs pour prendre les ennemis. Ils disposèrent enfin des chausse-trapes dans les fossés. Bientôt Nassau manqua de poudre. Tandis qu'il en faisait chercher, l'armée royale avança sur Réthel, et les assiégés firent d'heureuses sorties. Bayart et La Rochepot écrivirent alors au maréchal de Châtillon : « Au surplus, Monsieur, quant à ce que nous mandez si nous pourrions tenir jusque vers l'affin de ceste sepmaine, nous ne vous y mectrons point de terme, mais vous supplions croire que ce sera tant que nostre honneur et noz vies se pourront estandre pour le service du maistre <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Soldats des Pays-Bas. — Bayart et La Rochepot au duc d'Alençon, Mézières, vendredi, fr. 2968, 41. — Cf. Ms. Conrart, 5416, 714.

<sup>2</sup> *Le Loyal Serviteur*, 396. Riencourt, *Abrégé de l'histoire de France* (Paris, 1695) IV, 266.

<sup>3</sup> Fr. 2962, 18. Cette lettre est datée de mardi, 10 heures de nuit. M. Roman,

Mais la poudre revint au camp des Impériaux avec trois doubles canons qui tiraient des boulets de quatre-vingts livres. Un pan de la muraille et la tour dite Tour Jolie furent mis à bas. La « batterie » devint de plus en plus terrible. A ce moment, quelques Périgourdiens ayant déserté, on demanda au Roi du renfort. Lorges (Montgomery) entra adroitement dans la place avec mille hommes de pied et des provisions. Maubuisson, gentilhomme de la maison de Montmorency, qui avait été chercher ce renfort, portait aussi les lettres de son maître pour la Cour. La Rochepot avait la correspondance la plus affectueuse avec le duc d'Alençon et avec le Grand Maître, qui le traitaient tous deux de « frère », avec la Trémoille, qui l'appelait son « filz et amy », enfin avec le riche et habile secrétaire des finances, Villeroy (de Neufville). Le Roi lui écrivait pendant le siège : « Non seulement je suis content de vous, mais vous pouvez estre seurs que j'en feray telle démonstracion que tout le monde le cognoistra<sup>1</sup>. »

Cependant le siège continuait. Les temps chevaleresques n'étaient pas si éloignés qu'il n'y eût, au milieu des actions militaires les plus graves, des échanges de défis personnels et des joutes de tournoi. C'est ainsi que La Rochepot courut une lance avec son parent, le comte d'Egmont. On était plein de courtoisie. Lorges, pour prouver que l'on ne manquait de rien à Mézières, envoya du vin à un ami du camp impérial. Les Bourguignons, désespérant de prendre la ville par la famine, tentèrent un assaut. Ils furent repoussés. Alors Sickingen, menacé par l'approche de l'armée royale et croyant, sur un faux rapport rédigé par ses ennemis et transmis par leurs soins, que le comte de Nassau l'avait placé de

qui la reproduit dans son *Loyal Serviteur*, date cette lettre du mardi 3 septembre (p. 448. n.). Elle doit être du mardi 10 ou du mardi 17. — Cf. Ms. Conrart, 5416, 715, et Ms. Du Puy, 600, 449 v<sup>o</sup>.

<sup>1</sup> A La Rochepot, le Roi (fr. 3032, 7); M. d'Alençon (fr. 3068, 69); le Grand Maître (Clair. 321, 6947); Villeroy (fr. 3046, 49), 25 et 26 septembre. Cf. Cellini, *Mémoires*, p. 388.

l'autre côté de la Meuse pour l'exposer aux premiers coups, passa l'eau et fit mine d'en venir aux mains avec son collègue. Bayart les mit d'accord en faisant tirer sur tous les deux, à la fois et, le 27 septembre, ils levèrent le siège<sup>1</sup>.

Les défenseurs de Mézières, en tenant pendant un mois malgré la disette et la dyssenterie, permirent au Roi de concentrer ses forces. Aussi furent-ils l'objet de l'estime générale. François I<sup>er</sup>, cependant, ne sembla pas d'abord s'occuper beaucoup de La Rochepot. Ce dernier se plaignait d'être oublié à Mézières. « Car de m'y tenir icy, écrivait-il, en un lieu où la famyne et la mortalité sont, et ne luy pouvoir faire service (au Roi), il m'ennuye merueilleusement; et vous assure que la ville est aussi bien affamée comme si le siège y estoit<sup>2</sup> ». Mais le Roi ne tarda pas à l'employer dans la courte campagne qu'il faisait sur l'Escaut, afin de secourir Tournay, assiégé par l'Empereur dès l'ouverture des hostilités<sup>3</sup>.

Rien ne semblait s'opposer à la marche de François I<sup>er</sup>. Bayart et La Rochepot, l'ayant rejoint, assurèrent le passage de l'Escaut en traversant les premiers cette rivière, dont ils écartèrent les cavaliers ennemis. Mais l'Empereur se retira dans Valenciennes, sans être inquiété par le Roi, qui aurait pu le surprendre. Marchant toujours au nord, François I<sup>er</sup> voulait franchir la Scarpe à Marchiennes, quand La Rochepot, envoyé en reconnaissance, rapporta que la crue de la rivière, grossie par les pluies, empêchait le passage. Alors le Roi se retira à Amiens, où il licencia l'armée, sauf le corps de Bourbon, qui alla prendre Hesdin. En revanche, l'Empereur s'empara de Tournay. A ce moment aussi, Lautrec perdit la ville de Milan, qui était restée six ans sous la

<sup>1</sup> A La Rochepot, La Trémoille (fr. 3068, 77). Cf. Clair. 321, 6975. *Le Loyal Serviteur*, 402; Champier (Cimber et Danjou, II), 162; Du Bellay, 141; Ms. Conrart, 5416, 716; Mézeray, 701.

<sup>2</sup> La Rochepot à M. d'Alluie (fr. 2963, 23).

<sup>3</sup> *Cronique*, p. 32. Brantôme, t. II, p. 390-391. Ronsard, *Temple de Mgr le Connestable* (œuvres, éd. 1623, t. II, p. 1579, col. 1). Marguerite, *Lettres*, t. I, p. 148.

domination française. Aussitôt le Roi fit occuper Gênes par Bayart et « ordonna le bastard de Savoie, grand maistre de France, le maréchal de Chabannes, le sieur Galeas de San Severin, son grand escuyer, et le sieur de Montmorency (La Rochepot) pour aller en Suisse faire levée de 16,000 hommes de pied, pour conduire au duché de Milan au secours du sieur de Lautrec<sup>1</sup> ».

Muni de lettres de recommandation du bâtard de Savoie pour les magistrats suisses, et accompagné d'ailleurs par le capitaine bernois Jean de Diesbach, La Rochepot partit, avant ses collègues, au commencement de décembre 1521. Le 12, étant à Mâcon, il apprit la mort du pape Léon X, arrivée le 4<sup>er</sup>. « Ces nouvelles, écrivait-il à M. de La Trémoille, en mon advis, ne vous ennuyeron point, lesquelles me semblent estre meilleures que pour ceste heure eussent pu advenir pour l'honneur et advantaige de nostre maistre. » Léon X ne méritait pas d'autre oraison funèbre de la part d'un bon serviteur du Roi, car, au mois d'avril, il s'était allié à Charles-Quint. Sa mort semblait devoir faciliter la mission de Montmorency, pour laquelle d'ailleurs il n'avait qu'à se conformer au traité d'alliance conclu, le 5 mai 1521, entre le roi de France et les Ligues<sup>2</sup>.

Le 19 décembre, arrivé à Fribourg, il déclara aux « seigneurs du diet lieu... le voloir et intencion du Roy ». Le lendemain au soir, il était à Berne, et, le 21 au matin, il se présentait devant « Messieurs de ceste ville ». Il les trouva « en si bonne volonté pour le service du Roy que possible ne seroit de plus<sup>3</sup> ». Si l'argent venait à temps, il ne doutait pas de faire marcher les Suisses au duché de Milan, « là où, disait-il, ils sont délibérez d'aller, non seulement

<sup>1</sup> Du Bellay, 146; Guicciardini (trad. française), II, 562. Cf. Ms. Conrart, 5416, 718; Du Puy, 600, 450-500; fr. 2962, 23.

<sup>2</sup> La Rochepot à La Trémoille, 12 décembre (fr. 3060, 112). Cf. le bâtard aux magistrats suisses (fr. 2987, 63, 71, 75). — *Abschiede*, IV, 1491. — Zurbauben, IV, 133. — Segesser, *Pfyffer*, I, 66. — Des Ormeaux, II, 24. — D'Auvigny, II, 248.

<sup>3</sup> Des Ormeaux dit, sans raison, le contraire.

les hommes, mais y mener jusques à leurs femmes et enfans, si besoing est, pour le service du dict seigneur ». Le jeune négociateur pressa le Grand Maître d'apporter l'argent, « car, ajoutait-il, ce qui se fait de ceste heure pour ung escu, ne sera pas d'icy à quinze jours pour deux <sup>1</sup> ». On tint bon compte de ses avis, car on faisait dépendre de sa mission le succès des armes du Roi en Italie. Les Suisses une fois levés, on ne doutait pas que Milan ne se rendît. Les amis de La Rochepot à la Cour, et surtout son père, qui, souffrant d'une paralysie aux mains, restait à Saint-Germain en Laye, lui prodiguaient les encouragements. François I<sup>er</sup> lui envoyait « ses recommandations en fort bon visaige », il le traitait d' « homme de bien », de « gentil compaignon », et souhaitait d'être bientôt avec lui. Madame lui écrivait avec familiarité. Dans une lettre destinée sans doute à passer sous les yeux de la Diète, elle lui annonça la création du nouveau pape, Adrien VI. Le nouvel élu, disait la mère du Roi, « est tel et tant à la dévotion du Roy catholique que le dict Catholique se peult dire Pape luy-mesme ». La seule ressource des Liges était donc de s'unir fortement à la France. La princesse comptait sur La Rochepot pour atteindre ce but <sup>2</sup>.

La confiance que la Cour avait en lui ne fut pas trompée. Malgré l'opposition de Zurich et grâce à l'appui de Lucerne, où La Rochepot fut rejoint par toute l'ambassade, on obtint l'envoi des seize mille hommes (18 janvier 1522). « Tous les douze quentons des Liges, écrivit La Rochepot à La Trémoille, et leurs alliez comprins en l'alliance, se sont tous unys et accordez de bailler leurs gens pour le secours du Roy et recouvrement de sa duché de Milan, là où, dedans ung jour ou deux, commenceront à marcher pour passer la montaigne. De sorte que, au plaisir de Dieu, l'Estat du Roy

<sup>1</sup> La Rochepot à Robertet, 21 décembre (fr. 2975, 79).

<sup>2</sup> A La Rochepot, Madame (fr. 2932, 19) ; le grand maître de l'Artillerie (fr. 3049, 51) ; M. de Montmorency (fr. 4051, 4) ; Villeroy (fr. 3008, 78), janvier et février 1522.

y sera bientôt recouvert. Mais y coustera tant que c'est une merveilleuse chose de l'argent qui se despendra. Car ces gens demandent tant de payes et sont si desraisonnables qu'il est presque impossible de les pouvoir contanter pour l'avarice qui est en eulx <sup>1</sup>. » Cependant, il importait de les satisfaire, ajoutait Anne de Montmorency, qui se félicitait de paraître sous peu en Italie avec de belles bandes. En effet, le 6 février, le bâtard de Savoie, qui avait rapidement traversé le pays des Lignes, recueillait, à Bellinzona, les Suisses que La Rochepot lui envoyait de l'autre côté du Gothard.

Au commencement de mars, Lautrec les rallia tous à Vimercate. Après avoir poussé une pointe sur Milan, le lieutenant général du Roi reconnut l'impossibilité de prendre la place, défendue par Prospero Colonna. Il alla s'établir sur la route de Milan à Pavie, pour empêcher le passage du renfort qu'amenait à Colonna François Sforza, duc de Bari, le frère et le successeur du duc de Milan, Maximilien, détrôné en 1515. Il fixa son quartier général à la Casina, maison de campagne des Trivulcio, où il resta pendant près de six semaines<sup>2</sup>. La Rochepot s'employait aux escarmouches. Un jour, dans une reconnaissance hardie, où il n'avait avec lui que vingt hommes d'armes, il allait être pris par l'ennemi, quand son collègue, l'écuyer Boucal, survenant à propos, parvint à le dégager. Une autre fois, comme il allait rompre des moulins en compagnie de Boucal, cet écuyer, qui menait les coureurs, attaqua témérairement un gros d'ennemis, qui le rejeta sur La Rochepot. Celui-ci, le voyant fuir vers lui sur la grand'route, posta des arquebusiers aux deux côtés du chemin, et, quand Boucal toujours courant eut passé, il prit par un double feu de flanc les hommes d'armes qui le poursuivaient. Il les défit et

<sup>1</sup> Fr. 2971, 12 (28 janvier). Cf. La Rochepot au grand maître de l'Artillerie, 28 janvier (fr. 3049, 51). *Abschiede*, I, 156, 163, 164, 181. Guicciardini, II, 586. Zurlauben, IV, 144.

<sup>2</sup> Fr. 5182, 8. Brantôme appelle à tort cet endroit Cassano, et M. Mignet, Gagliano.

emmena des prisonniers importants. Il avait sauvé son ami et s'était ainsi acquitté de la dette qu'il avait peu avant contractée envers lui<sup>1</sup>.

Malgré quelques succès, Lautrec avait demandé des secours. Le Roi annonça l'arrivée d'un renfort sous les ordres du maréchal de Foix (Lescun), du capitaine Bayart et du comte Pedro Navarro, le plus habile ingénieur du temps. Partis de Gênes, ces capitaines remontèrent vers la Lomelline, pays compris dans l'angle formé par le confluent du Pò et du Tessin, à l'ouest de cette rivière. Pour leur tendre la main, Lautrec envoya au-devant d'eux quelques milliers de Suisses sous La Rochepot, qui avait « pris peyne de se conformer à leurs mœurs et vivre en compaignon avecq eux ». Il le fit appuyer d'un millier d'Italiens, commandés par le seigneur Frédéric de Bozzolo (Gonzaga), de près de trois cents hommes d'armes avec l'écuyer Boucal, enfin de quatre pièces d'artillerie légère<sup>2</sup>.

Pendant que ce petit corps d'armée passait le Tessin, le marquis de Mantoue, sortant de Pavie, crut surprendre La Rochepot, qui n'avait pas encore rallié ses hommes d'armes. Mais, ceux-ci survenant, les Impériaux lâchèrent pied, et l'on put sans encombre marcher sur Novare.

La ville de Novare était occupée par une garnison impériale, sous les ordres du comte Philippe Torniello, de qui l'on disait mille cruautés. Comptant sur l'appui qui lui viendrait du château, gardé par les Français, Montmorency commença bravement le siège. Ses quatre pièces d'artillerie de campagne, dont l'effet fut augmenté par le feu de deux canons pris au château, battirent la ville en brèche. « Boucal usa de très-grande diligence, mais, pour n'en-

<sup>1</sup> Ms. Conrart, 5416, 722-726 (l'auteur a pris part à la campagne). Du Bellay, 158 (reproduit cet auteur). Brantôme, III, 235 (reproduit Du Bellay). Guicciardini, II, 591. Cf. Villeroy à La Rochepot, 11 mars (fr. 3046, 30).

<sup>2</sup> Comme chef de l'expédition, Guicciardini, copié par Paradin, ne mentionne que Bozzolo (II, 591) ; l'auteur du Ms. Conrart, copié par Du Bellay, ne cite que La Rochepot. Ferron les nomme tous deux et a raison (*De rebus gestis*, éd. 1550, f° 130). Cf. Zurloben, IV, 146 ; fr. 5182, 8 v°.

tendre la force de la poudre, mist deux charges à un fauconneau qui creva et, d'un esclat luy rompist la jambe, dont il mourust bientost après<sup>1</sup>. » Quant à La Rochepot, il enjoignit aux Suisses de profiter d'une brèche pour entrer dans la place. Les Suisses refusèrent. « Montmorency eust tel déplaisir de ouïr ce langage que les larmes lui en tomboient des yeux<sup>2</sup>. » Rare exemple de sensibilité chez lui! Alors, il commanda à ses hommes d'armes de mettre pied à terre, et, après leur avoir fait poser leurs grosses pièces, il monta à l'assaut. L'ennemi se retranchait derrière les barricades élevées dans les rues. On devait les tourner en passant à travers les maisons que l'on abattait les unes après les autres. Les Suisses entrèrent à leur tour, et leur arrivée fut le signal du massacre. 4,500 ennemis furent tués. Anne de Montmorency s'en réjouit; il inaugurait à Novare les actes de cruauté militaire qu'on lui a souvent reprochés. Torniello fut pris et presque seul épargné<sup>3</sup>.

Lautrec, qu'étonna ce rapide succès, rappela près de lui La Rochepot, en lui enjoignant toutefois de compléter sa campagne par la prise de Vigevano. Le jeune capitaine, après être resté deux jours à Novare, dont il avait été nommé gouverneur, rejoignit, le 2 avril, devant Vigevano, le maréchal de Foix qui était déjà arrivé de Gênes. A peine parut-il que la ville se rendit. Le château se fit battre, « mais, peu après, se misrent ceux dedans, leurs bagues saulves, entre ses mains ». Après quoi, les vainqueurs gagnèrent le camp de Lautrec. Mais, tandis que le lieutenant général du Roi avait l'attention tournée du côté de Novare, le duc François Sforza opérait sa jonction, à Landriano, avec Prospero Colonna et entra à Milan (4 avril 1522)<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Ms. Conrart, 5416, 728.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Du Bellay, 159, 160. Cf. Strickler, *Actensammlung der Reformationszeit* Zurich, 1878), t. 1, 137 à 168, surtout 131-152.

<sup>4</sup> Ms. Conrart, 5416, 731. Du Bellay, 160. Guicciardini (II, 591) attribue le

Il ne fallut pas moins que les exploits d'Anne de Montmorency pour compenser cet échec et relever le prestige des armes françaises. La gloire acquise par le jeune capitaine à la défense de Mézières s'accrut encore par la prise de Novare, qui provoqua en France un grand enthousiasme. Le peuple de Paris, en l'apprenant, fut en fête. La Cour combla La Rochepot de félicitations. Madame lui écrivit : « Vous assure bien qu'il n'y aura point de faulte que vostre voyaige ne soit bon pour vous et de repputation telle que voz amis en ont et auront joye et plaisir. » On semblait lui promettre déjà l'office de maréchal de France. La prise de Novare et de Vigevano, en effet, pacifiait le pays et assurait les communications entre la France et l'armée royale de Lombardie<sup>1</sup>.

Quand Lautrec eut réuni ses forces, il entreprit, comme dernière opération, le siège de Pavie, défendue par le seul marquis de Mantoue. Mais Colonna, survenant, le fit déloger de devant la place. Lautrec remonta jusqu'à Monza pour couper les vivres aux Impériaux et en recevoir lui-même de Suisse ou de Venise. Mais les Suisses, découragés de faire sans argent une campagne sans résultat, demandèrent à rentrer chez eux ou à se battre. A ce moment, l'ennemi était fortement retranché à la ferme de la Bicocca, à trois milles de Milan. Lautrec et La Rochepot, jugeant la position inattaquable, s'efforcèrent de faire patienter les Suisses. Mais ceux-ci ne voulurent rien entendre. On dut leur promettre la bataille pour le jour de la Quasimodo (27 avril). Lautrec prit aussitôt ses mesures. A la tête de la cavalerie, le maréchal de Foix reçut l'ordre d'attaquer la position de flanc; les Suisses, sous La Rochepot, devaient marcher droit

succès de Novare à Bozzolo; les historiens français, à La Rochepot. Ferron (150). A La Rochepot, Lautrec (fr. 2993, 111 et 73); le maréchal de Foix (fr. 2993, 57; 2979, 59); le bâtarde (fr. 2979, 117). Cf. fr. 3927, 25; 2979, 117.

<sup>1</sup> A La Rochepot, Bonnivet (fr. 3028, 14); Villeroy (fr. 3038, 80); le Roi (fr. 3095, 4; 3032, 55); Madame (fr. 2981, 34); M. de Montmorency (fr. 4051, 40). Cf. *le Bourgeois de Paris* (135, 136). Lesconvel dit que Montmorency força le pas de Lomelline (sic).

aux retranchements. Lautrec restait immobile, gardant le commandement de la *bataille* (soit corps de bataille). Les Vénitiens formaient l'arrière-garde<sup>1</sup>.

A peine le comte Pedro Navarro, envoyé en avant, a-t-il reconnu les abords de la place que les Suisses s'ébranlent et s'avancent, droit devant eux, vers les retranchements défendus par les lansquenets du célèbre capitaine Georges de Frondsberg. Une forte canonnade les accueille, mais ils atteignent un repli de terrain qui les protège du feu de l'ennemi. La Rocheport les arrête et leur dit : « Messieurs et compagnons, vous êtes au couvert de l'artillerie. Vos ennemis sont icy devant fortifiez. Je vous prie, attendez quelque peu et laissez faire nos canonniers qui les contraindront ou d'abandonner le fort ou de vous chercher à leur désavantage. » A quoi répondit un secrétaire de Hurie pour tous les autres : « Montmorency, nous n'avons accoustumé d'attendre nos ennemis, mais, où les voyons, marchons droit à eux pour les combattre, et nous seroit reproche et honte de faire autrement. Sy vous avez peur, demeurez, car sommes délibérez passer outre. — Et moy aussy, dict Montmorency<sup>2</sup>. » Le gentilhomme français et les montagnards suisses sont égaux par la vaillance. On sort du vallon ; La Rocheport, la pique à la main, marchait en tête. Le jeune Monluc, qui a consigné ce souvenir dans ses *Commentaires*, se tenait près de lui. Bientôt une volée d'artillerie emporte des centaines de Suisses. Les Suisses avancent toujours et arrivent par bonds au pied des retranchements qui étaient plus élevés qu'ils ne pensaient d'abord. A ce

<sup>1</sup> D'Auigny prétend que La Rocheport conseilla à Lautrec de laisser partir les Suisses et de cantonner les autres troupes dans les places (200). Saint Alban copie ce passage (31); Beaumont transcrit à son tour Saint-Alban, s'arrête à la page 28 de cet auteur et saute jusqu'à la seconde ambassade de Montmorency en Suisse en 1523 (p. 39). Cf. Monluc, III, 128; Paradin, 15. Varillas ne cite pas Montmorency à la Bicoque (221). — Hottinguer (continuation de J. de Muller) traduit par Vuillemin (1840), X, 52-59. Ranke, *Deutsche Geschichte*, II, 222, etc.

<sup>2</sup> Ms. Conrarl, 5416, 735.

moment, ils ont perdu un millier de leurs frères. Du haut des remparts, l'ennemi nourrit son feu d'arquebuserie. Les Suisses ne s'efforcent pas moins d'escalader l'escarpe. Tout à coup, une mousqueterie meurtrière les atteint de flanc. C'est le marquis de Pescara qui a caché ses Espagnols dans les blés, de manière à prendre en écharpe les assaillants. Il se fait parmi ceux-ci un massacre affreux. L'état-major de La Rochepot est décimé. Le jeune capitaine voit tomber à ses côtés les commandants suisses Albert de Stein et Arnold de Winkelried, ainsi que le comte de Montfort, fils de son beau-frère de Laval. Lui-même, il reçoit deux coups d'arquebuse. On parvient à l'emporter. Averti du désastre, le maréchal de Foix sort du camp ennemi, où il avait pénétré, et protège la retraite. Lautrec veut renouveler l'attaque; les Suisses refusent. On se retire à Monza; à Trezzo, les Suisses quittent Lautrec, qui retourne peu après en France, en laissant le maréchal de Foix, son frère, à Crémone<sup>1</sup>.

A peine remis de ses blessures, La Rochepot fut envoyé à la Seigneurie de Venise et au duc de Ferrare, pour leur ôter la mauvaise impression que les défaites des Français produisaient en Italie. Il avait l'ordre d'annoncer l'arrivée prochaine du Roi<sup>2</sup>. Mais, comme il se rendait à Venise, il apprit que le maréchal de Foix avait capitulé. La Rochepot le blâma vivement. Selon lui, « la ville de Crémone auroit été rendue légèrement et au grand dommage du Roy par ses ennemis<sup>3</sup> ». La capitulation de cette place, en effet, suivie de celle de Gênes et de la déclaration de guerre du roi d'Angleterre (mai 1522), fut un fâcheux prélude pour la mission de La Rochepot. Il lui était dès lors difficile d'empêcher Venise

<sup>1</sup> Ms. Conrart, 736; Guicciardini, 595; Du Bellay, 163; Monluc, I, 45; Brantôme, II, 333. Le Roi à M. de Lautrec, au Grand Maître et au maréchal de Chabannes, 6 et 7 mai (fr. 3079, 49, et fr. 3038, 26). Cf. Zurloben, IV, 149-156. *Absch.* IV, 188.

<sup>2</sup> Ms. Conrart, 5416, 738. Du Bellay, 163. Du Chesne, 377. A La Rochepot, l'Amiral, le Grand Maître, Lautrec, François de Montmorency (mai 1522) (fr. 3028, 32; 3027, 51; 2987, 17 et 19; 2993, 33).

<sup>3</sup> Ms. Conrart, 739.

de conclure avec les ennemis d'un roi qui ne possédait plus rien en Italie<sup>1</sup>.

D'ailleurs, François I<sup>er</sup> ne tarda pas à rappeler de Venise son envoyé extraordinaire. La Rochepot partit à la fin du mois de juillet, et, pour échapper aux embûches des Impériaux en Lombardie, il passa par le pays des Grisons et des Suisses, où il ne comptait que des amis<sup>2</sup>.

Il n'était pas encore revenu à la Cour quand le Roi lui donna sa récompense. Le 6 août 1522, Anne de Montmorency reçut l'office de maréchal de France, rendu vacant par la mort de son beau-frère de Châtillon, et, peu après, il hérita de lui le collier de chevalier de Saint-Michel. La prise de Novare lui valait ces dignités, qui lui ouvrirent les portes du Conseil du Roi<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Guicciardini, II, 597; Gaillard, II, 9.

<sup>2</sup> A La Rochepot, le Roi, l'Amiral, le Grand Maître, juillet (fr. 3049, 1; 3032, 76; 3027, 67; 3012, 65; 3027, 77; 3049, 59). Cf. Ms. Conrart, 5416, 739, et fr. 2986, 52.

<sup>3</sup> Cf. fr. 3058, 5, et 4051, 75. Du Bellay, 166. Brantôme, III, 187. Du Chesne, 379. Preuves, 271. *Art de vérifier*, II, 653. M. de Lescure dit à tort que Montmorency succéda comme maréchal à Trivulcio, en 1521 (*François I<sup>er</sup>*, p. 136).

ANNE DE MONTMORENCY, MARÉCHAL DE FRANCE.

(6 AOÛT 1522 — 23 MARS 1526.)

Les nouvelles dignités d'Anne de Montmorency faisaient de lui un grand personnage. A cette époque, en effet, le nombre des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel ne dépassait pas trente-six, ni celui des maréchaux cinq. Aussi cette rapide élévation lui fit-elle des envieux dont les menées pouvaient l'inquiéter à son retour d'Italie.

Mais il comptait à la Cour de solides appuis, entre autres le Grand Maître (bâtard de Savoie), qui s'entremet auprès du Roi pour lui faire obtenir une somme de douze mille francs, destinée à payer ses dettes<sup>1</sup>. Elles provenaient autant de ses longs voyages en Italie que des grandes dépenses qu'il commençait à faire pour l'embellissement de ses résidences. Il avait, en effet, besoin d'un état de fortune proportionné à sa condition. Aussi M. de Montmorency, le père, voulut-il, de son vivant, résoudre les questions de succession qui pourraient un jour naître entre les deux fils qui lui restaient. Par l'acte du 19 septembre 1522, consenti par lui et passé à Poissy en présence des grands officiers de la Couronne, Anne et François de Montmorency établirent le partage des biens qui devaient leur revenir. A Anne, l'aîné, étaient réservés les trois quarts des domaines de Montmorency et d'Écouen, et la totalité de ceux

<sup>1</sup> Le bâtard au maréchal, 11 août (fr. 2987, 39), 24 septembre (fr. 2987, 59).

de Chantilly, de Damville, d'Offoy, de Chavercy, de Montépilloy, de Villiers près Creil; à François, le puîné, le quart des domaines de Montmorency et d'Écouen, avec les seigneuries de La Rochepot, de La Prune au Pot, de Châteauneuf, de Thoré, etc.<sup>1</sup>. Ainsi, tandis qu'Anne recueillait l'antique patrimoine de sa race, sis en France, son frère cadet était substitué surtout aux domaines de Bourgogne, qui provenaient de la succession de sa mère, héritière de la famille Pot. Dès lors, le nom de La Rochepot ne fut plus porté par Anne de Montmorency; il passa à François, son frère. Quant à Anne, il s'appela le maréchal de Montmorency. Les prélats et les gentilshommes avaient en général l'habitude, quand ils recevaient le chapeau de cardinal ou la *hachette* de maréchal, de renoncer aux titres de leurs diocèses et de leurs seigneuries pour reprendre leur nom de famille<sup>2</sup>.

Le maréchal venait à peine d'assurer sa position à la Cour, que le Roi l'envoya avec de la cavalerie au secours de MM. de Vendôme et de La Trémoille, attaqués par les Anglais sur la Somme. Ces capitaines confièrent à Montmorency la défense de Corbie, où il arriva le 30 septembre. Mais, à ce moment, il trouva dans la place le comte de Saint-Pol, qui venait en prendre le commandement. Ce prince l'avait, en effet, autrefois exercé. On s'interposa pour empêcher une querelle entre les deux personnages, et les choses passèrent « par gracieuseté ». Le prince garda le commandement honoraire; le maréchal, le commandement effectif<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Du Chesne, 380-381, Pr. 267, 271-274.

<sup>2</sup> On ignore d'abord si Anne de Montmorency se conformerait à l'usage général. Il existe des lettres adressées au maréchal de La Rochepot (fr. 3049, 11, et fr. 2987, 39). — Anne de Montmorency a toujours signé *A. de Montmorency* ou *Montmorency* tout court (de la première manière pour les quittances). Son frère a signé d'abord *F. de Montmorency*, puis *La Rochepot*. — Anne de Montmorency s'est appelé successivement : M. de La Rochepot (1510-1522), M. le maréchal de Montmorency (1522-1526), M. le Grand Maître (1526-1538), enfin M. le Connétable (1538-1567).

<sup>3</sup> Le Ms. Conrart, 5416, 740, ne parle pas de cette compétition entre Saint-Pol et Montmorency. Cf. Du Bellay, 168. Lettres adressées à Montmorency par le Roi,

Ce dernier pourvut donc aux communications avec les garnisons voisines, il mit en état de défense les passages de la Somme et il fortifia Corbie. Mais les Anglais, après avoir poussé une pointe jusqu'à Doullens, se retirèrent à Calais. Les pluies, qui inondaient les routes, et la dysenterie, qui se mit dans leurs rangs, les découragèrent d'attaquer Corbie. Le 18 octobre, Montmorency sortit de cette place pour les poursuivre <sup>1</sup>.

Après avoir tué près de deux cents cavaliers ennemis occupés à mettre le feu à un village, il pensait rentrer chez lui, quand il reçut l'ordre de présider au licenciement des troupes et d'asseoir les garnisons. Ce qui l'embarrassa le plus, ce fut la paye de la cavalerie. Les trésoriers des guerres la promettaient toujours, et ils l'envoyaient rarement au moment voulu. « MM. des finances, disait Bonnavet, font mestier et coustume de mentir. » Mais le Roi, craignant que les hommes d'armes ne se payassent eux-mêmes au détriment des paysans, voulait qu'ils reçussent leur solde « pour le soulagement du paovre peuple, lequel, disait-il, je désire estre soullagé de tout ce que possible sera ».

Montmorency s'en tira comme il put. Puis, après avoir été faire l'évaluation des travaux de fortification projetés aux villes frontières, il trouva encore le temps de s'emparer des places de Renty et de Fauquembergue sur l'Aa, et enfin de ravitailler le poste avancé de Théroouanne. Ce ne fut qu'après avoir accompli toute cette tâche qu'il revint à la Cour <sup>2</sup>.

27 septembre (fr. 3032, 70), 2 octobre (fr. 3058, 5), 3 octobre (fr. 2973, 3), 4 octobre (fr. 3058, 5); — l'Amiral, 29 septembre (fr. 3028, 70), 3 octobre (fr. 3019, 64); — Vendôme, 30 septembre (fr. 3052, 50), 1<sup>er</sup> octobre (fr. 3052, 36), *id.* (fr. 3006, 26); — La Trémoille, 30 septembre (fr. 3038, 78), 1<sup>er</sup> octobre (fr. 3007, 41); — Villeroy, 3 octobre (fr. 3046, 111); — Humières, 30 septembre (fr. 3007, 89).

<sup>1</sup> Au maréchal, le Roi, l'Amiral, MM. de Vendôme, de La Trémoille, d'Humières, de Brion, octobre (fr. 2973, 3; 3068, 1; 3027, 139 et 127; 3006, 20; 3010, 40; 2979, 76; 3039, 45 et 35; 3038, 54; 4050, 62; 3066, 175). Cf. Du Chesne, 263.

<sup>2</sup> Au maréchal, le Roi, l'Amiral, MM. de Vendôme, de La Trémoille et d'Au-

Pour témoigner au maréchal sa satisfaction, le Roi lui remit les biens confisqués des membres de la famille de Montmorency qui avaient passé au service de l'Empereur<sup>1</sup>. Anne entrait de plus en plus dans les bonnes grâces de François I<sup>er</sup>, de la mère et de la sœur de ce prince. Madame, qui le traitait toujours avec une amicale familiarité, lui écrivit, quand il devint maréchal : « *Mon cousin*, je sçay bien que vous trouverez ce nom estrange, mais si vous voulez que je vous appelle Montmorency, j'en suis contente<sup>2</sup>. » Les princes étrangers commençaient à faire cas de lui. Le duc de Savoie lui recommandait ses vassaux, entre autres le comte de Gruyère, qui était entré au service du Roi. Le grand maître de Rhodes, Philippe de Villiers-L'Isle-Adam, cousin de Montmorency, tâchait de l'intéresser au sort de la « Religion », chassée de son île après un siège glorieux. En France même, les plus grands personnages recherchaient son appui.

Parmi ses quémandeurs, figurent son « compaignon », le maréchal de Chabannes, et son protégé, Oudart du Biez, qu'il a fait sénéchal de Boulogne. Ses parents comptent sur lui pour faire fortune. Son frère de La Rochepot lui réclame une forte part dans la « dépouille » du feu lieutenant de la compagnie de Laval, dont le maréchal a déjà hérité la capitainerie de Saint-Malo. Plus modeste, son cousin d'Estouteville postule une place de lieutenant de château. Plus patriote, M. de La Trémoille lui demande de l'argent pour fortifier la Bourgogne. Enfin Bayart, en lui recommandant ses amis du Dauphiné, se déclare son « humble soudart et bien bon serviteur », et il lui écrit : « Je suis aussi fidelle pour la case de Montmorency que vous-mêmes<sup>3</sup>. »

bigny, octobre (fr. 3021, 78; 3032, 4; 3021, 84; 3095, 1; 3028, 73, 61 et 64; 3052, 39, 38 et 41; 2915, 109; 3047, 155). Ms. Cenrart, 5416, 740.

<sup>1</sup> 20 octobre 1522. Gaillard, I, 457.

<sup>2</sup> Fr. 2997, 34. Cf. Madame la Duchesse au maréchal (Gémin, I, 256).

<sup>3</sup> Lettres adressées au maréchal par le duc de Savoie, 19 septembre

L'astre de Montmorency éclipsait déjà l'éclat de ses rivaux. Le Roi avait peine à se séparer de lui. Au mois de février 1523, il l'emmena en Normandie, où il se proposait d'inspecter la défense des côtes, les fortifications de Cherbourg et la flotte de Dieppe. Mais d'autres personnages se chargèrent de toute la tâche. Le maréchal n'eut qu'à tenir compagnie à son maître. Il devait correspondre journellement avec la Reine et avec les ministres, restés à Saint-Germain, qui le mettaient au courant des affaires. Fontarbie, qui, après la campagne, d'abord heureuse, puis désastreuse, d'Asparros, frère de Lautrec, en 1524, avait été reprise par Bonnivet, était de nouveau assiégée par les Espagnols. Partout on se préparait aux armes. On traitait avec les Suisses et les Grisons; Bayart, alors à Grenoble, excitait les Dauphinois, qui ne demandaient que piques et hallebardes; les partisans français s'agitaient en Italie. Des uns et des autres, Montmorency recevait les nouvelles. Enfin, après avoir séjourné à Mauny, passé au Havre et à Rouen, le Roi et le maréchal revinrent à Saint-Germain, où les rappelait une indisposition de Madame <sup>1</sup>.

Quand la Cour fut revenue au centre du royaume, Montmorency ne resta pas longtemps oisif. Déjà, le 27 décembre

(fr. 3049, 11), 11 janvier (fr. 2987, 1); — le grand maître de Rhodes, 13 novembre 1522 (fr. 3021, 64), 7 février (fr. 3005, 81); — le cardinal de Boisv, 2 janvier (fr. 3041, 9), 17 février (fr. 3041, 7); — J. de La Marck, 5 décembre (fr. 3082, 66); — le maréchal de Chabannes, 25 novembre (fr. 2986, 12); — O. du Biez, 6 janvier (fr. 3004, 73), 14 mars (fr. 3004, 44), 11 avril (fr. 3004, 32); — F. de Montmorency, 13 mars (fr. 2974, 91), 26 mars (fr. 3029, 112); — G. d'Estouteville, 13 novembre (fr. 3070, 50); — L. de La Trémoille, 15 décembre (fr. 3039, 42), 26 décembre (fr. 3039, 37), 18 janvier (fr. 3006, 69), 14 février (2915, 109); — Bayart, 3 février (fr. 3005, 100), 23 février (3014, 53).

<sup>1</sup> Lettres adressées au maréchal par la Reine, 13 février (fr. 2915, 23; fr. 2989, 13), 19 février (fr. 2989, 9); — la Duchesse, dernier février (Génin, I, 158); — le Grand Maître, 12 février (fr. 2987, 65), 14 février (fr. 2987, 35), 16 février (fr. 2976, 119), 21 février (fr. 2987, 25), 23 février (fr. 2987, 45; fr. 2987, 37); — l'Amiral, 16 février (fr. 3028, 3), 18 février (fr. 3021, 1), 19 février (fr. 3027, 9, et fr. 3023, 6), 20 février (fr. 3039, 11), id. (fr. 3027, 143), 21 février (fr. 3028, 8, fr. 3027, 147); — le duc d'Alençon, 27 février (fr. 3086, 70); — La Trémoille, 14 février (fr. 2915, 109); — Robertet, 22 février (fr. 2976, 101).

1522, le Roi l'avait désigné, ainsi que le Connétable et les autres maréchaux, pour poursuivre les aventuriers qui désolaient le royaume. C'étaient les hommes de pied de l'armée qui, réduits à l'inaction quand ils ne se battaient pas, commettaient mille pillages pour passer le temps et pour gagner leur subsistance<sup>1</sup>. La poursuite des pillards ne fut pas la première affaire dans laquelle Montmorency intervint comme justicier. En sa qualité de maréchal de France, il jugeait, avec ou sans ses collègues, les délits militaires au tribunal de la Table de Marbre, au Palais. A mainte reprise, il fit poursuivre des coupables jusqu'à Milan<sup>2</sup>.

Ce ne fut qu'à la fin de mars 1523 qu'il remplit sa nouvelle mission. Son champ d'action était le Maine et l'Anjou, provinces infestées par les aventuriers. « Là où vous les trouverez tenans les champs sans ordonnance du Roy, mandait-il à ses prévôts, mettez-vous en effort, avec la commune des villes et lieux où ils passeront, de les séparer et pugnir, de sorte que ce soit exemple pour les autres, au bien et soulagement du pauvre peuple<sup>3</sup>. » Mais déjà, à la nouvelle de son départ de Blois pour Loches, les aventuriers se dispersèrent. « Vous assure, Sire, écrivait-il au Roi, le 23 avril, que de ceste heure n'en y a plus nulz ensemble en ce quartier de deçà ny par où j'ay passé, et ay tousjours laissé de si bonnes brisées que, en mon advis, ceulx qui les verront n'auront pas grant volenté de se mettre ensemble pour tenir les champs<sup>4</sup>. » Là-dessus, il espéra que le Roi le relèverait d'une mission qui lui était à charge. Mais il reçut l'ordre de passer encore au Berry. Au commencement de mai, seulement, le Roi l'appela près de lui, ainsi

<sup>1</sup> Le Roi à M. de Prie, 26 mars (fr. 3096, 1); La Trémoille au maréchal, 4 mars (fr. 3039, 29); *le Bourgeois de Paris*, 176; *la Cronique*, 32.

<sup>2</sup> Lettres adressées au maréchal par le duc d'Alençon, 13 mars (fr. 3010, 34); — le duc de Vendôme, 8 avril (fr. 3006, 18); — le maréchal de Chabannes, 13 février (fr. 3014, 42); — M. d'Aubigny, 11 mars (fr. 3007, 31); — M. du Biez, 14 mars (fr. 3004, 44).

<sup>3</sup> Le maréchal de Montmorency aux prévôts, 4 avril (fr. 20500, 102).

<sup>4</sup> Le maréchal au Roi, 23 avril (Du Puy, 261, 1).

que l'Amiral<sup>1</sup>. Au moment où les Impériaux et les Anglais préparaient, de connivence avec le duc de Bourbon, qui allait trahir la France, une double invasion dans le royaume, le Roi se disposait à confier à Montmorency et à Bonnivet la charge de reprendre à l'ennemi le duché de Milan<sup>2</sup>.

Cependant, avant de s'engager dans une expédition d'Italie qui absorberait toutes ses forces, le Roi voulut avoir ses frontières du nord assurées. Le 10 juin 1523, il y envoya de nouveau le maréchal de Montmorency pour aider le duc de Vendôme à ravitailler Théroüanne. Dans cette opération, il fallait prévenir 6,000 lansquenets impériaux, qui menaçaient de faire une descente en Picardie. Montmorency, à qui le Roi refusa une armée, dut se hâter de faire le ravitaillement avec les troupes et avec les provisions qu'il pouvait trouver dans le pays<sup>3</sup>. Cependant, comme il avait la réputation d'être « bon ménager », on lui envoya l'argent qu'il demandait. Il prit aussitôt ses dispositions pour le ravitaillement, en combinant ses opérations avec le duc de Vendôme. Vers le 20 juin, l'armée s'ébranla : Montmorency commandait l'avant-garde. On fut bientôt à Audinethun, près de la Lys. Par une imprévoyante mesure, le corps de Montmorency se trouvait « d'un des costez de la rivière, la bataille de l'autre ». L'ennemi s'aperçoit de ces fâcheuses dispositions ; il veut en profiter ; il surprend le « guet de la bataille », en même temps qu'il s'approche du « logis » de l'avant-garde. Par bonheur, Montmorency « avait assis son guet bon et fort, dont avoit fait chef un sien homme d'armes, nommé La Tiguerette ». La Tiguerette est réveillé par le

<sup>1</sup> Au maréchal, le Roi, Madame la Duchesse, le duc d'Alençon, le Grand Maître, l'Amiral, La Trémoille, Robertet, avril (fr. 3039, 40 ; 3012, 41 ; 3068, 9 ; 3058, 13 ; 3068, 21 ; Génin, I, 153 ; fr. 2997, 58 ; 2987, 43 ; 3028, 10, 17 ; 3021, 29 ; 3027, 35 ; 3028, 27 ; 3039, 19 ; 2976, 122).

<sup>2</sup> Au maréchal, O. du Biez, le duc de Savoie, l'Amiral, le Grand Maître, mai (fr. 3004, 32 ; 3049, 7 ; 3028, 25 ; 3027, 47 ; 3028, 29 ; 2987, 31).

<sup>3</sup> Le Roi au maréchal et aux capitaines des places de Picardie, 9-12 juin (fr. 3032, 65, 31 ; 3021, 42 et 13 ; 3012, 39 ; 3046, 1 ; 3012, 43 et 45 ; 3068, 7 et 3 ; 3032, 45 ; 3012, 37 ; 3068, 5 ; 3032, 47) ; le Grand Maître, l'Amiral et Robertet au maréchal (fr. 3021, 13 ; 3005, 127 ; 3027, 57 ; 2976, 106).

bruit ; quoique menacé de mort, il crie : « Aux armes ! » Son appel est entendu : les Français sont sauvés, grâce à ce d'Assas du seizième siècle. « L'armée demeura en armes jusqu'au soleil levant, que le pays fut découvert ; puis l'avant-garde et la bataille se logèrent ensemble où estoit logé le maréchal de Montmorency. Et, ajoute Du Bellay, ne feismes plus les fols de nous séparer. »

Le ravitaillement de Théroüanne, commencé le 21 juin, fut terminé, le 30, à la satisfaction générale. La défense de la ville se trouva dès lors si bien assurée que l'ennemi n'osa pas l'attaquer lorsque, peu après, il s'avança jusqu'aux environs de Paris. François I<sup>er</sup> se trouvait désormais, du côté du nord, dans un état complet de sécurité. Après avoir réglé la répartition des troupes, le maréchal revint à la Cour, mandé par le Roi <sup>1</sup>.

Ce prince jugeait le moment venu d'envoyer en Italie Bonivet avec Montmorency. Mais, tandis que le premier allait réunir l'armée à Lyon, le second fut chargé d'une double mission, d'abord en Suisse, puis à Venise. Il était envoyé « sur la frontière des Suisses, pour en lever le nombre qu'il en pourroit avoir ». Toutes les mesures étaient prises pour faciliter cette tâche. Le général des finances Morelet, en quelque sorte, trésorier des Suisses, devait le rejoindre, ainsi que M. de La Meth, le négociateur du traité de 1524. Les subsides lui étaient assurés. Pour sa propre cassette, il reçut, en sus de sa pension de douze mille francs, mille deux cents francs de supplément et, de plus, trois cents livres qu'il avait prêtées, l'année précédente, pour payer les Suisses. Il était mis au courant des affaires par sa corres-

<sup>1</sup> Au maréchal le Roi, 14 juin (fr. 3021, 42), 15 juin (fr. 3032, 35), 17 juin (fr. 3016, 17), juin (fr. 3058, 15), 26 juin 1523 (fr. 2973, 1), 27 juin (fr. 3012, 1), 12 juillet (fr. 3032, 87) ; — l'Amiral, 15 juin (fr. 3027, 57), 28 juin (fr. 3028, 31), 2 juillet (fr. 3027, 63) ; — le Grand Maître, 11 juin (3021, 13), 15 juin (fr. 3032, 35), 18 juin (fr. 2987, 47 et 57), 23 juin (fr. 2987, 55), 2 juillet (fr. 2987, 49) ; — Robertet, 15 juin (fr. 2976, 106) ; — Villeroy, 24 juin (fr. 3046, 93) ; — M. de Montmorency, 25 juin (fr. 4051, 45). — Cf. Du Bellay, 170 ; Mézeray, 521.

pondance journalière avec le Roi, avec M. de Boisrigaud, ambassadeur en Suisse, et surtout avec les agents français en Italie <sup>1</sup>.

La partie la plus importante de sa tâche consistait, en effet, dans sa mission à Venise, qui devait être le complément de son ambassade interrompue en juillet 1522. Aussitôt les Suisses levés, était-il dit dans ses instructions, le maréchal de Montmorency se rendra en toute hâte à Venise, afin de prévenir les ambassadeurs du Pape, de l'Empereur et du roi d'Angleterre, qui cherchent à détacher la Seigneurie de l'alliance française; il annoncera à la Seigneurie l'arrivée prochaine de l'armée royale, et il lui promettra la restitution des territoires auxquels elle prétend. Tout était prévu pour la réussite de cette ambassade à laquelle le Roi attachait une grande importance. « De ce voyage, disait-on, dépend le principal de son affaire <sup>2</sup>. »

Muni de ces instructions, le maréchal, qui avait été s'entendre à Lyon avec Bonnivet, passa deux jours à Genève, d'où il gagna Nyon, le 6 août. Il se hâtait pour courir ensuite à Venise, quand cette république entra dans la grande ligue de Rome qui, contre la France, unissait l'Espagne, l'Angleterre, les États d'Italie et d'Allemagne (3 août 1523). « La grande honnêteté de Venise » obligea les capitaines français à changer leurs plans. La Cour en fut scandalisée. Le bâtard de Savoie écrivit au maréchal : « Combien que je n'eusse jamaiz fort bonne oppinion de ceste nation là, toutesfoiz si ne pouvois-je croire, jusques à ce que je l'ay veu à l'œil,

<sup>1</sup> Au maréchal le Roi, 21, 23 et 28 juillet (fr. 3032, 38, 27 et 23); — le Grand Maître, 22 juillet (fr. 2987, 13); — l'Amiral, 4 août (fr. 3028, 36); — J. Robertet, 28 juillet (fr. 3046, 47); — Renzo de Cere, 30 juin (fr. 3034, 25); — J. C. Stangha, 31 juillet (fr. 3007, 154); — Th. Trivulcio, 31 juillet (fr. 2932, 33); — le grand maître de Rhodes, août (fr. 3012, 51). Cf. Ms. Conrart, 5416, 740; Du Bellay (170-171). Quittance de 300 livres tournois, signée A. de Montmorency (Cab. des Titrs. 46433, 57).

<sup>2</sup> Au maréchal, le Roi, l'Amiral, le Grand Maître, Robertet, juillet et août (fr. 3032, 38; 3044, 44; 3027, 81; 3028, 41, 36, 33; 3027, 97, 93, 19; 2979, 63; 2987, 13; 2976, 77). Cf. Guiccardini (III, 21) qui cite ici Montmorency pour la première fois.

que, sans nulle occasion, ils eussent voulu faire ung tel et si desloial tour au Roy qu'ilz ont fait. » Le Roi n'en persista pas moins dans ses projets d'invasion, pour lesquels la mission plus bornée de Montmorency en Suisse était toujours d'une grande utilité<sup>1</sup>.

Il importait tout d'abord d'assurer au Roi l'alliance du duc de Savoie, dont les États se trouvaient sur le passage de l'armée française. Ce prince, que Montmorency vit à Genève, autorisa les lieutenants généraux du Roi à conduire leurs troupes à travers ses États. Le maréchal se rendit ensuite à Lausanne et à Vevey, et, sans dépasser la frontière, il procéda à la levée des Suisses. La Diète de Lucerne lui en accorda six mille, le 17 août, et, le 20 déjà, ces hommes furent prêts à partir avec un contingent de Grisons et de Valaisans<sup>2</sup>.

Le maréchal passa le Saint-Bernard, en même temps que les Suisses, et arriva, le 3 septembre, à Ivrée, où il fit leur *montre*<sup>3</sup>. L'Amiral, de son côté, après avoir quitté Lyon le 18 août, gagnait Suse et Turin. Pour opérer leur jonction, les deux capitaines français allèrent à la rencontre l'un de l'autre, tout en marchant sur le Tessin qui était leur objectif. Ainsi Bonnivet s'avavançait, son front protégé par des compagnies de cavalerie, sa gauche par les Suisses de Montmorency, sa droite par des chevaux italiens. Il importait d'aller rapidement pour ne pas laisser l'ennemi détruire les fourrages, car on comptait tirer sa subsistance du pays même. Tout en marchant, on rallia l'artillerie, l'équipage des ponts nécessaires pour traverser la Sesia et le Tessin, et même de nouvelles recrues, suisses ou grisonnes, que Montmorency fit pendant

<sup>1</sup> Au maréchal, le Roi (fr. 3058, 9), le Grand Maître (fr. 2987, 27, 53, 63) (août 1523).

<sup>2</sup> Au maréchal, le duc et la duchesse de Savoie (fr. 3026, 65; 3086, 46; 2952, 9); — Le Barrois (fr. 3007, 107; 3003, 89; 3003, 86); — l'Amiral (fr. 3027, 19; 3028, 53; 3027, 103; 3005, 83; 3027, 119; 3028, 50; 3027, 31); — le Roi (fr. 3068, 11; 3044, 54); — la Diète (fr. 2986, 58), etc. (août 1523). Cf. *Abschiede*, IV, 331.

<sup>3</sup> Revue.

la route<sup>1</sup>. Une fois réunis, Bonnivet et lui disposèrent de dix-huit cents lances et de près de trente mille hommes de pied. Ils exerçaient conjointement le commandement, et c'était à tous deux à la fois que le Roi adressait ses dépêches. Cependant le maréchal ne commandait qu'en second, sauf à l'avant-garde qui était placée sous ses ordres directs<sup>2</sup>.

Leur jonction opérée, le 9 septembre, à Santhia, les lieutenants généraux renversèrent tout ce qui s'opposait à eux et arrivèrent bientôt sur les bords du Tessin. « Prospero Colonna, dit un témoin oculaire, avoit remparé la rivière du Thessin, qui estoit, ce me semble, chose hors la raison de la guerre. Car je n'ay jamais veu que rivière se soit peu defendre contre ceux qui veulent passer, et ainsi en advint aux ennemis... Le maréchal de Montmorency, qui menoit l'avant-garde, les contraignit perdre place et se retirer à Milan. » Ce passage, commencé le 14 septembre, augmenta la réputation de Montmorency. Mais les lieutenants généraux s'attardèrent à cet endroit et perdirent ainsi le fruit de leur marche rapide sur le Tessin. Ils attendaient, il est vrai, les instructions du Roi, et ce ne fut que le 17 septembre que François I<sup>er</sup> les leur envoya de Lyon. « La folie du Connétable » (Bourbon), disait-il, l'empêchait de les rejoindre, comme il en avait d'abord eu l'intention. Il leur laissait donc la direction de la campagne. Bonnivet et Montmorency marchèrent alors sur Milan et établirent leur quartier général devant cette ville, à San Christophoro. Après avoir fait mine d'entreprendre un siège, ils durent y renoncer, et, se bornant à un blocus, ils retirèrent à Chiavalle les lignes françaises, qui s'étendirent de cette place à la route de Pavie. « L'intention de nos chefs, dit un témoin oculaire, estoit que, l'armée de l'Empereur serrée en

<sup>1</sup> Ms. Conrart, 5416, 744.

<sup>2</sup> Lettres adressées au maréchal par le Roi, 23 août (fr. 3044, 51), 6 septembre (fr. 3012, 49; fr. 3068, 19); — Villeroy, 23 août (fr. 2976, 68); — l'Amiral, 8 septembre (fr. 3028, 59), 8 septembre (fr. 3028, 56); — MM. de Fribourg, 22 octobre 1523 (fr. 3082, 31). Cf. *Absch.* IV, 332-333.

ce lieu, ils mettroient cependant en leur obéissance le demeurant de la duché<sup>1</sup>. »

A cette fin, les deux frères d'armes de Montmorency, Bozzolo et Bayart, s'établirent, l'un à Lodi, à l'est, l'autre à Monza, au nord, « pour rompre par ce costé les vivres à ceux de Milan ». Pendant ce temps, le duc de Ferrare, allié du Roi, prit Parme et Reggio, et, comme Bonnavet et Montmorency occupaient, à l'ouest et au sud, Vigevano, Abbiate-Grasso et Binasco, Colonna se trouva confiné à Milan. Aussi les lieutenants généraux, croyant déjà prendre la place, écrivaient-ils, le 21 octobre, que dans huit jours ils espéraient « essayer, par un moyen ou autre, de faire parler autre langage ceulx qui sont dedans et de mettre icelle ville en l'obéissance du Roy ». Mais ils se trompèrent. Les assiégés firent d'heureuses sorties. Le complot d'un nommé Morgante, qui devait livrer un bastion à Bonnavet, échoua, et quatre cents chevaux français furent perdus à cette affaire. D'autre part, le marquis de Mantoue, qui s'était retiré à Pavie, inquiétait les Français de ce côté ; si bien que l'Amiral, craignant d'être coupé, envoya à Vigevano et à Abbiate-Grasso les capitaines Bayart et Renzo de Cere (Orsini). Mais il abandonnait ainsi Monza et laissait dès lors les vivres arriver aux assiégés. Les vivres manquèrent au contraire à son armée, qui souffrait en outre du froid. « Les neiges couvroient tellement nos logis, raconte un compagnon du maréchal, qu'il n'y avoit plus congnoissance d'armée. » Aussi les lieutenants généraux du Roi, résignés à partir sans prendre Milan, envoyèrent-ils un Milanais, dévoué au Roi et à Montmorency, Galeazzo Visconti, demander une trêve aux assiégés. Colonna l'ayant refusée, ils levèrent le camp, et, précédés de leur artillerie, ils se retirèrent vers le Tessin, qu'ils ne franchirent

<sup>1</sup> Ce témoin oculaire est l'auteur du Ms. Conrart, 5416, 745 ; — le Roi à l'Amiral et au maréchal, 17 septembre (fr. 3897, 244). — Cf. Guicciardini, III, 25. Mignet, II, 436. *Abseh.* I, 332-333. — Varillas ne cite pas Montmorency dans la campagne de Bonnavet.

d'ailleurs pas. S'arrêtant à Abbiate-Grasso, ils y prirent leurs quartiers d'hiver (milieu de novembre)<sup>1</sup>.

Alors une sorte de trêve s'observa, dont la mort de Prospero Colonna ne fit qu'assurer la durée (décembre 1523). On licencia même une partie de l'armée. Le maréchal de Montmorency pensait aussi à retourner au pays, mais le Roi lui fit dire de demeurer auprès de Bonnivet. François I<sup>er</sup> eut autant à se féliciter de la bonne tenue du fils à l'armée, que de celle du père, en France, lors de l'affaire de Bourbon. Au moment de ce grand procès, il avait en effet mandé près de lui M. de Montmorency, le père. Madame témoignait sa confiance soit au père, soit au fils. « Vous pouvez estre seur, écrivait Robertet au maréchal, qu'elle n'a jamais esté plus affectionnée à vous et à vostre honneur et contentement qu'elle est. Et toutes et quantes foys qu'il en a esté question, elle en a fait ouverte déclaration, en sorte que de plus en plus vous estes tenu et obligé à elle. » Les courtisans n'étaient pas moins bien disposés. Le rival de Montmorency dans la faveur royale, Brion, avait une correspondance confidentielle avec lui. « Monsieur mon compaignon, lui mandait-il, si vous me voulliez employer en quelque chose pour vous, vous trouveriez que n'eustes oncques amy ne compaignon qui de meilleur cueur vous y obéyst que moy ; et vous pryé de le voulloir croyre en ceste sorte, car il n'est chose plus véritable. » Et il ajoutait de sa propre main : « Soyez certeyn que, sy vous avez anvie de parler à moy de chouse d'importante, que je n'an ay pas moins que vous. Je le remetray à quant nous nous pourrons voyr. Je pryé Noutre Seigneur que se soy bientout, et, à set eure-là, je vous diré plusieurs chouses qui ne se peullent écripre. » Et il signait : « Le plus

<sup>1</sup> Le Roi à l'Amiral et au maréchal, 22 octobre (fr. 3897, 200), 27 octobre (fr. 3897, 180). — Cf. Ms. Conrart, 5416, 745 ; — Guicciardini, III, 34-37 ; — Gaillard, II, 67. — Le *Bourgeois de Paris* (166) prétend que le maréchal de *La Rochepot* contribua avec Bayard et Cere à prendre Ravenne, Modène et Reggio ; Daresté (II, 521) dit que Bonnivet leva le camp le 27 novembre. Mais Montmorency était déjà à Abbiate-Grasso le 25 novembre. — Cf. *Absch.* IV, 339-340, 349-350.

antièrement voutre bon compaygnon et amy, Bryon<sup>1</sup>. »

En Italie, Montmorency ne comptait pas moins d'amis. Il correspondait journellement avec les princes et les seigneurs dévoués au Roi. Avec les ennemis eux-mêmes, comme le marquis de Mantoue, il entretenait d'agréables relations. La vie d'Abbate-Grasso n'avait rien de pénible. On y chassait comme chez soi. Montmorency profita de son séjour forcé pour envoyer en France des produits du pays ; il adressa à son père des fromages plaisantins, des condiments, des graines pour les jardins de Chantilly. Au Roi, il offrit des faucons, le cadeau aristocratique de ce temps de grandes chasses. Les plaisirs cependant ne faisaient pas oublier les devoirs. Il y avait des points noirs à l'horizon, tout d'abord du côté de Rome, où le pape Clément VII avait été élu, le 29 novembre 1523, à la place d'Adrien VI, décédé le 14 septembre. On se demandait « sy le Pape nouveau, écrivait M. de Montmorency à son fils, vous donnera sa bénédiction on non ». Bientôt il fallut songer à rouvrir les hostilités, quoique la prise de Fontarabie par les Impériaux dût bientôt empêcher le Chancelier d'envoyer en Italie tout l'argent que l'on espérait<sup>2</sup>.

Les lieutenants généraux n'en prirent pas moins leurs dispositions. Au commencement de janvier 1524, le maréchal, s'attendant à être attaqué, avait déjà fait la *montre*

<sup>1</sup> Au maréchal le Grand Maître, 11 novembre (fr. 3012, 77), 29 novembre (fr. 2987, 15), 15 décembre (fr. 2987, 51) ; — le bailli Robertet, 29 novembre (fr. 2976, 88), 3 février (fr. 3046, 70) ; — M. de Montmorency, 3 décembre (fr. 4051, 34) ; — M. de Brion, 1<sup>er</sup> février (fr. 3066, 15), etc. — Cf. Ms. Conrart, 5416, 747. Guicciardini, III, 41. *Absch.* IV, 356-358, 361, 365.

<sup>2</sup> Lettres adressées au maréchal par le duc de Savoie, 3 décembre (fr. 3068, 37), 8 janvier (fr. 3026, 51) ; — le grand maître de Rhodes, 19 septembre (fr. 3013, 3), 4 octobre (fr. 2986, 16), 18 octobre (fr. 3011, 48), 25 janvier (fr. 3019, 34) ; — le marquis de Mantoue (Frédéric II), 2 décembre (fr. 3006, 24) ; — le duc d'Alençon, 29 décembre (fr. 3049, 3) ; — le marquis de Saluces, 26 décembre (fr. 3082, 62) ; — le comte de Carpi, 20 décembre (fr. 3005, 152) ; — M. de Montmorency, 3 décembre (fr. 4051, 34), 16 janvier (fr. 4051, 6), dernier février (fr. 4051, 1) ; — le grand maître de France, du 29 décembre au 15 mars (fr. 2987, 61, 41, 67, 69, 33, 35) ; — Robertet, du 24 décembre au 22 février (fr. 2976, 18, 25, 116, 40, 28, 32) ; — La Trémoille, 15 mars (fr. 3039, 22).

de ses troupes françaises et italiennes. On lui amena de nouvelles recrues. Il avait encore sous ses ordres près de dix mille Suisses. Il en voulut davantage. La Diète des Liges lui promit, pour la fin de l'hiver, six mille Suisses, qui se rendraient à Ivrée, tandis que quatre mille Grisons descendraient sur Bergame. Enfin, de nombreux gentilshommes français avaient rejoint l'armée, et parmi eux on comptait M. de La Rochepot, le frère d'Anne de Montmorency<sup>1</sup>.

Les Impériaux, de leur côté, ne restèrent pas inactifs. Le vice-roi de Naples, Charles de La Noy, vint remplacer Colonna. Avec les corps de troupes des ducs de Bari, d'Urbino et de Bourbon (ce dernier avait déjà passé à l'Empereur), des marquis de Mantoue et de Pescara, des capitaines d'Alarcon, de Leiva et de Médicis, il disposait de près de quarante mille hommes. Bonnivet et Montmorency, qui n'avaient pas encore rallié les six mille Suisses et les quatre mille Grisons, ne pouvaient opposer à l'ennemi que seize mille hommes de pied et mille hommes d'armes.

La partie n'était égale ni par la capacité des généraux, ni par la force numérique des armées. D'assaillants, les Français passaient à l'état d'attaqués. Leurs opérations, à la fin de 1523, avaient été une marche en avant; en 1524, elles ne furent plus qu'une retraite. Elles commencèrent cependant par des démonstrations faites par Montmorency du côté de Vigevano. La Trémoille lui conseillait de se défier. Les Impériaux en effet ne tardèrent pas à marquer leur supériorité. Un jour, ils surprirent à Melegnano deux cents Suisses qu'ils massacrèrent, après leur avoir promis la vie sauve. Peu après, Montmorency, passant par ce village, vit les traces de « ceste inhumaine cruauté. Pour la-

<sup>1</sup> Au maréchal, le Roi (fr. 3032, 59), le Grand Maître (fr. 2987, 67; 3082, 55), Robertet (fr. 2976, 20 et 116), François de Montmorency (fr. 4051, 48), la Diète (fr. 3897, 192), Berne (fr. 3012, 145), la Ligue grise (fr. 2986, 64), Pepoli (fr. 3034, 85; 3013, 71). Cf. le *Loyal Serviteur*, 405; Guicciardini, III, 47; Champollion-Figeac, *Captivité de François I<sup>er</sup>*, 52; *Abschiede*, 357, 361, 365-367, 373-376, 379-380, 386-388; Mignet, I, 461.

quelle venger, les Suisses demandèrent que la guerre fût à mort et qu'on ne print plus aucuns prisonniers. Il en fut fait ainsy l'espace de trois semaines. En tous les endroits où les rencontrions les plus foibles, tout passoit au fil de l'espée et n'eust l'on osé admener prisonniers vifs. » Ainsi Montmorency persistait dans son système de répressions, qu'il avait inauguré à la prise de Novare sur Torniello, et qu'il considéra toute sa vie comme une loi de la guerre. Les affaires de la France ne s'en portèrent pas mieux. Et bientôt une imprudence, attribuée à Bayart, sembla décider du sort de la campagne et de la défaite des lieutenants généraux du Roi. Ceux-ci l'avaient posté avec trois compagnies d'hommes d'armes sur le canal de Milan, à Robecco et à Magenta, distant de deux lieues d'Abbate-Grasso. Un soir, ils l'avertissent, à deux reprises, que l'ennemi, fort de dix mille hommes, doit l'attaquer dans la nuit. Ils lui donnent l'ordre de tenir jusqu'au jour : alors le maréchal ira se placer entre Milan et l'ennemi, pour lui couper la retraite. Malgré cet avis, Bayart se laisse surprendre. Sa cavalerie est détruite avant que du camp on lui porte secours. L'ennemi garde les positions conquises. Peu après, les Impériaux passent le Tessin, et, le 4 mars, l'armée du Roi se trouve cernée à Abbiate-Grasso, entre les places de Pavie, de Binasco, de Milan, de Robecco, de Gambolo et le cours du Tessin, occupés par l'ennemi<sup>1</sup>.

La position des lieutenants généraux du Roi était désespérée. L'ennemi avait réussi à tendre sans bruit autour d'eux des filets dans lesquels ils allaient être pris<sup>2</sup>. A Paris, dès qu'on le sut, on les jugea perdus. Depuis quelque temps, M. de Montmorency était fort inquiet de son fils

<sup>1</sup> Au maréchal le Grand Mailre, 15 mars (fr. 2981, 35) ; La Trémoille, même date (fr. 3039, 22). Cf. Ms. Conrart, 5416, 747-748. Guicciardini, III, 46. *Absch.* IV, 379. — Ferronius (172 v<sup>o</sup>) dit que ce sont les « exteri scriptores » qui accusent Bayart de négligence ; mais ses biographes mettent la faute sur Bonnavet qui ne lui envoya pas de secours.

<sup>2</sup> *Absch.* IV, 390-391.

dont il n'avait pas reçu de lettres. L'évêque de Senlis, lui écrivait-il, « souvent vous recommande aux bonnes prières de ceux qui sont à son sermon ». Le Roi ordonna une procession publique à Paris. Il prit des mesures plus énergiques. Il fit un emprunt de trois cent mille écus à l'hôtel de ville et envoya le marquis de Rotelin avec quatre cents hommes d'armes à Ivrée, pour recevoir les six mille Suisses annoncés. L'Amiral attendait aussi les Grisons qui devaient descendre à Lodi. Mais, désespérant de les voir arriver assez tôt, il résolut de lever le camp et de battre en retraite. Le vice-roi de Naples, craignant de pousser à bout les Français, leur avait laissé, tout en les cernant, une porte de sortie. C'était Vigevano. Renzo de Cere l'occupait, et l'armée du Roi put passer le Tessin près de cet endroit. Elle prit ses quartiers à Vigevano et à Mortara. Montmorency et Bonnivet ne voyaient de salut que dans une bataille rangée; ils l'offrirent à deux reprises à l'ennemi. Mais les Impériaux la refusèrent, comptant bien que, sans effusion de sang, les Français se disperseraient, faute de vivres et d'argent. Fidèles à leur tactique qui consistait, tout en laissant une issue à l'armée du Roi, à la menacer continuellement d'un blocus, ils s'emparèrent de Garlasco, au sud de Gambolo, et de plusieurs autres places. En même temps, un de leurs capitaines, Jean de Médicis, obligea les Grisons, qui s'étaient avancés jusqu'à Bergame, à rentrer chez eux. Dans ces conditions, il n'y avait plus de nécessité, ni même de sûreté, de se tenir à Vigevano et à Mortara, et les lieutenants généraux du Roi battirent en retraite sur Novare (avril 1524) <sup>1</sup>.

Ils s'y établirent pour trois semaines, espérant toujours voir arriver les Suisses d'Ivrée. Les Impériaux, qui avaient suivi de près les Français, se postèrent autour de Novare, pour leur couper les vivres. Une fièvre pestilentielle

<sup>1</sup> M. de Montmorency au maréchal, 19 mars (fr. 4051, 15); — *le Bourgeois de Paris*, 147-148. *Absch.* IV, 414. *Mignet*, I, 462 et 474.

vint encore enchérir sur la disette. En un clin d'œil, le camp du Roi se couvrit de trois cents cadavres. « Le mareschal de Montmorency, qui avoit la conduite de l'avant-garde, tomba en si grosse maladie, qu'il y avoit plus d'apparence de la mort que de la vie. » La place n'était plus tenable. L'armée quitta Novare, à la fin d'avril, tant pour fuir la peste que pour aller au-devant des Suisses, qui se trouvaient réunis à Romagnano, sur les bords de la Sesia. Les Impériaux suivirent encore, jusqu'à deux milles de Romagnano, les Français, qu'ils laissaient s'affaiblir de plus en plus par la famine et par la désertion. Cependant, s'ils s'étaient alors entendus, ils auraient pu les tailler en pièces. Sur les bords de la Sesia, en effet, il se produisit un moment d'hésitation dans l'armée du Roi. Bonnivet voulait que les Suisses de Romagnano passassent la rivière pour le rejoindre. Mais ceux-ci, irrités de n'avoir pas rencontré les quatre cents hommes d'armes de Rotelin, refusèrent de se rendre aux injonctions de l'Amiral. « Le mareschal de Montmorency, auquel avoient tousjours plus volontiers obéy que à nul autre, estoit porté en litière, sy malade de ceste fiebvre pestilentielle qu'il ne pouvoit parler à eux. Par ainsi, dit un témoin oculaire, fusmes contraincts les croire et passasmes vers le soir la rivière, où nous perdismes quelque peu de nos gens et trois ou quatre pièces d'artillerie menues. L'admiral Bonnivet eut ung coup de hacquebutte au bras <sup>1</sup>. »

Dès lors, la retraite suivit l'impulsion donnée. Les Suisses, qui la protégeaient, repoussèrent les Impériaux près d'Ivrée. A ce moment fut tué Bayart, *le chevalier sans peur et sans reproche*. Une fois à Ivree, l'ennemi, ne se trouvant plus en force, cessa sa poursuite. On fit écouler l'artillerie par les montagnes, sous la garde de deux mille Suisses. Le reste du contingent des Ligues se retira par le val d'Aoste. La

<sup>1</sup> Ms. Conrart. Cf. *Abschiede*, IV, 425 et 430.

gendarmerie, conduite par Saint-Pol à Suse, franchit les Alpes et rentra en France. « L'amiral Bonnivet et le maréchal de Montmorency, l'un blessé, l'autre malade, passèrent par le mont Saint-Bernard. » Ainsi finit cette malheureuse expédition, qui, destinée à reconquérir le Milanais, montra l'impossibilité où l'on était de s'y maintenir <sup>1</sup>.

Le maréchal fut précédé en France par le bruit de sa mort qui courut à Paris. Mais, au milieu de mai, on eut des nouvelles de sa convalescence et de sa prochaine arrivée. Bien reçu du duc de Savoie, il traversa en litière les États de ce prince. Sur les conseils de ses amis, il se hâta de rejoindre la Cour, où il arrivait triste et découragé. Mais le Roi l'accueillit cordialement. Il le pria même de lui prêter quatre mille livres pour la solde des troupes qui, pendant l'expédition de Bonnivet et de Montmorency en Italie, en 1523, avaient repoussé la double invasion des Anglais sur la Somme, des Espagnols dans les Pyrénées <sup>2</sup>.

Quand il fut rétabli, Montmorency alla passer en revue la gendarmerie de la Picardie, qu'il devait conduire à la défense de la Provence, bientôt envahie par le duc de Bourbon, à la tête des armées impériales <sup>3</sup>.

Ce prince prenait le Roi au dépourvu. Les capitaines Brion et Renzo de Cere n'eurent que le temps de se jeter dans la ville de Marseille, dont le blocus commença le 19 août 1524. François I<sup>er</sup>, qui avait quitté Blois au milieu de juillet pour réunir les troupes à son camp, formé à trois lieues d'Avignon <sup>4</sup>, pressa l'arrivée de Montmorency :

<sup>1</sup> Ms. Conrart, 5416, 748 à 753 ; — Guicciardini, III, 47-51 ; — Du Bellay, 184 ; — Zurlauben, IV, 160-168 ; — *Absch.* IV, 389-391, 395, 414-416, 420, 425-427, 430 ; — Champier, Arch. Cimber et Danjou, II, 175 ; — Mignet, I, 473 et s.

<sup>2</sup> Au maréchal, le Grand Maître et La Trémoille, mai 1524 (fr. 2987, 78 ; 2915, 107). Cf. fr. 3021, 82. *Le Bourgeois de Paris*, 149. *Abschiede*, IV, 485.

<sup>3</sup> Au maréchal, Vendôme (fr. 3054, 7, et 3068, 31) ; le Grand Maître (fr. 2987, 11) ; le Roi (fr. 3032, 57 ; 2973, 3 ; 3021, 27), juin et juillet 1524.

<sup>4</sup> A Caderousse (Mignet, I, 510).

« Pour autant, lui écrivait-il, que je ne sçais si l'on parle de la guerre à Blois, ou là où vous estes, je vous veux bien advertir qu'il en est ici très grand bruit. Et me semble que, si vous en voulez avoir vostre part, vous ferez bien de vous haster et mettre diligence à faire marcher toute la gendarmerie que vous trouverez en chemin <sup>1</sup>. » Montmorency ne se fit pas attendre, et, après avoir réprimé une émeute de lansquenets à Villefranche et à Belleville, près de Lyon, il ne tarda pas à se rendre auprès du Roi.

A la fin de septembre, quand François I<sup>er</sup> eut été rejoint par les 6,000 Suisses qu'il avait recrutés <sup>2</sup>, il s'avança sur Aix au moment où Bourbon, faute d'argent, dut lever le siège de Marseille. Il était résolu de le poursuivre au delà des Alpes. Sa mère voulut l'empêcher de retourner en Italie. Montmorency appuya la princesse dans cette opposition <sup>3</sup>. François commençait la guerre sous de fâcheux auspices. La reine Claude venait de mourir (20 juillet 1524), et, peu après, sa fille Charlotte la suivait dans la tombe. Mais le Roi ne se laissa pas détourner de ses projets. La Cour dut se fixer à Lyon, et, comme en 1515, la régence fut dévolue à Madame Louise de Savoie.

L'armée marcha sur l'ennemi en retraite. Montmorency commandait l'aile droite. Il suivit les Impériaux jusqu'au delà de Toulon, « ne leur donnant loisir de reprendre leur alaine ». Il s'empara d'une dizaine de canons et fit prisonniers de nombreux lansquenets et Italiens. Puis, laissant ses cheveu-légers s'engager dans les montagnes du « Genevois » par Monaco, il passa le col de Tende et donna bientôt la main à l'amiral de Bonnivet et au maréchal de Chabannes, qui commandaient, l'un la gauche, l'autre le centre de l'armée <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Fr. 3044, 62. Cf. fr. 3021, 24; 3047, 151.

<sup>2</sup> *Abschiede*, IV, 436, 468, 485.

<sup>3</sup> M. Rey prétend même qu'il fut disgracié pour cela (*Captivité de François I<sup>er</sup>*, p. 76).

<sup>4</sup> Au maréchal, le Roi (fr. 3058, 19, 7; 3046, 9; 3058, 1; 3032, 80, 88;

François I<sup>er</sup>, se mettant à leur tête, marche droit sur le Milanais. La brillante armée française semble emportée par son élan. Arrivant comme l'éclair, elle frappe les ennemis de stupeur. Le vice-roi de Naples, Charles de La Noy, renonçant à toute résistance, se retire à Lodi (mi-octobre). Au lieu de le poursuivre, François fait occuper Milan par La Trémoille et entreprend le siège de Pavie. Parti d'Aix le 6 octobre, il paraît le 26 devant Pavie, dont il forme aussitôt le blocus. Il fait quatre corps de son armée. Le maréchal de Chabannes, avec l'avant-garde, se place à l'est de la ville, le Roi, avec la *bataille*, à l'ouest, le duc d'Alençon au nord, au parc de Mirabello.

Pour fermer le blocus, Montmorency est détaché avec près de 8,000 hommes et envoyé au faubourg Saint-Antoine. Ce faubourg se trouvait au sud de la ville, dans l'île formée par les deux bras du Tessin, dont le plus gros baignait le rempart et dont le plus étroit, celui du Gravellone, s'écartait considérablement vers le midi <sup>1</sup>.

Le maréchal ne s'y établit pas sans peine. Repoussé une première fois jusqu'au bout du pont qui reliait le faubourg à la rive septentrionale du Tessin, il dut remettre l'attaque au lendemain. Il réussit alors à s'emparer du faubourg et prit une tour, dont il fit pendre les défenseurs espagnols, « qui avoient attendu le canon en un si mauvais lieu ». Cette cruauté, dont il était coutumier, lui attira une violente protestation du gouverneur de Pavie, Antonio de Leiva. Montmorency repartit qu'il n'avait fait qu'user du droit de la guerre, et l'affaire n'eut pas de conséquences <sup>2</sup>.

3044, 49); l'Amiral (fr. 3028, 1, 66 et 75); La Trémoille (fr. 2979, 45), du 1 au 14 octobre. Cf. Ms. Conrart, 5416, 754 et 755. *Le Bourgeois de Paris*, 218; Du Bellay, 186; Génin, I, 171-176; Champollion-Figeac (*Captivité de François I<sup>er</sup>*), 29; Guicciardini, III, 56-59; Ferron, 181; Des Ormeaux, II, 58-59; D'Auvigny, 268; Beaumont, 29; Chateaugregnaud, 23; Desperoux, 14; Mignet, I, 491-498, 513, 525.

<sup>1</sup> Ms. Conrart, 5416, 755-756. Guicciardini, III, 60. Ch.-Figeac, 34. Ferron, 182 v°. Paradin, 37. Mignet, II, 12.

<sup>2</sup> Ms. Conrart, 5416, 756-757; fr. 3005, 92 (*esp.*); fr. 20502, 63. Cf. Du Bellay, 59; *le Bourgeois de Paris*, 221; Paradin, 38; Ferron, 182 v°.

Grâce au maréchal, la ville se trouvait investie de partout, et l'on commença les opérations du siège. Mais, après avoir canonné, puis sapé les murailles, et enfin essayé de détourner le cours du Tessin pour priver la place de son fossé naturel, le Roi dut renoncer à réduire les assiégés autrement que par un blocus<sup>1</sup>. Il chercha cependant à se faire des alliés et négocia avec le duc de Ferrare et avec le Pape, qui recommandèrent tous deux leurs envoyés à Montmorency. Ce fut alors que le corps d'armée français du duc d'Albany fut détaché sur Naples.

D'ailleurs, comme en 1523, on entretenait avec les ennemis des rapports courtois. On échangeait des cadeaux. Montmorency envoya au marquis de Montferrat un épagneul ; le marquis de Mantoue, qui traitait le maréchal d'« excellent frère », lui offrit des sacres pour la chasse. Le Roi passait donc agréablement, avec ses favoris, le temps de cette sorte d'armistice. Mais les distractions de ces capitaines, retenus par un long siège, ne les détournèrent pas de toute espèce de travail sérieux. Le maréchal, à qui le Roi recommandait la vigilance, fit élever des tranchées et placer des gabions « le long du Tessin du cousté du faulxbourg Saint-Anthoine », le long de ce faubourg et au bout du pont du Tessin qui le reliait à Pavie (du 22 décembre au 20 janvier)<sup>2</sup>.

Cependant Leiva reçut des vivres et de l'argent, et l'armée impériale, venant de Lodi, après avoir fait une démonstration du côté de Milan, marcha sur Pavie. Alors le Roi, laissant à l'ouest de la ville un corps de Grisons, se

<sup>1</sup> La Trémoille à Montmorency, 2 novembre (fr. 3070, 52). Cf. Guicciardini, III, 64 et 65. Du Bellay, 188. Mignet, II, 14. Champollion-Figeac, 36, note 1.

<sup>2</sup> Lettres adressées au maréchal par le Pape, 30 octobre (fr. 3010, 78) ; — le duc de Ferrare, 8 décembre 1524 (fr. 2932, 41) ; — le marquis de Mantoue, 11 décembre (fr. 3006, 22), 27 décembre (fr. 2915, 89) ; — le marquis de Montferrat, 27 janvier (fr. 3007, 25) ; — le Roi, 28 décembre (fr. 3015, 5). — Ordonnances du maréchal au trésorier J. Carré, 22 décembre 24, 2 janvier 25, 4 janvier 25, 6 janvier 25, 9 janvier 25, 14 janvier 25, 18 janvier 25, 20 janvier 25 (fr. 3089, 70 bis, 71, 74, 75, 69, 70, 76). — Cf. Vieilleville, 44 ; Sismondi, 230, et Guicciardini, III, 82. Mignet, II, 16.

porte avec le reste de ses troupes en avant du parc de Mirabello, que le duc d'Alençon continue d'occuper, tandis que Chabannes reste retranché à l'est de la place. L'ennemi, s'avancant avec prudence, s'empare d'abord de San Angiolo, où Montmorency, sur l'ordre du Roi, a envoyé mille Italiens. Continuant leur marche, les Impériaux arrivent à un demi-mille des retranchements de Chabannes. A ce moment, on apprend que les Grisons, restés sur les derrières de l'armée, abandonnent leur poste pour courir au secours de Chiavenna, attaqué par le châtelain de Musso, l'aventurier Jean Medichino. Le Roi, sans prendre l'offensive, concentre ses troupes, et, sur son ordre, Montmorency, laissant à la garde de son lieutenant Clermont le faubourg Saint-Antoine, se dispose à passer le Tessin<sup>1</sup>.

Dans la nuit du 23 au 24 février 1525, les Impériaux se mirent en mouvement. Le Roi, au dire d'un témoin oculaire, « ne sachant toutesfois quel chemin ils prendroient, envoya le mareschal de Montmorency à Saint-Ladre avec 1,000 Suisses, 1,000 aventuriers et 100 hommes d'armes, pour défendre un passage qui estoit là, s'ils tiroient ceste part, où demeurames en armes jusques au point du jour que ouysmes, jà le soleil levé, l'artillerie fort tirer, qui fit présumer au mareschal de Montmorency que les ennemis alloient vers Mirabel par le parc, où le Roi avait jà mis toute son armée en bataille et les battoit fort à coups de canons ».

En effet, la lutte était engagée. Les Impériaux, qui avaient forcé, de grand matin, le parc de Mirabello, rompus d'abord par l'artillerie et la gendarmerie du Roi, puis renforcés par des troupes fraîches, avaient repris l'offensive et renversaient, à leur tour, les lignes françaises. Loin de remédier au désordre, le duc d'Alençon se sauva avec

<sup>1</sup> Le Roi à Montmorency (Champollion, 58). Cf. Ms. Conrart, 5416 ; Tavannes, 70 ; Guicciardini, III, 77-80 ; Ferron, 187-189 ; Paradin, 39-43 (cité par Ferron) ; Gaillard, II, 133 ; Moreau, *Prinse de François I<sup>er</sup>*, 280 ; *Abschiede*, IV, 586 et 599.

l'arrière-garde. Quant à Montmorency, il marcha sur le parc au bruit du canon, « ayant seulement avecq luy cent hommes d'armes, car ses gens de pied n'avoient pu venir si tost. Il n'y fut guères avant, qu'il vist nostre bataillon de lansquenets, fort petit, courir au combat comme s'ils eussent esté beaucoup. Mais ils feurent tellement enclos du grand nombre des Allemands impériaux, que nul n'en eschappa. Incontinent vint sur ses bras une bande de cheval-légers, où il combattit jusques à estre son cheval blessé par trois endroicts. Il les repoussa toutesfois rudement sur 2,000 Espagnols à pied. » Ces nouveaux ennemis étaient commandés par le neveu de Pescara, le marquis del Vasto. Montmorency et Vasto, dont le nom devait grandir encore, en vinrent donc aux prises et se combattirent l'un l'autre avec une extrême valeur. Mais un Espagnol ayant tué le cheval du maréchal de France, celui-ci fut jeté par terre d'un coup de pique et dut se rendre au capitaine Herrera. Montmorency était à l'aile droite. Sa défaite permit à Vasto de s'emparer de l'artillerie et d'achever la victoire. Le Roi était tombé lui-même aux mains de l'ennemi. Ses capitaines étaient tous tués ou faits prisonniers, sauf MM. d'Alençon et de Clermont, qui se retirèrent en France. Avec Montmorency, furent pris son frère François de La Rochepot et son parent Guy de Montmorency-Laval, seigneur de Lézay. Le maréchal perdit à cette bataille ses collègues de Chabannes (La Palice) et de Foix (Lescun), ainsi que ses amis *le chevalier sans reproche*, La Trémoille, l'amiral de Bonnivet et le grand maître de France, René de Savoie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cf. surtout pour la bataille, Guicciardini, III, 88 et 89; pour Montmorency lui-même, le Ms. Conrart, 5416, 762. L'auteur assistait à la bataille aux côtés de Montmorency et la raconte à un personnage qui y assistait aussi, mais ailleurs. Cf. aussi Du Bellay, 196, qui reproduit le Ms. Conrart. Vieilleville, 44 (dans Michaud, IX), qui reproduit Du Bellay; — Brantôme, III, 333, 417, 427, 437; — *Cronique*, 45; — *le Bourgeois*, 431; — Monluc, 72; — Du Chesne, 367; — Des Ormeaux, II, 64, invente qu'il fut pris par Bourbon; — D'Auvigny (273-274) dit qu'il allait rejoindre Alençon; — Gaillard (III, 140) reproduit Du Bellay; —

L'héroïsme avec lequel Montmorency marcha au canon et se jeta dans les rangs ennemis, quand tout était désespéré, fut très-admiré par les capitaines et par les historiens du temps<sup>1</sup>. On dit même qu'il avait dépassé en valeur tous ses collègues<sup>2</sup>. Néanmoins quelques personnes le rendirent responsable des malheurs arrivés, et on l'accusa d'avoir, pendant cette campagne, exercé sur le Roi une fâcheuse influence. « S'il est vivant, disait-on de ce prince aux premières nouvelles de la défaite, on devrait l'empêcher de reprendre l'autorité; il faudrait décapiter cinquante de ses serviteurs<sup>3</sup>. » La bataille de Pavie avait cependant fait un grand vide parmi eux. Entre ceux qui lui restaient, le Roi désigna les gentilshommes qui devaient l'accompagner en prison. Montmorency était un des premiers nommés.

Le temps de la captivité de François I<sup>er</sup> est une époque décisive pour la carrière d'Anne de Montmorency. La prison partagée unit encore plus le souverain et le sujet. Dans ces tristes circonstances, le maréchal put non-seulement distraire son maître, mais encore le servir, et il lui rendit ainsi les devoirs d'un ami et d'un ministre. Il l'accompagna donc à Pizzighettone, où le royal vaincu fut commis à la garde du capitaine espagnol Alarcon. Là, Montmorency se rendit immédiatement utile. Dans des lettres pleines de cœur et de fautes d'orthographe, il se hâta de mettre la Régente et sa fille au courant de la situation<sup>4</sup>. Déjà, en quelques mots restés célèbres, François I<sup>er</sup> avait appris son infortune à sa mère. A son tour, le maréchal rassura les princesses sur l'état du Roi : « Il est bien saien et bien traité du seigneur Allarcon

Ferron, 192 ; — Paradin, 43 ; — Ch.-Figeac, 86 ; — Sismondi (XVI, 235) et Mignet (II, 48) prétendent, l'un qu'il commandait l'aile droite avec les Suisses, l'autre qu'il commandait l'arrière-garde avec les Italiens et les Français.

<sup>1</sup> Cf. surtout Vieilleville, 44.

<sup>2</sup> Paradin, 43.

<sup>3</sup> Ranke, *Histoire de France* (tr. fr.), I, 100.

<sup>4</sup> Le maréchal à Madame et à Madame la Duchesse, Pizzighettone, 21 et 22 mars, 4 avril (fr. 3087, 30, 11, 7, 8, 34, 32, 33).

en ce lyeu de Pissequeton<sup>1</sup> », leur mandait-il. Puis il promettait de ne pas le quitter. « Je ne feré autre chose que de luy donner le plus de plaisir que je pouré sans jamaies le habandonner<sup>2</sup>. » Il ajoutait : « La chose de ce monde qu'il désire le plus, hétant au lieu où il est, et qu'il luy fait le plus de bien, s'est de çavoier de vos nouvelles<sup>3</sup>. » La mère et la sœur tinrent bon compte de cet avis. Elles écrivirent souvent à leur fils et frère, et, pourvoyant à l'envi aux besoins de l'âme et du corps du pauvre prisonnier, Madame la Duchesse lui fit transmettre par Montmorency ses épîtres de saint Paul, Madame lui envoya les médecins Burgensis et Jehan de Nîmes<sup>4</sup>.

Les négociations ne tardèrent pas à s'engager. La Noy et Pescara s'entremirent pour les faciliter. « Madame, écrivait Montmorency à la Régente, tous ces syeurs donne (*sic*) à connoystre au Roy qu'ils ont grant anvyé qu'il soit dellyvré et le trète (*sic*) si bien que, Dyeu mercy, il est en parfaite santé<sup>5</sup>. » Mais quand le Roi connut les conditions impé-riales, il les rejeta, et désira s'entendre avec Charles-Quint en personne. Le vice-roi, craignant d'ailleurs que son prisonnier ne lui fût enlevé, offrit de le conduire en Espagne, pourvu que François donnât l'ordre à son escadre de la Méditerranée de désarmer et qu'il se fit transporter sur ses propres galères montées par des matelots espagnols.

Le Roi y consentit et envoya à cet effet le maréchal de Montmorency à sa mère. Il ne pouvait faire un choix qui fût plus agréable à la Régente. Comme tous les princes et les seigneurs du reste, les Montmorency apportèrent alors leur

<sup>1</sup> Fr. 3087, 30.

<sup>2</sup> Fr. 3087, 7.

<sup>3</sup> Fr. 3087, 34.

<sup>4</sup> Au maréchal, le vice-roi (fr. 3070, 55), le préfet de Sion (fr. 3068, 81). L'auteur du Ms. Conrart dit que Bourbon voulait éloigner du Roi Montmorency (5416, 763). D'Auvigny, mieux inspiré, assure le contraire (II, 274). Varillas envoie tout de suite Montmorency en Espagne (I, 436).

<sup>5</sup> Fr. 3087, 32. — MM. Mignet (II, 93, 100) et Paillard (*Revue historique*, VIII, 302) disent à tort que Montmorency fut échangé contre don Ugo de Moncada. Ils reproduisent une erreur de Ferron (196).

loyal concours à la royauté en péril. Sur l'appel du Parlement, M. de Montmorency, le père, était venu organiser la défense de Paris (11 mars 1525). Bien fut inspiré le Parlement de s'être adressé à lui; ce fut, en effet, le second fils de ce seigneur, La Rochepot, que le Roi envoya à ce corps, pour l'inviter à prendre les ordres de Madame Louise de Savoie (28 mars)<sup>1</sup>.

A peine La Rochepot était-il de retour auprès de François I<sup>er</sup>, qu'Anne de Montmorency, arrivant à Lyon chez la Régente, lui demanda les galères nécessaires au voyage du Roi. Louise de Savoie, le nommant lieutenant général « pour lever une grosse armée sur mer », le chargea de réunir lui-même l'équipage (23 mai 1525). Cependant, on gémissait de livrer cette escadre aux Espagnols et l'on caressa même pendant quelque temps l'espoir de s'en servir, pour enlever le Roi à ses gardiens. Le maréchal revint à Gênes, où son maître se trouvait déjà, pour prendre des instructions précises. Mais on renonça à tout projet d'enlèvement, et, après avoir conclu un accord avec le vice-roi de Naples, Montmorency alla au-devant des galères françaises, qu'on lui amenait de Toulon<sup>2</sup>.

Mais La Noy, qui avait fait embarquer le Roi sur des galères impériales, n'avait pas attendu Montmorency. Inquiet des retards du maréchal, il dirigea ses vaisseaux sur Naples, au grand regret de François I<sup>er</sup> « de perdre le voyage d'Espagne ». On était déjà bien au delà de Gênes, lorsque, le 10 juin, on vit enfin arriver la petite escadre de Montmo-

<sup>1</sup> Registre du Parlement, X. I. a. 1527 (7, 11 et 28 mars 1525). Cf. Ms. Conrart, 5416, 764; Champollion-Figeac, 133, 143, 147, 149, 166; Granvelle, I, 264; Guicciardini, III, 118; Du Chesne, 366, Pr. 274. Moreau dit à tort que le vice-roi, sur l'ordre de l'Empereur, mena par surprise le Roi en Espagne (*Prinse de François I<sup>er</sup>*, dans la collection Cimber et Danjou, II, 295).

<sup>2</sup> Fr. 3037, 45. — Ch.-Figeac, 212-213. Ms. Conrart, 5416, 764. Du Bellay, 201. Monluc, III, 131. *Le Bourgeois de Paris*, 248. Guicciardini, III, 125. Ferron, 198. Dupleix, III, 339. Varillas, I, 443. Gaillard, II, 179. Du Chesne, Pr. 276. Des Ormeaux, 70-71. Sismondi, XVI, 263. Daresté, III, 528. Mignet, II, 98-101.

rency. « Sur l'eure fut tourné le nez des gallères », pour la plus grande joie du Roi. « Il estoit en grant poyne, mès M. le mareschal le réjouyst si bien que despuys ne l'é veu mérancolique », écrit le prévôt de Paris, Jean de La Barre, qui accompagnait aussi son maître<sup>1</sup>. Le maréchal venait, en effet, de délivrer ce prince d'un grand souci. Il eut sa récompense. La rançon qu'il devait au capitaine Herrera avait été fixée à dix mille écus. Le Roi s'en rendit répondant, et à la fin de l'année, la somme fut livrée à l'Espagnol<sup>2</sup>.

L'escadre, qui emportait le Roi et le maréchal, continua sa navigation. Quand on fut près des îles d'Hyères, « le pauvre peuple de Provence apportoit sur petits bateaux tout ce qu'il pouvoit à son roy ». Il en fut de même sur les rivages du Languedoc. Enfin, on aborda, le 21 juin, à Valence, où La Noy logea François I<sup>er</sup> au château de Benisano. Puis Montmorency accompagna le vice-roi à Tolède, afin de demander à l'Empereur un armistice, ainsi qu'un sauf-conduit pour la duchesse d'Alençon, qui venait de perdre son mari et qui se disposait à venir en Espagne hâter la délivrance de son frère. Montmorency se réjouit de la mission qui lui était confiée. « J'ay bonne espérance, Madame, écrivait-il à la Régente, que j'an apoteré nouvelles quy vous plairont<sup>3</sup>. » Il obtint, en effet, de l'Empereur, un armistice, qui devait durer jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1526. La sœur du Roi fut aussi autorisée à venir en Espagne pour traiter, mais il ne fut encore rien décidé sur l'entrevue des deux souverains, que Montmorency s'était efforcé d'arranger.

Retourné à Benisano, il reçut l'ordre d'aller à Lyon faire à la Régente le rapport de l'entretien qu'il avait eu avec l'Empereur. Il devait aussi demander à la princesse des

<sup>1</sup> Fr. 3087, 15.

<sup>2</sup> Fr. 2981, 31; 3048, 135; 3087, 14; Génin, I, 194-213.

<sup>3</sup> Le maréchal à Madame, 21 juin (fr. 3087, 31). Génin dit à tort que cette lettre est adressée à la duchesse d'Alençon. — Cf. Clermont au maréchal, 15 juin (fr. 3073, 69). — Instructions de Montmorency (Ch.-Figeac, 238-240). — Procès-verbal (fr. 3005, 87. Ch.-Figeac, 241-242). — Ms. Conrart, 5416, 766. — Mézeray, *Abrégé chronologique*, IV, 536. — Cf. Mignet, II, 105; — Martin, VIII, 82.

documents, relatifs à la Bourgogne, qui étaient nécessaires aux négociations<sup>1</sup>. A peine arrivé en France, il proclama, en sa qualité de lieutenant général de l'armée de mer, une trêve, qui permettait aux sujets de l'Empereur de trafiquer librement dans le royaume<sup>2</sup>. Puis il rejoignit la Régente, qui prépara aussitôt le départ de sa fille. Montmorency ne tarda pas lui-même à revenir en Espagne sur sa bonne mule de voyage. Il trouva le Roi à Madrid et lui apprit l'heureux succès des négociations engagées avec le roi d'Angleterre<sup>3</sup>.

Ce prince, en effet, inquiet, au lendemain de Pavie, de la toute-puissance de l'Empereur, finit par s'entendre avec l'ambassadeur de France, le Génois Jean-Joachim de Passano, seigneur de Vaux. Par le traité de paix signé à Moore, le 30 août 1525, la cour de France promit à Henri VIII la somme de deux millions d'écus d'or. M. de Montmorency, le père, qui la cautionnait avec d'autres seigneurs, fut chargé par la Régente de faire accepter ce traité et par le Parlement et par la ville de Paris. Louise de Savoie, en effet, savait de quelle popularité les Montmorency jouissaient dans la capitale. L'envoyé de la Régente réussit dans sa mission. L'Empereur, informé de la conclusion du traité, en même temps que de l'agitation provoquée contre lui en Italie, sentit la nécessité de s'arranger avec son royal prisonnier. Mais celui-ci, ayant peine à supporter sa captivité, ne tarda pas à tomber gravement malade<sup>4</sup>.

Marguerite d'Angoulême, informée de la maladie de son frère par les lettres de Montmorency, hâta son voyage et arriva le 19 septembre à Madrid. Elle y trouva et le Roi

<sup>1</sup> Fr. 3011, 63. Ch.-Figeac, 250.

<sup>2</sup> Fr. 3070, 107. Ch.-Figeac, 251.

<sup>3</sup> Au maréchal, Clermont, La Barre (fr. 3073, 199 ; 3021, 121). Ms. Conrart, 5416, 767. Registre du Parlement, X, 1528 (5 août 1525) ; Ch.-Figeac, 243 ; Génin, II, 34-36 ; Du Bellay, 201-202 ; Mignet, II, 109.

<sup>4</sup> Registre du Parlement, X, 1528 (6 octobre 1525). *Le Bourgeois de Paris*, 247, 264-266. Guicciardini, III, 120, 129-135. Ch.-Figeac, 318-319. Du Chesne, 361. Michelet, VIII, 253. Mignet, II, 114.

et l'Empereur. Charles, en effet, à la nouvelle du mauvais état de la santé de son prisonnier, prit peur de le perdre. Le lundi 18 septembre, au soir, après une marche forcée, il alla le voir enfin. « Laisant à la porte de la chambre du Roi les ducs qui lui faisaient cortège, de peur de fatiguer le malade, il entra avec le seul vice-roi de Naples, éclairé par le maréchal de Montmorency qui portait devant lui un flambeau <sup>1</sup>. » Il s'entretint affectueusement avec son malheureux rival. Puis, averti de l'arrivée de Madame la Duchesse, il l'alla recevoir, le lendemain, au bas de l'escalier du château et la conduisit auprès de François I<sup>er</sup>. Après quoi, il repartit pour Tolède, où Marguerite devait le rejoindre. Mais le Roi, malgré la satisfaction que lui avait donnée la visite de l'Empereur et plus encore celle de sa sœur, ne se rétablit pas tout de suite. Son état s'aggrava au point que Montmorency et les autres courtisans écrivirent une lettre collective à la Régente, pour la préparer à la mort du Roi. Louise de Savoie fut très-inquiète; mais, peu après, elle reçut une dépêche du maréchal qui la rassura entièrement. On avait cru le Roi à la mort. Il communia, il guérit. Dès lors, on fut tout aux négociations <sup>2</sup>.

Elles avaient été conduites à Tolède, à partir du 20 juillet, par les ministres de l'Empereur et par les envoyés de la Régente, l'archevêque d'Embrun (François de Tournon) et le premier président du parlement de Paris (Jean de Selve), auxquels s'était joint M. de Brion. Les serviteurs du Roi, entre autres Montmorency, venaient quelquefois de Madrid pour assister aux conférences. Mais, à la fin d'août, elles furent interrompues. On les reprit au mois d'octobre,

<sup>1</sup> Mignet, II, 134.

<sup>2</sup> Lettres adressées au maréchal par Madame la Duchesse, 27 août, 10 septembre, etc. (Géuin, I, 176-177, 182, 183, 187); — Madame, 15 octobre (fr. 3082, 1); — Robertet, 19 septembre (fr. 2976, 111); — Brion, 22 septembre (fr. 2982, 30). — Cf. Ch.-Figeac, 324, 327, 348. — C'est en plaisantant que Marguerite suppliait son frère « me tenir en vostre bonne grâce en despit de Montmorency qui en est jaloux », etc. (Ch.-Figeac, 324). — Ferron, 57 v<sup>o</sup>; — Mignet, II, 136, 137.

à l'occasion de l'arrivée de la sœur du Roi. Madame la Duchesse, qui avait vu l'Empereur à Tolède, envoya à son frère, le 9 octobre, un nouveau projet de traité. Elle pressa le maréchal de lui en faire trouver les conditions acceptables. Mais le Roi les repoussa formellement, et sa sœur revint de Tolède à Madrid, après avoir échoué dans sa mission <sup>1</sup>.

Un mois après, lors de l'arrivée du nouvel ambassadeur de France, l'évêque de Tarbes, Gabriel de Gramont, les négociations reprirent une troisième fois, pour ne durer que du 11 au 21 novembre. Alors, comme on ne s'entendit pas plus qu'avant, le Roi résolut de faciliter l'issue du grand procès en abdiquant par devant ses courtisans, entre autres Montmorency. Se résignant dès lors à sa prison, il voulut s'y installer commodément. « Il envoya le maréchal de Montmorency demander à l'Empereur soixante personnes qui resteraient attachées à son service pendant sa captivité. » Mais sa petite cour française ne renonçait pas à l'arracher de prison par la force. Elle se mit à ourdir des complots dans cette intention, et, à deux reprises, elle gagna des gardes italiens du Roi. Mais ces tentatives, qui ne purent pas réussir, étaient toujours désapprouvées par le très-prudent maréchal <sup>2</sup>.

Pendant la duchesse d'Alençon avait quitté son frère (novembre 1525). Hâtant son voyage, sur l'invitation de Montmorency, qui se défiait des intentions impériales, elle atteignit la frontière avant l'expiration de son sauf-conduit

<sup>1</sup> Au maréchal, le roi de Navarre (fr. 3042, 3); le vice-roi de Naples (fr. 3037, 85); La Bourdaisière (fr. 3039, 110); Madame la Duchesse (Genin, I, 190); le premier président (fr. 3039, 100). Cf. Rey, *Captivité de François I<sup>er</sup>* (1837), 146; Ch.-Figeac, 174, 198, 281, 300, 307; Ribier, I, 93; Guicciardini, III, 136; Mignet, II, 148.

<sup>2</sup> Lettres au maréchal adressées par Madame, 5 novembre (fr. 3042, 54), 7 novembre (fr. 3042, 83); — le Chancelier, 12 novembre (fr. 3048, 135). — Ms. Conrart, 5416, 767; — Genin, I, 189, cite Ferrera, IX, 51; II, 44; — Lettres d'abdication. Ch.-Figeac, 416-425; — Paillard, *Documents relatifs aux projets d'évasion de François I<sup>er</sup>*, *Revue historique*, t. VIII (nov.-déc. 1878); — Mignet, II, 150-152.

(fin décembre). Le maréchal, porteur de la lettre d'abdication, allait la suivre, quand l'Empereur, se relâchant de ses exigences, fit de nouvelles ouvertures. Sur l'ordre du Roi, les négociateurs français cédèrent sur tous les points et signèrent, le 14 janvier 1526, le traité de Madrid, « que le Roi consentit très volontiers, entendant très bien quelque promesse qu'il fit, prisonnier et hors de liberté, n'estre valable ». En effet, il avait fait la veille, en présence de Montmorency, une protestation solennelle contre l'exécution du traité.

Le 15, le maréchal partit, porteur de l'acte de Madrid, qui spécifiait notamment le mariage du Roi avec la reine de Portugal, sœur de l'Empereur, ainsi que la cession de la Bourgogne à ce prince. Quoiqu'il fût muni des sauf-conduits nécessaires pour lui et pour son train de vingt personnes, avec haquenées, courtauds, chevaux étrangers, mules, mulets, biens et bagues, il fut averti par le prévôt de Paris, resté en Espagne, de se défier des embûches du gouverneur impérial de Perpignan. Mais il put passer la frontière sans encombre, et, le 29 janvier, il arriva à Lyon auprès de la Régente, qui depuis quarante jours était restée sans nouvelles de son fils<sup>1</sup>.

Louise de Savoie, ayant pris connaissance des termes du traité, quitta aussitôt Lyon pour aller prendre à Blois le Dauphin et le duc d'Orléans, fils du Roi, qui devaient servir d'otages à l'Empereur jusqu'à la complète exécution des

<sup>1</sup> Lettres adressées au maréchal par Madame la Duchesse (Génin, I, 195-198, 200-207, II, 57, 59, 66); — Madame, 26 décembre (fr. 2997, 28); — G. Bayard, 2 janvier (fr. 3046, 75), 5 janvier (fr. 2976, 4); — le prévôt de Paris, 16 janvier (fr. 2981, 64); — Robertel, *id.* (fr. 2976, 104); — Brion. *id.* (fr. 3066, 7); — La Noy, 17 janvier (fr. 3070, 59). — Ms. Conrart, 5416, 768-769; — Passe-port du 18 décembre (fr. 3016, 9); — Ch.-Figeac, 425-431, 441, 466, 479, 480; — Mignet, II, 160. — Génin prétend que Marguerite emportait l'acte d'abdication. Paillard et Ch.-Figeac disent que ce fut le maréchal. Ils ont raison. Cf. Registre du Parlement, X, 1531. Discours du Roi à l'Assemblée des notables du 16 décembre 1527. La protestation royale du 13 janvier rendait inutile l'acte d'abdication, qui ne fut qu'une comédie dont on tira parti plus tard. — Cf. Archives nat. sect. jud. X<sup>1</sup> 1529. Reg. du Conseil de Parlement, 5 février 1525.

conditions de la paix. Elle les conduisit elle-même à Bayonne. Quant au Roi, il partit, le 12 février, de Madrid, mais il ne passa la frontière, à la Bidassoa, que le 17 mars. Son échange avec ses fils se fit d'une manière conforme aux règles prescrites. La captivité du père avait duré plus d'un an; celle des fils devait être de près de quatre ans et demi.

On estima que Montmorency avait, par son zèle, fortement contribué à la délivrance de son maître. Dès lors, François I<sup>er</sup> prit de plus en plus confiance en lui. L'autorité d'Anne de Montmorency s'établit en France, sa réputation se répandit en Europe. Les services qu'il avait rendus au Roi avaient été marqués chacun par quelque faveur. Son nom populaire, ses richesses, ses fonctions le désignaient à l'attention générale. Il ne tarda pas à prendre une part prépondérante à l'administration des affaires, en qualité de grand maître de l'hôtel du Roi<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ms. Conrart, 5416, 769, 770; fr. 2986, 10; 3007, 67; 3087, 9. — Ch.-Figeac, 515, 518, 523, 529, 530. Ferron, 102. Brantôme, III, 171. Guicciardini, III, 169. Mignet, II, 186. D'Auvigny, 278.



# L'ADMINISTRATION D'ANNE DE MONTMORENCY

PENDANT LE RÈGNE DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>.

---

## LIVRE PREMIER

DU TRAITÉ DE MADRID AU TRAITÉ DE CAMBRAI.

(1526-1529)

---

## CHAPITRE PREMIER

MONTMORENCY, GRAND MAITRE DE FRANCE ET GOUVERNEUR DE  
LANGUEDOC. — SON MARIAGE. — LA LIGUE DE COGNAC.

(1526-1527)

Quand François I<sup>er</sup>, revenant de sa captivité d'Espagne, eut passé la Bidassoa, il devint, pour ainsi dire, un nouveau roi. On peut, en effet, diviser son règne en trois périodes. La première, en somme la plus brillante, s'étend de 1515 à 1525. La seconde, qui va de 1526 à 1541, comprend l'administration d'Anne de Montmorency : c'est celle que l'on se propose d'étudier. La troisième période, enfin, répond au gouvernement d'Annebaud et de Tournon (1541-1547); alors, Montmorency, en disgrâce, put voir, sous le régime de ses successeurs, la fortune de la France compromise au traité de Crépy. Car ces trois époques du règne

marquent trois degrés de déclin dans la puissance du royaume, comme dans la vigueur du Roi.

Le nouveau règne, qui date de 1526, diffère beaucoup du précédent. En onze ans, que de changements! En 1515, François I<sup>er</sup> avait fait une brillante entrée dans le monde. Tout ce qui l'entourait respirait la jeunesse et la force. Marignan fit de lui l'arbitre de l'Europe. Mais ce beau règne fut court. Les victoires avaient été trop promptes pour que les succès fussent durables. Pendant qu'il s'oubliait à célébrer ses triomphes, un redoutable rival s'était lentement élevé. Héritier des couronnes de Castille et d'Aragon, de Bourgogne et d'Autriche, Charles-Quint était devenu le prince sur les possessions duquel le soleil ne se couchait pas, et, bientôt investi du sceptre impérial, il reconstituait pour lui-même l'État de Charlemagne.

François, pris, comme dans un étau, par les serres de l'aigle impérial, dut faire de terribles efforts pour ne pas se laisser étouffer. Cerné de tous côtés par les États de Charles-Quint, au nord par les Pays-Bas, à l'est par l'Allemagne et la Franche-Comté, au sud par l'Espagne, il ne trouvait d'issue que dans les plaines de la Lombardie. Gardant la défensive sur la Somme et dans les Pyrénées, il lança ses bandes sur l'Italie. Là, les campagnes malheureuses de Lautrec, de Bonnivet et de François I<sup>er</sup> lui-même n'avaient abouti qu'à la funeste catastrophe de Pavie.

Après sa captivité, le Roi change de rôle. Il n'a pu conserver son duché de Milan, et, de souverain dans la Péninsule, il se trouve réduit à la condition d'allié des princes italiens. Le conquérant menaçant est non pas le roi de France, mais l'Empereur. C'est donc contre Charles-Quint que l'on fait cause commune. Dans une confédération disparate, on va voir le Pape, le Sultan, les protestants d'Allemagne et les catholiques d'Italie, ainsi que le roi schismatique d'Angleterre, oublier leurs querelles et s'allier à François I<sup>er</sup>

contre le prince, qui prétend usurper la « monarchie » de l'Europe. Le Roi Très-Christien devient donc le trait d'union des catholiques, des protestants et des mahométans. Ce qu'il a perdu en puissance territoriale, il le recouvre en influence politique.

De 1526 à 1547, jusqu'à la fin de son règne, pendant vingt ans, il balancera ainsi les forces de Charles-Quint. S'il ne parvient pas à le vaincre, c'est que l'Empereur a trop de puissance et de génie pour succomber; c'est aussi que le roi de France peut difficilement amener à l'accord parfait le chef de la religion catholique, les princes de la Réforme, le fondateur de l'Église anglicane et le successeur des Califes. Il est l'allié de tous, mais tous ne peuvent être alliés entre eux. Enfin, le roi de France ne renoncera jamais à la succession des Visconti, et Milan est le point de la terre autour duquel pivote la politique de tout son règne. Charles sera toujours assez fourbe pour lui faire espérer qu'il lui restituera la Lombardie, et ce n'est jamais sans quelque regret que François rouvre les hostilités. Son caractère facile, sa bonté naturelle l'empêchent d'avoir une haine vigoureuse. Il est assez habile pour se défendre, mais il n'a pas assez d'énergie pour l'emporter. Aussi suivra-t-il une politique hésitante, dont la responsabilité revient en partie au ministre qui a la principale charge des affaires pendant le second tiers de son règne : Anne de Montmorency.

La mort avait fait le vide dans l'entourage du Roi. Après Pavie, il y eut de nouvelles places à remplir, à la Cour et au Conseil, parmi les grands officiers de la Couronne. Ceux-ci vont grandir au détriment des princes du sang. La trahison de Charles de Bourbon, prince, connétable et pair de France, la fuite du duc d'Alençon du champ de bataille de Pavie ont diminué le prestige des membres de la maison de France, qui ne compte plus, en dehors de la ligne royale, que la deuxième et la troisième branche de Bour-

bon, les Vendôme et les La Roche-sur-Yon. Les seuls qui jouissent d'une certaine considération sont Charles, duc et pair de Vendôme, et ses frères Louis, cardinal de Bourbon, et François, comte de Saint-Pol. Mais déjà ils passent après les princes de Navarre, que le mariage du roi Henri d'Albret avec Marguerite, sœur du roi de France et veuve du duc d'Alençon, va confirmer dans leur position privilégiée. Les Guise s'élèvent aussi. Claude, comte de Guise, et son frère Jean, cardinal de Lorraine, font sonner haut leur descendance de la maison d'Anjou et prétendent aux honneurs des princes du sang. Le duc d'Albany, de la maison royale d'Écosse, peut avoir la même ambition qu'eux. Il n'est pas jusqu'aux Orléans-Longueville et à la maison de Foix, alliée au roi de Navarre et dignement représentée par Lautrec, qui ne puissent rivaliser avec les cadets de France. Aussi les Bourbons ne reprendront-ils du crédit que plus tard, lors de la fusion de leur famille avec celle de Navarre, par le mariage d'Antoine, fils de Charles, duc de Vendôme, avec Jeanne, fille de Henri d'Albret et de Marguerite d'Angoulême.

D'autre part, les grands officiers de la Couronne ont disparu : traître, le connétable; mort, le grand maître de Savoie; mort, l'amiral de Bonnivet. Pavie a enlevé au royaume des maréchaux, des gouverneurs. Autant de charges à donner. Aussi, au retour d'Espagne, assiste-t-on à une véritable curée. Ceux qui survivent à Pavie partagent les dépouilles de ceux qui ont succombé : Henri de Navarre ne succède-t-il pas à Charles d'Alençon comme beau-frère du Roi? Brion est nommé amiral au lieu de Bonnivet, Théodoro Trivulcio et Robert de La Marck-Fleuranges obtiennent les offices de maréchaux de Chabannes-La Palice et de Foix-Lescun. On se partage de même les gouvernements. Le comte de Tende hérite de son père, René de Savoie, celui de la Provence; Brion, de La Trémoille, celui de la Bourgogne. Dans cette promotion de 1526, qui est celle des compagnons d'enfance du Roi, pourquoi le Roi aurait-il

oublié Anne de Montmorency? En 1526, le 23 mars, Anne de Montmorency est nommé grand maître de France et gouverneur de Languedoc.

Sa valeur personnelle le rendait digne de cette haute distinction. Dans un siècle où l'on prisait encore, et surtout, les qualités chevaleresques, Anne de Montmorency avait fait remarquer son courage dans nombre d'actions. Capitaine souvent malheureux, il n'avait pas cessé en revanche de se montrer brave guerrier. Il s'était brillamment conduit à Mézières, en 1521; à la Bicoque, en 1522; puis lors de l'expédition de Bonnivet; enfin, à la journée de Pavie. Pendant la captivité de François I<sup>er</sup>, il avait, près ou loin du Roi, bien mérité de lui. Ses missions en France furent utiles; sa compagnie consola le prince prisonnier. A ce moment, il était déjà revêtu de grandes charges. Chevalier de l'Ordre et maréchal de France, il ne pouvait plus aspirer qu'à l'un des grands offices de la Couronne. Le Roi l'y appela d'autant plus volontiers que, dans son goût pour le faste, il aimait à s'entourer des fils de noble famille. Or, la maison de Montmorency était la première parmi les premières.

M. de Montmorency, le père, jouissait d'une grande considération, d'une grande fortune. Anne se trouvait son principal héritier. En attendant de posséder les trois quarts des biens paternels, il touchait, chaque année, pour les charges qu'il remplissait, une somme considérable<sup>1</sup>. Il avait aussi une fortune personnelle. Il acquit, par parcelles, la seigneurie de Villiers-le-Bel<sup>2</sup>. Puis il entreprit de

<sup>1</sup> Quittance d'Anne de Montmorency, du 15 avril 1526, de 18800 L. T. (Cabinet des Titres, 46438, 61). — Comme capitaine de la Bastille, il touchait, par an, 1200 l. t., du château de Nantes (dès 1526) 1500 l. t., du château et de la ville de Saint-Malo 400 l. t. (fr. 10186, 214. Cf. *Mémoires de Bretagne*, III, 986). — Comme gentilhomme de la chambre, il recevait des gages de 1200 l. t. (fr. 26123, 1344). — Sa compagnie d'hommes d'armes avait été en 1525 de 100 lances; en 1528, elle fut réduite à 80, et il recevait 240 l. t. par quartier (trimestre); en 1527, à 60, et il ne toucha que 180 l. t. En 1527, elle reçut 2 lances de crue. En 1530, elle reprit le nombre de 80 lances, et, plus tard, de 100 (Cabinet des Titres, 46438, 61, 64, 69; fr. 26121, 1003).

<sup>2</sup> D'abord en janvier 1521, puis le 20 mars 1523.

recouvrer les terres des branches exhérédées de Montmorency. Bien qu'au mois de décembre 1526, le Roi lui eût reconnu la propriété de l'héritage de Nivelles, il ne pouvait en prendre possession sans transiger. Il acheta aux descendants de son oncle Jean de Nivelles, pour le prix de vingt-six mille sept cent quatre-vingts livres, les seigneuries de Saint-Leu-lez-Taverny et du Plessis-Bouchard, ainsi que le quart des domaines de Montmorency, d'Écouen et de Conflans<sup>1</sup>. Puis il acquit tous les droits de ses parents de Nivelles à l'héritage commun de Montmorency<sup>2</sup>. Son père lui avait déjà, peu avant, fait remise des siens sur les possessions de cette branche de la famille<sup>3</sup>.

Mais son mariage devait surtout l'enrichir. Il y avait longtemps qu'on lui cherchait un parti. M. de La Trémoille, « le chevalier sans reproche », qui le traitait de « fils », avait voulu lui donner sa nièce Jacqueline, fille de son frère Georges, seigneur de Jonvelles. M. de Montmorency, le père, était d'abord entré dans ces vues. Le 20 février 1517, il signa avec M. de Jonvelles le contrat de son fils Anne et de Jacqueline de La Trémoille. Le mariage devait avoir lieu lorsque la jeune fille aurait atteint sa quatorzième année. M. de Montmorency assurait aux jeunes époux la terre de Châteauneuf; M. de Jonvelles, celle de Conflans. Une clause stipulait même que, si M. de La Trémoille et M. de Jonvelles mouraient sans descendants mâles, Anne de Montmorency serait substitué au nom, aux armes, aux titres et aux biens de La Trémoille<sup>4</sup>. Anne, n'étant alors que cadet de famille et simple seigneur de La Rochepot, faisait, dans ces conditions, un riche mariage. La Cour le voyait d'un bon œil. Mademoiselle de Jonvelles elle-même était une fort gentille personne et promettait beaucoup, si l'on en croit Madame,

<sup>1</sup> 13 octobre 1527. Cette vente fut confirmée le 26 décembre de la même année.

<sup>2</sup> 25 janvier 1528.

<sup>3</sup> 3 octobre 1527.

<sup>4</sup> Cabinet des Titres, 46438, 49.

mère du Roi. Montmorency n'était pas resté insensible à ses charmes. Au mois de juin 1521, il vit la jeune fille à Dijon, où elle résidait, et il ne cacha pas son projet de l'épouser aussitôt qu'il aurait terminé l'inspection des frontières, dont le Roi venait de le charger <sup>1</sup>.

Mais la guerre empêcha d'abord la réalisation de ce dessein. Puis elle fit de Montmorency un maréchal de France. La mort de M. d'Écouen lui laissa l'expectative de la première baronnie du royaume. Enfin M. de La Trémoille avait un héritier direct dans la personne du fils de son fils Talmont, tué à Marignan. Le parti de Jonvelle, qui s'était annoncé brillant, ne l'était plus en réalité. Peut-être que déjà Montmorency songeait, pour s'apparenter au Roi, à s'allier à une branche illégitime de la maison de Savoie. Le bâtard de Savoie, qui avait des filles, lui témoignait l'amitié la plus grande. Il l'appelait son « frère » et lui vouait une affection telle, que « la mort ne la sauroit desjoindre ne séparer <sup>2</sup> ».

Alors M. de Montmorency, le père, s'entendit avec Louise de Savoie pour rompre sans éclat. Madame conçut pour cela un projet quelque peu machiavélique. Elle conseilla à Montmorency de ne « faire semblant de rien, sinon de tousjours désirer que la demoiselle feust amenée de là où elle est » à la cour du Roi. Elle pensait bien que le père n'y consentirait jamais, « sy le mariage n'estoit faict <sup>3</sup>. » M. de Jonvelle en effet refusa d'envoyer sa fille dans une compagnie aussi peu sévère que la cour de France. Il attendait que le maréchal vînt l'épouser en Bourgogne <sup>4</sup>. Mais la campagne de Picardie (octobre 1522) permit au maréchal d'ajourner le voyage qu'il devait faire à Dijon. Puis, bien que M. de La Trémoille lui soutînt le contraire, il pré-

<sup>1</sup> M. de Mézières à M. d'Alluie (Clairambault, 318, 5339). Cf. fr. 3068, 77.

<sup>2</sup> Le bâtard au maréchal, 24 septembre (fr. 2987, 59).

<sup>3</sup> M. de Montmorency au maréchal, septembre-octobre 1522 (fr. 4051, 25 et 3).

<sup>4</sup> La Trémoille au maréchal, 5 décembre (fr. 3039, 24).

tendit que sa fiancée n'était pas encore prête à se marier. M. et madame de Jonvelle, comme M. de La Trémoille, se plaignirent; ils envoyèrent à ce fiancé récalcitrant messenger sur messenger, et ils sollicitèrent l'entremise de Madame la Duchesse, afin qu'elle le pressât de venir chercher leur fille et de la conduire à l'autel<sup>1</sup>.

Mais le maréchal sut faire sentir qu'il lui déplaisait d'être entretenu de ce mariage. Au mois de février 1523, M. de La Trémoille n'y faisait déjà plus d'allusion. Les événements de 1523, 1524 et 1525 donnèrent à Montmorency d'autres préoccupations, et même à son retour d'Espagne, il ne sembla pas tout de suite disposé à suivre l'exemple de son frère, qui venait d'épouser Charlotte d'Humières<sup>2</sup>. Mais la mort du bâtard de Savoie n'empêcha pas Anne de Montmorency de réaliser des projets sans doute depuis longtemps nourris.

René, bâtard de Savoie, dit le Grand Bâtard, comte de Villars, grand maître de France, gouverneur et amiral de Provence, fils naturel du duc de Savoie Philippe II, avait eu, entre autres enfants de sa femme, Anne Lascaris, comtesse de Tende, descendante des empereurs d'Orient, une fille nommée Madeleine, que la mère du Roi aimait beaucoup. Louise de Savoie l'avait même « nourrie » et « instruite » chez elle<sup>3</sup>. Montmorency eut mainte occasion de la voir, et il demanda enfin la main de la fille de celui qu'il avait remplacé comme grand maître. Elle lui fut vite accordée, et le mariage fut célébré, le jeudi 10 janvier 1527, en présence de la Cour, à Saint-Germain en Laye<sup>4</sup>. Peu après, l'amie d'Anne de Montmorency, Madame la Duchesse, épousait le roi de Navarre. L'une et l'autre de ces noces se

<sup>1</sup> La Trémoille au maréchal, janvier (fr. 3006, 69). Cf. Génin, I, 163.

<sup>2</sup> Charlotte, fille de Jean, seigneur d'Humières et de Françoise de Contey, apporta en dot à son mari les terres de Mello, d'Offemont et de Bray-sur-Somme (Archives nationales, Mémoires de la Chambre des Comptes, 10 mai 1525, p. 1089).

<sup>3</sup> Ms. Conrart, 5416, 772.

<sup>4</sup> *Art de vérifier les dates*, II, 654.

firent avec une grande magnificence. La famille royale, autant que M. de Montmorency, le père, fut ravie du mariage du Grand Maître<sup>1</sup>. Ses amis l'en félicitèrent tous. L'Amiral, Brion, qui s'était marié peu avant, fut empêché par une indisposition d'assister aux noces de son ami. « Vous m'advertissez des nopces de la royne de Navarre et des vostres, lui écrivit-il, où il me desplaist que je ne puyz estre pour veoir de vostre contenance et manière de maryé, pour m'y venger. J'ay délibéré m'en aller mes petites journées, temporisant mon mal, pour ce que ce seroit chose nouvelle qu'à homme marié l'on vist bonnet garny d'estouppes<sup>2</sup>. »

Ce mariage rapprocha intimement de la maison royale le jeune Grand Maître. Dès lors, Madame, mère du Roi, et, par imitation, la reine de Navarre, l'appelèrent « mon neveu ». Il avait aussi pour oncles le duc régnant de Savoie, Charles III, et le frère de ce prince, Philippe, comte de Genève et baron de Faucigny en Savoie, duc de Nemours en France. La nouvelle Grand'Maitresse était d'origine hellénique par sa mère, et elle contribua sans doute à donner à son mari le goût de la culture classique<sup>3</sup>.

D'autre part, Anne de Montmorency, à l'occasion de son mariage, acquit une fortune considérable. Madame lui donna six mille livres de rente de son propre patrimoine. La comtesse de Tende, veuve du bâtard de Savoie, lui fit une dot de cinquante mille livres. Le Roi lui accorda, une première fois, pareille somme<sup>4</sup>. Puis, comme il lui avait promis un nouveau cadeau de vingt-quatre mille écus d'or, il s'acquitta en lui conférant le comté de Beaumont-sur-Oise, qu'il déclara d'ailleurs rachetable par le Domaine<sup>5</sup>. Enfin, il lui céda deux baronnies : celle de Montbéron,

<sup>1</sup> M. de Montmorency à M. de Vivonne, Brantôme, III, 349, n.

<sup>2</sup> L'Amiral au Grand Maître, 24 janvier (1527) (fr. 3067, 179).

<sup>3</sup> Anne de Montmorency tenait de son père la devise ἀπλανος, mot grec que l'on a traduit peut-être en latin par l'expression : *sicut erat in principio*.

<sup>4</sup> Ms. Conrart, 5416, 772.

<sup>5</sup> Ch. des comptes, 5 janvier 1527, p. 1245. Un écu valait deux livres.

la première de l'Angoumois, et celle de Fère en Tardenois. Il lui fit un cadeau moins important, en lui abandonnant, ainsi qu'à M. de Guise, le produit des mines d'or et d'argent qui se pouvaient trouver dans le royaume (août 1527). De sa famille, Montmorency ne reçut pas moins. Son cousin, l'évêque-comte de Beauvais, pair de France, héritier des Villiers-L'Isle-Adam, lui donna les terres de L'Isle-Adam, de Nogent, de Valmondois, de Fléleu et de Fontenelles (10 septembre 1527)<sup>1</sup>.

Pendant que Jacqueline de La Trémoille vivait oubliée, et presque à la gêne, dans les terres de son père, jusqu'au jour où elle devait épouser le fils du feu grand maître de Boisy, le fiancé de son enfance entra dans le cercle le plus intime de la Cour. Dès lors, Anne de Montmorency, chevalier de l'Ordre, comte de Beaumont-sur-Oise, baron de Montbéron et de Fère en Tardenois, seigneur de L'Isle-Adam, de Nogent, de Valmondois, de Fléleu, de Fontenelles, du Plessis-Bouchard, de Saint-Leu-lez-Taverny et de Villiers-le-Bel, coseigneur de Montmorency, d'Écouen et de Conflans, substitué aux seigneuries de Montmorency, d'Écouen, de Chantilly, de Damville, d'Offoy, de Chavercy, de Montépilloy et de Villiers près Creil, grand maître et maréchal de France, conseiller et chambellan du Roi, gouverneur et lieutenant général de Languedoc, capitaine de la Bastille Saint-Antoine, du château de Saint-Malo et du château de Nantes (poste auquel il fut appelé le 17 avril 1526), se trouvait enfin investi de la confiance du souverain et chargé, du moins en grande partie, de la direction des affaires<sup>2</sup>.

Le gouvernement du Languedoc, auquel Montmorency

<sup>1</sup> Du Chesne, p. 384 et 385. Pr. 276, 277.

<sup>2</sup> L'ambition devait rendre aussi inconstant François de Montmorency, fils aîné d'Anne et de Madeleine de Savoie. Secrètement marié à Mademoiselle de Piennes, il fut obligé par son père de rompre cette union clandestine pour épouser Diane de France, veuve du duc de Castro, et fille légitimée du roi Henri II. Les fiançailles Montmorency-La Trémoille ne se trouvent pas mentionnées par les biographes de Montmorency.

était appelé, comptait au nombre des plus importants du royaume. Par le Roussillon, il confinait à l'Espagne, et la plupart de ses villes étaient fortifiées comme places frontières. Comme il se trouvait sur le passage de l'Espagne à l'Italie, l'Empereur, afin de réunir ses États épars, pouvait être tenté de l'envahir. Enfin, par sa position sur les bords de la Méditerranée et du Rhône, il était d'une grande importance pour les communications. En le longeant par mer, puis en remontant le fleuve, on pénétrait aisément au centre du royaume. Le pays, il est vrai, manquait de ports : celui d'Aigues-Mortes, le seul qu'il eût autrefois, était ensablé. Mais le Languedoc utilisait les ports de la Provence. Fertile en blés, en vins, en huiles<sup>1</sup>, le pays pouvait servir de grenier à la France. Il était en outre productif en garance, en pastel, en safran et en laine<sup>2</sup>. Le commerce était important ; mais il était continuellement entravé par la prohibition que les États faisaient chaque année de la traite des grains hors de la province.

Les États du pays, composés des trois ordres, se réunissaient en effet, d'ordinaire une fois par an, quelquefois deux, dans l'une ou l'autre des villes de la province. Leur premier devoir consistait à accorder aux commissaires du Roi l'impôt que le prince levait sur le royaume. La quote-part du Languedoc (qui représentait presque le dixième du revenu général) s'élevait d'ordinaire à près de trois cent mille livres tournois par an. Les États s'occupaient aussi et surtout des intérêts généraux du pays, et, après chaque assemblée, ils envoyaient leurs doléances au Roi et au gouverneur. Ils demandaient en général d'être déchargés des garnisons et se montraient jaloux de conserver leurs anciens privilèges et leur indépendance à l'égard des cours royales<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Clermont au Grand Maître, 27 mai (fr. 3073, 33).

<sup>2</sup> *Ambassadeurs vénitiens*, I, 63.

<sup>3</sup> Procès-verbaux des États de Languedoc. Arch. nat. H. 748, 11 et 12. Cf. *ibid.* K, 691. — Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. V. — Lettres adressées au Grand Maître, décembre 1530 (fr. 3064, 177 ; 4050, 107 ; 6639, 167).

Le Languedoc, qui était divisé en trois sénéchaussées, celles de Toulouse, de Beaucaire et de Carcassonne, relevait, au point de vue judiciaire, du parlement de Toulouse<sup>1</sup>. Mais, comme tous les parlements, celui-ci tendait à usurper les fonctions des autres autorités du pays. On adressait le même reproche à la Chambre des comptes, nouvellement créée à Montpellier. D'ailleurs, l'administration et la juridiction financière, la levée et la répartition des impôts, concernaient non-seulement cette chambre, mais encore la cour des généraux des aides de Montpellier, ainsi que le général des finances du Languedoc, assisté du trésorier et receveur général du pays<sup>2</sup>.

Ces différents pouvoirs gênaient quelque peu l'autorité du gouverneur, qui restait presque uniquement à la tête du département militaire. C'était à lui de lever les troupes, d'asseoir les garnisons, d'assurer les communications et les vivres, de fortifier et de ravitailler les places fortes. La haute police était de son ressort, et, en somme, tout ce qui constitue le pouvoir exécutif. On s'adressait à lui pour les passe-ports, les sauf-conduits, les relations avec les provinces voisines et avec l'étranger. Intermédiaire placé entre les États et le Conseil, comme gouverneur, il représentait auprès du Roi la province, dont il prenait en main les intérêts; comme lieutenant général du Roi, il représentait le souverain dans la province, convoquait les États et y assistait en qualité de commissaire de droit, nommait aux places<sup>3</sup> et enfin administrait en chef le pays, qui n'en gardait pas moins une certaine autonomie.

<sup>1</sup> Les sénéchaux de Toulouse, de Beaucaire et de Carcassonne furent, pendant le gouvernement de Montmorency, M. de Saint-Amans (Rochechouart), et les vicomtes d'Uzès (Crussol) et de Mirepoix (Lévis). Un juge mage rendait la justice pour chacun de ces sénéchaux. Le Puy tâcha, mais en vain, de se constituer en sénéchaussée.

<sup>2</sup> Outre le Languedoc, le général avait dans son département le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, la Provence et le Dauphiné. Jean de Poncher eut d'abord cette charge. Testu était le trésorier du pays.

<sup>3</sup> Même à celle de lieutenant de sénéchal. Le Grand Maître à M. de Castres, 9 juillet (fr. 3119, 70).

A son avènement à la Couronne, le Roi avait donné le gouvernement du Languedoc au connétable de Bourbon, don imprudent, puisque ce prince possédait déjà le centre de la France et élevait en outre des prétentions sur la Provence. Mais déjà la royauté était assez absolue pour qu'un prince du sang, à la fois seigneur féodal et gouverneur de province, ne pût trouver, ni dans ses immenses apanages, ni dans son important gouvernement, un centre de résistance contre son souverain. Après sa désertion, le Roi désigna, pour lui succéder comme lieutenant, le maréchal de Montmorency<sup>1</sup>. Anne de Montmorency commençait donc à recueillir l'héritage de Charles de Bourbon qui devait entrer en partie dans ses mains. Ainsi, les pairs de France étaient remplacés, dans les grands offices, par les premiers barons du royaume, sujets plus souples et plus traitables. En 1526, Montmorency fut donc nommé définitivement gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Languedoc, avec les mêmes prérogatives qu'avait eues le duc de Bourbon<sup>2</sup>.

Mais les devoirs de grand maître de l'Hôtel empêchèrent Montmorency de résider dans la province. Le lieutenant qu'il y établit devint donc un gouverneur réel. C'était M. de Clermont, frère du cardinal-légit d'Avignon, de la maison de Clermont-Castelnau-Lodève. Mais le Grand Maître le surveillait de près, et, grâce à une correspondance presque quotidienne, il dirigeait, par l'intermédiaire de son lieutenant, l'administration générale du pays.

Montmorency dut d'abord faire enregistrer ses lettres de gouvernement au parlement de Toulouse, qui ne tarda pas d'entrer en compétition de pouvoir avec lui. Cette cour voulait notamment disposer de l'artillerie de la place d'Aigues-Mortes et confisquer des marchandises venant d'Es-

<sup>1</sup> Contesté par Vaissette. Mais cette désignation, qu'il ne faut pas confondre avec une nomination, semble certaine.

<sup>2</sup> Vaissette, V, 121. Preuves, 83.

pagne et appartenant à une compagnie allemande. « Je vous prie, Monsieur, écrivait Clermont au Grand Maître, faire que le Roy escripve à la dicte court ne se mesler de telz choses, mais les vous renvoyer par deçà, ou à moy, car c'est de vostre charge en Languedoc. » Le Roi écrivit en effet. « Il a fallu, disait Clermont, signifier à la court de parlement les lectres déclaratives de vostre charge en ce païs et pourter aux advocat et procureur du Roy les lectres missives que le dict seigneur et vous leur en escripviés. Et depuis ay responcée... comme la court est très malcontente et les gens d'icelle à demy despérez de la dicte déclaration, quelque remonstracion qui leur aye esté faicte par le president et autres voz amis en icelle. » La lutte n'en continua pas moins, et Clermont chercha des alliés dans les États du pays<sup>1</sup>.

Le Grand Maître chargea de même, suivant l'usage, son maître d'hôtel La Mairie<sup>2</sup>, de notifier aux États ses lettres de gouvernement et de promettre aux administrés qu'il se conduirait suivant leurs intérêts, « leur faisant aussi remonstrer, d'après les conseils de Clermont, les despences qu'il luy convenoit ordinairement faire ». Les États comprirent cette invitation détournée, et, réunis à Montpellier, le 3 octobre 1526, ils votèrent, pour le gouverneur, une somme de six mille écus. « Le païs a fort bon vouloir de vous faire service quand l'affaire seroit, mandait Clermont à Montmorency, et combien que le dict présent ne soit grand, si vous ont-ilz mieulx faict qu'ilz n'ont à nulz des autres gouverneurs, qui par cy devant ont esté; et continueront, ainsi que j'espère. » Le 24 novembre, les députés des États portèrent comptant au Grand Maître l'argent qu'ils lui donnaient en cadeau. Ce dernier promit, en revanche, de défendre les privilèges du pays contre l'autorité royale. La

<sup>1</sup> Clermont au Grand Maître, avril et mai (fr. 3064, 107, 119, 131; 3073, 17, 33, 91; 3074, 117).

<sup>2</sup> Claude Durant, chevalier, seigneur de La Mairie.

question d'argent était la plus importante : le gouverneur devait veiller à ce qu'il fût pourvu à la solde des garnisons, aux gages du parlement, à l'état de son lieutenant. D'autre part, M. de Clermont le pressait d'empêcher le Roi d'accaparer le produit des impôts, levés dans le pays pour satisfaire aux différents services de la province. Mais Montmorency ne parvenait pas toujours à sauver cet argent <sup>1</sup>.

Non-seulement, en sa qualité de gouverneur du Languedoc, il recevait les rapports de son lieutenant en ce pays, mais, comme grand maître, il était mis, jusqu'à un certain point, au courant de ce qui se passait dans les autres provinces du royaume. Les fonctions de grand maître de France, ou plutôt de grand maître de l'hôtel du Roi, dépassaient la portée que le titre semble leur attribuer. Du grand maître relevait d'abord tout le service intérieur du palais et de la Cour; il dressait l'état de la maison du Roi et de celle des princes; il avait la police de la résidence royale et fixait les audiences, notamment celles des ambassadeurs. Puis il avait la surintendance de tout ce qui dépendait de la maison du Roi, les bâtiments, les domaines, et même les Beaux-Arts, qui prirent, sous François I<sup>er</sup>, l'importance que l'on sait. En outre, comme le domaine royal se confondait souvent avec le royaume même, son autorité, à certains égards, valait presque celle d'un ministre de l'Intérieur. Montmorency prit ces fonctions au sérieux. Avec son esprit d'ordre et d'économie, il se mêla de régler les dépenses, ainsi que la bonne administration de la maison et du domaine du Roi <sup>2</sup>.

Mais ces fonctions n'auraient pas suffi à faire de lui un homme d'État, si le Roi ne lui avait pas donné une part plus directe encore au gouvernement général du royaume.

<sup>1</sup> Clermont au Grand Maître, septembre-novembre (fr. 3074, 59, 127, 157, 165); les États et le Parlement au Grand Maître (fr. 3064, 121 et 2979, 68). Cf. Procès-verbaux des États de Languedoc, Arch. Nat., H. 748, 11; Vaissette, V, 126.

<sup>2</sup> D'Auvigny, 280-283. Des Ormeaux, II, 81-84.

L'administration suprême était confiée à quelques-uns des membres du Conseil étroit ou privé. Malgré les deuils de Pavie, elle était, en 1526, à peu près dans les mêmes mains qu'en 1515. Boisy et le bâtard de Savoie étaient les seuls personnages politiques influents qui eussent disparu. Bonnivet, en somme, avait plus été un favori qu'un ministre dirigeant. Le pouvoir continua donc d'être exercé par Madame, mère du Roi, par le chancelier Du Prat, nommé, en 1525, archevêque de Sens, et par le trésorier de France, Florimond Robertet, seigneur d'Alluie et de Bury. Mais bientôt ces deux derniers ministres durent remettre une part importante des affaires à l'Amiral, Philippe de Brion, et surtout au Grand Maître, Anne de Montmorency, que son goût pour le travail faisait distinguer entre tous les grands seigneurs, courtisans ou favoris du Roi.

Cependant Montmorency ne jouit pas tout de suite au Conseil privé d'une influence prépondérante. Il s'y rencontrait avec des personnages rompus aux affaires, et il devait faire, pour ainsi dire, son apprentissage de ministre. Il ne manquait pourtant pas d'opinions arrêtées en politique. Non-seulement il appartenait à une branche des Montmorency, qui devait à sa fidélité inébranlable au Roi ses richesses et son influence, mais l'éducation qu'il avait reçue à Amboise, auprès de François I<sup>er</sup>, lui donna des principes d'entier dévouement à la personne du souverain et surtout à l'idée royale. La féodalité était vaincue, et le premier baron de France le comprenait; il semblait même s'en réjouir. Aussi n'était-il guère aimé des princes, qui regrettaient ce régime. En fait de constitution, si l'on peut s'exprimer ainsi, il était pris du goût le plus vif pour le despotisme. Dès l'abord, le Roi reconnut en lui un des agents les plus dévoués à sa cause, qui était celle de la monarchie absolue. Montmorency s'entendit donc à merveille avec François I<sup>er</sup>, avec Louise de Savoie, avec Du Prat, avec Robertet.

se faisait le champion du pouvoir absolu dans tous les

domaines, sur le terrain religieux comme sur le terrain politique, et c'est ainsi que sa foi, d'ailleurs très-vivace, ne suffit pas toujours à expliquer son dévouement au Pape ni son attachement à l'Église catholique. Il voulait que ces principes d'autorité fussent appliqués au dehors comme au dedans du royaume. De là, une sorte de tendresse pour l'Empereur. Ce prince avait à lutter contre tant de sujets récalcitrants, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas et même en Espagne, que Montmorency ne pouvait s'empêcher de lui donner raison. Il trouvait du reste le monde assez grand pour que François I<sup>er</sup> et Charles-Quint, l'un à côté de l'autre et sans en venir aux mains, y occupassent chacun une large place. Déjà, il aurait désiré qu'une alliance unît ces deux princes, ou du moins que la paix fût sauvegardée. Les malheureuses campagnes d'Italie, auxquelles il avait pris part, le décourageaient aussi de la guerre. Mais l'alliance des deux rivaux était impossible. Alors, quand Montmorency voyait François I<sup>er</sup> faire des avances au Sultan, au roi d'Angleterre, aux Allemands et aux Italiens, il éprouvait un secret dépit de ce que son roi s'abouchât avec ces mécréants, ces hérétiques ou ces petites gens, qui étaient toujours en révolte contre leurs maîtres.

Mais il était forcé d'accepter ces compromissions. Non-seulement les circonstances ne permettaient pas d'espérer une alliance entre François I<sup>er</sup> et Charles-Quint, mais encore elles laissaient prévoir la rupture de la paix que ces princes venaient de signer. Montmorency était trop bon sujet du Roi, trop bon Français, pour ne pas le sentir. Puis les membres du Conseil, auxquels il venait d'être associé, étaient loin d'être impérialistes. Courtisan ambitieux et prudent, il n'aurait pas osé défendre des principes qu'il savait condamnés d'avance. Il devait accepter la politique de la France, puisqu'il acceptait la situation que lui faisait le Roi. Refoulant ses sentiments intimes, il attendit, pour les exprimer, que les conjonctures fussent plus favorables et

que son crédit fût plus assuré. C'est ainsi que, pendant plus de deux années, il n'imprimera pas un mouvement propre aux affaires, mais il collaborera loyalement à l'œuvre entreprise par son maître et par les personnes considérables de la Cour.

Aussi, comme membre consultant du Conseil privé, son influence ne se fait-elle d'abord sentir que dans les détails. Mais, en revanche, comme ministre chargé d'exécuter les ordres du souverain, il déploie tout de suite la plus grande activité. Élevé dans des habitudes de travail, grandi dans les fatigues, il est excellent à la direction des affaires. Comme il ne s'épargne pas lui-même, il n'épargne pas non plus les autres. Il mène à la bague tous les officiers du royaume. Ferme et opiniâtre, il commande, il insiste, il rabroue les paresseux et se fait déjà sa réputation de maître sévère et grondeur. Son temps est organisé pour le travail. Chaque matin, il est en conférence avec les secrétaires des finances<sup>1</sup>. En leur compagnie, il analyse, pour le Roi, les rapports des ambassadeurs, et il répond aux dépêches. Son activité se traduit par la quantité de lettres qui sont restées de lui, ou qui lui sont adressées. Aussi emploie-t-il un grand nombre de secrétaires. Ce ne sont pas seulement les siens, mais encore ceux du Roi, à qui ce prince a commandé « luy obéir comme à sa personne, signer et dépescher ce qu'il ordonneroit<sup>2</sup> ».

Le Chancelier lui-même était à ses ordres. Cependant Du Prat et Montmorency s'attribuèrent chacun des départements spéciaux. Du premier releva l'administration de la justice et des finances; du second, la guerre, la maison du Roi, les travaux publics, les relations extérieures. Montmorency fut d'abord chargé spécialement des affaires d'Italie, soit qu'il sût l'italien, soit que, de tous les membres du Conseil, il eût le plus de relations dans la Péninsule, soit

<sup>1</sup> Brantôme, VII, 135-136.

<sup>2</sup> Ms. Conrart, 5416, 772.

enfin que les affaires italiennes fussent les plus importantes à ce moment. Mais, dans son activité infatigable et grâce à son crédit croissant, il ne devait pas tarder à concentrer dans ses mains la correspondance de la cour de France avec toutes les puissances étrangères.

Sa situation de favori du Roi, de Madame, de la reine de Navarre, le rendait inébranlable. Il accompagnait toujours la Cour, ou, pour peu qu'ils'en séparât, il avait avec elle un grand commerce épistolaire. Le Roi ne manquait pas de le mettre au courant de tout ce qu'il faisait, de ses plans politiques, aussi bien que de ses plaisirs et de ses chasses<sup>1</sup>. C'est à Montmorency que l'on s'adressait pour avoir des nouvelles de la santé ou des intentions du Roi ou pour participer aux faveurs de ce prince. La mère et la sœur de François I<sup>er</sup> recommandaient même au Grand Maître leurs propres intérêts.

Cette haute faveur excita les jalousies. On fit à la Cour courir ces vers :

Sire, si vous donnez pour tous à trois ou quatre,  
Il faut donc que pour tous vous les faites combattre<sup>2</sup>.

Le sénéchal de Poitou, André de Vivonne, quand le Roi passa chez lui à son retour d'Espagne, ne cacha pas son mécontentement. Les princes murmuraient de ce que Montmorency eût été préféré dans la charge de grand maître à l'un d'entre eux. Les mécontents disaient du Roi : « Il donne à ses mignons plus que jamais. » Ils ne voulaient pas « retourner à estre gouvernez par mygnons comme par le passé<sup>3</sup> ». Mais le mignon, dont il est ici question, était d'une espèce particulière. Il cherchait moins à plaire qu'à deminer, et il dominait le Roi par l'influence d'une « vo-

<sup>1</sup> Le Roi au Grand Maître (fr. 3021, 112 ; 3016, 5).

<sup>2</sup> Brantôme, III, 117.

<sup>3</sup> Rapport de Le Champion sur l'état de la France, de mars à juillet 1526, publié par Paillard (*Revue historique*, VIII, 315, 354-355). Cf. Brantôme, III, 153; Varillas, I, 499.

lonté opiniâtre et laborieuse sur une imagination brillante et mobile<sup>1</sup> ».

Aussi mit-on prudemment la sourdine à ces murmures, et l'on comprit qu'il valait mieux tirer parti de cette influence que de la combattre. Tout le monde bientôt fit sa cour à Montmorency, soit en France, soit à l'étranger. Les lettres de félicitations affluèrent chez lui. On exaltait l'aide qu'il avait donnée à la délivrance du Roi; on le complimentait pour sa nomination de grand maître. Ces lettres venaient surtout de la Suisse et de l'Italie, où il avait beaucoup d'amis. Comme on savait son crédit, on comptait sur lui pour maintenir la paix. Il en était prié par les cardinaux; il en était pressé même par le marquis del Vasto, qui tenait le premier rang parmi les capitaines de l'Empereur restés en Italie<sup>2</sup>.

On concevait en effet de légitimes inquiétudes sur l'observation du traité de Madrid. Le Roi l'avait juré avec l'idée bien arrêtée de n'en pas respecter la principale clause, la cession de la Bourgogne. En compensation, il offrait une énorme rançon pour délivrer ses fils aînés, le dauphin François et le duc Henri d'Orléans, restés comme otages à l'Espagne, et que Charles-Quint considérait d'ailleurs comme d'aussi bons gages que le père<sup>3</sup>. Pour imposer à l'Empereur cette modification, le Roi travailla à former une ligue dirigée tacitement contre son rival. Depuis que sa mère avait conclu, en 1525, le traité de Moore avec Henri VIII, il pouvait compter sur la bienveillance de ce prince. D'autre part, il avait envoyé ses agents, le Hongrois Frangipani à Soliman, et l'Espagnol Antonio de Rincon au roi de Pologne, ainsi qu'au vaïvode de Transylvanie, Jean

<sup>1</sup> Martin, VIII, 157.

<sup>2</sup> Lettres adressées au Grand Maître par le Dataire, 1<sup>er</sup> mars (fr. 3007, 67), 21 avril (fr. 3013, 60); l'avoyer et conseil de Berne, 8 mars (fr. 2986, 10); les cardinaux Pisani, 27 avril (fr. 3015, 55), de Côme, 2 mai (fr. 3037, 17); le marquis del Vasto, 27 mai (fr. 2932, 27).

<sup>3</sup> L'Empereur à l'archiduchesse Marguerite, 30 septembre 1526 (Archives belges. Corr. de Marguerite et Charles-Quint, p. 60).

Zapolski qui, depuis la mort du roi Louis à la bataille de Mohacz, disputait la Hongrie à Ferdinand d'Autriche, frère de l'Empereur<sup>1</sup>. Ses ambassadeurs excitaient les princes allemands contre Charles-Quint et soignaient ses intérêts dans les ligues de la Haute-Allemagne. Mais les Suisses voulaient de l'argent, et le Grand Maître, qu'ils considéraient comme leur protecteur en France, était l'objet de leurs réclamations incessantes. Montmorency s'efforçait de les satisfaire. Il avait été leur frère d'armes, et il appréciait leurs vertus militaires. C'était chez eux seuls qu'il eût voulu recruter l'infanterie du Roi. Aussi les exceptait-il du mépris qu'il éprouvait pour les peuples républicains en général<sup>2</sup>.

Mais c'était surtout en Italie que le Roi devait trouver un foyer de résistance contre l'Empereur. Condamnés, après Pavie, à subir le joug de ce prince, les Italiens voulurent le secouer en profitant du départ du vice-roi de Naples, Charles de La Noy, qui avait emmené son royal prisonnier en Espagne, et qui fut bientôt rejoint par le duc de Bourbon. Après la mort du marquis de Pescara, qui avait trahi les projets du Milanais Morone pour la délivrance de la patrie, ils comptèrent, pour soutenir la lutte, sur l'appui de la France, et ils envoyèrent leurs ambassadeurs intriguer à Cognac, où le Roi, revenu d'Espagne, fit un assez long séjour.

Montmorency comprit qu'il fallait leur faire bon accueil, car, s'il craignait le renouvellement des hostilités, il ne pouvait, d'autre part, consentir à l'exécution intégrale du traité de Madrid. Or, François I<sup>er</sup> était tenu de le ratifier à son retour en France. Le Grand Maître s'ingénia lui-même à trouver des raisons propres à expliquer les retards que mettait son souverain à l'accomplissement de cet acte. Comme,

<sup>1</sup> Rincon au Grand Maître, 23 septembre (fr. 3012, 139). Cf. Charrière, *Négociations dans le Levant*, I, 158-160. Ch.-Figeac, III, 661. *Letters and Papers*, IV, 930-961, 1135 et 1473. Sleidan, 86.

<sup>2</sup> Lettres adressées au Grand Maître par Grangis, 22 octobre (fr. 2988, 100); Pavoyer et le conseil de Fribourg, 18 février et 26 août (fr. 2986, 56, et Clairambault, 326, 401).

au commencement d'avril, l'ambassadeur de Charles-Quint, M. de Praet, se plaignait de ces atermoiements, Montmorency chercha à excuser François I<sup>er</sup> en mettant les mauvais procédés sur le compte d'autrui. Il prétendit que l'Empereur, le jour de la délivrance du Roi, avait envoyé à Fontarabie l'ordre d'arrêter ce prince. Mais l'ordre arriva trop tard : François I<sup>er</sup> avait déjà passé la rivière frontière de la Bidassoa <sup>1</sup>.

Un mois après, il se servit des mêmes arguments à l'égard du vice-roi de Naples, qui était venu tout exprès demander à François I<sup>er</sup> de remplir ses obligations. Au Conseil du 10 mai, le Chancelier lui dit que le Roi n'était pas lié par un serment prêté en prison. Comme le vice-roi se récriait, le Grand Maître se leva à son tour, et attesta que « le Roy avoit tousjours esté gardé, depuis le serment faict, comme il estoit auparavant, et plus. <sup>2</sup> » Cette sévérité excusait François I<sup>er</sup>, aux yeux de ses ministres, de violer la foi jurée. Enfin le Roi promit d'observer le traité, mais en stipulant qu'il ne céderait pas la Bourgogne contre le gré des États de cette province, ce qui revenait à dire qu'il ne la céderait jamais. Néanmoins il demanda instamment que l'on reprît les négociations sur la base d'une forte indemnité. Montmorency, désireux d'éviter une rupture, pressa son ami, le Comte palatin Frédéric, qui se rendait alors d'Allemagne en Espagne, d'obtenir de l'Empereur qu'il consentît à cette solution <sup>3</sup>.

Toutefois, le Roi conclut, le 22 mai 1526, à Cognac, le traité de la Sainte Ligue avec le pape Clément VII de Médicis, maître à la fois de Rome et de Florence, avec la seigneurie de Venise et avec François Sforza, reconnu par lui duc de

<sup>1</sup> Ministère des Affaires étrangères. Correspondance d'Espagne, t. IV, p. 123.

<sup>2</sup> Affaires étrangères. Correspondance d'Espagne, t. IV, p. 16.

<sup>3</sup> Le Comte palatin au Grand Maître, 16 et 23 mai (fr. 3068, 47 et 49). — Cf. Archives belges. Correspondance de France (*cop.*), année 1526, p. 86. *Ibid.* Documents historiques, t. III, 221. — Le Glay, *Négociations avec l'Autriche*, II, 656, 658, 660, 663; — *Letters and Papers*, IV, 949, 970.

Milan. Quoiqu'il fût déclaré que l'Empereur pouvait entrer dans la Ligue, moyennant qu'il délivrât les Fils de France contre une rançon, et qu'il cédât au duc François tout le Milanais, on arrivait par ces conditions mêmes à lui faire la guerre, sans la lui déclarer ouvertement. Le vice-roi n'attendit pas la proclamation du traité pour prendre congé. Tout en restant en bons termes avec la Cour, surtout avec le Grand Maître, il regagna l'Espagne au commencement de juillet <sup>1</sup>.

Montmorency, malgré ses égards pour la Cour impériale qui dénotaient chez lui des dispositions favorables à la paix, pressentait que la guerre était imminente. Il donna bientôt l'ordre à Clermont de suivre les démarches de tous les Espagnols qui traversaient le Languedoc. Ce lieutenant se prêtait volontiers à de telles mesures. Il exerçait une surveillance active du côté des Pyrénées. C'est ainsi qu'il prévint en toute hâte son chef que le duc de Bourbon se rendait par mer d'Espagne en Italie, où il allait prendre le commandement des forces impériales. Averti lui-même que le train du prince transfuge, fort de quatre-vingts chevaux, suivait par terre la côte de Languedoc, il le fit immédiatement saisir. Sur le butin, il réserva à son gouverneur un bon cheval « traquenard », qui provenait des équipages de feu l'amiral de Bonnivet <sup>2</sup>. Montmorency l'accepta volontiers. Les grands du seizième siècle, en effet, ne se faisaient pas scrupule, et lui moins que personne, d'accepter des cadeaux de leurs inférieurs.

Malgré le zèle des serviteurs du Roi, Bourbon n'en vint pas moins à ses fins. Sous les yeux de l'armée vénitienne et pontificale, il obligea, à peine débarqué, le duc François

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le vice-roi, 2 juillet (fr. 3010, 52), la reine Éléonore, 25 juillet (fr. 3011, 32). — Cf. Léonard, II, 246; — *Letters and Papers*, IV, 982, 1002, 1007-1008, 1016.

<sup>2</sup> Au Grand Maître Clermont, juin et juillet (fr. 3073); le marquis de Saluces, août-septembre (fr. 3086, 56; 2979, 114. et 3005, 176), etc. Cf. *Letters and Papers*, IV, 1095. Guicciardini, III, 204.

Sforza de lui rendre la citadelle de Milan que ce prince occupait (24 juillet 1526).

Le Pape l'avait prévu. Menacé au nord, au midi, à Rome même, il avait fait au Roi des appels désespérés; mais ce prince et ses ministres profitaient de la situation du Souverain Pontife pour lui dicter des conditions. Le Chancelier demandait pour lui-même le chapeau de cardinal; le Grand Maître, pour son cousin, le protonotaire de Dinteville, l'évêché d'Auxerre. Leurs intérêts, un peu négligés par le cardinal Trivulcio, protecteur des affaires de France à Rome, étaient soutenus non-seulement par l'ambassadeur du Roi, le comte de Carpi, de la maison des Pio de Savoie, et par le secrétaire d'ambassade Nicolas Raince, qui avait avec Montmorency une correspondance presque quotidienne, mais encore par un envoyé extraordinaire, M. de Langey, Guillaume du Bellay, frère de Jean, évêque de Bayonne, plus tard cardinal, et dévoué, comme lui, à la cause du Grand Maître. De leur côté, le Dataire et le nonce en France pressaient ce ministre d'envoyer des troupes suffisantes pour arrêter Bourbon dans sa marche victorieuse en Italie<sup>1</sup>.

Montmorency prépara enfin une double expédition, et par mer et par terre. L'illustre ingénieur, le comte Pedro Navarro, assisté de l'archevêque de Salerne, Fregose de Gênes, surprit le port de Savone (août 1526). Mais quand il voulut attaquer Gênes, non-seulement il ne s'entendit plus avec l'archevêque, mais il ne disposa pas de forces suffisantes. Une nouvelle escadre, il est vrai, se formait à Marseille, sous la direction de deux bons officiers de mer, le baron de Saint-Blancard et frère Bernardin des Baux. Clermont les aida à équiper leurs galères, dont quelques-

<sup>1</sup> Au Grand Maître le comte de Carpi, 31 juillet (fr. 2984, 25); Raince, du 13 mai au 1<sup>er</sup> août (fr. 2984, 29, 17, 1, 13 et 25); le Dataire, 19 juin (fr. 3013, 35); le nonce, 12 juillet (fr. 3034, 135); Clermont, 1<sup>er</sup> août (fr. 3074, 15). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1008, 1009, 1030, 1046, 1059 et 1064; — Guicciardini, III, 204.

unes appartenaient au Grand Maître. Montmorency envoya M. de La Mairie et le seigneur Christoffe, ses maîtres d'hôtel, les fournir de forçats et de blé. Mais l'appareillage se faisait avec mille lenteurs, et Navarro, constatant ces retards, prédisait au Grand Maître que le Pape serait à la merci des Impériaux <sup>1</sup>.

On espéra un moment qu'une petite armée française, mise sous les ordres du marquis de Saluces, pourrait aider le comte Pedro Navarro à s'emparer de Gênes. Mais elle tardait à venir, et le marquis passait les Alpes, quand le Pape fit, le 22 août, sa première capitulation avec les Colonna, prélude de nombreux traités, aussitôt rompus que signés, et qui ne devaient trouver leur fin que dans le sac de Rome. Néanmoins le marquis, après avoir recommandé son expédition au Grand Maître, traversa rapidement le Piémont, et rejoignit enfin, devant Milan, le lieutenant général du Pape, l'historien Guicciardini, à qui les officiers français ne ménageaient pas les épithètes désobligeantes. On croyait prendre Milan, défendu par Bourbon, quand le Pape, retenu prisonnier par les Colonna, fut forcé de renoncer à la Ligue et de rappeler ses troupes (21 septembre 1526) <sup>2</sup>.

La défection du Pape fut un rude coup pour la cour de France. Remontant lentement le royaume, des Pyrénées à la Loire, le Roi, après avoir quitté Cognac, passa par Angoulême et Poitiers, et arriva, à la fin de juillet 1526, à Amboise, qu'il ne devait pas quitter de sitôt. Il partageait son temps entre la politique, la chasse et sa nouvelle amie,

<sup>1</sup> Au Grand Maître l'archevêque de Salerne, du 25 juillet au 18 septembre (fr. 3012, 121, 92, 125 ; 3034, 59 ; Clairambault, 325, 9703) ; le comte Pedro Navarro, du 31 juillet au 24 novembre (fr. 2932, 35 ; 3034, 33 ; Clairambault, 325, 581 ; fr. 3039, 50 ; 2915, 75 ; 3007, 37 ; 3070, 43) ; Clermont, du 2 septembre au 21 novembre (fr. 3074, 63, 117 ; 3073, 223 ; 3074, 145, 149, 165). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1018 et 1099.

<sup>2</sup> Au Grand Maître le marquis de Saluces, du 23 août au 26 septembre (fr. 3086, 56 ; 2979, 114 ; 3005, 176 ; 4050, 113 ; 3019, 159) ; — Burie, 3 septembre (Clairambault, 325, 9697), 27 septembre (fr. 3039, 64) ; — Clermont, 22 juillet (fr. 3073, 163) ; — Raince, 20 et 27 août (fr. 2984, 47 et 55). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1035 et 1115.

mademoiselle d'Heilly, Anne de Pisseleu, fille d'honneur de madame de Vendôme, qui supplanta définitivement madame de Châteaubriant. Il manquait d'argent. Pour diminuer les dépenses, on réduisit l'effectif des compagnies d'ordonnances, puis on fit attendre les gages du Parlement, qui les réclamait en vain au Grand Maître.

Le manque d'argent empêchait le Roi d'aider activement les Italiens. Cependant Clément VII était prêt à violer sa trêve avec l'Espagne. La Cour, et surtout le Grand Maître, conservaient avec Rome les meilleurs rapports qu'entretenait encore M. de Langey, envoyé de nouveau en Italie à la fin de l'année 1526. Le Pape, le dataire Mattheo Giberti et d'autres prélats encore, avaient la correspondance la plus affectueuse avec Anne de Montmorency, que Clément VII traitait de « bon ecclésiastique <sup>1</sup> ».

Pour répondre à cette confiance, Montmorency s'occupait activement de l'expédition d'Italie. Il en reçut même des félicitations. « Vous faites toujours gros bien pour le royaume, lui écrivait Clermont, d'en jeter la guerre dehors; et cela estoit tousjours l'opinion de feu M. l'Admiral et la vostre, voyant les maux qui s'ensuyvent, ayant la guerre dans son pays <sup>2</sup>. » Mais, malgré ses soins, la campagne n'aboutit pas. L'arrivée au camp impérial de dix mille lansquenets, sous le capitaine Georges de Frondsberg, fit reculer, jusqu'à l'Adda, le marquis de Saluces et le duc d'Urbin, capitaine général des Vénitiens, qui avait rallié les Français devant Milan. Il devint évident que les confédérés seraient incapables de s'opposer à la descente des lansquenets, dont Bourbon prit le commandement <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le Pape, 7 novembre (fr. 2981, 53); Raince, du 30 septembre au 18 décembre 1526 (fr. 2984, 91, 117, 125; 3040, 21; Clair. 325, 9725-9727); M. de Carpi, 9 novembre (fr. 3003, 7); M. de Côme, 8 novembre (fr. 3014, 75); le Dataire, 16 novembre (fr. 3034, 67); Bozzolo, 3 octobre (fr. 2974, 88); Saluces, 4 octobre (Clair. 325, 9737); Burie, 3 octobre (fr. 3082, 93).

<sup>2</sup> Clermont au Grand Maître, 12 décembre (fr. 3073, 209).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, le marquis de Saluces, du 1<sup>er</sup> octobre au 2 décembre (1526)

Ce n'était pas seulement l'arrivée des Allemands par le nord qui inquiétait le Pape, mais encore plus l'armée de mer, sortie du port de Carthagène, sous les ordres du vice-roi de Naples. Tous les esprits d'ailleurs en furent agités, et de Rome et de Venise, comme du Languedoc, on s'adressa à Montmorency pour qu'il envoyât contre elle des forces suffisantes<sup>1</sup>. Mais, malgré les démonstrations des escadres combinées de Savone, sous Navarro, et de Marseille, sous Saint-Blancard, le vice-roi aborda à Naples et entra en pourparlers avec le Pape<sup>2</sup>. Pour rassurer ce dernier, la cour de France lui envoya Renzo de Cere, de la maison des Orsini<sup>3</sup>. Mais comme ce capitaine n'apportait aucun secours, Clément VII capitula avec le vice-roi, le 31 janvier 1527. Sur la nouvelle d'un léger succès remporté par ses troupes, il rompit cette trêve, pour la signer de nouveau le 15 mars; puis, le 25 avril, il rentra dans la Ligue. Démarche imprudente ! Les lansquenets de Frondsberg traversèrent le Pô, de connivence avec le duc de Ferrare, et, passant devant le duc d'Urbain et le marquis de Saluces, ils descendirent au sud en poussant devant eux leur chef, le duc de Bourbon. Après avoir menacé Florence, qui s'était cependant débarassée des Médicis, ils se ruèrent sur Rome, qui devint le tombeau du nouvel Alaric et la prison du Souverain Pontife (5 mai 1527)<sup>4</sup>.

(fr. 3049, 62; Clair. 325, 9737; fr. 2915. 61; Clair. 325, 9769; fr. 3010, 59; fr. 4050, 12); Bozzolo, 16 et 24 octobre (fr. 3034, 125 et 122); Maravelia (fr. 3063, 4).

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Clermont, du 17 août au 30 novembre (1526) (fr. 3074, 153, 63, 85, 173, 109, 89, 145, 157 et 179); Rance, du 15 octobre au 27 décembre 1526 (fr. 2984, 72, 97, 99, 103, 105, 109, 117, 161; 3009, 48); Saint-André, 27 octobre (fr. 3054, 78); le secrétaire vénitien, 2 octobre (fr. 3013, 139).

<sup>2</sup> Au Grand Maître Navarro, 21 novembre (fr. 3070, 43); — le grand maître de Rhodes, 29 novembre (fr. 3005, 95; Charrière, 1, 137); — Saint-Blancard, 23 décembre (Clair. 327, 769-771). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1191-1195.

<sup>3</sup> Au Grand Maître Renzo de Cere, 16 novembre (fr. 2979, 104); Villandry, 10 octobre (fr. 3018, 69); Navarro, 30 décembre (fr. 3034, 92); Langey, 13 janvier (fr. 3079, 57).

<sup>4</sup> Rance au Grand Maître, du 15 décembre 1526 au 2 avril 1527 (fr. 2988, 4; 2984, 161, 141, 137, 135, 151, 127, 147, 155).

Le Roi Très-Christien se félicita tout de suite de l'avantage réel que lui donnait le prétendu triomphe de ses ennemis. Dès lors, ce n'étaient pas seulement les Enfants de France qu'il fallait faire sortir de captivité, mais aussi le Saint-Père lui-même. Confondant la cause de ses fils avec celle du chef de l'Église, il fit à la chrétienté un appel qui fut entendu, et, sortant de sa léthargie, il promit, au lendemain du jour où la nouvelle de la prise de Rome lui parvint, qu'il enverrait de grandes forces en Italie.

Avant de rien entreprendre dans la Péninsule, il fallait être sur ses gardes aux frontières. D'ailleurs, le royaume ne pouvait être entamé que sur les Pyrénées ou sur la Somme. La Lorraine, la Franche-Comté, les Suisses et la Savoie formaient à l'est, par leur neutralité ou leur alliance, une barrière infranchissable. Le lieutenant du Grand Maître en Languedoc déployait beaucoup d'activité pour pourvoir aux fortifications et aux garnisons des places frontières du midi, comme Agde, Leucate et Narbonne, pour assurer le passage des troupes, surtout des Gascons, qui allaient renforcer l'armée d'Italie, et pour intercepter celui des Impériaux. Il disposait de peu d'argent, de peu de troupes; en revanche, il employait nombre d'espions aux Pyrénées et rendait compte au gouverneur de l'agitation qui régnait sur les confins des deux royaumes<sup>1</sup>.

Bientôt Clermont reçut l'ordre d'arrêter tous les étrangers qui se rendaient en Espagne ou qui en venaient, même s'ils étaient munis d'un sauf-conduit. En peu de temps, il fit un nombre considérable de prisonniers. C'étaient des marchands de Barcelone, des Suisses « d'apparence », qui se rendaient au pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, des écuyers de l'Empereur, de la duchesse de Lorraine, de la duchesse de Savoie, un nonce du Pape, un membre de la

<sup>1</sup> Cf. Clermont au Grand Maître, du 6 janvier (1527) au 13 juillet (1527) (fr. 3064, 11, 7, 29, 33, 43, 55, 85, 99, 131 ; 3074, 3, 5, 11 ; 3073, 5, 17, 33, 49, 87, 97, : 37, 143, 147).

famille d'Alarcon, enfin un personnage, descendant sans doute des Lusignan, qui se faisait appeler le roi de Jérusalem, mais qui ne pouvait payer sa rançon. Pour réclamer ces prisonniers, parents, amis, princes et magistrats s'adressaient à Montmorency que l'on supposait de meilleure composition que son lieutenant. Montmorency trouvait en effet que ce dernier exécutait un peu trop bien ses ordres<sup>1</sup>.

Il recevait aussi les rapports des autres gouverneurs, mais plutôt à titre d'ami. Sa correspondance avec l'Amiral, Brion, gouverneur de Bourgogne, était active. Les deux favoris du Roi étaient alors intimes. Ils préparaient tous deux la défense de cette province, que le Roi refusait à l'Empereur, et dont Châlon était la clef. Montmorency avait pour Brion d'excellents procédés ; il faisait du bien à ses protégés et prenait soin que le gouverneur de Bourgogne touchât l'argent nécessaire à la solde de la garnison<sup>2</sup>. C'était pour obtenir la même régularité dans le payement que les défenseurs du nord, le duc de Vendôme, gouverneur de Picardie, M. de Guise, gouverneur de Champagne, correspondaient avec lui. Les lieutenants du Roi en Guyenne lui adressaient le même genre de requêtes. Le gardien des Pyrénées, cependant, le roi de Navarre, ne traitait pas d'affaires dans les lettres, d'ailleurs affectueuses, qu'il adressait au Grand Maître. Quant à la reine de Navarre, elle n'avait rien de caché pour ce personnage, qu'elle appelait toujours son « neveu », et elle le mettait même complaisamment au courant du détail de ses couches.

Les mesures de défense prises, on songea à l'attaque. Afin de renforcer la flotte, Montmorency s'assura surtout du précieux concours du capitaine de mer génois, André Doria, qu'il fit entrer au service du Roi. Puis on se disposa

<sup>1</sup> Au Grand Maître le Légat, 20 juillet (fr. 3014, 24) ; Don Fernando de Alarcon, 4 septembre 1526 (fr. 2997, 81, esp.) ; les conseillers de Barcelone, 31 juillet (fr. 3013, 45, esp.).

<sup>2</sup> L'Amiral au Grand Maître, du 13 mars au 31 août (fr. 3066, 21 ; 3032, 49 ; 3067, 21, 9 ; 3066, 105 ; 3067, 109 ; 3066, 111 ; 3067, 5 et 67).

à lancer sur l'Italie une puissante armée pour recouvrer Milan, dégager Florence, délivrer Rome et s'emparer de Naples. Le Roi préleva à l'exécution de ce plan grandiose en édictant une ordonnance sur l'organisation des bandes des gens de pied français et italiens. Puis il désigna, comme son lieutenant général en Italie, M. de Lautrec, choix d'autant plus remarquable que madame de Châteaubriant semblait avoir entraîné dans sa disgrâce ses frères de Foix. Hâtant les préparatifs de son expédition, pour lesquels il recourut à l'aide du Grand Maître, son ami, Lautrec quitta la Cour, à la fin du mois de juin 1527. Mais le Roi ne voulut pas qu'il entrât en campagne sans la participation de l'Angleterre<sup>1</sup>.

Montmorency, qui avait renoncé pour longtemps à diriger des expéditions militaires, et qui reconnaissait d'ailleurs dans Lautrec un capitaine plus ancien et plus autorisé que lui, se réservait un rôle plus actif dans les négociations engagées avec la cour de Henri VIII. Il reconnaissait la nécessité de s'allier à ce prince, soit que l'on voulût, par des moyens pacifiques, obtenir de l'Empereur des conditions plus équitables, soit que l'on dût lui faire la guerre, s'il se montrait récalcitrant.

<sup>1</sup> Ordonnance de Vincennes, 26 mai 1527, sur les bandes de pied (fr. 2932, 67, et 3095, 63). — Cf. Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, II, 950-951, 954-957, 958, 964-966; — *Letters and Papers*, IV, 1426, 1444; — Lanz, *Karls V Correspondenz*, I, 235-246.

## CHAPITRE II

AMBASSADE DE MONTMORENCY A LONDRES. — LES ROIS DE FRANCE  
ET D'ANGLETERRE CONTRE L'EMPEREUR. — LAUTREC, DORIA,  
SAINT-POL.

(1527-1529)

Depuis le traité de Moore, François I<sup>er</sup> ne désespérait pas de se faire un allié sérieux de Henri VIII. Le 8 août 1526, son ambassadeur, M. de Vaux, régla, en effet, avec sir Thomas Moore, la convention de Hamptoncourt, par laquelle les deux rois s'engageaient à ne prêter aucun secours à l'Empereur, en cas que l'un d'eux lui fit la guerre, soit pour délivrer les Enfants de France, soit pour recouvrer les créances dues à Henri VIII par feu Maximilien I<sup>er</sup> et par Charles-Quint.

Un grand pas était fait, et les deux cours se témoignaient une vive amitié. En suite des traités précédemment conclus, le roi Henri, le cardinal d'York, et nombre de personnages de l'Angleterre, étaient pensionnaires du roi de France. Ils réclamaient sans vergogne leur argent, notamment au Grand Maître, qui comptait parmi ses quémandeurs les plus infatigables, non-seulement le marquis de Dorset, mais la reine Marie, veuve de Louis XII, et le second mari de cette princesse, le duc de Suffolk (Charles Brandon)<sup>1</sup>. On s'efforçait de les satisfaire tous, et l'on comblait d'égards les ambassadeurs d'Angleterre en France, afin de se faire bien venir de la cour de Londres<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Dorset, 10 juillet, 6 décembre, 5 janvier (fr. 3040, 24 ; 3082, 75 ; 3070, 101).

Le roi d'Angleterre au Grand Maître, 19 juillet (fr. 3066, 21). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1083.

Jusqu'alors le roi Henri, déclinant le titre de protecteur de la ligue de Cognac, se bornait à offrir sa médiation pour que l'Empereur se contentât d'une rançon en échange de la Bourgogne. Mais une nouvelle ambassade française parvint à l'engager plus avant. Montmorency travailla activement à la réussite de cette mission, qui comptait, parmi ses membres, deux amis, le vicomte de Turenne, troisième époux de la veuve de Jean de Montmorency, seigneur d'Écouen, et l'évêque de Tarbes, Charles de Gramont, plus tard cardinal. Le 30 avril 1527, Turenne et ses collègues signèrent, à Westminster, un traité par lequel on convint d'envoyer des ambassadeurs extraordinaires à l'Empereur afin de réclamer la délivrance des princes et le paiement des sommes dues à l'Angleterre. Si Charles-Quint refusait cet ultimatum, la guerre devait lui être déclarée <sup>1</sup>.

La prise de Rome par Bourbon, qui suivit ce traité, le fit modifier encore. On décida que l'armée française, envoyée en Italie pour délivrer le Pape, serait entretenue à frais communs. Ainsi le Roi, montant par des échelons successifs, Moore, Hamptoncourt et Westminster, arrivait au comble de ses vœux : la coopération effective du roi d'Angleterre dans une lutte contre l'Empereur. Enfin, pour consacrer solennellement son alliance avec François I<sup>er</sup>, Henri VIII lui envoya le cardinal d'York. Le puissant légat et chancelier d'Angleterre, débarqué le 16 juillet 1527, fut reçu en France avec les honneurs royaux <sup>2</sup>.

François s'avança lentement à sa rencontre. Après avoir

<sup>1</sup> Au Grand Maître MM. de Tarbes, de Turenne, etc., du 4 mars au 23 avril (fr. 2999, 141, 5, 9; 6637, 46, 41); le Chancelier, 7 novembre (fr. 3031, 103). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1157, 1168-1169, 1174-1175, 1204, 1215-1217, 1238, 1246, 1335, 1363, 1373, 1382. Léonard, II, 261; Flassan, I, 342; — M. Froude prétend que ce fut à l'occasion de l'ambassade de M. de Tarbes que Henri VIII, voulant régler la situation de sa fille Marie, avant de la marier à un prince français, eut pour la première fois l'idée de divorcer d'avec Catherine d'Aragon (I, 115-116).

<sup>2</sup> Correspondance du cardinal d'York. *Letters and Papers*, IV, 1426, 1442, 1449, 1482, 1489, 1493, 1494, 1497, 1498, 1499. Léonard, II, 136. Green, 321. De Thou (I, 19) prétend que le cardinal devait traiter du mariage du roi d'An-

passé l'hiver 1526-1527 à Saint-Germain, il était resté, au printemps, dans sa résidence du bois de Vincennes, puis à Paris. Souffrant beaucoup de son mal, il abandonnait les affaires à sa mère, qu'assistaient le Grand Maître, le trésorier Robertet et le chancelier Du Prat. Le nonce se plaignait du gouvernement de ces personnages, mais c'était surtout Du Prat qu'il critiquait<sup>1</sup>.

Pendant le Roi défendait son chancelier contre le Parlement, qui voulait l'empêcher d'entrer dans l'archevêché de Sens. Le 24 juillet 1527, François I<sup>er</sup> fit défense à ce corps de s'occuper d'autre chose que de justice. Il voulait le punir des vellétés de résistance qu'il avait eues contre l'autorité de la Régente<sup>2</sup>. Pour venger Louise de Savoie de tous ses ennemis, il fit aussi condamner la mémoire de Bourbon, et juger le vieux général des finances Samblançay, qui fut pendu le 12 août 1527<sup>3</sup>.

Louise de Savoie et Du Prat se trouvaient alors tout-puissants. Montmorency était trop adroit pour ne pas attacher solidement sa fortune à la leur.

Ces affaires intérieures réglées, le Roi passa à la politique étrangère. Le 4 août, il recevait à Amiens le cardinal d'York. Les négociations, auxquelles Montmorency assista, commencèrent aussitôt. Un traité définitif d'alliance fut signé à Amiens, le 18 août. La princesse d'Angleterre fut promise au duc d'Orléans, second fils du Roi, tandis que le roi d'Angleterre consentit en revanche au mariage de François I<sup>er</sup> avec la sœur de l'Empereur, Éléonore, reine douairière de Portugal, mariage réglé par le traité de Madrid.

gleterre avec la sœur du Roi. Il oublie que le 28 janvier 1527, cette princesse avait épousé le roi de Navarre.

<sup>1</sup> Desjardins, II, 970.

<sup>2</sup> Registre du Parlement, X, 1530, 349 et 358 v<sup>o</sup>. — *Ibid.*, 362-363. Le Roi, à peine de retour en France, tâcha, mais en vain, de soustraire Berquin aux poursuites du Parlement.

<sup>3</sup> Clément, *Trois Drames historiques*, 202. Notices sur Samblançay de M. M. P. Paris (*Revue historique*, janvier 1882), et de Boislisle (*Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, 1881). Cf. Bibl. Mazarine, Ms. 1442.

Le pacte d'Amiens conclu, juré et publié, les conférences n'en continuèrent pas moins à Compiègne, où l'on attendit la réponse de l'Empereur à l'ultimatum des deux rois. Elle arriva enfin. Charles-Quint acceptait l'idée d'une rançon à la place de la Bourgogne, mais avec des exigences que François I<sup>er</sup> ne pouvait endurer <sup>1</sup>.

Peu après, le cardinal d'York partit. Pour répondre à l'ambassade du légat et chancelier d'Angleterre, le Roi confia une mission extraordinaire au grand maître de France. En 1519, Anne de Montmorency avait déjà été à Londres, comme otage, lors de la cession de Tournay à la France, et, l'année suivante, il fut envoyé à Calais en mission auprès de Henri VIII. Mais l'ambassade qu'il allait remplir était bien plus considérable. Le Roi lui donna pour collègues l'évêque de Bayonne, Jean du Bellay, M. d'Humières, chevalier de l'Ordre, ainsi que le chancelier d'Alençon, Jean Brinon, tous trois personnages distingués dans les ambassades ou dans les camps. En outre, Montmorency devait avoir une escorte de douze à quinze gentilshommes de la chambre et capitaines d'hommes d'armes, comme MM. de La Rochebaron, de La Roche-du-Maine, de La Guiche, d'Allègre, de Boutières et de Nançay, suivis de cinq à six cents chevaux. Il avait d'abord pour instructions de remettre, de la part de son maître, au roi d'Angleterre, le collier de chevalier de Saint-Michel. Il devait ensuite délivrer et recevoir les ratifications du traité d'Amiens, régler les conditions d'une guerre maritime, s'enquérir des privilèges dont jouissaient les marchands anglais en Flandre, afin de leur en accorder de pareils en France. On lui recommandait aussi d'obtenir des conditions plus avantageuses dans l'action commune des

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le Chancelier, 30 et 31 août, 3 et 4 septembre (fr. 3031, 65 et 157 ; 3048, 185 et 101) ; l'archevêque de Bourges, 30 août, 1<sup>er</sup> et 4 septembre (Clairambault, 326, 407 et 417 ; fr. 2974, 54). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1519-1520, 1524, 1538, 1542, 1548-1549, 1550-1551, 1555, 1561 ; Léonard, II, 277.

deux rois contre l'Empereur. Enfin il était averti des points sur lesquels le Roi n'entendait pas céder à ce prince, tels que la remise de nouveaux otages, après le paiement de la rançon proposée, et la retraite immédiate de l'armée française d'Italie<sup>1</sup>.

Dès la fin d'août, le Grand Maître fit ses préparatifs de départ. Mais ce ne fut que plus de quinze jours après qu'il chargea le sénéchal de Boulogne, M. du Biez, de lui retenir des navires pour son passage en Angleterre. Puis il alla régler à Chantilly différentes affaires de famille. Enfin, au mois d'octobre, il s'embarqua, non sans s'être muni, pour payer ses frais d'ambassade, d'une lettre de crédit de quatre mille écus d'or, qu'écrivit pour lui le banquier Pierre Spina, établi en France, au banquier Antonio Vivaldi, établi à Londres. Il était déjà parti, quand le secrétaire des finances Villandry lui fut adressé avec des pièces nécessaires à sa mission et des instructions secrètes du Roi, qui ne se sentait pas encore prêt à déclarer la guerre. De sorte qu'Anne de Montmorency ne semblait pas pouvoir tenir compte des recommandations de la reine de Navarre, qui cherchait à appuyer par les armes les Basques, révoltés contre l'Empereur<sup>2</sup>.

Le 14 octobre 1527, le grand maître de France débarqua à Douvres, où il fut gracieusement reçu par le maréchal de Calais, le grand chambellan et le trésorier d'Angleterre. Quand il eut été, le lendemain, rejoint par tout son train,

<sup>1</sup> Cf. fr. 2981, 71. Du Puy, 544, 139 (141). Commission du Roi, du 15 et du 25 septembre; instructions du 30 septembre 1527. Cf. *Letters and Papers*, IV, 1554, 1564, 1565-1567, 1570. — Ne pas confondre La Roche-du-Maine avec La Rochepot, comme l'a fait M. Roman (*Loyal Serviteur*, 445, note 3).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à l'ambassadeur d'Angleterre, 30 septembre (*Letters and Papers*, IV, 1570). — Au Grand Maître, Clermont, 14 septembre (fr. 3074, 93); M. du Biez, 22 septembre (Clairambault, 326, 483); M. de Montmorency, 27 septembre (fr. 4051, 33); le bailli Robertet, 3, 8 et 9 octobre (fr. 2976, 59, 47 et 116); M. de Bourges, 4, 8 et 9 octobre (fr. 3083, 58; 3041, 11; 3003, 71); le Roi, 8 et 10 octobre (fr. 3016, 56; 3055, 111); le Chancelier, 9 octobre (fr. 3048, 31); Villeroy, 9 octobre (fr. 3046, 17). — Cf. Instructions à Villandry (*Letters and Papers*, IV, 1565-1567); Génin, I, 224, 231, 232; II, 89.

il partit pour Canterbury. Se rendant de là à Rochester, il rencontra, le 18 octobre, dans l'après-midi, à trois milles de cette ville, une brillante cavalcade, envoyée au-devant de lui, et conduite par l'évêque de Bath et par le vicomte de Lisle, Arthur Plantagenet, tous deux anciens ambassadeurs en France. Il arriva le surlendemain à Londres avec cette escorte. C'était un dimanche. « Au devant de luy sortirent de la dicte ville mille ou douze cents chevaux, avec nombre infini de peuple pour le recueillir. Lesquels l'accompagnèrent jusques... à Saint-Pol, au palais épiscopal de Londres. » Ce fut là qu'on le logea. Deux jours après, il s'embarqua sur la Tamise pour Greenwich, où il fut magnifiquement reçu par le roi d'Angleterre et par le cardinal d'York<sup>1</sup>.

Le Grand Maître exposa au roi d'Angleterre sa mission et lui remit les insignes de l'ordre de Saint-Michel. En retour, le roi Henri créa le roi de France chevalier de Saint-Georges. Après ces cérémonies, on parla politique. On se promit d'agir d'accord à l'égard de l'Empereur et de lui déclarer la guerre, s'il rejetait définitivement les demandes des deux rois. Puis, on s'occupa de la campagne d'Italie, dont le cardinal d'York pressa le Grand Maître d'assurer le succès. Enfin, comme une guerre devait priver les marchands anglais de leur trafic en Flandre, Montmorency leur fit, en compensation, espérer des facilités commerciales en France, entre autres l'autorisation de s'approvisionner de blés dans ce pays. Le cardinal y tenait beaucoup. Il mécontentait déjà, par sa politique française, la nation, que des intérêts mercantiles rendaient tout espagnole. On craignait même des révolutions, et, pendant son séjour à Londres, Montmorency fut instruit que les partisans de l'Empereur intriguaient contre le roi Henri et contre son ministre<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Du Bellay, 208.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, le cardinal d'York, 23 novembre (fr. 3010, 42) ; M. de Bayonne, 20 novembre (fr. 3077, 177). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1583, 1597, 1602, 1607 ; Froude I, 115.

« Après que le dict Grand Maistre eut exposé au Roy sa légation, et après avoir esté festoyé par plusieurs jours, tant au dict Grenouich qu'à Londres, fut conduit par le dict cardinal en une sienne maison qu'il avoit bastie nouvellement à neuf milles au dessus de Londres, sur la rivière de la Tamise, nommée Hamptoncourt. Auquel lieu, luy et toute sa compagnie fut, pendant quatre ou cinq jours, festoyé de tous les festimens qui se pourroient souhaiter, avecques riches tapisseries et vaisselle d'or et d'argent en nombre presque innumérable. Estant de retour à Londres, luy fut par le roy d'Angleterre, le jour de la feste Saint Martin (11 novembre), faict un festin en sa maison de Grenouich, autant magnifique que j'en vey oncques, tant de services de table que de mommeries, masques et comédies; auxquelles comédies estoit Madame Marie, sa fille, jouant elle-mesme les dictes comédies. Puis après avoir faict présent à un chacun, donna congé le dict roy d'Angleterre à M. le Grand Maistre, lequel laissa le dict sieur du Bellay, évesque de Bayonne, ambassadeur pour le Roy devers le dict roy d'Angleterre <sup>1</sup>. »

Après le départ de Montmorency de chez le légat d'Angleterre, on se plaignit bien qu'il manquât une tapisserie du logis occupé par l'ambassade de France. Mais ce léger nuage n'altéra pas la sérénité du cardinal, qui fut ravi de cette visite et qui ne cacha pas ses sentiments à l'évêque de Bayonne. Sachant l'intimité de ce prélat avec le ministre du Roi, il fit de lui son confident, même pour les questions de politique purement anglaise. Le Grand Maître fut de son côté enchanté de l'accueil qu'il avait reçu, et, après avoir écrit de Canterbury, le 14 novembre, une lettre de remerciement au cardinal, il s'embarqua, le 15, à Douvres, sur un bateau qui l'emmena en trois heures à Boulogne, en parfaite santé. Sa mission avait donc duré un mois.

<sup>1</sup> Du Bellay, 208.

La Cour l'attendait avec impatience. Le Roi, charmé des nouvelles qu'il lui apporta de Londres, combla de politesses les Anglais<sup>1</sup>. Quant à Montmorency, la mission qu'il venait de remplir lui donna encore plus d'importance. Aussi provoquait-il des jalousies au Conseil du Roi. M. de Bayonne, en envoyant son chiffre au secrétaire du Grand Maître, Nicolas Berthereau, crut devoir l'envoyer aussi au trésorier Robertet. « Je suivray en cela vostre intention, mandait-il à Montmorency, évitant jalousie tant que me sera possible. Qui sera cause que la plus grande partie de ce que sera d'escripre, le mettray ès lectres du Roy<sup>2</sup>. »

Mais le Grand Maître n'eut bientôt plus à redouter la rivalité de celui qui, digne du surnom de « père des secrétaires d'État », remplissait les fonctions de premier ministre. Florimond Robertet, seigneur d'Alluie, dont Montmorency avait dû ménager les susceptibilités, mourut à la fin du mois de novembre 1527. Il laissait d'importants papiers d'État. Le greffier Bochetel, chargé de les recueillir, écrivit au Grand Maître : « C'eust esté le plus beau mémoire du monde pour faire et dresser une belle cronique<sup>3</sup>. »

Dès lors, il ne resta plus auprès du Roi, comme ministres principaux, à part Madame toute-puissante, que les grands officiers de la Couronne, le Chancelier, bientôt créé cardinal, le Grand Maître et l'Amiral, à qui il faut ajouter en seconde ligne l'archevêque de Bourges, François de Tournon, ancien archevêque d'Embrun, et le prévôt de Paris, Jean de La Barre, seigneur de Véretz, qui s'étaient

<sup>1</sup> Le Grand Maître au cardinal d'York, 14 et 15 novembre (*Letters and Papers*, IV, 1610). Au Grand Maître, M. de Bayonne, 13, 19 et 20 novembre (fr. 3078, 145 et 155; Clair. 327, 661 et 665); le Roi, 2 et 7 novembre (fr. 2997, 36; 3016, 40); Robertet, 2, 7 et 20 novembre (fr. 2976, 37 et 34; 3046, 58); le Cardinal-Chancelier, 2 novembre (Clair. 327, 641). *Letters and Papers*, IV, 1597.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, M. de Bayonne, 24 novembre (fr. 3077, 187); le prince de Ferrare (Hercule), 28 novembre (Clair. 327, 679); le duc de Ferrare (Alphonse), 30 novembre (fr. 3140, 33); le duc de Lorraine, 26 novembre (fr. 3012, 28); Clermont, 24 novembre (fr. 3074, 171).

<sup>3</sup> Bochetel au Grand Maître, 23 novembre (fr. 6637, 378). — Registre du Parlement, X, 1531, 3 décembre 27.

tous deux trouvés en Espagne, pendant la captivité du Roi. Montmorency, comme un ministre de la guerre, veillait à la défense des frontières et à l'expédition d'Italie, puis il entretenait, comme un ministre des affaires étrangères, des rapports suivis avec les gouvernements de la Péninsule ainsi qu'avec la cour d'Angleterre. Il avait un grand commerce épistolaire, non-seulement avec M. de Bayonne, ambassadeur à Londres, mais encore avec le roi d'Angleterre et le cardinal d'York. Puis, comme la maladie de François I<sup>er</sup> obligeait ce prince à vivre confiné à Saint-Germain, Montmorency recevait pour son maître les ambassadeurs étrangers. Il devint forcément le centre de la ligue de Cognac, et, chose contraire à la politique qui lui fut attribuée plus tard, il travailla contre l'Empereur. Un bon fils du Pape, un bon serviteur du Roi ne pouvait alors agir autrement<sup>1</sup>.

Pendant que la cour de France resserrait son alliance avec celle d'Angleterre, l'expédition de Lautrec faisait des progrès en Italie. Le 30 juillet 1527, le lieutenant général du Roi arrivait à Suse. Ses troupes réunies, il franchit le Piémont et prit Bosco, au sud d'Alexandrie, tandis que, succès plus grand, André Doria entra dans Gênes. Lautrec remonta de Bosco à Alexandrie, dont il entreprit le siège, le 2 septembre. Durant toute cette campagne, il eut une correspondance régulière avec Montmorency, à qui il adressait surtout de continuelles demandes d'argent. Au moment du départ du Grand Maître pour l'Angleterre, le Conseil, réuni à Compiègne, le 26 septembre, donna l'ordre à M. de Lautrec de marcher tout de suite sur Rome sous prétexte de délivrer le Pape. Cette opération permettait à ce capitaine de se soustraire aux exigences de la Ligue et de forcer l'Empe-

<sup>1</sup> Le Grand Maître au cardinal d'York, 31 décembre (*Letters and Papers*, IV, 1663-1664). — Au Grand Maître le roi d'Angleterre, 4 janvier (fr. 2915, 41) ; le doge de Gênes, P. Frégose, 5 décembre (fr. 3063, 34). — Cf. Granvelle à l'Empereur, 17 janvier 1528. Archives belges, correspondance de France, année 1528, p. 100.

reur à la paix, en menaçant Naples<sup>1</sup>. Lautrec, après avoir pris Alexandrie, puis Pavie, franchit hardiment le Pô, malgré le duc de Milan, qui voulait le retenir. Mais avant son arrivée, le Pape fit avec le vice-roi de Naples, Ugo de Moncada, successeur de La Noy, mort peu avant, une convention qui lui permit de se retirer à Orvieto (26 novembre). Il ne manqua pas d'avertir de cette bonne nouvelle son « cher fils » Montmorency<sup>2</sup>.

De retour de Londres, Anne de Montmorency s'occupait encore plus activement de la campagne de Lautrec. Il rapportait d'Angleterre une contribution d'argent destinée à ce capitaine. Mais cette somme ne suffit pas. Après avoir passé Parme et Modène, le manque d'argent obligea Lautrec à s'arrêter à Bologne vers la fin de décembre. Le Chancelier et l'archevêque de Bourges unirent leurs efforts à ceux du Grand Maître pour réunir la solde de l'armée d'Italie. Mais Du Prat ne savait à qui l'emprunter. Personne ne consentait à prêter, et les receveurs généraux ne purent, au mois de décembre, trouver vingt-huit mille écus dont on avait besoin. Un événement malheureux arriva encore aux armées du Roi. La mort leur ravit un capitaine excellent, ancien frère d'armes de Montmorency, Frédéric de Gonzaga, seigneur de Bozzolo. Le commandement des Suisses, que cet Italien exerçait dans l'armée royale, fut confié au comte de Tende, fils du bâtard de Savoie et beau-frère d'Anne de Montmorency.

Cependant, encouragé par les promesses de secours d'argent, Lautrec quitta Bologne, le 10 janvier 1528, et suivit la côte de l'Adriatique. Ses besoins augmentaient chaque jour. Il annonçait à Montmorency sa défaite certaine, s'il ne

<sup>1</sup> Instructions de Baños (Du Puy, 640, 176). M. Mignet ne parle pas de cet ordre.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, le Pape, 17 décembre (fr. 2997, 13); André Doria, 21 août (fr. 3012, 141); Lautrec, 11, 16, 19 et 24 août, 2, 7 et 10 septembre (fr. 2993, 77, 69, 89, 41, 5, 129, 93). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1511. Ferron, 105-106.

recevait pas d'argent. Mais il ajoutait qu'il saurait bien se défendre d'un insuccès, devant le Roi et devant Madame, et qu'il découvrirait le vrai coupable. Il semblait menacer ainsi le Chancelier du sort de Samblançay. Enfin, passant par Imola, Cesena et Ancône, il se trouva, le 10 février, sur le cours du Tronto, qui marquait la limite du royaume de Naples. En entrant dans les domaines incontestés de Charles-Quint, il prouva cette fois que la guerre était réellement déclarée<sup>1</sup>.

En effet, l'envoi du marquis de Saluces, puis de M. de Lautrec, au secours de la Ligue et du Pape n'avait pas, jusqu'à présent, constitué une attaque directe contre les possessions impériales. Les négociations des cours de France et d'Espagne n'étaient donc pas rompues, mais elles devaient fatalement aboutir à la guerre. On comptait sur Montmorency pour éviter une rupture, et, par sa mission en Angleterre, il s'était, au contraire, trouvé l'instrument d'une politique belliqueuse, dont il accepta les conséquences à son retour.

Il venait de rejoindre la Cour, quand le Roi tint à Paris une assemblée de notables (16 décembre 1527). Dans un discours justificatif de ses griefs contre l'Empereur, François I<sup>er</sup> mentionna l'acte d'abdication qu'il avait signé à Madrid, lorsqu'il désespéra de sortir de prison. Montmorency prit alors la parole pour se porter garant des assertions de son maître, et l'acte, qui n'était en somme qu'une pièce de comédie, fut communiqué le lendemain au Parlement. Par manière de conclusion, le Roi annonçait qu'il offrait à l'Empereur une rançon de deux millions d'écus d'or, et il en demandait à son peuple douze cent mille, livrables

<sup>1</sup> Au Grand Maître, 17, 25 et 29 décembre, 3, 11 et 17 janvier (fr. 2993, 21, 99, 85, 9, 125, 49, 13 et 25); le cardinal de Sens, 27 décembre (fr. 3048, 81, Génin, I, 38); M. de Bourges, 25 décembre (fr. 3083, 13, Génin, I, 38), 26 décembre (fr. 3083, 40); Supersax, 21 décembre (fr. 2986, 74); le marquis de Saluces, 28 décembre (fr. 2915, 105); Maravelia, 29 décembre (fr. 3034, 47). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1629, 1718-1719. Guicciardini, III, 343.

tout de suite à l'Espagne. Les notables lui promirent cette somme dans l'assemblée du 20 décembre<sup>1</sup>.

Mais c'était pour faire la guerre que le Roi avait besoin d'argent. Quand l'Empereur eut définitivement repoussé les demandes des ambassadeurs des deux rois, les hérauts français et anglais, Clarence et Guyenne, lui lancèrent, le 22 janvier 1528, le défi commun de leurs maîtres. En réponse, l'Empereur fit arrêter l'ambassade française. Par représailles, le Roi donna l'ordre de conduire à Vincennes M. de Granvelle, le représentant de l'Empereur<sup>2</sup>.

Ainsi commença cette série d'outrages qui, pendant toute l'année 1528, furent échangés entre les cours de France et d'Espagne. Montmorency chercha, il est vrai, à pallier ceux de son maître par plus de courtoisie. Il écrivit à M. de Granvelle, prisonnier de son père au donjon de Vincennes, une lettre des plus polies pour l'avertir que le Roi allait lui donner une audience de congé. Il lui transmettait en même temps des missives de l'Empereur « qui, disait-il, sont venues toutes ouvertes... Si cependant, ajoutait-il, vous voyez que, en aucune chose, vous puisse faire plaisir, m'advertissant, je m'y emploierai de bien bon cœur<sup>3</sup>. » Granvelle prit en effet congé, le 28 mars, et le Roi lui remit alors un cartel pour son maître. Comme si cette pièce n'eût pas suffi, le roi d'armes Guyenne alla défier en duel, au nom de son souverain, l'empereur Charles-Quint (8 juin 1528).

Ce prince répondit, le 24 juin, au cartel du Roi, et il lui assigna le champ du combat sur les bords de la Bidassoa. Il chargea son héraut Bourgogne de porter sa réponse en France, en lui recommandant « incontinent de trouver

<sup>1</sup> Registre du Parlement, X, 1531, 16 et 20 décembre 1527. — M. Rey dit à tort que ce fut l'Amiral qui lut l'acte d'abdication (*Captivité de François I<sup>er</sup>*, 198).

<sup>2</sup> Le Grand Maître au cardinal d'York (25 janvier et 9 février) et à l'évêque de Bayonne (25 janvier et 8 février) (*Letters and Papers*, IV, 1708-1709, 1712, 1732, 1734). Cf. *ibid.*, IV, 1719-1720, 1744.

<sup>3</sup> Le Grand Maître à l'ambassadeur de l'Empereur, 16 mars 1528 (Archives belges, correspondance de France, 1527-1528, p. 129).

moyen de parler au Grand Maître ». Mais celui-ci fit quelques difficultés avant de permettre au roi d'armes de l'Empereur d'entrer à Paris. Enfin, le 10 septembre 1528, le héraut fut introduit avec cérémonie dans la grande salle du Palais, à la Table de Marbre, où le Roi l'attendait, assis dans sa « chaire », et entouré du grand maître et de l'amiral de France. Avant que Bourgogne pût s'expliquer, François I<sup>er</sup> lui demanda s'il portait la patente impériale garantissant l'inviolabilité du champ du combat, et il dit à Montmorency qui le priait de le laisser parler : « Non, non, je ne le lui permettrai pas, à moins que je ne tiens l'assurance du camp, sans laquelle tu peux, reprit-il en s'adressant au héraut, t'en retourner comme tu es venu, et n'ajoute rien. » Sur ces mots, la séance fut levée, et Bourgogne ne put obtenir du Grand Maître une autre audience. Malgré les protestations du roi d'armes de l'Empereur, Anne de Montmorency lui signifia son congé, le 15 septembre<sup>1</sup>.

Tous ces défis restaient sans conséquence, sauf la déclaration de guerre faite en commun par les hérauts d'Angleterre et de France. Cet acte, en effet, avait l'avantage, pour François I<sup>er</sup>, d'engager complètement dans sa politique Henri VIII, sur qui Montmorency ne faisait pas fond. Malgré l'accueil qu'il avait reçu pendant son ambassade à Londres, il se défiait de ce roi capricieux et surtout de son gouvernement, qui tenait trop compte, à son gré, des désirs de la classe marchande. En effet, pour agir énergiquement contre l'Empereur, la cour de France demandait au roi d'Angleterre de faire une descente en Flandre. Mais, à Londres, on eut peur que cela ne nuisît aux intérêts du commerce. La chancellerie anglaise affectait aussi de donner à

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Guyenne, 12 juin (Clair. 328, 1261); Bayonne, 19 juin (fr. 2981, 10); le légat Salviati, 20 juillet (fr. 3014, 24); Clermont, 7 juillet (fr. 3073, 131). — Granvelle, I, 351, 392-413, 572; Du Bellay, 208; Sleidan, 90; Le Glay, II, 674; Gaillard, II, 274; Guicciardini, III, 344; Seb. Moreau, 352; *Letters and Papers*, IV, 2047; Du Chesne, 362; *Cérémonial*, 201; Mignet, II, 381.

Henri VIII le double titre de roi de France et de roi d'Angleterre, et de désigner seulement François I<sup>er</sup> sous le nom de Roi Très-Christien. Mais les ministres français feignaient de n'y pas prendre garde, « non se voullant, écrivait Montmorency au cardinal d'York, arrester aux tors et griefs<sup>1</sup> ».

Au printemps de l'année 1528, le Grand Maître se trouvait en séjour à Anet, auprès de ses amis, le grand sénéchal de Normandie, Brézé, et la grande sénéchale, Diane de Poitiers, quand il apprit l'arrivée de l'évêque de Bath, chargé par Henri VIII d'une mission à la Cour. Il lui écrivit la lettre la plus affectueuse pour sa bienvenue<sup>2</sup>. Mais dans de longues conférences qu'il eut bientôt avec lui, il ne cacha pas son mécontentement de la politique du gouvernement anglais, qui lui semblait par trop préoccupé des intérêts de simples commerçants. Le légat d'Angleterre s'offensa de ce langage et reprocha au Grand Maître d'avoir dit des ministres anglais : « Deczà, ils ne peuvent estre bien maistres de leur peuple<sup>3</sup>. » M. de Bayonne conseilla à Montmorency d'atténuer la vivacité de ces paroles. Pour mieux se défendre, le Grand Maître se plaignit à M. de Bath de méchants propos tenus sur son compte. L'évêque anglais les nia et l'assura de toute l'affection du cardinal d'York. Montmorency, ému, répondit que c'était ce cardinal qu'il aimait le mieux au monde, après les deux rois. Le légat d'Angleterre en fut touché à son tour. « Il dict bien, écrivait l'ambassadeur de France au Grand Maître, qu'estes colères tous deulx où il est question de l'honneur ou prouffict de voz maistres », mais en sa qualité d'ainé, le légat engageait Montmorency à se modérer<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Le Grand Maître au cardinal d'York, 29 février et 16 mai (*Letters and Papers*, IV, 1771 et 1880).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à l'évêque de Bath, 4 avril (*Letters and Papers*, IV, 1830).

<sup>3</sup> M. de Bayonne au Grand Maître, 24 mai (fr. 3077, 17).

<sup>4</sup> M. de Bayonne au Grand Maître, 21 août (fr. 3078, 71). — Cf. le Grand Maître à MM. de Bayonne et de Morette (*Lett. and Pap.*, IV, 1847). — Au Grand Maître, M. de Bayonne, mars (fr. 3076, 93, 111 et 107), 24 mai (fr. 3077,

Ces orages n'étaient encore que passagers. A ce moment, Henri VIII ne se proposait qu'un but : obtenir de Clément VII son divorce d'avec Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint. Il tenait donc forcément à l'appui du roi et du grand maître de France, qui recommandaient ses ambassadeurs au Pape. Quand le Saint-Père chargea le cardinal d'York et le cardinal Campeggio de décider de la validité du mariage du roi d'Angleterre, ce choix sembla un réel succès dû à la diplomatie française, qui soutenait la cause de ce dernier auprès du Saint-Siège<sup>1</sup>.

Au printemps de l'année 1528, la cour de France chargea d'une nouvelle mission en Italie le vicomte de Turenne, le signataire du traité de Westminster. Montmorency, qui s'intéressait beaucoup à l'ambassade de son « frère », le vicomte, lui donna toutes les facilités pour l'accomplir. Malgré les démonstrations du Pape, il n'était pas sans se défier de lui, et il pria instamment M. de Turenne de sonder les intentions de la Curie romaine<sup>2</sup>.

Le vicomte rejoignit le Pape à Orvieto. La partie la plus délicate de sa tâche consistait à mettre d'accord le Saint-Père avec les États italiens. Cela n'était point facile, car Clément VII ne réclamait pas seulement au duc de Ferrare Modène et Reggio, et à la seigneurie de Venise Ravenne et Cervia, mais il revendiquait encore la souveraineté de Florence, qui avait chassé les Médicis. Le vicomte trouvait ces prétentions exorbitantes et conseillait au Grand Maître de n'y pas souscrire. Tout ce qu'il obtint de Clément VII, ce

17), 20 juin (fr. 3010, 70-71), 20 août (fr. 3080, 39); M. du Biez, 25 février et 20 mars (fr. 3004, 64); Morette, 26 mars (fr. 20504, 165); le roi d'Angleterre, 4 janvier et 24 mars (fr. 2915, 41, et 2982, 45); le cardinal d'York, 23 mars et 21 août (fr. 3021, 99, et 2043, 65). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1728, 1756, 1767-1769, 1798, 1889, 2017.

<sup>1</sup> Le Grand Maître au cardinal d'York, 14 juin (*Letters and Papers*, IV, 1918). — Au Grand Maître, M. de Bayonne, 22 mai (Clair. 327, 1155); M. du Biez, 22 mai (fr. 3004, 19); M. de Bourges, 3 juin (Clair. 328, 120). — Cf. fr. 2982, 1155. *Letters and Papers*, IV, 1769. Froude, I, 116.

<sup>2</sup> Le Grand Maître au vicomte de Turenne, 30 mai (fr. 20639, 1).

fut qu'il s'engageât à ne pas faire avec Charles-Quint de traité préjudiciable pour François I<sup>er</sup>. Puis, comme le Souverain Pontife semblait faire de la restitution de Ravenne et de Cervia la condition de sa fidélité à l'alliance française, M. de Turenne se rendit à Venise pour en parler à la Seigneurie. Mais les Vénitiens restaient sur la réserve, et le vicomte, dégoûté des exigences et des rivalités des cours d'Italie, se fatigua de son ingrate mission, en récompense de laquelle le Grand Maître lui fit obtenir plus tard le gouvernement de l'Ile-de-France <sup>1</sup>.

On réussit pourtant à allier Florence avec Ferrare. M. de Lautrec avait d'ailleurs traité avec la maison d'Este, comme avec la maison de Gonzague, pour laquelle Montmorency avait mille prévenances<sup>2</sup>.

D'autre part, on était au mieux avec les États orientaux. Rincon, qui en revenait, conduisit en France un ambassadeur extraordinaire du vaïvode, qui signa à Paris un traité d'alliance (28 octobre 1528). Une convention fut faite aussi avec Soliman, et, peu après, Rincon fut de nouveau envoyé en Hongrie<sup>3</sup>. C'est ainsi que le Roi groupait tous les ennemis de Charles-Quint et de son frère Ferdinand. En Allemagne, on intriguait pour empêcher l'élection de ce dernier comme roi des Romains, ainsi que pour obtenir des levées de bandes de lansquenets. Mais Montmorency recherchait surtout l'amitié des Suisses, qui n'étaient pas moins bien disposés pour

<sup>1</sup> Le Grand Maître à M. de Turenne, 17 mai, 13 juin, 15 octobre (fr. 20639, 44, 81, 133). — Au Grand Maître, M. de Turenne, 17 avril, 24 mai, 1<sup>er</sup> juin (fr. 2999, 58, 81, 13), 7 juin (fr. 20639, 75), 8 juin (Clair. 328, 1241), 20 juin, 31 juillet, 22 août (fr. 2999, 111, 91 et 43; 20639, 105); — Raince, 7 mars, 8 avril, 1<sup>er</sup> et 19 juin (fr. 3009, 9, 10, 13 et 15); G. Casale, 9 avril (fr. 3007, 103); Vaux, 4 août (fr. 20508, 48), 16 août (Clair. 328, 1477); 23 août (fr. 3045, 17), 26 août (fr. 3013, 105); M. d'Avranches, 12 mai (Clair. 327, 1131); Velly, 2 mai (fr. 3003, 41), 3 juin (Clair. 328, 1197); M. de Bourges, 2 juin (fr. 20502, 135); M. de Saint-Pol, 15 juin (fr. 20502, 156).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, le marquis de Mantoue, 18 août 1528 (fr. 3019, 62), le comte de Novellara, 14 juillet (fr. 3012, 137).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, Rincon, 11 août (fr. 3049, 120); M. de Bayonne, 11 août (fr. 3077, 107); M. de Bourges, 2 juin 1528 (fr. 20502, 135). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1726-1728, 2106; Charrière, I, 161-167; Granvelle, I, 455.

lui. Ils lui firent même présent d'une dague de prix qui excita l'admiration de la Cour<sup>1</sup>. M. de Boisrigaud, l'ambassadeur du Roi, travaillait efficacement à l'accord de la France et des Ligues. Le Grand Maître, pour l'encourager, lui fit donner par le Roi une grosse seigneurie<sup>2</sup>.

Mais il ne servait de rien de lever des troupes, si l'on n'était pas maître des passages des Alpes, que gardait le duc de Savoie. L'ambassadeur de France auprès de ce prince, M. de Barres, dit Le Barrois, travailla à le rapprocher de son maître. Montmorency n'avait garde de refuser les demandes de l'oncle de sa femme, Madeleine de Savoie. Aussi ce prince laissa-t-il passer sur ses terres toutes les troupes que l'on voulut<sup>3</sup>.

Infatigable dans son activité, Montmorency ne laissait le soin des ambassades, que pour s'occuper des opérations militaires. A part les princes, qui se bornaient à lui réclamer de l'argent, ou le grand sénéchal de Normandie, qui ne l'entretenait que de ses chasses, tous les gouverneurs de province lui faisaient approuver leurs dispositions<sup>4</sup>. M. de Guise le mettait au courant des fortifications qu'il élevait à Mézières et à Mouson, places fortes de son gouvernement de Champagne. Pour la défense du nord, il se liait au duc de Vendôme, en Picardie, et aux seigneurs de la maison de La Marck, dans les Ardennes. Plus au nord, le sénéchal de Boulogne, M. du Biez, assisté de M. de La Rochepot, frère du Grand Maître, combinait ses opérations avec les capitaines anglais de Guines, pour ravitailler les places menacées par les Bourguignons. D'accord avec Montmorency, il

<sup>1</sup> Le bailli Robertet au Grand Maître, 28 mars (1529) (fr. 3046, 34).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à Boisrigaud, 4 février 1527 (fr. 3122, 52). — Au Grand Maître, Grangis, 14 mars (Clairambault, 337, 1011-1014), 29 septembre (Clair. 328, 1609), 28 novembre (fr. 20503, 139), le Chancelier (fr. 3031, 43). — Cf. fr. 3082, 79 ; 2986, 60.

<sup>3</sup> Au Grand Maître, Le Barrois, 9, 17 et 26 avril (fr. 3003, 81, 92 et 78), 5 mai (fr. 6637, 345), 24 juin (fr. 20502, 137). — Cf. Claretta, *la Mission du Sr de Barres* (Chambéry, 1881).

<sup>4</sup> La Ferrière, *la Chasse sous les Valois*.

entretenait même des intelligences avec les Gantois mécontents<sup>1</sup>.

A l'est, l'Amiral, couvert par la neutralité des pays voisins, n'avait guère d'autre devoir que d'assurer le passage des lansquenets qui, venant d'Allemagne, traversaient son gouvernement de Bourgogne, pour rejoindre les capitaines français en Italie<sup>2</sup>.

Au midi, il fallait défendre la ligne des Pyrénées, tâche d'autant plus pénible que les possessions espagnoles dépassaient cette ligne et, par le Roussillon, entamaient la France. Les deux citadelles du royaume étaient, de ce côté, Bayonne et Narbonne. A Bayonne, veillait l'évêque d'Aire, Charles de Gramont, frère de l'évêque de Tarbes. Le gouverneur, M. de Saint-Bonnet, l'assistait, et tous deux faisaient réparer les fortifications de la place, d'après les instructions de Montmorency, qui leur envoyait des troupes de garnison. Mais le Grand Maître surveillait plus particulièrement la défense de sa ville de Narbonne. Il prenait soin qu'un accord complet existât entre son lieutenant Clermont et lui. Il lui adressait des ordres par ses agents fidèles, le prévôt des maréchaux La Voulte, le seigneur Christoffe, MM. de La Parvelière, de La Pommeraie et de La Mairie. Exécutant l'ordre du Grand Maître de rester sur ses gardes, sans attaquer lui-même, Clermont prenait mille précautions pour sa défense et se faisait assister du baron de Béarn, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de Montmorency. Il rappelait à ce dernier qu'il avait pour charge principale le gouvernement de Languedoc. Il lui demandait moins des

<sup>1</sup> Au Grand Maître, M. de Guise, 14 février (fr. 3075, 63), 10 avril (fr. 3070, 28), 17 mai (fr. 3082, 13), 4 juin (fr. 3084, 37), 22 juillet (fr. 3084, 41), 12 août (fr. 3064, 115), 26 septembre (fr. 3084), 1<sup>er</sup> octobre (fr. 3075, 17), 28 novembre (fr. 3084, 17), 9 décembre (83); — le maréchal de La Marck, 6 mars (fr. 3047, 25), 17 mars (fr. 3047, 31), 4 avril (*ibid.* 35), 2 novembre (*ibid.* 87), 15 novembre (*ibid.* 101); — M. du Biez, 18 avril (fr. 3064, 105), 2 mai (fr. 3004, 26), 6 mai (fr. 3122, 89), 6 juin (fr. 3004, 11), 3 août (Clair. 328, 1435), 5 septembre (Clair. 328, 1547); — le cardinal de Sens, 16 avril (fr. 3048, 109).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, l'Amiral, 6 mars, 26 juin et 7 juillet (fr. 3007, 39; 3066, 63; 3066, 79).

instructions que des secours en troupes, en armes, en argent. Veillant à ce qu'il ne sortît pas de blé du pays, il refusait d'en fournir même les escadres du Roi. C'était aller trop loin. Le Grand Maître s'en fâchait. Leurs lettres étaient quelquefois un peu aigres. Montmorency traitait de « mauvaise tête » M. de Clermont, qui avait assez d'esprit et de hardiesse, et surtout assez de confiance dans l'amitié de son gouverneur, pour prétendre avoir le dernier mot<sup>1</sup>.

Mais la surveillance de Montmorency allait au delà des frontières, et son attention se portait sur la flotte de la Méditerranée, qui avait pour bases d'opérations les ports de Marseille, de Savone et de Gênes. L'escadre de cette ville, commandée par le comte Philippino, neveu d'André Doria, remporta une grande victoire sur l'armée de mer de l'Empereur, au moment où Lautrec, après s'être attardé à la prise de petites places du royaume de Naples, mettait le siège devant la capitale, que défendait le prince d'Orange. Ainsi, tout semblait réussir à souhait pour le roi de France, quand un événement considérable vint ruiner ses espérances<sup>2</sup>.

Le plus grand capitaine de mer du temps, André Doria, avait fait entrer dans le parti du Roi, Gênes, sa ville natale. Le nouveau doge, Pierre Frégose, avait assuré le Grand Maître de son dévouement à la couronne de France. Ce dé-

<sup>1</sup> Au Grand Maître, M. d'Aire, 11 juin (fr. 6635, 95), 7 août (Clair. 328, 1449), 19 août (fr. 3049, 73), 5 septembre (fr. 20504, 100), 28 septembre (fr. 6635, 119), 8 octobre (fr. 6639, 265); — Clermont, 22 janvier (fr. 3064, 25), 24 mars (Clair. 327, 4039), 29 mars (fr. 3064, 89), 1<sup>er</sup> avril (*ibid.* 95), 8 avril (Clair. 327, 1075), 18 avril (fr. 3064, 105), 19 mai (fr. 3073, 37), 22 mai (*ibid.* 11), 7 juin (*ibid.* 45), 9 juin (*ibid.* 53), 13 juin (*ibid.* 63), 18 juin (*ibid.* 71), 20 juin (*ibid.* 79), 27 juin (Clair. 328, 1305), 7 juillet (fr. 3073, 131), 13 juillet (Clair. 328, 1355), 27 juillet (fr. 3073, 181), 29 juillet (fr. 3072, 199), 2 août (fr. 3064, 145), *ibid.* (fr. 3074, 43), 9 août (fr. 3074, 45), 17 août (*ibid.* 29), 25 août (fr. 3064, 157), 13 septembre (fr. 3074, 77), 22 septembre (*ibid.* 101).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, M. de Lautrec, 18 et 21 février, 22 mars, 9 avril (fr. 2993, 107; 3019, 8; 2993, 17 et 29). — Cf. P. Giovo, II (XXV), 108 (*Historiarum sui temporis libri II*, Lyon, 1561); — Ferron, 107 v° (*De rebus gestis*, Paris, 1550); — Zurloeben, IV, 181 (*Histoire militaire des Suisses*, Paris, 1751); — Guicciardini, III, 358 (*Histoire des guerres d'Italie*, tr. fr. Londres, 1738).

vouement ne pouvait qu'être affermi par la garnison royale qui, sous les ordres du maréchal Trivulcio, occupait la citadelle, dite Castelletto. D'autre part, Savone, ancienne ville sujette de Gênes, mais émancipée par les Français, avait pour gouverneur le commandeur de Morette, frère de M. de Morette, diplomate utilement employé par le Roi. Mais les Génois ne tardèrent pas à revendiquer cette place et surtout les revenus qu'elle percevait de la vente du sel, et qui représentaient, par an, une somme de cinquante mille écus<sup>1</sup>.

De son côté, André Doria avait des griefs personnels contre la cour de France. Il était froissé de ce qu'elle eût donné raison au capitaine Renzo de Cere, dans un différend qu'il avait eu avec lui, à la suite d'une expédition manquée en Sardaigne. Le Roi lui devait aussi de l'argent, notamment la rançon du prince d'Orange, fait par lui prisonnier avant Pavie et délivré, malgré lui, par la cour de France. Pour marquer son mécontentement, il restait inactif à Gênes, laissant son neveu Philippino Doria commander son escadre de Naples. Puis, au mois de février 1528, il fit part de ses revendications au Roi et à Madame. Le 4 mars, il se plaignit au Grand Maître que ses lettres restassent sans réponse. Il réclamait son dû : « Si promptement ne m'est pourveu, disait-il, comme j'escrips et donne charge à mes gens, estans devers vous, [de vous le] remonstrer, suys en danger succomber soubz le faix<sup>2</sup>. » Peu après, il expliquait au Grand Maître que, pour s'attacher les Génois, il fallait leur rendre Savone. Le 24, nouvelle lettre de récriminations. On lui doit encore la rançon d'Orange; on lui doit en outre huit

<sup>1</sup> P. Giovo (II, 182), ennemi de Montmorency, Beaucaire (*Historia gallica*, Lyon, 1542, fol. 616) et Varillas (I, 158) prétendent que le Roi avait abandonné au Grand Maître le revenu des gabelles de Savone. Nous n'en avons pas la preuve. Il est possible qu'il touchât ses pensions sur ce revenu. Les trois auteurs susdits exagèrent la haine de Montmorency pour Doria. Elle n'éclata que plus tard.

<sup>2</sup> André Doria au Grand Maître, 4 mars (fr. 3012, 57). Cf. le même au même, 12 février, 10, 15 et 24 mars (fr. 3095, 54; 3005, 117; 2979, 49; 3016, 68-70). — Cf. Mézeray, IV, 156; Guicciardini, III, 380; Gaillard, II, 307; Du Bellay, V, 219; Montluc, III, 131; Martin, VIII, 110.

mille écus pour deux expéditions maritimes. Puis M. de Clermont a empêché d'envoyer à Gènes le biscuit destiné à l'escadre de Naples. Enfin on le calomnie à la Cour, et il demande à se retirer chez lui.

Montmorency, craignant une rupture, voulut donner quelque satisfaction à Doria. Il enjoignit à Clermont de fournir ce que ce capitaine demandait de blé et de biscuit, et il lui adressa même de violents reproches pour ne l'avoir pas fait plus tôt. Puis il pressa le Chancelier de faire tenir de l'argent au capitaine génois. Mais, malgré les conseils de Langey, qui revenait alors d'Italie, il envoya le président Marcillac aux Génois pour leur refuser la restitution de Savone. Arrivé sur les lieux, Marcillac n'osa pas faire cette déclaration imprudente, et il conseilla au contraire à Montmorency de lui adresser de l'argent destiné à calmer les mécontents. Doria, en effet, brusqua les choses. Il écrivit, le 13 avril, deux lettres : l'une au Roi, l'autre au Grand Maître. Il suppliait François I<sup>er</sup> de rendre à Gènes le revenu des gabelles de Savone et de lui donner à lui-même de quoi payer ses dettes et ses équipages, en rappelant que le Grand Maître lui avait promis des terres en France. Il attirait l'attention de ce dernier sur ce qu'il mandait au Roi : « Et tout ainsy, Monseigneur, que par vostre moyen suys en son service, disait-il, vous plaise pour les raisons y contenues, semblablement ès lettres que vous ay escriptes du xxiii<sup>e</sup> mars, ausquelles ne m'avez encores fait response, me faire ce bien de supplier icelluy seigneur qu'il luy plaise me donner libéralement congé, et, s'il ne luy plaist, à tout le moins députer autre chief sur ses galères pour les causes qu'il vous plaira entendre par les dictes lettres. Vous assurant, Monseigneur, outre les biens que cy devant m'avez faictz de vostre grace, je reputeray cestuy si grant que riens plus <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Au Grand Maître, André Doria, 13 avril (fr. 6635, 204, fr.). Cf. Clairambault, 327, 1101.

Le Grand Maître eut le tort de le prendre au mot, et il lui donna pour successeur M. de Barbesieux (Antoine de La Rochefoucauld). Alors les rapports, jusque-là courtois, devinrent difficiles. On avertit Montmorency de prendre garde que Gênes ne se rendit à l'Empereur. Savone jeta aussi le cri d'alarme. Le commandeur de Morette, gouverneur de la place, demanda au Grand Maître des munitions et de l'argent pour se défendre contre les entreprises des Génois. « Toutesfoys, ajoutait-il, que ce ne sera que bon que le dict seigneur les entretienne tousjours en belles parolles, sans aucunement leur accorder le dict Savone, veu qu'il n'en a de telle en Italye et qui luy soit de telle importance. Parquoy n'y fault point espargner la despence <sup>1</sup>. »

Déjà le neveu d'André Doria, commandant l'escadre de Naples, n'aidait plus au siège. Puis le marquis del Vasto et le connétable de Naples, Ascanio Colonna, qu'il avait faits prisonniers dans sa dernière victoire, et qu'il envoyait en France, furent interceptés par André lui-même. De tous côtés Montmorency reçut de fâcheuses nouvelles. Il fut informé qu'André Doria traitait avec Charles-Quint. Il prit peur, et, le 24 mai, il lui annonça que le Roi restituerait à Gênes Savone avec les *commerces* et les *sels* de ce port. Il lui promit aussi une récompense pour son neveu et, pour lui-même, le remboursement des sommes qu'il réclamait. Mais le capitaine génois, tout en remerciant affectueusement le Grand Maître de ses bons offices, n'en continua pas moins à négocier avec l'Empereur par l'intermédiaire des prisonniers qu'il gardait près de lui, et, le 7 juin, le premier président de Paris, beau-père de Marcillac, manda à Montmorency que Doria avait délivré, pour vingt-cinq mille écus, le marquis del Vasto et le seigneur Ascanio Colonna.

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le commandeur de Morette, 11 mai (fr. 20564, 158). — Cf. au Grand Maître, Clermont, 1<sup>er</sup>, 8 et 18 avril, 7 mai (fr. 3064, 95; Clair. 327, 1075; fr. 3064, 105; 6639, 155); le Chancelier, 9 avril (Clair. 327, 1083); Marcillac, lundi de Pâques et 6 mai (fr. 6639, 79 et 77); M. d'Avranches, 18 avril (fr. 3083, 7); François Monsieur de Saluces, 25 avril (fr. 2998, 11).

Tous les amis de la France supplièrent le Roi et le Grand Maître de l'empêcher d'aller plus loin. Pour qu'il ne passât pas à l'ennemi, le Pape offrit lui-même de le prendre à son service. La cour de France se prêta à toutes les concessions. On régla la remise de Savone aux Génois; on se prépara à renouveler l'engagement du grand capitaine de mer. Chacun prit à tâche de le retenir : le maréchal Trivulcio, les secrétaires des finances, et jusqu'au Parlement. Le comte de Saint-Pol, qui se rendait en Italie, promit de regagner Doria à beaux deniers comptants. Le valet de chambre du Roi, Isernay, l'écuyer Francisco de Noceto, comte de Pontremoli, enfin M. de Barbesieux lui-même, lui furent successivement adressés avec les promesses les plus séduisantes <sup>1</sup>.

C'était trop tard. Le 13 juillet, Clermont annonça à Montmorency qu'André Doria avait prêté serment à l'Empereur. D'après la capitulation que le Génois signa avec le marquis del Vasto, l'Empereur reconnaissait l'indépendance de Gênes, créait Doria son capitaine général de mer, et lui donnait une principauté au royaume de Naples. Peu après, Doria déclara Gênes indépendante. Toute sa famille cependant ne le suivit pas dans sa défection. Elle protesta de son dévouement au Roi et se mit sous la protection de Montmorency <sup>2</sup>.

Cet événement remplit de joie les Espagnols, de tristesse les Français et leurs alliés. On ne ménagea pas les reproches à la cour de France. « Il eût mieux valu donner six Savone que de mécontenter Doria », disait le cardinal d'York. Montmorency le comprit, mais trop tard. Une bonne part de la

<sup>1</sup> Le Grand Maître à Isernay, 5 mai (fr. 3010, 20); à Turenne, 13 juin (fr. 20639, 81). — Au Grand Maître, André Doria, 4 juin (fr. 3082, 27); La Pommeraie, 29 mai (fr. 3094, 183); Turenne, 1<sup>er</sup> juin (fr. 2999, 13); Clermont, 2, 7, 13, 18, 20 juin (fr. 3073, 61, 45, 63, 71, 79); Velly, 16 juin (Clair. 328, 1279); J. de Selve, 7 juin et 7 juillet (fr. 6635, 227, et 3082, 68); Trivulcio, 3 et 4 juin et 5 juillet (fr. 3005, 77, et 3068, 71, et 3019, 136); Villandry, 3 juillet (fr. 3018, 72, et 3001, 12); Saint-Pol, 18 juillet (fr. 3065, 9); Casale, 26 juin et 19 juillet (fr. 3007, 149, et 3009, 17). — Cf. fr. 3082, 79.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, Nançay, 21 juillet (Clairambault, 328, 1377); Antonio Doria, 1<sup>er</sup> août (fr. 3013, 93). Cf. Clairambault, 328, 1483.

responsabilité de cette aventure lui revient. Montmorency avait en lui-même et dans la grandeur de la France une confiance qui l'empêchait d'avoir tous les ménagements nécessaires à l'égard des alliés. En particulier, il ne faisait nul cas des condottieri italiens et n'estimait pas Doria à sa juste valeur. Il ne se doutait guère des extrémités où se porterait ce dernier, ni surtout des conséquences de la conduite du capitaine génois. Puis il lui répugnait de rendre à Gênes une constitution tout indépendante. La seule circonstance atténuante, au bénéfice de laquelle on puisse l'admettre, c'est qu'il appréciait l'importance du port de Savoëne et qu'il ne voulait pas asservir cette ville aux Génois. D'ailleurs, sa fierté se révoltait de faire des concessions à ce peuple républicain, et, dans sa lenteur naturelle, il croyait qu'il serait toujours temps de les accorder. Mais il se laissa devancer et surprendre par la défection du patriote génois. L'impression profonde qu'elle lui laissa se traduisit par l'irritation constante qu'il ressentait à chaque fois que l'on prononçait devant lui le nom d'André Doria. Dès lors, il encouragea les intrigues des capitaines et des agents français en Italie, pour se rendre maîtres de la personne de l'illustre marin<sup>1</sup>.

La défection d'André et le départ de Philippino Doria, qui la suivit, menaçaient directement Lautrec. Ce lieutenant général demanda au Grand Maître le secours d'une armée de terre en Lombardie, pour s'opposer à une descente de lansquenets, d'une armée de mer sur la Méditerranée, pour résister aux flottes impériales. Montmorency hâta l'appareillage d'une escadre à Marseille. Il y adjoignit les galères qui lui appartenaient. Quand, après mille retards, cette escadre fut prête, celui qui devait en prendre le commande-

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le cardinal d'York, 21 août (fr. 20433, 65); Bayonne, 21 août (fr. 3078, 71); Velly, 31 juillet (Clair. 328, 1409). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 2009; Guicciardini, III, 383; P. Giovo, II, 195; Gaillard, II, 312. Cf. Sigonius, *De Vita Andriæ Auricæ*. — Varillas place trop tôt le projet de Montmorency de faire arrêter Doria par Barbesieux (I, 551).

ment, M. de Barbesieux, se fit, à son tour, attendre. Enfin, il s'embarqua ; on leva l'ancre, et, le 17 juillet, on mouilla dans les eaux de Naples. Barbesieux arriva trop tard pour rallier une escadre vénitienne, qui devait combiner ses mouvements avec lui, mais du moins il apportait de l'argent à Lautrec, et il amenait à l'armée royale des hommes et des capitaines, comme le prince de Navarre, frère du roi Henri, et le seigneur Renzo de Cere, qui partit bientôt pour l'Abruzze<sup>1</sup>.

Au commencement du siège de Naples, on avait promis à Montmorency la prompte reddition de la ville. Mais, le 20 mai déjà, l'ambassadeur de France à Florence lui signala l'apparition de la maladie dans le camp de Lautrec. Bientôt le lieutenant général du Roi lui envoya Montpezat pour lui exposer les inquiétudes de toute sorte qui le tourmentaient, inquiétudes que partageaient les agents français et anglais en Italie. L'arrivée de Barbesieux, l'annonce d'un prochain envoi d'argent, celle d'une nouvelle expédition en Lombardie, ne calmèrent pas Lautrec, qui adressa à Montmorency message sur message. Le Grand Maître fit son possible pour hâter les secours promis : Lautrec le reconnaissait. Mais il fut menacé d'un nouveau danger. Dans des vues hostiles, cette fois, André Doria se posta à Gaëte avec son escadre. La peste dispensa les Impériaux de poursuivre leurs succès. Dans la nuit du 15 au 16 août, Lautrec succomba au mal. Le marquis de Saluces, qui prit le commandement de l'armée, leva le siège, le 28, tandis que Barbesieux s'emboissait à Ischia. Pendant la retraite, le prince de Navarre et le comte Pedro Navarro furent enlevés par le

<sup>1</sup> Le Grand Maître à Turenne, 13 juin (fr. 20639, 81) ; à M. de Bath, 4 juin (*Letters and Papers*, IV, 1901). — Au Grand Maître, Clermont, du 24 mai au 13 septembre (fr. 3064, 3073 et 3074) ; Nançay, 10 juillet (Clair. 326, 313) ; Isernay, 14 mai (fr. 2988, 80) ; M. d'Avranches, 12 mai (Clair. 327, 1131) ; Saint-Blancard, 18 mai (fr. 3147, 52) ; La Pommeraie, 18 et 29 mai, 6 juin (fr. 3094, 171, 183 et 139) ; Velly, 20 mai (Clair. 327, 1157) ; Casale, 23 mai (fr. 2986, 102) ; Lautrec, 23 et 25 mai, 9 juin (fr. 2993, 65 et 81 ; Clair. 328, 1247) ; Turenne, 1<sup>er</sup> juin (Clair. 328, 1193).

prince d'Orange, et, le 30 août 1528, le marquis se résigna à signer avec ce dernier une capitulation à Aversa<sup>1</sup>.

Les malheureux soldats de Lautrec revinrent comme ils purent. Jusqu'en 1529, Montmorency dut signer des ordres de payer les hommes d'armes et les archers qui revenaient à la débandade au pays<sup>2</sup>. Cette défaite fut un deuil public. Le Grand Maître le ressentit personnellement. Le fils de sa sœur, le baron de Conty, servait sous Lautrec. Montmorency, très-inquiet de lui, écrivit à M. de Turenne : « Me ferez merveilleusement grant plaisir, si vous me povez faire savoir nouvelles de mon nepveu de Conty, si en avez riens entendu. Quelques-ungs m'ont dit qu'il estoit à Florence, et autres disent qu'il estoit prisonnier à Naples. Je ne sçay encores qu'il en est, dont je désire fort estre adverty. » Conty était, en effet, resté à Naples. Il y mourut de la peste<sup>3</sup>.

Cependant une armée de secours manœuvrait déjà en Lombardie. Dès le 18 mars 1528, Montmorency en avait fait annoncer le départ aux Florentins, qui l'attendaient avec impatience. Il était lui-même plein de confiance en elle, disant que ce serait « occasion de refroidir les entreprises que l'ennemi pourroit faire<sup>4</sup> ». Excitant le zèle du Chancelier, il prépara activement cette expédition, dont le chef fut désigné dans la personne du comte de Saint-Pol.

Ce prince, pressé par le Grand Maître, partit pour Lyon,

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Lautrec, du 15 mai au 26 juillet (fr. 3019, 11, 12 et 13 ; 2993, 65, 81, 103) ; le marquis de Saluces, 26 mai et 29 juin (fr. 3010, 48, et 3049, 104) ; Vaudemont, 5 mai (fr. 3010, 46) ; Velly, du 20 mai au 2 août (Clair. 327, 1157 ; 328, 1277, 1461 ; fr. 3003, 49) ; Raince, 3 mai (fr. 3009, 11) ; Casale, 23 mai (fr. 2986, 102) ; M. de Bourges, 2 juin (fr. 20502, 135) ; le Chancelier, 5 juin (fr. 3048, 55) ; Villandry, 3 juillet (fr. 3001, 12) ; Nançay, 10 juillet (Clair. 326, 313 ; 328, 1377) ; Vaux, 4 août (fr. 20508, 48) ; Saint-Blancard, 29 août (fr. 6639, 356) ; le Roi, 28 juillet (fr. 3001, 15). — Cf. *Registre du Parlement*, X, 1536, 13 et 14 mai 1528. — Guicciardini, III, 390. Ferron, 110 v. Mignet, II, 404-417.

<sup>2</sup> Fr. 26121, 997 et 1130 ; 26122, 1182.

<sup>3</sup> Le Grand Maître à Turenne, 15 octobre (fr. 20639, 133).

<sup>4</sup> Le Grand Maître à Turenne, 13 juin (fr. 20639, 81). — Cf. le Grand Maître à Bayonne et Morette, 16 avril (*Letters and Papers*, IV, 1847).

où il resta jusqu'au 10 juillet. Il n'avait sous la main que ses hommes d'armes. Mais Montmorency s'étant engagé à le pourvoir d'argent et à le faire rejoindre par l'artillerie et par les hommes de pied français, italiens, allemands et suisses, il passa la montagne, et arriva, le 27, à Asti. Dans cette ville, il trouva François Monsieur de Saluces, fort anxieux de le voir arriver. Ce seigneur ambitieux avait provoqué l'ennemi en s'attaquant, malgré ses voisins, au comte de Coconnato. Menacé à son tour, il tint à Asti jusqu'à l'arrivée du comte de Saint-Pol, dans l'espérance d'être nommé capitaine général des lansquenets du roi de France. Mais le Grand Maître lui refusa les fonctions qu'il espérait. Il se défiait de ce personnage brouillon, qui, à la mort de son frère le marquis Michel-Antoine, le lieutenant de Lautrec, suscita une guerre civile dans le petit État de Saluces, et parvint à s'y introniser au détriment de son frère aîné Jean-Louis.

Après avoir rallié ses troupes, Saint-Pol commença heureusement la campagne, grâce à la mésintelligence des chefs ennemis. Il quitta Asti, le 31 juillet, et, passant par Alexandrie, il arriva, le 4<sup>er</sup> septembre, à Locate, au sud de Milan. Tout en marchant, il s'empara de petites places tout à fait utiles, « tant pour avoir vyvres que pour asseurer les chemins ». Mais il lui fallait de l'argent, sans quoi, écrivait-il au Grand Maître, « je seray contrainct habandonner tout ». Ce fut surtout lorsque, le 5 septembre au soir, il apprit les nouvelles désastreuses de Naples, qu'il demanda instamment des secours. Il pressentait que tous les efforts de l'ennemi allaient se porter contre lui<sup>1</sup>.

Bientôt réuni au contingent vénitien du duc d'Urbin, le comte de Saint-Pol quitta les environs de Milan, que défendait Antonio de Leiva, et descendit sur Pavie. En arrivant

<sup>1</sup> Je possède les analyses de près de cent lettres, adressées à Montmorency, qui se rapportent à l'entrée en campagne de Saint-Pol. Je me bornerai à indiquer que les lettres de ce capitaine, du 2 juin au 5 septembre 1525, se trouvent à la Bibl. nat., fonds français, t. 2979, 3045, 3065, 3072, 6637, 20502.

devant cette ville, il reçut une lettre du maréchal Trivulcio, qui lui annonçait la défection d'André Doria et des Génois, et qui l'exhortait à venir au secours du Castelletto. Mais ce ne fut qu'après avoir obtenu la capitulation de Pavie, le 19 septembre, que Saint-Pol répondit à cet appel. Arrivé à Gavi, à vingt-cinq milles au nord de Gênes, il ne se sentit pas en forces, et se retira, le 10 octobre, à Alexandrie, tandis que le duc d'Urbino s'enfermait dans Pavie<sup>1</sup>. Les conséquences de cette retraite étaient faciles à prévoir. Le commandeur de Morette rendit Savone, le 24 octobre, et le maréchal Trivulcio, le Castelletto de Gênes, le 28.

Dès lors le Roi n'avait plus en Italie que les troupes de Saint-Pol, cantonnées à Alexandrie et à Valenza. Cependant des garnisons royales restaient au midi de la Péninsule, à Aquila, à Amatrice, à Barletta, à Monopoli, sous les ordres d'Italiens, partisans du Roi, qu'encourageait le Grand Maître, et que soutenaient les États de Venise, de Ferrare et de Florence. Le lieutenant général du Roi en Pouille, Jean-Clément Stanga, rejoint par Renzo de Cere (Orsini), par le duc de Sora (Cantelmo), par le prince de Melfi (Caraccioli), par les trois frères du comte de Pepoli, par Galeazzo Farnèse et par Federigo Caraffa, disputait hardiment cette terre napolitaine aux capitaines impériaux. Ce ne fut qu'au mois de mars 1529 que le prince d'Orange parvint à prendre Amatrice et Aquila; mais le marquis del Vasto échoua devant Monopoli et Barletta. Ce n'était, hélas! qu'une faible compensation aux échecs des armes françaises<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Saint-Pol, 14 septembre et 12 octobre (fr. 3018, 24, et 20502, 174); Boisy, 12 octobre (fr. 2979, 41); M. d'Avranches, 18 septembre et 13 octobre (fr. 3083, 46, et 3072, 119). — Cf. Guicciardini, III, 392-396. *Letters and Papers*, IV, 2047-2049.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à M. de Bayonne, 21 mai (fr. 5499, 164). — Au Grand Maître, le duc de Sora, 16 septembre (Clair. 328, 1571); — F. Caraffa, 16 septembre et 4 février (fr. 3063, 97, et 3063, 65); — G.-Cl. Stangha, 17 septembre (fr. 3007, 151); — Renzo de Cere, 18 octobre (fr. 3039, 78); — Al., Ph. et Hier. de Pepoli, 20 octobre (fr. 3013, 33); — le prince de Melfi, 18 octobre et 4 février (Clair. 338, 1645, et fr. 3015, 82); — Simone de Thebaldi, 13 mai (fr. 3013, 117); — l'évêque d'Avranches, 23 septembre, 13 octobre, 14 janvier (fr. 3082, 29);

La cour de France fut vivement émue des événements d'Italie. A la nouvelle de la défection de Doria et du désastre de Lautrec, le Roi, alors à Fontainebleau, manda immédiatement le Grand Maître, qui, profitant d'un congé, passait quelque temps dans ses terres. « Je me doute, lui écrivait Villandry, que vous aurez peu de moien de revenir de longtemps après à Chantilly. » Le 25 septembre, le Roi se rendit à Paris, où Montmorency vint le rejoindre. Dans les Conseils qui s'y tinrent, on décida de se borner à soutenir le comte de Saint-Pol en Lombardie et à entretenir la fermentation dans l'Abruzze et la Pouille. Comme le Grand Maître avait convoqué, le 23 octobre, les ambassadeurs à Melun, on apprit la perte de Savone et du Castelletto de Gênes. C'étaient de nouveaux coups funestes pour la France, dont Montmorency eut peine à atténuer la portée aux yeux des alliés. Tous, Anglais, Italiens et Suisses, reprochaient à la cour de France d'avoir, par sa négligence, perdu sa propre cause en Italie.

L'origine du mal était la pénurie du Trésor, appauvri par les précédentes guerres; puis le désordre qui, malgré les réformes et les enquêtes ordonnées par le Roi, continuait à régner dans les finances. Le chancelier Du Prat, cardinal-archevêque de Sens, mis alors à la tête de cette administration, était loin de se trouver à la hauteur de sa tâche. La faveur royale seule le protégeait contre la haine qu'amassait sa mauvaise gestion des affaires. De toutes parts les plaintes éclataient contre lui, et non pas contre Montmorency, dont chacun reconnaissait au contraire le zèle et l'activité. Non-

3072, 119; 3083, 20); — G. Casale, 23 octobre, 2 novembre, 4 mai (Clair. 328, 1659, 1707, et fr. 3196, 100); — Turenne, 19 et 20 octobre (fr. 2999, 85 et 103), 30 novembre (*Ibid.* 63); — Velly, 23 octobre, 15 et 29 novembre, 9 et 19 janvier, 16 mai (Clair. 328, 1663, 1729; fr. 3003, 60, 33; Clair. 229, 1915 et 2157); — Vaux, 7, 13 et 15 novembre (fr. 3096, 78); — Villandry, 19 septembre, 17 mars et 8 avril (Clair. 328, 1611-1613 (*or.*); fr. 3501, 1; Clair. 329, 2029); — Raince, 9 janvier (fr. 3009, 21); — l'Amiral, 23 septembre (fr. 20508, 61). — Cf. Guicciardini, III, 399, 403-406. Desjardins, II, 1021. *Letters and Papers*, IV, 2175.

seulement le Grand Maître était entravé dans ses fonctions par le manque d'argent, mais encore par le recrutement compliqué des troupes que l'on levait, suivant les besoins, un peu partout, en France, comme en Allemagne, en Italie et en Suisse, et par la difficulté que l'on éprouvait à se procurer des moyens de transport commodes et rapides. Il subissait donc une situation qu'il était loin d'avoir créée. On le sentait si bien que c'était à lui, plus qu'à n'importe quel autre membre du Conseil, que les ambassadeurs ou les lieutenants généraux du Roi recommandaient leurs intérêts, et, dans ces récriminations contre l'administration française, sauf lors de la défection d'André Doria, sa personnalité ne fut pas mise en cause.

Les Anglais, d'ailleurs, étaient mal venus de se plaindre. Ils n'agissaient guère dans une querelle qui les intéressait. Ils ajournèrent indéfiniment le projet d'une descente aux Pays-Bas et finirent, dans leurs préoccupations mercantiles, par s'entendre avec les Flamands. M. de Bayonne, ambassadeur de France, muni d'ailleurs des instructions du Conseil, dut se résigner à souscrire à un traité de commerce entre la Flandre, d'une part, l'Angleterre et la France, de l'autre (13 juin 1528)<sup>1</sup>. Cependant, il ne le fit pas sans soutenir de violentes querelles avec l'ambassadeur impérial, et même il demanda, mais en vain, au Grand Maître, de le rappeler avant de prêter serment au nouveau traité. Cette trêve, qui ne fut pas d'ailleurs strictement observée des deux parts, était tout à l'avantage des Anglais, dont elle protégeait les intérêts commerciaux et qu'elle dispensait de porter la guerre aux Pays-Bas<sup>2</sup>. Montmorency ne se sentit que plus libre pour détacher la cause de la France de celle de l'Angleterre.

<sup>1</sup> M. Mignet dit que la trêve fut conclue en automne.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, M. de Bayonne, du 11 mai au 19 août (fr. 3076, 133, 139, 145, 171 ; 3077, 11, 17, 43, 61, 71, 107 ; 3078, 21 ; 3065, 41 ; 3060, 109) ; — Vendôme, 30 juillet et 3 août (Clair. 328, 1407 et 1433). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 1876, 1882, 1918.

Il s'aperçut bien vite qu'en France on était découragé des défaites des armées et que l'on en voulait aux Anglais, qui critiquaient beaucoup et payaient peu. Il résolut de tirer parti de ce mécontentement. Déjà, lorsqu'en 1526 il s'était installé à la direction des affaires, il avait regretté la rupture qui suivit le traité de Madrid. Maintenant que l'Empereur ne revendiquait plus la Bourgogne, il caressa d'autant plus volontiers le projet de rétablir l'accord entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup>. Dédaigneux de la ligue formée à Cognac avec les États italiens, mécontent de l'alliance conclue avec l'Angleterre, il songea sérieusement à la paix, à la fin de l'année 1528. Informé de ce dessein, l'ancien complice de Bourbon, M. de Saint-Valier, père de la grande sénéchale, adressa à Montmorency un mémoire sur les moyens de la conclure. Le Grand Maître, constatant les progrès que les idées pacifiques avaient faits dans le royaume en général, et dans le Conseil du Roi en particulier, pensa un moment à demander la médiation du Pape (novembre 1528). Mais ce fut la trêve partielle des Pays-Bas qui devint l'occasion de la paix générale. Elle avait nécessité l'échange de nombreux messages entre les cours d'Espagne, de France et des Pays-Bas. Les envoyés de la gouvernante de ce dernier Etat, l'archiduchesse Marguerite, trouvèrent le chancelier et l'amiral de France, aussi bien que le Grand Maître, disposés à la paix. Bientôt, sous prétexte d'affaires privées, un secrétaire du Roi, l'élu Bayard, se rendit à Bruxelles pour proposer, entre Madame Louise de Savoie, mère du Roi, et la belle-sœur de cette princesse, Madame Marguerite, archiduchesse d'Autriche, duchesse douairière de Savoie et tante de l'Empereur, une entrevue que l'on décida d'avoir à Cambrai (décembre 1528)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le roi d'Angleterre, 27 novembre (fr. 3010, 10, et 3086, 23); le cardinal d'York, novembre (Clair. 328, 1757); Saint-Valier, 6 décembre (fr. 3006, 96); le Premier Président, 16 et 18 juillet (fr. 3082, 99, et 20505, 96). Cf. fr. 3010, 10 et 12; 3006, 2. Cf. Guiffrey, *Procès de J. de Poytiers* (1867), p. CXIII.

La cour de France, en traitant particulièrement avec la cour de Bruxelles, prenait sa revanche de la trêve des Pays-Bas. La cour d'Angleterre en eut vent. « Pour l'honneur de Dieu, écrivit l'évêque de Bayonne au Grand Maître, si avez quelque chose de bon à conduire, gardez-vous de riens guaster, et, pour meilleure satisfaction de ceulx de deczà, escripvez plus souvent... ce que verrez ne se pouvoir celler. Et me semble que, par adventure, mieulx vaudra en toucher quelque mot soubz autre couverture que le laisser esventer par aultre <sup>1</sup>. » Montmorency suivit le conseil, et il n'hésita pas à apprendre ces négociations au cardinal d'York, qui s'efforça de les empêcher. Afin de le tranquilliser, le Grand Maître lui dit qu'elles échoueraient certainement. Mais au mois de mai 1529, l'archiduchesse invita elle-même le roi d'Angleterre à y prendre part. Quand il vit que l'affaire était sérieuse, le cardinal d'York se sentit perdu. Déjà la mission de Campeggio, qu'il avait provoquée, n'avait pas abouti. Maintenant la France avec laquelle, malgré la noblesse et le peuple, il avait conclu une alliance étroite, traitait avec l'Empereur. Son règne était bien fini <sup>2</sup>.

Ce n'était pas seulement Wolsey que l'on sacrifiait à la paix. La république de Florence était également menacée. Depuis longtemps, d'ailleurs, elle se plaignait du manque de secours dans lequel on la laissait. Son nouvel ambassadeur, Carducci, fut chargé de transmettre ses plaintes au Grand Maître. Il remplaçait l'évêque de Saintes, Soderini, qui avait été rappelé pour avoir déplu à Montmorency. Carducci n'était pas encore en France qu'il fut informé des négociations engagées. Le Grand Maître voulut aussi le rassurer sur la portée qu'elles pourraient avoir, et il lui promit ses bons offices. « Ambassadeur, lui dit-il, si vous apprenez

<sup>1</sup> Au Grand Maître, M. de Bayonne, 12 janvier (29) (fr. 3076, 33).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, M. de Bayonne, du 1<sup>er</sup> novembre au 25 décembre 1528 (fr. 3077, 151, 187, 667, 183. 199 ; 3078, 159 ; 3079, 1, 147 ; 3080, 23) ; du 1<sup>er</sup> janvier au 22 juin 1529 (fr. 3076, 33, 55, 47, 75 ; 3077, 27 ; 3078, 25 ; 3080, 55 ; Clair. 329, 2137 ; *Letters and Papers*, IV, 2435). Cf. Fronde, I, 116.

que Sa Majesté fasse aucune conclusion avec l'Empereur, sans que vous soyez nommés en principal lieu, dites que je ne suis pas homme d'honneur, mais que je suis un traître<sup>1</sup>. »

Les Florentins étaient d'autant plus défiants, que les opérations militaires en Italie étaient conduites avec plus de lenteur. Pendant que le comté de Saint-Pol tenait le pays d'Alexandrie, un de ses lieutenants, M. de Montejehan, faillit, il est vrai, surprendre André Doria dans son palais, aux portes de Gênes (décembre 1528). Mais, quand les négociations furent entamées, on négligea Saint-Pol. Ce prince en rejetait la faute sur Du Prat. « Je voudrois, écrivit-il au Grand Maître, avoir autant gagné [d'argent] au service du Roy que M. le Chancelier; je ne presserois tant que l'on m'en envoyast que je fays. Car je ne suis point larron<sup>2</sup>. » Il menaça même de se rendre en France pour savoir la cause de ces retards et de ces négligences : « Quelque chose qu'il en doive advenir, me délibère de faire un voyage vers le Roy pour lui en dire ma fantaisie<sup>3</sup>. » Montmorency parvint à lui faire prendre patience, et Saint-Pol se borna à lui dépêcher M. de Montejehan, puis le valet de chambre du Roi Isernay, afin de le mettre au fait de « l'extrémité des affaires ».

La Cour ayant envoyé quelques subsides, il franchit le Pô à Valenza, le 28 avril 1529, et, enhardi par de légers succès, il s'établit près de Milan, qu'il promit au Grand Maître de prendre, s'il était soutenu par lui. A cet effet, il voulut s'entendre avec le duc d'Urbin. Mais les Vénitiens,

<sup>1</sup> Desjardins, II, 1010 (*Négociations avec la Toscane*). — Au Grand Maître, Velly, du 27 juillet 1528 au 24 mars 1529 (fr. 3003, 54, 60, 33; Clairambault, 328, 1399, 1431, 1729; 329, 1915, 1923 et 2003); — Turenne, 18 et 26 novembre, 12 décembre (fr. 20639, 169 et 216; Clair. 328, 1775); — Desjardins, II, 1024, 1033, 1041, 1059.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, Saint-Pol, 4 janvier (1529) (fr. 3065, 45).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, Saint-Pol, 17 janvier (fr. 3072, 147). Cf. au même, le même, 12 janvier et février (fr. 3072, 127, et 3010, 40); Montejehan, 24 décembre (1528) (fr. 20502, 46).

d'abord bien disposés pour cette entreprise, se refroidirent subitement. Le duc d'Urbino refusa au lieutenant général du Roi de l'assister, et ce dernier dut quitter ses positions. Ce fut pendant sa retraite qu'en dépit de tous ses efforts, Saint-Pol se fit battre et prendre à Landriano (21 juin 1529)<sup>1</sup>.

Cette nouvelle atterra les amis de la France en Italie. L'ambassadeur d'Angleterre à Rome, le chevalier Gregorio Casale, écrivit à son ami, le Grand Maître, que les Français devaient prendre, pour leurs guerres d'Italie, des capitaines italiens; car, disait-il, les Espagnols combattent par l'astuce, et non par la valeur. Il blâmait aussi les nouvelles négociations pour la paix, car elles allaient décourager les alliés du Roi dans la Péninsule<sup>2</sup>. Déjà le Pape se refroidissait pour ses deux brillants défenseurs, le roi de France, qui n'osait pas lui faire rendre Ravenne et Cervia; le roi d'Angleterre, dont le divorce ne lui paraissait pas admissible. La fortune se déclarant contraire à François I<sup>er</sup>, le Saint-Père se rapprocha de Charles-Quint, abondant en promesses, et il n'hésita plus à signer un traité de paix, conclu avec lui à Barcelone, le 29 juin 1529. Dès lors, le roi de France lui-même ne pouvait mieux faire que de suivre son exemple.

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Saint-Pol, du 14 mars au 31 mai (fr. 3072, 95; 20502, 198, 166; 3065, 61, 60, 5, 105; 3082, 7; 20507, 168); Stephano Colonna, 31 mai (Clair. 329, 2171); Villandry, 27 mars et 8 avril (fr. 3001, 6; Clair. 329, 2029); Sormano, 13 avril (fr. 2974, 94); M. d'Avranches, du 22 décembre 1528 au 19 mai 1529 (Clair. 328, 1797; 329, 1906, 2105; fr. 6639, 17). — M. Mignet ne mentionne pas le refus du duc d'Urbino constaté par Guicciardini, III, 399-419.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, Casale, 28 juin (fr. 3063, 71, *it.*). Cf. au Grand Maître, M. de Bayonne, 13 décembre (fr. 3077); Vaux, 3 janvier (Clair. 329, 1391); Raince, 28 janvier, 23 mars, 21 avril (fr. 3009, 27, 31 et 33).

### CHAPITRE III

LA PAIX DES DAMES. — NÉGOCIATIONS POUR LA DÉLIVRANCE DES ENFANTS DE FRANCE. — CABALE CONTRE MONTMORENCY.

(1529-1530)

La défaite de Landriano et le traité de Barcelone rendirent plus difficile, à Cambrai, la tâche des représentants du Roi, parmi lesquels figurait le grand maître de France. A ce moment, la situation d'Anne de Montmorency était éminente. Ses hautes relations au dehors, avec la cour d'Angleterre qu'il avait visitée, avec le Pape et les princes italiens qui correspondaient continuellement avec lui; ses grandes richesses qui s'accrurent encore, en 1529, de l'héritage d'un célèbre officier de mer, Bernardin des Baux de Provence<sup>1</sup>, et qui lui permirent d'arrondir ses terres<sup>2</sup> et de prêter au Roi<sup>3</sup>; sa parenté avec la maison royale; enfin la confiance absolue de François I<sup>er</sup>, de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême, tout lui donnait un relief qui reléguait au second plan les plus grands personnages du temps. C'était à lui que s'adressaient les princes et les ministres étrangers, les ambassadeurs et les capitaines français, les gouverneurs des provinces, les secrétaires des finances, les membres les plus influents du Conseil. Tous réclamaient de lui de bons avis ou de bons offices. Les frères Du Bellay lui demandaient sa protection contre le Chancelier. Le frère de l'évêque de Tarbes, l'évêque d'Aire,

<sup>1</sup> Fr. 26122, 1178. Cf. Bouche, *Histoire de Provence*, II, 564

<sup>2</sup> En 1529, le 10 mai, il acquit la seigneurie de Manteresses (Cabinet des Titres, 46438, 67).

<sup>3</sup> En 1529, le Roi lui remboursa un prêt de 10,000 livres (fr. 26121, 1137).

Charles de Gramont, obtint par lui l'archevêché de Bordeaux, que convoitait Gabriel Monsieur de Saluces, frère du marquis. Brion, bientôt son rival, recourut à lui pour jouir des prérogatives de sa charge d'amiral de France, contestées par quelques gouverneurs, surtout par ceux qui, comme pour la Guyenne, la Bretagne, la Provence, étaient amiraux de leurs provinces<sup>1</sup>. M. de Guise enfin, dont le comté avait été érigé en duché-pairie, eut besoin de son appui pour ne pas tomber dans la disgrâce du Roi, quand il osa lever des lansquenets en son propre nom.

Les princes lorrains, comme les princes du sang d'ailleurs, un moment jaloux de la rapide élévation de Montmorency, s'étaient rapprochés de lui, et ils recherchaient une amitié dont ils tiraient profit. Le Grand Maître, en effet, était comme à la source des grâces, car ses fonctions le retenaient toujours autour de la personne du Roi. A part deux séjours qu'il avait faits à Chantilly, aux mois de mars et de septembre 1528, il passa, avec la Cour, l'été à Fontainebleau, le reste de l'année à Saint-Germain. En 1529, il se retira de nouveau, pendant les mois de mars et d'avril, à Chantilly. Mais, même de là, il dirigeait toutes les affaires.

Avant de prendre part aux conférences de Cambrai, il fut chargé de faire deux conventions privées assez importantes. La première fut la conséquence du mariage de Madame Renée de France, fille du feu roi Louis XII, et belle-sœur du roi régnant, avec don Hercule d'Este, fils d'Alphonse, duc de Ferrare. Lautrec avait fait les premières ouvertures de cette union, qui consacra l'alliance des

<sup>1</sup> Au Grand Maître, M. de Tarbes, 23 août (fr. 20504, 103); l'Amiral, 1<sup>er</sup> juillet (fr. 3066, 69). — Les frères des princes titrés intercalaient, entre leur prénom et leur nom de famille, la qualification de *Monsieur*, p. e. : Louis Monsieur de Clèves (frère du comte de Nevers), François Monsieur de Saluces (frère du marquis de Saluces), Claude Monsieur de Rohan (frère du vicomte de Rohan). La qualification absolue de *Monsieur* avait déjà été donnée au frère du Roi; celle de *Monseigneur* au Dauphin. Il faut donc remonter plus haut que ne le fait Saint-Simon pour trouver l'origine de ces appellations bizarres. (*Mémoires*, éd. 1829, t. VII.)

maisons d'Este et de Valois, à un moment où François I<sup>er</sup> cherchait à grouper autour de lui tous les princes italiens, mais qui sacrifia la princesse française à l'intérêt public. Bientôt, don Hercule d'Este se rendit en France auprès de sa fiancée. En sa qualité de grand maître de la maison du Roi, Montmorency dut régler le cérémonial et recevoir le prince italien. Le Ferrarais, touché de son bon accueil, le traita dès lors de « père » et de « frère ». Les princes italiens lui prodiguaient d'ailleurs ces appellations familières <sup>1</sup>.

Le dernier acte de ce mariage, qui eut lieu le 28 juin 1528, et en faveur duquel les jeunes époux reçurent le duché de Chartres, fut la restitution d'une somme due par le Roi au duc de Ferrare. Pendant le siège de Pavie, en effet, François I<sup>er</sup> avait emprunté à Alphonse d'Este une grande quantité de poudre à canon et une forte somme d'argent. En comptant l'intérêt au cinq pour cent, la dette totale, au moment où le Roi voulut l'éteindre, s'élevait à plus de quatre-vingt-dix mille écus. Le Roi, comme il avait coutume de le faire, voulut rembourser cette somme sous la forme d'une vente à réméré des terres du domaine royal. C'est ainsi que, le 2 septembre 1528, le Grand Maître, procureur du Roi, fit remise au jeune duc de Chartres, fils et procureur du duc de Ferrare, des vicomtés, terres et seigneuries de Caen, de Falaise et de Bayeux, avec faculté de rachat pour la couronne de France <sup>2</sup>.

Dans toute cette affaire, les princes de Ferrare eurent fort à se louer des procédés de Montmorency. Ils recoururent souvent aux bons offices du Grand Maître, ainsi que la duchesse de Chartres, qui supporta avec peine son exil et

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le duc de Ferrare, 12 juillet (fr. 20504, 32); Don Hercule, 7 juin (Clairambault, 328, 1239); Villandry, 3 juillet (fr. 3001, 12, et 3018, 72). — Cf. Du Bellay, 214. *Le Bourgeois de Paris*, 367. *Letters and Papers*, IV, 1889.

<sup>2</sup> Archives nationales, K, 84, 4. Cf. fr. 3002, 11-17; 76-78; 2997, 56; 3044, 89 (cop.).

qui tomba malade à son arrivée à Ferrare. Au moment des conférences de Cambrai, ils lui recommandèrent chaudement leurs intérêts, comme le firent d'ailleurs beaucoup d'autres princes <sup>1</sup>.

Ces conférences furent enfin précédées d'un acte qui y conduisait directement. Une des conditions de la paix impliquait la restitution aux héritiers de Charles de Bourbon des biens auxquels ils avaient droit. Le défunt connétable avait laissé deux sœurs, Louise, bientôt veuve de Louis de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, et Renée, femme d'Antoine, duc de Lorraine. Quoique la princesse de La Roche-sur-Yon fût reconnue, pour elle-même et pour son fils, héritière des biens personnels de son frère et qu'elle eût recommandé sa cause au Grand Maître, il ne fut pas pour le moment statué sur son compte.

Mais les princes de Lorraine étaient plus à même de faire entendre leurs revendications. Il fut encore réservé à Montmorency de régler leurs différends avec la maison de France, car les tractations du domaine royal passaient par ses mains. Il reçut donc la procuration de François I<sup>er</sup> et de Louise de Savoie, à qui le Roi avait laissé l'héritage de Bourbon; et, le 10 juin 1529, il céda à la duchesse de Lorraine, contre la remise de tous les droits de cette princesse, la baronnie de Mercœur en Auvergne, ancienne terre des comtes de Montpensier. C'est ainsi que la seigneurie de Mercœur, plus tard érigée en duché, passa, par l'intermédiaire d'Anne de Montmorency, de la maison de Bourbon dans celle de Lorraine. Le Roi ratifia cette cession à Coucy, le 20 juillet, et sa mère, trois jours après, à Cambrai <sup>2</sup>. Car c'est à Cambrai que se trouvent, à cette date, Madame Louise de Savoie et le grand maître de France, ainsi que Madame Marguerite d'Autriche et sa suite.

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Sormano, 17 septembre (fr. 3096, 39); Trivulcio, 26 septembre (fr. 6635, 133).

<sup>2</sup> Clairambault, 329, 2183.

Il était naturel que le Grand Maître, qui poussait résolûment la cour de France à la paix, comptât au nombre des plénipotentiaires. Les envoyés impériaux furent ravis de son arrivée<sup>1</sup>. Cependant les conférences furent plutôt dirigées par le Chancelier, assisté de M. de Bourges. Les princesses elles-mêmes se chargèrent surtout du travail, et le Roi regretta que leurs ministres ne leur aplanissent pas davantage les difficultés. D'ailleurs, le Roi se tenait non loin de Cambrai, à Coucy et à La Fère, où il pouvait chasser à loisir. Il avait avec lui l'Amiral et les secrétaires des finances, qui correspondaient chaque jour avec ses plénipotentiaires. Enfin le traité, auquel on travaillait, devait reproduire, sauf deux ou trois points, pour ainsi dire convenus d'avance, les termes du traité de Madrid.

Aussi le Roi s'étonna-t-il de voir les négociations traîner en longueur. « Semble, écrivait l'Amiral à son ami le Grand Maître, que si l'on ne se haste d'achever ce qu'est acheminé de la paix, que, par force ou autrement, à coups de baston, il conviendra le faire<sup>2</sup>. » Mais les Impériaux, enhardis par leurs succès militaires, soulevèrent bientôt difficultés sur difficultés. Quelque ami de la paix qu'il fût, Montmorency montra en cette circonstance beaucoup de fermeté. Il déclara que le Roi, constatant le mauvais vouloir des Impériaux, était prêt à marcher sur l'Italie. En effet, on s'occupait déjà de lever des lansquenets et des Suisses<sup>3</sup>. Bien plus, le 24 juillet au matin, Louise de Savoie et Anne de Montmorency firent rassembler leur train pour sortir de la ville. Mais les envoyés du Pape s'interposèrent et retinrent la mère du Roi<sup>4</sup>. Dès lors, les négociations marchèrent rapidement, et, le 3 août, les deux dames signèrent la paix qui porta leur nom. Le 5, on la célébra en grande cérémonie à la cathédrale de Cam-

<sup>1</sup> Ms. Courart, 5416, 774.

<sup>2</sup> Fr. 3067, 99.

<sup>3</sup> Desjardins (*Négociations avec la Toscane*), II, 1094 et 1096. — Au Grand Maître le Roi, 17 juillet (fr. 3001, 87); l'Amiral, 12 juillet (fr. 3049, 29).

<sup>4</sup> Au Grand Maître, l'Amiral, 24 juillet (fr. 20508, 97).

brai par-devant les princesses, que le Roi avait rejointes.

Le traité était conclu sur la base de celui de Madrid, avec cette modification principale, que la cession de la Bourgogne à l'Empereur était remplacée par la remise d'une somme de deux millions d'écus d'or, dont douze cent mille devaient être donnés au moment de la délivrance des Enfants de France, otages en Espagne. Les huit cent mille écus restant étaient représentés par l'obligation que contractait le Roi de payer les dettes de l'Empereur au roi d'Angleterre, ainsi que par l'abandon des revenus ou la vente à réméré des terres nombreuses que possédaient les vassaux du Roi aux Pays-Bas. Puis François I<sup>er</sup> renonçait, sinon à tous ses droits, du moins à toute espèce de souveraineté en Italie, ainsi qu'à la possession de la place d'Hesdin; encore occupée par une garnison royale, comme des anciennes villes françaises d'Arras et de Tournay, déjà prises par les Impériaux. Il quittait d'ailleurs la suzeraineté des comtés de Flandre et d'Artois. Enfin, il s'engageait à prêter pendant six mois à Charles-Quint douze galères, dont ce prince avait besoin. Des stipulations garantissaient aussi les droits des héritiers de Bourbon, du fils du comte de Penthièvre, complice du connétable, du prince d'Orange, possessionné au royaume, et d'autres seigneurs, tant français que flamands, dont les intérêts furent confiés au Grand Maître. Tous ces engagements remplis, Éléonore d'Autriche, fiancée à François I<sup>er</sup>, devait venir en France avec le Dauphin et le duc d'Orléans.

Le reproche le plus grave que l'on fit au traité, ce fut l'abandon des alliés de la France, livrés à la discrétion de Charles-Quint. Non-seulement François I<sup>er</sup> s'engageait à ne pas aider les maisons d'Albret et de La Marek dans leurs revendications sur le royaume de Navarre et sur le duché de Bouillon, mais il souffrait que ses confédérés italiens ne fussent pas compris dans le traité. L'Empereur entendait, en effet, compenser la renonciation qu'il faisait de la Bour-

gogne, en rétablissant sur eux sa domination. En France, d'ailleurs, on leur en voulait; et, comme on attribuait la défaite de Saint-Pol à l'incurie de Venise, on ne vit plus en eux que des « ennemys secrets. Chose, disait-on, qui mérite bien qu'on en ait souvenance, en faisant le traicté particulier, et que l'on ne se doibt pas fort arrester à eulx, besongnant à nostre advantaige <sup>1</sup>. » Peu après on revint, il est vrai, à résipiscence, et le Roi désira que sur ce point on s'en tirât « à son honneur <sup>2</sup> ».

Mais comme cette question retardait les négociations, on sacrifia définitivement les Italiens. Montmorency, qui les dédaignait, se fit, quoi qu'on en ait dit <sup>3</sup>, le principal complice de cette trahison. Avant et pendant les négociations, il se chargea de les amuser par de fausses promesses. Il réunit à plusieurs reprises leurs ambassadeurs à Cambrai, pour leur certifier que leurs gouvernements ne seraient pas abandonnés par la France. Comme l'envoyé florentin, Carducci, s'inquiétait de la présence au congrès des plénipotentiaires du Pape, que l'on savait désireux de recouvrer Florence, le Grand Maître lui répartit que ces prélats n'étaient arrivés que pour le bien commun des Italiens <sup>4</sup>.

Quand le traité fut connu, ce fut en Italie une indignation générale contre cet acte de mauvaise foi, indignation que l'on dut cependant contenir. Toutefois l'évêque de Tarbes, Gramont, qui avait été envoyé aux différents États de la Péninsule, pour les rassurer pendant les négociations, ne cacha pas au Grand Maître son mécontentement. Il lui écrivit qu'il était fort étonné de la conclusion d'une paix dont il n'avait pas été averti <sup>5</sup>. Il se trouvait, en effet, le complice involontaire de la duplicité de Montmorency. Les États ita-

<sup>1</sup> L'Amiral au Grand Maître, 11 juillet (fr. 3066, 73).

<sup>2</sup> L'Amiral au Grand Maître, 20 juillet (fr. 20508, 70).

<sup>3</sup> D'Auvigny, 287. Des Ormeaux, II, 93. Desperoux, 21. Ambert (*Anne de Montmorency*, 1880), 49.

<sup>4</sup> Desjardins, *Négociations de la Toscane*, II, 1080.

<sup>5</sup> M. de Tarbes au Grand Maître, 5 août (fr. 3005, 150).

liens se sentirent perdus. Le pauvre Carducci porta en vain ses doléances aux différents membres du Conseil, qui se le renvoyèrent les uns aux autres<sup>1</sup>. Florence était menacée dans son indépendance; le duc de Milan, comme celui de Ferrare, dans sa souveraineté; Venise, dans sa puissance. Ils devaient tous s'efforcer de s'arranger, tant bien que mal, avec Charles-Quint. « Monseigneur, écrivait au Grand Maître le nouvel ambassadeur à Venise, Lazare de Baïf, en toute correction vous diray, s'il vous plaist, que les Romains anciens ont plus travaillé à subjouguer l'Itallie que le reste du monde, dont, si l'Empereur s'en fait seigneur paisible, il vous plaira penser [ce] qu'il pourra faire. Monseigneur, ajoutait-il, si mon parler sent un peu trop les livres, il vous plaira m'avoir pour excusé, car je y ay esté nourry, et ne me puis garder d'en tenir ung peu, à l'avanture, trop<sup>2</sup>. »

Mais Montmorency admettait fort bien que le Roi ne possédât rien en Italie, pourvu que le royaume même fût intact, et que l'on restât en paix avec le Pape et avec l'Empereur. Clément VII se réjouissait de pouvoir réaliser ses vues ambitieuses sur Florence. De son côté, la Cour impériale fut si étonnée de son succès, qu'elle suspecta un moment les intentions réelles de la France<sup>3</sup>. Injuste défiance! Quant au roi d'Angleterre, Montmorency eut raison de lui avec de l'argent. Le 6 août 1529, l'évêque de Londres et sir Thomas More conclurent avec le cardinal-chancelier et avec le grand maître de France un traité, par lequel le Roi Très-Christien s'engageait à restituer les cent quatre-vingt mille écus d'or et les quarante mille nobles angelots prêtés autrefois par Henri VIII à Maximilien I<sup>er</sup> et à Charles-Quint<sup>4</sup>.

Le traité signé à Cambrai devait être solennellement rati-

<sup>1</sup> Desjardins, II, 1102 et 1106.

<sup>2</sup> Fr. 20503, 106.

<sup>3</sup> Praet à l'Empereur et à Granvelle (Lanz, *Karl's V Korrespondenz*, I, 329; Le Glay, *Négociations avec l'Autriche*, II, 693).

<sup>4</sup> Lettre d'emprunt (Du Puy, 547, 4-6). On a prétendu que le roi d'Angleterre prêta à cette occasion de l'argent au roi de France (Le Grand, I, 176; Mézeray,

fié et juré par les deux princes, qui échangèrent à cette occasion des ambassades extraordinaires. Le Roi députa l'Amiral, qui dut rejoindre l'Empereur en Italie, où il s'était rendu pour se faire couronner par le Pape. Brion devait aussi chercher à s'entendre avec les princes et les agents de la France dans la Péninsule. Mais Charles-Quint tardant à lui indiquer la ville où il pourrait le recevoir, il perdit son temps en voyage et ne put empêcher ce prince d'accomplir ses résolutions. D'ailleurs, Brion n'était dans les bonnes grâces ni de la tante de l'Empereur, ni de la mère du Roi, de sorte qu'après avoir reçu le serment de Charles-Quint à Plaisance, le 18 octobre, il dut reprendre presque aussitôt le chemin de la France<sup>1</sup>.

Tandis que l'Amiral croyait bien faire pour son crédit en allant traiter directement avec l'Empereur, le Grand Maître resta, pendant les mois de septembre, d'octobre et de novembre, à Paris, pour diriger la politique générale. Il dut bientôt recevoir M. de La Chaux, ministre de l'Empereur, chargé par lui de faire prêter serment au Roi. Cet envoyé fut bientôt rejoint par le secrétaire impérial Guillaume Des Barres. L'ambassade entra à Paris, le 17 octobre, et se rendit le lendemain chez le Roi, au Louvre, où le secrétaire Des Barres eut avec le Grand Maître une longue conférence. Montmorency dut le rassurer sur l'ambassade de Baïf à Venise, sur les retards que mettait Renzo de Cere à évacuer la place de Barletta dans l'Abruzze, et sur d'autres points encore. En résumé, il garantit à l'envoyé impérial l'exécution loyale du pacte de Cambrai. Ces déclarations considérées comme satisfaisantes, le Roi jura le traité de paix, le 20 octobre, et pour le consacrer d'une façon plus

968). — Au Grand Maître Robertet, 8 juillet (fr. 3014, 55); Langey, 23 août (Clair. 328, 2361); M. de Bayonne, 23 août (fr. 3078, 81).

<sup>1</sup> Le Grand Maître au secrétaire Des Barres, 16 septembre (Archives belges, correspondance de Charles-Quint et de Marguerite, t. II, p. 108). — Au Grand Maître, l'Amiral, du 1<sup>er</sup> septembre au 28 octobre (fr. 3066, 135, 145, 141, 151; 3067, 149, 137; 3068, 45; 3070, 97; 20508, 64); Bayard, 28 septembre, 1<sup>er</sup> et

complète encore, il donna l'ordre, sur l'invitation de l'Empereur, de le faire ratifier et enregistrer par les États et par les parlements des différentes provinces du royaume<sup>1</sup>. Ces ratifications impliquaient, pour le pays, la promesse de contribuer aux douze cent mille écus d'or de rançon, déjà accordés d'ailleurs par l'assemblée des notables du 16 décembre 1527.

La noblesse, qui n'était pas imposable, consentit à céder, en don gratuit, la dixième partie du revenu des fiefs et des arrière-fiefs. Celle de l'Île-de-France, qui donna le bon exemple, promit, dans une séance que le Roi présida lui-même, de remettre cette somme avant le 2 février 1530<sup>2</sup>. Ordre fut donné aux gouverneurs et lieutenants généraux de convoquer les nobles de leurs provinces pour obtenir la même contribution. Les uns s'y prêtèrent volontiers, les autres, s'appuyant sur leurs antiques privilèges, furent plus récalcitrants. En Touraine et en Normandie, ils accordèrent ce qu'on leur demandait « entièrement et libéralement<sup>3</sup> ». Le Languedoc se montra bien<sup>4</sup>. La noblesse du Beaujolais et du Lyonnais y mit tant de bonne grâce, que le commissaire royal, M. de Saint-André, regrettait que le pays comprît tant de prêtres et si peu de gentilshommes<sup>5</sup>. Il n'en fut pas de même au Boulonnais. Ce pays contenait beaucoup de seigneurs étrangers ou habitués à passer d'une domination sous une autre. Ils ne consentirent d'abord qu'à don-

12 octobre (Clair. 330, 2427; fr. 3014, 62, et 2979, 51); le marquis d'Arschot, 25 octobre (fr. 6635, 141). — Cf. Séb. Moreau, *Prinse et délivrance de François I<sup>er</sup>* (Cimber et Danjon, I, II, 372).

<sup>1</sup> Au Grand Maître, l'archiduchesse, 2 et 3 octobre (fr. 3095, 8, et 2997, 26); Clermont, 3 octobre et 11 novembre (fr. 3049, 119, et 3074, 153); les États du Languedoc, 19 novembre (fr. 2986, 34); Guise, 9 et 16 octobre (fr. 2979, 33, et 3084, 13). Arch. Nationales, Registres du Parlement, X, 1533, 4<sup>vo</sup>, 14 et 18 novembre. Clair. 330, 2561 et 2701. — Cf. Lanz, I, 332. Le Glay, II, 698 et 712.

<sup>2</sup> Mignet, II, 454.

<sup>3</sup> Le Grand Maître à M. d'Humières, 11 novembre 29 (fr. 2995, 221).

<sup>4</sup> M. de Mirepoix (J. de Lévis) au Grand Maître, 10 décembre (fr. 2986, 36).

<sup>5</sup> Saint-André au Grand Maître, 15, 17 et 23 décembre (fr. 3054, 80, 49 et 84).

ner le vingtième de leur revenu<sup>1</sup>. Le Grand Maître refusa de montrer au Roi les lettres où M. du Biez, sénéchal de Boulogne, lui annonçait ce piteux résultat. « Ce que ne devez, écrivit-il à ce dernier, sur tant que craignez de déplaire au dict seigneur, aucunement accepter, ne encores moins commettre commissaires pour riens en recevoir, s'ils ne veulent en cela user comme ont fait tous les aultres généralement par tout ce royaume, qui, sans y avoir fait difficulté, ont libéralement donné au dict seigneur le dixiesme de tout leur bien. A quoy il me semble qu'ils doibvent prendre exemple, et mesme que c'est pour employer en chose tant requise et nécessaire, que plus ne pourroit estre pour le bien de la chose publique, et le repos d'ung chacun. Et encores que, en ce faisant, ils feroient beaucoup pour eulx. Vous puis asseurer que le Roy en aura tel contentement, qu'il ne sera pour jamais le mettre en oubly en leur endroit. Ce que j'entends bien que vous leur sçaurez assez remonstrer<sup>2</sup>. » M. du Biez se le tint pour dit, et M. de Fiennes, sujet de l'Empereur, mais possessionné au Boulonnais, ayant donné le bon exemple, tous ses collègues finirent par s'exécuter. C'est ainsi que Montmorency excitait le zèle des commissaires royaux (novembre et décembre 1529).

Les villes franches du royaume s'engagèrent aussi, avec plus ou moins de bonne volonté, à payer les sommes qu'on leur réclama<sup>3</sup>, et le Pape accorda au Roi de lever quatre décimés sur le revenu du clergé. Le reste de la contribution devait être parfait au moyen de la taille.

A son retour de France, La Chaux rapporta que le Grand Maître avait, plus que tout autre, poussé le Roi à faire la paix. C'était le mettre dans les bonnes grâces de Marguerite d'Autriche. Cette princesse dirigeait, de la ville de Bruxelles,

<sup>1</sup> M. du Biez au Grand Maître, 8 novembre, 10 décembre (fr. 20503, 25, et 14 et 16).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à M. du Biez, Chantilly, 17 décembre 1529 (fr. 20503, 5. Cf. Clair. 330, 2591 (cop.), qui date novembre).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, Vendôme, 7 novembre (fr. 3072, 61).

devenue, pour ainsi dire, la capitale de la maison d'Autriche, l'accomplissement d'un traité qu'elle aimait comme son propre ouvrage. Montmorency, ayant accredité son homme de confiance, La Pommeraie, en qualité d'ambassadeur de France aux Pays-Bas, ne fit qu'entrer davantage dans l'intimité de l'archiduchesse. Madame Marguerite revint à plusieurs reprises sur ce point, qu'il fallait confier au grand maître de France l'ensemble des négociations relatives à l'exécution du traité <sup>1</sup>. Son principal ministre, le comte de Hoogstraeten, Philippe de La Laing, n'était pas moins bien disposé pour Anne de Montmorency. « Il confesse, écrivait La Pommeraie à ce dernier, que, de votre part, il n'a encore eu une seule parole qui ne soit véritable <sup>2</sup>. » Aussi, comptant sur les bonnes dispositions de Montmorency, l'archiduchesse engageait-elle son impérial neveu à se fier entièrement à la cour de France. Au mois de novembre, il est vrai, de légers nuages s'élevèrent entre les deux puissances. La cour des Pays-Bas en rejeta la responsabilité sur l'Amiral qui, disait-elle, avait fatigué l'Empereur de ses demandes importunes ; mais le Grand Maître saurait bien rétablir l'accord. Afin d'entretenir les bonnes relations, on recourut d'ailleurs aux plus aimables procédés. Il y eut entre les cours de France et des Pays-Bas un échange continu de cadeaux : bons vins, chiens de chasse, et même abbayes. Curieuse de lire les rondeaux du roi de France et de la reine de Navarre, l'archiduchesse pria l'ambassadeur français de les lui procurer. Celui-ci en remit le soin au Grand Maître. « Ces petites choses, remarquait-il, entretiennent toujours l'amitié. » M. de Hoogstraeten recommanda aussi à Montmorency son second fils, qui allait étudier à Paris, et plus tard les deux familles s'unirent par des alliances. En retour de ses obligeances, le Grand Maître reçut de l'archiduchesse de la vaisselle de prix. Il chargea

<sup>1</sup> Fr. 3094. 213.

<sup>2</sup> Fr. 3094. 27.

aussi La Pommeraie de lui procurer de belles tapisseries de Flandre pour ses maisons <sup>1</sup>.

Les vœux de la gouvernante des Pays-Bas furent exaucés. Anne de Montmorency reçut toutes les procurations et les instructions du Roi pour aller, à la frontière, présider à l'échange des otages contre la rançon <sup>2</sup>. Mais, à la fin de l'année 1529, il fut retenu chez lui, à Chantilly, par des accès de colique qui inquiétèrent fort ses amis. Le petit duc d'Angoulême, le troisième des fils du Roi et le seul qui fût resté en France, offrit gentiment au malade son médecin et son apothicaire. L'Amiral, désireux de prendre un congé, et M. de Villandry, harcelé d'affaires, appelaient à grands cris Montmorency <sup>3</sup>. Enfin au mois de janvier 1530, le Grand Maître, rétabli, put rejoindre la Cour, qui entreprit un voyage pour aller au-devant des Enfants de France. A Dijon, la compagnie trouva M. de Praet, commissaire impérial, avec lequel Montmorency ajourna la délivrance des princes du 4<sup>e</sup> mars, terme fixé par le traité, au 31 du même mois. Sur la demande de l'Empereur, il fut convenu que cet acte aurait lieu, non pas à Narbonne, dont il avait été question, mais à Fontarabie, où Charles-Quint se sentait plus chez lui <sup>4</sup>.

La Cour, après avoir été reçue à Châteauneuf par Montmorency, qui en était le seigneur, entra le 21 février à Moulins. Le lendemain <sup>5</sup>, le Grand Maître, muni des pou-

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Pommeraie, 7, 17 octobre et 19 novembre (fr. 5116, 89, 85 et 57). — Au Grand Maître, La Pommeraie, du 17 septembre au 22 décembre (fr. 3094, 27, 24, 41, 57, 49, 171, 205, 107, 159, 213; 5116, 61, 62, 66, 68, 65); l'Archiduchesse, 10 novembre (fr. 2982, 34). — Cf. Lanz, *Karl's V Korrespondenz*, I, 346.

<sup>2</sup> Procuration pour ajourner la délivrance, 6 février (fr. 20856, 88. Du Chesne, *Preuves*, 278). Id., pour porter à l'Empereur la rançon et pour traiter du mariage du Roi, 21 février (Du Chesne, *Preuves*, 278).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, le Roi, 24 décembre (fr. 3032, 42); l'Amiral, 24 et 28 décembre (fr. 3067, 161 et 167); Villandry (fr. 3001, 96); le duc d'Angoulême (fr. 2915, 54).

<sup>4</sup> Au Grand Maître, La Chaux, 12 et 17 janvier (fr. 20856, 97, et 6638, 277); M. de Tarbes, 12 et 15 janvier (fr. 20504, 119, et 6635, 71).

<sup>5</sup> Moreau dit le 4 février, à tort.

voirs les plus étendus d'ambassadeur et de procureur général et spécial du Roi, se rendit au Midi, tandis que la Cour retournait à Blois. Arrivé à Lussac-le-Châtel, il envoya M. de Rabodanges en Espagne, auprès de la Reine et des princes, pour leur annoncer sa mission et pour régler les conditions de leur voyage<sup>1</sup>. Quelques jours après, se trouvant dans sa baronnie de Montbéron (car, en voyage, il avait toujours l'occasion de visiter l'un ou l'autre de ses nombreux domaines), il écrivit au Roi qu'il comptait se trouver à Bayonne, le 13 mars. Mais les retards de M. de Praet l'obligèrent à ralentir sa marche. Il arriva, le 22 mars seulement, à Bayonne, où il fut reçu par le gouverneur, M. de Saint-Bonnet, et par l'archevêque de Bordeaux<sup>2</sup>.

Sa suite était considérable. Le Roi lui avait adjoint, comme collègue, l'archevêque de Bourges, François de Tournon. Ce personnage, étant alors archevêque d'Embrun, avait déjà travaillé, en Espagne, au traité de Madrid. Sa collaboration ne pouvait être que d'un très-utile secours<sup>3</sup>. Montmorency avait en outre, comme conseil, le président Du Bourg. Auprès de lui, le général de Normandie, Preudhomme, trésorier de l'Épargne, et le général de Bourgogne, Dapestegny, devaient traiter la question financière, tandis que le nouveau général de Bretagne, Bayard, était chargé du service des dépêches, en sa qualité de secrétaire des finances. Puis le Grand Maître était accompagné d'une escorte des plus brillantes, qui ne comptait pas moins de deux mille chevaux. On y voyait, entre autres, le comte de Tende, son beau-frère, M. de Clermont, son lieutenant au Languedoc, M. d'Humières et M. de Saint-André, ses amis, tous quatre cheva-

<sup>1</sup> Instruction à Rabodanges (fr. 3010, 7). Ordonnance au trésorier de l'Épargne (fr. 3089, 11). Parti le 2 mars de Lussac, Rabodanges arriva le 12 à Madrid.

<sup>2</sup> Ordonnance au trésorier de l'Épargne (fr. 3019, 12, et 3089, 13). Au Grand Maître, Villeroy, 14 mars (fr. 3046, 95); Preudhomme, Dapestegny et Bonnes, 19 mars (fr. 3039, 116); M. de Bordeaux, 20 mars (fr. 3040, 81).

<sup>3</sup> Du Chesne (Preuves, 278) traite M. de Bourges de chancelier de France et parle d'un paiement de 200,000 écus d'or seulement.

liers de l'Ordre, puis le protonotaire de La Guiche, le bailli de Mâcon, de la maison de Luxembourg, les gentilshommes de la chambre de Brosses, de Montpesat et de Warty (ce dernier grand maître des eaux et forêts), le sénéchal d'Agenais, grand écuyer de France, et le sénéchal de Toulouse, enfin le héraut d'armes Valois <sup>1</sup>. Puis venait toute la maison civile et militaire, composée des maîtres d'hôtel Bonnes et Le Barrois, d'un commissaire d'artillerie, des deux maréchaux des logis, de trois fourriers, d'un écuyer de cuisine, de deux sommeliers de paneterie, de deux sommeliers d'échansonnerie, de deux fruitiers, d'un garde-vaisselle, et d'un galopin de cuisine de bouche <sup>2</sup>. Enfin, Montmorency disposait d'un nombre considérable de messagers de marque, qu'il envoyait soit au Roi, en France, soit à la Reine, en Espagne, comme son cousin Gaucher de Dinteville, seigneur de Villeray, comme M. de La Fayette, comme l'écuyer tranchant Rabodanges ou le panetier du Roi, M. de Fors. Ses courriers et les valets de poste, porteurs de ses dépêches, passaient avant tous les autres.

Tels étaient les personnages dont il disposait pour traiter avec les ambassadeurs et procureurs de l'Empereur, qui furent, d'abord M. de Praet, Louis de Flandre, puis le connétable de Castille, don Pedro de Velasco, duc de Frias, à qui était commise la garde des Enfants de France.

A Bayonne, Montmorency se mit immédiatement en rapport avec les commissaires de l'Empereur, et il travailla à réunir tout ce qu'il leur devait remettre. C'était, outre l'argent, toute une série de pièces et de titres français, anglais, italiens et flamands : d'abord les procurations, commissions, pouvoirs généraux et spéciaux, en latin et en français, délivrés, pour l'exécution du traité, au Grand Maître et aux autres négociateurs et officiers du Roi ; puis les traités de Madrid et de Cambrai, ne comprenant pas moins de trente

<sup>1</sup> Moreau, 396-397.

<sup>2</sup> Fr. 3089, 26.

pièces avec les garanties, les ratifications et les *lecta* des États des quatorze provinces de France, des bailliages, des villes, des parlements, des cours souveraines, ainsi que la *relaxation* du serment que le Roi avait prêté, à son avènement, de ne pas aliéner le domaine royal. Y étaient joints les actes concernant les prétentions réciproques des rois de France et d'Espagne sur le Roussillon et la Provence, une déclaration solennelle par laquelle le Roi renonçait à secourir le roi de Navarre, le récépissé des galères que le Roi prêtait à l'Empereur, enfin l'*assignat du dot* de la reine Éléonore, avec la quittance de cette dot et la « sûreté » donnée à la princesse, pour se retirer en Espagne en cas de mort du Roi. Les pièces italiennes étaient en premier lieu les titres des rois de France sur Naples, Milan et Gênes, avec les bulles d'investiture des papes, les chartes de la reine Jeanne, les testaments des rois d'Aragon, et enfin le contrat de mariage de Valentine Visconti. A cela s'ajoutait, tant était grande la défiance espagnole, le pouvoir nécessaire pour remettre ces différents *lettrages*, la ratification de la remise de ces lettrages, ainsi que le certificat de la délivrance de la place d'Asti aux autorités impériales. Les pièces anglaises comprenaient, avec les pouvoirs et les procurations, une quittance générale du roi d'Angleterre au profit de l'Empereur, ainsi que les pièces attestant les créances du premier sur le second, telles que l'obligation, dite de l'indemnité de Windsor, avec la quittance spéciale de cette indemnité, et enfin l'obligation d'une somme pour laquelle l'Empereur avait engagé en Angleterre un joyau précieux, dit *la Fleur de Lys*. Ce gage devait naturellement accompagner ces pièces. Comme pièces flamandes, enfin, il y avait d'abord l'acte de la prise de possession d'Hesdin par les officiers bourguignons, puis le récépissé des terres des seigneurs féodaux français, sises en Flandre et cédées à l'Empereur, avec l'évaluation du revenu de ces terres, l'acquit des droits féodaux, *quints et requints*, les procurations

des seigneurs dépossédés, leurs actes de *dévêt et deshérite-ment*, et l'indication des indemnités à eux accordées par le Roi, enfin le certificat que les procès qui concernaient ces terres étaient renvoyés du parlement de Paris aux cours des Pays-Bas. Tout autant de pièces dont il fallait donner, suivant les exigences espagnoles, les originaux, les doubles ou les *vidimus*.

Le plus important était de réunir la somme d'un million deux cent mille écus d'or. Cette tâche fut confiée au Chancelier, assisté des trésoriers de France, des secrétaires et des généraux des finances, ainsi que des receveurs généraux. M. de Villeroy, ami du Grand Maître, y déploya beaucoup d'activité, comme ses collègues, M. de Villandry (Breton), et le bailli Robertet, neveu de feu Florimond Robertet. Le receveur général Rusé rassembla le produit de la taille. Montmorency le soutenait contre Besnier, qui voulait avoir sa charge. Besnier ayant promis d'envoyer à Bayonne, avant la fin de mars, cent mille écus, sembla l'emporter. Mais mal lui en prit d'avoir été sur les brisées du protégé du Grand Maître. Il ne put tenir sa promesse et fut mis en jugement, ainsi que deux autres receveurs généraux, Malras et Teste. Déjà au mois de février, le trésorier Groslier, ami de Montmorency, avait eu affaire à la justice. En un temps où la comptabilité était loin d'être tenue d'une manière rigoureuse, les officiers des finances étaient facilement accusés et convaincus de prévarications. Ils devenaient vite très-riches, et c'est à eux d'ailleurs que le Roi recourait pour faire des emprunts<sup>1</sup>.

Car on employa cet expédient pour aller plus vite en besogne. On emprunta aux officiers des finances, on

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Villeroy, du 18 janvier au 7 avril (fr. 2976, 62, 74, 96, 80, 15, 16, 99 ; 3046, 101, 103, 45, 109, 95 ; 3049, 75 ; 6637, 310) ; — Villandry, du 1<sup>er</sup> mars au 8 avril (fr. 3001, 20, 23, 27, 29, 30, 41 ; 3018, 34, 42, 45, 48 ; 3046, 19 ; 3011, 42-46 ; 2932, 96 ; 2299, 147 ; 3019, 45-47 ; Clairambault, 331, 3341, et 332, 3969-3973, *or.*) ; — le Légat-Chancelier, du 6 au 26 mars (fr. 3031, 127, 25, 71, 21, 81 ; 3015, 41) ; — le bailli Robertet, 8, 12 et 18 mars (fr. 2976, 50 et 56 ; 20505, 116).

emprunta aux banquiers, comme Spina, on emprunta aux grands seigneurs. Madame de Villars, belle-mère du Grand Maître, avança sept mille écus; la maréchale de Châtillon, six mille; le Légat, dix mille; M. de Langey, dix mille. On emprunta jusqu'à la vaisselle d'or et d'argent des particuliers, et, comme la valeur devait en être rendue le 15 août 1530, Montmorency cautionna la dette du Roi. Grâce à tous ces efforts, François I<sup>er</sup>, à la fin de mars, ne douta pas que l'argent ne fût prêt. Il s'occupait déjà des cadeaux à donner aux procureurs impériaux. Il demanda compte à Montmorency des sommes qu'il avait à Bayonne. Montmorency lui envoya le bordereau des deniers qui s'y trouvaient <sup>1</sup>. Le Roi jugea cette pièce insuffisante, et il écrivit une lettre assez vive au Grand Maître. « D'heure à autre, lui dit-il, je désire et veulx sçavoir et entendre à la vérité comment les affaires passent de par de là, et quel argent l'on vous envoie, et par qui, et quant je pourray estre arrivé devers vous. » Il s'étonnait que son ambassadeur n'eût pas déjà l'argent nécessaire, car il lui faisait envoyer tous ses revenus au point d'être réduit à la misère. « Je ne sçay où prendre argent », disait-il <sup>2</sup>.

Mais, à supposer même que les douze cent mille écus fussent réunis, il y avait, avant de procéder à la délivrance, beaucoup d'autres conditions à remplir.

Pour parfaire la somme de deux millions d'écus d'or, le roi d'Angleterre se prêta facilement à la remise des créances qu'il avait sur l'Empereur. Il désigna, comme procureurs chargés de les remettre aux Impériaux, le grand maître de France et le gentilhomme de sa chambre, sir Francis Briant. Cet ambassadeur, accompagné de Martin du Bellay, alors lieutenant d'une compagnie d'hommes

<sup>1</sup> Fr. 3059, 16.

<sup>2</sup> Cette lettre importante se trouve originale dans le fonds Clairambault, 332, 3969-3973. — Cf. au Grand Maître, le Roi, du 6 mars au 2 avril (fr. 3032, 1; 3052, 3, 9; 3044, 11; 3001, 33, 35, 38 et 45; 3017, 53).

d'armes, porta bientôt à Montmorency les pièces anglaises, ainsi que le précieux joyau à la *fleur de lys*<sup>1</sup>.

La cession des terres des seigneurs français possessionnés aux Pays-Bas exigea un plus long travail. Parmi eux, on comptait la duchesse douairière de Vendôme, née Luxembourg, héritière des comtes de Saint-Pol et dame d'Enghien, le comte de Saint-Pol, son fils, la princesse de La Roche-sur-Yon, Louis Monsieur de Clèves, le maréchal de La Marek, l'évêque de Béziers, MM. de La Vauguyon, d'Auxy, de Mareuil, de Hames. L'évaluation du revenu de ces terres fut pénible. Les commissaires royaux, Hellin et Billon, durent consentir à ce que la moyenne du revenu fût prise durant les vingt dernières années, pendant lesquelles la guerre avait nui au rendement des propriétés. Comptée au cinq pour cent, la valeur de ce revenu fut estimée à cinquante et un mille écus par an.

Les évaluations faites, il fallut ensuite passer les contrats avec les propriétaires, payer les droits féodaux aux seigneurs dont les terres cédées étaient mouvantes, et régler les indemnités dues aux seigneurs dépossédés. Ce ne fut pas une petite affaire, parce que le Roi leur donna en France des domaines, sur lesquels d'autres personnages avaient des prétentions. Les commissaires impériaux, avant de rien accorder, exigèrent que toutes ces questions fussent résolues. A mainte reprise, on crut les avoir satisfaits, mais il fallait toujours recommencer quelque nouveau travail. A la fin d'avril, le valet de chambre du Roi, Isernay, fut envoyé aux Pays-Bas, pour tout conclure<sup>2</sup>.

Il fallait régler aussi, avec la cour de Bruxelles, la remise d'Hesdin aux commissaires impériaux. Le Grand

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le roi d'Angleterre, 21 février (fr. 3034, 1); Langey et Vaux, 18 février (Clairambault, 331, 3165). Cf. fr. 3013, 26, et 3082, 96 (*lat.*). *Letters and Papers*, IV, 2761 et 2795.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, le Roi, 28 mars, 10 avril (fr. 3001, 35 et 70); le Chancelier, 4 novembre (fr. 3031, 53); Robertel, 18 mars (fr. 2976, 56); MM. de Sedan, 23 octobre, 6 et 10 novembre (fr. 3068, 83; 3047, 93 et 97); M. de Vendôme,

Maitre confia ce soin à son ami M. d'Humières, gouverneur de Péronne. Mais les Bourguignons n'avaient pas de bornes dans leurs exigences. Ils réclamaient jusqu'aux meubles égarés depuis l'occupation française de cette place. Madame du Rœulx se plaignit d'avoir perdu un bassin d'argent. On dut lui en donner un autre. Montmorency s'impatientait de ces minuties. « Me semble, disait-il au commissaire du Roi, que s'ilz se veullent arrester à si petit de chose que cela, ont bien peu d'occasion, et mesmes que ce sont choses particullières qui ne touchent en riens le fait d'entre l'Empereur ne le Roi. » Aussi, instruit des procédés des Espagnols, M. d'Humières devait-il prendre avec eux toutes les précautions. « Tant y a, ajoutait le Grand Maitre, que le Roy n'entend pas que leur faciez nulle délivrance de la dicte place, que vous n'aiez entièrement recouvert d'eulx toutes les quietances et choses qu'ilz vous doibvent fournir, comme je suis seur que vous savez bien faire. » Malgré ces difficultés, M. d'Humières mena vite à bien la négeciation dont il était chargé, et il put ensuite rejoindre le Grand Maitre à Bayonne <sup>1</sup>.

Plus compliquée fut la remise des galères demandées par l'Empereur. Le baron de Saint-Blancard, capitaine de l'armée de mer du Roi, fut chargé de les équiper et de les conduire à Gênes. Doria les reçut, et, devant Saint-Blancard, il obligea l'équipage français à lui prêter serment, « comme meschant et cauteleux qu'il est », ajoutait l'officier du Roi. Doria le fit attendre dix à douze jours avant de lui accorder sa dépêche, et ce ne fut que le 10 avril que l'officier français put envoyer à Montmorency, impatienté, le récépissé des

19 octobre (fr. 3010, 36); la princesse de La Roche-sur-Yon, 27 octobre (fr. 3038, 18); Bayard, 18 novembre (Clair. 330, 2593); Billon et Hellin, 20 décembre (fr. 6639, 113). — Cf. fr. 3089, 30. Registre du Parlement, X, 1533, 156, v<sup>o</sup>. Mémoire du président Lizet (fr. 3014, 84).

<sup>1</sup> Le Grand Maitre à Humières, 22 novembre (fr. 3008, 2). Cf. le même au même, 30 et 31 octobre, 14 novembre (fr. 2995, 225 et 229; 31, 50, 5). Au Grand Maitre, La Pommeraie, 24 au soir (fr. 3094, 49), 2 novembre (fr. 6635, 95). Le Grand Maitre à La Pommeraie, 28 octobre (fr. 5116, 53-56).

galères, avec la promesse de l'Empereur de les rendre le 31 août suivant<sup>1</sup>.

Il restait enfin différentes stipulations particulières à régler, entre autres les intérêts des héritiers et des complices de Charles de Bourbon. La princesse de La Roche-sur-Yon, dont les réclamations étaient appuyées par deux envoyés spéciaux de l'Empereur, se montra d'une exigence qui parut excessive, même aux commissaires impériaux. Cependant, Charles-Quint voulut que le sort de la princesse fût fixé avant l'époque de la délivrance, et, le 17 mai, François I<sup>er</sup>, annulant l'arrêt rendu contre le feu connétable, garantit à la princesse la possession du Forez, du Beaujolais, des Dombes et de Châtelleraut. Cette résolution ne fut pas définitive d'ailleurs, puisque le Roi accorda plus tard à la princesse, comme équivalent de tout droit, le comté de Montpensier, bientôt érigé en duché-pairie. Enfin, le complice le plus distingué du connétable, Jean de Brosse, qui, par les femmes, descendait des ducs de Bretagne, fut admis à présenter en justice ses revendications sur le comté de Penthièvre.

On s'entendit encore plus vite sur la dot de la reine Éléonore, définitivement fixée à 300,000 écus d'or et compensée par pareille somme que le Roi devait à l'Empereur<sup>2</sup>.

Le vicomte de Turenne avait été envoyé, au commencement de l'année 1530, en Espagne, pour épouser la reine Éléonore au nom de son maître. Après de nombreuses difficultés, que souleva le Conseil d'Espagne au sujet de ses pouvoirs, il parvint enfin à faire célébrer le mariage, le 20 mars, à La Torre de Langone, près de Pedrazza, d'où la Reine se rendit à Vittoria. Montmorency eut bientôt une

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Pommeraie, 30 septembre et 9 octobre (fr. 5116, 93 et 79). Au Grand Maître, La Pommeraie, 24 septembre, 4 et 5 octobre (fr. 3094, 57, 49, 175, 63); M. de Tarbes (fr. 3005, 137); Saint-Bonnet, 19 février (fr. 6639, 91); Praet, 13 mars (fr. 2981, 55); Saint-Blancard, 10 avril (fr. 20505).

<sup>2</sup> *Assignal du dot de la Reine* (fr. 20856, 63). Cf. Clairambault, 331, 3063. Au Grand Maître, Villeroy, 13 et 18 février (fr. 3046, 26, et 2976, 16).

alliée en cette princesse, avec qui il échangea de nombreux messages. Turenne, en vantant au Grand Maître l'honnêteté, la vertu et la sagesse de la Reine (il ne vantait pas sa beauté), l'avertit qu'il avait tout intérêt à ce qu'elle fût le plus tôt possible auprès du Roi<sup>1</sup>.

La Reine, en effet, tâcha d'améliorer la situation du Dauphin et du duc d'Orléans, et d'avancer le moment de la délivrance. Les princes, dont l'aîné avait douze ans et demi, et le cadet un an de moins, fort mal traités jusqu'alors, furent un peu plus soignés après la visite que leur fit l'huissier Bodin, au lendemain du traité de Cambrai. Au commencement de 1530, on leur rendit leurs domestiques, qui avaient été emprisonnés. Bientôt ils furent rejoints par leurs officiers, parmi lesquels figurait Ronsard, le père du poète, et par leurs gouverneurs, M. de Brissac, cousin de Montmorency, et le seigneur Cosme Clause, plus tard secrétaire des finances. Quand le Grand Maître leur eut promis de venir les chercher avec de belles haquenées, ils s'en réjouirent infiniment, et, après le mariage de la Reine, ils comptèrent être conduits tout de suite à Vittoria auprès de leur belle-mère. Mais ils furent trompés dans cette attente : leur maison fut de nouveau licenciée, et Brissac séparé d'eux. On mettait tous ces retards sur le compte de Montmorency<sup>2</sup>.

Montmorency n'en était pas responsable. Surveillant de loin l'exécution des clauses du traité, il devait attendre

<sup>1</sup> Au Grand Maître, la reine Éléonore, du 4 décembre au 11 avril (fr. 3011, 26, 16, 5; 3021, 47; 3032, 21; 2932, 21; 2981, 17); Turenne, du 3 février au 21 avril (fr. 2999, 161, 147, 174, 133, 151, 53, 173; 3054, 88; Clair. 331, 3117, 3195; 332, 3979). Cf. Moreau, 385; Labeyrie, *Étude sur le mariage de François I<sup>er</sup> et d'Éléonore d'Autriche* (1873).

<sup>2</sup> Rapport de l'huissier Bodin (Archives belges. Cartulaires. IV, 333). M. Mignet l'appelle Bordin. — Au Grand Maître, Ronsart, 15 janvier (fr. 3037, 96; Génin date à tort du 18; I, 469); Bochetel, du 13 février au 1<sup>er</sup> avril (fr. 20505, 121, 107; 3005, 134; 6639, 253; 3046, 99); C. Clause, du 10 mars au 3 avril (fr. 20505, 104 et 113; 3039, 66; 3019, 79 et 187; Clairambault, 332, 3953); Brissac, du 11 mars au 23 avril (fr. 3039, 124; 6637, 384; 3019, 182; 3054, 68 et 74; Clair. 331, 3335; 332, 4051); le Dauphin (fr. 2981, 21; 3014, 30; 2973, 19); le duc d'Orléans (fr. 3037, 9, et 3086, 89).

que toutes fussent remplies avant de recouvrer les princes. Les Espagnols, d'ailleurs, soulevaient mille difficultés, et ils faisaient refaire les pouvoirs et modifier la rédaction de toutes les pièces françaises. Dans l'entrevue qu'eurent à Bayonne, le 26 et le 27 mars, le grand maître de France et M. de Praet, assisté d'un officier des finances d'Espagne, don Alvaro de Lugo, ils ne purent s'entendre sur le principal, et ils ajournèrent le terme de la délivrance jusqu'au 25 avril. Puis M. de Praet, laissant don Alvaro seul à Bayonne, se rendit à Fontarabie, où le connétable de Castille venait d'arriver. Des questions d'étiquette vinrent encore compliquer la situation. Les Espagnols se plaignirent que le grand maître de France tardât à rendre visite à leur connétable; les Français, que M. de Praet restât si longtemps en conférence avec ce personnage. Au milieu d'avril, enfin, Montmorency alla voir le connétable, et à la fin du mois M. de Praet fut de retour à Bayonne<sup>1</sup>.

Le mercredi 29 avril, après lui avoir offert à dîner, Montmorency le conduisit, avec le général des monnaies impérial, dans les chambres des généraux de Normandie et de Bourgogne, qui contenaient non-seulement la somme exigée pour la rançon, mais encore deux cent mille écus destinés à payer les frais divers. Il leur montra tous ces trésors étalés, ainsi que la fleur de lys, et dit : « Messieurs, vous voyez comme le Roy se met en son devoir pour faire payement à l'Empereur; qui veut tenir et exécuter les articles de la paix, pour avoir et retirer Messeigneurs ses enfants. Et vault beaucoup myeux de l'employer en ceste affaire que de faire la guerre et causer la perdicion du sang humain. » Le langage du Grand Maître et la nouvelle, qu'il avait montré ces richesses aux commissaires impériaux, réjouirent tout le monde. Mais la livraison de cette somme devait être accompagnée de formalités telles, que Montmorency et Praet

<sup>1</sup> Cf. Archives nationales, K, 1482, B, 1, 88, 91 (Lettres de Praet); fr. 3001, 45, et 6635, 177, et 3086, 82.

durent encore signer un nouvel ajournement jusqu'au 25 mai<sup>1</sup>.

Le 3 mai, cependant, les généraux de Normandie et de Bourgogne commencèrent à livrer les écus du titre demandé. Chaque jour, des sommes de quatre-vingt mille, et même de cent soixante mille écus, leur passaient par les mains. Ils les remettaient, par sacs de dix mille écus chacun, à don Alvaro de Lugo qui les comptait à son tour, et les gardait chez lui, à Bayonne, où il avait fixé sa demeure. Le 16 mai, il avait déjà reçu presque un million d'écus d'or.

Il lui en fallait encore deux cent mille, mais cette somme se trouvait entre les mains des commissaires français sous la forme de ducats, de portugaises, de *riddes*, de francs, d'impériales, de nobles en or, d'écus vieux et d'écus de titres divers, et même de *tuiles* et de lingots, toutes valeurs qu'il fallait réduire au titre exigé par le traité, soit en écus d'or soleil du poids de 74 et demi au marc et de l'aloi de 22 carats 3 quarts (ou gros).

Cette opération, commencée au milieu de mai, fut confiée à des hommes du métier. Les généraux de Bourgogne et de Normandie remettaient les valeurs à fondre à Nicolas Le Coincte, général des monnaies de France, et à Michel Guilhem, maître de la monnaie de Lyon. Ces officiers les transmettaient à leur tour au maître de la monnaie de Bayonne, qui procédait à la fonte en écus du titre voulu. Montmorency, à qui le Roi donna un pouvoir spécial pour l'exécution de ce travail, leva lui-même des monnayeurs et des ouvriers de Bordeaux pour la frappe des pièces. La tare et le déchet, trouvés dans la fonte, furent soigneusement notés, ainsi que les frais de fonte, d'essayage et de monnayage qui, malgré les protestations du Grand Maître, furent tous mis sur le compte de la France. On s'aperçut alors que le Roi était volé par ses maîtres des monnaies. Il avait envoyé

<sup>1</sup> Scb. Moreau, 400-405.

à Bayonne tout ce qu'il possédait d'écus. Il les croyait d'un titre plus que suffisant, puisqu'ils devaient être à l'aloi de 23 carats. Or, il se trouva que l'on fut obligé d'en compter 73 au marc, et non 71 et demi, comme le voulait le traité<sup>1</sup>.

Le 7 juin, on procéda à l'essayage des écus sous la direction de l'archevêque de Bourges, Tournon, qui venait d'être promu à la dignité de cardinal. Les commissaires français et impériaux ne s'accordèrent pas sur une fraction du titre. On recommença le travail le lendemain. Tournon passa par les exigences espagnoles, et, en sus des douze cent mille écus d'or de rançon, il fallut encore payer quarante et un mille cent soixante-quinze écus et demi, représentant la tare et la perte des écus fournis<sup>2</sup>. Le 10 juin 1530 enfin, cette énorme somme était remise aux mains du commissaire espagnol à Bayonne.

Ces écus, reconnus et comptés en présence des délégués du connétable de Castille et du grand maître de France, étaient serrés dans des caisses de bois, qui en contenaient chacune vingt-cinq mille, et qui furent scellées par lesdits délégués<sup>3</sup>. Ces caisses furent placées, jusqu'à nouvel ordre, dans la chambre occupée à Bayonne par don Alvaro de Lugo. Le gouverneur de Bayonne, M. de Saint-Bonnet, posta douze hommes « au dessoubz, dessus et à l'entour de la chambre » où logeait don Alvaro, avec les caisses « ferrées, emballées et scellées<sup>4</sup> ».

Le grand maître de France avait laissé le cardinal de Tournon surveiller la partie financière, et il ne s'occupa plus que de fixer l'ordre dans lequel s'effectueraient la délivrance.

<sup>1</sup> Le Roi au Grand Maître, 2 avril (fr. 3001, 43). — L'historien Du Pleix accuse le chancelier Du Prat d'avoir diminué l'aloi. — Cf. Le Blant, *Traité historique des monnaies* (1690); Saulcy, *Histoire numismatique du règne de François I<sup>er</sup>* (1876), et Vuitry, *le Régime financier de la France avant 1789* (1878-1883).

<sup>2</sup> Séb. Moreau (p. 406) dit plus de 51,000 écus.

<sup>3</sup> M. Du Bellay, 227. — Archives nationales, K. 1482. B. I, 89. — Fr. 3037, 87-93.

<sup>4</sup> Ordonnance de Montmorency, Bayonne, 25 mai 1530 (fr. 3089, 36).

Il alla conférer à ce sujet avec le connétable de Castille et avec M. de Praet. Le 26 mai 1530, un accord dressé par Bayard fut signé par les deux parties. Il fut convenu que l'échange des princes et de la rançon se ferait sur la rivière frontière de la Bidassoa, comme avait été fait, en 1526, celui du Roi et des otages. Montmorency quitta définitivement Bayonne, le 7 juin, et il alla se fixer à Saint-Jean de Luz, d'où il put facilement faire cinq ou six voyages sur les bords de la Bidassoa, à Hendaie et à Fontarabie, distantes de deux lieues. Le 10 juin, le connétable de Castille et le grand maître de France, accompagnés chacun de seize gentilshommes, firent comme une répétition générale. Ils essayèrent les gabares destinées à porter les princes et l'argent, ainsi que le ponton sur lequel l'échange devait se faire. Le jour même, le Grand Maître envoya M. d'Isernay avertir le Roi que l'on avait remis au commissaire impérial, à Bayonne, l'argent et les pièces nécessaires. Mais Praet ne fut pas encore content de celles-ci, puisque, le 14 juin, la délivrance fut remise au 27<sup>1</sup>.

Dès ce moment, Montmorency eut surtout affaire au connétable de Castille, qui était bien le personnage le plus méticuleux des Espagnes. Le connétable se sentait, il est vrai, une grande responsabilité. Mais il ne sut pas reconnaître la franchise, la loyauté avec laquelle traitait le grand maître de France. Dans une entrevue qu'ils eurent, le 18 juin, Montmorency proposa que l'échange des princes et de l'argent se fit simultanément. Mais le duc de Frias eut la prétention qu'on lui remit d'abord l'argent à Fontarabie, et que, seulement après, les princes passassent la Bidassoa. Aux nombreuses raisons que le Grand Maître alléguait, il répondit qu'il consentirait seulement à donner la Reine comme otage. Montmorency répondit avec sagesse

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Tournon, 9 et 12 juin (fr. 2983, 165 ; 3041, 41) ; le connétable (fr. 3049, 107, 114 ; 3082, 23). — Cf. Archives nationales, J, 476, 20 ; fr. 3035, 1 ; 20856, 68.

que la Reine était au Roi, et que personne autre ne pouvait disposer d'elle. On se sépara sans conclure. Le Grand Maître n'osa en écrire à son souverain; mais il envoya un exprès à la Reine pour qu'elle arrangeât l'affaire<sup>1</sup>.

Ces difficultés rendaient Montmorency malade d'inquiétude, et Tournon craignait que la santé de son collègue ne fût compromise aussi par les chaleurs. D'ailleurs, les Espagnols eux-mêmes donnèrent tort au connétable de Castille. La Reine s'interposa. M. de Praet blâma le duc de Frias; don Alvaro de Lugo fit de même. « Il dit par sa foy, écrivait Tournon à Montmorency, qu'il a pitié de vostre patience, mais encores en a-t-il plus de la honte que le connestable se faict, à faire ces dilations et nouvelles inventions, et que, quand vous aurez achevé cest affaire, vous pourrez vous vanter d'avoir vaincu les Spaignols et d'honneur et d'honesteté<sup>2</sup>. » Montmorency ne ménageait pas d'ailleurs dans ses expressions les auteurs de toutes ces « souplesses » et « castillanises », et Tournon faisait chorus. « Ce sont vrayes bestes, comme vous les nommez, lui disait-il, dont je voudrois que les juments ne dussent jamais porter poulin. »

Enfin le Grand Maître eut raison de ces résistances, et, le 21 juin, il s'entendit complètement avec le connétable de Castille ainsi qu'avec M. de Praet. Mais le connétable se déclara malade, et il fallut encore ajourner la délivrance au vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Cette fois Montmorency se promit bien que ce délai serait le dernier, et il prit toutes les mesures pour l'exécution de l'échange<sup>3</sup>.

Il avait d'abord pourvu aux vivres, et Saint-Jean de Luz contenait de quoi nourrir quatre mille bouches et deux mille chevaux. Puis il invita aussitôt le grand écuyer de France à réunir le nombre de mulets nécessaires, soit pour le transport de l'argent de Bayonne à la Bidassoa, soit pour

<sup>1</sup> Fr. 3016, 65.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, Tournon, 19 juin (fr. 2983, 69). Cf. Lettres de la Reine (fr. 3011, 12, 23, 30).

<sup>3</sup> Fr. 20856, 68. Clairambault, 333, 4507.

le voyage de la Reine en France. Éléonore en demandait près de quatre cents pour elle et deux cents pour la marquise de Zenete, comtesse de Nassau, qui devait l'accompagner. Montmorency fit aussi harnacher trois belles haque- nées, destinées aux voyageurs royaux, et préparer tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Enfin, il réunit les archers qui devaient leur servir d'escorte<sup>1</sup>.

Cependant, d'après la convention du 26 mai, les troupes, au moment de l'échange, furent retirées à dix lieues en arrière dans chaque pays, et toute assemblée de peuple fut interdite à trois lieues de la Bidassoa. Les garnisons de Fontarabie et d'Irun durent donc quitter la place. Il fut seulement permis d'avoir, de chaque côté, et à une certaine distance, deux cents chevaux et sept cents hommes de pied, et à une distance plus rapprochée cent chevaux et quatre cents hommes de pied. Les cavaliers de l'escorte française furent inspectés à Bayonne par don Alvaro de Lugo, qui voulut bien ne pas élever de réclamation<sup>2</sup>.

Des gentilshommes français et espagnols s'assurèrent respectivement que les conditions étaient bien remplies des deux parts<sup>3</sup>. Mais le Grand Maître ne s'en tint pas là, et le connétable pas davantage, sans doute. Montmorency envoya à plusieurs reprises des espions jusqu'à Saint-Sébastien<sup>4</sup>. On prit aussi des mesures sur eau. Un galion français et un galion espagnol durent surveiller le côté de la mer; deux barques, chacune d'une nationalité différente, allèrent, d'autre part, s'assurer que rien de suspect ne se préparait sur la rivière.

Enfin, tout était prêt. Les gabares et le ponton étaient amarrés. L'archevêque de Bordeaux et M. de Saint-Bonnet

<sup>1</sup> Ordonnances du Grand Maître (fr. 3089, 41, 42, 44, 45, 46). — Au Grand Maître, Tournon, 22 et 24 juin (fr. 3041, 64, et 2983, 155).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, le connétable (fr. 2915, 79; 3049, 109; 3054, 24); Tournon, 12 juin (fr. 3041, 55).

<sup>3</sup> Parmi les émissaires espagnols figurait le Sr de Loyola (fr. 3082, 33).

<sup>4</sup> Ordonnances du Grand Maître (fr. 3089, 23, 25, 28).

avaient levé les mariniers à Bayonne et à Biarritz, et on les avait coquettement parés de petits bonnets de velours aux couleurs de la Reine. Le cardinal de Tournon, qui se rendait à Fontarabie chez la Reine, prépara lui-même les gabares et marqua les places des bateaux pour l'échange, qui devait se faire le lendemain <sup>1</sup>.

La Reine et les Enfants de France n'aspiraient qu'au moment de passer la frontière. Montmorency correspondait avec eux par de nombreux courriers, et il avait peine à se faire pardonner des retards dont, seuls coupables, les Espagnols l'accusaient. D'ailleurs, Éléonore était très-bien disposée pour lui. Quand enfin elle put quitter Vittoria pour Renteria, place située non loin de Fontarabie, le Grand Maître et le cardinal de Tournon allèrent lui présenter leurs hommages. « Sans point de faulte, déclarèrent-ils, elle a tousjours faict et faict encores entièrement tout ce qu'il luy est possible pour l'avancement de ceste deslivrance <sup>2</sup>. » Les princes avaient grand besoin d'être encouragés à la patience, car ils furent traités avec peu d'égards pendant les derniers jours de leur captivité. Enfin, après avoir été longtemps retenus au milieu de l'Espagne, ils purent partir pour Fontarabie. Leur maison les avait déjà précédés à Bayonne <sup>3</sup>.

La Cour n'était pas moins anxieuse. Au mois d'avril, elle avait quitté Blois pour Angoulême, où elle passa le mois de mai. De là, elle se rendit à Bordeaux, voyageant à petites journées, sur la recommandation de Montmorency, « car,

<sup>1</sup> Au Grand Maître, M. de Bordeaux (fr. 3006, 103) ; Tournon, 30 juin (fr. 2983, 121). Ordonnances du Grand Maître (fr. 3089, 46 et 62). — Cf. Accord du 26 mai (fr. 5116, 8-16) reproduit par Moreau (*Prinse et délivrance de François I<sup>er</sup>*. Archives Cimber et Danjou, s. I, t. II, p. 405. L'ouvrage est dédié à Montmorency).

<sup>2</sup> Au Roi, 6 mars (fr. 2980, 7).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, la Reine, du 11 avril au 29 juin (fr. 3011, 5, 7, 14, 23, 12 ; 3095, 18 ; 3012, 5 ; 20856, 89 ; 3007, 3 ; 3015, 22 ; 2987, 17) ; Turenne, du 11 avril au 24 mai (fr. 2999, 451, 53, 173, 115, 167 ; 6639, 45 ; 3054, 91 ; 3038, 99 ; 20505, 93 ; 3039, 67) ; Brissac, du 20 avril au 10 juin (fr. 3054, 47, 74, 76 ; 3038, 87 ; Clairambault, 332, 4051) ; le Dauphin (fr. 3052, 52 ; 2981, 19) ; le duc d'Orléans (fr. 3037, 26 et 28).

disait-il, les gens à qui on a affaire sont craintifs et soupçonneux <sup>1</sup> ». Le Roi, d'ailleurs, patientait en se livrant au plaisir de la chasse. La Cour était au complet, moins la reine de Navarre, la duchesse de Vendôme et la Grand'-Maîtresse, retenues toutes trois chez elles par leurs couches. Mais on y voyait Madame, mère du Roi, le roi de Navarre, le comte de Saint-Pol, l'Amiral, le marquis François de Saluces, venu pour régler la succession de son frère, enfin l'évêque de Bayonne et le secrétaire des finances Villandry. A Angoulême, arrivèrent MM. de Guise et de Boisy; plus loin, l'écuyer Francisque, le maréchal de La Marek, le cardinal Trivulcio <sup>2</sup>. Au milieu d'avril, le cardinal de Lorraine rejoignit la Cour à Dissay. Il entra pour la première fois au Conseil. L'Amiral en fut tout ému, et il en écrivit au Grand Maître de sa main : « Je vous avertis, Monsieur mon compaignon, que nous avons un compaignon de crue aux affaires du Roy, qui est Monsieur le cardinal de Loreygne, lequel i entra desse que nous étions à Dissay, dont je ne vous pus donner avis parse que Pot étoyt dépêché; et fut la chose bien soudènement faicte, comme j'espère vous dire avecques d'outre chouses que je remetré à quant nous serons ansamble, qui ne sera si tout que le desire vostre tout entièrement bon compaignon et ami Bryon <sup>3</sup>. »

Mais à ce moment même, Montmorency n'avait pas de plus grand ennemi que Brion. Déjà l'Amiral avait dû se défendre d'avoir soutenu Besnier dans sa rivalité contre Rusé, le protégé du Grand Maître. Bientôt il laissa voir qu'il cherchait à entraver l'œuvre de son ancien compaignon. Il se mit à parler contre lui à la Cour. Il l'accusait de faire passer sa

<sup>1</sup> Fr. 3035, I. Génin, 1, 446-447.

<sup>2</sup> Le Grand Maître reçut un nombre considérable de lettres de ces divers personnages : on ne peut songer à les énumérer toutes. Pour le mois de mai 1530, on a trouvé celles du Roi surtout dans fr. 3017 et 3052 ; de l'Amiral, 3019 et 3067 ; de Villandry, 3017 et 3018 ; de Trivulcio, 3034 ; du Grand Écuyer, 3019 ; de Vendôme, 3005 ; de la maréchale de Châtillon, 4754 ; de Madame, 3042, etc.

<sup>3</sup> 15 avril. Fr. 3067, 63. M. de Barthélemy date cette lettre du 15 août 1535. (*Revue des questions historiques*, vol. XX, 168-181.)

mission avant les autres nécessités de l'État. On néglige tout pour le satisfaire, disait-il; tout l'argent du royaume lui est envoyé, sans que l'on tienne compte des autres dépenses publiques, telles que la pension des Suisses et des Anglais. Puisque le Grand Maître s'attribue beaucoup de crédit, il serait de son devoir de faire des promesses propres à calmer les réclamations de ces alliés exigeants. Un ami de Montmorency, M. de Bombelles, lui mandait même que l'Amiral, d'accord d'ailleurs avec le Chancelier, voulait empêcher qu'on lui remît, outre les douze cent mille écus de rançon, n'importe quelle autre somme nécessaire pour payer les frais de la délivrance<sup>1</sup>.

L'évêque de Bayonne l'avertit aussi des menées et des intrigues de l'Amiral<sup>2</sup>. Cela ne fit qu'envenimer les rapports des deux grands officiers de la Couronne. La promesse d'une restitution du comté de Penthièvre aux anciens propriétaires mit le feu aux poudres. Comme l'Amiral, qui en tirait les revenus, y faisait opposition, le Grand Maître l'accusa, dans une lettre adressée au Roi, d'arrêter les progrès de la négociation. L'Amiral fut très-irrité de cette accusation et de ce procédé. Le Roi, ne voulant pas de rupture entre ses deux ministres, écrivit une lettre assez dure à Montmorency, tout en invitant Brion à la modération. Il y eut une sorte de raccommodement, mais il ne fut pas franc, et Brion se plut à faire remarquer souvent combien les négociations de son rival subissaient de retards.

Il chercha surtout à exciter contre lui le roi de Navarre. Ce prince était irrité déjà de ce que, dans un article du traité de Cambrai, auquel Montmorency avait collaboré, le roi de France s'engageât à ne pas soutenir ses prétentions contre l'Espagne. Bien plus, dans ce même traité, on avait laissé Charles-Quint ajouter à ses titres celui de roi de

<sup>1</sup> Bombelles au Grand Maître, 29 avril (fr. 3046, 87).

<sup>2</sup> J. du Bellay soutenait donc Montmorency contre Brion, ce dont M. Michelet ne se doutait pas.

Navarre. Ensuite Brion lui fit observer que le Grand Maître avait usurpé une charge qui lui revenait de droit, en allant recevoir sur la frontière de la Navarre la Reine et les Enfants de France. L'étiquette espagnole cependant aurait rendu cette tâche difficile à Henri d'Albret. Mais ce prince n'en voulut pas moins à Montmorency. La Reine sa femme ne partagea pas la querelle ; elle encouragea continuellement par sa correspondance le Grand Maître, et elle pressa la maréchale de Châtillon, alors à la Cour, et destinée à devenir dame d'honneur de la Reine, de le maintenir en bons termes avec le roi de Navarre <sup>1</sup>.

Le roi de France lui-même s'irrita de voir que Montmorency, malgré la coopération active des personnages du Conseil et de la Cour, n'arrivait pas à une solution. Il se trouvait déçu dans son attente par les propres lettres et par les envoyés mêmes du Grand Maître, qui depuis si longtemps lui promettaient un heureux dénouement. Grâce aux mauvais offices de l'Amiral, le parti des amis de Montmorency diminuait chaque jour. On y comptait cependant toujours le cardinal de Lorraine et son frère, ainsi que M. de Bayonne, ami fidèle et actif de celui que la disgrâce menaçait <sup>2</sup>. Mais Madame, mère du Roi, ne soutenait plus son ancien favori. Au mois de juin, Montmorency courut le plus grand danger de perdre son rang à la Cour.

Les nouvelles qui lui en venaient lui donnaient la plus vive inquiétude. D'autre part, le mauvais vouloir du connétable de Castille l'exaspérait. Il fallait à tout prix que le jour de la délivrance ne dépassât pas le 4<sup>er</sup> juillet. Mais était-ce possible ?

Le Grand Maître, qui était resté pendant le mois de juin à Saint-Jean de Luz, se disposa à se rendre sur les bords de

<sup>1</sup> Anne de Montmorency reçut, au mois de juin, un nombre considérable de lettres du Roi et de la Cour. Bornons-nous à citer celles du Roi (fr. 3017) et de l'évêque de Bayonne (fr. 3076, 3077, 3078 et 3079).

<sup>2</sup> Le cardinal de Lorraine au Grand Maître (fr. 3095, 72).

la Bidassoa, pour procéder à l'échange des princes contre la rançon. Le jeudi 30 juin, on convint de le faire le lendemain, à marée haute. Le Grand Maître envoya immédiatement le Grand Écuyer à Bayonne pour faire charger les mulets, porteurs de l'argent. On les fit partir, le jour même, dans l'après-midi, de Bayonne pour Saint-Jean de Luz <sup>1</sup>.

Le Grand Maître croyait toucher au but, quand il reçut une lettre pressante de son collègue de Tournon, qui se trouvait alors à Hendaie. Le 30, M. de Praet s'était plaint violemment qu'un courrier espagnol eût été arrêté à Bayonne pendant plus de quatre heures. Tournon fit d'abord des excuses, mais l'affaire s'envenima. Le cométable de Castille fit dire au Grand Maître qu'il ne laisserait partir ni la Reine, ni les Enfants de France, avant d'avoir su pourquoi l'on avait retenu le courrier. Montmorency fit demander des explications à Bayonne : c'étaient les gardiens de la rançon qui, par précaution, avaient empêché le courrier de pénétrer tout de suite auprès de don Alvaro de Lugo. Tournon se plaignit alors en termes amers que ce fût l'occasion si longtemps cherchée d'empêcher la délivrance des princes, et il menaça, à son tour, d'aviser aux deniers transportés à Saint-Jean de Luz. De leur côté, les Espagnols envoyèrent aux leurs l'ordre de sortir de France <sup>2</sup>.

Mais Montmorency n'entend pas perdre le fruit de tant d'efforts. Aussitôt, il envoie Rabodanges s'excuser de l'arrêt du courrier, puis, sans se déconcerter, il donne l'ordre à tout son monde de partir. Le 4<sup>er</sup> juillet, à une heure après minuit, on sonne le boute-selle à Saint-Jean de Luz. En deux heures, les mulets sont chargés sous la direction du Grand Maître, et l'on part pour Hendaie. Cinquante chevaux et trois enseignes de gens de pied ouvrent la marche ; puis vient don Alvaro de Lugo avec trente et un mulets, portant cha-

<sup>1</sup> Séb. Moreau, 415 à 418.

<sup>2</sup> Tournon au Grand Maître, Hendaie, 30 juin, — jeudi soir (30 juin), — minuit (30 juin) (fr. 2983, 121, 81 et 85).

cun quarante mille écus serrés dans des coffres. Un dernier mulet est chargé de la fleur de lys et des titres à remettre <sup>1</sup>. Chaque bête de somme est accompagnée de quatre hommes de pied français et de deux Espagnols armés d'un bâton. Le Grand Maître suit en grande cérémonie avec ses quarante gentilshommes. Il porte une robe de velours noir à fils d'or, et il monte un cheval d'Espagne, orné d'un « plu-mart ».

Arrivé à Hendaie, au bord de la rivière, il dépêche aussitôt un de ses gentilshommes à Fontarabie auprès du duc de Frias. Le connétable de Castille était encore au lit. Il venait précisément de donner l'ordre de faire rebrousser chemin aux Fils de France, qui étaient déjà arrivés de Renteria à Fontarabie. Il prétendait, cette fois, que le Grand Maître avait concentré à Saint-Jean de Luz beaucoup plus de forces que ne le permettait la convention. Alors, brusquant la situation : « Monsieur le Grand Maître, dit l'officier français, vous offre de vous rendre raison des choses en quoi vous prétendez qu'il a failli. » A ces mots, qui constituent une véritable provocation, le connétable de Castille ne sait que répondre, et, n'osant retarder davantage la délivrance, il promet que tout sera prêt dans une heure. Les princes en effet arrivèrent le soir même au bord de la Bidassoa, où ils auraient déjà dû se trouver le matin <sup>2</sup>.

On procéda immédiatement à l'échange, d'après les termes de la convention du 26 mai. A huit heures du soir, d'une part et d'autre, on s'embarqua. Du côté de France, le Grand Maître monta sur sa gabare avec les coffres qui contenaient la rançon, la fleur de lys et les pièces exigées. Il était accompagné de don Alvaro de Lugo, de onze gen-

<sup>1</sup> Il y avait 1,200,000 écus de rançon, plus (pour payer le déchet) 41,750 1/2 écus.

<sup>2</sup> Séb. Moreau, 420-425. Il dit que ce fut par le héraut Valois que Montmorency fit provoquer le connétable. Du Bellay (228) et Brantôme, qui copie Du Bellay (II, 328), en faisant jouer à Montmorency un rôle de matamore, disent qu'il lui envoya son lieutenant La Guiche. Mais La Guiche ne devint que plus tard son lieutenant ; le baron de Béarn l'était alors.

tilshommes français et de « deux pages de semblable taille, peu plus ou moins, que MM. les Dauphin et duc d'Orléans ». Du côté d'Espagne, le connétable de Castille, accompagné de M. de Praet et de dix gentilshommes espagnols, entra avec les princes dans sa gabare, lestée par les soins du cardinal de Tournon, de manière qu'elle fût d'un poids égal à celle du Grand Maître. Chaque gabare était conduite par douze rameurs avec un pilote au gouvernail. L'embarquement du grand maître de France était surveillé par des gentilshommes espagnols, celui du connétable de Castille par des gentilshommes français. Les princes et les pages ne portaient que le poignard ; les seigneurs français et espagnols avaient en outre l'épée.

Les gabares, parties en même temps, accostèrent en même temps le ponton amarré au milieu de la rivière. Ce ponton était, depuis deux heures, occupé par un gentilhomme français et par un gentilhomme espagnol. Celui-ci appela le connétable de Castille ; le Français, qui était M. de Saint-Pée, vice-amiral de Guyenne, beau-frère des Gramont, appela le Grand Maître. Les deux plénipotentiaires montèrent ensemble sur le ponton, et chacun d'eux passa ainsi d'une gabare à l'autre. Les personnages de leur suite, appelés l'un après l'autre, et alternativement un Espagnol et un Français, les suivirent. Bientôt la gabare d'Espagne, où les princes étaient restés, se trouva occupée par les Français, et celle de France, contenant l'argent, fut remplie d'Espagnols. Puis les gabares démarrèrent. « Ils emmenèrent les escus, dit un chroniqueur, et le dict seigneur Grand Maître amena le trésor de France<sup>1</sup>. » Pendant ce temps la Reine passait l'eau avec Tournon, et bientôt tous, reine, princes, cardinal, grand maître et suite, furent réunis sur terre française. Le traité de Cambrai était accompli<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Moreau, 427.

<sup>2</sup> Convention du 26 mai (fr. 5116, 8-16). Moreau, 406. Du Bellay, 228-229. Bouchet, *Annales d'Aquitaine* (1557), p. 256 et s.

A la lueur des flambeaux, on se mit aussitôt en route pour Saint-Jean de Luz, où l'on arriva à minuit. Alors Montmorency envoya à la Cour M. de Montpezat, qui, parti le 2 juillet à sept heures du matin, entra à Bordeaux le même jour à sept heures du soir. Aux nouvelles qu'il apporta, Madame, suivant son expression, revint à la vie, et le Roi se prépara pour aller au-devant de sa femme et de ses fils. A deux heures du matin, le canon de Bayonne avait déjà annoncé ce succès au pays, tandis que des courriers, envoyés par le Grand Maître dans toutes les directions, apportèrent cette bonne nouvelle au monde <sup>1</sup>.

Le 2 juillet, au soir, la Reine et sa suite arrivèrent à Bayonne, où, après le souper, on assista à une *bergerie*, genre de comédie alors fort à la mode, composée par un secrétaire du cardinal de Tournon. Le lendemain, on continua le voyage, la Reine portée en litière, les princes montés sur leurs haquenées. A Tartas, on fut reçu magnifiquement par le roi de Navarre. Le 6 juillet, avant d'entrer à Mont-de-Marsau, on rencontra enfin toute la Cour, et, le lendemain, de nuit, le mariage du Roi et de la Reine fut célébré à l'abbaye des Clarisses de Beyries, près de cette ville <sup>2</sup>.

Ainsi, après plus de quatre mois de négociations, Montmorency sortait vainqueur de l'épreuve qui lui était imposée. Sa politique favorable à l'Espagne triomphait, puisque l'Empereur et le Roi se trouvaient unis par un traité et par un mariage. Ce fut lui que l'on regarda comme l'auteur de la délivrance des princes et presque de la paix. Mais que d'efforts pour réussir ! Quelle gloire aussi après le succès ! Non-seulement il échappait à la disgrâce dont il avait été momentanément menacé, mais il montait au comble de la puissance.

<sup>1</sup> Ordonnances pour payer les courriers (fr. 3089, 52, 53; 5116, 6).

<sup>2</sup> Moreau, 435; Labeyrie, 37.

## LIVRE II

ANNÉES DE PAIX.

(1530 - 1535)

---

### CHAPITRE IV

ANNE, SEIGNEUR ET BARON DE MONTMORENCY. — REFROIDISSEMENT AVEC L'EMPEREUR ET AVEC LE PAPE. — L'ENTREVUE DE BOULOGNE ET L'ALLIANCE ANGLAISE.

(1530 - 1532)

Une fois que la Reine et que les princes furent passés en France, la Cour traversa le royaume du sud au nord, au milieu des félicitations du peuple, qui voyait dans le mariage de François I<sup>r</sup> et d'Éléonore un gage de paix. Le Parlement, averti par Montmorency, décréta un *Te Deum* et une procession solennelle. Quelque coûteuse qu'elle fût, cette paix, qui devait durer cinq ans, rendit à la France un peu de repos et lui permit de reprendre haleine, au milieu du grand drame de la rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint. En France, comme dans le monde entier, on salua cet événement avec joie. Montmorency avait amené ce résultat, moins par sa participation aux négociations du traité de Cambrai, que par la prudence avec laquelle il en avait dirigé l'exécution.

Dès lors, il dut tenir à la paix qui devenait son œuvre. La nouvelle reine, d'ailleurs, le rattacha à la cour d'Espagne. Au premier abord, il l'avait trouvée « autant sage, belle et honneste dame », elle lui avait « tenu tant de si

bons et honnestes propos, que ne seroit possible de plus. Me semble, disait-il, que si le Roy et la compagnie, où je la mayne, doivent autre occasion d'eulx contenter de la sienne, leurs serviteurs ou subjectz en doivent autre encores plus de louer Dieu de leur avoir donné une si belle et vertueuse dame, de laquelle ne vous sauroys, je me semble, dire la tierce partie du bien et de l'honesteté que icy ay trouvée<sup>1</sup>. » C'était un culte qu'il professait pour sa souveraine. Le Roi parut moins enthousiaste. Tandis qu'il se livrait au plaisir de la chasse, il laissa le Grand Maître faire, avec Madame et avec l'Amiral, les honneurs du royaume à Éléonore. La maréchale de Châtillon, sœur de Montmorency, fut nommée dame d'honneur de la Reine, et dès lors, autour d'Éléonore et du Grand Maître, se groupa un parti, dont ce dernier a passé pour chef, et que l'on a qualifié de parti espagnol.

Ce parti peut plus simplement s'appeler le parti de la paix. Dès que l'échange eut été accompli, Montmorency se déclara le ferme soutien de l'amitié de l'Empereur et du Roi. « Laquelle, écrivit-il à l'archiduchesse Marguerite, j'espère, au plaisir de Nostre Seigneur, veoir augmenter et tellement fortiffier, qu'elle sera pour demeurer à tousjours inséparable. A quoy povez estre asseurée, Madame, que, pour ce faire, le Roi ni Madame vostre seur n'esparagneront chose que bonnement ils puissent faire pour de leur costé y servir. Et me semble que, pour le myeulx, chacun de leurs serviteurs, d'une part et d'autre, ne se devroient employer moins à l'entretien d'icelle amitié que du plus grand bien que leur pourroit advenir, non seulement à eulx, mais généralement à toute la chrestienté. Vous suppliant, Madame, vouloir croire que, de ma part, comme celuy qui sur toutes choses le désire, me trouverez autant prest à vous obéyr en tout ce qu'il vous plèra me comman-

<sup>1</sup> Fr. 5116, 6.

der pour cest effect, que nul serviteur que vous ayez, comme tousjours le reconnoistrez <sup>1</sup>. »

Tel est le programme politique de Montmorency, à partir de 1530. C'est cette amitié entre l'Empereur et le Roi qu'il poursuit constamment, et il assume ainsi la responsabilité des conséquences que la politique dite impériale pouvait avoir pour la France. C'est pour avoir observé ce programme, qu'il sera menacé de disgrâce en 1535, et qu'il tombera enfin en 1544.

Montmorency revenait donc à ses anciens projets, qu'il aurait voulu voir déjà réalisés en 1526, et qui ne le furent qu'en 1529. Il tenait à ce que la France restât en bons termes avec les puissances qui représentaient le principe d'autorité : le Pape et l'Empereur. Il trouvait que le royaume de François I<sup>er</sup>, intact et bien centralisé, avait des forces suffisantes pour balancer celles des États disséminés de Charles-Quint. A ce moment, du reste, il n'était pas question pour le Roi de recouvrer sa part de souveraineté en Italie. Il n'existait donc pas de sujet de querelle entre l'Empereur et le Roi. Les armes françaises aussi avaient subi tant d'échecs, qu'elles ne méritaient plus la confiance de Montmorency. Enfin l'honneur obligeait la cour de France, qui avait déjà violé le traité de Madrid, à remplir du moins les conditions de celui de Cambrai.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. Malgré son goût pour la paix, et même pour une alliance avec l'Empereur, Montmorency n'aurait jamais souffert que son maître occupât, en Europe, une place secondaire. Or, si François I<sup>er</sup> ne se tenait pas sur ses gardes, il était menacé dans sa puissance par l'ambition de Charles-Quint, que l'on soupçonnait à bon droit d'aspirer à la « monarchie » de l'Europe. Il fallait donc prévenir ce prince et, tout en évitant la guerre, continuer avec lui la lutte sur le terrain diplomatique. A

<sup>1</sup> Le Grand Maître à l'Archiduchesse (juillet 1530) (fr. 5116, 6. Copie).

cet égard, tant que les démarches de la France ne devaient pas avoir pour conséquence la reprise des hostilités. Montmorency était prêt à les favoriser. Il comprenait que son maître, même après des défaites, pouvait conserver une influence considérable en contractant des alliances pacifiques, et même en formant des ligues défensives avec les autres États européens. D'ailleurs ces États, si l'on ne les attirait pas à soi, devaient aller tout droit à l'Empereur. Voilà ce qu'il importait surtout d'empêcher. Brouiller l'Empereur avec les autres princes de l'Europe était la politique la plus rationnelle. Il convenait donc de s'unir à ces princes. Ces alliances, qui semblaient rapporter au Roi plus de profit en temps de paix qu'en temps de guerre, devaient produire quelque impression sur Charles-Quint. En tout cas, elles élevaient une barrière contre ses prétentions. C'est ainsi que, tout en voulant le maintien de la paix, Montmorency put, sans se contredire, se prêter à des négociations qui étaient, en somme, dirigées contre Charles-Quint.

Mais, en 1530, il ne fut d'abord question que de se réjouir des succès obtenus par Montmorency. Le Grand Maître était regardé comme l'auteur de la délivrance des princes. Devant son triomphe, ses rivaux, entre autres l'Amiral, furent réduits au silence. « Je loue Dieu, lui mandait l'archevêque de Bordeaux, de la grâce qu'il luy a pleu vous faire de mener ceste affaire à fin, contre la pensée et peut-estre volonté d'aucuns<sup>1</sup>. » De même que Madame, le Roi lui témoigna tout son contentement pour la manière dont il s'était acquitté de sa mission, et, le 9 août 1530, il lui donna décharge de toutes les sommes qu'il avait dépensées pour la remplir<sup>2</sup>. La reine de Navarre, qui venait d'avoir un fils, lui adressa de Blois ses félicitations : « Louant Nostre Seigneur, disait-elle, dont il vous a faict si heureux que d'estre le moyen d'ung si bon et digne effect, dont roy et

<sup>1</sup> Au Grand Maître, M. de Bordeaux, 2 juillet (Clairambault, 333, 4545).

<sup>2</sup> Fr. 2982, 18.

royaume vous sont et seront à jamais obligés<sup>1</sup>. » A cette occasion, les enfants du Roi, Madame Madeleine et le duc d'Angoulême, envoyèrent de charmantes petites lettres à Montmorency, qu'ils appelaient plaisamment « mon mari ». Ses succès réjouirent sa famille et ses amis, entre autres son vieux père, enfin délivré de toutes les inquiétudes que les longueurs de la négociation lui avaient données<sup>2</sup>.

Les étrangers ne furent pas moins prodigues de félicitations. En réponse aux courriers qu'après la délivrance il avait envoyés dans toutes les directions, il reçut les lettres les plus affectueuses du Pape, des cardinaux et des princes italiens, du grand maître de Rhodes, du roi d'Angleterre et de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, ainsi que de leurs premiers ministres, le duc de Norfolk et le comte de Hoogstraeten. Les ambassadeurs de France à l'étranger lui firent part de la bonne impression que cette nouvelle avait produite sur les cours auprès desquelles ils étaient accrédités. Enfin M. de Praet témoigna au Grand Maître l'expression de la confiance que l'Empereur avait en lui<sup>3</sup>.

Ce ministre de Charles-Quint traversait la France avec la marquise de Zenete, femme du comte de Nassau, pour se rendre aux Pays-Bas. Grâce aux recommandations du Grand Maître, les nobles voyageurs furent partout bien reçus, notamment par M. de Montmorency, le père, à leur pas-

<sup>1</sup> Génin, I, 259.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, madame Madeleine (fr. 3082, 85); M. d'Angoulême (fr. 6638, 1); M. de Laval, 11 juillet (fr. 6637, 127); 18 juillet (fr. 6637, 120); M. de Châteaubriant, 10 juillet (Clair. 333, 4601); M. du Biez, 9 juillet (fr. 20509, 52); M. de Montmorency, 5 juillet (fr. 4051, 20). — C'est à cause de cette appellation de « mon mari », que quelques historiens ont confondu les lettres de Madeleine de Savoie et celles de Madeleine de France, adressées à Montmorency.

<sup>3</sup> Au Grand Maître, le Pape (fr. 2997, 22); le roi d'Angleterre (fr. 2997, 11); l'archiduchesse (fr. 3032, 17); le duc de Ferrare (fr. 20504, 59); le duc de Norfolk (fr. 3037, 47); le comte de Hoogstraeten (fr. 3070, 79); les cardinaux San Severino (fr. 3010, 50), Salviati (fr. 3016, 31, et 3037, 68), de Mantoue (fr. 3014, 36) et de Gramont (fr. 3071, 17); Saint-Bonnet (fr. 6639, 37), Baif (fr. 3941, 141 v° et 145); le marquis God. Caraccioli (fr. 3063, 63); l'évêque de Côme (fr. 3007, 156); le grand maître de Rhodes (fr. 2979, 47); Charrière (I, 146); Don Fernan de Alarcon (fr. 3034, 149); Galeazzo Visconti (fr. 3070, 116).

sage à Chantilly<sup>1</sup>. Anne ne tarda pas à s'y rendre aussi. La Grand'Maîtresse, à peine relevée de couches, au milieu du mois d'août, s'était fait porter en litière au-devant de son mari. Elle lui avait donné un fils, François, que Montmorency eut la joie de trouver à son retour à la maison. Il avait tenu à ce que son premier-né vît le jour dans ses terres, et il s'était opposé, malgré la mère et la sœur du Roi, à ce que sa femme fit ses couches à Blois, auprès de cette dernière. Pendant qu'Anne de Montmorency traitait aux Pyrénées, Madeleine de Savoie était donc restée à Chantilly dans la compagnie de M. de Montmorency, son beau-père, de madame de Villars, sa mère, et de madame du Bouchage, sa sœur. Le Grand Maître avait beaucoup d'ambition pour sa famille. L'aîné de ses fils devait porter l'épée, mais il voulait faire de son neveu un homme d'église. C'est ainsi qu'il fit entrer dans les ordres Odet, fils de sa sœur, la maréchale de Châtillon, et qu'il lui fit donner, en octobre 1531, l'abbaye de Saint-Euverte. A même de procurer des bénéfices ecclésiastiques à ses amis, il pourvut aussi d'un prieuré un frère de madame de Jonvelle, dont il se souvenait encore<sup>2</sup>.

A son retour dans son domaine de Chantilly, Montmorency put voir achevés les bâtiments qu'il y avait fait élever (fin de 1530). Pendant son absence, son ami, M. de Villeroy, le riche et spirituel secrétaire des finances, en avait surveillé les travaux. Le château était meublé avec magnificence de tapisseries de Flandre, de curiosités d'Italie. « Mon frère, lui écrivait M. de Laval, je passé à Chantilly, où je trouvé Monsieur vostre père, qui fist la meilleur chère du monde à M. de Chasteaubriant et à moy, au plus beau lieu que je vey de dix ans; et ay veu vostre tapisserie estrange et autres meubles. Mais je m'esmerveil, veu

<sup>1</sup> Au Grand Maître, M. de Praet (fr. 3070, 99, 92, et 3082, 111); M. de Montmorency (fr. 4051, 2, et 4754, 32).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, M. de Montmorency (fr. 4754, 9 et 75; 4051, 41); M. de Bayonne (fr. 3077, 101); la duchesse de Ferrare (fr. 3152, 28).

le lieu et le passe-temps que vous y auriez, que n'y hantez plus souvent <sup>1</sup>. »

Les fonctions du Grand Maître en effet l'empêchaient de résider chez lui. D'ailleurs, comme ministre de la maison du Roi, il dut aussi s'occuper des palais nouvellement bâtis, dont M. de Villeroy avait la surveillance particulière. En novembre 1530, ce secrétaire des finances lui soumit le plan des travaux de Fontainebleau, ainsi que des palais de Saint-Germain et du Louvre. On les aménageait d'ailleurs en vue de l'arrivée de la Reine, qui venait se faire couronner à Saint-Denis.

La Cour, après avoir passé l'automne de 1530 sur les bords de la Loire, puis à Fontainebleau, prit ses quartiers d'hiver à Saint-Germain et à Paris, où elle attendit la cérémonie du couronnement. Le Grand Maître, suivant les devoirs de sa charge, prépara, d'accord avec le premier maître d'hôtel Montchenu et avec le Parlement, tous les détails de la cérémonie, les logements de la Cour, les festins, les tournois, enfin le sacre de la Reine, qui eut lieu à Saint-Denis, le dimanche 5 mars 1531, et qui fut suivi, peu de jours après, d'une entrée solennelle d'Éléonore à Paris. L'étiquette l'obligeait à précéder la Reine dans les cortéges et à la servir à table, au festin de gala, notamment au grand souper qui se donna au palais, à la Table de marbre <sup>2</sup>. Pour assister à l'entrée de sa femme dans la capitale, le Roi était resté près de deux heures à une fenêtre, à la vue du peuple, avec mademoiselle d'Heilly. Un pareil tête-à-tête, en un pareil moment, choqua l'ambassadeur d'Angleterre, que les faits et gestes de son maître avaient pourtant habitué au scandale <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Au Grand Maître, M. de Laval (fr. 3039, 71). Cf. Villeroy (fr. 2976, 53 et 91).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, l'Empereur (fr. 3022, 1); les gouverneurs de Messieurs (fr. 3054, 51). Cf. *Registre du Parlement*, Arch. Nat. X, 1534, 125 v<sup>o</sup>, 130 et 423. Du Chesne, 362, 387. *Cérémonial*, 216, 231 et 254. *Annales d'Aquitaine* (1557), 262.

<sup>3</sup> *Letters and Papers*, V, 71.

Le bruit de ces fêtes venait de s'assoupir, quand Montmorency fut rappelé à Chantilly par une grave maladie de son père.

Les amis qu'il laissait à la Cour, alors à Saint-Cloud, prirent une vive part à ses inquiétudes. La reine de Navarre, « ennuyée de la fascherie » qu'il avait eue en partant, s'informa avec intérêt des nouvelles de « nostre bon père, M. de Montmorency », comme elle l'appelait. « Je ne luy désire, ajoutait-elle, moindre santé qu'à Madame <sup>1</sup>. » Le Grand Maître, dans les soins qu'il donnait à son père, était assisté de ses deux sœurs, la comtesse de Laval et l'abbesse de Maubuisson. Mais il semblait que le vieux Guillaume de Montmorency n'eût attendu que le succès définitif de son fils pour entrer dans l'éternel repos. Le 24 mai 1531, il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, et il fut enterré près d'Anne Pot, sa femme, en l'église Saint-Martin de Montmorency.

De partout, à l'occasion de ce deuil, le Grand Maître reçut des lettres de condoléance. Les fils du Roi exprimèrent comme ils purent leurs sentiments. « Mon compère, lui écrivit le Dauphin, j'ay seu par MM. de Saint-André et Brissac l'ennuy que prenez pour la mort de feu M. de Montmorency, dont il me desplaist. Je vous prie ne vous en donner paine et vous en retourner le plus toust que vous pourrez <sup>2</sup>. » Dans une lettre qui accompagnait celle des princes, Saint-André et Brissac, leurs gouverneurs, ajoutaient en parlant du défunt : « Vous doibt estre grande consolation et reconfort, ensemble à tous voz serviteurs, dont il a pleu à Dieu le prendre en tel estat, faisant les actes de bon chrestien, et d'avoir eu si bon sens et si bonne congnoissance <sup>3</sup>. »

Quoique Guillaume de Montmorency eût tenu quelque rang à la Cour, comme chevalier de l'Ordre et chevalier d'hon-

<sup>1</sup> Génin, I, 275.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, le Dauphin (fr. 3032, 101, et 3037, 7).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, Saint-André et Brissac (fr. 3054, 57). Cf. au même, madame de Nevers (fr. 6639, 221); le maréchal Trivulcio (fr. 6638, 293); Pomponio Trivulcio (fr. 3013, 19); MM. d'Orléans et d'Angoulême (fr. 3037, 51).

neur de Madame, mère du Roi, il avait pu voir son fils le dépasser en grandeur. Mais il avait travaillé à l'illustration de sa race, par les alliances qu'il fit contracter à ses enfants, et par la fortune qu'il leur laissa. Suivant les conventions de famille, Anne, qui, devenu seigneur de Montmorency, prêta l'hommage au Roi pour sa baronnie, le 19 juillet 1531<sup>1</sup>, recueillit les deux tiers de l'héritage paternel, ne laissant qu'un tiers à son frère François, seigneur de La Rochepot, lieutenant au gouvernement de Picardie, et un legs à sa sœur Marie, abbesse de Maubuisson. Ses autres frères, sauf Guillaume, le bâtard de Montmorency, étaient morts, et sa sœur, Anne, comtesse de Laval, qui mourut dans l'année, avait déjà reçu sa dot, ainsi que la maréchale de Châtillon<sup>2</sup>.

Par cet héritage, Montmorency devint immensément riche. Il tirait des revenus considérables de sa seigneurie et baronnie de Montmorency, de son comté de Beaumont, de ses seigneuries de Compiègne, de Chantilly, d'Écouen, de Villiers-le-Bel, de L'Isle-Adam, de Nogent, de Valmondois, de ses baronnies de Damville, de Fère en Tardenois et de Montbéron, les principales de ses terres. Ses châteaux étaient gardés par des capitaines; son comté, administré par un bailli; sa baronnie de Damville, par un vicomte, un bailli et un receveur<sup>3</sup>. Le capitaine de son château de Chantilly, Pierre de Garges, remplissait les fonctions de clerc de ses fiefs<sup>4</sup>. A ses revenus s'ajoutaient les sommes que lui rapportaient ses gages de grand maître, de maréchal et de gentilhomme de la chambre, ainsi que son état de gouverneur de province, de capitaine d'hommes d'armes et de capitaine de places fortes. Enfin le Roi lui donnait une pension annuelle de dix-huit mille livres tournois<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Du Chesne, Pr. 278 et 279.

<sup>2</sup> Du Chesne, 363, 373. Pr. 269-272.

<sup>3</sup> M. de Montmorency à son fils (fr. 4051, 35).

<sup>4</sup> Acte d'hommage au seigneur de Chantilly, 14 septembre 1531. Du Chesne, Preuves, 278.

<sup>5</sup> État du 4 juillet 1532 (fr. 2997, 16). En 1548, la somme totale que Mont-

Toutes ces richesses, toutes ces qualités, auxquelles il faut joindre celles de chevalier de l'Ordre et de premier baron de France, lui donnèrent un relief très-grand. Sa situation au Conseil s'en accrut. C'était toujours à lui que les ambassadeurs envoyaient leurs rapports, et, après les avoir lus, il en faisait entendre le contenu au Roi <sup>1</sup>. Après le traité de Madrid, il avait eu dans son département spécial les affaires d'Italie; après son ambassade à Londres, il y joignit celles d'Angleterre; enfin, après le traité de Cambrai, il fut chargé encore de la correspondance d'Espagne et des Pays-Bas. Recevant en outre les rapports des ambassadeurs résidents en Suisse, et des envoyés extraordinaires dans les pays du Nord et de l'Orient, il était dans les conditions voulues pour diriger toute la politique extérieure de la France.

En revanche, il amassait contre lui les jalousies. L'ambassadeur d'Angleterre constatait alors la haine qui le séparait de l'Amiral, en même temps que la mésintelligence qui régnait entre les Espagnols et les Français <sup>2</sup>. Il remarquait aussi que la Reine ne s'entendait pas avec la mère du Roi; mais le Grand Maître avait assez d'habileté pour garder la confiance de l'une comme de l'autre.

De connivence avec Madame, il parvint à tirer des griffes du Parlement son cousin, l'aumônier de cette princesse. Ce prélat, nommé François de Dinteville, évêque d'Auxerre, était accusé d'avoir exercé des sévices sur la personne d'un malheureux sujet de son abbaye de Montiérender. Le Parlement lança un arrêt contre lui, au mois de mai 1534. Le Roi l'approuva, et il chargea le Grand Maître d'enjoindre au prélat de se rendre prisonnier. Au

morency touchait par an, comme pensionnaire, grand officier, gouverneur, etc., s'élevait à 54,400 livres tournois (fr. 3132, 31. Cf. Génin, I, 450). Mais celle qu'il recevait en 1530, et qu'il est difficile d'établir exactement, était loin d'atteindre ce chiffre.

<sup>1</sup> Berthereau à Auxerre, 11 février (Du Puy, 726, 125).

<sup>2</sup> *Letters and Papers*, IV, 2936.

lieu d'obéir, Montmorency emmena son cousin à Chantilly. C'était au moment de la mort de son père. Alors le Parlement manda à son huissier d'appréhender au corps l'évêque d'Auxerre, et, après s'être assuré du concours du prévôt de Paris, il nomma trois juges pour l'interroger. Mais Montmorency garda l'accusé chez lui, et il fit agir ses amis. L'Amiral, sollicité par l'évêque de Bayonne, n'osa pas lui refuser son concours. Le secrétaire Villandry, le comte de Tende, le vicomte de Turenne, la reine de Navarre, enfin Madame, « de plus en plus affectionnée à redresser le fait de M. d'Auxerre », s'interposèrent auprès du Roi ; le cardinal de Tournon, auprès du Premier Président. Le 2 juin, le Roi, qui s'était rendu « à pied » de Saint-Germain à Paris, eut une longue conversation avec le Grand Maître, et cet entretien eut pour résultat que l'on envoya M. d'Auxerre, ambassadeur à Rome. C'était le meilleur moyen de le soustraire à la justice. Ni la Cour, ni le Parlement n'osaient s'opposer aux volontés de Montmorency <sup>1</sup>.

Il reçut peu après le Roi dans ses terres, puis il passa l'été avec lui à Fontainebleau. Mais la peste ayant éclaté à Paris, tout le monde se dispersa. Tandis que le Roi se rendait, en compagnie de la Reine et du Grand Maître, au pèlerinage de Notre-Dame de Liesse, près de Laon, Louise de Savoie voulut se retirer à Romorantin avec sa fille. Mais la mort la surprit à Grès, près Nemours, le 22 septembre 1531 <sup>2</sup>. Elle n'avait que cinquante-quatre ans. Le Roi perdait en elle sa grande conseillère, et une grande conseillère en effet. Si l'on peut lui reprocher sa conduite dans les procès de Bourbon et de Samblançay, ainsi que la grande faveur qu'elle accorda au chancelier Du Prat, on doit, en

<sup>1</sup> Registre du Parlement, X, 1534, 216, 217 v°, 221, 228. — Au Grand Maître, samedi matin (13 mai 1531) (fr. 2999, 49) ; Villandry (fr. 20502, 15, 19, 22, 24 et 26) ; Marchaumont (fr. 3046, 78) ; l'Amiral (fr. 3066, 43) ; M. de Bayonne (fr. 3089, 13-18 ; 3077, 37 ; 3076, 167).

<sup>2</sup> L'*Art de vérifier* donne la date du 22 septembre ; le *Bourgeois*, celle du 4 ; la *Cronique*, du 12 et du 24 ; Sismondi, du 29. M. Dareste dit : au printemps. Cf. Génin, I, 276-278.

revanche, admirer l'éducation qu'elle donna à ses enfants, et la fermeté avec laquelle elle tira le Roi et le royaume de plus d'un mauvais pas. Enfin elle laissa à son fils un héritage de quinze cent mille écus d'or en espèces.

De son vivant, elle avait contenu les partis de la Cour. Mais, à sa mort, les dissensions éclatèrent. Montmorency fit en elle une grande perte, car elle l'aimait et le soutenait. Tant qu'elles vécurent, Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie eurent à cœur de conserver leur œuvre de Cambrai. Louise morte, « ne demeura plus auprès du Roy de ceux qui manioient ces pratiques, dit un témoin oculaire, que le Grand Maître, qui de tousjours désiroit fort que le Roy et l'Empereur demourassent en paix ; ce qu'il ne pouvoit facilement faire, pour ce que l'Empereur, de son costé, estoit mal traictable, et, du nostre, quant il vouloit (le Grand Maître) mettre en avant les bonnes choses pour cet effect, ses émulateurs le calomnioient d'estre impérial. Et y en avoit qui seulement pour luy contrarier mettoient a tous propos aux oreilles du Roi la guerre <sup>1</sup>. »

Sa tâche était encore compliquée par la mort de l'autre plénipotentiaire du traité de Cambrai, Marguerite d'Autriche, qui avait précédé Louise de Savoie dans la tombe. Montmorency s'était toujours appliqué, d'accord avec l'archiduchesse et avec M. de Hoogstraeten, à écarter les sujets de discorde <sup>2</sup>. Cette bonne intelligence fut très-utile lorsque, sous la direction du Grand Maître, les commissaires français rachetèrent les terres de madame de Vendôme et des autres sujets du Roi, possessionnés aux Pays-Bas, dont les revenus, lors du paiement de la rançon, avaient dû être abandonnés à l'Empereur <sup>3</sup>. L'ambition de l'archiduchesse ne se bornait

<sup>1</sup> Ms. Conrart, 5416, 776. Cf. Tavannes, *Mémoires* (Collection Michaud, série I, t. VIII), p. 79.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, l'archiduchesse, du 28 juillet au 11 septembre 1530 (fr. 3012, 13 ; 3032, 13 ; 3010, 5) ; M. de Hoogstraeten, du 30 juillet au 12 septembre (fr. 3012, 15 ; 3005, 154 et 46).

<sup>3</sup> Le Grand Maître au Chancelier, 20 octobre (Du Puy, 486, 95) ; au général de Bretagne, 1 et 12 décembre (Clair. 333, 4773 et 4791). — Au Grand

pas du reste au maintien de la paix. Elle travaillait à une alliance effective de l'Empereur et du Roi contre le Turc et contre les protestants. Pour cela, elle voulait arranger avec Montmorency des alliances matrimoniales entre les maisons de France et d'Autriche. Ce fut dans ces préoccupations qu'elle mourut, fort regrettée de Montmorency. Sa dernière lettre à son neveu Charles-Quint était un appel pressant en faveur de la paix <sup>1</sup>.

L'Empereur était tout à fait dans ces dispositions et comptait sur Montmorency pour réaliser ce vœu. En accréditant M. de Noircarmes comme ambassadeur en France, le 29 juillet 1530, il lui mandait : « Vous baillerez aussi nos lettres au grand maître de France, luy ferez nos affectueuses recommandations et mercierez le bon debvoir qu'il a faict et faict journellement envers nostre dite seur [la Reine] et au bien de la paix et amitié d'entre nous, et luy prierez d'y continuer, et que, où nous luy pourrons faire plésir, le ferons de bon cœur <sup>2</sup>. » Montmorency en effet s'appliqua à cette tâche. Il cherchait à satisfaire aux demandes que lui adressaient les officiers de l'Empereur, comme le comte de Nassau ou le marquis d'Arschot. A ce moment même, on échangea des ambassades avec le roi Ferdinand, frère de Charles-Quint. Le Grand Maître donna pour instructions, soit à M. de Morette, ambassadeur résident auprès de l'Empereur, soit à M. de La Pommeraie, qui lui fut envoyé à l'occasion de la mort de l'archiduchesse, de suivre une politique de paix, si bien que Charles-Quint s'y trompa et se flatta de faire entrer François I<sup>er</sup> dans une complète communauté de vues. M. de Praet, qui était venu représenter son maître au sacre de la Reine, eut, à ce sujet, une longue conférence avec Montmorency. Il lui demanda non-seule-

Maitre, le Chancelier (Clair. 334, 4605, et fr. 3048, 117) ; Velly (Clair. 333, 4747) ; Bayard (fr. 3018, 4, 10 et 13) ; Humières (fr. 3000, 15, et 3020, 30). — Cf. Lantz, I, 408, et Granvelle, I, 589.

<sup>1</sup> Cf. Le Glay, *Lettres de Maximilien et de Marguerite*, II, 457.

<sup>2</sup> Instructions à Noircarmes (Granvelle, I, 479).

ment d'appuyer l'Empereur dans la proposition qu'il faisait de convoquer un concile, mais encore de conclure avec Ferdinand d'Autriche une alliance contre le Turc <sup>1</sup>.

Or, en accordant les demandes de l'Empereur, on se serait compromis aux yeux des alliés, que l'on voulait regagner, et l'on se serait mis absolument à la discrétion de Charles-Quint, sans en retirer aucun avantage. Plus tard, ce prince pourra faire espérer à François I<sup>er</sup> qu'il lui cédera, contre de bons offices, le duché de Milan. Mais, en 1531, cet État avait un propriétaire reconnu par le Roi, dans la personne de François Sforza. Charles-Quint demandait donc beaucoup et n'offrait rien. Montmorency n'était pas assez aveuglé par ses vues pacifiques pour admettre que la France passât par toutes les volontés de l'Empereur sans obtenir la moindre compensation. Il voulait garder de bons rapports avec la cour d'Espagne, mais un Montmorency, premier baron et grand maître de France, ne consentait pas à ce que son roi devînt un satellite de l'Empereur. Il ne pouvait accepter le sacrifice que lui demandait M. de Praet. Il adressa donc au ministre impérial une réponse catégorique, par laquelle il refusait d'appuyer la demande d'un concile et de conclure une alliance avec Ferdinand d'Autriche. L'idée d'un concile, en effet, effrayait à la fois et le Pape et le roi d'Angleterre, tous deux amis du roi de France. L'alliance avec Ferdinand, d'autre part, aurait été une menace, non-seulement pour le Turc, mais encore pour les princes allemands que l'on soutenait dans leurs protestations contre l'élection du frère de l'Empereur en qualité de roi des Romains.

Charles-Quint comprit alors qu'il lui fallait renoncer à

An Grand Maître, l'Empereur, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> février 1531 (fr. 3022, 3 ; Clair. 334, 4455) ; le roi Ferdinand, 29 août 1530 (fr. 3052, 26) ; le marquis d'Aschot (Ph. de Croy) (fr. 3015, 84) ; le comte de Nassau (Guillaume) (fr. 3015, 86) ; M. de Praet (fr. 3070, 95) ; M. de Morelle, du 20 octobre 1530 au 5 avril 1531 (fr. 20503, 125 et 129 ; 20504, 104, 129 et 171) ; M. de Guise (fr. 3001, 49). — Cf. Lanz, I, 429, 450, 455, 517 et 520 ; Granvelle, I, 533, 543-545, 546 et 565 ; Sleidan, *De statu religionis et reipublicae* (éd. 1555), p. 115.

faire entrer la cour de France dans ses projets. Mais il chercha du moins à compromettre François I<sup>er</sup> aux yeux de l'Europe, et il crut bientôt en trouver l'occasion. Lorsque, peu avant la mort de Louise de Savoie, la Cour se rendit au pèlerinage de Notre-Dame de Liesse, la Reine, arrivée à Coucy, avait fait visiter son frère, alors à Bruxelles, par un de ses gentilshommes. Il n'en fallut pas plus pour que la cour impériale fit courir le bruit d'une prochaine entrevue des deux beaux-frères. Le Roi sentit le piège. Au lieu de continuer jusqu'à Notre-Dame de Liesse, il revint à Chantilly. Ce fut là qu'il apprit la mort de sa mère. Il saisit aussitôt ce prétexte pour s'excuser de n'avoir pas cherché à se rencontrer avec l'Empereur.

Cette entrevue, en effet, eût brouillé le Roi avec les amis que, depuis le traité de Cambrai, il cherchait à recouvrer, tels que le Pape, le roi d'Angleterre, le Sultan, les princes allemands et italiens. La cour de France eut beaucoup de peine à démentir cette nouvelle, que l'Empereur faisait répandre. Montmorency s'y employa plus que tout autre. « Quant au fait de ceste veue, dont pareillement il a fait courre le bruyt, écrivait-il à l'ambassadeur de France à Rome, je vous advise qu'il n'en a jamais esté propoz de ce costé<sup>1</sup>. » Puis, démasquant les projets de l'Empereur, il ajoutait : « Sa Saincteté ne s'est sceu garder de se plaindre que le Roy ne luy en avoit escript, mais bien en avoit receu lectres du dict Empereur... comme si la chose fust aussi vraye que le Roy luy eust accordé la dicte veue, comme il est vray qu'elle luy a tousjours esté desnyée et du tout reffusée. Qui est, ce me semble, d'autant plus grant honte d'avoir ainsi escript et asseuré d'une chose, où le dict seigneur n'a jamais pensé, ny encores moins eu de volonté, cognoissant assez que la dicte veue n'estoit poursuyvie de la part du dict Empereur que pour donner faveur en ses affaires, es-

<sup>1</sup> Le Grand Maître à l'ambassadeur, 27 septembre (1531) (Du Puy, 726, 134).

quelz je vous advise qu'il ne faict pas tout ce qu'il veult ne ce qu'il pensoit faire, principalement en Almaine, où il a mys peyne de s'aider de la faveur du bruyet de la dicte veue... Aussi n'est-il besoing de faire autre assemblée pour ranforser l'amitié d'entre ces deux princes, laquelle est, ce me semble, bonne. Vray est que la faveur de la puissance du Roy, qui est encore augmentée d'ung million et demy d'or, depuis qu'il a pleu à Nostre Seigneur prendre Madame de sa part, eust esté cause d'aider grandement à la conduicte des négoces que l'Empereur a en Almaine, comme dict est<sup>1</sup>. »

Ainsi que Montmorency le dit lui-même, il se réjouit de l'amitié des deux princes. Mais il s'opposera, d'autre part, à ce que l'Empereur devienne le maître absolu de l'Europe. Non-seulement cette opposition lui est dictée par son propre sentiment, mais il doit subir aussi l'influence du Conseil privé, qui, depuis la mort de Marguerite d'Autriche et de Louise de Savoie, devient hostile à l'Empereur.

L'échec que Charles-Quint venait de subir, et la lenteur que le Grand Maître, malgré sa courtoisie, mit à répondre à d'autres demandes, cependant bien moins importantes, ne laissèrent pas d'inquiéter la cour impériale. Elle voyait en particulier d'un fort mauvais œil la politique suivie par la France dans les ligues de la haute Allemagne, d'où François I<sup>er</sup> pouvait, à un moment donné, faire sortir des légions. Le Roi, d'ailleurs, n'avait pas peu à faire pour y conserver son influence. Diète, cantons et particuliers, assiégeaient de leurs réclamations la Cour, et surtout le Grand Maître, qu'ils continuaient à regarder comme leur protecteur. Puis il fallut arranger la querelle des Suisses avec leurs voisins, le duc de Milan et l'aventurier milanais Medichino, qui les menaçait perpétuellement de son

<sup>1</sup> Le Grand Maître à l'ambassadeur, 28 octobre (1531) (Du Puy, 547, 29). — Cf. le même au même, 22 septembre (Du Puy, 726, 123), et Du Puy, 547, 19 et 21. Lanz, I, 541.

château de Musso, sur le lac de Côme. Enfin la question religieuse vint compliquer la question politique. Déjà l'Amiral se préoccupait de la guerre que, non loin de son gouvernement de Bourgogne, les chevaliers de la Cuiller, partisans du duc de Savoie et conjurés contre Genève, faisaient à cette ville, alliée aux Bernois. Puis la guerre de Cappel éclata, désastreuse pour Zurich. Le Roi, après avoir refusé à l'Empereur de soutenir les catholiques suisses, chargea au contraire ses ambassadeurs de rétablir la paix dans ces pays. Cette médiation, qui aboutit en effet, augmenta l'amitié des Suisses pour le Roi (novembre 1531)<sup>1</sup>.

L'influence du Roi, grande dans les Ligues, se trouvait, depuis le traité de Cambrai, bien compromise en Italie. En allant recevoir la couronne impériale à Bologne, l'Empereur avait réglé, tout à son avantage, les affaires de la Péninsule. Il récompensa ses amis, comme le marquis de Mantoue, dont l'État fut érigé en duché. Pour attacher à la cause impériale le duc de Savoie, il fut question, déjà en 1529, de l'élever à la dignité royale<sup>2</sup>. Puis Charles-Quint imposa des traités à Venise et au duc de Milan, dont il fit occuper les places par son capitaine général, Antonio de Leiva. Un État se montrait-il récalcitrant, il le contraignait par la force. Achetant l'alliance du Pape par la promesse de lui rendre Florence, il fit entreprendre le siège de cette ville. Le Roi, les mains liées par le traité, se borna à envoyer au secours de la place un condottiere italien, Stephano Colonna. Avec l'assentiment de François I<sup>er</sup>, les Florentins avaient offert au duc de Chartres les fonctions de capitaine général. Mais le duc de Ferrare s'étant aussi entendu avec l'Empereur, le duc de Chartres, son fils,

<sup>1</sup> Au Grand Maître, l'avoyer et conseil de Fribourg ; les bailli et consuls de Sion (fr. 2986, 54, 62 ; 3063, 95) ; la diète de Bremgarten, 3 août 1531 (fr. 6635, 157) ; Villandry (fr. 20502, 22) ; Boisrigaud, 2 octobre (fr. 20503, 15) ; M. d'Avanches, 12 novembre 1531 (Du Puy, 547, 35). Cf. Lanz, I, 566 et 609 ; Sleidan, 122.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, Villandry, 18 mars (Clairambault, 331, 334f).

s'excusa auprès du Grand Maître de ne pas aller remplir ces compromettantes fonctions<sup>1</sup>. Privée, malgré les promesses de Montmorency, de l'appui du Roi, la république dut céder à la force; Médicis rentra dans ses murs, et, pour longtemps, Florence n'eut plus de relations avec la France.

Si les Florentins pouvaient se plaindre du Roi, le Roi en voulait légitimement à Gènes. Ce fut là qu'il fallut réclamer les galères, prêtées, en 1530, à l'Empereur. Saint-Blancard fut chargé de cette mission, d'autant plus difficile que l'équipage français avait fui, que les officiers avaient emprunté à André Doria et que ce capitaine emmenait déjà les galères à Alger. Saint-Blancard parvint à les rejoindre, en se servant de celles du Grand Maître. Mais pour rembourser les dettes qu'ils avaient faites, les capitaines des galères prêtées durent laisser en gage aux Génois leur vaisselle et leurs habits. Les bateaux furent rendus dans le pire état, et Doria refusa de rien restituer de ce qui avait été perdu<sup>2</sup>. Le Roi en voulut également à Doria et aux Génois, et il se mit à les menacer de sa vengeance. Mais les choses ne furent pas poussées plus loin<sup>3</sup>.

Si le Roi refusait de traiter les Génois autrement que comme des sujets révoltés, il reconnaissait en revanche aux Vénitiens la qualité d'alliés, et d'alliés précieux à conserver. Son ambassadeur se trouvait, dans la cité des lagunes, comme dans un poste d'observation, d'où il pouvait surveiller les quatre coins de l'horizon : l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Orient. La tâche de cet envoyé qui, à partir de 1529, fut M. de Baïf (Lazare) était triple. Elle consistait d'abord à servir d'intermédiaire entre Constantinople et Paris; puis à sauvegarder l'influence française à Venise et en Italie; enfin à procurer au Roi et à ses ministres des

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le duc de Chartres (fr. 20504, 44 et 406); Stephano Colonna (fr. 3015, 52); Carducci (fr. 3013, 115).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, Saint-Blancard (Clairambault, 333, 4637 et 4697).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, Baïf (fr. 20503, 93 et 97).

raretés de toute espèce : objets d'art de l'antiquité, produits précieux de l'Orient, animaux de luxe.

Il semble qu'après le traité de Cambrai, toute sa mission se borne au soin de rechercher des hérons pour les chasses du Grand Maître. Les dépêches qu'il adresse régulièrement à Montmorency sont pleines de renseignements sur cet intéressant animal. Puis vient le tour des sacres (faucons). En octobre 1530, il en demande, de la part de Montmorency, à la Seigneurie. Mais la Seigneurie répond qu'elle renonce à faire des cadeaux, et le grand maître de France se contente de deux sacres, parmi ceux que le Vénitien Simon, fauconnier du Roi, a été chercher en Candie. Baïf trouve plus facilement des hommes que des oiseaux, et il adresse au Roi un constructeur de bateaux, nommé Fausto, qui vient d'inventer une quinquérème (août 1531).

L'ambassadeur de France à Venise servait aussi d'intermédiaire entre la cour de France et les partisans italiens du Roi. Ceux-ci, restés sans ressource depuis la paix, assiégèrent le Grand Maître de leurs réclamations. Le prince de Melfi et le duc de Somma parlaient au nom des Napolitains, Galeazzo Visconti au nom des Milanais, beaucoup d'autres en leur propre nom. Montmorency devait répondre encore aux demandes de la cour de Ferrare, comme de la famille du comte de Carpi, ancien ambassadeur à Rome, qui, avant de mourir, l'avait nommé son exécuteur testamentaire. Il fallait tirer d'affaire l'ancien lieutenant général du Roi en Pouille, Jean-Clément Stanga, qui, réfugié à Venise, fut bientôt obligé de quitter cette ville, pour fuir une accusation d'assassinat. Deux bons capitaines, le comte Guido Rangone et le seigneur Caguino de Gongaza, neveu de feu Frédéric de Bozzolo, l'ami de Montmorency, demandaient aussi de l'argent, de même que l'ambassadeur Baïf, qui, réduit à s'endetter, terminait chacune de ses lettres en se plaignant de ne pas toucher de traitement. Cependant, il rendait de réels services. A la fin de 1532, il as-

sura le Roi et le Grand Maître qu'ils pouvaient compter sur l'appui de Venise<sup>1</sup>.

Mais la seule alliance qui fût une véritable force pour la France, c'était l'alliance anglaise. Montmorency comprenait que si Henri VIII n'allait pas à François I<sup>er</sup>, il irait à Charles-Quint. Il fallait l'en empêcher à tout prix, et c'est ainsi que le Grand Maître, sans perdre d'ailleurs toutes ces méfiances à l'égard du roi d'Angleterre, tâcha de faire de lui un ami de la France. Il y avait un moyen de le tenir : c'était de l'aider à divorcer d'avec Catherine d'Aragon. Mais, même en divorçant, Henri VIII pouvait se réconcilier avec Charles-Quint. Il importait donc de prévenir ce dernier. « Il n'est moins à craindre, disait Montmorency à François I<sup>er</sup>, que le roi d'Angleterre, irrité de trop longues dissimulations, trouvast moyen de parvenir à ses intentions du consentement de l'Empereur, et que, par l'advenement d'un tiers, se fissent amis Hérode et Pilate<sup>2</sup>. »

Montmorency prit donc en main la cause du roi d'Angleterre. On eût dit que ce fût la sienne propre. Comme Henri VIII désire faire approuver son divorce par les universités de l'Europe, et avant tout par celle de Paris, le Grand Maître s'applique à obtenir ce résultat en Sorbonne. Il y emploie ses amis Du Bellay, l'évêque de Senlis et le premier président du Parlement, Liset. Afin de vaincre la résistance du célèbre antagoniste du monarque anglais, le théologien Bêda, il prend la peine de le mander à Chantilly et de discuter avec lui des points de dogme. Quand la

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Baïf, Venise, du 23 octobre 1529 au 25 décembre 1531 (fr. 3941, *cop.*) ; G. Visconti (fr. 3012, 133) ; l'écuyer Francisque (Clairambault, 333, 4583) ; Gr. Casale (fr. 3013, 37 et 39) ; Melfi et Somma (fr. 3034, 46) ; duc de Chartres (fr. 3039, 47) ; Ant. Doria (Clair. 333, 4691) ; Saint-Bonnet et A. Carles, Ferrare (fr. 3070, 129, et Clairambault, 333, 4681) ; le Pape (fr. 2981, 49) ; comtesse de Carpi (fr. 3038, 63 et 65) ; évêque de Faenza, R. Pio (fr. 3062, 102) ; J. C. Stangha (fr. 3013, 57) ; Guido Rangone (Clairambault, 330, 2751 ; fr. 3070, 81) ; M. de Morette, du 22 janvier au 11 avril 1530 (fr. 20504, 176 ; 20503, 113 ; 6637, 39 ; 20503, 118 et 120 ; 6639, 93) ; G. Casale (fr. 2986, 89 et 97 ; 6639, 139 et 104).

<sup>2</sup> Froude, 267.

Sorbonne a bien délibéré, l'évêque de Senlis emporte chez lui les registres de la faculté, et, le 22 juin 1531, il est déclaré que les universités françaises ont donné raison à Henri VIII. On a soupçonné, depuis, le prélat d'avoir traduit à sa manière le jugement de la Sorbonne<sup>1</sup>.

Mais il fallait surtout obtenir l'assentiment du Pape. Montmorency y employa toute son influence, qui passait pour être fort grande à Rome. Prenant langue auprès de son ami l'ambassadeur d'Angleterre, sir Francis Briant, il dicte à son autre ami, le nouveau cardinal de Gramont (l'évêque de Tarbes), des instructions précises à ce sujet. Le cardinal, envoyé à Rome, obtint en effet un délai pour le jugement du roi d'Angleterre, et, à la fin de mai 1531, il se porta garant des bonnes dispositions du Pape pour ce prince<sup>2</sup>.

En récompense de ces bons soins, Montmorency demanda à Briant un délai dans le payement des sommes que la cour de France devait à celle d'Angleterre. Mais Henri VIII refusa. Néanmoins, le nouvel ambassadeur que l'on envoya, en juillet 1531, à Rome, l'évêque d'Auxerre, eut pour instructions de poursuivre l'affaire du divorce. Il devait s'entendre avec l'agent anglais, Gregorio Casale, et surtout avec le cardinal Trivulcio. Ce dernier l'aiderait dans cette tâche, « quant ce ne seroit que pour l'amour de Mgr le Grant Maistre, duquel il est tant amy que ne seroit possible de plus ». Mais l'Empereur prévint l'ambassadeur de France. Il s'attacha complètement le Pape en nommant Alexandre de

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le roi d'Angleterre (fr. 3070, 1 ; 3019, 1 ; 3015, 1 et 3) ; M. de Bayonne (fr. 3078, 103, et 3077, 93) ; Langey (fr. 3079, 91 et 99) ; le Premier Président (Clairambault, 333, 4627) ; M. de Vaux (fr. 3013, 121 et 151). — Cf. *Letters and Papers*, IV, 2949 et 3033 ; V, 143. Le Grand, I, 182. Froude, 267-283.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, Raince (fr. 3009, 84 et 85 ; 50, 67, 54, 55, 56 ; 3040, 44, 41, 53, 56) ; Gramont (fr. 3005, 137 ; 3083, 115 ; 3015, 10 ; 2974, 27 ; 3040, 18 ; 3071, 14) ; le Pape (fr. 3070, 34) ; le cardinal de Mantoue (fr. 3015, 63, et 3037, 66) ; le cardinal Farnèse (fr. 2982, 8) ; le cardinal Ridolfi (fr. 3068, 41) ; le cardinal Salviati (fr. 3037, 64) ; le duc d'Albany (fr. 3075, 201) ; Casale (fr. 3063, 65). Cf. *Letters and Papers*, V, 71, 73 et 95.

Médicis, duc de Florence (5 juillet 1534). Dès lors, un refroidissement subit se manifeste entre la cour de France et la Curie romaine; il coïncide avec l'ambassade de M. d'Auxerre à Rome. Le Roi Très-Chrétien n'en lie que plus sa cause à celle du roi d'Angleterre. « Entre les affaires de mon dict bon frère et les miennes, dit-il, je ne mets point de différence <sup>1</sup>. »

Montmorency suit le mouvement. Il s'irrite de ce que le Pape tienne si peu compte de ses réclamations en faveur du roi d'Angleterre. Son amour-propre en est froissé. Son influence se trouve donc annulée à Rome? D'autre part, l'union de l'Empereur et du Souverain Pontife est menaçante pour la France. C'est ainsi que la politique suivie jusqu'à ce jour l'amène, lui, qui passe pour « impérial » et pour « bon ecclésiastique », à rompre en visière à l'Empereur et au Pape. C'est surtout à Clément VII qu'il en veut. Il lui reproche son ingratitude envers le Roi Très-Chrétien. Il se met à le traiter avec une désinvolture étonnante de sa part. Il cherche à lui faire regretter sa conduite. La politique qu'il suit à l'égard du Saint-Père est une politique d'intimidation, peut-être propre à le regagner un jour.

Modéré d'abord, il se borne à se plaindre de l'influence impériale à la cour du Pape. « Je cognois, dit-il, que les mensonges dont les Impériaux usent souvent pour l'avantage et faveur de leurs affaires ont beaucoup plus de vertu à Romme, et y ajuste l'on plus de foy qu'on ne faict aux choses véritables dictes par les serviteurs du Roy <sup>2</sup>. » Mais bientôt son langage devient agressif. C'est qu'il a aussi des griefs particuliers contre le Pape. Le Saint-Siège néglige ses protégés; il tarde à accorder le chapeau de cardinal à son ami d'Orléans-Longueville, archevêque de Toulouse. « Si Nostre

<sup>1</sup> Lettres à M. d'Auxerre (Du Puy, 547, 16, 19 et 21; 726, 15). Cf. au Grand Maître, le cardinal de Gramont (fr. 3071, 27 et 31; 3040, 12). *Letters and Papers*, V, 172.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre, 28 octobre 1531 (Du Puy, 547, 29).

Saint Père, dit-il, à la longue ne fait rien pour le Roy ny pour le roy d'Angleterre, et qu'il les veuille desdesigner jusques là, je croy que, à la longue, il ne s'en trouvera pas bien. » Il va jusqu'à se plaindre des moines. « Il semble que Nostre dict Saint Père n'ait pas grand envye de faire plaisir au Roy et qu'il veult faire en cest endroit comme ceulx que l'on dit estre mauldys en l'Évangile... Les moyennes sont mauvais garçons qui vouloient tromper le Pape et le Roy, mais il faudroit, pour les chastier, les envoyer en quelque bon et long pellerynage <sup>1</sup>. »

Son correspondant, M. d'Auxerre, abonde dans son sens. « Je ne voy moyen qui tant induise le Pape à la volonté du Roy, que luy faire des choses de fait, comme luy hoster l'argent qu'il a des bénéfices et autres choses, dont ne servira de guères le menacer, qui ne le fera quant et quant », conseille-t-il au Grand Maître. Il parle même d'intriguer à Rome contre le Pape. « Il me semble, Monseigneur, ajoute-t-il, que tant plus que l'on pourra susciter et entretenir de garbougues (grabuges) en Italye, sera l'avantage du Roy... Si guerbouge venoit, le Roy y trouveroit beaucoup de bons serviteurs <sup>2</sup>. » Parmi ces bons serviteurs, il citait non-seulement Jean-Paul de Cere, le plus influent des Orsini, mais même le propre neveu du Pape, Hippolyte, cardinal de Médicis, jaloux de la fortune de son cousin, le duc de Florence. Sur les conseils de l'ambassadeur, Montmorency prit soin de donner à ce prélat les abbayes qu'il pouvait désirer en France <sup>3</sup>.

Le Pape commit aussi une grave imprudence. Il donna le pas à l'ambassadeur du roi des Romains sur celui du roi

<sup>1</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre, 7 octobre (Du Puy, 547, 24). Cf. Du Puy, 726, 134, et 18 et 17.

<sup>2</sup> M. d'Auxerre au Grand Maître, 17 janvier (Du Puy, 437, 17).

<sup>3</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre (Du Puy, 44, 18 à 19 ; 537, 6 ; 726, 49 ; 547, 98). — Au Grand Maître, M. d'Auxerre, du 4 janvier au 17 juin 1532 (Du Puy 437, 17 ; fr. 2947, 60 ; Du Puy, 537, 21, 24, 28, 31, 37, 39, 41, 42, 43, 45, 53). Cf. Lettres à M. d'Auxerre (Du Puy, 720, 75, et 540, 95 ; 726, 125, 90 et 51). — *Letters and Papers*, V, 384 ; Charrière, I, 193, 194, 197, 184, 291, 203.

de France, et M. d'Auxerre accepta la chose. Le Grand Maître, pour ne pas nuire à l'ambassadeur, n'osa pas avertir le Roi de cette « faulte, pource que je sçay, disait-il, qu'il l'eust prins tant mal que pys ne pourroit ». Mais il écrivit, de son propre chef, une lettre que l'ambassadeur devait montrer au Pape. Parlant au nom du Roi, il y exprime un singulier sentiment de la dignité de son maître et de l'affront fait à la couronne de France. « Je vous ay bien voulu dépescher ceste poste tout expressement, écrit-il à l'ambassadeur, pour vous advertir que je trouve merveilleusement estrange de ce que vous estes laissé circonvenir de sorte qu'aiez souffert l'ambassadeur du roy Ferdinande aller devant vous, quelque commandement que vous en ait fait le Pape. Qui est une si grande et si lourde faulte, qu'il est bien difficile, voire quasi impossible que la puissiez reparer, dont il me desplaist bien grandement. Vous advisant que le Roy ne veult ne entend, doresnavant, quelque ordonnance ou commandement que sceust faire le Pape, vous ne marchez plus après le dict ambassadeur du dict roy Ferdinande, mais que, en tous les lieux et assemblées qui se feront, èsquelles ne faudrez de vous trouver comme avez acoustumé, vous allez et marchez devant lui, ainsi qu'il vous appartient, tenant le lieu que vous tenez, qui ne vous en osterà par force. Et où cella admenderoit, et que Nostre dict Saint Père se voudroit oublier jusques là, vous luy direz, tant en plain consistoire que partout ailleurs où le cas s'offrera, qu'il n'est poinct en sa puissance de faire perdre le rang au Roy, ne faire qu'il ne souffre le dict Ferdinande marcher devant luy, encores qu'il l'advouast pour roy des Romains, d'autant qu'il se tient et est empereur en son royaume, et qu'il n'est poinct de roy qui le doibve précéder. Et que luy voulant faire ceste honte, il luy fera ressentir de telle façon, qu'il cognoistra qu'ung pape n'est pour donner loy ny faire honte à ung roi de France. Ce que je vous pryé bien fort ne faillir de luy bien dire, luy monstrant la pré-

sente, si besoing est, et que, plustost que souffrir tel injure vous estre fait, vous estes deslibéré prandre congé de luy et vous en revenir devers le Roy <sup>1</sup>. »

Le ferme langage, bien digne d'un Montmorency, bien digne du principal ministre du Roi ! Du premier jet, une noble indignation lui fait trouver le mot juste. Un parlementaire, nourri dans l'étude du droit, rompu aux discussions juridiques, un Pasquier enfin, ne saura pas si bien dire. Peu après, Montmorency écrivit une lettre non moins énergique à M. d'Auxerre, qui était décidément malheureux dans son ambassade.

Le Roi, pressé par le Pape, n'avait pu lui refuser la promesse d'un secours contre les menaces du Turc. Mais il saisit cette occasion pour se faire promettre par le Souverain Pontife l'abandon de deux décimes sur les revenus du clergé français, ainsi que la suspension, dans son royaume, des privilèges ecclésiastiques. Il réunit alors une escadre (juin 1532). Mais cette armée de mer, aux yeux de Montmorency, était bien plus destinée à augmenter la puissance du Roi qu'à combattre les infidèles. Le Grand Maître se félicitait de ce que ces forces navales missent le royaume en état de faire face à toute éventualité.

La cour de France, en effet, trouva bientôt un prétexte pour ne pas envoyer de secours au Pape. Des difficultés ne tardèrent pas à s'élever sur la personne à laquelle on confierait le commandement des galères offertes par le Roi. Le bruit courait alors d'entreprises projetées par André Doria contre les ports de la Provence. Le secrétaire d'ambassade à Rome, Nicolas Raince, s'en fit naïvement l'écho dans ses dépêches. Montmorency, qui gardait toujours contre Doria une haine vigoureuse, entra aussitôt dans une grande colère. « Je voudrois, dit-il en parlant du capitaine génois, qu'il y

<sup>1</sup> Du Puy, 44, 18. Le Grand Maître à M. d'Auxerre, Dieppe, 19 janvier (1532). Une apostille du Grand Maître indique que cette lettre est écrite à l'insu du Roi ; une apostille du secrétaire Berthereau invite Auxerre à la montrer au Pape.

fust desjà, pour le povoir faire pandre et estrangler. Et, à ce que je veoy, si le dict Raince n'antant mieulx les affaires de Romme comme il fait celles de France, d'Angleterre, d'Almaigne et de Prouvance, il a bien perdu son temps. Je n'ay jamais veu homme, qui voulust ou cuydast trop savoir, qu'il sceust rien <sup>1</sup>. » Dès lors Raince, avec qui Montmorency avait eu des rapports intimes, tomba dans sa disgrâce. Le Grand Maître fit donner à l'artiste Rosso une abbaye qu'il avait promise à Raince, et le malheureux secrétaire fut puni, pour avoir supposé que le baron de Montmorency pût redouter les armes du capitaine Doria.

Ce fut précisément au moment où ces bruits fâcheux couraient sur le compte du capitaine génois, que le Pape proposa de donner le commandement de l'escadre, soit à André, soit à Philippino Doria. Montmorency déclare aussitôt qu'il ne peut être question d'eux, « veu les bons tours qu'ilz ont par cy-devant, l'ung et l'autre, jouez au dict seigneur Roy, qui sont telz, qu'il a plus grande occasion de s'en ressentyr et [les] faire chastier, comme telz paillars le méritent <sup>2</sup> ». Le candidat du Roi était le duc d'Albany; mais, comme le Pape ne voulait pas de ce prince, on rapporta à Montmorency que l'ambassadeur de France avait proposé le grand maître de Rhodes. Montmorency écrit aussitôt à l'évêque d'Auxerre: « Je trouverois merueilleusement estrange, si vous estiez oublié jusque là de... laisser à parler à Nostre Saint Père... touchant la charge de l'armée de mer, pour tenir propos et faire instance à Sa Saincteté d'en bailler la charge à Monsieur le grant maistre de Rhodes... Car premièrement vous scavez que vous... n'avez jamais heu charge de parler d'autre personnage pour le faict de la dicte armée de mer que de M. d'Albanye. Qui me faict encores plus esbayr que vous voulussiez faire les choses de vous mesmes, sans avoir jamais en cela entendu le vouloir du Roy, qui est que vous, estant

<sup>1</sup> Du Puy, 547, 98.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre, 3 juillet 1532 (Du Puy, 547, 103).

là avec la charge que vous avez, mettez toujours poyne d'ensuyvre son intencion et ce qu'il vous mande, sans vous amuser ny penser à autre chose. Et s'il estoit autrement, oultre le malcontentant que le dict seigneur auroit de vous, croyez que, au lieu de vous ayder à vous faire avoir du bien et de l'honneur, mettroye pène de vous faire tout le contraire, dont je vous ay bien voulu advertir... Et, par ainsin, si vous y usiez d'autre dissimulacion, au lieu de faire le fin, seroit faire le sot<sup>1</sup>. »

Ce langage sévère s'adressait en somme au Pape. En effet, Montmorency prenait toujours à tâche de lui faire peur. Il se faisait un plaisir de l'avertir que les Suisses, en dépit des bruits répandus par les Impériaux, étaient prêts à fournir au Roi toutes les troupes dont ce prince aurait besoin<sup>2</sup>. Le Roi, disait-il, « a donné si bon ordre en son royaume que les excommunimens de Sa Sainteté, ny la force de ses ennemys, ne luy feront pas grand mal, avec l'ayde de Dieu<sup>3</sup> ».

D'ailleurs, le Roi n'était pas fâché que l'on ne s'entendît pas sur le commandement de l'escadre. M. d'Auxerre fut réprimandé pour avoir failli tout arranger. Les deux partis, en somme, n'avaient pas de raisons à repousser le grand maître de Rhodes, qu'il avait proposé pour chef, tandis que le Roi en avait de fort légitimes pour ne pas vouloir de Doria. Il fallait profiter des difficultés que le Pape faisait au sujet du duc d'Albany, pour lui faire renoncer au projet d'envoi d'une armée de mer. On s'en tint là, en effet. Puis, quand l'Empereur vint à son tour demander au Roi des subsides contre le Turc, le Roi répondit qu'il offrirait d'entrer en Italie avec une armée de secours. Charles-Quint et Clément VII prévirent bien qu'il en profiterait pour s'établir dans la Péninsule, et ils déclinèrent l'offre de François I<sup>er</sup><sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre, 21 juillet (Du Puy, 547, 108). — Gaillard donne cette lettre comme un exemple de dureté de Montmorency, mais il en ignore la cause (III, 109).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre, 26 août (1532) (Du Puy, 547, 121).

<sup>3</sup> Du Puy, 547, 108.

<sup>4</sup> Cf. sur ces événements : Bibl. Nat. Mss. Du Puy, 536, 53 et 57; 541, 153;

En somme, la cour de France ne voulait aucun mal au Sultan, avec qui elle entretenait d'amicales relations. Dans le style officiel, il est vrai, elle ne demandait que le triomphe des chrétiens contre le Turc. Déjà lorsque, le 14 octobre 1529, Soliman avait été obligé de lever le siège de devant Vienne, Montmorency écrivit : « Le Roy a eu nouvelles certaines de la retraite du Turcq de devant Vienne, qui est une des bonnes nouvelles qui eust sceu advenir. Et fait faire le dict seigneur prières et processions générales et feu de joye par tout son royaume, remercyant Dieu de ce bon œuvre, qui n'est sans grant honneur à ceulx qui estoient dedans la dicte ville, lesquelz se sont merueilleusement bien deffenduz <sup>1</sup>. » Sans doute, il s'exprimait ainsi au moment du traité de Cambrai; mais, en 1532, il tient à peu près le même langage. Il défend son maître de l'accusation d'attirer les Turcs en Europe. « Quant au bruyt que les Impériaulx font courir de delà, jusques à dire et semer que le Roy a pronvocqué le Turch de venir en la crestienté, vous pourrez respondre là dessus, mande-t-il à M. d'Auxerre, que ce sont des propoz dont ilz ont accoustumé d'user beaucoup plustost en mensonges qu'en vérité; comme il se peult clairement congnoistre par les faictz qui s'en sont ensuiviz par le passé, et qui s'ensuyvront encores par cy après, tousjours au contraire de ce que par eulx a esté proposé. Et qui soit ainsi, me semble que par l'expérience de la justice et pugnition si rigoureuse, que le dict seigneur faict faire journallement dans son royaume de ceux qui sont soupeçonnez d'estre mauvais crestiens, démontre assez combien il a cela en recommandacion, et davantaige qu'il n'y a prince sur la terre qui sceut rendre meilleur tesmoignage, par des services ny autrement, qui soit meilleur chrestien que luy, chose que chacun veoit et congnoist si évidemment

547, 95, 118, 155 ; 646, 122 ; 726, 32 ; fr. 3071, 13 ; 3083, 26 ; Charrière, I, 190.

<sup>1</sup> Fr. 2995, 221.

que n'est besoing en faire plus ample démonstracion <sup>1</sup>. »

Ici, Montmorency est sincère. Le Roi, surtout en ce moment, ne cherche pas à lancer les bandes de Soliman sur l'Europe. Il redoute, bien plutôt qu'il n'espère, une invasion de la Hongrie par les Turcs, parce que cette invasion a toujours pour conséquence d'unir les princes allemands à l'Empereur. Pour empêcher celle dont on était menacé en 1532, Rincon, qui était revenu de Hongrie en 1530, fut envoyé au Sultan. Un ambassadeur de France qui se rendait en Turquie voyageait généralement par terre, de son pays à Venise; là, il s'embarquait pour Raguse, république amie du Roi; puis il traversait à cheval les Balkans jusqu'à Constantinople. L'envoyé français à Venise était donc bien placé pour raconter ce voyage au jour le jour, et Baïf se trouvait l'intermédiaire obligé entre la mission royale en Orient et le grand maître de France. La maladie dont était atteint Rincon le gêna pendant tout son voyage, et du reste il ne réussit pas à faire revenir le Sultan de ses projets belliqueux contre les États de la maison d'Autriche. D'ailleurs, l'Empereur ne savait aucun gré de cette médiation à Rincon, qui, à son retour en septembre, eut toutes les peines du monde à éviter les embuscades du marquis del Vasto en Lombardie <sup>2</sup>.

Ce fut la cour de France qui regretta le plus l'insuccès de la mission de son ambassadeur. Ce que le Roi avait prévu arriva. Les protestants d'Allemagne, effrayés de l'invasion ottomane, conclurent, malgré Langey qui leur fut envoyé, un accord avec Charles-Quint. Le Turc fut arrêté par la résistance de la place de Guñcs en Hongrie, et il se retira. L'Empire était sauvé (30 août 1532). Bien plus, Doria s'en alla prendre les villes de Modon et de Coron. La cour de France avait dû faire des vœux pour l'armée chrétienne.

<sup>1</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre, 26 juin 1532 (Du Puy, 547, 97).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, Baïf, Venise, du 3 janvier au 27 décembre 1532 (fr. 3941, 224-347, *cop.*). Cf. Charrière, I, 207.

Montmorency fit dépêcher par Villandry des lettres ordonnant « processions, jeusnes, prières et oraisons à Dieu, à ce qu'il veuille donner la victoire aux chrestiens contre le Turc... prenant garde de ne parler dans icelles de l'armée de l'Empereur ny de son frère, maiz seulement de celle des chrestiens, ce qui me semble estre meilleur qu'autrement, ajoutait-il, pour les raisons qu'assez pouvez penser. Vous sçavez, Monsieur de Villandry, que les dictes lectres sont nécessaires pour lever à aucuns l'oppinion que leur pourroient donner les manteries que les Impériaulx suivent contre le Roy <sup>1</sup>. »

Comment, en effet, compter sur l'alliance des princes protestants, quand on n'était pas seulement soupçonné d'appeler les Turcs contre l'Empire, mais que l'on persécutait encore, dans le royaume, les luthériens ? Cette persécution, qui sévit à Paris en 1532, coïncida, il est vrai, avec un voyage de la Cour au nord et à l'ouest du royaume. Après avoir reçu chez lui le Roi, à Chantilly et à Compiègne, dans l'automne de 1531, Montmorency l'accompagna en Picardie et en Normandie, au mois de janvier 1532. Puis il quitta quelque temps son maître pour reconduire la Reine à Paris. Après avoir visité Chantilly, au mois de mars, il rejoignit la Cour en basse Bretagne et passa avec elle les mois de mai, de juin et de juillet chez son parent et ami, M. de Châteaubriant, gouverneur du pays depuis la mort du comte de Laval, son beau-frère. Le 4 août, étant à Vannes, le Roi prononça la réunion de la Bretagne à la France, sur l'avis du Conseil, où assistaient, entre autres, le Grand Maître et le Dauphin, qui venait d'être couronné duc de Bretagne.

Ce fut aussi pendant ce voyage qu'eut lieu à Nantes, le 25 août, le mariage de l'amie du Roi, mademoiselle d'Heilly, avec le comte de Penthievre, Jean de Brosse, plus tard duc

<sup>1</sup> Le Grand Maître à Villandry, 18 septembre (fr. 2997, 11).

d'Étampes <sup>1</sup>. Ce mariage coïncida avec celui de l'héritière de la seigneurie, bientôt érigée en duché, d'Estouteville en Normandie, et du comte de Saint-Pol, prince du sang, alors grand ami de Montmorency. Le Grand Maître avait, avec la reine de Navarre, directement collaboré à cette union, et, pour cela, il avait dû faire renoncer le prince à son amour pour mademoiselle de Bonneval, fille de la maison de la Reine <sup>2</sup>.

Dans les fêtes données à l'occasion de ces noces, le Roi, au grand divertissement de la Cour, faisait lutter des prêtres à la main plate. Au milieu de ces joyeux passe-temps, on fit aussi des exemples de sévérité contre quelques officiers des finances. Besnier fut condamné à une énorme amende et au bannissement. C'était l'ancien rival de Rusé, que protégeait le Grand Maître. On était encore à Nantes, que l'on apprit la mort de M. d'Alluie, fils du feu trésorier Robertet. La charge de bailli du Palais, qu'il avait, fut dévolue à M. de La Rochepot, chevalier de l'Ordre, frère du Grand Maître (27 août 1532). A ce moment mourut aussi l'évêque de Paris, François de Poncher, qui avait été, peu avant, accusé de haute trahison. Jean du Bellay recueillit sa succession épiscopale et passa ainsi du siège de Bayonne à celui de Paris, où il put résider plus régulièrement. Ainsi les hautes situations étaient de plus en plus occupées par les amis de Montmorency <sup>3</sup>.

Cependant, quand le Grand Maître disposait de quelque place, il ne donnait pas tout à la faveur. Comme le Roi, souffrant de la fièvre, retournait à Paris, par Angers et par Blois, Montmorency laissa la Cour dans cette dernière ville, et se rendit à Chantilly (septembre 1532). En passant par

<sup>1</sup> Jean de Brosse ne fut réintégré dans son comté de Penthièvre que le 23 mars 1536 (*Mémoires de Bretagne*, 1001, 1008).

<sup>2</sup> Génin place ce mariage en 1534 seulement (I, 284-297).

<sup>3</sup> Balavoine à M. d'Auxerre, 25 et 28 août, 6 septembre (Bibl. de l'Institut, fonds Godefroid, 255, 17, 15 et 19). Cf. Lettres patentes pour La Rochepot, Registre du Parlement, X, 1535, 465. — Le magnifique Meigret, plus tard réfugié à Genève, fut alors poursuivi en justice.

Paris, il apprit que la maladie menaçait d'emporter l'avocat du Roi au Parlement, Alligret. « Pour ce que je suys seur, manda-t-il au Roi, que le dict cas advenant, désireriez fort pourvoir en son lieu de personnaige qui ne méritast moins que luy la dicte charge, non seulement pour le bien de vous, maiz aussi pour celluy du publicque, je me suys à ceste cause voulu enquérir des avocatz qui sont à Paris et, entre autres, j'ay eu si bon rapport d'ung nommé Montelon, duquel je pense qu'avez assez ouy parler, que encore que aultrement n'aye congnoissance de luy et que jamais ne l'aye veu, je vous suppliray, Sire, avant que pourveoir au dict office, s'il venoit à vaquuer, vous veuillez faire enquérir plus avant du dict Montelon, et si l'on vous en dict autant de bien comme l'on a faict à moy, je pense, Sire, que au lieu que pourrez estre importuné de le bailler à autre, vous aurez envye de prier icelluy Montelon de le prendre. Je ne vous feray, Sire, autre prière pour luy, car je n'ay en cela affection, sinon que le dict office soit mis en main d'homme qui soit tel qu'il est requis <sup>1</sup>. » Voilà une lettre qui fait autant d'honneur à Montmorency qu'à Montholon (soit Montelon), disgracié jadis, parce qu'il avait défendu Bourbon contre Louise de Savoie. Montholon eut la place et devint plus tard garde des sceaux.

Montmorency n'avait quitté la Cour que pour préparer une entrevue entre les rois de France et d'Angleterre. Plus on se refroidissait pour Clément VII et pour Charles-Quint, plus on se rapprochait de Henri VIII. On échangeait de fréquentes ambassades. Quand l'évêque de Winchester, Gardiner, fut désigné pour en remplir une en France, le Grand Maître lui écrivit de venir vers le Roi « non comme un étranger, mais comme un conseiller <sup>2</sup> ». Malgré les exigences et les plaintes continuelles des Anglais, malgré

<sup>1</sup> Le Grand Maître au Roi, 21 septembre (fr. 2980, 80).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à M. de Winchester, 25 janvier (32) (*Letters and Papers*, V, 359).

la disgrâce de Thomas More, qui rendait la politique de Henri VIII tout antipapiste, l'accord des deux cours sembla complet en 1532<sup>1</sup>. Montmorency, jugeant que, pour le moment, il était impossible de se rallier à l'Empereur et au Pape, sacrifia ses sympathies à la raison d'État et prépara résolûment l'alliance anglaise. D'ailleurs, la composition du Conseil du roi d'Angleterre lui plaisait plus qu'autrefois. Il se sentait plus de sympathie pour un grand seigneur, comme le duc de Norfolk, alors le ministre tout-puissant de Henri VIII, que pour un prélat parvenu comme l'était le cardinal d'York.

Le 23 juin 1532, l'homme de confiance de Montmorency, La Pommèraie, ambassadeur de France, signa à Londres, avec le comte de Wiltshire, père d'Anne Bolein, un traité qui confirmait ceux qui l'avaient précédé. Ce traité garantissait une aide réciproque en cas d'attaque de l'Empereur. Puis, comme il fallait tenir compte des intérêts commerciaux de l'Angleterre, le roi de France s'engageait, s'ils étaient lésés en Flandre, à menacer la reine Marie de Hongrie, sœur de l'Empereur et gouvernante des Pays-Bas, d'exercer des représailles en France sur les marchands flamands<sup>2</sup>.

Peu après ce traité, Montmorency jugea le moment venu d'avoir une entrevue, que Henri VIII avait proposée dès le mois de novembre 1530. Le Grand Maître la mit de nouveau sur le tapis, et le roi d'Angleterre, vivement touché de ces bonnes dispositions, demanda que l'on se rencontrât à Ardres, dans l'automne. Les deux rois devaient donner comme motif de leur réunion la défense de la chrétienté contre le Turc, « nonobstant, ajoutait-on tout bas, que leur intention peut estre d'adviser pareillement comme les dictes seigneurs roys pourront ennuyer et subduyre leurs enne-

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le duc de Norfolk ; le roi d'Angleterre (fr. 3010, 4, et 3006, 1).

<sup>2</sup> Traité de Londres (*Letters and Papers*, V, 501). Cf. Froude, I, 382.

mys et ceux qui voudroient s'arroger la monarchie de toute la chrestienté<sup>1</sup> ». Cependant le Grand Maître voulut rassurer l'Empereur sur cette entrevue. Il promit à l'ambassadeur de ce prince qu'elle n'aurait rien de menaçant pour lui, et il eut soin d'ajouter que c'était l'Angleterre qui l'avait proposée<sup>2</sup>.

Aidés des ambassadeurs ordinaires et extraordinaires Briant, Wallop, La Pommeraie et Langey, MM. de Norfolk et de Montmorency, en qualité de principaux ministres de leurs maîtres, s'entendirent dès l'abord sur la portée de l'entrevue, ainsi que sur le cérémonial que l'on observerait. On décida qu'elle se ferait simplement et qu'elle ne rappellerait en rien le camp du Drap d'or. Pour faire plaisir au roi d'Angleterre, on invita à l'entrevue madame Anne Bolein, qui fut alors créée marquise de Pembroke. Mais il fut entendu que la reine de France n'y viendrait pas; son costume espagnol pouvait choquer les Anglais, à qui il rappellerait leur ancienne reine Catherine d'Aragon. Le duc de Norfolk pria le Grand Maître de ne pas amener les personnes de la Cour favorables à l'Empereur, non plus que « les mocqueurs et gaudisseurs ». Il espérait en revanche que la reine de Navarre viendrait; mais cette princesse s'abstint de paraître à une assemblée où les reines n'étaient pas admises<sup>3</sup>.

Nommé, le 12 septembre, lieutenant général du Roi pour « pourvoir et donner ordre à toutes choses et obvier aux novités qui se pourroient faire durant la dicte veue », Montmorency fit épier, par le capitaine de la place française de Licques, les démarches des Impériaux. La reine de Hongrie fortifiait sa frontière, et la méfiance était à l'ordre du jour. Puis il chargea un commissaire de l'artillerie, assisté

<sup>1</sup> La Pommeraie au Grand Maître (Clairambault, 334, 4639). Cf. fr. 3096, 145.

<sup>2</sup> L'ambassadeur impérial au Grand Maître, 22 septembre (Archives belges. Correspondance de France, 1531-32, p. 97, *cop.*). Cf. *Letters and Papers*, V, 576.

<sup>3</sup> Au Grand Maître, un anonyme (fr. 3003, 23); le duc de Norfolk (fr. 3039, 60); le roi d'Angleterre (fr. 3037, 2). Cf. fr. 3094, 145; articles du 10 septembre (*Letters and Papers*, V, 567) et ordonnances du Grand Maître (fr. 3089, 5 et 68).

du gouverneur d'Amiens, Jean de Bougainville, de conduire l'artillerie d'Amiens, d'Abbeville et de Montreuil à Boulogne, pour tirer des salves en l'honneur du roi d'Angleterre. Enfin, il prit toutes les mesures propres à assurer le service des vivres et des communications <sup>1</sup>.

Suivant les conventions arrêtées, le roi d'Angleterre s'embarqua le 12 octobre, alors que le roi de France se trouvait déjà à Rue. Le 16, le Grand Maître, qui était allé au-devant de Henri VIII, rencontra le duc de Norfolk au lieu dit le Pale anglais, à six milles de Calais. Après avoir fixé le lieu et la date de l'entrevue, Montmorency alla dîner chez le roi d'Angleterre. Enfin, le lundi 21 octobre, tous les préparatifs terminés, la rencontre de François I<sup>er</sup> et de Henri VIII eut lieu à l'endroit désigné, appelé en anglais Sandingfield. Le roi d'Angleterre était accompagné des trois ducs de son royaume : MM. de Norfolk, de Suffolk et de Richmond (ce dernier, son fils naturel), du marquis d'Exeter, et d'une suite nombreuse de comtes, de lords et de gentilshommes, comme le vicomte de Rochford, frère de la marquise de Pembroke, comme sir Francis Briant, et Cromwell, qui devenait un ministre important. Le cortège de Henri VIII comprenait six cents seigneurs et gardes et deux cent quarante varlets. On remarquait dans la suite du roi de France, plus brillante que celle du roi d'Angleterre, le roi de Navarre, le duc de Vendôme, le cardinal de Lorraine, le Grand Maître, l'Amiral et le cardinal de Sens, Du Prat, qui cumulait les fonctions de chancelier et de légat en France. François I<sup>er</sup> conduisit immédiatement Henri VIII à Boulogne. Le Dauphin, qui attendait les souverains, alla au-devant d'eux et les accompagna à leur logis, la maison abbatiale. Après trois jours de fêtes à Boulogne, les rois se rendirent, le 25, à Calais, où ils furent reçus par madame la marquise (Anne Bolein).

<sup>1</sup> Du Chesne, Fr. 279. Du Bellay, 241.

On dansa, on assista à des luttes à main plate, où des prêtres se distinguèrent encore. Puis, tandis que les ducs de Norfolk et de Suffolk étaient créés chevaliers de Saint-Michel, le grand maître et l'amiral de France reçurent la Jarretière, privilège rarement accordé à des seigneurs de leur nation (29 octobre 1532). Cette date marque le moment de plus grande intimité entre Henri VIII et Anne de Montmorency<sup>1</sup>.

Au milieu de ces fêtes, les ministres anglais et français se mirent à l'ouvrage. Le légat, le grand maître et l'amiral de France, d'une part, le duc de Norfolk, le duc de Suffolk et le chancelier d'Angleterre (évêque de Winchester), d'autre part, discutèrent les points proposés : la guerre contre le Turc, le concile et le divorce. Le Turc se retirant de Hongrie, on ne prit pas de résolution contre lui ; on ajourna la question du concile, qui n'était demandé que par l'Empereur, et dont le Pape et le roi d'Angleterre se défiaient également. Quant au divorce, on convint que le roi de France inviterait le Pape à une entrevue, pour le presser d'accorder les demandes de Henri VIII, et qu'il le menacerait, au besoin, d'un schisme commun avec l'Angleterre. Henri VIII espérait que François I<sup>er</sup> se déclarerait contre Rome, mais le Roi Très-Chrétien, tout en favorisant le divorce qui devait brouiller l'Empereur et le roi d'Angleterre, ne songeait pas à rompre avec le Pape. Sans compter les raisons de sentiment, il se serait fermé à tout jamais le chemin d'Italie. Montmorency recommanda même au roi d'Angleterre la modération dans ses rapports avec le Saint-Siège.

Malgré ce désaccord dans la question religieuse, on s'entendit fort bien sur le reste. Revenant sur le premier motif de l'entrevue, on convint, le 28 octobre, de la contribution que chacun verserait en cas de guerre contre

<sup>1</sup> Cf. fr. 3052, 56-59. *Letters and Papers*, V, 623 et 625.

le Turc. Mais ce Turc pouvait bien être l'Empereur. Puis le mardi 29 octobre, les deux rois se séparèrent à Saint-Inglevert. François I<sup>er</sup> emmenait avec lui, pour les élever avec ses enfants, le duc de Richmond, fils du roi d'Angleterre, et le comte de Surrey, fils du duc de Norfolk. Montmorency prit grand soin d'eux. Mais à son retour, il s'attendit bien à des accès de mauvaise humeur de la part de l'Empereur. Il n'avait pas laissé les ambassadeurs des autres princes assister à l'entrevue, et l'envoyé de Charles-Quint et ses collègues n'avaient pas pu dépasser Abbeville<sup>1</sup>.

Cette mauvaise humeur se manifesta par l'entrevue que l'Empereur et le Pape eurent peu après, le 13 décembre 1532, à Bologne. Leur accord complet se traduisit même par une ligue, conclue aussi à Bologne, le 27 février 1533. La cour de France s'en alarma. Usant d'une tactique dont Charles-Quint lui avait donné le premier exemple, elle tâcha de le compromettre aux yeux de ses nouveaux alliés, en proposant une entrevue des reines sœurs de France et de Hongrie. Mais l'Empereur évita, à son tour, le piège qu'on lui tendait, et il défendit à sa sœur Marie d'aller voir sa sœur Éléonore<sup>2</sup>.

Alors on espéra prendre une revanche du côté du Pape. Au lendemain de l'entrevue de Boulogne, on lui dépêcha les cardinaux de Tournon et de Gramont, *personæ gratæ* en cour de Rome. Cependant ils étaient chargés de plaider la cause de Henri VIII, de se plaindre de la mauvaise volonté que le Pape mettait à accorder au Roi la levée des décimes promis, enfin des exactions que le Saint-Siège commettait en France. Ils devaient même assurer le Pape de l'accord complet des deux rois et le menacer au besoin d'un schisme commun.

<sup>1</sup> Cf. Ms. Du Puy, 547, 144. Ms. Conrart, 5416, 777. — L'auteur du ms. fr. 5182, 21 v<sup>o</sup>, place cette entrevue avant l'expédition de Lautrec! *Letters and Papers*, V, 623 et 642. Froude, I, 393. Du Bellay, 244. D'Auvigny, XI, 296. Des Ormeaux, II, 103, 104. Du Chesne, 387, Pr. 280. Martin, VIII, 177. Michélet, VIII, 386.

<sup>2</sup> Lanz, II, 18, 28 et 41.

En même temps, l'évêque d'Auxerre eut l'ordre de protester contre la prétention, qu'avait le Pape, de citer le roi d'Angleterre en cour de Rome<sup>1</sup>. Montmorency lui-même n'était pas tendre à l'égard du Saint-Père. Il se plaisait à annoncer à M. d'Auxerre que le clergé s'était passé de l'approbation du Pape, pour accorder au Roi les décimes demandés, « dont n'ay voulu faillir de vous advertir, ajoutait-il, qu'il ne soit prins peyne de parler plus de cela à Nostre Saint Père ». Il se moquait des intrigues que Clément VII et le duc de Milan essayaient de nouer en Suisse, et il prenait au contraire sous sa responsabilité celles auxquelles se livrait, à Rome, M. d'Auxerre avec le seigneur Jean-Paul de Cere. L'ambassadeur du Pape s'en plaignit au Grand Maître. « J'ay respondu, écrivit Montmorency à son cousin d'Auxerre, que vous avez très saigement et prudemment fait... dont ilz se sont ung petit trouvez estonnez de ma response, car je leur ay fait entendre que, si eussiez fait autrement, je ne vous eusse pas tenu si saige que je fais. Je vous prie, mettez peyne d'escripre particulièrement de tout ce que vous entendrez de delà, car c'est chose qui contente fort le Roy, que d'entendre ces menées<sup>2</sup>. » Au Sacré Collège, Montmorency chercha encore des partisans, et il gagna à la cause du Roi, par l'offre de quelques bénéfices, le cardinal Farnèse, qui fut pape plus tard.

Ainsi à l'entrevue de Boulogne répondait celle de Boulogne, et en face de l'alliance anglaise et française se dressait l'alliance impériale et pontificale. Les deux partis étaient bien tranchés. Mais ils étaient loin de songer à en venir aux mains, et la cour de France, surtout, ne pouvait pas rompre avec le Saint-Siège. Toutefois elle suivait une politique d'in-

<sup>1</sup> Instructions aux cardinaux, 10 et 13 novembre 1532 (Du Puy, 547, 150-153 ; 640, 189).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre, 8 décembre (Du Puy, 547, 172). Cf. le même au même, 28 novembre, 25 et 27 janvier (Du Puy, 726, 67, 113 et 114). — Au Grand Maître, M. d'Auxerre (Du Puy, 537, 73 et 74 v°). — Cf. Camusat, *Mélanges historiques* (Correspondance de Dinteville), 1619, p. 118 v°.

timidation propre à lui faire obtenir des avantages, soit du Pape, soit même de l'Empereur, propre surtout à détacher Henri VIII de ce dernier. Cette politique fut celle de Montmorency, sympathique cependant à l'Empereur, dévoué à l'Église, auteur et soutien de la paix. Malgré ses déclarations de 1530, il comprit, surtout après la mort de l'archiduchesse Marguerite, que la cour de France ne pouvait faire mieux, et, certain que la guerre n'en serait pas le résultat, il put, sans commettre d'inconséquence, travailler franchement à l'alliance anglaise.

## CHAPITRE V

L'ALLIANCE ROMAINE ET L'ENTREVUE DE MARSEILLE. — PREMIER VOYAGE DE MONTMORENCY DANS SON GOUVERNEMENT DE LANGUEDOC. — PERSÉCUTIONS RELIGIEUSES. — ASSASSINAT DE MARAVIGLIA.

(1533)

La ligue de Bologne tint lieu d'avertissement à la France. Jusqu'alors la politique de cette puissance avait consisté à isoler l'Empereur du reste de l'Europe. Mais l'alliance intime de François I<sup>er</sup> et de Henri VIII jeta Clément VII dans les bras de Charles-Quint. On avait donc été trop loin. Il fallait revenir sur ses pas et ramener à soi le Pape, sur qui l'on se flattait d'ailleurs d'avoir produit quelque effet par un langage menaçant. Montmorency entra dans ces vues : il se prêtait fort à enlever à l'Empereur tous ses alliés, pourvu que cette politique n'amenât pas de rupture complète. L'accord avec le Pape n'avait rien qui l'effrayât, car cet accord atténuait ce que l'alliance anglaise avait de trop hardi ; et, d'autre part, le Grand Maître ne pouvait croire que le Souverain Pontife poussât jamais le Roi à la guerre. Par une conséquence toute naturelle, ce retour à l'alliance romaine devait affaiblir l'union des cours de France et d'Angleterre, d'autant plus que le divorce de Henri VIII allait lancer ce roi dans une voie toujours plus hostile à l'Église romaine. Si bien que, presque au lendemain de l'entrevue de Boulogne, on sentit que la France se refroidissait avec l'Angleterre pour se lier avec la Curie romaine.

Les agents de cette nouvelle politique furent les cardinaux

de Tournon et de Gramont, qui arrivèrent, le 3 janvier 1533, à Bologne, où se trouvaient le Pape et l'Empereur. Le rapprochement avec la Curie romaine fut facilité par le départ de l'évêque d'Auxerre, dont la mission avait failli brouiller le Pape et le Roi. Clément VII refusa de l'admettre aux conférences des cardinaux, et Montmorency consentit à rappeler son cousin. Bientôt les Révérendissimes de Tournon et de Gramont, dont l'ambassade, approuvée par la cour d'Angleterre, avait pour but principal de la réconcilier avec Rome, obtinrent que le Pape différât son jugement sur le divorce du roi Henri. Puis ils réglèrent les conditions d'une entrevue entre le Pape et le Roi Très-Chrétien. Jusque-là, ils travaillaient d'une manière conforme aux conventions de Henri VIII et de François 1<sup>er</sup> à Boulogne. Mais ils allèrent plus loin. Quand Clément VII eut laissé pressentir qu'il pourrait sortir de la ligue de Bologne, ils jetèrent les bases d'une véritable alliance entre le Pape et le Roi.

L'Empereur, s'en doutant, chargea ses ambassadeurs d'empêcher une entrevue menaçante pour lui. Le roi d'Angleterre, qui y avait consenti à Boulogne, commença à s'en effrayer à son tour. Mais le Grand Maître s'appliqua à le rassurer, en lui promettant que l'on ne s'occuperait que de lui. D'ailleurs, le duc de Norfolk, son premier ministre, devait le représenter à cette assemblée, et Montmorency s'occupait avec soin de régler le cérémonial que l'on observerait à l'égard de l'ambassadeur d'Angleterre <sup>1</sup>.

Le roi de France, de son côté, se déclarait solidaire de son frère d'Angleterre. « Ne luy voulant scéler ne desguyser chose qui luy viengne, mais entièrement de tout l'advertir et par le menu », il lui envoya, au mois de janvier 1533, comme ambassadeur, le bailli de Troies, qui devait mettre Henri VIII au courant des négociations des cardinaux de

<sup>1</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre, 25 et 27 janvier (Du Puy, 726, 113, 114); au bailli de Troies, 24 avril (Du Puy, 547, 229; Camusat, 124 v°); — au Grand Maître, M. d'Auxerre, 7 janvier (Camusat, 117 v°). — Cf. Camusat, 30-32, 118 v° et 123 v°. — *Letters and Papers*, VI, 6. — Sleidan, 127 v°.

Tournon et de Gramont. Ce bailli de Troies, Dinteville, frère de l'évêque d'Auxerre, jouissait de toute la confiance de son cousin le Grand Maître, qui entretenait d'ailleurs d'excellents rapports avec le duc de Norfolk. Montmorency était le ministre français que les Anglais aimaient le mieux, et, en retour, il ne voulait pas rompre, du jour au lendemain, le traité de Boulogne. Il chargeait le bailli de Troies d'assurer le duc de son attachement. « Que de toutes choses, disait-il, qui verra qui toucheront le fait de l'amictyé d'entre noz deux maistres, il m'en veuille tousjours advertir, pour y faire donner l'ordre tel que je sçay que leur dicte amictyé le requiert <sup>1</sup>. »

Mais Henri était un ami compromettant. Le 25 janvier 1533, sans plus attendre, il épousait Anne Bolein : à ce moment, parut la bulle d'excommunication que le Pape avait préparée contre lui. Aussi lord Rochford, frère de la nouvelle reine, qui vint annoncer ce mariage en France, pressa-t-il François I<sup>er</sup> de renoncer à voir le Pape. Le roi de France répliqua qu'il ne pouvait renvoyer une entrevue demandée de l'aveu du roi Henri, « attendu, disait-il, qu'il y va entièrement de mon honneur, qui est la plus précieuse chose que j'aye en ce monde ». Néanmoins la cour de France promit son appui à celle d'Angleterre, et Montmorency, encore dévoué à Henri VIII, chargea le bailli de Troies de le recommander à celle que, malgré son mariage, il appelait toujours « Madame la Marquise ». D'ailleurs, à ce moment, il reçut, ainsi que Brion, l'habit, les statuts et les insignes de l'ordre de la Jarretière, par les soins de sir John Wallop, l'ambassadeur de Henri VIII, et du héraut d'armes d'Angleterre, envoyé tout exprès. De son côté, il s'empressa de se faire représenter à la cérémonie de Saint-Georges, qui eut lieu, le 12 mai 1533, à Windsor. Outre l'honneur d'être chevalier de l'ordre anglais, il était autorisé, par son

<sup>1</sup> Le Grand Maître à M. d'Auxerre, 26 mars (Du Puy, 547, 216).

maître, à recevoir de l'Angleterre une pension de 4,500 couronnes. L'amiral de France, Brion, en touchait une de 1,000<sup>1</sup>.

Par ces gracieusetés à l'égard des ministres français, le roi d'Angleterre espérait conclure une ligue encore plus étroite avec François I<sup>er</sup>. Mais, pour obtenir ce résultat, il aurait dû éviter de se mettre en dehors de l'Église. Or il fit annuler dans son royaume les appels au Pape, et couronner enfin Anne Bolein, dans une cérémonie sur laquelle Montmorency, curieux de toute espèce de représentation, demanda des détails circonstanciés au bailli de Troies<sup>2</sup>. La portée politique, et surtout religieuse, de cet acte était considérable. François I<sup>er</sup> ne pouvait suivre Henri VIII dans cette ligne de conduite. Dès lors, il cessa de menacer le Pape de se soustraire à l'obédience. L'Angleterre suivit sa voie en devenant protestante, la France; la sienne en restant catholique. L'entrevue projetée entre le Pape et le Roi Très-Christien, au lieu d'être regardée comme un acte de médiation de François I<sup>er</sup> entre Clément VII et Henri VIII, sembla s'annoncer comme un essai de rapprochement tenté par le Saint-Père entre Charles-Quint et le roi de France<sup>3</sup>.

Si le roi de France ne réussit pas à réconcilier l'Angleterre avec le Saint Siège, il parvint à la mettre d'accord avec l'Écosse, qui soutenait contre elle une guerre « hors de propoz », comme disait Montmorency. Grâce à l'entremise des ambassadeurs français, secondés par Langey, les rois d'Angleterre et d'Écosse, en attendant mieux, conclurent, le 4<sup>er</sup> octobre 1533, une trêve d'un an. Mais là encore, François I<sup>er</sup> sembla sacrifier son alliance avec Henri VIII aux

<sup>1</sup> Le Grand Maître au bailli de Troies, 16 et 21 mars, 30 avril, 10 mai (Du Puy, 547, 216, et Camusat, 82-83; Du Puy, 726, 87; Des Ormeaux, II, 103-106; Du Puy, 726, 118; *Letters and Papers*, VI, 206). — Cf. Du Puy, 646, 132. Clairambault, 334, 4971. — Camusat, 79-84. *Letters and Papers*, VI, 176 et 185. Du Chesne, Pr. 280.

<sup>2</sup> Le Grand Maître au bailli de Troies, 13 juin (cf. La Ferrière, 15).

<sup>3</sup> Froude, I, 434; II, 5.

intérêts du roi d'Écosse, car il promit à ce souverain de lui donner en mariage une princesse française. Ce projet d'union ne pouvait sourire au roi d'Angleterre; cependant il était encore moins menaçant qu'un autre mariage, qui s'annonçait alors, et qui pouvait porter un grave préjudice à l'amitié des cours de Paris et de Londres <sup>1</sup>.

Le Pape avait une petite cousine qu'il appelait sa nièce : c'était Catherine de Médicis. Française par sa mère, la comtesse de Boulogne et d'Auvergne, elle avait hérité des prétentions de son père, Laurent de Médicis, sur l'État des La Rovère, et elle portait alors le titre de duchesse d'Urbin. Nombre de prétendants aspiraient à sa main. Mais la cour de France espéra, en l'établissant dans le royaume, regagner Clément VII à sa cause et reprendre pied en Italie. Elle poursuivit ce résultat déjà en 1530. Au mois d'août de cette année, le cardinal de Gramont obtint du Saint-Père qu'il ne marierait sa nièce qu'au gré du Roi. « La duchesse d'Urbin, nièce du Pape, est arrivée en ceste ville, mandait de Rome l'écuyer Francisque à la cour de France, laquelle peut avoir douze ans; et est grande et belle, et en bon poinct, et semble que sera de bon esprit. Et l'avons visitée, le cardinal et moi. Le Pape l'aime fort <sup>2</sup>. » La cour de Bruxelles se doutait déjà qu'on lui voulait faire épouser le duc d'Orléans, et elle proposa alors le mariage de ce prince avec l'infante de Portugal, fille du premier lit de la reine Éléonore. Montmorency, grand ami de cette princesse, aurait de beaucoup préféré cette union. A ce moment, il venait de délivrer les Enfants de France; l'archiduchesse Marguerite vivait encore, et l'on avait d'excellents rapports avec l'Empereur. Le parti de Portugal aurait consolidé la paix, tant désirée par le Grand Maître. Enfin ce dernier s'indignait à l'idée de la més-

<sup>1</sup> Le Grand Maître au bailli de Troies, 24 avril et 14 août (Du Puy, 547, 229, et Camusat, 124; Du Puy, 726, 101); à Montpezat, 27 janvier (Du Puy, 547, 188, et Camusat, 4). — Au Grand Maître, Montpezat (Du Puy, 547, 196). — Cf. Camusat, 123 v°, 125, 136 v°, 11, 29. — *Letters and Papers*, VI, 62 et 85.

<sup>2</sup> Clairambault, 333, 4717.

alliance que l'on allait faire commettre à un Fils de France, en le mariant à la fille de Médicis. S'il ne s'opposa pas tout de suite plus énergiquement à ce dernier projet, c'est qu'il pensait que ce mariage princier ne serait pas plus difficile à rompre que beaucoup d'autres du même genre.

Mais il dut se ranger à la politique suivie par le Conseil. Le duc d'Albany, oncle, par sa femme, de la duchesse d'Urbin, vint traiter du mariage à Rome, en décembre 1530. Puis le cardinal de Gramont apporta au Pape des articles rédigés à Anet, le 24 avril 1531, en vue de l'union du duc d'Orléans et de la duchesse d'Urbin, et qui assuraient aux jeunes époux une partie de l'Italie. Le Pape accepta ces articles (juin 1531). L'affaire en resta là pendant quelque temps. Toutefois l'Empereur, averti des négociations, voulut parer le coup, en mariant sa fille naturelle au duc de Florence (février 1533). Mais c'étaient des princes légitimes que la cour de France offrait à la famille de Médicis. Aussi, quand les cardinaux de Tournon et de Gramont réglèrent définitivement le mariage en 1533, le Saint-Père en éprouva-t-il une véritable joie. Et comme l'Empereur, très-étonné de cette mésalliance, invitait ce dernier à maintenir, quoi qu'il arrivât, le *statu quo* dans la Péninsule, le Pape lui fit comprendre que ce n'était pas à lui, Clément de Médicis, d'imposer, dans une alliance matrimoniale, des conditions au roi de France. Le mariage devint dès lors le principal motif de l'entrevue annoncée<sup>1</sup>.

L'Empereur et le roi d'Angleterre, qui se défiaient également de cette entrevue, ne réussirent pas à empêcher la cour de France de s'y rendre. Cette compagnie avait passé presque tout l'hiver à Paris. Montmorency la quitta quelque

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le cardinal de Gramont (Clair. 333, 4645; fr. 3019, 20-23; 3071, 19 et 3); le duc d'Albany, du 23 novembre au 9 mai (1531) (fr. 2985, 92 bis; 3075, 79 et 157; 6637, 85; Clair. 333, 4805-4809; 3075, 193, 111, 149, 153, 225, 181, 93, 137, 85, 197, 189, 121); Raince, de février à août (1531) (fr. 3040, 33, 36, 38, 40, 41, 47, 50; 3009, 76 et 78); le Pape (fr. 3010, 78); Trivulcio (fr. 6638, 195); Casale (fr. 3096, 129). — Cf. articles d'Anet et d'Albano (Clair. 333, 4499; fr. 2988, 23); Camusat, 2, 23 v°-26; *Letters and Papers*, VI, 25; *Vaissette*, V, 138.

temps pour aller, à Chantilly, soigner une indisposition de sa femme. « Au demeurant, Sire, mandait-il au Roi, j'ay trouvé, à mon arrivée icy, la Grand'Maistresse très mal, et n'a, depuis que je vous laissay, jamais esté sans fiebvre. Toutesfois que, quant il vous plaira me commander, laisseray tout pour m'en retourner vers vous <sup>1</sup>. » Mais François I<sup>er</sup> ne mit pas à une telle épreuve le dévouement de son ministre, dont le zèle monarchique l'emportait sur l'amour conjugal. La Grand'Maîtresse se rétablit, et Montmorency put, sans inquiétude, rejoindre la Cour à Fontainebleau. Ce fut de là qu'au mois d'avril, cette compagnie entreprit son voyage au midi, pour se rendre au-devant du Pape. Passant par le Bourbonnais, elle atteignit, à la fin de mai, Lyon, que le Roi et le Grand Maître ne voulurent pas quitter avant de savoir si Clément VII, de son côté, se mettait en route. L'entrevue projetée subit en effet de grands retards; elle fut ajournée d'abord au mois de septembre, puis au mois d'octobre, ce qui donna à Charles-Quint et à Henri VIII le faux espoir qu'elle n'aurait pas lieu. Montmorency, qui avait mandé le duc de Norfolk en France, en l'assurant du meilleur accueil, dut retarder l'arrivée de ce personnage. Quand le duc arriva enfin, le Grand Maître chargea l'évêque de Paris, Jean du Bellay, de lui faire accepter les mesures prises contre Henri VIII par le Saint-Siège. « Je me doute bien, écrivait-il, qu'il aura des nouvelles par là, qui ne seront pour le contanter, veu ce qui s'est fait à Rome contre le roy d'Angleterre <sup>2</sup>. » Le duc rejoignit cependant la Cour à Riom en Auvergne, où elle voyageait alors. Le Grand Maître prétendait que, depuis cent soixante ans, aucun roi n'avait visité ce pays <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Fr. 2980, 57.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à l'év. de Paris, 22 juillet (Du Puy, 265, 232).

<sup>3</sup> *Letters and Papers*, VI, 360. — Cf. le Grand Maître au bailli de Troies, du 13 mai au 6 juin (Du Puy, 547, 236, et Camusat 371; Du Puy, 726, 97; fr. 3298, 145). — Camusat, 8 v<sup>o</sup>, 128 et 133 v<sup>o</sup>; Lanz, II, 63; *Letters and Papers*, VI, 303.

En attendant de voir le Pape, François I<sup>er</sup> passa le temps à faire l'inspection de ses provinces. Montmorency n'avait pas encore eu le loisir de visiter son beau gouvernement de Languedoc. Le Roi, profitant du voisinage, l'envoya « faire la monstre de six mil hommes légionnaires du dict pays à Narbonne... donner ordre à l'édifice de la dicte ville, qui est une des belles et fortes de ce royaume... et tenir les Estats, tant du dict pays de Languedoc que de Provence <sup>1</sup> ». Il mit à sa disposition vingt mille francs de son épargne, pour réparer et fortifier les places du pays. En même temps, il le nommait son lieutenant général, pour préparer en Provence l'entrevue qu'il devait avoir avec le Pape <sup>2</sup>.

Le dimanche 27 juillet 1533, Anne de Montmorency fait son entrée solennelle dans Toulouse, la capitale de son gouvernement. Les rues sont pavoisées et décorées d'arcs de triomphe. Le gouverneur est accompagné de M. de Clermont, son lieutenant, et de quatre capitouls, qui lui ont offert de porter un dais sur sa tête. Mais il a modestement décliné cet honneur. Cette entrée solennelle est suivie, les jours d'après, de celles du Dauphin, du Chancelier-Cardinal-Légat, enfin du Roi et, en dernier lieu, de la Reine, qui s'échelonnent du 30 juillet au 2 août. A chacune des entrées princières, Montmorency, reprenant ses fonctions de grand maître, marche en tête du cortège, en tenant à la main le bâton, insigne de son office <sup>3</sup>. De Toulouse, il entreprend ensuite un voyage d'inspection dans les différentes places de son gouvernement. Avec le Roi, il visite successivement, pendant tout le mois d'août, les villes de Castelnaudary, de Carcassonne, de Narbonne, de Béziers, de Pézenas et de Montpellier. Puis François I<sup>er</sup> l'envoie en avant pour régler le cérémonial de son entrevue avec le Pape.

Montmorency, reniant le langage agressif qu'il avait tenu,

<sup>1</sup> Fr. 5182, 22.

<sup>2</sup> Pouvoirs du 31 juillet 1533 (Du Chesne, Preuves, p. 280).

<sup>3</sup> Vaissette, *Histoire de Languedoc*, V, 134.

L'année précédente, à l'égard du Souverain Pontife, travaillait à l'alliance romaine, qui lui semblait un correctif à l'alliance anglaise. Cependant il trouvait que c'était l'acheter un peu cher, au prix d'un mauvais mariage. D'ailleurs, il voulait faire effort pour réconcilier Henri VIII avec Clément VII. Tout au moins ce fut là le prétexte principal qu'il donna à l'entrevue, afin de tranquilliser la cour de Londres. Comme il se trouvait à Nîmes, le 14 août, il s'y rencontra de nouveau avec le plénipotentiaire du roi d'Angleterre, le duc de Norfolk. « A mon arrivée icy, manda Montmorency au bailli de Troies, ay trouvé M. de Norfort, qui désireroit bien tant faire que de rompre l'entreprinse de la veue de Nostre Saint Père et du Roy, combien qu'il ne sauroit, ce me semble, venir occasion meilleure que celle-là pour conduyre les choses au point-là où j'espère qu'elles seront, selon l'intention du roy d'Angleterre, s'il est possible au Roy d'ainsi le faire. Et là où vous verrez, par les lectres que Villendry vous a depeschées, qu'il se fera chose qui soit au préjudice du roy d'Angleterre, regarderez de ne luy monstrier ny tenir propoz de cela, mais en ce lieu luy dire que le dict seigneur Roi, son bon frère, mectra peyne de procurer et faire entièrement tout ce qu'il luy sera possible pour son bien et advantaige, tout ainsi que s'il estoit question de son affaire propre, comme j'ay dict plus au long à M. de Norfort, qui s'en va trouver le dict seigneur, pour après se retirer en Angleterre. Où je ne faiz doubte qu'il ne s'en aille satisfait et comptant du bon et grant vouloir que le dict seigneur luy a tousjours démontré avoir, non seulement de continuer la grande et bonne amytyé qui est entre le roy, son bon frère, et luy, mais encores de l'augmenter en tout ce qu'il sera possible, comme j'espère qu'il connoistra en toutes choses quy lui pourront toucher <sup>1</sup>. »

Le duc de Norfolk, en effet, retourna dans son pays. Il était un trop gros personnage pour se commettre dans une entre-

<sup>1</sup> Du Puy, 726, 101. — Cf. le Grand Maître au cardinal de Tournon, 28 août (Du Puy, 486, 41 ; Camusat, 8-9 et 135-137).

vue, qui pouvait bien ne pas tourner à l'avantage de son maître. Il eut un remplaçant, plus modeste, mais tout aussi utile, dans la personne de l'évêque de Winchester. Montmorency s'appliqua de même à rassurer ce nouvel ambassadeur sur les conséquences de l'entrevue. Puis il écrivit à l'envoyé de France à Londres, en lui parlant du Pape qu'il attendait : « S'il veult riens faire pour ce roy [de France], y fault qu'il fasse pour le roy d'Angleterre, son bon frère. Dont je vous prie advertir M. de Norfort et faire mes bonnes recommandations à sa bonne grâce, l'assurant que je n'oublieray les affaires du roy, son maistre, selon la promesse que je luy ay faicte. Et congnoitra que, en toutes choses où je luy pourray faire service, le feray d'aussi bon cœur que serviteur qu'il ait en ce monde <sup>1</sup>. »

Ces déclarations rassurèrent à peine la cour d'Angleterre, qui ne voyait aucun moyen d'empêcher l'entrevue proposée. Montmorency en prépara l'ordonnance avec l'évêque de Faenza, nonce du Pape. Il avait d'abord été convenu que l'on se réunirait à Nice, ville du duc de Savoie. Mais ce prince, qui appréhendait d'indisposer l'Empereur, ne voulut pas prêter sa ville. Il prétexta, pour cela, qu'une maladie sévissait dans Nice <sup>2</sup>. Montmorency se contenta de cette raison, et, après avoir visité Villefranche, Antibes, Fréjus et Toulon, il convint, en définitive, avec le nonce, que l'entrevue aurait lieu à Marseille. Il en prépara aussitôt tous les détails, et il fit aménager les logements destinés au Pape et au Roi. Il surveilla de même l'appareillage des dix-huit galères, qui devaient chercher le Pape, et parmi lesquelles figuraient les siennes propres. Il avait soigné en particulier « l'accoustrement » de la galère que devait monter le Saint-Père <sup>3</sup>. Cette escadre, mise sous les ordres

<sup>1</sup> Le Grand Maître au bailli de Troies, 25 septembre (Bibl. Nat. Ms. Moreau, 774, 33).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à Tournon, 28 août (Du Puy, 486, 41).

<sup>3</sup> Le Grand Maître au duc d'Albany, 14 septembre (Du Puy, 486, 61). — Cf. Du Puy, 547, 167, et Clairambault, 334, 4881.

du duc d'Albany, leva bientôt l'ancre pour aller prendre le Pape à Livourne. Six galères, commandées par le comte de Tende, en furent détachées pour transporter la duchesse d'Urbin, dont le trajet se fit surtout par terre.

Enfin, le samedi 11 octobre, le Pape, monté sur la *Capitanesse*, galère appartenant au Grand Maître, entre au port avec toute l'escadre, où se trouvent le cardinal de Tournon, le duc d'Albany et Montmorency lui-même, qui a été au-devant, pendant une lieue, en mer. Salué par les canons des forts, le Pape est conduit par le Grand Maître au palais que ce dernier lui a fait aménager avec magnificence au Jardin de Marseille <sup>1</sup>. Montmorency envoie aussitôt M. de Mortemart au Roi, afin de l'avertir de l'arrivée du Saint-Père <sup>2</sup>. Le 12, le Pape, que le Roi a été voir en secret au Jardin, fait son entrée solennelle dans la ville de Marseille, avec l'escorte des ducs d'Orléans et d'Angoulême. Le lendemain, a lieu, dans cette ville, l'entrevue officielle du Pape et du Roi. A cet effet, Montmorency a fait préparer deux palais, réunis par une salle commune, destinée aux conférences. François I<sup>er</sup> reçoit Clément VII avec les plus grands honneurs, et l'évêque de Paris, Jean du Bellay, improvise alors une harangue en latin, qui est très-remarquée. Le 14, le Grand Maître met fin à toutes ces présentations d'apparat, en conduisant au Pape la Reine et le Dauphin.

Alors les conférences commencèrent. On discuta d'abord le sort des luthériens en France et en Allemagne. Le Roi, consentant à poursuivre ses sujets hérétiques, refusa cependant de prendre des engagements contre les princes protestants. Puis on parla du roi d'Angleterre. François le défendit sincèrement, sans convaincre le Pape. De son côté, le Pape tenta de rapprocher le Roi de l'Empereur ; il n'y parvint pas. Clément VII et François I<sup>er</sup> sacrifièrent à leur

<sup>1</sup> Bouche prétend que ce palais appartenait à Montmorency, et qu'il le tenait de Bernardin des Baux. (*Hist. de Provence*, II, 564.)

<sup>2</sup> Le Grand Maître à l'Amiral, 11 octobre (Bibl. Nat. Ms. Moreau, 774, 26).

alliance commune leurs amis Charles-Quint et Henri VIII. La consécration de cette bonne intelligence fut le mariage du duc d'Orléans, âgé de quinze ans, avec la duchesse d'Urbin, qui en avait treize. Le 27 octobre, le contrat fut dressé. Dans un article secret, il fut stipulé qu'au bout de dix-huit mois, le Roi réduirait le Milanais, que le Pape lui céderait Parme et Plaisance, et qu'ils feraient, à frais communs, la conquête du duché d'Urbin. Catherine de Médicis promettait l'Italie à son mari. Elle ne lui apporta, en réalité, que deux cent mille écus de dot. C'était la seconde fois qu'un duc d'Orléans, fils de France, se mésalliait, en épousant une Italienne, sans gagner autre chose que quelques écus. Le 28 octobre, le mariage fut célébré en grande pompe<sup>1</sup>.

Montmorency ne le vit pas d'un bon œil. Il ne le tint jamais que pour ce qu'il était, en somme, une inutile mésalliance. Il ne partageait pas les chimères de la cour de France sur l'Italie. D'ailleurs, les articles secrets du contrat, qui énonçaient les prétentions du jeune couple sur une partie de la Péninsule, devaient amener une guerre, si jamais on cherchait à les réaliser. Or il ne voulait pas d'une rupture avec Charles-Quint. Sans doute, il se félicitait d'avoir enlevé à ce prince l'alliance du Pape, mais il ne s'exagérait pas les résultats de l'entrevue de Marseille. D'autre part, Catherine de Médicis ne sut pas lui plaire. Elle sentait le marchand enrichi. Et cependant la jeune princesse chercha tout de suite à se faire bien venir de lui. « Vous veo pryer, lui écrivait-elle avec son orthographe fantaisiste, que ne m'éscripvie pleus en syrimonye, car vous savés bien que se n'et pas à moy à qu'yl an fo fère<sup>2</sup>. » Malgré ces avances, le Grand Maître resta froid. Ami de la Grande Sénéchale,

<sup>1</sup> Cf. Clairambault, 334, 4883 et 4895. M. Du Bellay, 256-264. Il appelle le nonce : l'évêque de Savance. Il faut lire Fayence pour Faenza. C'était Rodolfo Pio, fils du comte de Carpi, plus tard cardinal. Figeac, *Mélanges*, 515-517. Ferron, 118 v°. Giovio, II, 619. Des Ormeaux, II, 106-107. Paradin, III. Granvelle, II, 72. Herminjard, III, 83 et 95. Le Grand, I, 205. Froude, II, 30. Michelet, VIII, 389.

<sup>2</sup> *Correspondance de Catherine*, publiée par M. de La Ferrière, p. 3.

Diane de Poitiers, qui, veuve depuis 1531, ne tarda pas à occuper toute l'âme du duc d'Orléans, il négligea la jeune duchesse Catherine, qui devait s'en souvenir plus tard.

Cependant, il tira quelque profit personnel de l'entrevue de Marseille. Le Pape fit alors quatre cardinaux français, l'évêque de Lisieux, Le Veneur; le frère utérin du duc d'Albany, Philippe de La Chambre, dit de Boulogne; puis l'oncle par alliance de Brion, Claude de Givry; enfin le propre neveu d'Anne de Montmorency, Odet de Châtillon. Le Grand Maître était un véritable père pour les enfants de sa sœur, la maréchale de Châtillon. Ce fut lui qui les lança dans le monde. Comme son fils aîné n'avait que trois ans, il fit donner la pourpre au plus âgé de ses neveux, qui n'en avait d'ailleurs que quinze<sup>1</sup>.

Montmorency, après avoir remercié le Pape, prit congé. Laissant le Roi tenir compagnie à Clément VII, jusqu'au 20 novembre, jour où le Pontife s'embarqua, il alla vaquer, de son côté, à ses fonctions de gouverneur de Languedoc. Il les prenait à cœur, malgré tant d'autres occupations plus importantes. Protecteur naturel de ses administrés au Conseil, il appuyait les doléances que les députés des États y faisaient parvenir. Il s'efforçait surtout d'alléger le pays des charges pécuniaires qui pesaient sur lui. « Je désirerois merveilleusement, mandait-il au Chancelier, que ce païs, duquel j'ai le gouvernement, feust traicté gracieusement et soulaigé en ce que de raison, pour la descharge de la conscience du Roy et la myenne<sup>2</sup> ». Ce que le pays demandait surtout, c'était d'être délivré des garnisons des gens de guerre. Montmorency y était d'autant plus disposé, que les États lui avaient promis un don de six mille livres, quand ce résultat serait acquis<sup>3</sup>. Comme, le 13 novembre 1533, les

<sup>1</sup> M. de Reumont dit qu'Odet de Châtillon était « fils du fameux Amiral »! (*La Jeunesse de Catherine de Médicis*, tr. par M. Baschet, 1866, p. 195.)

<sup>2</sup> Le Grand Maître au Légat, 16 et 20 octobre (Du Puy, 486, 94 et 96).

<sup>3</sup> En novembre 1529. Cf. *Registre des États de Languedoc*, Arch. nat. H. 748, 11.

États s'étaient ouverts au Pont-Saint-Esprit, sous la présidence de l'évêque de Lodève, le Grand Maître, qui n'était pas loin de là, s'y rendit, deux jours après, avec son lieutenant Clermont, et les autres commissaires du Roi. L'un d'eux, l'évêque de Maguelonne, Pellicier, plus tard ambassadeur à Venise, présenta les demandes du Roi, qui imposait le pays de près de deux cent cinquante-huit mille livres tournois. Cette somme ne dépassait pas la moyenne, et elle fut votée. Le 18, les États se séparèrent, en accordant à Montmorency un cadeau de vingt mille livres. Le Grand Maître partit, non sans avoir pris des mesures pour débarrasser le pays des bohémiens, qui le dévastaient <sup>1</sup>.

La France, fort appauvrie par les impôts et par la disette, était alors couverte de mendiants. Paris en devenait inhabitable, et le Roi s'en plaignit souvent au Parlement, que cette question regardait. Un jour, le vicomte de La Motte-au-Groing, prévôt de l'Hôtel, en venant prier ce corps de faire cesser les tapages nocturnes que l'on entendait autour du Louvre, raconta que l'on avait arrêté, dans la chambre même du Roi, trois inconnus, porteurs d'armes cachées sous leurs capes <sup>2</sup>. Il importait de redoubler de vigilance. La surveillance du palais regardait, en dernier ressort, le Grand Maître, qui, après avoir parcouru son gouvernement, se rendit à Paris, pour y reprendre la direction des affaires.

Il se disposait à poursuivre tous les perturbateurs de l'ordre, parmi lesquels on confondait les luthériens. Montmorency était surtout excité contre eux. Élevé dans le respect de la religion, il avait des opinions catholiques très-arrêtées. D'ailleurs, une fois qu'une idée s'était ancrée dans son cerveau, il ne savait s'en départir. Sa foi était vive, et il observait avec les plus grands scrupules les pratiques de l'Église. Beaucoup plus versé dans les arts que dans les lettres de l'antiquité, il n'était pas, comme le Roi, la reine

<sup>1</sup> Reg. des États, H, 748, 11.

<sup>2</sup> Reg. du Parlement, X, 1536, 68 v° (janvier 1533).

de Navarre ou les Du Bellay, ses amis, en rapports fréquents avec les humanistes, qui auraient pu ouvrir son esprit et lui donner des idées de tolérance. Mais il était avant tout homme d'action, et son cerveau était fermé aux conceptions philosophiques. Enfin le principe d'autorité, qui est à la base du dogme catholique, convenait absolument à son genre d'esprit.

Il ne se trouvait pas, comme François I<sup>er</sup>, dans le cas de raisonner sur la foi. Quant au Roi, il avait l'esprit trop ouvert pour ne pas l'avoir fait souvent. Et l'on peut croire que l'idée religieuse, seule, ne le retint pas dans le giron de l'Église. Cette fidélité lui était dictée aussi par des principes politiques. Il avait besoin de l'appui du Pape, soit pour lutter contre l'Empereur, soit surtout pour recouvrer ses possessions d'Italie, auxquelles il pensa toujours. Puis la France ne se présentait pas dans les mêmes conditions que l'Allemagne ou que l'Angleterre. En Allemagne, l'Université, qui soutint la Réforme, étant plus en communication avec le peuple, la lui fit d'autant mieux accepter, qu'il souffrait, d'autre part, des exactions de l'Église. L'Angleterre, séparée du continent, pouvait aussi, grâce à sa position insulaire, entrer dans une voie religieuse tout indépendante. Mais en France le peuple se trouva beaucoup moins en contact avec les réformateurs, si bien que François I<sup>er</sup>, l'eût-il voulu, n'aurait pu parvenir à lui faire changer de religion. C'est ainsi que ce roi, malgré ses vues libérales, malgré la facilité avec laquelle il s'alliait aux protestants d'Allemagne, resta bon catholique, et son royaume aussi. Telle est l'explication de la conduite religieuse des derniers Valois, que l'on a souvent accusés de contradiction. Leur politique extérieure, dirigée contre la maison d'Autriche, était celle des protestants. Leur politique intérieure, tendant à la centralisation du pouvoir par l'unité de la foi, semblait trouver ses inspirations à Rome.

Pour garder sa foi, Montmorency ne recourait pas à tous

ces raisonnements. Conservateur et autoritaire, il détestait les novateurs dans les idées et les réformateurs dans les institutions. Il voyait dans le protestantisme la manifestation la plus dangereuse de l'esprit révolutionnaire. Aussi poursuivit-il les luthériens comme des fauteurs de troubles, des ennemis du repos public. La réaction catholique trouva en lui un chef, à opposer à la reine de Navarre et à l'amiral de France, Brion, qui penchaient vers la tolérance. Ce n'est pas que, dans quelques occasions, il ne cherchât à sauver des réformés de la peine qui les menaçait. Il tira d'affaires sa cousine d'Auvigny, suspecte d'hérésie, que son père lui avait recommandée, et que la reine de Navarre recueillit chez elle <sup>1</sup>. Il appuya cette princesse dans ses revendications en faveur de la mise en liberté de Berquin. Mais ce fut sans succès. Il en eut davantage, quand il s'occupa de sauver Gérard Roussel, plus tard évêque d'Oloron, le prédicateur de la reine de Navarre <sup>2</sup>. Cependant, à part ces cas particuliers, il se montra le plus redoutable ennemi des réformés. Déjà lorsqu'en 1532, au moment du voyage de la Cour en Normandie, la Sorbonne et le Parlement poursuivirent les luthériens, Montmorency se rendit à Paris, comme pour encourager de sa présence les persécuteurs. Ce fut à lui en effet que le Premier Président, Liset, recourut pour faire approuver les mesures que le Parlement avait prises contre les luthériens, malgré l'opposition de personnages de la Cour, inspirés sans doute par la reine de Navarre <sup>3</sup>.

En 1533, au lendemain de l'entrevue de Marseille, les persécutions recommencèrent à Paris. Montmorency était encore au midi de la France, que le Parlement le pressait de rentrer dans la capitale, pour châtier les luthériens. En effet, les partisans de la Réforme commençaient à faire parler

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le Parlement et le Premier Président (fr. 3007, 27, et 6635, 149).

<sup>2</sup> Génin, I, 219 (fr. 3026, 11), et I, 298-301.

<sup>3</sup> Au Grand Maître, le Premier Président, 11 février (fr. 2997, 97).

d'eux. Au moment où la Cour se rendait à Marseille, le prédicateur Roussel avait prononcé, au palais même du Roi, un sermon qui provoqua l'indignation de la Sorbonne. Cop, le recteur de l'Université, tint de même un langage compromettant pour lui, comme pour le nouveau parti religieux auquel il adhérait. Enfin le farouche théologien Béda reçut une sorte de réparation publique, quand on reconnut qu'il n'était pas l'auteur de la *Confession de Noël Béda*, livre hérétique, imprimé en Suisse, et signalé à la vindicte du Roi. Ces différents événements provoquèrent une persécution qui dura jusqu'au mois de janvier 1534<sup>1</sup>. Cop s'enfuit. Nombre de luthériens furent arrêtés, pour la plus grande satisfaction de Montmorency, qui s'était rendu à l'invitation du Parlement. Cette persécution d'ailleurs était une conséquence de l'alliance du Pape et du Roi. C'était un des points sur lesquels on était tombé d'accord à l'entrevue de Marseille. Mais cette poursuite de luthériens était en somme une concession faite par François I<sup>er</sup> à Clément VII, tandis que ce pontife ne lui en fit pas sur la question du divorce de Henri VIII.

C'est pourquoi la cour de France eut peine à se faire pardonner par celle d'Angleterre l'entrevue de Marseille. L'ambassadeur du Roi y mit tous ses soins. Le duc de Norfolk s'y prêta d'abord de bonne grâce, et vanta l'accueil qu'on lui avait fait en France. Il reconnut que le Roi Très-Chrétien, en recommandant son maître au Pape, à l'entrevue de Marseille, avait fait tout ce que l'Angleterre était en droit d'exiger de lui. Mais Henri VIII fut très-peu satisfait du rapport qui lui fut rendu de l'entrevue. Il se plaignit que son frère de France eût marié le duc d'Orléans avec la nièce du Pape, avant que la question de son divorce eût été résolue. Enfin il était, au dire du duc de Norfolk, « très embrouillé de son cerveau de cest affaire ». Montmorency

<sup>1</sup> Le Grand Maître au Parlement, 8 décembre (Registre du Parlement, X, 1537, 29 v<sup>o</sup>). Cf. X, 1537, 94 v<sup>o</sup>. Au Grand Maître, Poyet (fr. 4050, 95, et 3044, 23). Herminjard, III, 142-144, 159-160. Clairambault, 334, 4861 et 4981.

s'ingénia à la lui faire accepter. Il faisait remarquer que le roi de France, en rompant avec Clément VII, aurait jeté ce pape dans les bras de Charles-Quint. L'évêque de Paris, Jean du Bellay, fut envoyé à Henri VIII, et il obtint de ce prince qu'il ne brusquât pas les choses. Le prélat lui offrit d'aller à Rome soutenir encore sa cause. La cour de France prenait en effet beaucoup de peine pour empêcher le schisme de l'Angleterre, qui pouvait d'ailleurs lui créer des embarras <sup>1</sup>.

Les agents du Roi continuèrent à prendre en main les intérêts de Henri VIII à Rome, quand le Pape y fut revenu. A ce moment, mourut le cardinal de Gramont, ami de Montmorency, et bon serviteur du Roi, qui, comme tous les ambassadeurs du temps, avait fait des dettes pendant son ambassade. Il devait notamment douze cents livres à celui qui le remplaça, l'évêque de Mâcon, Hémar, le protégé du Grand Maître. M. de Mâcon fut bientôt rejoint par l'évêque de Paris, qui revenait de Londres, et qui avait reçu, en passant, les instructions précises de Montmorency, relatives au roi d'Angleterre. Tous deux parlèrent au Pape, secondés dans leur tâche par le secrétaire Raince. Montmorency se plaignait du manque de sagacité de ce dernier, et avec raison : au moment où Raince engageait le Grand Maître à presser le jugement du divorce de Henri VIII, en annonçant qu'il serait favorable, le Pape condamnait définitivement ce prince, le 23 mars 1534. Le Roi Très-Chrétien et ses ministres en furent indignés. Le duc de Guise fut même envoyé au roi d'Angleterre pour lui promettre l'appui de son maître, en cas que l'Empereur fit mine d'exécuter les sentences pontificales <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le bailli de Troies au Roi et au Grand Maître, septembre-novembre 1533 (Du Puy, 547, 260, 269, 274, 276; — Camusat, 140, 142). — Cf. Camusat, 7, 139; Le Grand, I, 272, III, 271; Froude, II, 29, 36, 59, 78; Du Bellay, 284.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à l'évêque de Paris, 12 mars (Du Puy, 265, 220); — au Grand Maître, M. de Mâcon (Clairambault, 334, 4979); Raince (Le Grand, I, 273), M. de Paris (fr. 3076, 102). — Cf. Camusat, 177; Froude, II, 105; Granvelle, II, 30; Lanz, II, 67.

Au fond, le roi de France n'eût pas regretté que Charles-Quint se chargeât de ce soin. Cela n'aurait fait que creuser un abîme encore plus profond entre l'Empereur et le roi d'Angleterre. Mais déjà la politique française avait réussi à isoler Charles-Quint. Ce prince ne savait pas s'il devait plus redouter l'alliance des rois de France et d'Angleterre, consacrée à Boulogne en octobre 1532, et suivie du divorce de Henri d'Angleterre et de Catherine d'Aragon, ou bien l'alliance de François I<sup>er</sup> et de Clément VII, contractée à Marseille en octobre 1533, et sanctionnée par le mariage de Henri de France et de Catherine de Médicis. Mais le roi de France n'était pas seulement l'allié du Pape et du roi d'Angleterre ; il l'était ou allait le devenir des princes allemands, des princes italiens et du Sultan. La grande coalition, qui avait menacé l'Espagne de 1526 à 1529, allait se reformer. Ce fut dans ces sombres perspectives que Charles-Quint retourna d'Italie en Espagne avec sa belle-sœur, la duchesse de Savoie, qui, redoutant, à cause de sa grossesse, les fatigues de la mer, demanda à Montmorency un laisser-passer pour traverser le gouvernement de Languedoc.

L'Allemagne, en effet, continuait d'être un foyer d'intrigues françaises. Dès la fin de 1532, Isernay, le valet de chambre du Roi, reçut l'ordre d'aller porter des subsides aux ducs de Bavière, qui avaient maille à partir avec l'Empereur et avec le roi des Romains. « Tenez aus dicts seigneurs de Bavière, lui mandait Montmorency, les plus honnestes propoz que vous pourrez, leur déclamant la bonne et grande volonté que le Roi leur porte, comme aussi la vérité est telle, et de sorte que la promesse qu'ils ont faicte, et la cappitulacion que savez, soit par eux entretenue, comme le dict seigneur a en eulx sa parfaicte et entière fiance <sup>1</sup>. » Isernay était même autorisé à conclure le mariage de l'un de ces princes avec Madame Isabeau,

<sup>1</sup> Le Grand Maître à Isernay, 1<sup>er</sup> novembre (1532) (fr. 3208, 143).

sœur du roi de Navarre, qui épousa peu après le vicomte de Rohan. Après avoir fait rester Isernay en Suisse, le Grand Maître hâta le voyage de cet ambassadeur, pour qu'il pût à temps rassurer les Allemands sur la portée de l'entrevue de Marseille <sup>1</sup>.

Mais M. de Langey fut surtout chargé de ce soin. Après l'entrevue de Marseille, il fut envoyé aux princes de la ligue de Smalkalde, dont le Roi se déclarait le protecteur. Malgré le roi des Romains qui, pour le prévenir, faisait des avances aux princes et parlait d'un projet d'alliance de l'Empereur et du Roi, Langey parvint à conclure avec eux un traité à Augsburg. Pour l'aider dans sa mission, Montmorency lui envoya au mois de mars 1534 dix mille écus : « Sera, disait-il, pour donner une grande bastonnade à l'Empereur et à son frère <sup>2</sup>. » Cependant Langey n'obtint pas tout ce qu'il voulut. Il trouvait que la Cour ne l'aidait pas assez, et il eut beaucoup de peine à se frayer un passage, à son retour, au milieu des embuscades des Impériaux <sup>3</sup>.

L'objet de ces ambassades était surtout de réintégrer le duc de Wurtemberg dans ses États, dont les Impériaux l'avaient dépouillé. Le Roi, laissant Montmorency poursuivre les luthériens à Paris, s'était rendu de Marseille à Bar-le-Duc. Il vit là le landgrave de Hesse, et il conclut avec lui un traité par lequel, recevant en gage le comté de Montbéliard, il promettait de fournir de l'argent au duc de Wurtemberg. Quand le duc fut rétabli dans ses États, le Roi lui rendit le comté, avant même d'être rentré dans son prêt <sup>4</sup>.

Ce qui facilitait le jeu des intrigues françaises en Allemagne,

<sup>1</sup> Le Grand Maître à Isernay, 6 novembre et 6 juin (fr. 3155, 14, et 3298, 145). — Cf. Clairambault, 334, 4769, 4773, 4775 et 4857.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à Langey, mars (Ministère des Affaires étrangères. Correspondance d'Allemagne, IV, 73 v°).

<sup>3</sup> Langey au Grand Maître, du 8 décembre 1533 au 7 mai 1534 (Affaires étrangères. Correspondance d'Allemagne, IV, 5-91).

<sup>4</sup> Sleidan, 132-135. Cf. Clairambault, 334, 4949.

c'était que Soliman, en cessant de menacer l'Empire, ne mettait pas les princes dans la nécessité de se jeter dans les bras de l'Empereur. En effet, au mois de juillet 1533, le Sultan fit la paix avec le roi Ferdinand. Il n'en resta pas moins en bons termes avec le roi de France. La ligue de Bologne, conclue, le 27 février 1533, par l'Empereur et par les princes italiens, sous les yeux mêmes de l'ambassadeur turc à Venise, ne pouvait que renforcer l'accord de la France et de la Sublime Porte, si bien préparé déjà par Rincon. A son retour, ce diplomate avait été retenu par la maladie à Venise. Il se plaignait de la Cour, « disant qu'il entend bien que on a peu de souvenance des absens ». Mais le Roi ne devait pas l'oublier. D'ailleurs, si François I<sup>er</sup> n'avait pas toujours un ambassadeur à Constantinople, il avait en Orient des agents qui le représentaient, et notamment des consuls. Jean de La Terre, dit de Laval, qui en avait rempli les fonctions à Alexandrie sous Charles VIII et sous Louis XII, promit au Grand Maître, pour obtenir la confirmation de sa charge, de lui fournir chaque année un couple de faucons syriens <sup>1</sup>.

Venise aussi restait en bons termes avec le Turc. La Seigneurie avait refusé d'entrer dans la ligue de Bologne. C'était un succès dû à Baïf, qui entretenait dans de bonnes dispositions tous les partisans du Roi en Italie. Ainsi il regagna un excellent officier, le comte Guido Rangone, qui, dans un accès de mauvaise humeur, avait renvoyé au Roi son collier de chevalier de Saint-Michel. Parmi les Italiens, dont François I<sup>er</sup> voulait se ménager l'appui, se trouvait aussi le vénal Arétin. Baïf fut chargé de lui remettre une chaîne d'or, de la part du Roi, et cent écus, de la part du cardinal de Lorraine. L'ambassadeur de France rougissait de remplir de pareilles commissions. Il écrivait à Montmorency qu'il était honteux de faire des cadeaux à

<sup>1</sup> Baïf au Grand Maître, mars 1533 (fr. 3941, 376 v<sup>o</sup>-377). Cf. Camusat, 117 v<sup>o</sup>. Granvelle, II, 17. Charrière, I, 245.

un tel homme, dont il ne fallait pas craindre les méchancetés. Malgré ce généreux avis, Montmorency dut longtemps encore, comme grand maître de la maison du Roi, faire une pension au pamphlétaire<sup>1</sup>. Au lieu de payer des auteurs à gages, le Grand Maître eût mieux fait de servir régulièrement les appointements des ministres du Roi. Dégoûté de la pénurie où on le laissait, Baïf demanda son congé et revint en France remplir l'office de maître des requêtes<sup>2</sup>.

Non-seulement Baïf avait travaillé à maintenir l'influence du Roi à Venise, mais il avait tenté de regagner Gênes, par l'entremise des partisans de la France, réfugiés dans la cité des Lagunes. Parmi eux se trouvait Pierre Fregose qui, croyant déjà que le Roi allait rentrer en possession de Gênes, supplia le Grand Maître de lui faire restituer sa terre de Novi<sup>3</sup>. Puis, lors de l'entrevue de Marseille, Baïf envoya, dans cette ville, à Montmorency deux Génois, qui l'entretenaient des moyens de rétablir l'autorité du Roi dans leur patrie. Ce fut une question que l'on étudia beaucoup en cour de France. Déjà l'on se flatta de l'avoir fait progresser, quand le seigneur de Monaco eut accepté le protectorat du Roi, au mois de février 1535<sup>4</sup>.

Il semblait que ce projet n'était pas irréalisable et que François I<sup>er</sup>, grâce à ses rapports avec les princes de la Péninsule, allait reprendre pied en Italie. Il se trouva de nouveau mêlé à la politique italienne, lorsqu'il fallut décider de la succession du marquis de Montferrat, Jean-Georges Paléologue, décédé sans enfants. Le marquis de Saluces, vassal du Roi, y prétendait. Le Roi l'encouragea dans cette voie; mais l'Empereur, qui réservait *in petto* le marquisat au duc

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Baïf, du 2 janvier au 10 décembre 1533 (moyenne de quatre lettres par semaine) (fr. 3941, 347 v<sup>o</sup>-436, *cop.*). — Cf. fr. 5676, 19 v<sup>o</sup> (Arétin à Montmorency, 2 novembre 1539).

<sup>2</sup> Registre du Parlement, X, 1537, 197 (27 mars 1534).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, Baïf (fr. 20503, 93 et 97).

<sup>4</sup> Clairambault, 384, 4949.

de Mantoue, rejeta cette candidature. Après force pourparlers, François I<sup>er</sup> obtint seulement de Charles-Quint qu'il laissât le marquis revendiquer ses droits par devers la cour impériale<sup>1</sup>.

Mis en goût par son ingérence dans les affaires d'Italie, le Roi voulut renouer avec le duc de Milan, et il lui adressa, chargé d'une mission confidentielle, le capitaine Maraviglia, qui avait précédemment servi dans ses armées d'Italie. Le pauvre ambassadeur fut assassiné dans son voyage, le 6 juillet 1533. Aussitôt on rendit complice de ce crime le duc de Milan, qui, en recevant un ministre du Roi, avait lieu de craindre de se compromettre auprès de l'Empereur. Montmorency ne douta pas que le crime n'eût été prémédité par lui. Avant l'assassinat, remarqua-t-il, « le dict Sforse avoit adverty son ambassadeur, qui estoit vers le Roy, de se retirer, comme il a fait. Qui est bien signe que jà il avoit entrepris de mectre à exécution sa mauvaïse volonté<sup>2</sup>. » Le Roi envoya une protestation aux différentes cours et jura de venger son ambassadeur. Il pensa dès lors à la guerre, et c'est pour cela que, tout en s'alliant au Pape, il tenait encore à l'amitié du roi d'Angleterre.

L'assassinat de Maraviglia, en effet, rouvre la question de Lombardie. Le Roi, qui jusqu'alors a accepté le fait que François Sforza occupe le trône de Milan, ne peut plus l'admettre, après le crime dont il le tient pour coupable. C'est ainsi qu'à Marseille, il s'est entendu avec Clément VII pour faire la conquête du duché. Mais la guerre est contraire aux idées de Montmorency. Le Grand Maître sent qu'il perdra sa situation en cas de rupture avec l'Empereur. Aussitôt il tente de prévenir le coup, en séparant la cause de Charles-Quint de celle de François Sforza. Il espère que l'Empereur

<sup>1</sup> Granvelle, II, 27. Lanz, II, 61, 64, 68, 86.

<sup>2</sup> Le Grand Maître au bailli de Troies, 14 août (1533) (Du Puy, 726, 101). Cf. Du Puy, 547, 250 et 256.

désavouera ce dernier, qu'il l'abandonnera, peut-être même qu'il satisfera les prétentions du Roi sur le Milanais. Dans des entretiens où il prend vivement à partie l'ambassadeur d'Espagne, il lui représente la noirceur du forfait dont Maraviglia a été victime. Il en rend le duc de Milan responsable, mais non pas l'Empereur. Au contraire, il veut brouiller ce dernier avec Sforza. Il prétend que le duc s'est plaint autrefois d'avoir été forcé par Charles-Quint d'épouser Christine de Danemark, nièce de ce souverain. Mais l'Empereur n'entre pas dans le jeu de Montmorency; il dédaigne de comprendre les bonnes intentions du Grand Maître. Après s'être étonné que ce dernier se fasse l'écho de pareils propos, il plaide la cause du duc de Milan. Déplorant que la France prenne autant à cœur l'assassinat de Maraviglia, il charge son représentant de soutenir que cet émissaire ne jouissait pas du caractère inviolable d'un ambassadeur. Il prend donc fait et cause pour Sforza et la tactique du Grand Maître ne réussit pas <sup>1</sup>.

Pour le moment, le Roi ajourna sa vengeance. Il voulait avoir le temps de la préparer. Mais, en attendant, il s'appliqua à faire sentir à Charles-Quint son mécontentement. Montmorency dut faire de même. Déjà son lieutenant Clermont avait de fort mauvais rapports de voisinage avec les Espagnols. Un jour, il fit saisir à Narbonne les chevaux et les bagues de don Henri de Tolède. L'ambassadeur d'Espagne protesta; Montmorency fit des excuses et promit une restitution. Après le meurtre de Maraviglia, on eut moins de procédés. L'Empereur réclamait des Espagnols qui servaient, comme forçats, sur les galères françaises, notamment sur celles du Grand Maître. Montmorency refusa de leur rendre la liberté, en objectant que les Doria, après avoir quitté le service du Roi, avaient gardé des forçats français sur leurs galères. L'Empereur assura qu'il les avait fait

<sup>1</sup> Granvelle, II, 47, 51, 54.

délivrer. Néanmoins, quand son envoyé spécial, Antonio de Bédia, parut à Marseille, au moment de l'entrevue, pour réclamer les forçats espagnols, le Grand Maître ne voulut pas même parcourir la liste qu'il en avait dressée, et il refusa péremptoirement de lui laisser visiter les galères<sup>1</sup>.

Cette question des forçats fut l'objet de négociations interminables entre le Grand Maître et l'ambassadeur de l'Empereur. En 1535, à la veille de la reprise des hostilités, elle n'était pas encore résolue. Tantôt Montmorency promettait la délivrance des Espagnols, tantôt il l'ajournait<sup>2</sup>. On eût dit qu'il considérait ces malheureux galériens comme un gage sérieux, et qu'il ne voulait céder ce gage que contre certains avantages consentis par l'Empereur. C'est par de tels moyens, en effet, qu'il voulait amener ce prince à donner satisfaction à son maître. S'il dirigeait les intrigues françaises en Angleterre, en Italie et en Allemagne, ses rapports avec la cour et avec l'ambassadeur d'Espagne montrent bien qu'il voulait écarter toute rupture violente entre l'Empereur et le Roi. Charles-Quint savait que Montmorency était un ami de la paix; aussi était-ce de tous les ministres du Roi celui dont il faisait le plus de cas. Le Grand Maître se prêtait d'autre part à l'alliance du Roi et du Pape, parce qu'il pensait bien qu'elle n'avait rien de dangereux pour le repos de la Chrétienté. Mais si jamais elle était rompue, le Roi pouvait être tenté d'adopter une politique dans laquelle Montmorency, malgré tout son zèle, devait avoir peine à le suivre.

<sup>1</sup> Archives belges. Correspondance de France, années 1533-1534, p. 3. — Granvelle, II, 58-61, 75, 82-89.

<sup>2</sup> Granvelle, II, 90-91, 96, 99, 100, 259, 286.

## CHAPITRE VI

SYMPTÔMES DE GUERRE. — SECOND VOYAGE DE MONTMORENCY DANS SON GOUVERNEMENT. — RIVALITÉ DE L'AMIRAL ET DISGRACE DU GRAND MAÎTRE.

(1534-1535)

La politique de François I<sup>er</sup> consistait toujours à rallier les ennemis de l'Empereur, quelque différents qu'ils fussent. Ce fut à ce travail, purement diplomatique d'ailleurs, que ses ministres consacrèrent leur temps de 1530 à 1536. Au moment du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, l'Empereur n'eut pas de pire ennemi que le roi d'Angleterre : ce fut donc avec ce prince que François I<sup>er</sup> se lia. L'entrevue de Boulogne eut lieu. Mais, quand à l'alliance anglo-française répondit une alliance menaçante du Pape et de l'Empereur, le Roi, qui n'osait suivre Henri VIII dans sa rupture avec Rome, voulut regagner le Pape. L'entrevue de Marseille se fit. François I<sup>er</sup> resta encore l'ami du roi d'Angleterre, mais il subordonna dès lors cette amitié à celle du Pape. Cependant un événement vint bientôt mettre fin à l'alliance intime de la couronne de France et du Saint-Siège.

Au lendemain de l'entrevue de Marseille, au commencement de 1534, on eut déjà de mauvaises nouvelles de la santé du Pape, et les cardinaux français furent envoyés à Rome pour protéger les intérêts du Roi<sup>1</sup>. A ce moment aussi, François I<sup>er</sup> perdit son allié, Alphonse I<sup>er</sup>, duc de Ferrare. Le nouveau duc, Hercule, et sa femme, Renée de France, ne manquèrent pas de recommander leurs intérêts

<sup>1</sup> Vendôme au Grand Maître (fr. 2982, 104).

au Grand Maître. La duchesse lui écrivit qu'elle espérait avoir, grâce à ses bons offices auprès du Roi, « plus de contentement et bien en ce lieu, disait-elle, où il m'a mise, que n'ay eu jusques à présent <sup>1</sup> ». Quant à Clément VII, après avoir eu quelque répit dans sa maladie, il mourut le 26 septembre 1534, emportant dans la tombe les espérances conçues par le roi de France, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans avec la duchesse d'Urbin. Quoique son successeur fût Paul III, ce cardinal Farnèse sympathique à la France, et doué d'ailleurs d'un esprit conciliant, il était manifeste que la maison de France n'avait plus d'intérêts communs avec le Saint-Siège, et que l'alliance de Marseille était finie <sup>2</sup>.

Dès lors il était imprudent à la cour de France de rompre brusquement avec l'Empereur, et la politique de Montmorency eut plus de chances d'être suivie. Au printemps de 1534, la position de ce ministre était brillante. Le 24 août, il est vrai, il perdit son oncle le grand maître de Rhodes, Philippe de Villiers-L'Isle-Adam; mais ce personnage ne lui avait jamais été d'un grand appui. En revanche, le 15 juin 1534, il lui naquit un second fils, Henri, qui devait, pendant longtemps, porter le titre de Damville, l'importante baronnie dont Anne, en 1535, fit l'acte d'aveu et de dénombrement <sup>3</sup>. M. de La Rochepot, son frère, augmentait en considération. A la mort de Jean de La Barre, seigneur de Vérets, il lui succéda dans la charge de gouverneur de Paris (mars 1534) <sup>4</sup>. Enfin le nouveau cardinal de Châtillon, déjà archevêque de Toulouse à la place du défunt cardinal de Longueville, fut nommé évêque-comte de Beauvais, et par conséquent pair de France <sup>5</sup>.

Montmorency, se sentant en faveur, tenta un dernier effort

<sup>1</sup> La duchesse de Ferrare au Grand Maître (fr. 2979, 2).

<sup>2</sup> Registre du Parlement, X, 1537, 433 v°. Clairambault, 334, 5005-5009. Froude, II, 225.

<sup>3</sup> Archives de M. le baron d'Ilunolstein; acte du 31 décembre 1534.

<sup>4</sup> Registre du Parlement, X, 1537, 148. *Le Bourgeois de Paris*, p. 437.

<sup>5</sup> Le Grand Maître au cardinal du Bellay, 28 septembre 1535 (Du Puy, 265, 238).

pour faire triompher sa politique. Il persuada le Roi de tâcher, avant d'en venir aux armes, d'obtenir satisfaction de l'Empereur par des moyens pacifiques. Plus que jamais, il se rattachait à l'Espagne, et il se disposait à jeter par-dessus bord les autres alliés du Roi. C'était pour lui une question de vie ou de mort. S'il réussissait à éviter une guerre toujours plus menaçante, il l'emportait haut la main sur l'ancienne cabale de 1530, qui se reformait contre lui à la Cour; s'il échouait dans une politique qu'il avait toujours recommandée, il allait nécessairement au-devant d'une disgrâce.

Charles-Quint était tout disposé à négocier. Il avait déjà chargé son ambassadeur, Jean Hannart, vicomte de Lombeke et baron de Likerke, de supplier le Roi et le Grand Maître de retirer leur protection aux protestants. Les rapports entre Montmorency et l'ambassadeur impérial étaient des plus courtois. Mais pour établir une entente plus durable entre le Roi et lui, l'Empereur voulut profiter du passage en France de deux de ses conseillers, M. de Noircarmes, qui se rendait d'Espagne en Flandre, et le comte de Nassau, qui retournait de Flandre en Espagne. Noircarmes sut habilement préparer le terrain pendant sa mission, qui eut lieu dans l'été de 1534. Comme le Roi revendiquait Milan, il eut l'ordre de faire observer au Grand Maître que ce duché était bien moins nécessaire au Roi que ne l'était la Bourgogne à l'Empereur, à laquelle pourtant ce prince avait renoncé. Puis, dans le dessein de fournir un autre aliment à l'ambition française, il émit l'idée d'un projet de mariage de Marie, fille de Catherine d'Aragon et héritière de Henri VIII, avec l'un des fils du Roi. Enfin il régla les conditions d'une entrevue entre les reines de France et de Hongrie. Montmorency accueillit ces ouvertures avec la plus grande satisfaction, et il supplia l'Empereur de donner au comte de Nassau des instructions suffisantes pour conclure un traité définitif<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Correspondance de l'Empereur et de ses ministres (Granvelle, II, 108, 119-123, 125-127, 188). Cf. Archives belges. Correspondance de France, 1533-1534.

Mais au moment même où Montmorency attendait Nassau, il tomba gravement malade des fièvres, et il dut aller se soigner chez lui. « J'entens que M. le Grant Maistre soit quitte de sa fièvre, écrivait le vicomte de Lombeke à l'Empereur, estant si faible qu'il ne pourra bientost bougier, et combien que le Roy luy ayt mandé venir icy le plus tost que sera possible, néantmoins je doubte qu'il n'y pourra estre au temps que y sera M. de Nassau. Ce que viendroit mal à point, à cause que c'est celuy qui entend et saura mieulx conduire et guider de bonne sorte et en douceur les affères, ayant bon zèle au bien de paix, autant que nul aultre des collatèreaulx de ceste court <sup>1</sup>. » Montmorency en effet fut malade « jusqu'à l'extrémité », mais dès le 7 septembre il entrait en convalescence, « et grâces à Dieu, les médecins le tenoient tous hors de péril <sup>2</sup> ». L'Empereur fut ravi de la nouvelle de cette guérison. « Ce nous a esté bien gros plésir, mandait-il à son ambassadeur, d'apprendre la convalescence du grand maistre de France, pour estre tel et du zelle que contiennent vos dictes lectres, et desirons bien qu'il se puist trouver en cour de France, lorsque nostre dict cousin [de Nassau] y sera, et louhe que l'ayez adverty pour temporizer en chemin, en actendant l'arrivée du dict Grant Maistre, auquel vous ferez nos recommandations, et direz que nous avons eu regret de sa maladie et plésir d'entendre sa guérison <sup>3</sup>. »

Au mois d'octobre 1534, le comte de Nassau, marquis de Zenete, chevalier de la Toison d'Or et grand chambellan de l'Empereur, rejoignit la Cour à Amboise, où le Grand Maître se trouvait rétabli. Il fut admirablement reçu, et il exposa les offres de son maître dans des conférences présidées par

67 et 92. Correspondance de Granvelle et de Marie de Hongrie, 1534, p. 88 v° ; de Charles-Quint et de Marie, 1534, 119 (or.).

<sup>1</sup> L'ambassadeur à l'Empereur, 12 septembre (1534) (Archives belges. Correspondance de France, années 1533-1534, p. 101 v° et 102).

<sup>2</sup> M. de Lavour à Madame de Ferrare, 27 septembre (Clairambault, 334, 5015).

<sup>3</sup> L'Empereur à l'ambassadeur (Granvelle, II, 198).

le Roi, et auxquelles prenaient part le Grand Maître, l'Amiral et le Chancelier. On parla d'abord de Milan. Le comte de Nassau offrit que le duc François Sforza payât une pension au duc d'Orléans. Montmorency lui déclara tout de suite que le Roi ne renoncerait pas au duché de Milan contre une pension, et il lui remit, le 20 octobre, un écrit du Roi par lequel ce prince maintenait toutes ses prétentions, non seulement sur Milan, mais encore sur Gênes. Il proposait que François Sforza reçût le Montferrat en échange de son duché. En tout cas, à la mort de ce prince, le Milanais devait faire retour au duc d'Orléans. Sur ce premier point, le plus important, on ne parvint pas à s'entendre.

On passa à la question anglaise. Comme le Grand Maître avait dit à Noircarmes « que l'on pourroit adviser et faire quelque bonne œuvre pour l'affaire de la roine d'Angleterre (Catherine d'Aragon) », Nassau dut plaider la cause de cette princesse. Mais il insista surtout sur le projet d'union du duc d'Angoulême avec la fille de Catherine, Marie, cousine de l'Empereur. Déjà, il avait été question de la marier, avant la guerre de 1521, au Dauphin; avant le traité de Cambrai, au duc d'Orléans. En la donnant au duc d'Angoulême, troisième fils du Roi Très-Christien, Charles-Quint trouvait moyen d'intéresser ce prince au sort de sa tante, la reine répudiée, et de revenir sur la question du divorce. On ne pensait pas, d'autre part, que Henri VIII s'opposerait à un parti avantageux pour sa fille. Enfin ce mariage pouvait dispenser François I<sup>er</sup> de payer les sommes que, depuis les derniers traités, il devait à Henri VIII, et surtout lui faisait espérer, pour son fils, la succession d'un grand royaume. Par conséquent, il fut plus facile de s'accorder sur cette question, et ce projet d'union sourit au Roi comme au Grand Maître<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Correspondance de l'Empereur et de ses ministres (Granvelle, II, 136, 146-147, 155, 172, 188, 205, 224, 231). Cf. Archives belges. Correspondance de France, années 1533-1534, 108-111, 118-130, 162; 1535, 5; Correspondance de

Cependant on n'était arrivé à aucune conclusion, lorsque, au commencement de novembre, le comte de Nassau partit, escorté jusqu'à la frontière par Montmorency et par La Rochepot. L'ambassadeur résident d'Espagne continua de traiter avec le Grand Maître. Il attira l'attention de ce ministre sur les agissements des luthériens : Montmorency ne se fit pas presser pour promettre de les poursuivre dans le royaume. Mais quand M. de Lombeke se plaignit des intrigues du Roi avec les princes protestants, des levées de lansquenets qu'il commandait en Allemagne, des travaux de fortifications qu'il faisait élever aux places frontières de Narbonne et de Bayonne, le Grand Maître réserva à son souverain toute liberté d'action. Charles-Quint avait encore plus lieu de s'inquiéter des menées des agents français en Orient <sup>1</sup>.

En effet, le Roi traitait ouvertement avec les Turcs. En décembre 1534, il reçut une ambassade de l'amiral ottoman Khaïr Eddin Barberousse, qui s'était fait un royaume à Tunis. Au mois de février 1535, le Roi envoya à son tour M. de La Forest auprès de Soliman, pour lui proposer d'envahir la Sicile, et auprès de Barberousse, pour l'inviter à attaquer les Génois <sup>2</sup>. Ces négociations, bientôt connues de l'Empereur, mais que le Roi et le Grand Maître nièrent d'abord, inquiétaient d'autant plus Charles-Quint qu'il préparait alors son expédition contre Tunis. Pour tâcher de sauver la situation, il envoya en France le Comte palatin Frédéric, qui avait épousé sa nièce de Danemark. Ce prince, frère de l'Électeur palatin, ne pouvait qu'être bien accueilli de Montmorency, qu'il connaissait beaucoup, et à qui il envoyait parfois des vins de ses clos du Rhin, peu goûtés d'ailleurs du Grand Maître. Le

Marie et de Charles, 1532-1542, 45 ; Documents historiques, V, 107. Cf. Froude, II, 227. *Le Bourgeois de Paris*, 439.

<sup>1</sup> Granvelle, II, 264, 276, 286-290.

<sup>2</sup> Granvelle, II, 188. Charrière, I, 248, 255-258. Gaillard, II, 381-385, 394-397. *Le Bourgeois de Paris*, 440, 470. Herminjard, III, 250. Zeller, *Quae primae fuerint legationes a Francisco I in Orientem missae* (1881), p. 48 et s.

Comte palatin, à la fin d'avril 1535, trouva la Cour en Normandie, où il fut très-bien traité par elle. Déjà, en 1526, il avait passé en France pour sauvegarder, si possible, les intérêts de la paix. Il avait échoué : il semblait que ses missions dussent toujours avoir le même sort. Au commencement de juin, Montmorency envoya à la cour d'Espagne une réponse peu satisfaisante aux articles que le Palatin avait apportés <sup>1</sup>.

Néanmoins, le Grand Maître promit au vicomte de Lombecke que, pendant la campagne de l'Empereur en Afrique, la France ne prendrait pas les armes <sup>2</sup>. Il tint parole. C'était assumer une lourde responsabilité. A ce moment, Montmorency risqua sa situation à la Cour : il la perdit. A force de patience et d'habileté, il avait lutté, malgré sa participation à l'alliance anglaise et à l'alliance romaine, pour prévenir un conflit entre la France et l'Espagne. En dépit de la Cour, hostile alors à l'Empereur, il empêcha le Roi d'intervenir, au moment où l'Empereur semblait incapable de se défendre. Il le fit ouvertement ; le secrétaire de Venise écrivait à la Seigneurie : « Le Grand Maître a toujours été pour la paix avec l'Empereur ; il n'a jamais permis qu'on en vint aux armes et n'a jamais voulu de l'alliance avec les princes allemands <sup>3</sup>. » En effet, il s'était déjà opposé à ce que le Roi soutint, par les armes, le duc de Wurtemberg, lorsque ce prince marcha à la conquête de ses États. La cabale de la Cour, qui constituait le parti de la guerre, lui en voulut déjà. Mais les récriminations n'eurent plus de bornes, quand Montmorency fut presque seul à empêcher le Roi d'ouvrir les hostilités, pendant que l'Empereur

<sup>1</sup> Le Grand Maître à l'ambassadeur de l'Empereur, 8 mai, 26 mai, 2 juin (Archives belges. Papiers d'État. Négociations de France, II, 8, 11 et 17, *or.*). Cf. Frédéric Palatin à Charles-Quint (Archives belges. Lettres diverses à Charles-Quint, III, 17). Cf. Granvelle, II, 293-295, 317.

<sup>2</sup> L'ambassadeur à l'Empereur, 27 mai (Archives du royaume de Belgique. Correspondance de France, année 1535, p. 119).

<sup>3</sup> *Relations des ambassadeurs vénitiens*, éd. Tommaseo (1838), I, 49, 63, 67, 83, 107.

était retenu par l'expédition d'Afrique. La victoire qu'il gagna, dans cette conjoncture, sur l'esprit de son maître, amena sa perte. On fit remarquer combien l'occasion eût été belle de prendre une éclatante revanche sur Charles-Quint. Bien plus, le succès que l'Empereur remporta à Tunis exaspéra les partisans de la guerre. Montmorency fut conspué par eux et enfin débordé. François I<sup>er</sup>, se soustrayant à son influence, n'écoula plus que ses ressentiments. Abandonnant enfin le parti de la paix, il se rangea à celui de la guerre, et, sur les conseils de l'amiral de France, Brion, qui entrait en rivalité d'influence avec Montmorency, il s'allia étroitement avec tous les ennemis de Charles-Quint, Turcs, Allemands et Anglais<sup>1</sup>.

Depuis l'élection du nouveau pape Paul III et l'arrivée en France des ambassadeurs extraordinaires de l'Empereur, le roi d'Angleterre, un peu inquiet, ne demandait qu'à traiter sur de nouvelles bases avec le roi de France. Déjà, avec une condamnable indiscretion, le Grand Maître révéla au comte de Nassau que, dans ce dessein, le roi d'Angleterre l'avait mandé près de lui, ainsi que l'Amiral. Mais Montmorency dégageait sa responsabilité de ces nouvelles négociations, et ce fut l'Amiral seul qui les dirigea<sup>2</sup>. François I<sup>er</sup> comprit qu'une alliance entre les maisons de France et d'Angleterre serait d'une portée plus considérable qu'entre celles de France et de Médicis. Il reprit donc, à son propre compte, l'idée que lui avait suggérée l'Empereur : le mariage de son fils d'Angoulême avec la princesse héritière d'Angleterre. Mais ce n'était pas à Marie, fille de Catherine d'Aragon, que Henri VIII réservait sa succession. Quoique Anne Bolein fût déjà menacée d'une disgrâce, ce roi pensait laisser le trône à la

<sup>1</sup> Granvelle, *Papiers d'État* (éd. Weiss), II, 361-363. Ribier, *Lettres et Mémoires d'État* (1666), I, 8.

<sup>2</sup> Le comte de Nassau et le vicomte de Lombecke à l'Empereur, 20 octobre (Archives belges. Correspondance de France, 1533-1534, p. 118-130).

filles de cette princesse, Élisabeth. Ce fut d'elle qu'il s'agit. Dès lors, François I<sup>er</sup> avait tout intérêt à ne reconnaître comme valable que le second mariage de Henri VIII, et à faire poursuivre, en cour de Rome, la révocation de la sentence de Clément VII contre ce prince. Peu après, l'amiral de France et le duc de Norfolk se rencontrèrent à Calais pour convenir de ce mariage. Mais, à ce moment, les exécutions du cardinal de Rochester (Fisher) et de sir Thomas More provoquèrent contre Henri l'indignation générale. Montmorency, qui se désintéressait de ces négociations avec l'Angleterre, resta impassible. « Monsieur de Morette, écrivait-il au cardinal du Bellay, est depuis deux jours retourné d'Angleterre, de là où il n'a rien apporté d'avantage que ce que vous avez entendu avant vostre dict parlement, sinon que, après avoir fait couper la teste au cardinal Rochester, ilz ont fait le semblable à maistre Morus, qui estoient deux tels personnaiges que vous sçavez <sup>1</sup>. » Le Pape lança contre le roi d'Angleterre un bref de déposition que, pour sa part, le roi de France refusa d'exécuter. Bien plus, à ce moment, François I<sup>er</sup> demanda à Henri VIII de payer un tiers de l'entretien de l'armée qu'il se proposait de lever, pour marcher à la conquête de Milan. Ainsi, il traitait avec Barberousse, quand Charles-Quint attaquait Tunis, avec Henri VIII, quand le ministre de ce prince, Cromwell, établissait en Angleterre le régime de la Terreur contre les papistes. C'était une politique à laquelle Montmorency ne pouvait souscrire <sup>2</sup>.

Mais les persécutions de Cromwell semblaient mettre en goût le roi de France. Tandis que Henri VIII, son bon frère, poursuivait les papistes en Angleterre, François I<sup>er</sup> sévissait contre les protestants en France. Ceux-ci d'ailleurs ne craignaient pas le scandale, et ils osèrent, le 18 octobre 1534, afficher dans la chambre du Roi des placards

<sup>1</sup> Le Grand Maître au cardinal du Bellay, 26 juillet (Du Puy, 265, 236).

<sup>2</sup> *State Papers*, VII, 592-595, 602-603, 608. Camusat, 13. Froude, II, 229, 280, 281, 287.

hérétiques, rédigés par Antoine de Marcourt, luthérien réfugié à Neuchâtel<sup>1</sup>. Ce fut le signal d'une persécution qui dura du mois de novembre 1534 au mois de juin 1535<sup>2</sup>. Les supplices alternaient avec les processions expiatoires et avec les édits contre l'imprimerie. Des personnages déjà considérables durent s'enfuir, comme le valet de chambre du roi Clément Marot, le lieutenant du maréchal de La Marck, Robertval, le trésorier des Menus, Duval, enfin Mathurin Cordier, puis Jacques Amyot. Ainsi, pour la politique intérieure, Montmorency l'emportait<sup>3</sup>.

Mais la persécution se ralentit, surtout à cause des relations que le Roi entretenait avec les protestants d'Allemagne. Ses agents parcouraient l'Empire; des traités l'unissaient au landgrave de Hesse, aux ducs de Gueldre, de Wurtemberg et de Bavière. A sa cour, il recevait le duc Christophe, fils du duc régnant Ulric de Wurtemberg, brouillé avec son père; il donnait aussi l'hospitalité au comte Guillaume de Furstenberg, protecteur des protestants et ami de M. de Langey. Le Roi écrivit à différentes reprises aux princes allemands, afin d'excuser ses rapports avec les Turcs et ses persécutions à l'égard des luthériens, qu'il s'efforçait de faire passer pour des anabaptistes. Dans le dessein de s'attacher les princes, il crut même bien faire que d'inviter en France l'illustre Mélanchthon. Le Grand Maître s'en effraya. Cependant on compta sur son ami, l'évêque de Senlis, pour obtenir de la Sorbonne qu'elle voulût bien discuter d'une façon courtoise avec le réformateur allemand<sup>4</sup>. Mais l'électeur de Saxe empêcha ce dernier de se rendre en France. Malgré ces avances, les Allemands se méfiaient de François I<sup>er</sup>. Langey, envoyé à Smalkalde, en décembre 1535, ne réus-

<sup>1</sup> En Suisse. Herminjard, III, 225.

<sup>2</sup> Th. de Bèze dit que cette persécution fut conseillée par Tournon et par Montmorency (*Histoire ecclésiastique des Églises réformées*, 1580, I, 16).

<sup>3</sup> Archives nationales. Registre du Parlement, X, 1538, 113, 114, 502, 604. *Le Bourgeois de Paris*, 447. Herminjard, III, 225-227, 235, 362. Martin, VIII, 214.

<sup>4</sup> Bayard au Grand Maître, 2 juillet (fr. 2976, 12).

sit pas à les regagner au Roi, qui se flattait de les mettre en guerre avec l'Empereur. Il n'obtint, de ce côté, que des levées des lansquenets, qui furent confiées au comte de Furstenberg<sup>1</sup>.

Montmorency, qui n'intervenait plus dans les négociations engagées avec les Anglais et avec les Allemands, se prêta beaucoup plus à celles que l'on entama avec le nouveau pape. L'évêque de Mâcon, toujours accrédité comme ambassadeur auprès du Souverain Pontife, fut bientôt assisté du cardinal du Bellay, que le Roi chargea de s'assurer de la neutralité bienveillante de Paul III. Ainsi, à la veille d'une entrée en campagne, les deux frères du Bellay étaient employés par François I<sup>er</sup> pour préparer les alliances : Lan-gey, auprès des protestants; le cardinal, auprès du Pape.

Le cardinal étant un vieil ami du Grand Maître, celui-ci s'intéressa d'autant plus à sa mission. Ce fut la dernière dont il s'occupa. Dans des lettres affectueuses, il lui dictait les instructions du Roi et il lui mandait les nouvelles politiques de la France et de l'étranger, notamment les préparatifs belliqueux de François I<sup>er</sup>. Il soignait les intérêts du cardinal à la Cour, et, en revanche, il le pria de lui procurer des objets d'art de Rome. « Je ne veulx oublier à vous advertir que j'ay fait aranger toutes mes testes et médailles à Chantilly, qu'il fait merveilleusement bon veoir. Mais il reste des places vuydes. Vous sçavez que c'est à dire, et que vous me ferez grant plaisir, si cependant que vous estes par delà, vous me veuillez ayder à les remplir<sup>2</sup>. » Ne semble-t-il pas que Montmorency, prévoyant une disgrâce, voulait se ménager une agréable retraite dans ses terres<sup>3</sup> ?

Le cardinal du Bellay fut très-bien reçu, « tant par Nostre

<sup>1</sup> Correspondance de l'archevêque de Lunden avec Charles-Quint, Lanz, II, 433, 138, 140, 145, 148, 152, 155, 165. Sleidan, 139-140, 142-146. Herminjard, III, 249, 336, 344. *State Papers*, VII, 622-623.

<sup>2</sup> Le Grand Maître au cardinal du Bellay, 26 juillet (Du Puy, 265, 236, *or.*, fr. 19577 *cop.*).

<sup>3</sup> Le Grand Maître au cardinal du Bellay, 22 août (Du Puy, 265, 233).

Saint Père, que par MM. les cardinaux et officiers du Saint Siège », et sa mission s'annonça comme devant réussir. Aussi Montmorency s'efforça-t-il de satisfaire les demandes de Paul III, « principalement quant à la provision des abbayes, que tenoit feu M. le cardinal de Médicis <sup>1</sup> ». En effet, le cardinal Hippolyte de Médicis, après avoir été sacrifié par Clément VII à son cousin, le duc de Florence, venait de mourir empoisonné. Montmorency, fort au courant des mœurs des cours italiennes, ne doutait pas que le duc n'eût trempé les mains dans ce crime.

Quoi qu'il en soit, le Pape fut très reconnaissant des bonnes dispositions de Montmorency à son égard. « Et vous sçay merueilleusement bon gré, mandait ce dernier au cardinal du Bellay, de l'advertissement et responce qu'avez fait à Sa dicte Saincteté, de ne prendre peyne de m'envoyer briefz de remercyement, pour l'affection que je porte à icelle et à tout ce qui en deppend, parce que je seray trop plus que satisfait d'entendre le contantement que le Roy a, et aura de plus en plus, de le veoir chemyner, comme il a très bien commencé. Vous advisant, Monsieur, que le dict seigneur se conduyra en toutes choses vers Sa dicte Saincteté, en sorte qu'elle congnoistra qu'il luy sera tousjours bon et obeyssant filz, et tel qu'ont acoustumé d'estre ses prédécesseurs vers le Saint Siège apostolic <sup>2</sup>. »

La cour de France avait la plus grande confiance dans le cardinal du Bellay, qui voyait clair dans les intrigues des prélats romains. Il se défiait, entre autres, du cardinal de Boulogne, frère du duc d'Albany, et du secrétaire Raince. On se plaignit des « folies » qui s'écrivaient de France à des membres du Sacré Collège, et qui nuisaient à la cause du Roi. Montmorency voulut y mettre un terme, en interceptant,

<sup>1</sup> Le Grand Maître au cardinal du Bellay, 31 août (Du Puy, 265, 235). Cf. le même au même, 28 septembre (Du Puy, 265, 238).

<sup>2</sup> Le Grand Maître au cardinal du Bellay, Fontaine-Française, 28 septembre (Du Puy, 265, 238).

sans scrupule, toute cette correspondance. « Me semble, écrivait-il au cardinal du Bellay, qu'il n'y a meilleur moyen, de prendre tous les paquetz et lectres de ces beaulx escripveurs, car, les veoyant, pourrez descouvrir beaucoup de choses, puis après gecter tout dans le feu et leur faire entendre qu'il n'est venu lectres pour les affaires du Roy. Aussi faiz avertir le seigneur Pomponio [Trivulcio, gouverneur] à Lyon qu'il ordonne à tous les courriers d'aller de descendre en vostre logis <sup>1</sup>. Je croy que les follies qui se font de deçà par les dicts escripveurs sont portées de delà à Monsieur le cardinal de Boulogne. Bien vous puis-je asseurer, on a délibéré de bientost l'envoyer quérir. Quant est de Nicolas Raince, c'est à vous et à Monsieur de Mascon, qui estes de là, d'avertir de ce que vous semblera qu'on pourra faire, pour luy oster ceste entremise, dont il a usé, et y sera faict, après que m'en aurez escript, ce que sera advisé estre pour le mieulx selon vostre opinion <sup>2</sup>. »

Grâce à cette bonne intelligence entre la cour de France et lui, le cardinal du Bellay put rendre au Grand Maître un compte satisfaisant de sa mission, qui se termina à la fin de 1535. Il avait obtenu pour le Roi une remise de décimes, qui pouvait l'aider en cas de guerre, et il était parvenu à soustraire le Pape à l'influence impériale<sup>3</sup>. Il avait aussi travaillé à grouper autour de la France nombre d'Italiens influents. Le Roi tenait moins à s'allier aux États de la Péninsule qu'à s'attacher les capitaines et les grands d'Italie, tels que les Orsini, et que le comte de La Mirandola. Le comte Guido Rangone et César Frégose rentrèrent au service du Roi. On nomma Stephano Colonna chevalier de l'Ordre, et Jean-Paul de Cere (Orsini) gentilhomme de la Chambre.

<sup>1</sup> Pomponio Trivulcio, neveu du cardinal et du maréchal de ce nom, tenait lieu de directeur des postes à Lyon, chargé spécialement des courriers d'Italie.

<sup>2</sup> Du Puy, 265, 239 v°.

<sup>3</sup> Lettres du cardinal du Bellay au Grand Maître, 29 août, 3, 11 et 23 septembre, 27 novembre 1535 (fr. 5499, 220, 221, 232, 247). — L'évêque de Mâcon au Grand Maître, 24 et 29 septembre (Clairambault, 335, 5091. Charrière, I, 277).

Ces hommes pouvaient lever des troupes à un moment donné<sup>1</sup>.

Dès l'année 1534, le Roi prit des mesures qui avaient une signification belliqueuse. Tout en faisant lever les prohibitions de la traite du blé, notamment par Montmorency en Languedoc, afin de permettre à ses alliés d'en exporter de France, il interdit la sortie des matières propres aux constructions navales<sup>2</sup>. Puis, passant aux dispositions purement militaires, il proclama le ban et l'arrière-ban, d'abord dans la ville de Paris, qui protesta du reste au nom de ses privilèges<sup>3</sup>. Il réorganisa la cavalerie. Le 12 février 1534, il publia un édit par lequel chaque compagnie de cent lances, qui outre ses cent hommes d'armes comprenait deux cents archers, n'en contient plus que cent cinquante. Sur les cent hommes d'armes, les vingt-cinq plus robustes furent armés plus lourdement et reçurent double paye. Les compagnies de cinquante, de trente et même de vingt-quatre lances, qui furent conservées, s'adjoignirent des archers et des doubles-payes dans les mêmes proportions. Montmorency eut part à cette réforme, qui reconstitua les compagnies d'hommes d'armes. Il collabora aussi à une institution toute nouvelle. Le 24 juillet 1534, le Roi décida l'organisation de sept légions d'infanterie nationale, celles de Normandie, de Bourgogne, de Languedoc, de Bretagne, de Picardie, de Dauphiné et de Guyenne. Chacune d'elles forma six compagnies de mille hommes de pied avec un capitaine. De ces quarante-deux mille hommes, trente mille devaient porter la pique et la hallebarde, douze mille, l'arquebuse<sup>4</sup>. Jusqu'alors le Roi délivrait des commissions

<sup>1</sup> Le Grand Maître au cardinal du Bellay, 28 septembre (Du Puy, 265, 236-240). — Au Grand Maître, le comte de La Mirandola, (fr. 3020, 51); J. Ant. Orsini (Clairambault, 334, 5067); M. de Maçon (Clairambault, 335, 5091).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, le Roi (Clairambault, 334, 4961). Cf. fr. 3058, 25.

<sup>3</sup> Registre du Parlement, X, 1537, 194.

<sup>4</sup> *Le Bourgeois de Paris*, 441. Martin, VIII, 219. Ordonnance de 1526. Le général Ambert attribue la formation des légions à Montmorency seul (54). Cf. les études d'histoire militaire de Daniel (*Histoire de la Milice française*, Paris, 1721),

à des capitaines, pour lever des bandes de trois cents hommes. Malgré l'ordonnance de 1534, qui est l'origine de la création des régiments, on revint sur la fin du règne de François I<sup>er</sup> à l'ancienne manière de lever des troupes de pied, et cette ordonnance ne servit qu'à créer un nouvel impôt pour l'entretien de l'infanterie. Quant à la cavalerie, elle était payée avec le produit de la taille.

Le Roi, accompagné du Grand Maître, voulut faire l'inspection de ses légions. Depuis son retour de Bar-le-Duc, où il avait vu le landgrave de Hesse en janvier 1534, il passa l'année au centre du royaume, l'été à Paris, l'automne sur les bords de la Loire, puis l'hiver, de nouveau, à Paris. Au mois d'avril 1535, il entreprit son voyage d'inspection, en commençant par la Normandie. Il fut au Havre, et à Rouen, où il vit le Comte palatin. De là, il se rendit à Amiens et il visita avec soin la Picardie, la Champagne, enfin la Bourgogne, où il se trouvait en automne. Cédant à des conseillers tolérants, au nombre desquels on a même voulu mettre le Pape, il arrêta les persécutions. A ce moment, précisément, Montmorency, qui l'avait toujours accompagné, alla prendre quelque repos à Chantilly (juillet 1535). Quant à Brion, alors en grande faveur, après avoir traité à Calais avec le duc de Norfolk, il accompagna, au commencement d'août, à Cambrai, la reine de France, qui y passa trois jours avec la reine de Hongrie, sa sœur. Cette entrevue n'eut aucune portée politique. Les deux sœurs n'étaient plus capables d'empêcher la lutte des deux beaux-frères<sup>1</sup>. Néanmoins cet événement donna aux alliés une inquiétude que Montmorency fut chargé de calmer. « Quant au doute qu'on pourroit avoir de

de Carrion-Nisas (Paris, 1824), de Rocquancourt (Paris, 1826), de Lecomte (Lausanne, 1870), d'Elgger (Lucerne, 1873), de Quarré de Verneuil (1880); l'histoire de l'armement de Capo Bianco (Venise, 1598), de Meyer (Paris, 1837), de Demmin (Leipzig, 1869), de Viollet-Leduc (*Dictionnaire du Mobilier*, t. V et VI), etc.

<sup>1</sup> Correspondance de Marie et de Charles (Archives belges, année 1535, 134, 136, 137. Cf. Papiers d'État. Négociations de France, années 1535-1562, 40). — Au Grand Maître, Marie de Hongrie (fr. 2980, 26).

la dicte veue, écrivit-il à l'ambassadeur de France à Rome, je vous advise qu'il n'y a nulle occasion de prandre suspicion, parce qu'il n'a esté mention d'autre chose, sinon que de propoz gracieux et honnestes, comme vous sçavez que peuvent estre entre telles dames seurs qui avoient demeuré ung si long temps sans leur veoir; et aussi qu'elles n'avoient nul pouvoir, d'une part ne d'autre, pour y faire autre chose. Ce que pourrez certainement affermer de delà, quant il sera question de telz propoz <sup>1</sup>. »

Montmorency n'était pas fâché de certifier qu'une entrevue réglée, non pas par lui, mais par l'Amiral, ne pouvait avoir de signification politique. Il venait alors de rejoindre le Roi, qui se disposait à inspecter les légions du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc, « les plus belles bandes qu'il ait point encores veues », au dire du Grand Maître. Mais la maladie du duc d'Orléans, bientôt suivie de celle du Roi, empêcha ce prince de réaliser ce projet. Au commencement d'octobre, Montmorency le quitta pour faire, avec le Grand Écuyer, la *montre* des légionnaires du Languedoc et pour inspecter les fortifications de Narbonne.

Les affaires générales du royaume ne détournaient pas l'attention d'Anne de Montmorency des intérêts plus particuliers de son gouvernement du Languedoc. Il les soutenait à la Cour et il communiquait fréquemment avec les États. A ceux de Béziers du 26 octobre 1534, il envoya un exprès « pour leur rendre compte de plusieurs lettres qu'il avait obtenues pour le bien et le soulagement de la province », et il écrivit « qu'il voulait être le solliciteur de leurs affaires à la Cour et leur épargner la dépense d'y envoyer des députés <sup>2</sup> ». Au mois d'octobre 1535, il se rendit donc, pour la seconde fois, dans son gouvernement, et il assista, en qua-

<sup>1</sup> Le Grand Maître au cardinal du Bellay, 31 août (Du Puy, 265, 235). Cf. *ibid.*, 233, 236-240.

<sup>2</sup> Vaissette, V, 139. Cf. Procès-verbaux des États du Languedoc, II, 748, 11.

lité de premier commissaire du Roi, aux États, qui s'ouvrirent, le 22, à Nîmes, sous la présidence de l'évêque de cette ville. Sa présence fut nécessaire pour faire accorder au Roi, outre la part de la contribution du pays, montant à près de deux cent soixante-trois mille livres tournois, une somme de treize mille livres pour la réparation des places fortes, et de trente mille livres pour l'équipement des six mille légionnaires de la province. Ce fut dans ces États que l'on décida que tous, nobles ou non, payeraient les droits perçus sur les héritages ruraux, et que tous, nobles ou non, jouiraient du droit de chasse. Enfin le cardinal de Châtillon, neveu du gouverneur, vint demander aux représentants des trois ordres de modérer les contributions dues par l'Université de la ville de Toulouse, dont il était l'archevêque <sup>1</sup>. Ce fut sous l'administration rigide d'Anne de Montmorency que, par une coïncidence étrange, ces mesures libérales furent prises par les États de la province.

Les États, avec l'appui du gouverneur, avaient aussi ordonné le rétablissement du port d'Aigues-Mortes, dont il était depuis longtemps question <sup>2</sup>. Ce travail, décidé en 1531, fut entrepris par un greffier des États, nommé Franc Conseil. Il fallut faire passer les eaux du Rhône dans le port d'Aigues-Mortes, et opérer ainsi le « contournement du Rhône ». La dépense fut évaluée à trente-six mille livres tournois et partagée par le Roi et par les États. Le Grand Maître se réjouit fort de ces travaux, « espérant que, par ce moyen, le port du dict Aigues-Mortes se pourra aisément restaurer et remettre en si bon ordre, que facilement les gallaires, navires et autres vaisseaux y pourront, cela faict, entrer et sortir en toute seureté ». Chaque année, le Roi accordait pour ce travail six mille livres, et les États, une somme égale. Avant de donner « la dernière assignation de douze mille livres », le Grand Maître charge son lieutenant Cler-

<sup>1</sup> Procès-verbaux des États, H, 748, 12.

<sup>2</sup> Notamment en 1519 (*ibid.*).

mont et son maréchal des logis Magny de voir « si le contournement de la dicte rivière de Rosne aura par le dict Franc Conseil esté bien et suffisamment faict et parfait, selon la charge par luy prinse, et la promesse par luy faicte de bien et loyaulment s'en acquitter, au prouffict du Roy, du pays et de la chose publicque. Aussi si la dicte rivière va bien par le nouveau cours qu'il luy a faict prendre, et si le vieil et ancien cours d'icelle est, au droit du dict contournement, bousché et fait de sorte, qu'elle ne soit plus pour y passer et qui n'en puisse par cy après advenir inconvenient <sup>1</sup>. » La défiance de Montmorency fut justifiée, parce que le travail ne fut pas de longue durée. Mais en somme ce fut un essai méritoire, auquel le Grand Maître attacha son nom. En 1539 aussi, on proposa de creuser un canal de la Garonne à l'Aude, pour relier la Méditerranée à l'Océan; mais la réalisation de cette œuvre grandiose fut ajournée <sup>2</sup>.

Pendant que Montmorency était retenu au Languedoc, il se passa un événement considérable : la mort du duc de Milan, François Sforza. Le Roi réclama immédiatement la Lombardie. L'Empereur, disposé à la conciliation, lui envoya, à Dijon, M. de Granvelle, qui offrit conditionnellement Milan au duc d'Angoulême, troisième fils du Roi. Le Roi voulait le duché pour le duc d'Orléans, le second de ses fils. Granvelle espéra que Montmorency, à son retour, résoudrait la difficulté. En effet, le Grand Maître, après avoir passé l'inspection des légionnaires du Languedoc, traversa Avignon et rejoignit la Cour. Mais ce n'était plus de lui que dépendait la politique française (novembre 1535) <sup>3</sup>.

Ses rivaux l'emportaient. Le premier d'entre eux était Philippe Chabot, chevalier de l'Ordre, seigneur de Brion,

<sup>1</sup> Le Grand Maître à Clermont et Magny, 22 octobre 1534 (Cabinet des Titres, 46438, 65). Cf. Procès-verbaux des États, 1531, 1533 (II, 748, 11. — Cf. Vaissette, V, 139-141).

<sup>2</sup> Vaissette, V, 149.

<sup>3</sup> Au Grand Maître, Granvelle, 15 novembre (Archives belges. Négociations de France, II, 27). Cf. Granvelle, II, 387-392, 395, 410. *Cronique*, 135.

comte de Busançais et de Charny, amiral de France et gouverneur de Bourgogne. Pendant longtemps, les rapports du Grand Maître et de l'Amiral avaient été empreints d'une confiance très-grande. Se souvenant de leur enfance, passée auprès du duc de Valois à Amboise, ils se traitaient tous deux de « compagnons ». Mais Brion, personnage d'ailleurs doué de tous les avantages du corps et de l'esprit, avait un naturel paresseux, et bientôt il entra en jalousie en voyant comme son ami, plein d'activité et d'application au travail, finissait par accaparer toutes les affaires. Dès lors, dans les rapports des deux favoris du Roi, à la confiance succéda la courtoisie. Cette courtoisie bientôt couvrit une profonde inimitié. Déjà en 1530, quand Montmorency luttait contre les difficultés de la remise de la rançon au connétable de Castille, Brion clabauda contre lui à la Cour et faillit le perdre dans l'esprit du Roi. On se réconcilia, il est vrai, mais la réconciliation fut loin d'être complète.

L'Amiral avait à ce moment excité contre son rival le roi de Navarre. Il eut bientôt aussi pour alliée la femme de ce prince, Marguerite d'Angoulême. D'abord très-unis, la reine de Navarre et le grand maître de France finirent par se refroidir dans leurs relations; ce refroidissement date déjà de la mort de Madame Louise de Savoie. Ils n'avaient ni les mêmes goûts, ni le même caractère. Autant Montmorency avait l'esprit étroit, autant Marguerite était éclairée et large d'idées, et, tandis que la princesse se sentait pleine de tolérance à l'égard des luthériens, le Grand Maître se montrait ardent à les persécuter. On lui attribua même à ce sujet de méchants propos sur le compte de la sœur du Roi. Le farouche théologien Bêda s'en fit l'écho. On disait que, le Roi parlant de poursuivre les hérétiques, Montmorency lui fit observer qu'il faudrait commencer par la reine de Navarre. Marguerite fit une vive réponse aux théologiens qui avaient recueilli de pareils discours, et elle en écrivit au Grand Maître. Montmorency s'empressa de désavouer les paroles qu'on lui avait

attribuées <sup>1</sup>. Que ce fût une calomnie ou non, il en resta toujours assez pour brouiller deux anciens amis. La princesse soupçonna Montmorency de vouloir lui aliéner son frère. Dès l'année 1533, elle prit des précautions contre lui, et Brion trouva en elle une puissante alliée <sup>2</sup>.

D'ailleurs, le brillant Amiral vit bientôt grossir la cabale qu'il dirigeait. Spirituel, aimable et libéral, il exerçait plus de séductions sur la Cour que le Grand Maître. Celui-ci, grave, sévère, intolérant, ne cherchait pas à plaire. Loin de là, il gourmandait la jeunesse bruyante et il ne jouissait pas encore du prestige que ses campagnes lui donnèrent plus tard sur l'entourage militaire du Roi. Traitant d'égal à égal les plus grands de la Cour, il ne se courbait que devant François I<sup>r</sup>. C'était du Roi seul qu'il recherchait l'amitié, et ce prince, en revanche, se reposait plus sur la vigilance et l'activité de Montmorency que sur les talents improductifs de Brion.

Mais la reine de Navarre et l'amiral de France eurent bientôt un nouvel allié dans le dauphin François. Montmorency, toujours un peu grondeur et « rabroueur », ne se gênait pas de faire des remontrances à « ses petits seigneurs », dont les deux aînés lui devaient quelque reconnaissance, puisque, en 1530, il les avait fait sortir de prison. Il reprocha un jour au Dauphin de s'attacher à une demoiselle de la Cour, qui n'avait ni sagesse, ni beauté, ni bonne grâce. « Occupez-vous de vos affaires, lui répondit le prince, et tâchez qu'elles soient honnêtes, sans vous occuper des miennes. » Une autre fois, comme le Grand Maître critiquait le vêtement qu'il portait, le Dauphin répartit qu'il n'appartenait qu'au Roi seul de lui rien commander. Montmorency sentit qu'il allait trop loin. Il voulut rentrer dans les bonnes grâces du prince. Et comme il désirait lui faire épouser l'in-

<sup>1</sup> Le Grand Maître à Isernay, 1<sup>er</sup> juillet (fr. 3056, 6). Génin, I, 282-284.

<sup>2</sup> Cf. les études sur Marguerite de MM. Le Roux de Lincy (1853), Pellisson (1873) et de La Ferrière (1862).

fante de Portugal, fille de la reine de France, plutôt que la princesse Élisabeth d'Angleterre, dont il était alors question, il nomma l'amie du Dauphin dame de la maison de la Reine. Mais le Dauphin ne se laissa pas toucher, et il accusa bientôt Montmorency de chercher à le brouiller avec son père <sup>1</sup>.

A cette cabale semblaient se rattacher le cardinal de Sens, Du Prat, chancelier et légat en France, et surtout le cardinal de Tournon, qui devait, plus tard, remplacer le Grand Maître au pouvoir. Tant que la mère du Roi vécut, ces intrigues restèrent sans effet. A la mort de Louise de Savoie, Montmorency put encore compter sur le Roi qui, même sans partager toujours la même manière de voir en politique, ne devait pas se laisser ébranler, pour le moment du moins, dans sa confiance en lui. La comtesse de Penthièvre, Anne de Pisseleu d'Heilly, l'amie de François I<sup>er</sup>, quoiqu'elle dût, plus tard, comploter la perte de Montmorency, était alors en bons termes avec ce dernier. Le Grand Maître était aussi assuré de l'appui du duc d'Orléans, le futur roi Henri II, de qui il se rapprocha quand ses rapports se refroidirent avec le dauphin François, de la duchesse d'Orléans, Catherine de Médicis, d'ailleurs sans influence, de la Grande Sénéchale, Diane de Poitiers, ainsi que des princes lorrains. Le duc de Guise lui faisait la cour : « Je ne vous puis assez mercyer, lui écrivait-il, de la bonne souvenance qu'avez de moy et de mes enffans. Je vous supplie, Monsieur, ne nous oublyer, mais que le Roy soit de retour, car vous estes celuy où est ma plus grande espérance <sup>2</sup>. » Enfin les Du Bellay, malgré leur tolérance pour la Réforme, étaient de bons amis de Montmorency.

Mais sa principale alliée était la Reine. Montmorency était toujours le représentant du parti espagnol ou de la paix. Il est absolument faux d'ailleurs qu'il se soit jamais

<sup>1</sup> *Letters and papers*, VI, 309 (Confidences de la reine de Navarre au duc de Norfolk en 1533).

<sup>2</sup> Guise au Grand Maître (Du Puy, 263, 59).

laissé séduire par les offres de l'Espagne, ainsi que l'ont prétendu des historiens modernes. Des ministres français, comme le cardinal de Lorraine, reçurent des bienfaits de l'Empereur; Montmorency, jamais. Le seul prince qui lui donna des présents, ce fut le roi d'Angleterre, et cela, du consentement du roi de France. Malgré des bruits qui coururent à la Cour, rien ne prouve non plus qu'il ait eu avec la Reine des rapports plus intimes que ceux d'un ministre dévoué et respectueux. Il était, en revanche, naturel que la Reine montrât quelque confiance à l'auteur de la paix, à celui qui l'avait conduite en France et qui ne témoignait aucune animosité contre son frère Charles-Quint.

Mais la Reine, sans influence sur le Roi, ne pouvait lui apporter que l'appui de l'étranger. Voilà ce qui gâtait ses bons offices. C'était la cour d'Espagne, qui prenait les intérêts de Montmorency. L'Empereur lui était reconnaissant de son zèle pour la paix, de ses bons soins pour la Reine. Le Conseil d'Espagne lui était dévoué. M. de Praet, M. de Granvelle, et le beau-frère de celui-ci, le trésorier de l'église métropolitaine de Besançon, Francois Bonvalot, ancien ambassadeur en France, l'aimaient beaucoup. Montmorency avait d'excellents rapports avec le vicomte de Lombecke, actuellement ambassadeur, et il plaidait constamment la cause de la paix. Aussi l'Empereur tenait-il beaucoup à ce qu'il restât au pouvoir. Déjà, en 1533, il s'inquiéta de prétendues intrigues ourdies contre le Grand Maître par les cardinaux de Sens et de Tournon. Il manda à son ambassadeur d'aviser la Reine. La Reine devait à son tour avertir Montmorency, « tant seulement s'en garder et non plus : car Sa Majesté [l'Empereur] ne voudroit en façon quelconque bailler occasion de causer inimitié entre le dict Grand Maistre et les dessusdicts, ains seulement éviter le dommage du dict Grand Maistre pour si bon et honneste office qu'il a tousjours fait et continue de faire ». L'ambassadeur répondit par une lettre rassurante pour l'Empereur, qui se félicita de savoir

que la position de Montmorency n'était point ébranlée. « Nostre intention, disait-il, a esté seulement de en ce obvier à son dommaige et non riens altérer, comme le pourrez encore dire à nostre seur <sup>1</sup>. »

Mais si le crédit de Montmorency n'était pas encore atteint en 1533, il n'en fut pas de même un an après. Depuis la mort de Clément VII, depuis le schisme complet de Henri VIII, Montmorency ne voulut plus d'une entente avec les hérétiques. Or, à la fin de 1534, c'était précisément le parti de la reine de Navarre et de l'amiral de France, Brion, qui l'emportait. On arrêtait les persécutions, on flattait l'Angleterre et les Allemands, on marchait à la guerre. Dès ce moment, le Grand Maître dut abandonner à son rival Brion le département des affaires anglaises et allemandes : la correspondance de la cour de Londres et des princes de Smalkalde ne lui fut plus confiée. Bientôt même, il ne traita plus que rarement avec l'Espagne. En effet, Marguerite fit trouver mauvais à son frère que Montmorency entretînt souvent « en privé » la reine Éléonore. Le cardinal de Lorraine se hâta d'avertir cette princesse. Le Roi reprocha bientôt à sa femme des relations, toutes politiques d'ailleurs, avec le Grand Maître. Éléonore s'excusa, disant qu'elle les avait eues à cause de l'autorité dont Montmorency jouissait à la Cour. Elle promit de les faire cesser. Le Grand Maître, de son côté, n'osa plus s'entretenir aussi fréquemment avec l'ambassadeur de l'Empereur <sup>2</sup>. Enfin on lui fit un crime d'avoir empêché le Roi d'attaquer l'Espagne pendant l'expédition de Tunis, et, dans la seconde moitié de 1535, on lui retira complètement la direction du département politique. Sans doute, on lui laissa ses titres, ses pensions et ses charges; le Roi lui confia des devoirs militaires ou des fonctions de cour, mais la

<sup>1</sup> Granvelle, II, 21-23 (avril 1533).

<sup>2</sup> L'ambassadeur (Hannart) à l'Empereur, 9 janvier (Archives belges. Correspondance de France, année 1535, p. 20 et s.).

conduite des affaires passa à l'Amiral, qui, très-paresseux d'ailleurs, laissait presque toute la besogne au cardinal de Lorraine et à Antoine Du Bourg, qui avait remplacé, à l'office de chancelier, Du Prat, mort sans influence, le 9 juillet 1535<sup>1</sup>. Avec le pouvoir de Montmorency, disparaissait la dernière chance que l'on eût de conserver la paix. La cour de France était toute à la guerre. Un dernier coup attendait Montmorency : la disgrâce de sa sœur, la maréchale de Châtillon, qu'il avait fait nommer dame d'honneur de la reine Éléonore, comme elle l'avait été déjà de la reine Claude. La reine de Navarre obtint du Roi qu'il éloignât de la Cour cette dame, qui contribuait à lier le Grand Maître à la Reine.

L'Empereur, inquiet de cette disgrâce, en demanda la cause à son ambassadeur. Ce dernier la lui ayant apprise, Charles lui manda, à la date de Naples, le 44 décembre : « Au surplus, vous direz à nostre dicte seur [la Reine], que ce nous a esté plésir d'entendre que la changement de sa dame d'honneur ne provient d'elle, ny à sa cause. Et au regard de ce que m'escripvez, que la chose a procédé par invencion et praticque des princesse d'Allebrect et admiral de France, contre le dict Grand Maistre, le semblable avons entendu de plusieurs aultres lectres receues en mesme temps des vostres. Et sera bien que nostre dicte seur s'en conduise et en use et face comme elle verra le chemin que cette partialité prendra, et, à la fin, où semblablement elle pourra parvenir, pour ne s'en mettre en contention ou mescontentement du dict seigneur Roy, et qu'elle ne soit arbitre et non point partie. Combien que, à la vérité, il nous desplairoit de toute fascherie du dict Grand Maistre, pour l'avoir tousjours pensé estre personnage de bonne part<sup>2</sup>. »

L'Empereur ne put se tenir d'en témoigner son mécontent-

<sup>1</sup> Le marquis Du Prat a défendu la mémoire de son ancêtre dans un *Essai*, paru en 1854. Cf. les *Relations des ambassadeurs vénitiens* (Giustiniani), I, 73 ; le *Bourgeois de Paris*, 460 ; Ferron, 116.

<sup>2</sup> Granvelle, II, 415.

tement à M. de Velly, ambassadeur de France en Espagne. Il lui avoua qu'il lui « desplairoit de toute traverse que advint au dict Grand Maistre, pour l'avoir tousjours estimé homme de bien et amateur de la paix entre tous aultres <sup>1</sup> ». Il espérait que M. de Velly ne répéterait pas à sa cour cette confiance, mais ce personnage ne put la taire, si bien que l'ambassadeur d'Espagne envoya à M. de Granvelle la communication suivante : « La reine de France pryé et désire que tenez main que l'Empereur, ny autre de sa part, ne veuille plus parler ny tenir aucun propos, envers l'ambassadeur du Roy, qui est de par delà, [au sujet] du grand maistre de France, ny démonstrer que Sa Majesté luy porte bonne veulle pour quelque cause que ce soit, car il en pourroit estre de tant plus affollé de par deça et en recevoir dommage, sans autre bien, et convient qu'il donne lieu au temps et à fortune de clore la bouche de ses malveillans <sup>2</sup>. »

Ainsi, la partie du règne de François I<sup>er</sup> qui s'étend de 1530 à 1535, après s'être ouverte brillamment pour Montmorency, finissait par la disgrâce de ce ministre. Lorsqu'il conduisit au Roi les fils et la femme de ce prince, qu'il ne pouvait être question que de réconciliation, et que l'union du Roi et de l'Empereur était poursuivie par les dames signataires du traité de Cambrai, surtout par Marguerite d'Autriche, Montmorency pouvait diriger les affaires de l'État dans un sens presque espagnol. Mais, à la mort de l'archiduchesse, la bonne intelligence de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint fut déjà menacée. Bientôt, la politique française, recevant ses inspirations de Londres, entra dans une période que l'on peut appeler la période anglaise. Montmorency dut s'y prêter de bonne grâce. Quand ensuite, dans la politique de François I<sup>er</sup>, à la période anglaise succéda la période romaine, le Grand Maître ne s'y opposa pas, pensant bien que le Pape

<sup>1</sup> Granvelle, II, 419.

<sup>2</sup> Archives belges. Correspondance de France (année 1536), 6 v° et 7. Cette pièce était jusqu'à présent absolument inconnue.

ne pouvait provoquer un conflit entre l'Empereur et le Roi. Mais le pape Clément VII mourut. Dès lors le Roi chercha à grouper indifféremment dans son alliance tous les ennemis de l'Empereur. Il prit à tâche de renouer d'une manière intime avec l'Angleterre, de s'unir aux protestants d'Allemagne, de se faire aider par les armées du Sultan. Le Pape ne couvrait plus de son nom ces alliances disparates, et il ne pouvait plus arrêter la lutte imminente de l'Empereur et du Roi. Cette lutte était toute contraire aux sentiments, comme à la politique de Montmorency. Dès lors il était nécessaire que d'autres prissent en main le pouvoir, et la disgrâce du Grand Maître, en 1535, s'explique aisément. Ce qui fut plus extraordinaire, c'est que l'événement même qu'il redoutait, la guerre avec l'Empereur, devait précisément lui faire recouvrer tout le crédit qu'il venait de perdre.

## LIVRE III

LES CAMPAGNES DU GRAND MAITRE.

(1536-1537)

---

### CHAPITRE VII

CONQUÊTE DES ÉTATS DE SAVOIE. — INVASION DE CHARLES-QUINT  
ET DÉFENSE DE LA PROVENCE PAR MONTMORENCY.

(1536)

En 1536, les hostilités éclatent pour la troisième fois entre l'Empereur et le Roi. Ce dernier croit en effet le moment venu de recouvrer Milan. En somme, dans la rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint, le prix de la lutte que se disputent les deux champions est, non pas la couronne impériale dévolue au roi d'Espagne avant l'explosion de la crise, mais bien la riche Lombardie. Conquérir le Milanais en 1515, à Marignan, le perdre en 1522, à la Bicoque, tâcher de le reprendre, en 1525, à Pavie, pour le perdre encore, et à toujours, et, avec le Milanais, la liberté : telle est l'histoire de la première partie du règne de François I<sup>er</sup>. Pendant la paix qui suit, c'est par des négociations que le Roi tente de rentrer dans l'héritage des Visconti. La mort du duc Francesco Sforza offre une occasion excellente d'élever de nouvelles revendications contre Charles-Quint, qui tient, pour ainsi dire, le duché sous séquestre. L'Empereur ajournant sa réponse, le Roi décide alors de se nantir d'un gage plus accessible, qui soit l'équivalent du Milanais et contre lequel il puisse l'échanger un jour<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sleidan dit que Clément VII lui conseilla cette tactique (155). Robertson, de même. (*Histoire de Charles-Quint*, tr. fr. Amsterdam, 1771, II, 163.)

Ce gage n'était autre que les États du duc de Savoie, sur lesquels François I<sup>er</sup> avait des prétentions. Du chef de sa mère, il demandait une part de l'héritage de son aïeul, le duc Philippe II ; puis, en sa qualité de dauphin de Viennois et de comte de Provence, il réclamait quelques places du Piémont, qui dépendaient de ces deux pays. En 1533 déjà, il faisait rechercher par le Parlement des pièces qui concernaient ses droits<sup>1</sup>. Il fit sonner si haut ses prétentions, que l'Empereur, en envoyant, l'année suivante, le comte de Nassau en France, lui donna pour instructions d'empêcher le Roi de faire la guerre au duc de Savoie<sup>2</sup>. Mais avant de recourir aux armes, on voulut épuiser les ressources des négociations et, au mois de juin 1535, le second président au parlement de Paris, Poyet, alla porter au duc une sorte d'ultimatum.

Le duc, Charles III, n'était pas près de céder. Il se sentait soutenu par l'Empereur, dont il avait épousé la belle-sœur, Béatrice de Portugal. Depuis le traité de Cambrai, abandonnant la cause du Roi, il passait pour « impérial ». La cour de France lui en voulait. Tout devint motif de querelle : des plaintes, on passa aux hostilités. En novembre 1535, Genève était assiégée par le duc de Savoie. Cette ville avait pour alliés, contre son évêque et contre le duc, amis de l'Empereur, non-seulement les Bernois, mais encore le roi de France. François I<sup>er</sup> lui envoya en effet un secours de cavalerie sous les ordres de François de Montbel, seigneur de Vérey, qui, le 14 décembre, pénétra presque seul dans la place, après la destruction de son escorte au pas de l'Écluse. Un auteur du temps assure que ce fut pour tirer vengeance de ces guerriers français, accablés par les armes du duc de Savoie, que François I<sup>er</sup> marcha contre ce prince<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Registre du Parlement, X, 1536, 463. Cf. Paradin, 110-111; Ferron, 118 et v°; Giovio, II, 827; Beaucaire, 645; Ribier, I, 9.

<sup>2</sup> Granvelle, II, 155.

<sup>3</sup> Ms. Conrart, 5416, 778.

Mais, somme toute, cette querelle ne fut qu'un prétexte pour s'assurer d'un gage égal au Milanais.

Avant d'envahir la Savoie, le Roi voulut en effet établir ses droits sur la Lombardie. Il demanda le duché de Milan pour le duc d'Orléans, avec réserve de l'usufruit pour lui-même. Charles-Quint, repoussant absolument cette dernière clause, n'offrait le duché qu'au duc d'Angoulême, à la condition que ce prince épousât la duchesse veuve de Milan. Tels étaient les points qu'avait dû traiter Granvelle, dans l'automne de l'année 1535, pendant son ambassade en France<sup>1</sup>. Pour répondre à la mission de ce ministre, le Roi décida d'envoyer l'amiral de France, Brion, comme plénipotentiaire auprès de l'Empereur. Charles-Quint chargea son ambassadeur résident en France, M. de Lombeke, d'assurer ce dignitaire d'un bon accueil, « combien que, disait-il, eussions désiré plustost la venue du dict Grand Maître, ne fust que... le dict Grand Maître s'en est excusé, pour non se mectre en plus de suspicion de ce coustel là, et pour y pouvoir faire meilleur office pendant l'absence du dict Amiral<sup>2</sup> ».

Mais ce fut avec une armée que l'Amiral entra en Italie. Au grand regret de Montmorency, alors sans influence, on ne pouvait plus éviter une guerre, que le Roi avait préparée, tandis que l'expédition d'Afrique détournait l'attention de l'Empereur des affaires européennes. La Cour, se rapprochant du théâtre des hostilités, se rendit au mois de février 1536 à Lyon, d'où elle fit de nombreuses excursions dans les environs. Elle ne respirait que la guerre. Comme elle était à Saint-Chef, non loin de la frontière, un accident faillit empêcher le Roi de poursuivre ses desseins. « Ainsi qu'il se vouloit lever de table, raconte Montmorency, le

<sup>1</sup> Lettres de l'Empereur et de ses ministres (Archives belges. Correspondance de Marie et de Charles, I, 1532-1537, 6<sup>o</sup> et 31. Correspondance de France, 1536, 19. Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 44). Cf. Granvelle, II, 440.

<sup>2</sup> Granvelle, II, 429.

plancher de la chambre, où il disnoit, fondit. Et luy, Monseigneur le Daulphin et bien cent ou six vingtz gentilzhommes, estant avecques luy à la dicte chambre, tumbèrent jusques en bas, sans toutesfoiz que icelluy seigneur et Monseigneur le Daulphin se soient fait mal, ny nul des autres blessez, qui fut comme chose miraculeuse, veu la haulteur dont estoit le diet plancher<sup>1</sup>. » Ainsi cet accident ne pouvait paraître d'un mauvais augure pour la fortune de la France.

L'armée royale, entrant en campagne, combina ses opérations avec les troupes bernoises, qui entreprirent alors la conquête des pays lémaniques. Une ligne de démarcation fut même tracée, en Savoie, par les capitaines français et suisses, pour le partage des pays que chacune des deux armées se proposait d'occuper<sup>2</sup>. Le Roi avait donc pris, pour lieutenant général, l'amiral de France, Brion, et il laissait de côté le Grand Maître qui, cependant, avait déjà commandé en chef en 1523. Le comte de Saint-Pol était désigné pour servir sous Brion ; mais le prince du sang ne voulut pas obéir au grand officier de la Couronne. Il alla de son côté envahir, au mois de février 1536, les provinces de Bresse et de Bugey, tandis qu'aux mois de mars et d'avril, l'Amiral rangea sous l'autorité du Roi la Savoie et le Piémont. Il fut bientôt maître de Pignerol, de Turin, de Fossano et de Coni<sup>3</sup>.

Le Roi se trouvait dans une situation plus forte pour traiter du Milanais. Mais l'ambassadeur d'Espagne, en contestant les demandes du Roi, dut se plaindre aussi du traitement infligé au duc de Savoie. A la vérité, le Grand Maître promit de s'entremettre et d'arranger aussi bien le cas du duc que les autres affaires pendantes, mais, à ce moment,

<sup>1</sup> Registre du Parlement, X, 1539, 208 (avril 1536).

<sup>2</sup> Zurlauben, IV, 187.

<sup>3</sup> L'ambassadeur à l'Empereur (Archives Nationales, K. 1484, B. 3, 44 et s.). — Le comte de Montrevel, de la maison de La Baume, fit prêter serment au Roi, aux gentilshommes de Bresse à Miribel, dans la demeure de Noble Claude de Cruces (Guichenon, *Bresse et Bugey*, Preuves, p. 37 et 38).

son intervention fut tout à fait inutile. Déjà Charles-Quint, entouré du prestige que lui avait donné l'expédition d'Afrique, prononçait en plein consistoire, à Rome, un violent réquisitoire contre le roi de France. Puis il formula ses dernières propositions : ou Milan au duc d'Angoulême ; ou un duel entre les deux rois ; ou bien la guerre. François I<sup>er</sup> se hâta d'envoyer à Charles-Quint le cardinal de Lorraine pour s'entendre avec lui. Mais le cardinal trouva l'Empereur, au dire de M. de Vendôme, « plus hault que l'on ne cuydoit », et, le 7 mai, il rejoignit la Cour à Saint-Rambert sans avoir réussi <sup>1</sup>.

Sa mission n'avait eu d'autre résultat que d'amener la disgrâce de l'Amiral. En effet, le cardinal allant porter des offres de paix, le devoir de Brion fut d'arrêter sa marche en avant. Il n'osa pas attaquer Vercelli, quand le capitaine général de l'Empereur en Lombardie, Antonio de Leiva, lui eut fait observer que l'attaque de cette place du Milanais constituerait un *casus belli*. L'Amiral s'engagea à ne pas franchir la Sesia (avril 1536). Il fortifia Turin, Fossano, Coni et Pignerol, puis il se retira dans cette dernière place. Mais, quand la guerre eut éclaté, le Roi reprocha à l'Amiral de n'avoir pas tenté un coup de force et d'avoir manqué le Milanais. L'occupation de ce pays eût bien avancé les affaires de François I<sup>er</sup> au moment de l'ouverture des hostilités.

Avec les forces qui lui avaient suffi pour détrôner le duc de Savoie, le Roi ne pouvait pas lutter en Italie contre les armées impériales. Il se résolut donc tout de suite à la défensive (fin mai 1536). « Aiant entendu [dire] par M. le cardinal

<sup>1</sup> Le Grand Maître à l'ambassadeur de l'Empereur, jour de Pâques (16 avril) (Archives belges. Correspondance de France, 1536, p. 50). — MM. de Velly et de Mâcon au Roi, 19 avril (Charrière, I, 295, dit à tort que c'est la seule dépêche de Velly). Lettres de l'Empereur et de ses ministres (Archives Nationales. K, 1484, B, 55, 57). Cf. Ms. Conrart, 5416, 779-780. Du Bellay, 308, 313, 318, 323-327. P. Giovio, II, 830. Beaucaire, 658. Ferron, 119-129. Granvelle, II, 451. Monluc, I, 26. *Cronique*, 154. Varillas (1684), II, 499-508. Daniel, III, 306-307. Robertson, II, 163-177. Dolet, 67. Froude, III, 429.

de Lorraine, écrivait Montmorency au Parlement, que l'Empereur ne vouloit aucunement traicter avecques luy, mais que d'heure à autre mectoit peine de se fortifier de tous costez, s'approchant tousjours du Pyémont, il a fait retirer son armée dans les montaignes, ayant fait asseoir garnisons ès villes qui se sont trouvées défensables au dict Pyémont. Lesquelles il a fait remparer et garnir de vivres et toutes autres choses nécessaires, mesmes de gens de cheval et de pied, en tel nombre et de si bonne volonté qu'ilz ne seront pas aisez à forcer, estant le dict seigneur délibéré, [contre] qui les viendra assaillir, de les secourir <sup>1</sup>. »

A cette occasion, on a fait honneur à François I<sup>er</sup> d'avoir organisé en système la guerre défensive. « Aux effets de l'artillerie, dit un illustre historien allemand, il opposa le premier la construction d'ouvrages en terre dont il avait fait l'épreuve en Italie, et entreprit de garantir le royaume par deux lignes de places fortes <sup>2</sup>. » Cette guerre défensive lui était d'ailleurs conseillée par le roi d'Angleterre, qui craignait d'être obligé de le secourir <sup>3</sup>. A ce moment, Henri VIII était sollicité par Charles-Quint, qui, depuis la mort de Catherine d'Aragon, bientôt suivie de l'exécution d'Anne Bolein, s'efforçait de le faire entrer dans son alliance. Le roi d'Angleterre resta insensible aux séductions de la cour d'Espagne. Mais il refusa, d'autre part, des troupes à celle de France, et il n'offrit à l'une comme à l'autre que ses bons offices pour la paix <sup>4</sup>.

Le Roi put compter davantage sur l'appui du Turc. Au mois de février 1536, La Forest conclut avec celui-ci un traité de commerce. On s'entendit aussi avec Barberousse, qui, au mois de septembre, attaqua la Calabre <sup>5</sup>. Cet ac-

<sup>1</sup> Registre du Parlement, K, 1539, 317 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> Ranke, *Histoire de France*, I, 107. Cf. Daniel, I, 354.

<sup>3</sup> Camusat, 135. Cf. Froude, qui confond d'ailleurs Anneband et Brion (II, 429).

<sup>4</sup> Négociations en Angleterre. Lanz, II, 212; Camusat, 15-16, 155; Charrière, I, 312. Cf. Clairambault, 335, 5835 et 5395.

<sup>5</sup> Le Roi au Grand Maître, 5 août (fr. 3061, 35). Cf. Charrière, I, 283.

cord franco-turc ne rallia pas, comme on aurait pu le croire, le Pape à l'Empereur. Le cardinal du Bellay, rappelé en France pour prendre la direction de la correspondance politique à la place de Montmorency, laissa dans de bonnes dispositions Paul III, qui signa, le 24 avril, un traité de neutralité.

Le Pape renonçait à l'espoir de conjurer la crise. En effet, le 11 juin 1536, le Grand Maître reçut l'ordre de se rendre auprès de l'ambassadeur impérial, le vicomte de Lombeke, qui avait suivi la Cour. Il lui apprit que le Roi, décidé à révoquer son ambassadeur résident près de l'Empereur, « bailloit licence » à l'envoyé de ce prince de quitter le royaume. Suivant les usages diplomatiques, il lui offrit, au nom de François I<sup>er</sup>, une chaîne de prix, que M. de Lombeke refusa, sur la nouvelle que M. de Velly, l'ambassadeur de France auprès de son maître, n'avait pas accepté le cadeau que lui faisait ce dernier. Le 17 juin, M. de Lombeke quitta la Cour, mais à si petites journées que le Roi dut le presser de passer la frontière<sup>1</sup>.

Montmorency rentrait en scène. La disgrâce, dont il avait été frappé à la fin de l'année 1535, l'avait privé du gouvernement des affaires politiques, ainsi que de la direction des opérations militaires. Son rôle au Conseil privé était complètement annulé. Mais il n'en gardait pas moins ses pensions, ses titres, l'exercice strict de ses fonctions de grand maître de l'Hôtel, et même, jusqu'à un certain point, la confiance du Roi<sup>2</sup>. Ainsi, il avait accompagné la Cour dans son voyage. Même, sortant de la réserve qui semblait lui être imposée, il avait suivi avec attention les péripéties de la guerre; il en avait rendu compte au Parlement; il avait donné des conseils aux lieutenants généraux du Roi, notam-

<sup>1</sup> Le vicomte de Lombeke (Hannart) au Grand Maître, 25 juin (Archives du royaume de Belgique. Correspondance de France, année 1536, p. 92). Cf. Granvelle, II, 462 et 467.

<sup>2</sup> Il nomme un nouveau commissaire des guerres (fr. 3036, 57); il convoque ses hommes d'armes (fr. 3046, 3). Cf. Cabinet des Titres, 46438, 79.

ment à l'Amiral qui, disait-on, avait organisé les lignes de défense au Piémont d'après les indications du Grand Maître<sup>1</sup>. François I<sup>er</sup> l'avait donc chargé de transmettre ses messages à l'envoyé de Charles-Quint.

Mais ce fut bientôt un autre langage qu'il dut tenir aux Impériaux. Brion mis de côté à son tour, Montmorency, son rival, fut regardé comme le seul capitaine à qui l'on pût remettre la direction de l'armée. Il avait, de 1510 à 1525, fait ses preuves sur les champs de bataille, et, quoique ami de la paix, on était certain qu'un Montmorency saurait bien faire la guerre à l'ennemi. La confiance du Roi ne fut pas trompée. Le Grand Maître, acceptant la rupture avec Charles-Quint comme un fait accompli, saisit avec empressement l'occasion qui lui est offerte de recouvrer son influence. Dès la fin du mois de mai, on l'informe que le commandement général des troupes lui est destiné. Il a l'ordre de se tenir prêt à le prendre et à marcher en avant. Au mois de juin, on lui donne déjà la qualification de « lieutenant général du Roy tant deçà que delà les monts », c'est-à-dire de généralissime<sup>2</sup>. Mais les lettres patentes ne lui en sont décernées que le 14 juillet 1536. Elles lui confèrent les pouvoirs les plus étendus pour rassembler l'armée, pour diriger les opérations militaires, pour nommer les officiers, et même pour engager au besoin des négociations<sup>3</sup>.

On comprend alors qu'il va devenir tout-puissant, et un revirement subit se manifeste dans les sentiments de la Cour à son égard. La reine de Navarre elle-même suit le courant. Elle reprend, au mois de juin, sa correspondance avec la maréchale de Châtillon, mettant la disgrâce de cette dame, dont elle a été cause, sur le compte des « mutacions et nouveautés cruelles » de ce monde. Elle lui promet une prompt réparation. En effet, la maréchale, à qui le Roi

<sup>1</sup> Du Bellay, 323.

<sup>2</sup> Le Roi au Grand Maître, 27 juin (fr. 2973, 19).

<sup>3</sup> Cabinet des Titres, 46438, 72. Du Puy, 500, 17.

écrit aussi de la manière la plus affectueuse, rentre en faveur. Elle le doit à son frère, sur qui Marguerite ne tarit dès lors plus en éloges. « Et si vous puis-je assurer, dit la princesse, que jamais le Roy ne luy porta tant d'affection ne si naïve qu'il fait, car il congnoist la différence de ceulx qui le servent par amour et pour profit, et voit bien maintenant la paix qu'il a, au prix du tourment continuel qu'on luy donnoit, car la diligence de M. le Grant Maistre, qui honore ses affaires, luy fait voir clèrement la paresse des aultres qu'il s'en sont meslés, et, dans peu de jours, nous voirons que Dieu est juste, qui fait enfin congnoistre la vérité. » Elle sacrifiait bien aisément, semble-t-il, son ami l'Amiral. A la Cour, elle se lia étroitement à MM. de Châteaubriant et de Villandry, « comme à ceux que je connois estre vous-mesme », écrivait-elle à Montmorency. La pauvre reine n'était pas étrangère aux petits calculs de la politique. Les d'Albret avaient besoin de Montmorency pour appuyer leurs prétentions sur le royaume de Navarre et pour soutenir leurs parents de Rohan<sup>1</sup>. La Cour tout entière fit comme Marguerite et prit complètement parti pour le nouveau lieutenant général du Roi<sup>2</sup>.

La lutte entre l'Empereur et le Roi devait se livrer au sud-est de la France. Mais, en portant là tout l'effort des armes, il fallait se tenir en garde des autres côtés. Or le système général de la défense du royaume était très-bien compris. Toutes les mesures étaient prises aux Pyrénées, notamment à Bayonne et à Narbonne, les deux citadelles du Midi, pour que l'on n'eût pas à redouter une invasion. La frontière du Nord était confiée au maréchal de La Marck et

<sup>1</sup> Génin (I, 272, n. 1) prétend que Saint-Simon a tort de renvoyer à l'année 1534 le mariage de M. de Rohan et d'Isabeau d'Albret. C'est M. Génin qui se trompe. Il confond, avec les enfants nés de cette union, M. de Rohan lui-même, René, et son frère Claude, dont la tutelle appartenait à Marguerite par ordonnance du Roi du 25 décembre 1529 (*Mémoires de Bretagne*, III, 1018).

<sup>2</sup> Génin, I, 303, 304. Cf. 306-308, 311, 315, 318-319, 321, 325. Du Haillan, II, 1447.

aux ducs de Vendôme et de Guise. Ce dernier avait fortifié à temps Mouson, Mézières et les autres places qui couvraient son gouvernement de Champagne<sup>1</sup>. Mais Montmorency s'occupa spécialement de la défense de la Somme, commise à son frère de La Rochepot, lieutenant du gouverneur de Picardie, M. de Vendôme. Le Grand Maître veillait à ce que son cadet ne se laissât pas surprendre par l'ennemi. A voir comme il le pressait, on pourrait croire qu'il eût affaire à un homme négligent et mou<sup>2</sup>.

Au milieu de juillet, la situation semble s'aggraver au nord. L'ennemi franchit la Somme. Montmorency s'inquiète fort pour les siens. A Chantilly, il n'a « outre le cappitaine, que femmes et enfans. J'escriptz au dict cappitaine, mande-t-il à son frère, qu'il preigne garde de bonne heure, sans riens esmouvoir, en ce qui sera le plus nécessaire, tant pour mes dicts enfans que pour mes autres affaires, esquelz il se conduyra selon et ainsi que vòus lui ordonnerez... La Grand'Maistresse partira un de ce jours pour aller de delà<sup>3</sup>. » Paris se trouvant menacé, le cardinal du Bellay entreprit la défense de la capitale, dont il était l'évêque, et il la fit fortifier par vingt mille pionniers<sup>4</sup>.

Anne de Montmorency n'eut pas moins de sollicitude pour le lieutenant général du Dauphiné, M. d'Humières, qui était allié à sa famille. Le 30 mai, le Roi envoya cet officier prendre la défense des montagnes, et M. d'Humières établit son quartier général à Embrun. C'était là que le Grand Maître lui envoyait plusieurs dépêches par jour, afin de lui indiquer, dans le plus grand détail, les mesures à prendre. Il lui recommandait d'avancer le plus possible ses postes, pour rester en communication avec les garnisons royales de Turin, de Pignerol, de Fossano et de Coni. Afin de garder

<sup>1</sup> Au Grand Maître, Guise (fr. 3084, 151, et 3049, 19).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 18 mai, 30 mai, 11, 17 et 29 juin, 10 et 16 juillet (fr. 3008, 31, 33, 48, 61, 108, 112 et 114, 119 et 120).

<sup>3</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 16 juillet (fr. 3008, 119).

<sup>4</sup> Clairambault, 335, 5381.

sûrement les passages qui conduisent du Dauphiné au Piémont, il lui ordonne d'occuper Saint-Michel de Maurienne, sur la route du mont Cenis; Briançon, Césanne, Pragelas, Exilles et Suse, qui protègent le col du mont Genève; Guillestre, Queyras et Château-Dauphin, qui commandent la route du col d'Agnello, au pied du mont Viso; enfin Barcelonnette, à l'entrée du col de l'Argentière.

Pour remplir cette tâche, il le fit abondamment pourvoir de vivres et d'argent par M. de Lésigny (Pierrevive), trésorier de France, qui avait dans son département le Languedoc. Il l'autorisa à retenir les troupes qui revenaient d'Italie, et à lever les gens du pays pour garder les montagnes. Il lui envoya lui-même de nombreux renforts et le fit assister de capitaines distingués, comme le seigneur Jean-Paul de Cere, colonel général des Italiens, et le comte Guillaume de Furstenberg, colonel général des lansquenets. Mais il fallait aussi prévoir le cas où l'Empereur pénétrerait en Provence. Les passages qui conduisaient de ce pays dans le Dauphiné furent donc fortement occupés, et les villes de Sisteron et de Gap reçurent de bonnes garnisons <sup>1</sup>.

L'armée impériale, commandée par Antonio de Leiva, passa en Piémont, et, au commencement de juin, elle mit le siège devant Turin, défendu par MM. d'Annebaud et de Burie, et devant Fossano, que gardait M. de Montpezat. Le Grand Maître, encouragé par leur résistance, pensa d'abord à marcher à leur secours <sup>2</sup>; mais l'ennemi le prévint. « Il faut que vous entendiez, écrit-il à son frère, le 29 juin, que les gens de bien que nous avons dans Foussan ont si bien et honnestement faict leur debvoir qu'il n'est pas pos-

<sup>1</sup> Le Grand Maître à M. d'Humières, chevalier de l'Ordre, chambellan ordinaire du Roi et son lieutenant en Dauphiné, 6, 11, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 28, 29 et 30 juin (fr. 3008, 42, 46, 49, 55, 57; Clair. 336, 5915; fr. 3008, 65, 68, 76, 79, 81, 89, 92, 94, 96, 100, 102, 103, 109). — Cf. Etat des despenses pour M. de Humières (fr. 3069, 155).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à Humières, 17 juin (Clairambault, 336, 5915), 23 juin (fr. 3008, 79).

sible de myeux... et ont tenu le dict Fossan tant qu'ilz ont eu des vivres. Toutesfois, après en avoir eu faulte, ilz ont esté contrainctz de la rendre avec très honneste composition (le 24 juin), et ont termé jusques au dixiesme jour du moys qui vient. Lequel terme passé, se retireront, s'ilz ne sont secouruz, avecques enseignes desployées<sup>1</sup>. »

Montmorency vit bien qu'il devait renoncer à délivrer cette courageuse garnison, qui, en tenant un mois contre les efforts de l'ennemi, permit au Roi de rassembler son armée. Mais l'Empereur eut aussi le temps de réunir ses troupes<sup>2</sup>. Après la prise de Fossano, il se mit en mouvement. Jusqu'à la fin de juin, on ignora s'il attaquerait Turin, et s'il pénétrerait dans le Dauphiné ou dans la Provence. Mais aux premiers jours de juillet, il ne cacha pas son intention d'envahir ce dernier pays<sup>3</sup>. C'était la seconde fois que l'armée de Charles-Quint y entra. Quand le connétable de Bourbon avait entrepris le siège de Marseille, en 1524, le Roi s'était borné à conduire une armée d'observation à Avignon. En 1536, on suivit à peu près la même tactique. Montmorency, après avoir eu quelque velléité de fortifier Draguignan et Fréjus<sup>4</sup>, reconnut que l'on ne pouvait défendre la Provence qu'à son extrémité occidentale. Garder la ligne du Var parut impossible. L'Empereur, qui disposait de l'escadre de Doria, pouvait jeter sur les côtes de Provence un corps de débarquement, qui prendrait à revers les troupes royales établies sur le Var. D'ailleurs, la trahison du marquis de Saluces livrait à Charles-Quint des passages nécessaires à la défense de cette ligne.

François, marquis de Saluces, après avoir réussi à sup-

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 29 juin (fr. 3008, 105). Le général Ambert, qui confond d'ailleurs l'amiral d'Annebaud avec l'amiral de Brion, dit à tort que Montmorency se rendit à Turin et à Fossano (62).

<sup>2</sup> Clairambault, 335, 5271.

<sup>3</sup> L'ambassadeur à Venise, l'évêque de Lavaur, avertit le Roi, le 5 juillet, que l'Empereur passera en Provence (Clairambault, 335, 5335).

<sup>4</sup> Le Grand Maître à Humières, 28 juin (fr. 3008, 29).

planter son frère aîné Jean-Louis dans la succession de son petit État, espérait recouvrer celle du Montferrat. Quoique le Roi soutint ses intérêts, il crut bien faire que de passer à l'Empereur, qui réservait cependant le Montferrat au duc de Mantoue. Cette trahison était d'autant plus odieuse, qu'après le départ de l'Amiral, il avait été nommé lieutenant du Roi au Piémont, et que les capitaines français étaient tout disposés à lui obéir. Anne de Montmorency se vit bientôt dans la nécessité de le surveiller. Il lui envoya M. de Sansac, son confident, et M. des Chenets (Dinteville), son cousin, pour lui rappeler qu'il avait promis de tenir à Fossano et à Coni. « Le pauvre marquis », comme l'appelait l'écuyer Francisque, qui fut chargé de sa réponse, prétendit que ces deux places ne pouvaient se défendre. Tout en menaçant de confondre ceux qui le suspectaient et le calomniaient, il écrivit au Grand Maître qu'il était forcé de prendre ses sûretés. Le 14 juin, « voiant le soupçon et meffiance » que l'on avait de lui, il demanda son congé à Montmorency, et, le même jour, abandonnant Coni, il se retira à Saluces. D'ailleurs, il ne se plaignait pas du Grand Maître, et il le remercia au contraire de ses bons offices. Trois jours après, il renvoya au Roi son collier de Saint-Michel : c'était se délier du serment de fidélité. Ainsi le Grand Maître, contrairement à la conduite qu'on lui reprocha lors de la défection de Doria, aurait pu contribuer à retenir François de Saluces dans la bonne voie. Mais le marquis était bien moins utile à la France que ne l'était le capitaine génois. D'autre part, il se trouvait vassal du Roi, tandis que l'autre n'était qu'un mercenaire, et si Doria ne se rendit coupable que de défection, Saluces commit une véritable trahison. Il eut l'air d'ailleurs de s'en repentir. Le 4 juillet, déjà, il écrivait au Grand Maître qu'il avait agi par contrainte, pour la sûreté de sa personne et de son État, « non sans grand regret », et qu'il était toujours prêt à faire service au Roi. François I<sup>er</sup>, ajournant la punition, se con-

tenta de faire arrêter le malheureux, qui rapporta le collier de l'ordre du marquis<sup>1</sup>.

Mais la raison capitale qui fit reculer la ligne de défense du Var au Rhône, ce fut que l'armée n'était pas encore prête. Tandis que le royaume était plus ou moins couvert par les places du Piémont et du Dauphiné, le Roi se hâtait d'organiser ses troupes. Jusqu'alors, les forces françaises n'avaient consisté que dans les garnisons de la frontière, formées surtout avec le reste du corps d'armée de Brion. Mais bientôt on leva des Suisses, des lansquenets et des légionnaires. Malgré les prières de Ferdinand, la diète des ligues de la Haute Allemagne accorda une première levée de huit mille hommes, que l'ambassadeur Boisrigaud conduisit à Lyon, au mois de juillet. Mais elle stipula que l'on ne s'en servirait que contre le duc de Savoie. On ne tint nul compte de cette réserve. Puis deux autres envoyés du Roi, MM. de Beauvais et d'Isernay, amenèrent un second contingent de Suisses, moins considérable que le premier, et nullement autorisé par la Confédération<sup>2</sup>.

On recruta de même des lansquenets. Outre ceux du comte Guillaume de Furstenberg, qui occupaient Barcelonnette au mois de juin, on fit venir près de sept mille de leurs compatriotes d'une nouvelle levée, que M. de Montejehan reçut en Maurienne à la même époque. Quant aux Italiens, le colonel général Jean-Paul de Cere fut chargé de s'entendre avec d'autres capitaines de son pays pour en mener plusieurs bandes à l'armée.

Les hommes de pied français furent fournis par les légions, créées en 1534. Au mois de mai 1536 déjà, les Dauphinois occupaient le val d'Aoste. Au mois de juin, le roi de

<sup>1</sup> Le marquis de Saluces au Grand Maître, 7, 14, 16, 17 juin, 4 juillet (fr. 2998, 89; 3037, 30; 2998, 69, 77 et 81); le comte de Pontremoli au même, 7 juin (Clairambault, 335, 5223); Villandry au même, 19 août (fr. 3061, 65). Cf. fr. 2915, 58 et 60.

<sup>2</sup> Zurloben, IV, 191-192. Cf. Sleidan, 161 v°; Génin, I, 305-306; Clairambault, 335, 5359; fr. 3008, 114; *Abschiede*, IV (I. C.), 728, 754, 758.

Navarre alla lever lui-même près de cinq mille Gascons, les meilleurs fantassins du royaume, qui vinrent en Provence renforcer les Languedociens<sup>1</sup>. Un nouveau commissaire des guerres nommé par Montmorency, M. de La Gatelinère, se multipliait pour faire la montre de ces troupes. Tous ces hommes n'étaient pas armés, et Montmorency dut lui-même acheter pour eux, à crédit, des arquebuses, au prix de quarante sous tournois pièce, et des hallebardes, à quinze sous. Mais, malgré l'introduction des armes à feu, la pique était encore l'arme ordinaire de l'infanterie<sup>2</sup>.

Le grand maître de l'artillerie dut pourvoir au charroi, au train, aux canonniers et aux pionniers. Tous ces hommes, Suisses, lansquenets, Italiens, légionnaires et soldats d'artillerie, n'étaient levés que pour la durée de la campagne. Les troupes permanentes étaient les archers français et écossais, les Cent-Suisses et les deux cents gentilshommes de la maison du Roi, formant la garde du corps de François I<sup>er</sup>, puis les compagnies des hommes d'armes des ordonnances (ou gendarmerie de France), qui avaient pris part à l'expédition de l'Amiral. Après la rapide campagne de Piémont, ces compagnies tinrent garnison à Gap et à Sisteron. Au commencement de juillet, Montmorency les appela à Avignon. M. de La Fayette y conduisit le premier la sienne, dont il avait hérité du duc d'Albany. Ce prince de la maison Stuart, cousin du roi d'Écosse, oncle, par sa femme, de la Dauphine, Catherine de Médicis, et bon ami du Grand Maître, venait en effet de mourir, à l'ouverture des hostilités, après avoir tenu un rang considérable en France, soit à la Cour, soit aux camps<sup>3</sup>.

La grande armée royale se réunit donc sur les bords du Rhône et dans le Dauphiné. Quand l'Empereur passa en Provence, après en avoir détaché les hommes nécessaires

<sup>1</sup> Génin, I, 306-307.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à La Gatelinère, 16 juin, 17 juillet (fr. 3146, 7, 10 et 6).

<sup>3</sup> Le Grand Maître à La Fayette, 3 juillet (fr. 2934, 28). Le Roi au Grand Maître, 30 novembre (1534), 27 juillet (1536) (fr. 2934, 64, et 2973, 19).

aux garnisons, on la concentra tout entière entre les mains du Grand Maître, qui put disposer ainsi de près de soixante mille hommes. Avec des forces pareilles, Montmorency a lieu d'être satisfait. Il écrit à son frère des lettres pleines de confiance. « Si le dict Empereur, lui mande-t-il, s'efforce de nous courir sus en quelque endroit que ce soit, ayant le dict seigneur [Roy] partout de si bons et vertueux personnaiges, nous ferons un bon et louable effect et tel que sera assez suffisant, pour une autre fois faire bien penser le dict Empereur à venir si légèrement assaillir ung roi de France en ses pays<sup>1</sup>. » Il se charge d'arrêter l'Empereur « qui se vente tousjours de passer et venir en Prouvance... là où, dit-il, je suis prest à marcher avecques l'armée du dict seigneur [Roy] telle est si puissante, que si le dict Empereur se joue d'y venir, comme il en fait démonstration, tant par mer que par terre, j'espère qu'il ne fut oncques en sa vie plus empesché et, pour le moins, suis seur qu'il aura une partie de la peur<sup>2</sup> ». Ces paroles étaient peu aimables pour le prince, dont la bienveillance l'avait compromis l'année précédente.

Montmorency était resté à Lyon avec le Roi, jusqu'au 20 juillet, afin de surveiller la défense du Dauphiné et la concentration de l'armée. Puis il le quitta pour remplir sa mission en Provence. Le Roi devait d'ailleurs transporter, peu après, son quartier général à Valence, afin d'y réunir le reste des troupes et de se tenir prêt à marcher au secours de son lieutenant. Il encouragea beaucoup le Grand Maître, qui endossait une lourde responsabilité<sup>3</sup>. La Cour, en prenant congé de lui, l'accompagna de ses vœux, et la comtesse de Penthièvre (Anne de Pisseleu), absente au mo-

<sup>1</sup> Fr. 3008, 112 (10 juillet).

<sup>2</sup> Fr. 3008, 119 (16 juillet).

<sup>3</sup> Du Bellay exagère les inquiétudes de Montmorency, dont les lettres marquent au contraire beaucoup de confiance (375-376). Il s'agit ici de Guillaume du Bellay-Langey, dont le fragment d'ouvrage historique se rapportant à la campagne de Provence, se trouve inséré dans les mémoires de son frère Martin.

ment de son départ, lui écrivit la lettre la plus affectueuse afin de lui témoigner combien elle regrettait de n'avoir pu lui dire adieu<sup>1</sup>.

Sans doute, on avait décidé d'abandonner à l'armée envahissante la Provence presque tout entière. Mais il n'en fallait pas moins occuper fortement les têtes de pont du Rhône et concentrer l'armée dans un camp retranché, que l'on relierait à un système de places fortes, comme Avignon, Arles, Marseille et Aix. Il s'agissait de savoir jusqu'à quel point ces villes pourraient être mises en état de défense, et comment on ferait la répartition des troupes<sup>2</sup>. Le Grand Maître, parti pour étudier la question, arriva le 25 juillet à Avignon, que Vieilleville avait surprise au Pape au commencement du mois<sup>3</sup>. S'il faut en croire l'auteur des mémoires de ce capitaine, Montmorency commença tout d'abord par pendre un espion de Charles-Quint, puis il tint un conseil auquel assistèrent non-seulement des capitaines, comme son ami, M. d'Aubigny, de la maison des Stuarts, maréchal de France, mais aussi des hommes d'armes expérimentés, qui avaient déjà inspecté les lieux. On discuta d'une manière définitive le plan de campagne. Montmorency favorisa la liberté de la délibération jusqu'à faire croire d'abord qu'il penchait pour l'opinion contraire à celle qu'il avait réellement. Il n'en fit pas moins combattre, par son ami du Biez, la proposition qui surgit d'attaquer l'ennemi à la sortie des passages des montagnes. Puis, prenant lui-même la parole, il fit décider que l'on attendrait les Impériaux dans un camp retranché, jusqu'à ce que les troupes françaises fussent toutes réunies. Il comptait, traînant la guerre en longueur, laisser venir l'Empereur, puis le prendre par la famine, tout en l'inquiétant derrière lui par des levées, que deux partisans du Roi, le comte Guido Ran-

<sup>1</sup> Fr. 3032, 97.

<sup>2</sup> Le Roi au Grand Maître, du 24 au 31 juillet (fr. 3061, 17, 1, 21, et 3052, 54).

<sup>3</sup> Vieilleville dans Michaud, I, IX, 16-17.

gone et le seigneur Caguino de Gonzaga, feraient pour le Roi en Italie. Les embarras de Charles-Quint dans ses propres États devaient l'empêcher d'ailleurs de tenir longtemps la campagne. On taxa d'abord de timidité le plan du lieutenant général du Roi. Un mécontentement sourd gronda autour de lui. Mais, peu à peu, il parvint à gagner la confiance de tous<sup>1</sup>. Cette résolution prise, le Grand Maître alla reconnaître les ponts du Rhône, ainsi que les places à défendre, et savoir enfin si l'on établirait le camp à Avignon ou bien à Aix, où l'on avait également commencé des travaux.

Il visita tout d'abord, avec les capitaines français, la position d'Aix. Il la trouva défectueuse. Au dehors, il manquait un emplacement pour asseoir un camp; au dedans, la place n'était pas tenable, à moins d'y travailler pendant un mois. Or, à ce moment, les avis des coureurs français annonçaient que l'Empereur était déjà à Fréjus. De l'avis des capitaines, Montmorency décida d'abandonner la ville d'Aix. Ordre fut donné aux habitants « d'en transporter les bledz et autres vivres dedans six jours, lesquelz escheuz et passez, disait le Grand Maître dans son rapport au Roi, les gens de cheval et de pied qui sont au devant des ennemys pour faire dégast, ainsi que je vous ay par cy devant escript, en s'en retournant, passeront par là pour achever de gaster ce qu'ilz trouveront de bledz et de vin en la dicte ville, dont je fayz tirer en toute diligence, tant par les chevaulx de vostre artillerye que par les chevaulx et mulletz de bastz qui se peuvent trouver, la plus grande quantité de vivres qu'il m'est possible, et en fayz porter partie à Marseille, et l'autre partie au camp près Avignon, lequel je trouve, aussi font tous ceulx qui sont avecques moy, le plus avantageux et plus à propos pour vostre armée, qu'en lieu qu'on le sceust meetre par deça, et déli-

<sup>1</sup> G. Du Bellay, 378-384. Cf. Beaucaire, 674-675.

bère d'y estre demain pour essayer encores à le fortifier de tout ce que faire se pourra ». Montmorency se rendit de même à Marseille et à Arles, qu'il décida de mettre en état de défense. Dans son rapport, qu'il adressa le 1<sup>er</sup> août au Roi, il se déclara satisfait de la reconnaissance qu'il venait de faire. « L'armée de l'Empereur, concluait-il, ne pourra faire grand séjour par deçà, mais sera contraincte de s'en retourner hastivement et honteusement, car l'ordre se donnera et donne tel à retirer ce que l'on pourra de vivres, qui sont à la campagne, et à gaster le surplus, qu'il sera impossible que la dicte armée y puisse vivre <sup>1</sup>. »

Le Grand Maître avait commis la défense de Marseille à M. de Barbesieux (La Rochefoucauld), qu'il fit assister de M. de Montpezat, arrivé là avec la garnison de Fossano. Ces deux capitaines disposaient de onze cents hommes d'armes et de cinq mille hommes de pied. En outre, Montmorency donna l'ordre au baron de Saint-Blancard de sortir du port avec treize galères et de courir la côte. Le Roi augmenta encore l'effectif de cette escadre, qui se joignit plus tard à celle de Barberousse. A Arles, le lieutenant général plaça cinq mille hommes de pied et cent hommes d'armes sous les ordres de deux nobles italiens, le prince de Melfi (Caraccioli) et le seigneur Stephano Colonna. Il leur envoya de l'artillerie d'Avignon. Pendant l'invasion de l'Empereur, deux séditions militaires éclatèrent dans cette ville entre Français et Italiens. Grâce aux mesures de Montmorency, elles restèrent sans conséquences. Arles était le premier pont sur le Rhône en partant de la mer. Puis venait celui de Tarascon et de Beaucaire, places que l'on fit fortifier par M. de Bonneval. Enfin la ville d'Avignon, avec son pont, fut solidement occupée <sup>2</sup>.

Le camp retranché de Montmorency fut établi à une

<sup>1</sup> Le rapport détaillé de Montmorency se trouve, Bibl. Nat. Ms. Du Puy, 265, 237 et v°. Cf. Arena, *Entreprise Imperatoris per Provensam* (éd. de 1760), 14-18.

<sup>2</sup> Ms. Conrart, 5416, 783-784; — Du Bellay, 385-388, 410; — Ferron, 132 v°.

demi-heure de la ville, au monastère de Saint-Véran <sup>1</sup>, et le long de la Durance. L'emplacement était on ne peut mieux choisi, au confluent de cette rivière et du Rhône, et au point de jonction du Languedoc, du Dauphiné et de la Provence, de sorte qu'il était facile à l'armée de se jeter du camp dans l'un ou l'autre de ces pays. De plus, on pouvait profiter des ressources de la riche ville des Papes, située tout près, et cependant à une distance suffisante pour que les mouvements des troupes ne fussent pas gênés par le voisinage des faubourgs. Enfin le Rhône n'était pas loin, et, dans ce siècle, où l'on se servait surtout des communications fluviales, le cours en était très-utile pour le transport des troupes, des vivres et des munitions. Le Roi, de son quartier général de Valence, pouvait facilement faire descendre, le long du fil de l'eau, les troupes destinées au camp. Enfin la Durance formait du côté de l'ennemi un fossé naturel.

L'assiette du camp avait été étudiée par le prince de Melfi, par Stephano Colonna et par M. d'Aubigny. Dès les premiers jours de juillet, ce dernier, aidé par M. du Biez et par le sénéchal d'Agenais, y reçut les troupes, qui arrivaient peu à peu par le Rhône. Il logea d'abord le long de la Durance, à couvert et à l'aise, les compagnies d'hommes d'armes. Puis il fit entrer les Suisses, les lansquenets, les légionnaires, le même jour, afin que les uns ne gâtassent pas les logis des autres <sup>2</sup>. Il était assisté par M. de La Pommeraie, par le président Poyet, par le secrétaire des finances Bayard et par le trésorier Lésigny (Pierre-vive), chargés, pour ainsi dire, des fonctions de commissaires des vivres. Ils en pourvurent abondamment le camp. C'est ainsi qu'il s'y trouvait déjà près de trente mille hommes de pied, quand

<sup>1</sup> Bouchet, II, 579. Non à Cavaillon, comme l'ont dit plusieurs auteurs : Giovin (II, 883), Beaucaire (176), Mézeray (992), Varillas (II, 555). Froude prétend que sir J. Wallop et des officiers anglais étudièrent les fortifications du camp (II, 433).

<sup>2</sup> Aubigny au Grand Maître, le 16 juillet (fr. 3047, 145).

Montmorency, à la fin de juillet, fit sa reconnaissance. A son retour, vers le 4 août, il s'occupa lui-même de l'organisation, mettant, comme dit la reine Marguerite, « la main à l'espée et à la bourse <sup>1</sup> ».

Le camp fut entouré d'un fossé large de vingt-quatre pieds en haut, et de huit au fond ; la terre, jetée à l'intérieur, formait un rempart avec des flancs et des plates-formes, que l'on couronna d'artillerie. Un cours d'eau partageait le camp en son milieu, et des canaux venaient s'y jeter perpendiculairement ; ils y déversaient les eaux et les immondices, de façon à sécher et à assainir le sol. Ces canaux servaient aussi de limites aux différents corps de l'armée, qui étaient autant de peuples prêts à lutter entre eux. Ce travail de fortification dura quinze jours. A l'extérieur, Montmorency détacha des postes qui se fortifièrent sur les collines avoisinantes, d'abord à l'est d'Avignon, de manière à communiquer avec Sisteron et Gap, puis en avant de la position, au château des Baux <sup>2</sup>, afin de surveiller l'ennemi et de donner la main aux garnisons de Beaucaire, de Tarascon, d'Arles et même de Marseille.

Chaque matin, au soleil levant, le lieutenant général du Roi, dont la tente se trouvait sur une éminence, au milieu du camp, déplaçait le courrier, puis entendait la messe. Ensuite les capitaines venaient au rapport. Peu après, Montmorency montait à cheval, et il faisait le tour du camp au dedans et au dehors. Enfin, après avoir pris son repas avec ses capitaines, il tenait un conseil sérieux pendant lequel on remarqua, non sans quelque surprise, qu'il écoutait chacun avec la plus grande déférence <sup>3</sup>. En arrière de lui, à Valence, le Roi se chargeait de la mobilisation des troupes.

<sup>1</sup> Génin, 316. Du Bellay, 362, 375.

<sup>2</sup> Fr. 5182, 22 v<sup>o</sup>.

<sup>3</sup> G. Du Bellay, 393, 394. Beaucaire (676) concorde avec Du Bellay. Varillas, II, 554. — Cf. Ms. Conrart, 5416, 784. Le Roi au Grand Maître, 5, 7, 11, 13 et 14 août (fr. 3061, 25, 53, 5 ; 2973, 21 ; 3061, 43).

Le 14 août, Montmorency les avait presque toutes sous la main, et il se sentait prêt à la résistance.

La ligne de défense du royaume était donc complètement formée. A l'origine de la guerre, quand l'Amiral exerçait encore le commandement, elle était tournée vers l'est, allant du nord au sud, front contre Milan et le Tessin, qui était la base d'opérations de l'armée impériale de Leiva. Elle passait par Turin, Pignerol, Fossano, Coni, qui couvraient les défilés des Alpes. Une seconde ligne de défense était donnée par les places fortes du Rhône. Mais, après que Fossano eut été pris et que l'Empereur eut pénétré en Provence, Montmorency fit, pour ainsi dire, opérer un quart de conversion à la ligne de défense française et la dirigea du nord-est au sud-ouest. Partant des Alpes suisses au nord-est, elle passa dès lors par Turin, Pignerol, les Alpes du Dauphiné, Gap, Sisteron, et elle vint, par Avignon, Tarascon et Arles, aboutir au Languedoc. La partie faible de cette ligne était évidemment le côté du Rhône. L'Empereur ne pouvait songer à pénétrer en France à l'autre extrémité, à travers la Suisse. Le Roi, pour combler une lacune, qui se trouvait entre Turin et les Alpes suisses, avait envoyé des Dauphinois occuper le val d'Aoste, et il invitait les Bernois et les Valaisans à faire une pointe de ce côté, jusqu'à Ivrée (juin 1536)<sup>1</sup>. D'autre part, l'Empereur renonça à pénétrer par le centre de cette ligne. Après avoir pris Turin et passé le Dauphiné, il serait tombé dans la seconde ligne de défense française, formée par les places de Valence et de Lyon, et il aurait eu affaire au corps d'armée de réserve du Roi et même aux Bernois, qui occupaient les bords du lac de Genève. En revanche, le côté faible de la ligne de défense était le côté sud-ouest. Il s'appuyait sur le Languedoc. Or ce pays se trouvait pris entre la province espagnole du Roussillon, où manœuvraient des forces impériales, et la Provence, où

<sup>1</sup> Le Roi à l'État de Berne, juin 1536 (Clairambault, 335).

l'Empereur poussait sa pointe. En outre, l'escadre de Doria pouvait facilement débarquer un corps de troupes sur les côtes du Languedoc. C'était donc ce côté qu'attaquait Charles-Quint, ce côté que défendait Montmorency, en occupant fortement les têtes de pont du Rhône, et en formant, avec le camp retranché de la Durance, avec les places fortifiées d'Avignon, de Tarascon, de Beaucaire, d'Arles et de Marseille, un cul-de-sac dont l'Empereur aurait peine à sortir, une fois qu'il y serait entré.

La dévastation de la Provence, mais une dévastation intelligente, entraînait aussi dans le plan de campagne du Grand Maître. Les vivres, et surtout les blés, qui n'étaient pas recueillis dans les places fortifiées, durent être détruits ou enfouis dans des fossés. Les moulins furent brûlés, les tonneaux de vin, défoncés. Toutefois, on ne toucha ni aux vignes, ni aux fruits, afin que ce seul genre de nourriture laissé aux Impériaux produisît bientôt sur eux des effets désastreux. Cela ne manqua pas d'arriver. Mais du pays en général, on fit un désert <sup>1</sup>. Les paysans ne se prêtèrent pas toujours volontiers à cet ordre, que leur portèrent les capitaines de cavalerie de Montejehan et de Bonneval. Ce dernier dut employer la force pour obliger les habitants de Trets et du Luc à détruire leurs propres provisions <sup>2</sup>.

Les chevaux français, chargés de « faire le gast », durent en même temps reconnaître les mouvements de l'armée impériale et l'inquiéter dans sa marche en avant. A peine le Grand Maître était-il rentré dans son camp, au commencement d'août, qu'il apprit un échec subi par ses coureurs. Il les avait mis sous les ordres de son beau-frère de Tende, gouverneur du pays, de son parent de Boisy, de M. de Bonneval, enfin de M. de Montejehan, qui lui avait proposé de défendre lui-même la ville d'Aix avec six mille hommes.

<sup>1</sup> Du Bellay, 385; Paradin, 113; Ferron, 131 v°; Des Ormeaux, II, 120; D'Auvigny, XI, 304; Martin, VIII, 135; Sismondi, XVI, 510-513; Michelet, VIII, 443.

<sup>2</sup> Giovio, II, 871; Gaillard, II, 540.

Ce dernier, toujours hardi, se mit dans la tête d'enlever le maître de camp de l'avant-garde impériale. Il en demanda la permission à Montmorency, qui la lui accorda, parce qu'il n'osait refuser à un capitaine si vaillant toute occasion de se distinguer. Le Grand Maître se ravisa ensuite, et il envoya un contre-ordre qui arriva trop tard <sup>1</sup>. De la bande de Montejehan, M. de Vieilleville, plus tard maréchal de France, presque seul averti, ne persiste pas dans ce projet. Quant à Montejehan, il court à Brignoles, où il trouve MM. de Tende, de Bonneval et de Boisy. Ce dernier consent à partager ses périls. Ils partent tous deux, pleins d'entrain et de fougue, mais ils ne tardent pas à tomber, près de Brignoles, dans une embuscade, que leur a tendue le lieutenant de l'Empereur, don Fernando de Gonzaga. MM. de Tende et de Bonneval, restés en arrière, battirent rapidement en retraite jusqu'auprès de Montmorency : alors on donna raison à la circonspection du Grand Maître. Les prisonniers français furent conduits à Mantoue, où l'on promit à Montmorency de les bien traiter <sup>2</sup>; mais Fernando de Gonzaga ne les relâcha que pour vingt mille écus. C'était payer un peu cher une folle équipée, qui ne servit qu'à constater l'approche de Charles-Quint.

En effet, après avoir rallié ses corps d'armée venus de Fossano et de Gênes, l'Empereur, traversant le Var, se trouva à Saint-Laurent, le 25 juillet, à la tête de plus de cinquante mille hommes, que commandaient sous lui le duc d'Albe et le marquis del Vasto, ainsi que don Antonio de Leiva, prince d'Ascoli, et don Fernando de Gonzaga, prince de Melfetto <sup>3</sup>. Tandis que les galères de Doria voguaient à hauteur, l'Em-

<sup>1</sup> Vieilleville, 19. Cf. Ms. Conrart, 5416, 784; Du Bellay, 386-392; D'Auvigny, XI, 308-310; Gaillard, II, 546.

<sup>2</sup> Fr. 30:2, 119.

<sup>3</sup> Du Bellay dit qu'il franchit le Var, le 20 juillet (372); Gaillard et Martin (VIII, 234), le 24. Sur le nombre de ses troupes, cf. Giovio (II, 860); Gaillard (II, 531); Sismondi (XVI, 510); Clairambault, 335, 5271; enfin Ranke, *Deutsche Geschichte* (IV, 26). Le général Ambert dit à tort que Charles-Quint mit le siège devant Aix (70).

pereur, précédé de Gonzaga, longea la côte jusqu'à Fréjus, puis il suivit la grande route intérieure de la Provence. Le 9 août, il arrivait à Brignoles, où Montejehan avait été pris; le lendemain, il entra dans la ville d'Aix, qui fut livrée au pillage, et il établit son camp tout auprès, au lieu dit le Plan d'Aillane<sup>1</sup>. Montmorency se garda bien de l'aller chercher, et il attendit patiemment la résolution qu'il allait prendre. Il importait que Charles-Quint se décidât, car son armée, jusqu'alors pourvue de vivres par l'escadre de Doria, avait peine à se nourrir. Elle ne trouvait rien dans le pays. Pendant deux ou trois jours, l'Empereur parut hésiter. Les capitaines du Roi étudiaient les suppositions qui leur semblaient le plus plausibles. Si, laissant de côté le camp d'Avignon, l'ennemi marchait sur Valence, le Roi devait y appeler l'armée du Grand Maître; s'il assiégeait au contraire le camp, François I<sup>r</sup> se disposait à s'y jeter avec toutes ses forces. On souhaitait que l'Empereur prît cette dernière résolution ou qu'il s'attaquât, soit à Marseille, soit à Arles, car, dans l'un ou l'autre cas, il aurait affaire à des forces considérables. En attendant, Montmorency pressa le Roi de demeurer à Valence, tant que l'Empereur n'aurait pas dessiné ses plans avec plus de netteté<sup>2</sup>.

Quant à Charles-Quint, il espérait que le Pape lui enverrait des renforts; mais, lorsque Ascanio Colonna, qu'il lui avait envoyé, lui eut conseillé de n'y pas compter, il se décida à agir. Trouvant le camp français trop fortifié pour l'aborder, il voulut voir si, par Arles, il ne pourrait pas passer le Rhône. Le 15 août, il quitta Aix pour Salon de Crau. Cette marche inquiéta vivement les capitaines français. Si l'Empereur pénétrait en Languedoc, Montmorency devait jeter douze à quinze mille hommes à Montpellier et à Béziers, dévaster le pays, puis, après avoir pourvu Avignon et Marseille, aller

<sup>1</sup> Gaufridi, *Histoire de Provence : Plan d'Aillane* (453). Arena : *Plan d'Alhano* (24).

<sup>2</sup> Plan de campagne (fr. 3088, 142, et 3062, 165). Cf. Du Bellay, 415; Beaucaire, 679; Paradin, 113-114; Bouillé, *Ducs de Guise*, I, 107.

attendre l'Empereur de l'autre côté du Rhône avec l'artillerie légère <sup>1</sup>.

Mais la pointe de l'Empereur sur Arles n'eut pas de suite. Il est vrai que l'escadre de Doria fit, à ce moment, une démonstration aux bouches du Rhône, et que l'on put craindre réellement que l'Empereur ne réussît à passer en Languedoc. Cependant le marquis del Vasto, envoyé en avant, reconnut l'impossibilité de s'emparer d'Arles, ainsi que de Tarascon. Il battit en retraite. L'Empereur fit aussi reconnaître Marseille par le duc d'Albe, qu'il rejoignit bientôt, mais pour peu de temps. On se canonna de part et d'autre ; l'escadre de Saint-Blancard s'embossa dans le port et tira sur les Impériaux. Ce fut alors qu'un officier flamand, le comte de Hornes, tomba mortellement frappé, aux côtés du duc d'Albe. Le terrible capitaine espagnol devait, plus tard, ordonner le supplice de l'héritier que ce seigneur s'était choisi, dans la personne de son beau-fils, l'un des deux derniers de Montmorency-Nivelle. Enfin l'Empereur, jugeant impossible de prendre Marseille, Arles ou Tarascon, rentra dans son camp d'Aix (25 août). Il se trouvait là au milieu d'un demi-cercle infranchissable de places fortes. La faim et la maladie faisaient cruellement souffrir son armée. Nul moyen de se procurer des vivres, ni du pays, ni de l'escadre de Doria, qui dut en aller querir à Gênes. Les fourrageurs impériaux étaient surpris par les paysans et par les cavaliers français. S'écartait-on du camp, on était perdu. Don Fernando de Gonzaga, qui le quitta, le 25 août, ne se sauva qu'à grand'peine des mains des Français. Les moulins que l'Empereur faisait construire, soit sur les bords de la Durance, soit à Brignoles, au Lue ou à Salon, étaient immédiatement brûlés par les ordres du Grand Maître. L'armée impériale en était réduite à vivre de fruits ; elle mourait autant de dysenterie que de faim <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le Roi au Grand Maître, 17 et 19 août (fr. 3061, 47, 59, et 3016, 80). Cf. Du Chesne, Pr. 281.

<sup>2</sup> Du Bellay, 410 ; Arena, 25, 27, 53-60.

On le savait au camp français, où l'on était plein d'espoir. Montmorency rendait compte à M. d'Humières de la situation fâcheuse de l'Empereur. « Son camp, disait-il, est en telle nécessité de vivres qu'il est impossible qu'il plus demeure là, et qu'on ne voise bientôt ce qu'ilz auront délibéré faire, soit de reculer ou de marcher plus avant... L'affaire de nos ennemis va tousjours de mal en pis. » Aussi s'étonnait-il de voir toujours l'Empereur « auprès d'Aix, avecques la nécessité accoustumée, sans se remuer, ne faisant démonstration du chemin qu'il veut tenir <sup>1</sup> ». Il mandait au cardinal du Bellay : « La nécessité des vivres et mesmement de pain leur contynue de plus en plus, de sorte qu'il est impossible qu'ilz puissent plus guères demourer là... Et affin, Monsieur, que veoyez du pain qu'on mange au camp du dict Empereur, je vous en envoie un petit morceau. » Au commencement de septembre, en effet, l'Empereur avait perdu près de huit mille hommes <sup>2</sup>.

Parlant de son camp, Montmorency disait : « Il ne fut jamaiz veu de nostre temps un camp plus fort, plus beau, ne plus nect de maladies que le nostre, ne si bien pourveu de vivres <sup>3</sup>. » On en vantait en effet la belle ordonnance; on admirait la discipline que le lieutenant général du Roi savait maintenir au milieu de corps d'armée si nombreux, si disparates, si divers d'origine et de nationalité, et auxquels pouvaient s'adjoindre, avec promesse de pardon royal, tous les sujets criminels du royaume. Les capitaines et les historiens du temps louent Montmorency à cette occasion. Il était de mode d'aller visiter le camp. Les dames de la Cour s'y rendaient à la suite de la reine de Navarre, qui, dans ses lettres, ne cache pas la bonne impression que lui fait non-seulement le camp, mais le capitaine qui y commande

<sup>1</sup> Le Grand Maître à Humières, 25, 26 et 29 août (fr. 3008, 130, 133, 142), 2 septembre (*ibid.*, 144); à Barbesieux, 15 août (fr. 3049, 42).

<sup>2</sup> Le Grand Maître au cardinal du Bellay, 31 août (Du Puy, 265, 234).

<sup>3</sup> Fr. 3008, 144.

souverainement. Le nouveau dauphin, plus tard Henri II, partagea l'admiration générale. Ce prince, jusqu'alors connu sous le nom de duc d'Orléans, était devenu tout récemment, par la mort de son frère aîné François, l'héritier de la Couronne.

Le dauphin François avait suivi son père à la guerre. Un jour, au château de Tournon, après s'être beaucoup échauffé au jeu de paume, que les Valois pratiquaient avec passion, il eut l'imprudence de boire un verre d'eau glacée, qu'il avait demandé à son écuyer. Une congestion se déclara. Son écuyer, le comte Sebastiano de Montecuculli, avait le malheur d'être de Ferrare, et les Italiens étaient alors facilement soupçonnés d'être des empoisonneurs. On l'arrêta. On lui fit avouer, au moyen de la torture, qu'il avait fait mourir son maître, de connivence avec les capitaines généraux de l'Empereur, Leiva et Gonzaga. Après quoi, il subit le supplice des régicides (7 octobre 1536).

Les capitaines généraux de l'Empereur protestèrent énergiquement contre l'accusation de complicité dont ils étaient l'objet. Le prince de Melfetto, Fernando de Gonzaga, se plaignant que l'on n'eût pas laissé vivre Montecuculli pour le confronter avec lui, lança un cartel contre les accusateurs. Granvelle écrivit une lettre destinée à prouver toute l'absurdité de bruits pareils et à disculper non-seulement l'Empereur, que l'on osait accuser, mais encore le prince de Melfetto et le prince d'Ascoli (Leiva) (10 décembre 1536). Enfin, pour défendre son cousin de Gonzaga contre de telles accusations, le duc de Mantoue envoya à la Cour un ambassadeur extraordinaire qu'escorta Montejehan. Malgré le cardinal de Tournon, qui ne croyait d'ailleurs pas à la culpabilité de Fernando de Gonzaga, mais qui conseillait de lui faire craindre des représailles, le Conseil du Roi laissa sagement tomber l'affaire <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Prétendent que le Dauphin a été empoisonné par Montecuculli, sur les instigations de Leiva et de Gonzaga : le Roi (Lettre aux princes allemands) (Sleidan,

La calomnie était absurde. La mort de François Dauphin ne profitait qu'à son frère Henri. Les Impériaux ne manquèrent pas de relancer la balle aux Français, en accusant Catherine de Médicis d'avoir empoisonné son beau-frère. C'était faux, mais moins invraisemblable, puisqu'elle était Italienne et que, par ce crime, elle devenait dauphine<sup>1</sup>. Cet événement profitait aussi à Montmorency, qui était en froid avec le fils aîné du Roi. Aussi annonça-t-il avec peu d'émotion à M. d'Humières la mort du prince, « qui, disait-il, doit estre regrettée d'ung chacun, mais trop plus sans comparaison de ceulx qui sçavoient ce qu'il valloit<sup>2</sup> ». Avec Henri, au contraire, il s'entendait fort bien. Le samedi 4 septembre, averti que le nouveau dauphin venait à son camp, il s'avança au-devant de lui jusqu'au pont de Sorgue. Le prince fut enchanté de l'accueil qu'on lui fit. « Mon cousin, écrivit-il à M. d'Humières, le Grand Maître m'a receu dans ce camp avecques le plus grand honneur qu'il luy a esté possible, et vous promets que y ay trouvé une compagnie tant unye, si belle et grosse et en tant bonne volonté que le Roy en peut espérer grant service, veu mesmes l'ordre et conduite qu'y est, où mon dict cousin a, avecques, un merveilleusement grand honneur<sup>3</sup>. »

La jeune noblesse, impatiente d'être retenue si longtemps derrière les remparts du camp de la Durance, espéra que le Dauphin la mènerait au-devant de l'armée impériale. Mais Henri sut respecter les plans du lieutenant général du Roi, et

162 v°), Varillas (II, 557), Daniel (III, 329, d'ailleurs peu affirmatif); — de Leiva seul : l'auteur du Ms. Conrart, 5416 (786); Paradin, 116; — sans complicité : la reine de Navarre; M. Baschet (470). — Croient que le Dauphin est mort de mort naturelle : Ferron (132), Voltaire (*Annales de l'Empire, Œuvres*, 1780, t. I, p. 182), Capefigue, J. J. E. Roy (*Histoire de François I<sup>er</sup>*). — Non fixé : Beaucaire (677). — Cf. Dicton prononcé à la condamnation de Montecuculli (*Archives curieuses*, t. III, p. 15). — Au Grand Maître, le cardinal de Mantone (fr. 3053, 64); le cardinal Cornaro (fr. 3053, 64); Montejeban (fr. 3019, 106). — Granvelle, II, 504-505.

<sup>1</sup> Vera y Figueroa dit que Henri a pu empoisonner François (202, tr. Du Perron).

<sup>2</sup> Fr. 3008, 126.

<sup>3</sup> Clairambault, 335, 5519.

il n'usurpa point le commandement. Le Grand Maître fut ravi de tant de discrétion. « Il tient, disait-il du prince, un si bon commencement de se y conduire selon l'intention du Roy, que le dict seigneur en doit avoir grant contentement <sup>1</sup>. »

Le Dauphin n'usa qu'une seule fois de son influence. Quelque temps avant son arrivée, on avait vu au camp un Provençal, nommé Brusquet, qui se donnait pour médecin. Comme il parlait agréablement, il se fit une nombreuse clientèle, surtout chez les lansquenets et chez les Suisses. Cependant ses opérations chirurgicales n'avaient d'autre effet que d'envoyer ses patients *ad patres*. Montmorency le fit arrêter pour le pendre. Mais le Dauphin, qui assista à son interrogatoire, se divertit de ses réponses. Reconnaissant que l'on avait affaire à un farceur, il le fit relâcher, l'attacha à sa maison comme fou de cour, et plus tard, pour le récompenser de ses services, il le nomma maître de la poste. Ainsi tous les métiers conduisaient aux suprêmes honneurs <sup>2</sup>.

Une semaine après le Dauphin, le Roi, que jusqu'alors Montmorency avait tenu à l'écart, fit son entrée au camp (12 septembre). En effet, Langey était venu l'avertir de quelques mouvements signalés dans l'armée impériale. L'Empereur se disposait à partir. Dès le 3 septembre, il en avait pris la résolution. Il en avisa le comte de Nassau. Le camp retranché de la Durance, les places d'Avignon, de Marseille et d'Arles, les ponts du Rhône, les passages du Dauphiné, qu'il fit aussi reconnaître, lui paraissaient inattaquables. Les opérations des troupes de Guido Rangone et de Caguino de Gonzaga, près de Gênes, l'inquiétaient sur sa ligne de retraite. Enfin son armée périssait de faim, de dysenterie et d'isolement. Il ne voulait pourtant pas battre en retraite sans essayer de tirer parti de la position avancée où il se trouvait dans le royaume. Il entreprit de négocier <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Fr. 3008, 149.

<sup>2</sup> Brantôme, II, 261 (*Capitaines étrangers*, Strozzi).

<sup>3</sup> L'Empereur à Nassau, 4 septembre (Lanz, II, 248, date du 14 septembre).

Déjà, au commencement de la guerre, le Pape avait offert sa médiation. Le cardinal Caraccioli fut envoyé comme légat auprès de l'Empereur; le cardinal Trivulcio, auprès du Roi. Les ambassadeurs anglais s'en mêlèrent aussi, et pendant quelque temps, aux premiers jours d'août, le vicomte de Lombeke revint à la cour de France pour traiter<sup>1</sup>. Le Pape ne voulait pas prendre parti pour l'Empereur : c'était déjà une garantie de paix. Enfin le duc de Savoie espérait s'entendre avec le Roi par l'entremise du Grand Maître<sup>2</sup>. Antonio de Leiva lui-même, qui passait pour l'instigateur de l'invasion, écrivit à ce dernier, le 21 août, que si le Roi offrait des « moiens de paix convenables et seurs », l'Empereur les accepterait<sup>3</sup>.

Bientôt Antonio de Leiva mourut. Parti de rien, cet officier de fortune était devenu prince d'Ascoli et capitaine général de l'Empereur. Le Roi était délivré par cette mort d'un grand ennemi. Aussi le nonce, Guidiccione, évêque de Fossombrone, en profita-t-il pour faire à Montmorency des ouvertures de paix (7 septembre). Le Grand Maître ayant froidement répondu, le nonce lui reprocha d'avoir manqué l'occasion<sup>4</sup>. Le 14 septembre, cependant, Montmorency envoya un trompette à Granvelle, pour lui faire part des propositions du nonce et lui apprendre qu'il était disposé à y donner suite. Il se faisait fort d'amener le Roi au parti de la paix, « pourveu que la dicte paix soit entière et avec telle sincérité, équité et raison que nul des contrahans n'ayt par après occasion de soy repentir<sup>5</sup> ».

Mais le Roi se sentait maître de la situation, et il ne songeait pas sérieusement à traiter, tant que l'ennemi serait sur ses terres. Ces offres de paix ne firent que prouver la

<sup>1</sup> Lombeke au Grand Maître, 2 août (Archives belges. Correspondance de France (année 1536), p. 100). Cf. Granvelle, II, 472-475.

<sup>2</sup> Au Grand Maître, le Roi (fr. 6637, 2); M. de Savoie, 18 août (fr. 3026, 42).

<sup>3</sup> Granvelle, II, 483.

<sup>4</sup> Fr. 2982, 27, et 4050, 14. Cf. *Épistres des Princes*, I, 258-262 v°. Étude de M. Benoist sur Guicciardini.

<sup>5</sup> Granvelle, II, 498-499.

détresse de l'Empereur. Montmorency était plein de confiance. Il constate que l'armée de l'Empereur meurt de faim. Le biscuit, qu'au commencement du mois lui a apporté l'escadre, ne peut durer; cette escadre va se trouver obligée de partir, « si le temps qui commence à faire continue ». De partout ailleurs, on reçoit de bonnes nouvelles. MM. de Vendôme, de Guise, de La Rochepot tiennent bon en Picardie. Les Bretons ont pris quelques « nefz venant du Pérou, dans lesquelles ilz ont trouvé grande quantité d'or et d'argent <sup>1</sup> ».

Enfin l'Empereur, quittant le camp d'Aix, le 44 septembre, se retira par la route qu'il avait prise pour venir, Trets et Fréjus, et il franchit le Var, le 23 septembre. Il était donc resté deux mois en Provence. Mais il ne ramenait guère que la moitié de sa belle armée de cinquante mille hommes, et, dans la retraite, son arrière-garde ne laissa pas d'être inquiétée par les paysans et les cheveu-légers du Roi. Sur tout son parcours, la route fut jonchée de cadavres, et quelques places, qui lui avaient ouvert leurs portes à son arrivée, lui résistèrent à son retour.

On fut bien surpris que le Grand Maître ne profitât pas de la situation désastreuse où se trouvait l'armée en retraite, pour sortir de ses retranchements et l'écraser complètement. On l'accusa même de n'avoir pas voulu accabler l'Empereur, pour lequel il conservait, malgré la guerre, beaucoup d'estime. Mais divers motifs expliquent tout naturellement pourquoi il ne le fit pas <sup>2</sup>.

Tout d'abord, et c'est là le principal, il pensait, suivant l'opinion consacrée, qu'il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui se retire <sup>3</sup>. Il convenait à ses habitudes stratégiques de

<sup>1</sup> Fr. 3008, 152. Cf. le Grand Maître à Humières, C et 14 septembre (fr. 3008, 149 et 159). Au Grand Maître, M. de Mâcon, 13 septembre (fr. 3053, 81). — Cf. Du Bellay, 423; Gaillard, II, 582-584; Paradin, 115; Giovio, II, 875.

<sup>2</sup> Du Bellay (de nouveau Martin), 424-425; Ferron, 133; Beaucaire, 681; Martin, VIII, 242. — Parmi ceux qui reprochent le plus à Montmorency de n'avoir pas poursuivi l'Empereur, on compte Beaucaire, Mézeray, Varillas, Sismondi (XVI, 522), Michelet (VIII, 444).

<sup>3</sup> Giovio, 886; Beaucaire, 181; Robertson, II, 157.

ne pas attaquer. L'échec des invasions françaises en Italie le décourageait de prendre le rôle d'assaillant. Il ne se fiait d'ailleurs pas à la cohésion des différents corps de son armée, d'origine si diverse. Sa prudence, sa lenteur, s'accommodaient mieux de la guerre défensive que de l'offensive. Aussi lui donna-t-on, à juste titre, le surnom de Fabius Cunctator. D'ailleurs l'immobilité dans laquelle il persévéra, après la retraite de Charles-Quint, était la conséquence logique de sa campagne. Il n'avait guère de flexibilité dans l'esprit, et il s'entêtait dans ses résolutions : dans de telles conditions, on manque forcément l'occasion. Dès le principe, en effet, il avait décidé que la faim, la maladie et l'isolement le débarrasseraient de l'ennemi, et, malgré des chances presque assurées de succès, il ne voulait pas compromettre le résultat de sa patiente campagne dans une bataille, à une époque où les batailles décidaient du sort d'une guerre et d'un pays : c'est pourquoi le seizième siècle en compte peu.

D'autre part, on avait aussi arrêté que, dès que Charles-Quint quitterait la Provence, l'armée royale se rendrait en Picardie. Le Nord était en danger. Le jour même où l'Empereur leva le camp d'Aix, le Grand Maître écrivit à son frère que, laissant la Provence de côté, il allait marcher à son secours. A la vérité, c'était inutile, puisque le comte de Nassau levait le siège qu'il avait mis devant Péronne, et évacuait la Picardie, au moment où son maître quittait la Provence<sup>1</sup>.

On dit aussi que le Roi craignait que ses lansquenets, en voyant les Suisses aux prises avec les lansquenets impériaux, ne courussent au secours de ces derniers. Il existait, en effet, surtout depuis la bataille de la Bicoque, une haineuse rivalité entre les Suisses et les Allemands.

Mais l'Empereur fut le premier à se moquer de la tranquillité relative dans laquelle on lui laissa opérer sa retraite :

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 14 septembre ; à Humières, *id.* (fr. 3008, 159-160).

« Et au regard de ma retraicte de France, écrivit-il à sa sœur, la reine de Hongrie, quoyque les François l'ayent, à leur accoustumée, desguisée, si a-elle esté faicte avec très bon ordre et sans riens perdre. Et, à la vérité, m'en ont donné les dicts François assez bon loisir, car il ne s'en est guyères veu durant la dicte retraicte, et la pluspart paysans, qui ne s'advanturoient plus avant que de destrousser quelqung à l'escart, et quoy que iceulx François publient, ilz ont receu très gros dommaige de mes dictes deux armées, et si a faict le dict roy de France très grande despense, de sorte qu'il ne prendra grande espérance sur ses coffres et luy sera difficile de les sitost remplir, pour les pertes et dommaiges que ont receu ses subjetz <sup>1</sup>. »

Il est vrai que la campagne de Provence ruina ce pays, alors peuplé de six cent mille habitants. Elle coûta au Roi, dit l'ambassadeur de Venise, trois millions d'écus d'or. Mais il n'en est pas moins constant que la défense de Montmorency sauva le royaume. Des poitrines françaises s'échappa un cri de joie et de délivrance. On en retrouve l'écho dans toute une littérature que l'on voit éclore à ce moment. C'est d'abord l'ouvrage intitulé : *Du glorieux retour de l'Empereur de Provence* <sup>2</sup>, puis le poëme macaronique d'Antonius de Arena, *La meygra entreprise Catoliqui Imperatoris per Provensam* <sup>3</sup>.

Non seulement cette campagne sauva la France, mais elle réduisit l'Empereur à une faiblesse complète. Il attribua sa défaite au Pape et à Venise, qui avaient permis à Guido Rangone et à d'autres capitaines italiens de prendre les armes contre lui. Il se sentait menacé par la jonction des armées du Roi, victorieuses en Provence, et de celles de Barberousse, qui envahissaient la Calabre. De Gênes, il s'embarqua pour l'Espagne, afin d'équiper une armée et de reve-

<sup>1</sup> Archives belges. Correspondance de Marie et de Charles, cop. t. I, p. 103 v°. Cf. Varillas, II, 566.

<sup>2</sup> *Archives curieuses*, III, 1.

<sup>3</sup> Première édition (rarissime) : Avignon, 1536 ; seconde édition : Lyon, 1760, in-12.

nir en Italie au printemps prochain<sup>1</sup>. Mais, en tout cas, la Savoie et le Piémont étaient perdus pour lui et pour son allié. Le Roi avait le temps de rétablir les affaires au nord et de ravitailler les garnisons italiennes, avant qu'une armée impériale fût prête à lui résister. Comme M. de Ranke le reconnaît, le Roi était vainqueur. « L'année 1536, dit M. H. Martin, fut, après celle de Marignan, la plus glorieuse de la vie de François I<sup>er</sup> : à cette guerre toute fabienne, on ne reconnaissait plus les téméraires aventuriers de Pavie<sup>2</sup>. »

La Provence vidée par les troupes impériales, et deux attaques qu'elles essayèrent encore, l'une sur les côtes du Languedoc, l'autre à la frontière du Roussillon, ayant échoué, grâce aux mesures de Montmorency<sup>3</sup>, il ne resta plus qu'à licencier l'armée royale. Le cardinal de Tournon, qui avait été chargé, avec le Chancelier et avec M. de Château-briant, de tenir, pendant l'absence du Roi, le Conseil à Lyon, fut laissé dans cette ville pour faire le payement des troupes. Les soldats n'étaient pas commodes. Pour un jour de retard, les lansquenets de Furstenberg détruisirent un village français. Les Suisses retournèrent au pays, avec des signes non équivoques de mécontentement. Quant aux Italiens, ils malmenèrent quelque peu le comte de Saint-Pol, gouverneur du Dauphiné, qui leur fut adressé. Le cardinal de Tournon avait fort à faire pour contenter tout le monde, et il comptait sur l'aide et les conseils de Montmorency. On ne devait pas non plus oublier M. de Burie, l'heureux défenseur de Turin, ni surtout le comte Guido Rangone, personnage très-influent au Piémont. Puis il fallait se méfier de certains capitaines qui réclamaient la solde de leurs hommes, quand ils ne les avaient plus auprès d'eux. Dans cette tâche ingrate, Tournon fut aidé du commissaire des guerres La Gatelière et du

<sup>1</sup> M. de Mâcon au Grand Maître, Rome, 18 sept. (Charrière, I, 313), Orvieto, 22 sept. (fr. 3053, 40), *id.* 24 sept. (fr. 3053, 78), Rome, 28 oct. (fr. 3058, 58). Cf. Lanz, II, 263.

<sup>2</sup> VIII, 244.

<sup>3</sup> Vaissette, V, 144.

secrétaire des finances Villandry. Ce dernier déploya tant d'efforts, qu'il dut ensuite demander au Grand Maître un congé, pour aller se reposer chez lui <sup>1</sup>.

Enfin on songea à réparer les maux du pays. On paya une indemnité aux consuls d'Avignon, parce que le camp avait causé des dégâts à leurs portes. On nomma des commissaires pour évaluer les indemnités à payer en Provence, et Montmorency désigna à ces fonctions M. de Grignan <sup>2</sup>. D'ailleurs, le Roi et le Grand Maître, laissant à Avignon M. d'Aubigny, allèrent constater l'état dans lequel l'invasion avait réduit les villes du pays. A Aix, on trouva le palais du Parlement détruit, soi-disant par le duc de Savoie, dont l'intention aurait été de brûler les titres des comtes de Provence sur le Piémont. Mais Montmorency les avait recueillis au château des Baux. De là, le Roi se rendit à Marseille et revint par Arles, Tarascon, Beaucaire, Valence et Lyon. « Par tous ces lieux, il eut congnoissance que celui qui cherchoit la paix, sçavoit mieux faire la guerre que ceux qui la cornent <sup>3</sup>. »

En effet, ce ne fut qu'un concert d'éloges pour le Fabius de la France. « La grâce à Dieu, lui écrivit M. de Bordeaux, et le bon ordre par vous mys à la deffence du pais de Provence, l'Empereur fut retiré à sa grant perte et confusion et sans avoir forcé ville ne place aucune, dont, oultre la réputation et honneur qui vous en demeure, chacun demeure si satisfaiet et content de vous, Monseigneur, que de plus seroit impossible. » La duchesse de Ferrare s'exprime dans les mêmes termes <sup>4</sup>. Les capitaines et les chroniqueurs du

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Gatelière, 30 janvier (fr. 3051, 55); — au Grand Maître, Tournon, du 18 octobre au 21 décembre (fr. 2983, 131; 3038, 18; 2983, 125, 187; 3033, 30; 2983, 159 et 101; 3041, 18; 3033, 22; 2979, 27; 3033, 24; 3061, 69; Clair. 335, 5615; fr. 2983, 49, 147; 3041, 53; 2983, 15); le comte de Saint-Pol (fr. 3065, 95); le capitaine J. L. Albanèse (fr. 3042, 59); Villandry (Clairambault, 335, 5611).

<sup>2</sup> Bouchet, II, 590.

<sup>3</sup> Ms. Conrart, 5416, 786. Cf. Du Bellay, 430.

<sup>4</sup> Au Grand Maître, M. de Bordeaux, 14 octobre (fr. 20504, 96); Madame de Ferrare (fr. 3152, 73).

temps, les Du Bellay, les Montluc, les Vieilleville, les Brantôme, les Dolet, ne marchandent pas leur admiration à Montmorency. Les historiens qui ont suivi, entre autres Gaillard, Daniel et Voltaire, ratifient le jugement des contemporains <sup>1</sup>. « Montmorency, dit M. de Ranke, déploya toute la sagesse et toute la circonspection qui pouvaient faire réussir la guerre défensive <sup>2</sup>. »

Ce triomphe éclatant, dû à ses armes en 1536, dépassa le succès qu'en 1530, lui avaient valu ses négociations. Il remonta aussitôt au faite des honneurs. Pour les cinq années qui suivirent, il fut quasi roi de France, et même pour plus longtemps encore <sup>3</sup>. Au camp d'Avignon, en effet, le Dauphin et le Grand Maître se lièrent intimement. Le premier se considéra comme l'élève du second et s'éprit pour lui de la plus vive amitié. « Vous tenés seur, quoy qu'il advyegne, lui écrivit-il peu après, je suis et seré toute ma vie autant vostre amy que homme de ce monde, et tenés vous en bien assuré <sup>4</sup>. » Le roi Henri II devait tenir la promesse du Dauphin. La Dauphine n'était pas moins prodigue d'amitiés pour le Grand Maître. Pendant la campagne, elle lui avait chaudement recommandé son mari <sup>5</sup>. Les deux époux l'appelaient tous deux leur *compère*; Henri de France était en effet le parrain du second des fils d'Anne de Montmorency. Cette chaude amitié fut surtout contractée en 1536, et Montmorency devait profiter de sa victoire, non-seulement pendant le règne actuel, mais encore sous le successeur de François I<sup>er</sup>.

<sup>1</sup> Dolet, *les Gestes de François de Valois* (1540), 68; — Montluc, I, 126; *Discours des Favoris* (fr. 4261, 5); Vieilleville, 18; Gaillard, III, 106; Brantôme, III, 339; Daniel, III, 335; le général Ambert, 75. En revanche, Varillas (II, 583) dit que Montmorency ne sauva la Provence que grâce aux conseils de d'Aubigny, du Biez et Bonneval. Cela diminue d'autant moins son mérite, que ces trois personnages étaient ses amis et même ses protégés, et qu'ils suivaient ses inspirations.

<sup>2</sup> *Deutsche Geschichte*, IV, 27.

<sup>3</sup> Michelet, VIII, 443.

<sup>4</sup> Fr. 3016, 13.

<sup>5</sup> *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. La Ferrière, p. 3.

## CHAPITRE VIII

M. DE LA ROCHEPOT, LIEUTENANT AU GOUVERNEMENT DE PICARDIE.

— CAMPAGNES DU GRAND MAÎTRE EN ARTOIS, LA PREMIÈRE AVEC LE ROI, LA SECONDE AVEC LE DAUPHIN. — TRÈVE DE BOMY.

(1537)

La campagne de Provence avait révélé dans Anne de Montmorency un capitaine de premier ordre. On n'était plus habitué à avoir un chef de guerre victorieux, comme il l'était. Le Grand Maître devint donc l'homme nécessaire, et l'Amiral se trouva, par comparaison, tout à fait délaissé. Il était certain que les armées ne pouvaient plus être confiées qu'à Montmorency. Déjà même on lui destinait l'épée de connétable. Les expéditions militaires qui suivirent l'invasion de Charles-Quint ne furent du reste que des campagnes complémentaires. Le Roi n'avait plus que deux résultats à atteindre : rétablir ses affaires au nord et affermir son autorité sur la Savoie, qu'il se décida de garder en gage. Or la campagne de Provence assurait l'un et l'autre de ces résultats. L'échec de Charles-Quint dans le Midi fut si grand qu'il suffit de se montrer sur la Somme, pour regagner la Picardie ; sur les Alpes, pour s'assurer du Piémont. L'une et l'autre tâche incombèrent donc au vainqueur de l'Empereur, à Anne de Montmorency, et, dans sa sagesse, l'heureux capitaine, qui était aussi un habile courtisan, sut, en partageant le commandement avec le Dauphin, associer la fortune de ce prince à la sienne. Jamais elle ne fut pour lui plus brillante. Jamais il ne remporta des succès semblables à ceux qu'il eut dans les années 1536 et 1537.

Il n'eut pas tout de suite à agir au nord. Comme l'Empereur évacuait la Provence, le comte de Nassau levait le siège qu'il avait mis devant Péronne et sortait de la Picardie. Les défenseurs de la Somme retrouvèrent quelque repos. Parmi eux on comptait François de Montmorency, seigneur de La Rochepot, frère cadet du Grand Maître et gendre de M. d'Humières. Montmorency avait toujours témoigné beaucoup d'attachement à ce frère, et, dévoué comme il l'était à sa famille, il avait beaucoup contribué à l'avancement de La Rochepot dans les honneurs. M. de La Rochepot, fort riche par lui-même et par sa femme, était gentilhomme de la chambre, chevalier de l'Ordre, gouverneur de l'Île-de-France et lieutenant de la Picardie. C'était dans cette province qu'il habitait d'ordinaire.

Pendant l'invasion du comte de Nassau, il avait occupé Corbie. Après la retraite de l'ennemi, il lui arriva, dans cette ville, un accident qui mit fort en émoi son frère et ses amis. Il tomba d'une galerie et se rompit la jambe près de la cheville du pied. Le gouverneur de Picardie, M. de Vendôme, dont il était le lieutenant, et son beau-père, M. d'Humières, accoururent pour le soigner. On fit venir de Paris un prêtre du Roi, et de Normandie, un gentilhomme, qui avaient, l'un et l'autre, une grande réputation pour raccourtir les membres. Mais la « replétion » de M. de La Rochepot rendait l'opération dangereuse. Le Grand Maître, averti, fut très-inquiet. Il craignait que les devoirs militaires de La Rochepot ne l'empêchassent de se soigner. « Je vous prie, mon frère, lui écrivait-il, mettre peyne de vous bien guarrir et refaire tout à vostre aise, sans vous travailler ny donner peyne de chose dont vous puissiez trouver pis<sup>1</sup>... Car plus grant service ne pourriez pour ceste heure faire au Roi, ny à voz amys plus grant plaisir<sup>2</sup>. » Après trois mois de maladie, La Rochepot se rétablit, et Montmorency, empêché

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 25 novembre (fr. 3008, 166 v°).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 14 décembre 1536 (fr. 3068, 173).

par ses fonctions de rejoindre son frère, lui exprima, dans des lettres touchantes, la joie qu'il ressentait de cette guérison<sup>1</sup>.

La plus grande intimité régnait entre les deux frères, intimité marquée par l'échange de nombreux cadeaux. La Rochepot, qui connaissait le goût du Grand Maître pour la chasse, lui envoyait, ainsi qu'au Roi, des chevaux, des gerfauts, des tiercelets. En revanche, Montmorency, content des services qu'il rendait à la France, lui fit donner le bailliage de Caen. Il dut prendre aussi son parti à la Cour, parce que La Rochepot eut à se plaindre de M. de Vendôme, dont il était le lieutenant. Montmorency le défendit avec vivacité. « Naguères, lui écrivit le Grand Maître, j'ay parlé à Monsieur de Vendôme devant le Roi, si bien qu'il ne m'a sceu que dire<sup>2</sup>. » D'ailleurs M. de Vendôme, Charles de Bourbon, mourut peu après, laissant entre autres fils le jeune duc Antoine, qui ne pouvait, à cause de son âge, assumer la responsabilité du gouvernement de la Picardie. Le Grand Maître espéra le procurer à son frère. La reine de Navarre l'encouragea dans ce dessein. « Je laisse à part qu'il est vostre frère, lui disait-elle, mais je vous dis que pour le service du Roy, si vous ne l'y mettez, vous ferez chose dont vous aurez regret<sup>3</sup>. » Toutefois le Roi ne voulut pas se décider tout desuite. « Et n'est deslibéré ledict seigneur, écrivit Anne de Montmorency à son frère, de autrement y pourveoir pour ceste heure, mais veult que cependant vous pourvoyez à toutes choses et y faciez comme vous avez très bien faict à son contentement jusques icy<sup>4</sup>. » Le jeune duc de Vendôme en effet remplaça définitivement son père dans le gouvernement, et de cet héritage, Montmorency ne

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 19 janvier (fr. 3069, 136). Cf. Humières à madame de La Rochepot, 26 septembre (fr. 2986, 72). Vendôme au Grand Maître, 3 novembre, 9 novembre (fr. 3072, 79 et 83). Guise au Grand Maître, 19 et 25 octobre (fr. 3084, 175 et 181).

<sup>2</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 23 février (fr. 3069, 149).

<sup>3</sup> Marguerite au Grand Maître, Génin, I, 338-339.

<sup>4</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 27 mars (fr. 3008, 26).

réclama pour lui-même que le célèbre chirurgien du prince défunt<sup>1</sup>.

Il profitait du répit que lui laissait la guerre pour veiller à ses intérêts privés. Ambitieux de reconstituer un vaste domaine patrimonial, que les partages d'héritiers avaient diminué pendant le moyen âge, il acquit pour trois mille écus d'or du baron de Bourlemont, Saladin d'Anglure, la seigneurie et baronnie de Conflans-Sainte-Honorine, qui avait autrefois appartenu à sa famille, puis, en 1527, à son ancienne fiancée, Jacqueline de La Trémoille, sur qui on l'avait saisie<sup>2</sup>. Peu après, Montmorency acheta encore l'importante terre de Méru<sup>3</sup>. Il put d'autant mieux payer ces nouvelles acquisitions qu'au commencement de l'été, le Roi lui abandonna le produit des confiscations faites au Languedoc et au Dauphiné, notamment sur des marchands qui avaient passé des contrats illicites<sup>4</sup>.

On profita, de même, de cette sorte d'armistice, qui suivit la campagne de Provence, pour régler le cas du roi d'Écosse. Le Grand Maître avait été chargé d'arranger le mariage de ce prince avec la fille du duc de Vendôme. Mais, comme Jacques V Stuart n'avait pas hésité à venir en France au secours de François I<sup>er</sup> contre Charles-Quint, le Roi Très-Chrétien voulut le récompenser de ce zèle chevaleresque, en lui donnant sa propre fille Madeleine. Le mariage fut célébré le 1<sup>er</sup> janvier 1537. Il donna lieu à toutes sortes de fêtes et de cérémonies, auxquelles Montmorency dut présider, en sa qualité de grand maître<sup>5</sup>. Le roi d'Angleterre devait être mécontent de ce rapprochement des

<sup>1</sup> Le Grand Maître à M. de La Rochepot; Blois, 26 novembre (fr. 3008, 169), Paris, 22 janvier (fr. 3069, 141), 23 janvier (ibid. 143), 25 janvier (ibid. 145), Compiègne, 23 février (fr. 3067, 147), 31 mars (fr. 3008, 29).

<sup>2</sup> 18 janvier-20 février 1537. Cabinet des Titres, 46438, 77.

<sup>3</sup> 5 avril 1537. Du Chesne, 281.

<sup>4</sup> Villandry au Grand Maître (fr. 3055, 11). Cf. Génin, I, 350-352.

<sup>5</sup> Au Grand Maître, le Dauphin (fr. 4050, 1); le cardinal du Bellay (Clairambault, 335, 5635); M. d'Aubigny (fr. 3047, 171). Cf. Du Puy, 325, 49 et 51, 640, 137. Clair. 335, 5609. Génin, I, 335-336. Teulet, *Relations de la France avec l'Écosse* (1862), t. I, p. 94-106.

cours de France et d'Écosse, à un moment où il luttait lui-même contre une insurrection au nord de son royaume. Il entra bientôt en relation avec l'Empereur. Le Roi Très-Chrétien, pour le regagner, refusa de recevoir le cardinal Pole, le cousin détesté de Henri VIII, que le Pape envoyait en France comme légat, et il chargea le bailli de Troies d'aller traiter de nouveau, en Angleterre, du mariage de la princesse Marie avec le duc d'Angoulême, devenu duc d'Orléans depuis que Henri de France était dauphin<sup>1</sup>.

Le Roi, toujours porté à la représentation, profita de ce que sa cour était réunie, à l'occasion du mariage de sa fille, pour faire un nouvel éclat contre l'Empereur. Dans un lit de justice, tenu le 15 janvier 1537, il déclara, sur l'avis des pairs et du Conseil, confisquer à Charles d'Autriche les comtés de Flandre, d'Artois et de Charolais. Cet acte a été d'autant plus critiqué, que les traités de Madrid et de Cambrai avaient soustrait ces comtés à la suzeraineté du Roi Très-Chrétien. Mais François I<sup>er</sup> pouvait prétendre que l'état de guerre annule, en fait et en droit, les traités précédemment passés entre les belligérants. Puis le domaine royal étant considéré comme inaliénable, la couronne de France devait maintenir ses prétentions sur toutes les pairies et les baronnies du royaume. Enfin, en rappelant solennellement ses droits de propriété sur des provinces françaises, le Roi empêchait, pour ainsi dire, que la prescription ne les lui ravît à tout jamais. Du reste, l'acte eût été ridicule, s'il n'eût été suivi d'effet. Or depuis longtemps il était question d'une campagne dans le Nord, et Montmorency, qui devait en prendre la direction, annonçait de nouveau, le 19 janvier, à son frère, sa prochaine arrivée sur les bords de la Somme<sup>2</sup>.

On ne pouvait cependant pas songer à partir pour le Nord,

<sup>1</sup> Camusat, 13; Sleidan, 163; Green, 338; Froude, III, 20 et 84.

<sup>2</sup> Ribier, I, 1-2, 13-15. — Cf. Voltaire, *Essai sur l'esprit des nations*, IV, 177 (éd. 1770). Beaucaire, 685. Gaillard, III, 15.

si toutes les mesures n'étaient prises au Midi. La garde des Pyrénées était commise au roi de Navarre. Ce fut en cette année 1537 que ce prince, et sa femme elle-même, jouèrent un double jeu à l'égard de la France. L'ambition les tenait toujours de recouvrer leur royaume, et ils n'étaient pas très-scrupuleux dans le choix des moyens. Ils se considéraient d'ailleurs comme des souverains, détrônés sans doute, mais indépendants, et ils ne se sentaient liés par aucune obligation envers le roi de France. Ils comptèrent d'abord beaucoup sur le Grand Maître pour recouvrer, soit par les armes, soit par les négociations, leur État transpyrénéen. Le roi de Navarre se rendit auprès de lui à Chantilly pour le prier de lui ménager une entrevue avec le Roi. Mais quand, après de longs délais, elle lui fut accordée, ce fut pour apprendre que l'on ajournait toute réclamation en sa faveur. Les princes d'Albret se tournèrent alors du côté de l'Empereur, et ils lui offrirent de marier leur fille Jeanne au prince d'Espagne, Philippe, fils de Charles-Quint. La cour d'Espagne n'usa de ces relations que pour se faire renseigner par eux sur les projets du roi de France<sup>1</sup>.

La reine de Navarre pensa profiter des sympathies que Montmorency avait, en somme, pour l'Empereur. Elle espérait que Granvelle et lui arrangeraient son affaire. Aussi se rapprocha-t-elle beaucoup du Grand Maître et de ses amis, M. de Châteaubriant et le cardinal du Bellay. Comme elle partait pour le Béarn, elle lui recommanda chaudement le Roi son mari. Mais, malgré les ouvertures qu'ils firent à la cour d'Espagne, les princes d'Albret avaient trop de loyauté et de sagesse pour ne pas répondre au mandat que le Roi leur confiait : la défense des Pyrénées. Le Grand Maître les aida à la tâche, et il encouragea, d'autre part, l'archevêque de Bordeaux à fortifier Bayonne, Mauléon et Dax<sup>2</sup>. Il proje-

<sup>1</sup> Archives nationales, K. 1484, B. 3, 73, 77, 78. Cf. Ruble, *le Mariage de Jeanne d'Albret*, p. 21 et 22.

<sup>2</sup> M. de Bordeaux au Grand Maître (fr. 3003, 67, et 3007, 91). Cf. Génin, I, 337, 338, 340, 345, 346, 353-355; II, 140-141.

tait lui-même une attaque contre Perpignan, qu'il se faisait fort de prendre en quinze jours, sans doute avec la coopération des galères turques, alors réunies à celles de France<sup>1</sup>. Il se flattait de joindre le Roussillon à son gouvernement de Languedoc, où, dans l'année 1537, le sénéchal de Toulouse, Antoine de Rochechouart, seigneur de Saint-Amans, succéda comme lieutenant à l'ancien ami de Montmorency, M. de Clermont<sup>2</sup>.

Le cardinal de Tournon, qui était resté à Lyon après la campagne de Provence, exerçait les fonctions de lieutenant général du Roi pour les autres provinces du Midi. Le Languedoc et la Provence, comme le Piémont, étaient placés sous sa surveillance, et, pour remplir sa charge, il correspondait sans cesse avec le Grand Maître. La bonne intelligence de Montmorency et de Tournon fut d'autant plus complète, qu'au mois de janvier 1537, le Grand Maître traita déjà du mariage de sa fille aînée avec le petit vicomte de Turenne, parent du cardinal<sup>3</sup>. Ce petit vicomte était d'ailleurs fils de feu M. de Turenne, l'ancien ambassadeur à Londres, à Rome et à Madrid, avec qui Montmorency avait toujours eu des rapports d'ami et d'allié. Montmorency se félicita donc de confier la protection de son gouvernement de Languedoc au cardinal de Tournon, qui s'occupa, en particulier, de fortifier Narbonne. Quant au Piémont, M. d'Humières, autre ami de Montmorency, s'y rendit en qualité de lieutenant général. Sa tâche ne devait pas être facile. On espéra qu'il en viendrait à bout, en lui envoyant, pendant la campagne que l'on allait conduire au nord, un peu d'argent et quelques troupes. Ces troupes se recrutaient non-seulement en France et en Italie, mais encore en Allemagne et surtout dans les Hautes Lignes, cette pépinière de soldats<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Arch. nationales, K, 1484, B, 3, 70.

<sup>2</sup> Vaissette, V, 145.

<sup>3</sup> Tournon au Grand Maître, 11 janvier (fr. 2983, 137).

<sup>4</sup> Le terme de Hautes Lignes, ou mieux de Lignes de la Haute Allemagne, est le mot propre pour désigner, au seizième siècle, la Confédération suisse.

Le Roi, ainsi que le Grand Maître, gardait de bons rapports avec les princes allemands. Cela lui permettait de lever chez eux de nombreuses bandes de lansquenets. En 1537, le comte Guillaume de Furstenberg dut conduire les siennes au nord, et, la même année, le duc Christolle de Wurtemberg fut chargé de mener dix mille Allemands des nouvelles bandes à l'armée d'Italie<sup>1</sup>. Mais on faisait encore plus de cas des Suisses que des lansquenets. Cependant la Diète fédérale était déjà mécontente de ce que le contingent des Ligues de 1536 eût été employé contre l'Empereur. De plus, les États protestants étaient froissés du peu d'égards que Montmorency avait pour eux. Le Grand Maître refusait de faire délivrer leurs coreligionnaires français, jetés en prison, ou de permettre à ceux qui étaient exilés de rentrer au pays. Il ne manquait pas une occasion de témoigner sa répulsion aux luthériens. Un jour que, sur les plaintes d'un marchand de Genève, le comte de Montrevel avait fait saisir un Mâconnais, accusé de vol et de meurtre, le Grand Maître voulut le faire libérer. Il aimait peu les Gênois, avec qui cependant sa famille devait avoir de si bons rapports. Mais le cardinal de Tournon s'interposa. « Il vous faut adviser de ne mescontenter ces coquins-là, lui écrivit-il, pour l'affaire que vous avez de ceulx de Berne. Et, au langage que me tient celluy qui s'est venu plaindre, il semble qu'ilz ayment autant une mauvaise responce qu'une bonne, pour avoir occasion de se plaindre; oultre ce que, si les informations sont véritables, par la justice qu'on doit à ung chacun, cela ne doit demeurer impuny<sup>2</sup>. »

Montmorency comprit la nécessité de ménager ces guerriers suisses, qu'il connaissait bien et dont il faisait le plus grand cas. Cependant il n'en put obtenir de levée pour sa campagne du Nord, et il dut l'ouvrir sans eux. Le 10 mars,

<sup>1</sup> Fr. 3069, 138.

<sup>2</sup> Fr. 2983, 149. S'agit-il du meurtre de J. Franc (fin de 1536)? Cf. Herminjard, III, 128.

en effet, le Roi, en considération des services qu'il avait rendus l'année précédente, le continuait dans sa charge de lieutenant général pour recouvrer les comtés d'Artois et de Saint-Pol<sup>1</sup>. Puis, comme le Roi voulait faire la campagne avec lui, « il donna au Grand Maistre toute telle puissance de commander, lui présent, comme il feust absent<sup>2</sup> ». En somme, la charge confiée à Montmorency consistait à rectifier la frontière du Nord et à la mettre en état de défense. Le Roi ne songeait pas à faire une guerre sérieuse aux Pays-Bas; il réservait tout son effort pour l'Italie. Quoi qu'il en soit, Montmorency connaissait bien le pays où il était envoyé, puisqu'il y avait fait la guerre, d'abord en 1521, après le siège de Mézières; puis l'année suivante, en défendant Corbie; enfin en 1523, lors du ravitaillement de Théroouanne.

L'état de cette frontière était indéterminé. Dans ce pays, situé entre l'Escaut, le pas de Calais et la Somme, on reconnaissait trois dominations : celle du roi d'Angleterre, comte de Guines et seigneur de Calais; celle du roi de France, maître de la Picardie; celle de l'Empereur, comte de Flandre et d'Artois. Les possessions des deux derniers de ces princes étaient enchevêtrées, soit à la suite des traités, soit à la suite des guerres. A vrai dire, la frontière était formée par la Somme; mais le Roi avait des postes avancés, non-seulement à Montreuil, à Boulogne-sur-Mer et à Ardres, places qui s'appuyaient sur les possessions anglaises, mais encore à Théroouanne. La garnison de Théroouanne était menacée par les places fortes occupées par les Bourguignons, qui pouvaient intercepter ses communications avec la ligne de la Somme. Le ravitaillement de Théroouanne fut toujours une des grandes opérations stratégiques du règne de François I<sup>er</sup>.

En 1537, il s'agissait donc bien moins d'envahir la Flandre et même l'Artois, que de relier Théroouanne au royaume, en

<sup>1</sup> Cabinet des Titres, 46438, 78.

<sup>2</sup> Ms. Conrart, 5416, 787.

s'emparant de toutes les places intermédiaires, et en rangeant sous l'autorité du Roi le comté voisin de Saint-Pol, que les Bourbon-Vendôme avaient cédé à la France, mais dont l'Empereur s'était emparé. Pour cela il s'agissait de rendre absolument françaises les rivières qui, parallèles à la Somme, vont se jeter plus au nord dans la Manche. Il fallait s'emparer successivement du cours de l'Authie, où le Roi possédait Doullens, et l'Empereur, Auxy, et de celui de la Canche, où les Français occupaient Montreuil, et les Bourguignons, Hesdin. Cela fait, on pouvait, en s'emparant de Saint-Pol et en ravitaillant Théroouanne, débarrasser de l'ennemi tout le territoire compris entre la sénéchaussée française de Boulogne, confiée à M. du Biez, le comté de Guines, possédé par les Anglais, amis de la France, et les rivières de la Canche et de la Lys. On n'avait ni le temps, ni les moyens de faire plus, et le champ d'action des belligérants se trouvait délimité entre la Lys, base d'opérations des Bourguignons, et la Somme, base d'opérations des Français.

Ce fut aux premiers jours du mois de mars 1537 que les manœuvres commencèrent en Artois. En attendant l'armée royale, M. d'Annebaud et le gouverneur de Boulogne, M. du Biez, ravitaillèrent une première fois le poste avancé de Théroouanne<sup>1</sup>. Puis le Roi et Montmorency, venant de Paris, allèrent prendre le commandement de l'armée, forte de vingt-cinq à trente mille hommes de pied et de six à sept mille chevaux<sup>2</sup>. Pour adversaire, le grand maître de France allait rencontrer le grand maître de la maison de l'Empereur, le comte du Rœulx. Sa base d'opérations était la Picardie, où son frère était toujours lieutenant du Roi. Ce voisinage lui était fort avantageux. La Rochepot se multiplia pour aider à la campagne du Grand Maître. Il lui donna des guides et un agent adroit dans la personne de Dampont,

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 19, 23 et 25 janvier, 23 février (fr. 3069, 136, 143, 145, 149; fr. 3067, 147 ou 151).

<sup>2</sup> Beaucaire : vingt-cinq mille hommes de pied, six mille chevaux (68); Ferron : trente mille hommes de pied, sept mille chevaux (136).

qu'ils chargeaient de leurs messages, ainsi que MM. de Marivaux, de Piennes et de Lamballe. Du gouvernement de La Rochepot, Montmorency tirait le pain, le vin, les munitions. Ses magasins étaient à Amiens, où se tenait son frère. Enfin, les places voisines d'Amiens, d'Abbeville, de Corbie, de Doullens le fournirent de canons, de bâtardes et de coulevrines, ainsi que des diverses qualités de poudre alors en usage (grosse poudre, poudre grenée et amorces)<sup>1</sup>.

L'armée se réunit entre Amiens, Flixecourt et Pernois en Picardie. Le Grand Maître, partant avec l'avant-garde, quitta les bords de la Somme et marcha droit au nord sur l'Authie, afin de s'emparer d'Auxy-le-Château, dont cette rivière baigne les murs. Le 17 mars, arrivé à Prouville, à mi-chemin entre Pernois et Auxy, il eut à se plaindre du service des subsistances. Il chargea son frère de convoquer à cet effet les commissaires des vivres, « pour leur ordonner qu'ils aient à y user d'autre diligence, autrement je crains, disait-il, que inconvénient en adviègne. Vous advertissant, au demeurant que ceulx qui sont dans Aussy font bonne myne et contenance de vouloir tenir. Mais j'espère en faire demain une fricassée. » La Rochepot s'enquit du retard et se hâta d'y porter remède<sup>2</sup>.

Rassuré sur la question des subsistances, Montmorency marcha, le 18 mars, de Prouville à Auxy-le-Château : « Ceulx qui estoient dans ce chasteau d'Aussy, écrivit-il le jour même à son frère, ont jusques à aujourd'huy faict tousjours bonne myne. Mais, incontinent qu'ilz ont senty que je m'en approchoys, et pareillement nostre artillerye, ilz se sont renduz à la vie, ce que nous leur avons accordé. Et ay faict mectre des gens de M. de Heilly dedans le dict chasteau, pour la seureté d'icelluy. Vous advisant, mon frère, que je vous manderay bientost d'autres bonnes nouvelles de Hédin, car je y envoie demain au matin deux cens hommes d'armes,

<sup>1</sup> Fr. 3069, 152.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 17 et 18 mars (fr. 3008, 10 et 13).

quatre mille hommes de pied et cinq ou six cens chevaulx légers, pour là veoir la contenance qu'ilz font <sup>1</sup>. »

En effet, le cours de l'Authie repris, il fallait passer à celui de la Canche, sur lequel se troave Hesdin. Mais Hesdin coûta des efforts plus considérables au Grand Maître, qui fut d'ailleurs rejoint par le Roi, le 18 mars. L'armée alla coucher, le soir même, à Fillièvres sur la Canche, au sud-est d'Hesdin <sup>2</sup>. Une brusque attaque des Français, où M. d'Heilly, frère de madame de Penthièvre, fut blessé, obligea le comte du Rœulx à retirer ses troupes de la ville d'Hesdin. Mais le capitaine général de l'Empereur avait merveilleusement pourvu le château. C'était le point à emporter. L'armée du Roi et du Grand Maître tourna la position, se logea d'abord à l'ouest, entre Contes, aussi sur la Canche, et le château d'Hesdin, puis elle occupa la ville abandonnée d'Hesdin et Le Parcq qui est tout auprès, au nord de la place. Elle coupait ainsi les communications du château avec le camp du comte du Rœulx (23 mars). On jugea telle la solidité des murailles, que M. de Burie, l'élève du comte Pedro Navarro, conseilla de les faire saper plutôt que de les battre avec le canon. Le Grand Maître suivit cet avis et prépara l'opération. Il demanda à La Rochepot de lui procurer vingt bons compagnons « propres pour aider à sapper la muraille de ce chasteau », et deux cents pionniers avec les outils nécessaires, tels que pics, pioches, tranches, car « nos pionniers, disait-il, en sont mal fourniz <sup>3</sup> ». Il fit venir enfin de Montreuil cent caques de poudre « pour mectre ce chasteau par terre <sup>4</sup> ».

Quand on eut réuni les sapeurs et les pionniers, avec les

<sup>1</sup> Clairambault, 336, 5473. Ce fut donc Montmorency qui prit Auxy et non le Roi, comme le disent Paradin (117), Ferron (136), Beaucaire (686), etc.

<sup>2</sup> Du Bellay dit à tort que Montmorency concha à Auxy, le lendemain de la prise de cette place (440). La *Cronique* dit que le 20 mars, il prit Hénin (267, pour Hesdin).

<sup>3</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 27 mars (fr. 3008, 26).

<sup>4</sup> Le même au même, 31 mars (*ibid.* 28 et 29). Cf. le même au même, 21, 23, 24, 26 mars (fr. 3008, 17, 20, 22, 24). La *Cronique* dit à tort que le siège ne commença que le 1<sup>er</sup> avril.

outils et les munitions, on s'attaqua aux fondements de la muraille, sous la direction de M. de Burie, du prince de Melfi, de M. de Barbesieux et du maître de l'artillerie Villiers. On avisa une tour, placée entre la ville et le château, et l'on compta qu'en la faisant sauter, elle produirait une ouverture dans le rempart du château. Mais, au bout de quinze jours seulement, l'un des pans extérieurs de la tour tomba sur le pan intérieur, sans commettre de dégât, de sorte que cette tentative n'aboutit pas. Renonçant alors à la mine et à la sape, on fit avancer le canon. En trois jours, le canon fit brèche. Le Roi vint constater l'ouverture, et la noblesse, impatiente de se signaler sous les yeux de François I<sup>er</sup>, sans ordre, sans discipline, sans même attendre de commandement, se précipita à l'assaut. Le comte de Sancerre s'y fit tuer, et les troupes du Roi furent refoulées. On préparait pour le lendemain un nouvel assaut, mieux ordonné, quand, pendant la nuit, un trompette apporta au Grand Maître des offres de capitulation. On les accepta, et la garnison se retira, bagues et vie sauvées. M. de Sarcus fut chargé d'occuper le château, que l'on fortifia, ainsi que la ville d'Hesdin (7 avril 1537)<sup>1</sup>. Après Hesdin, Contes, sur la Canche, et Mouchy-Cayeux, sur la Ternoise, se rendirent successivement.

Ainsi le cours de la Canche était repris après celui de l'Authie. On passa à la troisième opération proposée, la conquête du comté de Saint-Pol. En s'y établissant fortement, le Roi comptait de là donner la main à la garnison de Thérouanne. On reprit donc la marche vers le nord-est, et l'on s'établit à Pernes, au nord de Saint-Pol, tandis que M. d'Annebaud, détaché de l'armée, allait s'emparer de cette dernière place. Le Roi confia à l'ingénieur italien Antonio Castello le soin de la fortifier, tandis que l'armée couvrirait à Pernes

<sup>1</sup> Du Bellay dit que ce ne fut qu'à l'assaut d'Hesdin qu'Heilly fut blessé. Cf. *Cronique*, Paradin (117), Ferron (136), Beaucaire (186), Thou (I, 16), Varillas (II, 571), Gaillard (III, 17). — Cf. Clairambault, 336, 1765.

les hommes occupés à ce travail. Mais, afin de ne pas rester inactif, Montmorency, rejoint par le duc de Guise, marcha encore au nord sur Lillers. Ses coureurs surprirent cette ville sans défense. Le Grand Maître y protégea un couvent de femmes, où il apprit que le comte du Rœulx avait opéré sa retraite sur Saint-Venant et sur Merville. Lillers était un poste d'observation important, peu éloigné de Théroouanne et de Pernes. Montmorency y établit, en avant-garde, deux cents cheveu-légers sous Martin du Bellay et mille hommes de pied sous M. de La Lande <sup>1</sup>.

Mais la garnison française de Lillers était fort inquiétée par les Bourguignons de Saint-Venant, qui gênaient ses fourrageurs. Comme Lillers, Saint-Venant était nécessaire à la sûreté du camp de Pernes. Cette place, qui gardait un pont sur la Lys, était entourée par cette rivière, par des écluses et des marais, protégée par de belles fortifications et occupée par une garnison de huit cents hommes. Montmorency résolut de l'enlever. Il partit, en compagnie du comte de Saint-Pol et du duc de Guise, avec deux mille lansquenets de Furstenberg et mille aventuriers français de MM. de Baqueville et de La Lande, capitaines généraux des Normands et des Picards <sup>2</sup>. L'abord de la place était difficile. On n'y pouvait pénétrer que par une chaussée étroite, au bout de laquelle l'artillerie ennemie était logée à l'abri d'un profond fossé. Montmorency y lance d'abord les lansquenets : ils sont repoussés. Mais à la fin du jour, Baqueville, suivi par La Lande, aperçoit un endroit du fossé mal défendu. Il l'attaque et, malgré de grandes pertes, saute sur le rempart. Il entre dans la ville; le pont de la Lys est enlevé. Des ennemis « il ne s'en sauva un seul, dit Mont-

<sup>1</sup> Du Bellay, 442; Gaillard, III, 17; Beaucaire, 687. Cf. Clairambault, 337, 5777.

<sup>2</sup> M. Du Bellay (442-443) dit que Montmorency avait quatre mille lansquenets et quatre mille Français. Beaucaire le reproduit (687). Nous donnons les chiffres de Montmorency. Cf. le Grand Maître à M. d'Humières, 22 avril (fr. 2995, 9); à madame du Bouchage, 26 avril (fr. 3090, 3); Villandry à M. d'Humières (Clairambault, 336, 5789).

morency, qu'il ne feust mis en pièces ou noyé ». Après avoir tout saccagé et tout détruit, le Grand Maître revint avec un immense butin (25 avril). La place cependant fut bientôt perdue, puis reprise, enfin définitivement abandonnée. Elle se trouvait alors toute démantelée.

Ces succès remplissaient de confiance les lieutenants du Roi. « [En] somme, écrivait Montmorency à son ami d'Humières, l'on les rembarre si bien de tous costez, que maintenant ilz pensent plus d'une foiz de passer outre leurs barrières. Car entendez, Monsieur de Humyères, qu'il n'est demouré devant ny après nous, jusques à Béthune, Aire et Arras, ville ne chasteau où ilz se feussent peu retirer, que n'aions prins <sup>1</sup>. » On avait grand'peur aux Pays-Bas et l'on ne savait comment arrêter l'armée royale <sup>2</sup>.

Mais le Roi ne pensait qu'à son expédition d'Italie, qui devait coïncider avec celle de Barberousse. Il s'ennuya à Pernes. « Tout alors se faisait par secousse », dit Voltaire. D'ailleurs, il avait atteint le but qu'il désirait, l'occupation de Saint-Pol, qui se liait aux places françaises de Théroüanne, de Montreuil, d'Hesdin et de Doullens, et qui menaçait les places impériales de Béthune, de Lens et d'Arras. L'ingénieur Antonio Castello n'avait pas terminé les fortifications de Saint-Pol, que le Roi voulut partir. Après un dernier succès, remporté le 4<sup>er</sup> mai par le capitaine Martin du Bellay sur la garnison de Béthune, on leva le camp de Pernes, le surlendemain. On manquait d'ailleurs de munitions et de vivres, et l'on ne pouvait fournir de vin et de blé les garnisons d'Amiens, de Saint-Pol et d'Hesdin. Après le départ de l'armée, les approvisionnements devaient être plus faciles. Enfin Montmorency était attendu en Italie, et il s'excusait déjà auprès de M. d'Humières « de sa si longue demeure par deçà ».

<sup>1</sup> Le Grand Maître à M. d'Humières, 27 avril (fr. 2995, 13).

<sup>2</sup> M. de Tarbes au Grand Maître, 18 avril (fr. 6639, 283). Cf. Correspondance de Marie avec Charles V, 27 avril 1537, p. 172 (Archives du royaume de Belgique).

L'armée s'arrêta quelques jours à La Comté, au nord-est de Saint-Pol. On surveillait, de là, Béthune et Arras. Le comte de Furstenberg profita de cet arrêt pour pratiquer les lansquenets impériaux de cette dernière ville. Il réussit à les attirer dans ses bandes. Tandis qu'il se trouvait au camp de La Comté, Montmorency discuta des points de droit féodal. Il reprocha au comte du Rœulx d'avoir traité comme rebelle un gentilhomme du comté de Saint-Pol, Nicolas de La Personne, seigneur de Mariencourt. Il lui fit remarquer que le duc d'Estouteville, comte de Saint-Pol, avait vendu son comté de Saint-Pol au Roi, et que, par ce fait, le seigneur de Mariencourt était devenu sujet du Roi. Il ajouta que l'Empereur ayant, l'an passé, recommencé la guerre contre la France, les comtés de Flandre et d'Artois étaient, en conséquence, retournés sous la même domination qu'avant les traités. Il menaçait enfin de se comporter envers les sujets de l'Empereur comme l'Empereur se comportait envers ceux du Roi. Il est probable que M. du Rœulx ne fut persuadé ni par ces menaces, ni par ces arguments juridiques.

On pensait faire quelque séjour à La Comté, mais le 6 mai, le Roi, satisfait de l'état de fortifications qu'il avait été voir à Saint-Pol, donna le signal de la retraite. Le 7, il quitta La Comté, et il arriva, le surlendemain, à Doullens, où il licencia l'armée. Montmorency promit alors à M. d'Humières l'arrivée prochaine au Piémont des dix mille lansquenets de Wurtemberg, de quatorze autres enseignes allemandes, qui venaient de passer du service de l'Empereur à celui du Roi, de mille cinq cents Français, du trésorier Lésigny, d'un bon commissaire de l'artillerie et d'un bon maréchal de camp. « Le Roy sera bientôt à Fontainebleau, lui écrivit-il, où il fera peu de séjour, et de là prendra le chemin de Lyon. » Au commencement de juin, François I<sup>er</sup> se trouvait en effet à Fontainebleau, mais, le 18, il licencia sa maison, en ne la convoquant que pour le 1<sup>er</sup> juillet, à Moulins <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le Grand Maître à Humières, 30 avril, 1, 6, 14, 20, 23 mai (fr. 2995, 19 et

Cependant, en quittant le comté de Saint-Pol, le Roi y avait laissé de nombreuses garnisons. Saint-Pol, Doullens, Corbie et Hesdin étaient confiées à la garde des troupes du comte de Furstenberg, du comte de Penthièvre, récemment créé duc d'Étampes, de MM. de Sarcus et de Villebon. La Rochepot, bien stylé par le Roi et par le Grand Maître, fut chargé de la surveillance générale du pays<sup>1</sup>. Mais, malgré ces mesures, tout périclita pendant l'absence du Roi et de Montmorency. Les Impériaux surprirent, en effet, entre Doullens et Saint-Pol, un courrier qui était adressé par le directeur des fortifications de cette ville au Grand Maître. Il y était dit qu'il fallait encore vingt jours de travail avant de rendre Saint-Pol imprenable. Les Impériaux profitèrent de l'avis et se hâtèrent d'agir. Le lieutenant de l'Empereur aux Pays-Bas, Philippe d'Egmont, comte de Buren, et le comte du Rœulx parurent, le 9 juin, devant Saint-Pol. Le prévôt de Paris, Villebon, et le capitaine Martin du Bellay, qui défendaient la place, durent la rendre, le 15. Ensuite Buren, après avoir menacé Hesdin, se rabattit sur Montreuil, où il força M. de Canaples à capituler. De là il marcha sur Thérouanne. L'œuvre du camp de Pernes était annulée<sup>2</sup>.

Qui fut bien étonné? Ce fut Montmorency, qui, se trouvant alors en villégiature à Chantilly, ne s'occupait que de sa prochaine expédition d'Italie. Il préparait l'envoi de la solde des lansquenets de Wurtemberg et des Italiens d'Humières au cardinal de Tournon, avec qui il correspondait presque chaque jour. Malgré leur intimité, les rapports de Montmorency et de Tournon commencèrent à ce moment à se gâter. On avait dit au cardinal que le Grand Maître intri-

23; fr. 3088, 100; 2995, 59, 63, 79, 83, 128; 3012, 61). Arch. nat. K, 1484, B, 3, 70; Ribier, I, 21, 32; *Cronique*, 208; Gaillard, III, 20; Beaucaire, 687; Varillas, II, 573.

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 8 juin (fr. 3081, 5). Cf. Clairambault, 336, 5881 et 5885.

<sup>2</sup> Archives belges. Correspondance de Marie et de Charles, a. 1537, p. 146. Cf. Du Bellay, 450; Beaucaire, 688; Ferron, 137 v°; Gaillard, III, 23; Varillas, II, 573.

guait contre lui avec le légat d'Avignon. « Je croy que cela ne vint oncques de la bouche du diet légat, écrivit Tournon à Montmorency, et croys encore moins qu'il soit vray; car je pense trop vous cognoistre pour croire chose si peu raisonnable et si esloignée des propoz et de l'amytié que nous avons ensemble <sup>1</sup>. » Pour le moment, cette querelle n'alla pas plus loin, et ces deux ministres du Roi, qui devaient se brouiller complètement plus tard, continuèrent à collaborer amicalement à l'œuvre commune.

Mais ce fut au Nord et non plus au Midi qu'il fallut songer. Il convenait, avant tout, de sauver Théroouanne, où La Rochepot avait jeté soixante hommes d'armes et quatre cents hommes de pied, sous les ordres de M. de Créquy. Le Roi, retenu à Fontainebleau, et d'ailleurs en deuil de sa fille, la jeune reine d'Écosse, donna de nouveau à Montmorency, le 15 juin 1537, des lettres de lieutenant général en Artois. Une partie des troupes destinées à l'Italie fut rappelée au Nord. On dut réunir les sommes nécessaires à l'expédition, pour laquelle Montmorency réclama deux cent mille francs. On les lui procura, et La Rochepot collabora de nouveau à la tâche, en fournissant à son frère les vivres, les armes, les munitions et jusqu'à des faux et faucilles, dont on avait besoin <sup>2</sup>. D'ailleurs, le Dauphin devait aussi prendre part à l'expédition. Il se rendit avec le Grand Maître à Amiens, au milieu de juin. De cette ville Montmorency envoya un exprès à M. de Créquy, pour lui annoncer qu'il marchait à son secours et pour le presser de tenir jusqu'à ce moment <sup>3</sup>.

Depuis que Henri VIII avait rasé, en 1513, le château de Théroouanne, il n'y restait que deux grosses tours, qui

<sup>1</sup> Tournon au Grand Maître, 9 juin (fr. 2983, 109).

<sup>2</sup> La Rochepot au Grand Maître, 12 juillet (fr. 4754, 37).

<sup>3</sup> Au Grand Maître, le Chancelier (fr. 3048, 179); Saint-Pol (fr. 3065, 69, et 20502, 17); Villandry, du 17 juin au 8 juillet (fr. 3015, 1, 17, 11, 29, 37, 45, 23, 51, 79, 61, 67, 73); Annebaud (fr. 6639, 237); Créquy (fr. 6637, 394 : 3152, 63); le Roi (Clair. 336, 5929). Cf. Clair. 336, 5931; Bouillé, I, 117; Du Chesne, 339.

furent bientôt renversées par l'artillerie ennemie. La garnison se défendit donc à l'abri d'un retranchement qu'elle avait elle-même élevé. Mais elle manquait de poudre et d'arquebusiers. Le Grand Maître, averti, ordonna à M. d'Annebaud, qui avait déjà ravitaillé la place cette année même, de conduire à Théroouanne quatre cents arquebusiers, chargés chacun d'un sac de poudre, avec une escorte d'hommes d'armes et de cheveu-légers. Le 25 juin, à six heures du matin, M. d'Annebaud commença à faire entrer son monde dans la place. Mais cette opération, si bien engagée, finit mal. Au retour, M. d'Annebaud, surpris par l'ennemi, dut se rendre. Le Roi regretta beaucoup qu'on ne l'eût pas protégé dans cette retraite, et désira qu'on l'échangeât contre une rançon, car il commençait à lui être très-attaché<sup>1</sup>.

Mais le ravitaillement de Théroouanne n'en était pas moins accompli. Puis le sort de Boulogne fut assuré par la prise du château de Desvres, qui est tout près. Alors le Dauphin et le Grand Maître s'apprêtèrent à marcher sur l'ennemi. Ils disposaient de mille six cents hommes d'armes, de deux mille cheveu-légers, de près de douze mille Allemands et de quatorze mille Français, et ils ne manquaient pas d'artillerie. François I<sup>er</sup> s'était mis dans la tête de les rejoindre. Mais madame d'Étampes retint le Roi à Meudon, tandis qu'elle laissait son mari servir aux frontières<sup>2</sup>.

Avant de se lancer au nord, Montmorency, toujours prudent, pourvut aux garnisons du pays, notamment à Saint-Quentin, Péronne, Corbie et Doullens. « Par ainsi la frontière de ce costé de delà sera tousjours en meilleure seureté », disait-il. Cela fait, il se mit lentement en marche. Quittant, au milieu de juillet, Abbeville, où il se trouvait dès le 22 juin, il atteignit Auxy, le 17 juillet, puis re-

<sup>1</sup> Ms. Conrart, 5416, 788; Beaucaire, 689; *Cronique*, 210-211; Du Bellay, 451-452; Montluc, I, 127; Ferron, 138; Varillas, II, 574.

<sup>2</sup> Le cardinal du Bellay au Grand Maître, 10 juillet (fr. 3071, 12). Cf. le Grand Maître à La Rochepot, 25 et 28 juin (fr. 3019, 185, et 20500, 79). Du Bellay, 453, répété par Beaucaire, 689.

monta l'Authie jusqu'à Doullens, où il campa, le 23, pour rallier le duc de Guise avec la cavalerie. Jusqu'alors, il ne s'était pas senti en forces suffisantes pour attaquer l'ennemi. Il se croyait responsable de la sauvegarde du Dauphin. Mais l'arrivée de M. de Guise lui donna plus de hardiesse, et il marcha au nord avec l'intention de faire lever le siège de Théroouanne. Les nouvelles de la place n'étaient pas mauvaises. Cependant l'ennemi avait tiré en trois jours, du 26 au 28 juillet, jusqu'à quatre mille coups de canon contre les murs<sup>1</sup>.

Montmorency se félicitait d'avoir près de lui le Dauphin. « Sa présence, disait-il, donne grant faveur à ceste armée, et, d'autre part, il se conduict si sagement et tant au contentement d'ung chacun que, oultre le plaisir que c'est au Roy de l'entendre, ceste compagnie en a trop meilleure volenté de bien faire, de sorte que, s'il plaist à Dieu, il s'en ira victorieulx et avecques grant honneur et repputation, selon le désir de tous ses bons serviteurs et à la confusion des dicts ennemys. » Mais au moment même où il tenait ce langage belliqueux, on traitait avec les Impériaux. Il était temps, car la cour de France se sentait incapable d'entretenir deux fortes armées, l'une au nord, sous Montmorency, l'autre en Italie, sous M. d'Humières. Cependant ce fut du côté de Flandre que vint la proposition d'un armistice. La reine de Hongrie s'effraya, comme au printemps, de voir tant de forces ennemies à ses frontières. Elle fit proposer une entrevue pour conclure une trêve. Le comte de Buren et le Dauphin, qui en avait référé au Roi, envoyèrent leurs députés à Bomy, village situé sur le plateau qui s'étend au sud de Théroouanne et d'Enguinegatte. Le premier était représenté par M. de Molambais (Ph. de La Noy), par le vicomte de Lombeke et par le secrétaire Strick; le second, par M. de Saint-André, par le président du Coudray (Poyet) et par

<sup>1</sup> Le Grand Maître à La Rochepot, 28 juin et 18 juillet (fr. 20500, 79, et 3068, 61); ordonnance du Grand Maître, 17 juillet (Cabinet des Titres, 46438, 82).

Nicolas Berthereau, secrétaire du Grand Maître, devenu celui du Roi<sup>1</sup>.

Le Grand Maître se félicita beaucoup de ces négociations, que le Roi avait acceptées. « En ce faisant, écrivit Montmorency au cardinal de Tournon, il sauve Théroouanne et se retire d'une grande despense. D'autre part, pendant la diete tresve, il aura grant et aisé moien de fortiffier et pourveoir toutes les villes de ceste frontière, de façon qu'il n'en faudra plus doubter, et, avecques ce, vous et Monsieur de Humyères en serez trop mieulx secourus<sup>2</sup>. » En attendant, il logea l'armée royale à Cercamp, position fort avantageuse qu'il avait été reconnaître, puis, le 29, il la porta à Hesdin. On avait de bonnes nouvelles de Théroouanne. D'ailleurs, le 30 juillet 1537, la trêve fut signée et le siège levé. Le Roi avait la faculté de fortifier les places qu'il avait conquises, de sorte que tous les avantages acquis au printemps étaient confirmés. La ville de Saint-Pol restait seule à l'ennemi. En deux jours, le Grand Maître, pourvoyant d'ailleurs aux garnisons de Théroouanne, de Montreuil, d'Hesdin, de Doullens, de Corbie, de Péronne, de Vervins, de Guise et de Saint-Quentin, ramena l'armée en deçà de la Somme. Dès lors, on pouvait sans arrière-pensée s'occuper du Midi<sup>3</sup>.

Montmorency, désigné pour prendre le commandement de l'armée d'Italie, trouvait son avantage à cette trêve des pays du Nord, parce que toutes les ressources de la France pourraient être mises à sa disposition. C'est ainsi que dans ces années 1536 et 1537, on le vit courir des bords du Rhône à ceux de la Somme, des Pays-Bas aux Alpes du

<sup>1</sup> Pouvoirs du Dauphin (Clair. 336, 5959). Cf. Ms. Conrart, 5416, 788; Clair. 336, 6001; Ribier, I, 56; Gaillard, III, 30.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à Tournon, Doullens, 23 juillet (fr. 3088, 159).

<sup>3</sup> Le Grand Maître à La Rocheport, 28 juillet (fr. 2979, 78); à Humières, 14 août (fr. 3035, 40). Au Grand Maître, Villandry (fr. 3055, 55); le Roi (Clair. 336, 6017). Cf. Clair. 336, 6007. Du Bellay (452), Mézeray (IV, 601), Varillas (II, 574), etc., prétendent que la trêve n'était que de trois mois. Ribier (I, 58) dit bien qu'elle était de dix mois.

Piémont, organisant partout la défense du royaume, et se montrant partout supérieur à l'ennemi. Cependant, malgré tant de succès militaires, le pacifique Grand Maître laissa entendre aux envoyés flamands, venus pour traiter de la trêve de Bomy, qu'il eût désiré de voir les reines sœurs de France et de Hongrie conclure une paix durable entre l'Empereur et le Roi<sup>1</sup>. Heureusement pour lui, son vœu ne fut pas exaucé. La guerre lui permit encore de cueillir en Piémont de nouveaux lauriers, qui vinrent grossir ceux que lui avaient déjà rapportés ses campagnes de Provence et d'Artois.

<sup>1</sup> Archives du royaume de Belgique. Correspondance de Marie d'Autriche et de Charles-Quint, année 1537, p. 10 (10 août 1537).

## CHAPITRE IX

CAMPAGNE DE PIÉMONT : LE PAS DE SUSE. — TRÈVE DE  
MONÇON. — CONGRÈS DE LEUCATE.

(1537-1538)

Les campagnes au nord furent presque toujours un hors-d'œuvre dans l'histoire militaire du règne de François I<sup>er</sup>. De ce côté, on cherchait moins à faire des conquêtes qu'à protéger les frontières. L'Italie, au contraire, attirait toujours le Roi. La libre possession de la Péninsule laissée à l'Empereur ne permettait pas seulement à Charles-Quint de relier son royaume d'Espagne à ses États d'Allemagne, mais mettait encore dans sa clientèle nombre de princes et d'États, et, en premier lieu, le Souverain Pontife. C'était donc l'Italie que François I<sup>er</sup> lui disputait, soit par les négociations, soit par les armes. Sans doute Montmorency était d'accord avec le Roi pour lutter en Italie d'influence diplomatique avec la cour d'Espagne. Mais il était moins disposé à transporter dans la Péninsule le conflit armé. Au point de vue politique, il pouvait être d'accord avec le Roi; il l'était moins au point de vue stratégique.

Les échecs subits par les armes françaises, lors des campagnes précédentes, l'avaient dégoûté des expéditions dans la Péninsule. Il lui semblait plus rationnel que la France fit des conquêtes et s'étendît au nord, où elle rencontrait non-seulement des peuples de même race, mais encore des provinces qui, comme la Flandre et l'Artois, relevaient de la Couronne, ou, comme le Brabant, avaient appartenu à des princes de la maison de France. Le développement du

royaume de ce côté était une loi naturelle, une loi historique. Il était plus sage de voir dans le cours du Rhin la frontière naturelle de la France au nord-est, que de ne pas la reconnaître formée au sud-est par la chaîne des Alpes. Au delà de ces montagnes, on avait affaire à un peuple étranger de langue et de race. Les opérations militaires d'ailleurs demandaient bien plus d'efforts en Italie qu'aux Pays-Bas. Enfin Montmorency, plus positif que François I<sup>er</sup>, ne se laissait pas séduire par l'attrait qu'au moment de la Renaissance, l'Italie exerçait sur l'imagination des rois de France.

Toutefois, en 1537, Montmorency acceptait l'idée d'une campagne d'Italie. Cette campagne était la conséquence forcée de celle de Provence, qui avait été elle-même amenée par la conquête des États de Savoie. Après la trêve de Bomy, il s'agissait donc de ravitailler les garnisons royales du Piémont et d'arrondir, dans ce pays, les terres de la souveraineté française; c'était une tâche que l'on avait ajournée de 1536 à 1537, et qui fut encore retardée jusqu'à l'automne de cette année. En 1537, Montmorency fut donc continué dans son commandement. Il méritait de récolter les fruits qu'il avait semés. D'ailleurs, il connaissait à fond le pays. Il y avait combattu comme volontaire sous Louis XII, comme capitaine en 1515, comme capitaine général dans les années 1522, 1523, 1524 et 1525. Il entretenait aussi les meilleures relations dans la Péninsule, et l'annonce de son arrivée y fut saluée avec joie<sup>1</sup>.

L'Italie était un foyer d'intrigues françaises. A Venise, l'évêque de Lavour (Selve), puis celui de Rhodès, plus tard cardinal d'Armagnac, continuèrent l'œuvre de leurs prédécesseurs, en maintenant la Seigneurie en bonnes relations avec le Roi<sup>2</sup>. On conservait des rapports de famille avec la

<sup>1</sup> M. de Rhodès au Grand Maître, 27 avril 1537 (fr. 3053, 48).

<sup>2</sup> Au Grand Maître, MM. de Rhodès et de Lavour, novembre 1536 (fr. 3019, 97). Cf. Ribier, I, 45.

cour de Ferrare, on protégeait le comte de La Mirandola. A Saluces, on mit, à la place du marquis François, son frère Jean-Louis, abbé de Staffarda. Ils moururent tous deux en 1537, et leur frère Gabriel leur succéda qui fut le dernier marquis. A la mort du duc Alexandre, on espère renouer avec Florence (6 janvier 1537). Le Grand Maître voit dans l'assassinat dont ce prince a été victime, « une vengeance faite de feu Monsieur le cardinal de Médicis, son cousin germain, qu'il a fait mourir ». A ses yeux, cet événement est « une mutacion qui ne peult que apporter faveur aux affaires du Roi<sup>1</sup> ». Mais Cosme de Médicis fut élu à la place d'Alexandre, et la Toscane ne devait reprendre que beaucoup plus tard ses relations diplomatiques avec la France.

A Rome, l'influence française était aussi compromise, malgré les excellents rapports personnels de Montmorency avec le Pape, et malgré le zèle de l'évêque de Mâcon, ambassadeur de France, qui, grâce au Grand Maître, avait été promu au cardinalat. Mais on sut que le Roi s'était allié aux Turcs, et, dès lors, le Pape se rapprocha de l'Empereur. Il était question, entre les familles de Charles-Quint et de Paul III, de conclure des unions matrimoniales et de faire un traité commun contre le Sultan. C'est pourquoi le cardinal de Mâcon conseillait à Montmorency de promettre beaucoup au Pape, quitte à ne pas tenir. Mais cela ne servit de rien. L'alliance de la France et des Turcs était manifeste. Autant François I<sup>er</sup> redoutait une invasion des Turcs en Hongrie, qui avait toujours pour résultat d'unir les protestants à l'Empereur, autant il désirait les jeter sur l'Italie, qu'il lui importait d'arracher à ce prince. Quand, après avoir pris Otrante, Barberousse se dirigea sur Constantinople, il fut rejoint par les galères du baron de Saint-Blancard<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Fr. 3069, 136 et 143.

<sup>2</sup> J. Zeller. *Quae primae fuerint legationes à Francisco Imo in Orientem missae* (1881), 59-61.

Cette jonction des deux escadres confirma tous les soupçons des ennemis du Roi, sans être du reste d'aucune utilité, puisqu'elles n'opérèrent pas contre l'Italie. C'était sur sa seule armée de terre que François I<sup>er</sup> comptait pour avoir raison de son ennemi<sup>1</sup>.

Le Roi, en ordonnant la campagne d'Artois, ne songeait qu'à se jeter ensuite sur l'Italie. C'est alors que pour penser trop à la Péninsule, il faillit compromettre sa frontière du nord. Puis, pendant cette expédition d'Artois, il sembla avoir oublié l'Italie. Il était alors très-souffrant. Au milieu d'août, Montmorency le trouva malade à Melun. « Je croy qu'il n'y a chose qui ait fait le Roy malade, dit-il, que le soin et soucy qu'il a prins et prend pour satisfaire en tant d'endroys où il avoit affaire, et que quant il se verra deschargé de ceulx de deçà (de Picardie), qui lui touchoient de près, comme vous povez penser, il en sera en trop plus grant reposit d'esprit, d'autant qu'il en pourra mieulx secourir le costé de l'Itallie, qui sera cause de le remettre en sa première santé<sup>2</sup>. » En effet, dès qu'il fut rejoint par le Dauphin et par le Grand Maître, il parla de se rendre au midi.

Son lieutenant général au Piémont était M. d'Humières, l'ami du Grand Maître<sup>3</sup>. Le cardinal de Tournon servait d'intermédiaire à ce capitaine auprès de la Cour, mais, malgré les demandes qu'il adressait à Montmorency, il ne parvenait pas à lui faire obtenir tout l'argent nécessaire. Fait plus grave, M. d'Humières n'était pas maître de ses hommes. Il avait autour de lui une cohorte de capitaines distingués, trop distingués, peut-être, pour qu'ils lui obéissent de bon

<sup>1</sup> Le cardinal de Maçon au Grand Maître, du 9 novembre 1536 au 9 octobre 1537 (fr. 3053, 62; Clair. 335, 5599; Charrière, I, 323; fr. 3053, 6, 16, 21, 26, 35, 29; 307, 1, 9; Clair. 336, 5703; Charrière, I, 329, 336, 340, 339, 353). — Cf. Ribier, I, 41; Desjardins, III, 13; Voltaire, *Annales de l'Empire, Œuvres*, t. 1, 184 (éd. 1780); Michelet, VIII, 451. — Cf. Archives nat. K, 1484, B, 3, 71.

<sup>2</sup> Fr. 3088, 159 v<sup>o</sup>. — Cf. fr. 3035, 40. Ms. Conrart, 5416, 789.

<sup>3</sup> Varillas blâme Montmorency d'avoir fait nommer à ce poste M. d'Humières plutôt que M. de Burie (II, 577).

cœur. C'était d'abord M. de Langey, qui fit l'intérim du commandement, pendant un voyage du lieutenant général à la Cour. Ensuite venaient M. de Boutières, successeur de M. de Burie à Turin, les comtes Guido Rangone et de Pontremoli (l'écuyer Francisque), établis à Pignerol, le commandeur de Murel (Morette), les frères Birago, les capitaines Paulin, Moineins et Montluc, et enfin M. de Brissac, le cousin de Montmorency<sup>1</sup>. Tous ces capitaines adressaient leurs plaintes au Grand Maître, qu'ils prenaient pour juge de leurs différends. Les lansquenets et les Italiens surtout causaient des ennuis à M. d'Humières, qui n'avait, il est vrai, pas assez d'argent pour les payer. Le colonel général de ces derniers, Jean-Paul Orsini, seigneur de Cere, se disposa même à aller à la Cour dresser un acte d'accusation contre le lieutenant général du Roi.

Cependant le marquis del Vasto marchait déjà sur les troupes de M. d'Humières. Le lieutenant général du Roi reçut l'ordre, au commencement d'août 1537, de se borner à défendre quelques places, comme Turin, Pignerol et Chieri. Mais il ne se sentait pas même capable de le faire<sup>2</sup>. Il envoya, une première fois, Langey au Roi et au Grand Maître, au moment où ils avaient logé leur armée au camp de La Comté. Langey ne revint pas avec de grands secours. Cependant la position devenait désespérée. Langey fut de nouveau adressé à la Cour. Elle se trouvait alors à Fontainebleau. S'il faut en croire l'évêque de Nocera, le Roi était à la chasse, quand Langey vint lui apprendre la position critique de son armée. L'ennemi tenait Chieri assiégé, et il s'était emparé du pas de Suse, de manière à couper les communications de M. d'Hu-

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le cardinal de Tournon, du 9 janvier au 26 avril (2983, 97, 93, 137, 61, 115; 3010, 37; Clair. 336, 5787); le duc de Wurtemberg (fr. 3010, 37); Boutières (Clair. 336, 5681); Annibal Gonzaga (fr. 3012, 175); G. Rangone (fr. 3019, 85); le comte de Tende (fr. 3012, 83); Langey (fr. 3079, 85, et 3088, 81).

<sup>2</sup> Ms. Conrart, 5416, 789; *Cronique*, 225-227; Ribier, I, 53; Montluc, I, 127; Sismondi, XVI, 544; Michelet, VIII, 451.

nières avec la France. A l'ouïe de ces nouvelles, le Roi resta quelque temps immobile à cheval, les yeux fixes, puis il se frotta la barbe, les yeux, le front, et soupira profondément. Mais il reprit bientôt son esprit, et, toujours à cheval, il développa pendant une demi-heure à ses officiers, notamment à Montmorency, le plan qui lui paraissait le plus sûr pour porter secours à M. d'Humières<sup>1</sup>. Il décida de lever des Suisses et il prit ses mesures pour faire passer toute son armée d'Artois en Italie. Tant qu'elle le pourrait, cette armée voyagerait par eau. Pour passer la montagne, on donna l'ordre de réunir trente mille bêtes de somme, et, pour le transport de l'artillerie, chaque élection du royaume dut fournir dix charrettes avec dix chevaux et soixante gastadours<sup>2</sup>.

Langey repartit donc avec une bonne et ample instruction. D'ailleurs Montmorency, qui avait toujours correspondu avec M. d'Humières, le fit d'un façon encore plus régulière, à son retour d'Artois<sup>3</sup>. Il menaça les mécontents. « Le Roy a bien entendu le partement (départ) du Sr Jehan-Paule, auquel il fera tel recueil et parlera de sorte que, je pense, il ne demeurera guères icy<sup>4</sup>. » Pour faire parler à « MM. les Allemans autre langaige », on fit décapiter un de leurs colonels. On ne rendait pas M. d'Humières responsable de la désorganisation de l'armée. « En faisant ce que vous pouvez, il me semble que c'est bien assez », lui écrivait Montmorency, qui l'encourageait et lui promettait des secours.

Néanmoins Chieri fut pris, et Pignerol assiégé. On tenait beaucoup à la conservation de cette place, comme de toutes celles qui, occupées par les Impériaux, auraient pu empêcher l'entrée des Français en Italie. « De là, disait Montmorency, deppend et la ruyne et la prospérité de noz en-

<sup>1</sup> P. Giovio, III, 85-87.

<sup>2</sup> Porteurs. *Cronique*, 220-221.

<sup>3</sup> Le Grand Maitre à Humières, 14, 21, 23 août, 2, 12, 14, 17 septembre (fr. 3035, 40, 53, 56; 2995, 161, 187, 211, 215-216).

<sup>4</sup> Fr. 3035, 56.

nemiz <sup>1</sup>. » Il recommanda surtout à Humières de garder le passage de Pérouse, par lequel on pouvait secourir Pignerol. Mais M. d'Humières, découragé, avait repassé les Alpes. Après avoir jeté des farines dans Pignerol, il remit, d'après les instructions de Montmorency, le commandement à M. de Maugiron, et se retira à Briançon. Le Grand Maître chercha à tranquilliser le malheureux lieutenant général. « Vous priant, Monsieur de Humières, lui mandait-il, ne vous passionner de chose que vous doutez que l'on puisse avoir diete ou calomnye de vous. Car la réputacion et estime en laquelle vous estes des gens de bien, sera tousjours plus forte que les meschantes parolles d'aultruy. Aussi je croy que vous avez bien ceste assurance de moy que je ne l[ai]ss[er]ois cela passer devant mes yeulx, sans le bien recueillir et rabatre <sup>2</sup>. » D'ailleurs, Montmorency n'allait pas tarder à réparer les fautes dont son ami était accusé.

Le Roi, rétabli de sa propre indisposition, dut, avant d'aller organiser l'expédition d'Italie, attendre à Fontainebleau que la Reine, sa femme, la Dauphine, sa bru, et Madame Marguerite, sa fille, fussent rétablies des fièvres dont elles souffraient. La reine de Navarre et le médecin Burgensis leur rendirent la santé à force de soins, et quand elles furent guéries, le Roi les conduisit à Châtillon, auprès de la maréchale, sœur du Grand Maître, qui reçut toute la Cour dans son château. Puis, tandis que les princesses retournaient à Fontainebleau avec la maréchale, qui remontait au comble de la faveur, le Roi se rendit aux Alpes, en passant par Moulins et par Lyon <sup>3</sup>.

Le Roi voyageait en compagnie du Dauphin et du Grand Maître. Les princesses étaient rassurées en voyant François I<sup>er</sup> si bien escorté. « Leur espérance, mandait la tendre reine de Navarre à Montmorency, est en Monsieur [le Dau-

<sup>1</sup> Fr. 2995, 215.

<sup>2</sup> Fr. 2995, 187.

<sup>3</sup> Clairambault, 336, 6183.

phin] et en vous, que vous les soutiendrez tousjours devant le Roy, et encores qu'elles prient bien Dieu pour vostre retour<sup>1</sup>. » Le Roi et le Grand Maître, malgré leurs desseins belliqueux, n'en continuèrent pas moins pendant quelque temps de gouverner le royaume, comme s'ils étaient restés au centre du pays. Montmorency remplissait encore les fonctions de ministre des affaires étrangères. Au moment où il allait passer les Alpes, le secrétaire des finances Bouchetel mandait au gentilhomme de la chambre Castillon, successeur du bailli de Troies à l'ambassade de Londres : « Il me semble que devez tousjours adresser vos paquets à M. le Grant Maître, encores qu'il ne soit à la Cour, car les autres ambassadeurs le font ainsy. Et pour celà, on ne laisse d'ouvrir les dicts paquets au lieu qu'est le Roy, et envoie l'on à M. le Grand Maistre ce qui est à luy... Vous ferez bien de luy envoyer tousjours un double de la lettre qu'escrivez au Roy<sup>2</sup>. » Cependant les opérations militaires allaient bientôt absorber toute l'attention de François I<sup>er</sup> et de Montmorency. Quoique le Roi se proposât aussi d'entrer en Italie, il ne créa pas de régence, comme en 1515 et en 1525. Louise de Savoie n'était plus là. Mais il nomma deux lieutenants généraux, son second fils d'Orléans pour les pays du nord, son beau-frère de Navarre pour le midi<sup>3</sup>.

D'ailleurs, c'était Montmorency qui devait diriger les opérations militaires et porter les premiers coups. Le 8 octobre 1537, nommé lieutenant général en Piémont, il quitta le Roi, qui l'avait accompagné jusqu'à Lyon, et se rendit à Grenoble avec le Dauphin. Le prince devait commander avec lui, de sorte que le Grand Maître remplissait plutôt les fonctions d'un chef d'état-major, « par le conseil duquel toutes choses

<sup>1</sup> Génin, I, 361.

<sup>2</sup> Clairambault, 336, 5643.

<sup>3</sup> Ne confondre ces lieutenants généraux nommés pour la durée d'une campagne ni avec un lieutenant général du royaume, ni avec les gouverneurs et lieutenants généraux des provinces.

se faisoient ». Il eût été imprudent de laisser l'autorité effective au fils du Roi. Comme tous ces princes de Valois, Henri de France, malgré sa culture intellectuelle, s'amusait, à vingt ans, comme un enfant. « En s'esbatant en sa chambre, il se blessa à la cuisse de sa dague, qui tomba du fourreau, mais non si peu qu'elle ne luy soit entrée deux doitz et plus dedans la chair. » Cet accident d'ailleurs n'eut d'autre conséquence que de faire voyager le prince dans sa litière plutôt que sur sa mule, et de faire arrêter son compagnon de jeu, que le Grand Maître tint quelque temps prisonnier <sup>1</sup>.

Passant par La Mure, par Corps et par Embrun, le lieutenant général et son royal collègue arrivèrent à Briançon pour reconnaître les passages des Alpes. Montmorency se décidait à traverser le col du mont Genève, afin de porter plus vite secours aux garnisons de Turin, de Pignerol et de Savigliano. Il les fit avertir de son approche, car il espérait arriver assez à temps pour les dégager de l'ennemi. Il ne pensait pas rencontrer de grandes difficultés sur sa route. « M. de Morette, écrivait-il au duc d'Orléans, a commencé à faire rabiller les passages que avoient fait rompre les ennemys. Lesquelz, Monseigneur, selon les advertissemens que j'en ay eu, ne seront, à mon advis, pour entreprendre de les garder, combien qu'ilz en facent le semblant. Ilz ont envoié hors d'eulx leur grosse artillerie et principal bagaige <sup>2</sup>. »

Ce fut à Briançon qu'il recueillit toute son armée, augmentée de ce qui restait de celle d'Humières. Le Roi surveillait à Lyon la mobilisation des troupes. Les conducteurs de l'artillerie se faisant attendre, François I<sup>er</sup> les menaça, le 24 octobre, s'ils ne se trouvaient pas dans quatre jours à Briançon, de leur faire couper la tête. Les vivres arrivaient

<sup>1</sup> Ms. Du Puy, 265, 237. Ms. Conrart, 5416, 790.

<sup>2</sup> Le Grand Maître au duc d'Orléans, 16 octobre (Du Puy, 265, 221 ; fr. 19577, *cop.*). Cf. le Grand Maître au cardinal du Bellay, 16 octobre (Du Puy, 265, 237).

à l'armée par les soins du comte de Saint-Pol, gouverneur du Dauphiné, et du président Poyet, qui les expédiaient de Grenoble à Briançon par Le Bourg d'Oisans. Enfin le cardinal de Tournon et le Chancelier étaient chargés de fournir l'argent nécessaire. Pendant cette campagne, l'armée royale compta dix mille hommes de pied français, sous les ordres de leur capitaine général Montejehan, des hommes de pied italiens, dont un quart déjà portait l'arquebuse, ce qui était une forte proportion pour le temps, puis quatorze mille Suisses, levés sans le consentement de la Diète et commandés par le comte de Tende comme colonel, douze mille lansquenets, formant vingt-huit enseignes, la plupart sous le comte de Furstenberg, mille quatre cents hommes d'armes, enfin les cheveu-légers de Fregose, et l'artillerie, forte de cinquante canons, confiée à la direction de M. de Burie et à la garde de quatre enseignes de Français à pied. Le Grand Maître ne prit d'abord avec lui qu'une partie de ces troupes. Il disposait aussi de tout un petit état-major, composé d'un prévôt, de trente-six archers à cheval, de commissaires, de contrôleurs, de courriers, de hérauts, de trompettes, de fourriers et de comptables<sup>1</sup>.

A Briançon, où il était arrivé le 20 octobre, Montmorency trouva Jean-Paul de Cere et Maugiron, anciens officiers d'Humières, ainsi que MM. de Morette, de La Guiche et le prévôt de Paris, qu'il avait envoyés en avant. Le lendemain, 21, il organisa une double reconnaissance. La route du col du mont Genève bifurque en effet à partir de Césanne, au nord-est de Briançon. Le bras principal continue au nord jusqu'au pas de Suse; l'autre conduit plus au sud, par Pragelas et par Pérouse, à Pignerol. Accompagné par Jean-Paul de Cere, par César Fregose et par Guillaume de Furstenberg, le Grand Maître s'avança dans le pas de Suse, presque jusqu'à Exilles. Pendant ce temps, La Guiche et le

<sup>1</sup> Fr. 3055, 121, 127, 131; 3058, 35. Cf. Beaucaire, 694; Gaillard, III, 45; Zurlauben, IV, 193; *Abschiede*, IV (I. C.), 891 et 923.

prévôt de Paris allèrent étudier le défilé du côté de Pragelas. Après avoir entendu les rapports, il tint caché le passage par lequel il comptait pénétrer en Italie, afin que ses projets ne transpirassent pas jusqu'à l'ennemi. Le 23 octobre seulement, le Dauphin avertit le Roi de la résolution du Grand Maître, qui était de franchir le pas de Suse. Ce point emporté, il n'y a plus qu'à descendre le long de la Dora Riparia pour arriver à Turin<sup>1</sup>.

Le marquis del Vasto était toujours opposé aux Français. Montmorency avait souvent été en rapport avec lui, depuis qu'il l'avait rencontré pour la première fois sur le champ de bataille de Pavie. Il ne pouvait pas espérer de le prendre au dépourvu. D'ailleurs, le nouveau marquis de Saluces, Gabriel, ami particulier du Grand Maître, sut le mettre jusqu'à un certain point au courant des faits et gestes de l'ennemi. Informé de son approche, le marquis del Vasto avait fait occuper fortement le pas de Suse par un habile capitaine, nommé César de Naples; puis il s'était retiré lui-même, avec le gros de l'armée, jusqu'à Rivoli.

Montmorency, s'appêtant à forcer le pas de Suse, quitta Briançon, le 23 octobre, et arriva le lendemain, à Oulx, sur la Dora. Pour ne pas être tourné, il avait envoyé Jean-Paul de Cere, avec des gens de pied, du côté de Pragelas, et le comte de Clinchamp, Chavigny, à qui était attaché Montluc, jusque dans les vallées qui avoisinent Barcelonnette. Enfin le Roi quittait Grenoble, le 26, avec le gros des troupes, afin d'appuyer l'attaque de son lieutenant général. Le Grand Maître, accompagné du colonel de l'artillerie Burie, alla reconnaître les positions occupées par l'ennemi. César de Naples était posté avec plus de six mille hommes entre Chaumont et Suse, dans un endroit resserré de la vallée, bien en arrière d'Exilles. Là, entre deux montagnes, il avait élevé un retranchement terminé à chaque extrémité

<sup>1</sup> Le Roi au Grand Maître, du 21 au 26 octobre (fr. 3055, 121, 127, 131, 137; 3044, 26).

par un bastion. Il se croyait dans une position inabordable. Mais Burie reconnut tout de suite qu'il fallait occuper les hauteurs, à gauche et à droite de la position, et attaquer de là les flancs de l'ennemi. Rentré à Oulx, Montmorency désigna immédiatement les troupes qu'il prendrait pour forcer le passage. Laisant le Dauphin en cet endroit avec le gros des forces, il nomma, pour l'accompagner, le comte de Furstenberg avec quelques enseignes de lansquenets, et M. de Montejehan avec quelques bandes d'aventuriers français. Comme cavalerie, il n'appela près de lui que les cheval-légers de Brissac. Il avait en tout près de six mille hommes de pied et cent cheveu-légers<sup>1</sup>.

Le 26 octobre 1537, avant le jour, Montmorency, prenant le commandement de ces troupes, marcha à l'ennemi. Quand il est en vue des retranchements, il lance, à droite, les lansquenets de Furstenberg; mille à douze cents arquebusiers sont détachés pour occuper les hauteurs couvertes de neige; il lance, à gauche, les aventuriers français de Montejehan, composés surtout de ces hommes de pied basques si réputés. Quant à lui, il suit la chaussée avec les cheveu-légers de Brissac. Avant que les lansquenets soient maîtres de leur bastion, les Basques emportent le leur et décident de la victoire. « Après, Sire, que vos dieis aventuriers, rapporte le Grand Maître au Roi, leur ont eu dressé l'escarmouche bien redde, ilz ont si bien poursuivy leur entreprinse, qu'ilz les ont forcez et contrainetz, avecques perte de beaucoup de gens, de se retirer en la ville [de Suze]. Laquelle, quant et quant, les Impériaux ont habandonnée, estant douze enseignes d'Allemands et quatre d'Espaignolz et Italiens, lesquelz j'ay faiet sy bien suyvre à la queue et jusques à bien quatre milles, qu'ilz se sont retirez en grant désordre avecques

<sup>1</sup> Gaillard donne à César dix mille hommes (III, 44); Du Bellay, de même; Tavannes, six mille; le Ms. Conrart, cinq mille (7910); Montmorency, seize enseignes (fr. 2932, 80); la *Cronique* de même (229). — Cf. le Roi au Grand Maître, 26 octobre (fr. 3044, 26); fr. 3056, 111. Montluc, I, 128; Beaucaire (695, qui reproduit Du Bellay); D'Auvinay (XII, 319).

tousjours plus grande perte de leurs gens. » Mais il manquait de cavalerie pour la poursuite, et les Allemands du Roi, suivant l'ennemi à la file, ne purent lui faire grand mal. Néanmoins Montmorency se félicita beaucoup de la manière dont il avait été secondé. « Le conte Guillaume [de Furstenberg], dit-il dans son rapport au Roi, avecques sa bende, qui est plus belle que jamays, s'est montré très gentil capitaine... Jamays, ajoute-t-il, homme ne fait mieulx son devoir que a faict M. de Montejan, capitaine général des dictz aventuriers <sup>1</sup>. »

Le Roi fut si content de ce succès qu'il ordonna par toute la France des prières publiques et des processions générales. Il récompensa les lieutenants de Montmorency. Quant au Grand Maître lui-même, le forçement du pas de Suse augmenta encore sa réputation. « En comparant cette campagne de Montmorency avec celle de Provence, dit l'historien Gaillard, on voit qu'il savait, selon l'occasion, employer tantôt la prudence, tantôt la témérité <sup>2</sup>. »

Le Grand Maître dut arrêter sa poursuite à deux milles de Suse, entre Suse et Bussoleno, où il établit son camp. Il voulait prendre le château de Suse, que défendaient deux cents Espagnols, et il attendait aussi le Dauphin. Il se borna donc à envoyer en reconnaissance les cheveu-légers de Fregose. Il pourvut son camp de vivres et il rallia son petit corps d'armée, qui ne formait en somme que l'extrême avant-garde de l'armée royale. Au commencement de novembre, en effet, Montmorency, réuni au Dauphin, n'avait guère sous la main plus de vingt-cinq mille lansquenets et hommes de pied français. François I<sup>er</sup> suivait de loin avec les hommes d'armes et les Suisses. Le Roi pourvoyait à la

<sup>1</sup> Le Grand Maître au Roi, 26 octobre (fr. 2932, 80, *ccp.*); 4050, 40 (*double*); Clair. 336, 6177 (*double*).

<sup>2</sup> Gaillard, III, 45. — Cf. Du Bellay (462); Paradin, qui imite le passage d'Annibal de Tite-Live (122); P. Giovio (III, 87); Beaucaire, qui reproduit Du Bellay (695); Saint-Alban, qui date le passage du 12 octobre (98); Varillas, qui reproche à Montmorency de ne s'être pas suffisamment muni de cavalerie (III, 580).

solde des troupes et au ravitaillement des places. Chaque jour, il passait par Suse cent mille pains, expédiés aux garnisons de Savigliano, de Turin et de Pignerol.

On craignait que le comte de Pontremoli, qui défendait cette dernière place, ne se fût déjà rendu. Mais le Grand Maître apprit de bonnes nouvelles de lui, quand, laissant Burie prendre le château de Suse, il se fut avancé, le 30, le long de la Dora, par San Antonino, jusqu'à San Ambrogio. Ce fut là qu'il fut averti que l'ennemi, abandonnant ses bagages et ses vivres, avait levé le siège de Pignerol, comme celui de Turin, que soutenait depuis longtemps M. de Boutières. C'était le cas d'avancer sans retard <sup>1</sup>.

Le 1<sup>er</sup> novembre, suivant toujours la rive droite de la Dora, Montmorency vit son chemin barré par le château d'Avigliana, « que quarente coquins Espagnolz et Italliens ozèrent entreprendre de garder. Et, à dire la vérité, c'estoit une place forte, tant de murailles, remparts, que principalement d'assiette. Car il n'y avoit que ung seul endroit par où elle se peust baptre. » Cependant le Grand Maître conseilla au Dauphin de l'attaquer. M. de Burie, colonel de l'artillerie, s'établit sur le mont Saint-Michel, qui était tout près, et fit hisser par les Allemands deux canons jusqu'au sommet <sup>2</sup>. « Comménçant la batterie au matin, raconte Montmorency, elle fut continuée tout le jour et jusques au lendemain mydy, que l'assault fut donné par les François, et si bien soustenu par l'ennemi avecques feu artificiel, le plus grant que l'on veit oncques, que pour ce coup là, ilz n'y peurent entrer. Bien furent plusieurs porteurs d'enseignes jusques dedans le feu; aussi furent-ilz et leurs enseignes fort bruslez, et bien blessez de coups de picque et harquebuzades. Mais, pour tout cela, ilz ne laissèrent d'y retourner, et

<sup>1</sup> Rôle de l'armée (fr. 3058, 36, 66 et 68). Cf. Arch. nat. K, 1484, B, 3, 58. — Le Roi au Grand Maître, du 29 octobre au 4 novembre (fr. 3055, 141, 155; 3056, 5, 11, 111, 101, 19, 15 et 23); Villandry au même (fr. 3055, 147).

<sup>2</sup> Zurlauben dit que ce furent les Suisses qui hissèrent les pièces (IV, 193).

avec si grande fureur, qu'ilz l'emportèrent d'assault et mirent à l'espée les dictz quarente hommes et plusieurs autres du pais qui s'estoient là retirez, réservé seulement le capitaine et trois aultres, qui furent depuis penduz aux carreaux, pour donner exemple à ceulx qui s'obstinent en places de si petite importance<sup>1</sup>. » Le Roi approuva fort cette exécution. « Chose, écrivit-il à son lieutenant général, que j'ay eu plaisir d'entendre, estant bien de vostre advis que cela sera cause que les ennemys ne seront plus pour eulx vouloir tant opiniastrier à tenir telles places, considéré l'exemple qu'ilz en ont veu<sup>2</sup>. » Le marquis del Vasto protesta contre cette cruauté, mais le nonce du Pape lui-même donna raison au lieutenant général français.

A Avigliana, le Grand Maître attendit le reste des Suisses, qui n'étaient qu'à Embrun, les hommes de pied français et les hommes d'armes, qui quittaient Briançon. Le Roi allait le suivre, et il le chargea de fixer son itinéraire. Il le pressa d'autre part de prendre encore une ville avant la conclusion d'une trêve, à laquelle on travaillait déjà. Il fallait que les négociateurs français eussent tout avantage à traiter sur la base du *statu quo*. Il n'était pas nécessaire de pousser en avant Montmorency. Comme en 1536, au moment de sa campagne de Provence, il semblait ne point désirer de se laisser rejoindre par le Roi. Il fut même obligé de se disculper à ce sujet. François I<sup>er</sup> ne lui en voulut pas, et il lui promit même de n'aller à lui qu'en cas d'attaque de l'ennemi. Resté, comme il le désirait, seul maître de la conduite de ses troupes, Montmorency hésita d'abord sur la direction à suivre. Comme il allait rencontrer le Pô, sur la rive gauche duquel se jette la Dora, il se proposait de passer

<sup>1</sup> Le Grand Maître au duc d'Orléans, 12 novembre (Du Puy, 265, 220).

<sup>2</sup> Le Roi au Grand Maître (fr. 3056, 61). — Cf. Conrari, 5416, 791. — Du Bellay (p. 463) dit que la veille de la Toussaint, Montmorency marcha d'Avigliana à Rivoli. C'est trop tôt. — P. Giovio, III, 88, dit que Montmorency sauva le capitaine. Beaucaire (p. 695) corrige G. Giovio, copie Du Bellay et fait toujours jouer un grand rôle à Burie.

le fleuve sur des ponts que l'on préparait à Onlx, et d'attaquer Vercelli. Mais bientôt il jugea préférable de poursuivre le marquis del Vasto.

Ce dernier se retirait alors de Rivoli, qu'il avait occupé, non loin de la Dora, à Moncalieri, qui se trouve au sud-est, sur la rive droite du Pô. Montmorency, coupant, comme lui, l'angle formé par le confluent des deux rivières, atteignit, le 6 novembre, Grugliasco, petite place située à trois milles de Moncalieri, comme de Turin. En passant à Rivoli, il avait recueilli les vivres et les malades abandonnés du marquis del Vasto. D'autre part, il donna l'ordre au comte de Clinchamp de s'emparer de Barcelonnette, occupée par l'ennemi, puis de marcher sur Coni. De cette façon, l'armée impériale était menacée d'être prise entre deux feux ; elle ne pouvait continuer la campagne dans de telles conditions. L'approche de l'armée royale, la retraite des Impériaux dégagèrent tout d'abord les places de Turin et de Pignerol. On releva les garnisons de leur garde, et leurs capitaines, MM. de Boutières et de Pontremoli, de leur commandement. Le Roi résolut de faire de Pignerol la citadelle française du Piémont, et d'y installer un chef qui devint le capitaine général du pays<sup>1</sup>.

On quitta Grugliasco, le 40 novembre, et, remontant la rive gauche du Pô jusqu'à hauteur de Moncalieri, on s'arrêta en face de cette place. Le marquis del Vasto s'y trouvait, gardant la ville et le château. Une bataille pouvait se livrer, bien qu'aucun des deux adversaires en présence n'en eût envie. Montmorency voulut simplement « veoir la contenance de ses ennemis, et le lieu où il pourroit à son avantage loger près d'eux<sup>2</sup> ». Le marquis occupait aussi la rive gauche du Pô, et, pendant toute la journée du 41 no-

<sup>1</sup> Au Grand Maître, le Roi, du 5 novembre au 10 novembre (fr. 3056, 27, 33, 39, 49, 61, 77; 3055, 83; 3056, 87); Villandry, *idem* (Clairambault. 336, 6213; 3056, 43, 55, 71, 93). — Cf. Du Bellay, 463.

<sup>2</sup> Ms. Conrart, 5416, 791.

vembre, les deux armées furent en présence. « Depuis le matin, au point du jour, jusques à mynuit », l'armée de Montmorency resta « en bataille, la pluspart du temps en l'eau, jusques aux genoux, sans boire ne sans manger, et néanmoins tousjours escarmouchant et faisant travail aux ennemis <sup>1</sup> ». L'arrivée d'un renfort français, sous les ordres de Martin du Bellay, décida l'ennemi à passer de l'autre côté du fleuve. Il opéra ce mouvement avec la plus grande facilité, sous les yeux, un peu myopes, d'Anne de Montmorency. Mille deux cents arquebusiers et piquiers impériaux, postés au passage, dans une tranchée, protégèrent merveilleusement cette retraite. Malgré l'arrivée des renforts, le Grand Maître ne sut pas inquiéter l'ennemi. Ce ne fut qu'au départ des arquebusiers impériaux que les coureurs français parvinrent à faire quelques prisonniers. Les troupes du marquis del Vasto eurent d'ailleurs tout le loisir de couper le pont par lequel elles avaient passé.

Montmorency considéra la retraite du marquis comme un succès pour lui. C'en était un, en tant qu'il ne demandait à l'ennemi que de se retirer sans en venir aux mains. Le 12 novembre, de grand matin, il donna l'ordre de partir. Mais il laissa une garde en face de Moncalieri. Quand M. de Langey, qui la commandait, eut appris que l'ennemi avait évacué cette place, il alla faire main basse sur les provisions qui s'y trouvaient abandonnées. Elles servirent à ravitailler la garnison de Turin. Averti de ce succès par M. de Noailles, envoyé du Grand Maître, le Roi résolut de venir trouver son lieutenant général, et comme Montmorency était remonté le long de la rive gauche du Pô, par la Loggia, jusqu'à Carignan, ce fut dans cette ville que François I<sup>er</sup> le rejoignit, avec sa maison, ses archers et ses Suisses. Le comte de Saint-Pol et le cardinal de Lorraine l'accompagnaient aussi <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le Grand Maître au duc d'Orléans (Du Puy, 265, 220).

<sup>2</sup> Le Grand Maître au duc d'Orléans, 12 novembre (Du Puy, 265, 220). — Au

Après avoir fait reconstruire le pont de Carignan, Montmorency passa le Pô pour poursuivre le marquis del Vasto, et il s'établit à Villastellone. Il croyait le marquis à Chieri; mais celui-ci, laissant la garde de la ville à son beau-frère, don Antonio d'Aragon, se retira à Asti. Les coureurs français purent prendre en toute facilité les places voisines de ces deux villes, Riva di Chieri, Villanuova d'Asti, Poirino, Montafia, Antignano, Cherasco, Alba et Fossano. Partout ils trouvèrent de riches provisions de blé. Quant au Roi, au Dauphin, au Grand Maître, ils établirent leur camp à Carmagnola. Ils auraient été plus loin, jusqu'à Chieri, si la trêve ne les en avait pas empêchés<sup>1</sup>. Ils s'en réjouirent d'ailleurs. Le but du Roi était atteint : il avait pris le gage que la Savoie et le Piémont lui offraient, pour le recouvrement du Milanais. En outre, le forçement du pas de Suse produisit une vive impression en Italie. On alla jusqu'à dire que les troupes du Grand Maître étaient les plus considérables qui eussent passé les Alpes<sup>2</sup>. Montmorency était fier de ses hommes. « Et ne vous sauroy nyer que ceste armée ne soit l'une des plus belles qui passa jamais les montz et, oultre cela, si obéissante, que, hier, quelque froict et fain qu'ilz eussent, je n'en vy jamais ung qui se mutinast ne mescontentast<sup>3</sup>. » Il n'en désira pas moins une solution pacifique qui était réclamée de tous, Empereur, Roi, Pape et généraux d'armées<sup>4</sup>. Il semblait d'ailleurs qu'il fût facile de mettre fin aux négociations que l'on n'avait cessé de mener pendant la campagne.

Avant même que Montmorency forçât le pas de Suse, MM. de Tarbes (Castelnau) et de Brissac avaient proposé à

Grand Maître, le Roi et Villandry (fr. 3056, 129; 4050, 3; 3056, 119). — Cf. Du Bellay, 461-465; D'Auvigny, XI, 320; Beaucaire, 697; Ms. Conrart, 541e, 791.

<sup>1</sup> La *Cronique* confond la situation de Montmorency, en 1537, avec celle de Brion, en 1535, devant Vercelli (47). — Cf. Du Bellay, 464; Ferron, 144; Martin, VIII, 249; Michelet, VIII, 447-448; Sismondi, XVI, 536.

<sup>2</sup> Ribier, I, 65.

<sup>3</sup> Du Puy, 265, 220.

<sup>4</sup> Fr. 2995, 221.

l'Empereur des alliances matrimoniales entre les deux maisons royales. L'Empereur avait alors envoyé son conseiller Cornelio Scepero, à Moulins, auprès de la Cour. L'ambassadeur impérial vit le Grand Maître qui, tout en allant prendre le commandement de l'armée, gardait les dispositions les plus pacifiques. Mais, comme le Roi, Montmorency comprenait qu'une paix complète serait plus avantageuse qu'une trêve, et que l'on aurait tout intérêt à traiter après avoir repris le Piémont. Pendant la campagne, rapidement menée par Montmorency, M. de Velly, ambassadeur de France, n'en négociait pas moins en Espagne<sup>1</sup>. Le 16 novembre 1537, à Monçon, il signa pour l'Italie une trêve de trois mois, qui correspondait à celle de Bomy pour les Pays-Bas. Elle était fondée sur la base du *statu quo*, que devaient régler MM. de Montmorency et del Vasto. En outre, il était stipulé que les plénipotentiaires de l'Empereur et du Roi seraient, le 17 décembre, les uns à Perpignan, les autres à Narbonne, pour convenir de la paix et d'une entrevue entre les deux souverains<sup>2</sup>.

Le Grand Maître se félicita beaucoup de ce résultat, dans les lettres qu'il adressa au Parlement et au duc d'Orléans<sup>3</sup>. « Ainsi qu'il a pleu à Nostre Seigneur, mandait-il à ce dernier, donner bon commencement de bonne espérance aux affaires du Roy par deçà, en continuant la prospérité d'iceux par les exploictz de la guerre qui s'en sont ensuyviz selon l'intention du dict seigneur jusques ycy, son plaisir a encore esté de tant faire pour nous, que de permettre que nous avons eue la trefve, laquelle le cousin de M. de Velly, qui estoit allé en Espagne, nous a apportée ce jour-d'huy pour troys mois. Ensemble si bons et honnestes propoz, qu'il y a bonne espérance que ce que le Roy a conquis par la guerre, non seulement luy demeurera,

<sup>1</sup> Au Grand Maître, la reine de Hongrie (fr. 2988, 36); le Roi (fr. 3055, 127; 3056, 111); Villandry (fr. 3018, 110, et 3055, 148); M. de Mâcon (Charrière, I, 357). — Cf. Arch. nat. K, 1484, B, 3, 85.

<sup>2</sup> Ribier, I, 65. Cf. Clairambault, 336, 6249.

<sup>3</sup> Registre du Parlement, X, 1540, 38 v°.

mais encore de parvenir à une bonne et heureuse paix<sup>1</sup>. »

Dès que la nouvelle de la trêve lui fut parvenue, le grand maître de France invita le marquis del Vasto, toujours à Asti, à venir régler les positions que les deux armées devaient garder au Piémont<sup>2</sup>. Le marquis, ravi de la nouvelle, parce qu'il manquait d'argent, se rendit aussitôt au camp français de Carmagnola. Il fut reçu au bruit du canon et conduit par Montmorency au Roi, qui les retint tous deux à dîner avec le Dauphin. Puis on travailla aux points à résoudre. On convint que pendant l'armistice, qui devait durer jusqu'au 22 février 1538, les belligérants auraient le droit d'établir leurs garnisons, de réunir les vivres et les munitions. Mais Montmorency, se basant sur le *statu quo*, préféra que l'on ne mit pas par écrit les places du Piémont laissées à l'une et à l'autre armée. Le 29 novembre, le marquis del Vasto, retourné à Asti, se plaignait déjà que certaines localités fussent occupées par les Français sans qu'ils y eussent aucun droit<sup>3</sup>.

D'après les conventions, l'armée impériale devait se retirer à Milan, celle du Roi en France. Mais François I<sup>er</sup> n'établit pas moins de fortes garnisons à Suse, à Exilles, à Barcelonnette, à Pignerol, à Savigliano, à Pérouse, à Turin, et en général, en deçà du Pô, jusqu'à la hauteur de cette dernière ville<sup>4</sup>. Puis il se garda bien de licencier les douze mille lansquenets de Furstenberg, qui restèrent dans les environs<sup>5</sup>. M. de Langey fut envoyé à Turin comme lieute-

<sup>1</sup> Le Grand Maître au duc d'Orléans, 24 novembre (Du Puy, 265, 226). Nous n'admettons pas, comme Gaillard, III, 47, et Rœderer (*Histoire de François I<sup>er</sup>*, 85), d'après Beaucaire (19) et Guichenon, que François I<sup>er</sup> ait voulu arrêter les succès du Dauphin et du Grand Maître par cette trêve.

<sup>2</sup> P. Giovio, III, 91-93. Brantôme, I, 209.

<sup>3</sup> Fr. 3005, 50. M. Du Bellay dit que les articles furent discutés le 28 novembre, mais que ce ne fut que le 1<sup>er</sup> décembre que Vasto rendit visite au Roi (465-466). Varillas reproche à Vasto d'avoir manqué de respect à François I<sup>er</sup>, en gardant sa cuirasse pour aller le voir. A son dire, la trêve devait durer jusqu'au 22 mars, ce qui ferait quatre mois (II, 581).

<sup>4</sup> Fr. 3058, 68.

<sup>5</sup> Le Grand Maître à La Gatelière, 4 décembre (fr. 3090, 30).

nant du Roi, et M. de Montejehan demeura au Piémont en qualité de lieutenant général. Car Montmorency, désigné pour aller traiter de la paix avec les envoyés impériaux, dut bientôt quitter le pays. Il licencia sa garde de lansquenets et ne conserva qu'une petite escorte avec fifre et tambourin. Repassant les Alpes, au commencement de décembre, il se rendit à Narbonne par Guillestre, Avignon et Montpellier, tandis que les représentants de l'Empereur arrivaient à Perpignan.

Au bord de la Méditerranée, à la frontière du Roussillon et du Languedoc, se trouve un étang allongé du nord au sud, qui séparait en ce point le royaume d'Espagne de celui de France. Cet étang est également appelé de Leucate et de Salses, du nom de deux bourgades situées dans le voisinage. Leucate, au nord, appartenait au Roi; Salses, au sud, dépendait de l'Empereur. Les plénipotentiaires français se fixèrent dans la première de ces localités, les Espagnols dans la seconde. Puis ils se réunirent à mi-chemin, sur les bords de cet étang, au lieu dit les Cabanes de Fitou, afin d'échanger leurs pouvoirs.

Les ambassadeurs du Roi étaient, outre le grand maître de France, qui venait de donner à son pays une situation solide, le cardinal de Lorraine, frère du duc de Guise, qui depuis l'année 1530 avait pris une part importante aux affaires et n'avait cessé, malgré toutes les cabales de la Cour, de rester en bons rapports avec Montmorency. De son côté, l'Empereur avait envoyé en mission M. de Granvelle, Perrenot, le principal de ses ministres depuis la mort de son chancelier, Gattinara, puis un personnage considérable de sa cour, le grand commandeur de Léon, Los Covos. Montmorency avait assez négocié avec l'Espagne, de 1530 à 1535, et M. de Granvelle avec la France, pour que ces deux ambassadeurs fussent au courant de toutes les difficultés à résoudre. A ce congrès, on reçut aussi les envoyés de deux princes dont la position était identique, le roi de Navarre,

détrôné par l'Espagne et protégé par le Roi, le duc de Savoie, dépouillé par la France et recommandé par l'Empereur. Après l'échange des pouvoirs, les ambassades de France et d'Espagne se retirèrent, l'une à Leucate, l'autre à Salses, tandis que M. de Velly (Claude Dodieu), ambassadeur résident de France auprès de l'Empereur, servait d'intermédiaire entre elles et faisait de fréquents voyages entre les localités qu'elles occupaient. Enfin le secrétaire Bochetel portait les dépêches échangées entre l'ambassade française et le Roi lui-même, qui s'était avancé jusqu'à Montpellier<sup>1</sup>.

Les pouvoirs reconnus, les conférences commencèrent. On fit tout d'abord table rase des questions qui pouvaient compliquer le débat sans amener de résultat. Ces questions concernaient la possession des Deux-Siciles, de l'Aragon, de Valence, de la Catalogne, de l'Artois, de la Bourgogne, du Roussillon, de Gênes et de Savone, la souveraineté de Flandre. La diplomatie française regardait comme une grande concession de ne les pas traiter. On mit plus de vingt jours à discuter des points beaucoup plus importants; au bout de ce temps chaque parti rédigea ses articles<sup>2</sup>.

La question principale était celle du Milanais. Depuis la mort du dauphin François, on convenait enfin, des deux côtés, de réserver ce duché à Charles, duc d'Orléans et d'Angoulême, qui devait épouser la fille du roi des Romains. Mais cette remise impliquait nombre de conditions. Le Roi entendait garder l'administration du duché pendant cinq ans. Il réclamait en outre Asti, en compensation d'Hesdin, que l'Empereur demandait, et que les ambassadeurs français ne devaient céder qu'à la dernière extrémité. Il consentait cependant à rendre au duc de Savoie ses États, sauf le pays de Bourg, et à la condition qu'il rasât les fortifications élevées entre le Milanais et les Alpes. En revanche, il soutenait les pré-

<sup>1</sup> Du Puy, 265, 224; Clairambault, 336, 6257; fr. 3012, 115. — *Cronique*, 231; Bonillé, *Ducs de Guise*, I, 119 (appelle Los Covos, *Los Erbos*); Génin, I, 364-367; II, 172, 174; Du Chesne, *Preuves*, 281.

<sup>2</sup> *Congrès pour la paix de Leucate*, fr. 3010, 67.

tentions de Henri d'Albret sur le royaume de Navarre. Tels furent les articles portés, le 25 décembre, de Montpellier aux Cabanes de Fitou, par Bochetel, et transmis, le 27, par Velly, aux envoyés impériaux à Salses <sup>1</sup>.

Le lendemain, Velly revint avec la réponse des Impériaux et avec les articles qu'ils proposaient à leur tour. Ces articles différaient fort de ceux du Roi. Les Impériaux demandaient notamment un délai de trois ans, avant de céder Milan, puis une aide du Roi contre les Turcs, ainsi que l'appui de ce prince pour la convocation d'un concile. Le Roi, à qui Bochetel avait apporté ces articles, céda sur les deux derniers; mais quant aux autres, il fit dire, le 29, à ses envoyés de s'en tenir à ses propres instructions du 25 décembre. S'ils ne pouvaient les faire accepter, ordre leur était donné de conclure une trêve de dix ans, pendant laquelle on traiterait de la paix. Il les pressait de se hâter parce que l'Angleterre s'inquiétait déjà de ces longues conférences <sup>2</sup>.

On discuta beaucoup. Mais, avec des instructions si divergentes, les négociateurs ne pouvaient arriver à un accord. L'Empereur d'ailleurs ne voulait pas d'une paix qui l'obligeât à révéler franchement ses intentions. Il ne désirait qu'une trêve, qui lui était avantageuse, tandis qu'elle ruinait le Roi, par la nécessité où elle le mettait d'entretenir toujours des armées. Échouant dans sa mission diplomatique, le Grand Maître voulut profiter du voisinage de Perpignan, pour faire reconnaître cette place qu'il désirait rendre française. Montluc se chargea de cette tâche. Comme le président Poyet se rendait officiellement dans la ville, Montluc l'accompagna, déguisé en cuisinier, reconnut la place, non sans danger d'être découvert, et fit un rapport complet à Montmorency <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Instructions à Bochetel (Ribier, I, 336). Cf. fr. 3010, 67.

<sup>2</sup> Le Grand Maître à Velly, 27 décembre (fr. 3003, 31). — Au Grand Maître, le Roi, 29 décembre (fr. 3056, 1); Velly, 28 décembre (fr. 3005).

<sup>3</sup> Montluc, I, 132-134. En 1542, quand une armée française attaqua Perpignan, on ne tint nul compte de ce rapport.

Après avoir vainement discuté, le cardinal de Lorraine et le grand maître de France se retirèrent, au commencement de l'année 1538, à Narbonne. Le marquis d'Arshot, récemment créé duc, qui voyageait en France, les vit là fort mécontents. Les députés de l'Empereur les avaient priés d'y rester toute la journée du 13 janvier, pour savoir si leur maître ne leur ferait rien dire. Mais Charles-Quint ne demanda qu'une simple prolongation de trêve. Elle fut signée jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pour le Piémont et pour la Picardie, par le seigneur de Saint-André, par le président Poyet et par le secrétaire Berthereau, attachés à l'ambassade française, qui se trouvaient encore aux Cabanes de Fitou. Quant aux chefs de cette ambassade, le cardinal de Lorraine et le grand maître de France, ils étaient déjà partis<sup>1</sup>.

Montmorency avait rejoint le Roi, qui, le 34 janvier 1538, lui remboursa les frais de ses voyages en Picardie, en Artois et en Piémont. Ils s'élevaient à plus de cent cinquante-huit mille livres<sup>2</sup>. De sorte que, à tous égards, Montmorency retirait le plus grand profit de ses campagnes. Il s'était de plus en plus lié avec le Dauphin, et, désireux de se ménager l'amitié des deux frères, il entretenait une correspondance des plus affectueuses avec le duc d'Orléans. Il aurait voulu travailler à la fortune de ce dernier en concluant la paix. Il ne le put pas. Mais il était déjà question d'une entrevue de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint. Le Pape offrait sa médiation pour la paix<sup>3</sup>, et le Grand Maître pensait que la négociation se dénouerait à Rome<sup>4</sup>.

Il se réjouissait des perspectives d'une longue paix et

<sup>1</sup> Fr. 3010, 67. Cf. Ms. Conrart, 5416, 792; *Ambassadeurs vénitiens*, I, 169; Bouillé, I, 119; Gaillard, I, 52; Du Bellay, 466; D'Auvigny, XI, 321; Clairambault, 337, 633 (Du Chesne dit à tort que Montmorency signa la trêve); fr. 3018, 75. Archives belges. Correspondance de Marie, 1538, p. 168. Lettre d'Arshot, 26 janvier.

<sup>2</sup> Fr. 3044, 93-103.

<sup>3</sup> Au Grand Maître, MM. de Mâcon et de Lavaur, du 21 décembre 1537 au 10 janvier 1538 (Ribier, I, 73-83; Charrière, I, 358; Ministère des Affaires Étrangères. Correspondance de Rome, 167-168).

<sup>4</sup> Le Grand Maître à Castillon, 23 janvier (Clairambault, 337, 6331).

cherchait à gagner la cour d'Espagne par d'aimables procédés. Il écrivait à la reine régente des Pays-Bas : « Quant à moy, vostre plaisir sera, Madame, me vouloir tousjours commander là où vous verrez que je pourray vous faire service, comme le gentilhomme de ce royaume sur qui vous avez le plus de puissance de commander et duquel serez tousjours obéye de très bon cœur<sup>1</sup>. » Ne reconnaît-on pas là le même langage que celui qu'il tenait, en 1530, à l'archiduchesse Marguerite d'Autriche ? L'échec du congrès de Leucate ne le décourageait pas plus, dans sa sympathie pour l'Espagne, que ne l'avait fait le mauvais vouloir du connétable de Castille, lors des négociations pour la délivrance des princes. Montmorency, malgré les fortunes diverses qu'il a subies, malgré les alliances contractées par le Roi avec l'Angleterre, avec le Pape, enfin malgré ses propres victoires sur les armées de Charles-Quint, reste toujours ce qu'il était avant, le soutien de la paix, le partisan de l'alliance impériale. Il semble aussi à ce moment que la France soit dans les mêmes dispositions. D'ailleurs, Montmorency va jouir d'un tel crédit que c'est lui qui, pendant trois ans, régnera souverainement en France. Dès lors le Roi lui cède ; le Conseil suit son impulsion ; il n'est plus entravé dans aucune de ses démarches. Les victoires mêmes qu'il a remportées sur les armées de l'Empereur lui permettent de contracter cette alliance, si désirée, avec l'Empereur. On va le juger à l'œuvre, car c'est lui seul maintenant qui se trouve responsable de la politique suivie par la France.

<sup>1</sup> Le Grand Maître à la reine de Hongrie, 30 janvier (Archives belges. Papiers d'État. Lettres missives, a. 1536-1540, p. 157).

## LIVRE IV

GRANDEUR ET DÉCADENCE D'ANNE DE MONTMORENCY  
CONNÉTABLE DE FRANCE.

(1538-1541)

---

### CHAPITRE X

MONTMORENCY CRÉÉ CONNÉTABLE DE FRANCE. — L'ENTREVUE  
ET LA TRÊVE DE NICE. — L'ENTREVUE D'AIGUES-MORTES.

(1538)

Après les essais infructueux de Leucate, le Roi quitta Montpellier, où il avait attendu la fin des négociations, et, passant par Lyon, il se rendit à Moulins, où il donna rendez-vous à toute sa cour. Il semblait qu'une grande chose se préparait, et, de tous côtés, princes et seigneurs affluèrent<sup>1</sup>. François I<sup>er</sup> venait en effet de prendre une importante décision : il voulut créer un connétable de France. Depuis Charles de Bourbon, l'office était vacant. Il n'avait pas porté bonheur à ses derniers détenteurs. Il donnait en effet une influence considérable, et celui qui en était revêtu pouvait, s'il était un riche et puissant prince, devenir dangereux à l'État et à lui-même, témoin Saint-Pol, témoin Bourbon. D'autre part, c'était une dignité populaire, propre à relever aussi le prestige royal ; c'était enfin le couronnement de la vie d'un grand seigneur, d'un grand guerrier, qui avait bien mérité du prince et de la chose publique.

<sup>1</sup> Saint-Pol au Grand Maître, 3 février (fr. 3065, 117).

Anne de Montmorency était tout désigné pour recevoir ce suprême honneur. La campagne de Provence qui, de l'avis des historiens militaires du temps, sauva la France, le forcément du pas de Suse, les négociations de Leucate avaient consacré sa réputation de grand capitaine et de sage ministre. Il était l'auteur incontesté des succès remportés par la France. Le Roi, souffrant de son mal, se reposait sur lui. A ce moment, Montmorency se présente comme le seul chef de guerre victorieux, et aussi comme un ministre estimé du Pape et de l'Empereur. La Cour, la reine de Navarre, le cardinal du Bellay, de même que le Dauphin et la Grande Sénéchale, Diane de Poitiers, s'attachent à lui. C'est un seigneur opulent et influent, le seul favori du Roi depuis la mort de Bonnivet, et depuis que Brion se trouve menacé d'une disgrâce. Plus qu'un autre, il était en situation de recevoir l'épée de connétable de France, déjà portée dans sa famille, sans qu'elle déchût entre ses mains. Et d'autre part, malgré ses richesses, ses dignités, sa naissance, le baron de Montmorency n'avait ni la qualité d'un prince du sang, ni même celle d'un pair de France. C'était moins le vassal que le sujet d'un roi devenu absolu. Il dépendait étroitement de François I<sup>er</sup>, sans la confiance de qui il n'était rien. Le premier baron de France, par son caractère, pas plus que par sa puissance, ne portait ombrage au souverain. Le Roi pouvait lui confier l'épée de connétable, sans craindre qu'il s'en servît contre lui.

La Cour se trouvait donc réunie à Moulins, le dimanche 40 février 1538. Le Grand Maître, sans doute prévenu de ce qui allait se passer, entra à huit heures du matin dans la chambre du Roi, où il le vit entouré du Dauphin, du duc d'Orléans, des princes et de l'écuyer Pommereul. Ce dernier, remplissant les fonctions de grand écuyer, tenait dans ses mains la royale épée d'armes au manche fleurdelisé. Comme Montmorency abordait son maître, François I<sup>er</sup>, prenant la parole, lui dit qu'il avait décidé de lui donner

cette épée et de le créer connétable de France. Montmorency déclara d'abord avec modestie qu'il ne méritait pas un tel honneur, mais, comme le Roi le pressait, il l'accepta, disant qu'il le faisait « par obéissance. » A ces mots, le Roi sortit de la chambre, et, suivi de tous les personnages présents, il se rendit solennellement dans la grand-salle du château.

Les Suisses et les archers, fifre et tambourin en tête, ouvrent la marche. Les gentilshommes de la chambre suivent, avec les chevaliers de l'Ordre, portant le grand collier, entre autres MM. d'Humières, de Jarnac, d'Annebaud et enfin l'Amiral lui-même, qui assiste ainsi au triomphe de son rival. Ils sont entourés des deux cents gentilshommes de la maison du Roi portant la hache d'armes. Puis vient Pommereul, avec l'épée, précédé de six hérauts d'armes. Après le Chancelier, marche le Roi, entre le cardinal de Lorraine et le Légat, escorté du Dauphin, du duc d'Orléans, des cardinaux Le Veneur, de Givry, du Bellay et de Châtillon. Enfin Montmorency s'avance. Il est revêtu d'une robe de velours cramoisi, brodée d'or et d'argent. La reine de Navarre et les duchesses de Vendôme et d'Étampes l'accompagnent.

Arrivé dans la salle, le Roi s'assit. Le Chancelier lut la formule du serment de connétable, que Montmorency prêta aussitôt. Alors le Roi lui mit la ceinture et lui donna l'épée. Montmorency salua, les trompettes sonnèrent et les hérauts crièrent : « Vive de Montmorency, connétable de France ! » Puis on se rendit à la chapelle : cette fois Montmorency, tenant l'épée nue et haute, précédait le Roi. La messe entendue, on sortit encore aux cris répétés de « Vive de Montmorency, connétable de France ! » Enfin, après avoir reconduit le Roi à la grand-salle, le nouveau connétable, précédé de Pommereul tenant l'épée, et escorté des chevaliers de l'Ordre, mena les fils du Roi dîner chez lui<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *La triomphante réception de Mgr le Connestable* (Paris, 6 mars 1538). Bibl.

Les lettres de provision de connétable, signées par le Roi, soussignées par Villandry, furent dépêchées en présence du Dauphin, du duc d'Orléans, du duc de Vendôme, du cardinal de Bourbon, du duc d'Estouteville (Saint-Pol), des cardinaux de Lorraine et du Bellay, mais non pas de l'amiral de France, dont il convient de constater l'absence<sup>1</sup>. Dans ces lettres, François I<sup>er</sup> faisait un pompeux éloge de Montmorency. Considérant, disait-il, « les très grandes, clères, louables et très recommandables meurs et vertus qui sont en la personne de nostre très cher et amé cousin, Anne, sire de Montmorency, chevalier de nostre Ordre, grant maistre et premier baron de France, l'expérience qu'il a au faict des armes et la bonne, sincère, pure et ardente volonté, amour et affection que de longtemps il a tousjours eu et porté à nostre service, auquel de ses jeunes et premiers ans il a prins continuelle nourriture, près et à l'entour de nostre personne, qui nous a donné vray et loyal tesmoignaige avec entière congnoissance de ses dicts meurs, vertuz, intégrité, sens, prudence, suffisance, loyaulté et dilligence, pour lesquelz nous nous sommes despièçà entièrement reposez sur luy de tous noz plus grants secretz et arduz affaires qu'il a si bien et si prudemment conduitz, guydez et administrez en temps de paix et de guerre et en tous les lieux et endroitz où il a esté besoing, que nous et le peuple de nostre diet royaume luy en devons perpétuelle louange, recommandation et rémunération, luy donnons, sur l'avis et délibération des princes de nostre sang et autres notables personnages de nostre privé et secret Conseil », l'office de connétable de France. Le sire de Montmorency le tiendra « en hommage » du Roi avec les « honneurs, auctoritez, franchises, libertez, droictz, prouffictz et esmolmens qui y

nat. Rés. (Lb. 30, 79). Cf. Du Chesne, 389-391 (d'après Paradin); Pr. 281-283. Des Ormeaux, II, 150-153 (d'après Varillas).

<sup>1</sup> L'absence du nom de Brion dans le document provient moins de sa brouille avec Montmorency que de ce que son office, inférieur à celui de connétable, ne lui permettait pas d'avoir voix au chapitre.

appartiennent », avec les gages de vingt-quatre mille livres par an, sans compter les autres « gaiges, pensions, dons et bienfaitz qu'il a et pourra avoir ». Les pouvoirs que lui donne cet office sont rangés sous trois chefs. Il est d'abord, en France et hors de France, le lieutenant général et le représentant du Roi. Puis il a la police des gens de guerre, « au bien et soulagement » des sujets du Roi. Enfin, il administre les finances de la guerre et commet les commissaires pour les montres et les revues. Le Roi, ayant pris le serment de Montmorency, entend que le Parlement et la chambre des Comptes enregistrent ces lettres et les fassent respecter. Il ordonne que le Connétable soit obéi des lieutenants généraux, maréchaux, amiraux de France, capitaines, chefs et conducteurs des gens de guerre, maîtres de l'artillerie, capitaines, gouverneurs des villes, des châteaux et des forteresses, justiciers, officiers et sujets <sup>1</sup>.

Montmorency devenait donc le chef incontesté de l'armée. En principe, il ne s'occupe que de la guerre. Les maréchaux sont ses lieutenants, et cependant les maréchaux ont le droit de rester la tête couverte devant le Roi, et ils ont le pas tout de suite après les princes <sup>2</sup>. Deux nouveaux maréchaux sont nommés à ce moment. Un ancien frère d'armes de Montmorency, plus tard son rival, Claude d'Annebaud, remplace le maréchal de La Marck, mort l'année précédente, et René de Montejehan reçoit la hachette de maréchal qu'Anne de Montmorency n'a plus à porter. Les historiens reconnaissent que tout le monde applaudit à la nomination de Montmorency. Le capitaine Martin du Bellay juge que c'était une récompense due à trente ans de service, à la campagne de Provence, au passage du défilé de Suse, à la prise d'Hesdin, au ravitaillement de Théroüanne <sup>3</sup>. Montluc, plus tard maré-

<sup>1</sup> Collation faite sur l'original en parchemin. Ordonnances de François I<sup>er</sup> (5 déc. 35-22 sept. 43). Arch. nat. Sect. jud. Ord. X, <sup>1a</sup> 8613, fol. 77 à 79. — Cf. Du Puy, 847, et fr. 3900, 64.

<sup>2</sup> Lippomano, *Ambassadeurs vénitiens*, II, 517.

<sup>3</sup> Du Bellay, *Mémoires*, p. 466.

chal de France, parlant des connétables, dit : « Ce dernier a a esté bien fidelle et est mort au service de Sa Majesté, s'estant tousjours montré grand et saige cappitaine. La vérité me force de le dire, et non pas une obligation que je luy aye, car il ne m'a jamais aymé, ny les siens aussi<sup>1</sup>. » Les capitaines français, enthousiasmés par les campagnes de Montmorency, se félicitèrent de l'avoir définitivement à leur tête<sup>2</sup>. Les étrangers eux-mêmes accueillirent ce choix avec éloges. De partout les félicitations affluèrent chez le nouveau connétable. Le roi de Portugal, le Pape, les cardinaux furent les plus démonstratifs<sup>3</sup>. Dès lors, Anne de Montmorency eut la Cour à ses pieds, et il fut regardé comme le chef de la noblesse française et même de l'État<sup>4</sup>.

Le Roi, en effet, « luy bailla l'espée avecq la charge de toutes ses guerres et pouvoir sur ses finances, comme luy-mesmes, et généralement sur toutes ses affaires ». Dès lors, un ambassadeur n'écrivit jamais au Roi sans s'adresser à Montmorency, et les lettres de ce dernier accompagnaient toujours celles de son maître. « Le Connétable administre toutes les affaires », disait le secrétaire vénitien<sup>5</sup>. On se demandait avec anxiété si la politique générale de la France, qui allait dépendre presque uniquement de Montmorency, amènerait la guerre ou la paix. Les conférences de Leucate ayant échoué, il avait été convenu que le Pape se rencontrerait à Nice avec l'Empereur et avec le Roi, afin de leur

<sup>1</sup> *Commentaires*, I, 131.

<sup>2</sup> La nomination de Montmorency, approuvée par Paradin, 123, De Thou, I, 17, D'Auigny, XI, 324-325, Gaillard, III, 56-57, et naturellement par Châteauregnault, 108, et Saint-Alban, XI, 324, etc., est cependant critiquée par Beaucaire (699) et par Varillas, qui dénigrent systématiquement le nouveau connétable. Le jugement de ces deux auteurs est ici sans valeur. L'auteur du Ms. Conrart, 5416, s'arrête à l'année 1538.

<sup>3</sup> Au Grand Maître, Rome, 23 février (Ribier, I, 235); le cardinal Gaddi, Sadolet, le Pape (Ribier, I, 104, it.); Jean de Portugal, 24 avril 1538 (fr. 3038, 4).

<sup>4</sup> Montmorency débuta dans ses fonctions de connétable en servant de juge de camp dans le duel de Sarzay et Venières. Cf. *Cronique*, 231. Du Bellay, 467. Cf. Vulson de La Colombière, *Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*, II, 409. Fontanieu, CLXXI, 207.

<sup>5</sup> *Ambassadeurs vénitiens*, I, 173, 191, 195.

offrir sa médiation. Sans doute, la question de Milan semblait empêcher toute conclusion. Mais la paix était désirée par le Roi, par la noblesse, par le peuple. On comptait beaucoup, pour la faire, sur « les insinuations du Connétable qui, disait-on, a un grand ascendant sur l'esprit du Roi. Il fait tout en France, comme il lui plaît, et il voit bien que la paix seule peut lui conserver cette grande autorité <sup>1</sup>. » Mais tout en la voulant, il prenait les mesures militaires, propres à conserver à la France le bénéfice de la guerre précédente.

Le maréchal de Montejehan, commis à la garde du Piémont, avait fixé sa résidence à Moncalieri. Son lieutenant à Turin était M. de Langey, qui ne s'entendait guère avec lui. Tous deux avaient une correspondance suivie avec Montmorency. Lorsqu'à la fin de mars 1538, Langey eut été fixé à Pavie, avec le capitaine général de l'Empereur, les confins militaires, le pays reçut une organisation régulière et fut traité comme une province française. La Savoie et le Piémont eurent parlement et chambre des comptes. Le président du parlement de Savoie, Pellisson, rapportait par le menu, au Connétable, tout ce qui se passait dans son département. Ainsi le duc de Savoie était tout à fait sacrifié, malgré la bienveillance de Montmorency. M. de Menthon, qu'il envoya à ce dernier, n'obtint de lui que de bonnes paroles <sup>2</sup>.

Le roi de Navarre, d'ailleurs, se trouvait dans la même situation à l'égard de l'Empereur, que le duc de Savoie à l'égard du Roi. Il espéra se rendre l'Empereur favorable en correspondant régulièrement avec lui. Mais Charles, qui ne le traitait que de prince d'Albret, se servait surtout de lui pour obtenir des renseignements sur la cour de France. Le 24 mars 1538, il lui envoya même un agent spécial. Cepen-

<sup>1</sup> *Ambassadeurs vénitiens*, I, 181.

<sup>2</sup> Au Connétable, Montejehan, 28 mars (Ribier, I, 137); Pellisson, 22 mars (Ribier, I, 136). Cf. D'Auigny, XI, 326.

dant ces négociations secrètes n'allèrent pas jusqu'à une trahison ouverte, et la défense des Pyrénées, confiée au roi de Navarre, ne courut aucun danger<sup>1</sup>.

La ligne de la Somme était toujours commise à la garde de M. de La Rochepot, chevalier de l'Ordre, lieutenant en Picardie et gouverneur de l'Ile-de-France. Montmorency le pressa d'abord de fortifier le pays, parce que, lui disait-il, « touchant la paix, le Roy n'y a point d'espérance<sup>2</sup> ». Il importait, sur les avis d'Antonio Castello, de compléter les fortifications de Théroüanne, de Boulogne, de Montreuil, d'Hesdin, de Chauny, de Guise. « Que les ouvrages soient faictz prouffitablement à ce que le temps de la trefve n'aict esté inutilement employé », recommande Montmorency à son frère, et qu'ils « soient si bons, qu'il n'y faille retourner, comme il s'est assez veu de foiz par le passé ». Tout cela coûtait cher, mais bientôt la prolongation des trêves permit de réduire un peu les frais<sup>3</sup>. Toutefois, malgré les bons rapports que le Connétable et son frère avaient avec la cour des Pays-Bas, surtout après la visite que le duc d'Arschot fit à Chantilly, il convenait de rester sur ses gardes. « Et d'aultant, écrivait Montmorency à son frère, que j'ay aussi veu les entreprises que font journallement voz voisins au préjudice de la trefve, je vous avise que ne pourriez faire chose que le Roy aict plus agréable que de vous en revenger quant l'occasion se y offryra, si bien qu'ilz ne se puissent vanter d'avoir desur vous aucun adventaige<sup>4</sup>. » Ainsi, on se défiait encore beaucoup des Impériaux, et le Roi prenait ses mesures, en se fortifiant aux frontières, en levant des lansquenets, en renouant avec d'anciens alliés.

<sup>1</sup> Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 93. Cf. Ruble, *Mariage de J. d'Albret*, 25.

<sup>2</sup> Le Connétable à La Rochepot, 15 février, 28 mars, 24 avril, 2, 3, 4, 8, 13, 19, 25 mai, 4, 9, 13, 21 juin, 7 juillet (fr. 20500, 75, 71; 2995, 60, 249-251, 27, 255, 259-260, 265, 271-272, 277; 2995, 281; 3088, 34 et 47; 2995, 285).

<sup>3</sup> Fr. 2995, 281.

<sup>4</sup> Fr. 2995, 265.

Parmi eux, le roi d'Angleterre s'inquiétait fort à l'idée que le roi de France pût s'accorder avec l'Empereur. Les envoyés, que s'accréditaient les deux rois, n'étaient pas pour rapprocher leurs maîtres. Tandis que l'ambassadeur anglais, l'évêque de Winchester, se plaignait de paroles aigres que François I<sup>er</sup> lui avait tenues, le représentant de ce prince à Londres, M. de Castillon, conseillait au Connétable d'exercer une pression sur les marchands anglais, en leur refusant certains avantages commerciaux, tant que leur souverain n'aurait pas renoncé au schisme <sup>1</sup>. Cependant l'envoi de sir Francis Briant à Paris, de l'évêque de Tarbes (Castelnau) à Londres, apaisa la querelle. Le Connétable chercha à rassurer la cour d'Angleterre sur les intentions du Pape à son égard. Toutefois on ne lui faisait pas mystère que le Pontife servirait de médiateur pour conclure la paix entre le Roi et l'Empereur. Mais on promettait à Henri VIII de l'admettre au traité comme « tiers contractant ».

L'entrevue annoncée de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint à Nice donna d'abord à Montmorency assez de confiance, pour prendre à l'égard de Henri VIII des tons de protecteur, et même pour le persifler quelque peu. « Il me semble bien, disait-il, que, quelque chose que le roy d'Angleterre mette en avant, qu'il aura encores quelquesfois affaire de la bonne amitié du Roy. » D'ailleurs, le Roi allait à Nice « pour essayer de faire une bonne et finale paix, à quoy le dict seigneur, qui sur toutes choses l'a tousjours désirée et désire, ne voudroit faillir, voulant bien démonstrer à tout le monde qu'il n'a jamais tenu ne tiendra à luy que la dicte paix ne soit faicte et conclutte au bien et au repos de la chrestienté... Je vous prie nous mander, recommandait-il à Castillon, si le roy d'Angleterre fera aussi bonne myne, quant vous luy ferez entendre le partement (départ) du Roy, comme celle qu'a faicte son dict ambassadeur, quand le dict seigneur

<sup>1</sup> Correspondance avec Castillon. Ministère des Affaires étrangères. Négociations de Castillon, 28-34. Cf. Clairambault, 336, 6270, 6285 et 6289.

[le] luy a dit, qui a esté la plus piteuse et la plus estonnée que vous vistes oncques <sup>1</sup>. »

Mais Montmorency change de ton quand le succès des négociations semble moins assuré, et que l'on n'a encore de nouvelles ni de l'arrivée du Pape, ni de celle de l'Empereur à Nice. « Voyant les dispositions des choses du présent, mande-t-il à Castillon, il m'est advis que le mieux que vous puissiez faire, c'est de tenir au roy d'Angleterre et aux gens de son Conseil les meilleurs, plus gracieux et honnestes propoz dont vous pourrez adviser <sup>2</sup>. » Il est même question, à ce moment, de conclure entre la France et l'Angleterre un traité d'alliance. Mais le Connétable veut que le roi Henri y contribue pour une forte somme. Il se plaît à faire remarquer à la cour d'Angleterre l'intérêt qu'elle a de s'unir à celle de France. « Le roy d'Angleterre, écrit-il à Castillon, par vos remonstrances, raisons et véritables conjectures que vous luy mettez en barbe, congnoistra que la plus sure et loyale amitié, alliance et confédération qu'il pourroit ne sçauroit rechercher, est celle de longtems née entre luy et le Roy, son bon frère; et en pensant bien à tout, il ne trouvera qu'il ne fault qu'il se mette en peyne d'en prendre une autre ailleurs après en avoir acquis une telle que la nostre <sup>3</sup>. » Seulement, par prudence, Montmorency presse Castillon de ne pas écrire ces projets d'alliance. « Il suffira que vous exposiez de bouche l'intention du Roy, sans en bailler aucune chose par escript, car vous sçavez que cela pourroit nuire aux affaires du dict seigneur et accoustrer ceulx d'aultruy <sup>4</sup>... Ceulx avec lesquelz vous besongnez peuvent monstrier ce que vous leur baillez par escript aux yeus de l'Empereur, pour en faire leur proffict <sup>5</sup>. » Juste méfiance de la part de

<sup>1</sup> Le Connétable à Castillon, 8 mars (Clairambault, 337, 6405).

<sup>2</sup> Le Connétable à Castillon, 9 avril (Clairambault, 337, 6393).

<sup>3</sup> Le Connétable à Castillon, 25 mai (Clairambault, 337, 6515).

<sup>4</sup> Le Connétable à Castillon, 9 juin (Clairambault, 337, 6557).

<sup>5</sup> Cf. Lettres du Connétable à Castillon, 22 février, 8 mars, 9 et 21 avril, 14 et 25 mai, 9 et 24 juin, 6, 10 et 29 juillet (Clairambault, 337, 6393, 6405, 6447,

Montmorency ! Il était coutumier de telles indiscretions, mais il ne voulait pas que d'autres en commissent et lui fermassent ainsi les chemins qui le menaient à l'Empereur.

Des unions matrimoniales devaient faciliter cette alliance des rois de France et d'Angleterre. Non-seulement on reprit le projet de marier la princesse Marie au duc d'Orléans, d'ailleurs avec le consentement de l'Empereur, qui donnerait Milan à ce prince, mais le roi d'Angleterre se proposait aussi de se remarier. L'Empereur lui offrait sa nièce, la duchesse douairière de Milan, Christine de Danemark, veuve de François Sforza. Mais Henri VIII aurait voulu épouser la duchesse veuve de Longueville, fille du duc de Guise. Comme cette princesse était destinée au roi d'Écosse, veuf de Madeleine de France, le Connétable proposa au roi d'Angleterre l'autre fille du duc de Guise. « Mademoiselle de Guise, disait-il, me semble avec sa beauté, les bonnes vertus et qualités qui sont en elle, et la maison d'où elle est issue, digne d'un bien bon et grand party, et sy le dict seigneur ne se veult arrester à elle, il y en a d'autres par deça qui luy pourront estre agréables <sup>1</sup>. » Parmi elles, Montmorency mettait Mademoiselle de Vendôme. Mais Henri VIII aurait voulu, avant de faire son choix, qu'on luy envoyât les princesses chez lui. Le Connétable se récrie : « De luy mener par delà, comme il demande, damoiselles à choisir, et les faire promener sur la monstre, ce ne sont point haquenées à vendre, et n'y a ung seul propos ny apparence que cela se doibve faire, et je vous laisse à penser quelle honte de réputation seroit à celles qui seroient tombées hors de son jugement et s'en viendroient refusées <sup>2</sup>. » Montmorency entend que le roi curieux se décide d'après les portraits qu'on lui envoie et d'après la description de ses ambas-

6375 et 6445, 6505, 6515, 6557, 6585, 6597, 6609-6615, 6653). Lettres de Castillon au Roi et au Connétable, du 11 février au 8 juin (Clair. 337). — Froude, III, 91. Steidan, 165.

<sup>1</sup> Le Connétable à Castillon, 10 juillet (Clairambault, 335, 6609).

<sup>2</sup> Le Connétable à Castillon, 29 juillet (Clair. 337, 6653).

sadeurs. Mais il faut croire que Henri VIII ne trouva pas ce genre d'information suffisant, puisque ces projets n'eurent pas de suite<sup>1</sup>.

On chercha de même à se maintenir en bons termes avec les princes protestants, avec Christian III de Danemark, qui gardait en prison son prédécesseur Christian II, le beau-frère de l'Empereur, et avec le duc de Gueldre et les autres princes allemands. Ce qui pouvait refroidir ces bons rapports, c'était que le Roi réclamait aux ducs de Bavière cent mille écus, qu'il leur avait prêtés. S'il demandait de l'argent à ces princes, il en donnait d'autre part aux Suisses et aux Grisons, qui semblaient toujours bien disposés. Ainsi, au moment d'une entrevue avec le Pape et l'Empereur, le Roi traitait prudemment avec leurs ennemis. Son escadre fraternisait avec les Turcs. Au mois de juin 1538, le baron de Saint-Blancard revint de son excursion en Orient, ramenant sur sa flotte M. de Marillac, qui avait fait à Constantinople l'intérim de l'ambassade, depuis la mort de La Forest jusqu'à l'arrivée de Rincon<sup>2</sup>. L'ambassadeur à Venise, M. de Rhodès, demandait que ce dernier reconciliât la Seigneurie avec le Turc, sinon il craignait qu'elle ne se jetât dans les bras du Pape et de l'Empereur. Mais Venise vit avec plaisir le Roi disposé à faire la paix avec ces deux princes, et envoya ses orateurs Tiepolo et Cornaro collaborer à cette œuvre<sup>3</sup>. Les occupations de la politique n'empêchaient pas l'ambassadeur de France de rechercher toujours des objets d'art. Il en envoyait au Connétable. « Hier, lui mandait-il le 5 avril, je receus les lectres qu'il vous a pleu m'écrire pour obtenir la licence des armes de Bresse (Brescia), que demandés estre

<sup>1</sup> Pouvoir de la reine de Hongrie pour les mariages anglais, 26 juillet 1538 (Archives belges. Correspondance de Marie et de Charles, années 1538-1551).

<sup>2</sup> Au Connétable, le ministre de Danemark (Ribier, I, 103); le duc de Gueldre (Clair. 337, 6433); J. J. Castion (Ribier, I, 151). Cf. Charrière, I, 370, 384. Zeller, *Quæ primæ fuerint legationes a Francisco in Orientem missæ*, p. 58 et 60.

<sup>3</sup> Au Connétable, M. de Rhodès, mars et avril 38 (Ribier, I, 140, 142-144, 145).

conduites en France pour la décoration de vostre garde-robe, desquelles la Seigneurie vous a octroyé très volontiers la permission, tout aussitost que je leur en ay fait la requeste<sup>1</sup>. »

Bientôt il souffla comme un vent de paix. Le projet d'entrevue du Pape, de l'Empereur et du Roi prit toujours plus de consistance. François I<sup>er</sup> aurait désiré que la paix eût été conclue directement avec les commissaires impériaux par le Connétable et par le cardinal de Lorraine, mais l'Empereur tenait à la médiation du Pape. M. de Velly, qu'assistait en Espagne le secrétaire du Connétable, La Fleu, fit part à l'Empereur des bonnes dispositions de son maître, qui consentait à traiter tout de suite, sur la base de l'échange du Piémont contre le Milanais<sup>2</sup>.

Dans toute cette affaire, le Roi avait l'air de se méfier du Pape. Cependant Montmorency restait en très-bons termes avec le Souverain Pontife et avec nombre de personnages de la Curie romaine, dont il protégeait les intérêts en cour de France. Tandis que le cardinal Théatin, de la famille Caraffa, plus tard pape sous le nom de Paul IV, était pensionnaire du Roi, l'illustre cardinal de Carpentras, Sadolet, refusa tout ce que ce prince lui offrait. Il gardait cependant les meilleurs souvenirs du Connétable, avec qui il avait été souvent en rapport. Il faisait le plus grand éloge de l'habileté de Montmorency, de son talent, de sa prudence, de sa manière si remarquable de gouverner. Il le tenait pour un chaud défenseur de la paix, pour un puissant soutien de la foi catholique et du Saint Siège. Mais quand Montmorency lui offrit quelque faveur, il répondit simplement : « Ma nature et mes habitudes ne sont pas de demander à aucun prince des moyens de faire fortune<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Ribier, I, 142.

<sup>2</sup> Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 91, 92, 94. Cf. Ribier, I, 139.

<sup>3</sup> Au Connétable, Sadolet (fr. 5676. — Ribier, I, 104-106, *it.*). Cf. au même, Théatin (fr. 5676); Gaddi (Ribier, I, 104); le Pape (Ribier, I, 125-126).

Le Pape était de même bien disposé pour le Connétable, qui témoignait d'un grand zèle pour l'Église, en favorisant les persécutions contre les hérétiques <sup>1</sup>. Mais Paul III était mécontent de ce que le Roi ne fit rien pour ses neveux, les Farnèse, à qui l'Empereur promettait tout, et de ce qu'il eût l'air de redouter l'entrevue projetée. Il se proposait en effet d'y parler non-seulement de la paix, mais encore de la guerre contre le Turc, du concile, du roi d'Angleterre, toutes questions qui pouvaient compromettre le roi de France. Néanmoins, au printemps de l'année 1538, le Pape, ainsi que le Roi et l'Empereur, se mit en route pour la ville de Nice, où devait se passer l'entrevue annoncée <sup>2</sup>.

Mais chacun s'y rendit avec une vive défiance et une extrême lenteur. La cour de France n'aimait pas les prélats de l'entourage du Pape, entre autres le cardinal de Carpi, Rodolfo Pio, que l'on soupçonnait d'intriguer contre le cardinal de Mâcon et l'évêque de Lavaur, ambassadeurs de France, ainsi que contre le cardinal Trivulcio, protecteur des affaires de France en cour de Rome. Le Connétable s'inquiétait du sort de ce dernier d'une façon outrageante pour les officiers romains. « Admonestez le, mandait-il aux ambassadeurs du Roi, qu'il se donne expressément garde que l'on ne luy fasse aucun mauvais préparatif pour sa bouche et qu'il ne luy advienne inconvenient à sa personne <sup>3</sup>. » Puis on prêtait au Pape le projet de s'entendre avec l'Empereur seul. Le Roi sans doute était tout disposé à la paix. « Toutesfois, écrivait Montmorency, là où l'on voudra oublier ce bien général et continuer les particularités comme devant, le Roi a, Dieu mercy, si bien et amplement pourveu à ses affaires,

<sup>1</sup> Au Connétable, M. de Bordeaux, 12 mars (Ribier, I, 126-127). Cf. Herminjard, IV, 172, 173, 203, 320.

<sup>2</sup> Au Connétable, le cardinal de Mâcon et l'évêque de Lavaur, mars 1538 (Ministère des Affaires étrangères. Correspondance de Rome, IV, 262. Ribier, I, 128-129, 132-135). Cf. *Cronique*, 240.

<sup>3</sup> Ribier, I, 158.

qu'il n'a peur d'aucune surprise, mais est disposé de recevoir tout ce qui se voudra présenter, et en peut-on bien voir les préparatifs <sup>1</sup>. »

Enfin, sur la proposition du Pape, la trêve, qui allait expirer, fut prolongée. Dès lors, les trois princes hâtèrent leur marche. L'Empereur arriva à Villefranche; le Pape, après avoir séjourné à Plaisance, puis à Savone, se rendit à Nice, mais il s'arrêta aux portes de cette ville, car le duc de Savoie refusait de la prêter pour l'entrevue. Quant au Roi qui, après avoir quitté Moulins avec sa cour, s'était longtemps attardé au Dauphiné, il arriva, le 19 mai, à Salon de Crau. « Nous faisons bonne diligence de nous acheminer vers Nice, écrivait alors le Connétable, où l'Empereur se retrouve de présent, et le Pape en peult estre bien près. Qui sera cause que M. le cardinal de Lorraine et moy partirons bien-tost, pour nous y rendre le plus tost qu'il nous sera possible <sup>2</sup>. » En effet, le Roi avait décidé de se faire précéder par le cardinal de Lorraine et par le Connétable. Il leur donna pouvoir, le 24 mai, d'aller vers l'Empereur conclure la paix, ou, en attendant mieux, une trêve; puis de régler les mariages entre les deux maisons souveraines, et surtout d'arranger une entrevue entre les deux princes <sup>3</sup>. Les ministres du Roi partirent aussitôt pour Nice, tandis que le Roi s'arrêta, dans les environs, à Villeneuve, qui était une terre de Madame de Villars <sup>4</sup>.

Le Connétable s'entretint d'abord avec le Pape, le 31 mai, au couvent des Cordeliers, près Nice, puis il se rendit par mer, accompagné de sept galères, auprès de l'Empereur à Villefranche (1<sup>er</sup> juin). Charles-Quint, comme on peut le

<sup>1</sup> Ribier, 160.

<sup>2</sup> Fr. 2995, 271-272.

<sup>3</sup> Ribier, I, 167-169.

<sup>4</sup> Cf. Correspondance du Connétable avec les ambassadeurs à Rome (Ministère des Affaires étrangères. Correspondance de Rome, IV, 283, 292, 304, 308, 319, 326, 334, 336. — Ribier, I, 147-148, 154, 157, 158, 160). *Ambassadeurs vénitiens*, I, 205. *Cronique*, 16. Registre du Parlement, X, 1541. 339 — Fr. 2995, 277. Des Ormeaux, II, 154-155.

croire, accueillit fort bien Montmorency, et il convint avec lui d'ajourner son entrevue avec le Roi jusqu'après le départ du Pape. Le Roi, accompagné du Connétable, rendit visite à ce dernier, le 2 juin. Il était suivi, dans son voyage, de sa gendarmerie et des lansquenets de Furstenberg, qu'il n'avait pas voulu licencier après la campagne de Piémont. Chacun des princes, en effet, était bien armé, comme s'ils se défiaient mutuellement l'un de l'autre ; mais ils donnaient pour prétexte à tant de précautions la crainte d'être surpris par Barberousse, dont l'escadre croisait sur la Méditerranée. Dans sa suite, le Roi avait le duc Christofle de Wurtemberg et le comte Guillaume de Furstenberg, qui, malgré les instances de Montmorency, refusèrent de rendre l'obédience au Pape. D'ailleurs, Paul III reçut fraternellement François I<sup>er</sup> et ne consentit pas à ce qu'il lui baisât les pieds. Le samedi 8 juin, le Connétable conduisit encore au Pape la Reine, escortée de Mesdames la Connétable, la maréchale de Châtillon et la duchesse d'Étampes<sup>1</sup>.

Quatre jours avant, le Pape avait ouvert les conférences au couvent des Cordeliers. Le connétable de France et le cardinal de Lorraine s'y rencontrèrent avec M. de Granvelle et avec le commandeur de Léon, Los Covos, ministres de l'Empereur. Pendant ces négociations, le Roi fit faire des oraisons et des processions dans tout le royaume. Les conférences furent interrompues par la visite que la reine de France fit à l'Empereur, son frère (11 juin). Elle fut conduite à Villefranche par le cardinal de Lorraine et par le Connétable avec dix-sept galères. Le capitaine général de la mer, André Doria, se rendit au-devant d'elle avec son escadre, et l'artillerie salua l'arrivée d'Éléonore. A peine était-elle descendue à terre

<sup>1</sup> Entrevue de Nice, fr. 3032, 94. Cf. Clairambault, 337, 6551; Rapport de Saint-Pol, fr. 3040, 91; D'Auigny, 327; Du Chesne, 392; Des Ormeaux, 156; *Cronique*, 240; P. Gioivo, III, 95; Beaucaire, 699-700 (il corrige Gioivo); *Ambassadeurs vénitiens*, I, 209-219 (Rapport de Tiepolo); Sleidan, 195; Embouchement de Nice. Sleidan dit à tort que le maréchal de La Marck se trouvait à l'entrevue (195). Le maréchal mourut en janvier 1537.

auprès de l'Empereur, que le pont qui reliait sa galère au rivage, se rompit, et plusieurs seigneurs et dames de sa suite prirent, sans danger d'ailleurs, un bain forcé dans la mer<sup>1</sup>.

Les conférences recommencèrent. Mais, quoi que fit le Pape, les négociateurs ne parvinrent pas plus à s'entendre qu'ils ne l'avaient fait à Leucate. Cependant ils signèrent, le 18 juin, une trêve générale de dix ans, pendant laquelle on espérait conclure enfin une paix définitive, sur la base de la cession du Milanais au duc d'Orléans. Mais, par cette trêve, l'Empereur sacrifiait son allié de Savoie, dont le Roi garda les places; le Roi, son allié de Gueldre, à qui l'Empereur se proposait de faire la guerre. On envoya partout des exprès pour annoncer ce résultat; la trêve fut publiée dans toutes les provinces. On s'en réjouit, comme d'une paix, et, le 5 juillet, le Parlement fit faire à Paris une procession d'action de grâces<sup>2</sup>. Puis chacun des princes s'embarqua. Mais le mauvais temps obligea le Roi à descendre à Marseille. Comme il allait à Avignon, il reçut à Salon de Crau un envoyé de l'Empereur, qui l'invitait à le venir voir à Aigues-Mortes (commencement de juillet 1538)<sup>3</sup>.

Cette invitation de l'Empereur avait été une chose convenue entre Charles-Quint et Montmorency. Les deux souverains craignaient de se compromettre, en se voyant en présence du Pape. Le Saint-Père aurait pu profiter de la situation, pour leur imposer des conditions qu'ils auraient ensuite regrettées. Mais ils ne pouvaient être si près l'un de l'autre sans se voir, et d'ailleurs, la trêve de dix ans une fois signée, l'entrevue proposée ne pouvait les inquiéter en rien<sup>4</sup>. Pour expliquer cette brusque détermination, on prétendit

<sup>1</sup> Le Connétable à La Rochepot, 4 et 13 juin (fr. 3068, 34 et 41). Pouvoirs de l'Empereur (Ribier, I, 165).

<sup>2</sup> Fr. 3032, 94; Clairambault, 337, 6551; *Ambassadeurs vénitiens*, I, 221. Archives belges. Correspondance de Marie et de Charles V, t. I, 215, *or.*; Registre du Parlement, X, 1541, 484. Ribier, I, 175; Martin, VIII, 251; Sismondi, XVI, 255; Lanz, II, 283.

<sup>3</sup> Le Connétable à Castillon, 6 juillet (Clairambault, 337, 6597).

<sup>4</sup> Opinions fausses : D'Auigny prétend que l'Empereur eut de la peine à faire

que l'entrevue n'avait pu avoir lieu tout de suite, à cause de la maladie dont souffraient quelques-uns des membres de la famille royale<sup>1</sup>. Montmorency peut être considéré comme l'instigateur de cette rencontre princière « fondée, disait-il, pour rassurer les autres alliés du Roi, sur bons et honnestes propos, sans que soit nouvelle de parler d'autres choses<sup>2</sup> ».

Le Connétable était encore chargé de préparer cette seconde entrevue. Il ordonna aux consuls de Nîmes d'envoyer à Aigues-Mortes des vivres en quantité suffisante. Le 7 juillet, on lui promet de le faire. Mais le 14, les consuls n'ayant rien envoyé, le viguier de Nîmes leur écrit : « Ce faut que toute la nuit ayez ici six mille pains, trente vessels de vin et force perdriaux et toute chasse; et n'y faictes faulte, sur peine d'estre tous prins au corps et admenez à Monseigneur le Connestable. » Cette seule menace exerce sur les consuls une crainte salutaire, et, ajoute le procès-verbal du conseil, « ordre est donné aussitost à tous les chasseurs de la ville d'aller à la chasse, sous peine du fouet, et d'apporter leur gibier à Aigues-Mortes, où la ville envoie le même jour le pain, le vin et le salpêtre<sup>3</sup> ».

De cette façon expéditive, Montmorency pouvut à tous les besoins. Tandis que le Roi attendait à Vauvert que l'escadre impériale lui fût signalée, Montmorency se trouva déjà, le dimanche 14 juillet au matin, à Aigues-Mortes. Le comte de Tende et le baron de Saint-Blancard avaient été envoyés au-devant de l'Empereur avec vingt-deux galères. Mais la tempête avait dispersé les vaisseaux de Charles-Quint. Il voulut les rallier, avant de faire son entrée dans le port,

accepter au Connétable ce projet d'entrevue (329-330); — Des Ormeaux dit que ce fut ce dernier qui empêcha le Roi de voir l'Empereur à Nice (II, 156-157); — Saint-Alban reproduit Des Ormeaux (105). A ce moment Beaumont recommence à copier Saint-Alban (38); — Tiepolo dit que ce fut le Roi qui invita l'Empereur à l'entrevue (I, 247); — Sismondi prétend que Montmorency, partisan de l'alliance espagnole par principe, pousse à l'entrevue. Il laissa entendre d'autre part qu'il se fit acheter par Charles-Quint (XVII, 5). — Cf. Du Beilay, 464.

<sup>1</sup> Lanz, I, 285.

<sup>2</sup> Le Connétable à La Rochepot, 7 juillet (fr. 2995, 285).

<sup>3</sup> Archives municipales de Nîmes, 44, 6 (communiqué par M. Sagnier).

qui était situé à deux milles d'Aigues-Mortes. Enfin, le 14 juillet, à trois heures de l'après-midi, les galères impériales jetèrent l'ancre dans le port, réparé par les soins des États de Languedoc et d'Anne de Montmorency. Ce dernier rendit aussitôt visite à Charles-Quint, et il lui annonça que le Roi désirait le voir sur la galère impériale. En effet, François I<sup>er</sup>, toujours brave et généreux, y monta peu après, escorté par le duc de Lorraine. L'Empereur le reçut à l'échelle du bateau et lui fit de grandes démonstrations d'amitié. Le Roi, oubliant d'anciens griefs, s'entretint même avec Doria, et il resta près d'une heure sur la galère<sup>1</sup>.

Le lendemain, l'Empereur rendit au Roi la visite qu'il avait reçue de lui. Comme il descendait à terre, le Connétable alla à sa rencontre. Devant la porte de la ville, le Roi et la Reine reçurent leur hôte et le conduisirent à table, où l'on dîna aux sons de « l'harmonie ». Après que l'Empereur, retiré dans sa chambre, eut reposé une heure, le Roi y rentra avec la Reine, le cardinal de Lorraine, le Connétable, Granvelle et Los Covos. Les deux souverains échangèrent leurs colliers d'ordre, et François fit présent à Charles d'un diamant. Puis ces sept personnages, après avoir congédié leur suite, se mirent à commenter la trêve de Nice et jetèrent des bases d'un arrangement à venir. On parla surtout de Milan, que Charles sembla prêt à accorder au second fils du Roi; de la Savoie, dont le duc était soutenu par le Connétable lui-même; peut-être même de Gand, qui inquiétait l'Empereur par des velléités d'indépendance. Mais on dut négliger les intérêts du roi de Navarre, qui ne parut, pas plus que l'Amiral, à Aigues-Mortes. En tout cas, on résolut de convertir les hérétiques et de combattre le Turc. Les points de détail furent remis à plus tard<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Entrevue d'Aigues-Mortes, fr. 3015, 123. Clairambault, 337, 6633. Lettres de Montmorency, 18 juillet (fr. 3088, 52); du Roi (Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 89); Sleidan, 185; Vaissette, V, 146; Pr. 94 (Récit de La Rivière); Cimber et Danjou, III, 29.

<sup>2</sup> *Ambassadeurs vénitiens*, I, 247; Beaucaire, 703; D'Auvigny, XI, 331; Gail-

Après cet entretien, on alla souper. L'Empereur coucha à Aigues-Mortes, puis, le 16, après avoir entendu la messe et dîné avec le Roi, il quitta la ville à cinq heures, et, en compagnie de François I<sup>er</sup> et des princes, il alla s'embarquer au port. Il y resta encore quelque temps avant de lever l'ancre pour l'Espagne, tandis que le Roi quittait la ville, le 17 juillet<sup>1</sup>.

Montmorency était, de même que la cour d'Espagne, enchanté de l'entrevue. C'était le triomphe de sa politique. Il s'en réjouit dans les lettres qu'il adresse à son frère. « Durant leur assemblée, lui mande-t-il, [les princes] ont fait la meilleure et plus privée chère qu'il est possible, en usant tant de bons et honnestes propoz d'amitié que, en cela, ne se pourroit, si me semble, riens adjoûter. Et se sont départiz, ensemble leurs compaignies, au plus grand contentement l'ung d'avecques l'autre que oncques princes. De sorte que, par ce qui se pourra ensuivre de ceste dicte entrevue et grande amitié, se peuvent doresnavant estimer les affaires de l'ung et de l'autre une mesme chose. » La liberté du trafic était accordée en France aux sujets de l'Empereur. On fit cesser « la levée de l'escu qui se prenoit sur chacune pièce de vin sortant hors de Picardye pour le porter en Flandres ». Les Bourguignons pouvaient « retourner en la jouyssance de leurs biens ». La Rochepot n'avait plus qu'à asseoir les garnisons et à venir prendre possession du gouvernement de l'Ile-de-France, que le Roi lui avait donné<sup>2</sup>.

Quant au Connétable lui-même, il put songer à ses affaires. Il surveillait la construction et les embellissements de ses maisons de Compiègne<sup>3</sup>, de Chantilly et de Montmo-

lard, I, 59; Bouillé, I, 121; Sismondi, XVII, 9 (il appelle Los Covos : Govea); Martin, VIII, 251; Michelet, VIII, 455.

<sup>1</sup> L'Empereur à la reine de Hongrie, Aigues-Mortes, 18 juin (Lanz, II, 185).

<sup>2</sup> Le Connétable à La Rochepot, 18 juillet (fr. 3088, 52) Cf. le même au même, 27 juillet et 11 août (fr. 3088, 62, 70). Cf. lettres de l'Empereur, de Granvelle, du Roi (Lanz, II, 284; Granvelle, I, 97; Archives Nationales, K. 1484, B, 3, 89).

<sup>3</sup> Lettres du Connétable à M. de La Rochepot, 8 mai (fr. 2995, 257-260), 7 juillet (id. 285).

reney <sup>1</sup>. Sa fortune lui permettait d'entreprendre ces grandes dépenses. Elle s'augmenta encore, s'il faut en croire les historiens, de la dépouille des condamnés en justice. Ces malheureux étaient souvent des officiers des finances. Le général de Languedoc subit une condamnation de ce genre. C'était Jean de Poncher, neveu de l'évêque de Paris, prélat déjà accusé sous François I<sup>er</sup> de haute trahison. Montmorency, comme gouverneur de la province, avait eu affaire avec Poncher, dont les services ne l'avaient pas toujours satisfait <sup>2</sup>. Bientôt on constata des irrégularités dans ses comptes. Poursuivi au mois d'avril 1534, Poncher quitta le royaume; mais Du Prat étant parvenu à le faire rentrer en France, il fut jugé par le tribunal de la Tour Carrée, et pendu le 24 septembre 1535. Ses biens furent confisqués; sa famille dut payer une amende, et le Connétable, le 13 avril 1538, négocia avec son héritier, l'évêque de Bayonne, la cession au Roi de la seigneurie de Limoux, jugée équivalente à cette amende. Peu après, le président Gentil, qui avait beaucoup contribué à faire punir Poncher, fut arrêté à son tour. « Il ne fut jamais vu, écrivit-on au Connétable, prisonnier si abondant en langage que l'accusé <sup>3</sup>. » Son éloquence cependant ne le sauva pas du gibet <sup>4</sup>.

Il semble que toutes ces catastrophes, qui frappaient les officiers du Roi, dussent démontrer à Montmorency combien la faveur royale était instable. Mais c'était de lui qu'alors elle dépendait. Sa politique était celle de la France. Tout-puissant, l'idée ne lui venait pas que la disgrâce pût jamais l'atteindre.

<sup>1</sup> Registre du Parlement, X, 1541, 514, 13 juillet 38.

<sup>2</sup> A. M. de Villandry, Montmorency, 13 septembre (34?) (fr. 2985, 60).

<sup>3</sup> Ribier, I, 429.

<sup>4</sup> Archives Nationales. Section historique, J, 737, 28. Registre du Parlement, X, 1544, 166 v<sup>o</sup>. Du Puy, 537, 76. *Le Journal du Bourgeois de Paris*, 437, 441, 463. *Cronique*, 110, 139. Martin, VIII, 221. Michelet, VIII, 392. Sismondi, XVI, 449.

## CHAPITRE XI

L'ALLIANCE IMPÉRIALE. — ENTREVUE DE COMPIÈGNE, ARTICLES DE  
TOLÈDE ET VOYAGE DE CHARLES-QUINT EN FRANCE.

(1538-1540)

Après les entrevues de Nice et d'Aigues-Mortes, la politique de la France devient tout impérialiste. L'auteur de cette politique est le Connétable, qui gouverne absolument le royaume de 1538 à 1540. Le Roi, malade, lui laisse « la superintendance des affaires de l'État<sup>1</sup> ». Les années 1538 et 1539, notamment, marquent l'apogée de la gloire de Montmorency, non-seulement pendant le règne de François I<sup>er</sup>, mais pour la durée de sa vie entière. Ses biens s'augmentaient alors de la succession de Villiers-L'Isle-Adam et de l'achat des terres de Méru et de Préaux<sup>2</sup>. Investi de la confiance du Roi, reconnu, comme connétable, chef de la noblesse et de l'armée, il jouissait encore, dans le reste de la nation, d'une sorte de popularité, que lui avaient donnée tout à la fois ses expéditions militaires et ses négociations diplomatiques. Sa considération passait la frontière; les princes italiens le courtoisaient toujours, le roi d'Angleterre s'efforçait de le regagner; Soliman et Barberousse, eux-mêmes, lui envoyaient des cadeaux<sup>3</sup>. Mais il accordait ses préférences à l'Empereur, qui l'aimait et le considérait, et qui voyait en lui le protecteur de la paix.

Pour l'administration intérieure, Montmorency recon-

<sup>1</sup> Fr. 6638, 88. Liset au Connétable.

<sup>2</sup> Du Chesne, 283.

<sup>3</sup> Des Ormeaux, II, 154. Cf. Du Bellay, 467. Sismondi, XVII, 5, 22. Martin, VIII, 251. Michelet, 458.

naissait au Parlement une grande autorité. Son père et lui avaient toujours gardé les meilleures relations avec ce corps, qui avait vidé, selon leurs désirs, leurs différends avec leurs parents de Nivelles et de Fosseux. Le Connétable, qui eut des procès nombreux, jugea utile de rester l'ami du Parlement. Il lui témoignait sa bonne volonté par ses égards, et, pourvu que cette cour dépendît bien du Roi, il était d'avis de lui laisser une grande compétence dans les affaires du royaume. Non-seulement il lui reconnaissait la qualité de tribunal suprême de justice, mais il défendit à mainte reprise, même contre l'entourage du Roi, son ingérence dans la haute police de l'État. Il l'appuyait surtout avec constance dans ses persécutions contre les réformés.

Le Parlement, en revanche, regardait le Connétable comme son protecteur. Lui faisait-on attendre ses gages, il les réclamait à Anne de Montmorency, en lui rappelant sa qualité de Parisien. « Vous estes de ceux qui estes des enfants de ceste dicte ville, et à qui elle a sa totale fyence<sup>1</sup>. » Fallait-il faire respecter des ordonnances concernant la police des pauvres, on recourait à lui : « Nous avons toujours connu le bon zèle qu'avez ès œuvres charitables et pitoyables », lui mandait le Parlement<sup>2</sup>. Le premier président de cette cour fut désigné par Montmorency pour remplacer le très-regretté chancelier Antoine Du Bourg, mort en 1538<sup>3</sup>. C'était Guillaume Poyet, l'auteur des célèbres ordonnances de Villers-Cotterets, qui soumettre les tribunaux spirituels à la juridiction temporelle, instituèrent la tenue des registres de l'état civil et décidèrent que la justice se rendrait en français (1539). Pour le remplacer au parlement de Paris, Montmorency désigna le président Bertrand, dont il avait pu apprécier les qualités au parlement de Toulouse. Tous ces parlementaires se prêtaient

<sup>1</sup> Fr. 6635, 21.

<sup>2</sup> Cf. Ribier, I, 202. — Le Connétable au Parlement, 7 février 1539 (Rég. du Parlement, X, 1542, 195 ; Ribier, I, 375).

<sup>3</sup> Guise au Connétable (Ribier, I, 271).

volontiers à la politique autoritaire d'Anne de Montmorency<sup>1</sup>.

Un parti puissant soutenait le Connétable à la Cour. Outre le Roi, Montmorency pouvait compter sur l'appui du Dauphin, de la Grande Sénéchale, du cardinal de Lorraine, qui partageait le pouvoir avec lui, du frère et des neveux de ce prélat. « Vous pouvez disposer de ma personne, lui écrivait François de Guise, alors comte d'Aumale, estant autant à vostre commandement que l'un de vos propres enfants. » Le Connétable, malgré sa sympathie pour la reine Éléonore, n'était pas encore brouillé avec Madame d'Étampes, qui n'osait lui faire aucune opposition. Enfin le favori du Roi avait lui-même ses propres favoris. C'était Annebaud, qui le supplanta plus tard ; c'était André de Montalembert, seigneur d'Essé, c'était Le Prévost, seigneur de Sansac, d'abord fauconnier du Connétable, puis fauconnier du Roi. La Lande, qu'il aimait aussi, fut créé maître d'hôtel<sup>2</sup>. Il avait beaucoup soutenu autrefois les frères de Dinteville. Mais ils furent bientôt tous poursuivis, et leurs terres, confisquées. On les accusait de haute trahison. L'évêque d'Auxerre et ses frères finirent par trouver un refuge à Rome, malgré les plaintes du Roi et du Connétable lui-même. Montmorency avait retiré sa protection à ses cousins<sup>3</sup>. En revanche, ses bons serviteurs étaient sûrs de faire leur chemin : parmi eux, le seigneur Cristofle Sizesmes devint élu d'Avranches. Ils n'avaient rien à craindre de la justice. Un gentilhomme du Connétable ayant tué en duel le seigneur de Longjumeau, on se borna à mettre en prison ceux qui avaient assisté à l'affaire. Il ne faisait pas bon soutenir des procès contre Montmorency, et ses ennemis étaient réduits au silence<sup>4</sup>.

La reine de Navarre, qui s'était réconciliée avec lui en

<sup>1</sup> Cf. *Registre du Parlement*, X, 1543, 686 v<sup>o</sup>, 718. Sismondi, XVII, 62; *Martin*, VIII, 127.

<sup>2</sup> *Du Bellay*, III, 383, 385, 397, 467.

<sup>3</sup> *Guise au Connétable*, 10 février (*Ribier*, I, 373). Cf. *Ribier*, I, 297.

<sup>4</sup> *Cronique*, 260. *Registre du Parlement*, X, 1543, 589 v<sup>o</sup> et 606.

1536, lorsqu'elle l'avait vu tout-puissant, se brouilla de nouveau, en reconnaissant que le Connétable, après ses campagnes, dévoué à l'Empereur, ne soutenait en rien les prétentions des princes d'Albret sur leurs anciens États. Montmorency négligeait Marguerite ; il persécutait les protégés de cette princesse, si bien que celle-ci, à partir de 1538, cessa presque toute espèce de commerce avec son ancien confident. Quant à l'Amiral, depuis l'expédition de Savoie, il n'avait fait qu'assister au triomphe de son rival. Resté avec le roi de Navarre en dehors des entrevues de Nice et d'Aigues-Mortes, il s'était retiré dans sa province, où la disgrâce allait l'atteindre.

La gloire de Montmorency rejaillissait sur sa famille. La Rochepot jouissait d'une grande considération. Le jeune duc de Vendôme, Antoine, qui, au mois de septembre 1538, entra dans son gouvernement de Picardie, usa beaucoup des conseils d'un lieutenant aussi expérimenté<sup>1</sup>. D'ailleurs, il n'y avait pas de grandes mesures à prendre aux frontières. « Le Roi tient ceste trefve faicte avec l'Empereur comme une bien bonne paix », mandait Montmorency à son frère<sup>2</sup>. C'est à peine si l'on termina les fortifications commencées à Chauny, à Théroouanne et à Guise. Quant aux troupes de pied, elles furent licenciées ; les gens de cheval furent mis en garnison. « Je vous prie, mon frère, écrivait Montmorency à La Rochepot, regarder à faire loger les diets chevaulx-légers en quelque lieu que vous adviserez estre plus à propos, tant pour eulx que pour le soulaigement du peuple<sup>3</sup>. » Ainsi La Rochepot n'avait que des rapports de bon voisinage avec la cour des Pays-Bas. D'autre part, il restait une question toujours pendante, la restitution des terres des seigneurs français, possessionnés aux Pays-Bas, qui avaient

<sup>1</sup> Le Connétable à La Rochepot, 41, 19 août, 3 et 12 septembre (1538), 19 mars et 3 mai (1539) (fr. 3088, 70 ; 2995, 295, 291, 299, 233 et 27). Cf. *Lettres d'Antoine de Bourbon*, éd. Rochambeau, Paris, 1877, 1-3.

<sup>2</sup> Fr. 2995, 295. Cf. fr. 2995, 27.

<sup>3</sup> 12 septembre.

été confisquées par l'ennemi au moment de la guerre. Pour répondre à la confiscation d'Orange, ordonnée par le Roi, l'Empereur avait fait saisir Enghien. Puis il refusait de restituer Saint-Pol à la France. Le Connétable prétendait avoir reconquis ce comté et en avoir réservé la propriété au Roi par la trêve de Bomy. Les conseillers français Hellin et Billon eurent l'ordre de le revendiquer; mais François I<sup>er</sup> dut y renoncer<sup>1</sup>. La question des autres terres fut plus facile à résoudre; Orange fut rendu à la maison de Nassau; Enghien, à la maison de Bourbon. Malgré ces réclamations réciproques, les cours de France et des Pays-Bas étaient fort amies. Montmorency faisait poursuivre par l'ambassadeur du Roi à Bruxelles « l'entretènement et augmentation de la bonne et sincère amitié d'entre Leurs Majestez, laquelle, disait-il, je veoy tousjours de mieulx en mieulx fortiffyer et asseurer par tant de bonnes et ouvertes démonstrations, que l'on peult dire, eulx deux ensemble, leurs affaires n'estre qu'une même chose<sup>2</sup> ».

Montmorency voulut provoquer une démonstration éclatante de cette amitié. Il s'était lié avec le duc d'Arschot ainsi qu'avec M. de Molambais, le premier appartenant à la maison de Croy, le second à celle de La Noy, seigneurs influents de la cour de la reine de Hongrie, régente des Pays-Bas. Grâce à ces bons soins, il fut convenu que cette princesse irait voir, à Compiègne, le roi et la reine de France. La reine de Hongrie eût préféré, par raison d'économie, ne pas aller si loin. Mais la cour de France avait déjà fait dans cette ville les préparatifs de réception. Durant l'été 1538, cette compagnie avait passé des bords du Rhône à ceux de la Loire, puis, après avoir séjourné à Saint-Germain et à Chantilly, elle se rendit au-devant de la princesse autrichienne<sup>3</sup>. L'en-

<sup>1</sup> Le Connétable à Hellin, 15 décembre (1538), 5, 22 janvier, 7 et 26 février (1539) (fr. 3913, 5, 4, 8, 11, 16, *cop.*). — Cf. Ribier, I, 272-278, 374-375; fr. 3068, 71.

<sup>2</sup> Fr. 3913, 5.

<sup>3</sup> Du temps de François I<sup>er</sup>, le terme de cour était réservé plutôt au Parle-

trevue, qui eut lieu au mois d'octobre à Compiègne, fut des plus cordiales. La reine de Hongrie fut chargée par l'Empereur d'obtenir de son beau-frère qu'il ne fit de promesse de secours, ni aux Milanais mécontents, ni au duc de Gueldre, ni aux Gantois, dont Charles-Quint avait à se plaindre. Puis, quand on eut réglé le sort des seigneurs dépossédés dans les deux pays, on se sépara, non sans avoir manifesté de part et d'autre le désir de voir l'Empereur rendre visite au Roi Très-Chrétien. C'était ce que demandait Anne de Montmorency<sup>1</sup>.

Le Connétable faisait tous ses efforts pour changer la trêve en une paix définitive, et il entamait à ce sujet de longues négociations avec les ministres de l'Empereur. Ce prince tenait par-dessus tout à obtenir l'alliance du Roi contre le Turc. Le 15 août 1538, le marquis del Vasto, capitaine général en Lombardie, recommanda au Connétable l'évêque de Nocera, Paolo Giovio, de Côme (l'historien), qui allait réclamer au Roi de l'argent pour payer la construction d'une maison. Ce prélat apportait un projet de croisade contre le Turc, que le marquis del Vasto l'avait invité à rédiger<sup>2</sup>. Montmorency semblait prêt à accorder à l'Empereur cette demande, ainsi qu'à poursuivre les hérétiques et à provoquer, avec la cour d'Espagne, la réunion d'un concile. Il avait des prétentions fort modérées au sujet des projets de mariage entre les princes de France et les infants d'Espagne, comme sur la question de la restitution du Milanais. Aussi l'ambassadeur de l'Empereur se félicitait-il beaucoup de ces bonnes dispositions. A la fin de novembre 1538, il pressa son maître de témoigner au Connétable et au cardi-

ment; celui de compagnie, à l'entourage du Roi, qu'aujourd'hui nous disons la Cour.

<sup>1</sup> Correspondance du Connétable (Ribier, I, 196, 197, 129, 271), de Charles-Quint et de Marie de Hongrie (Archives belges. Correspondance de Granvelle avec Marie, I, 103, 109; de Marie avec Charles, année 1538, 97, 98). Cf. Clair, 337, 6703. Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 104. Sleidan, 188 v°. Beaucaire, 703. Cf. *State Papers*, VIII, 67-72.

<sup>2</sup> Le marquis del Vasto au Connétable, 15 août (fr. 2964, 51).

nal de Lorraine quelque reconnaissance pour leur zèle en faveur de la paix. Il demandait un bénéfice pour le cardinal, mais le Connétable n'avait pas besoin de cadeau pour persévérer dans cette politique<sup>1</sup>.

L'entrevue de Compiègne confirma les deux cours dans ces bons sentiments. On ne désespéra plus de conclure un traité définitif. Montmorency, après avoir passé une partie du mois de novembre à Chantilly, s'établit à Paris, pendant les mois de décembre et de janvier, pour traiter avec l'ambassadeur d'Espagne. Il se faisait aider dans son travail par l'évêque de Scissons, Longuejume d'Iverny, membre du Conseil privé, et par le général des finances Bayard. On discuta avec confiance toutes les conditions d'une paix générale. Le Roi, dans l'espoir de recouvrer Milan, cédait sur toutes les demandes impériales. Au mois de décembre 1538, son ambassadeur en Espagne, l'évêque de Tarbes, Castelnau, que vint rejoindre M. de Brissac, remit à l'Empereur la rédaction des propositions françaises, sorte de préliminaires à un traité de paix. Le mariage du duc d'Orléans, avec la fille ou avec la nièce de l'Empereur, était décidé. « Sa Majesté, était-il ajouté, disposera du duché et Estat de Milan réellement en faveur du dict mariage. » On convint en outre de faire épouser à Philippe, prince d'Espagne, Madame Marguerite de France, la fille du Roi. Puis, le Roi s'engageant à rompre avec l'Angleterre et laissant espérer qu'il s'associerait à une croisade contre le Turc, l'accord sur les affaires générales de la chrétienté fut établi. On adoptait ce principe : « Ne rien faire ny traiter, tant aux affaires générales de la Chrestienté, que particulièrement avec qui que ce soit, que ceste amitié ne passe toutes autres, et ne se fassent toutes choses avec commune participation<sup>2</sup>. » Le 22 décembre 1538, l'Empereur accepta ces

<sup>1</sup> Correspondance de l'ambassadeur de l'Empereur avec sa cour (Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 86, 97, 99 — août à novembre 1536). — Cf. Correspondance de Granvelle avec Marie (Archives belges, t. I, 100 v°).

<sup>2</sup> Ribier, I, 365-367.

articles, et, le 4<sup>er</sup> février 1539, il les confirma solennellement par-devant les ambassadeurs de France, auxquels s'était adjoint l'élu d'Avranches, secrétaire du Connétable. L'adoption de ces articles fut regardée comme la conclusion d'un réel traité de paix et d'alliance. L'œuvre d'Anne de Montmorency se trouvait enfin consommée<sup>1</sup>.

Pour cet acte, on s'était passé de la médiation du Pape. Paul III en fut irrité. M. de Grignan, neveu du cardinal de Tournon, qui fut envoyé ambassadeur à Rome à la fin de 1538, se trouva donc dans une situation pénible. Il était aidé dans sa tâche par le frère de Montluc, à qui l'on donna la succession de Raince, le secrétaire révoqué, puis par les cardinaux, amis de la France, entre autres Trivulcio. Mais il eut peine à lutter contre la faction du cardinal de Carpi, devenu l'ennemi du Roi, contre les intrigues de Raince, contre les ambitions de la maison de Farnèse. Le Pape voulait donner à ses neveux le duché de Parme. Puis, comme Ottavio Farnèse épousait la duchesse douairière de Florence, fille naturelle de l'Empereur, Paul III espérait marier la fille de Jean-Louis Farnèse à un prince français. Pour obtenir la réalisation de ses projets, le Pape envoya en France, comme légat, le cardinal Farnèse (fin de 1539), et Jean-Louis Farnèse capta la bienveillance du Connétable en lui offrant des chevaux splendides. La cour de France resta froide. Le Pape, quoique naturellement ami de la paix, se défia de plus en plus de l'accord de l'Empereur et du Roi. Il chercha à inquiéter ce dernier, en lui disant qu'il n'aurait jamais Milan. Puis il avait la prétention que François I<sup>er</sup> se déclarât solennellement contre les princes protestants, contre le Sultan et contre le roi d'Angleterre. Montmorency était prêt à jeter par-dessus bord tous ces alliés compromettants.

<sup>1</sup> L'ambassadeur d'Espagne à l'Empereur (Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 102, 87, 109 — décembre 1538 et janvier 1539); l'évêque de Tarbes au Connétable, novembre et décembre (Ribier, 1, 163, 287, 291). — Cf. Archives belges. Documents historiques, VI, 109. Clairambault, 337, 6325; fr. 3913, 12. — Sismondi voit dans ces articles un véritable traité de paix (XVII, 22).

Mais la prudence la plus élémentaire exigeait que l'on observât encore pour eux quelques égards <sup>1</sup>.

Cependant le Roi renonçait à l'appui des princes allemands. Ses agents n'intriguaient plus chez eux, et il refusait à leurs envoyés de délivrer les luthériens de son royaume. A la mort du chancelier Du Bourg, il parut de nombreux édits contre ces derniers. Il était naturel que le parti de la persécution l'emportât avec Anne de Montmorency <sup>2</sup>. Toutefois le Roi gardait à sa cour le duc Christofle de Wurtemberg, et il s'interposait auprès de l'Empereur, afin que le comte Guillaume de Furstenberg rentrât en possession de ses biens. Ces deux personnages en effet lui étaient précieux pour les levées de lansquenets <sup>3</sup>. Mais des intrigues françaises en Allemagne auraient, à juste titre, brouillé le chef de l'Empire avec le Roi. La cour de France avait au contraire ses coudées franches pour agir en Orient. Elle échangea des ambassades avec Jean Zapolski, et Montmorency put d'autant mieux faire accepter la chose à l'ambassadeur d'Espagne, que le roi des Romains avait fait la paix avec ce prince <sup>4</sup>.

Avec le Turc aussi, on eut l'air de négocier dans l'intérêt commun. Il ne fut pas facile à l'ambassadeur de France, Rincon, de rassurer la Sublime Porte sur les intentions du Roi, pendant les années 1538 et 1539. L'alliance de ce prince avec l'Empereur semblait dirigée contre le Sultan. Cependant il parvint à sauver à Constantinople le prestige du Roi et même celui du Connétable, dont les pachas avaient grande opinion. Il fit conclure au Turc une trêve

<sup>1</sup> Au Connétable, Grignan, du 27 octobre 38 au 31 mai 39 (Ribier, I, 235, 251, 258, 289, 335, 337, 457, 462, 477, 481); l'ambassadeur de France, octobre à décembre 1539 (fr. 3914, 1 à 15, *cop.*); Montluc, 8 août, 20 octobre (fr. 2996, 52; Ribier, I, 475); les cardinaux de Boulogne, Trivulcio, San Severino, Ghinuccio (Ribier, I, 461, 185, 400, 188), de Carpi (fr. 2996, 11); J. L. Farnèse (fr. 2996, 13). Cf. Registre du Parlement, X, 1544, 55 v°; Ribier, I, 185, 186, 189).

<sup>2</sup> Registre du Parlement, X, 1543, 485 v°. Clairambault, 337, 6781. Herminjard, V, 267, 371. Ribier, I, 205 et 464.

<sup>3</sup> Ribier, I, 209 et 471.

<sup>4</sup> Le roi de Hongrie au Connétable, 2 novembre 1538 (Ribier, I, 153-154). Cf. Ribier, I, 241.

avec Venise; mais quand il voulut poursuivre le même résultat en faveur de l'Empereur, le Turc, sans doute stylé par Rincon lui-même, répondit qu'il n'accorderait pas de trêve à Charles-Quint, avant que ce prince eût restitué à François I<sup>er</sup> tous ses États (mai 1539). Montmorency désirait surtout que Rincon obtînt dans l'Empire ottoman la liberté du trafic pour les sujets du Roi. Il y réussit, au mois de septembre 1539, et le Sultan montra à ce moment beaucoup d'amitié pour François I<sup>er</sup>. Le but de la politique française était atteint. On pouvait traiter avec l'Empereur sans indisposer le Sultan. Mais il était à craindre qu'un autre allié du Roi, le roi d'Angleterre, ne se montrât pas aussi accommodant <sup>1</sup>.

Depuis quelque temps, Henri VIII s'inquiétait des dispositions de la France <sup>2</sup>. L'entrevue de Nice le préoccupa déjà beaucoup. Montmorency parvint à le rassurer. « Ce roy vous loue et estime tant qu'on ne sçaurait plus, mandait au Connétable M. de Castillon, ambassadeur de France en Angleterre. Il n'y a qu'un mal en vous, comme il dit, c'est que vous estes un peu trop papiste. » L'entrevue d'Aigues-Mortes fut plus difficile à faire accepter. Comme on s'y rendait, le Connétable écrivit à Londres : « L'Empereur et le Roy se délibèrent de ne parler d'autre chose que de faire bonne chère. » Mais après l'entrevue de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint, on ne cacha plus que « les affaires de l'ung et de l'autre estoient une mesme chose ». Henri VIII en fut très-irrité. Castillon, inquiet lui-même, conseilla à Montmorency de le

<sup>1</sup> Rincon au Connétable, 28 octobre, 26 décembre 1538, 7 février et 20 septembre 1539 (Ribier, I, 237, 337, 374, 472; Charrière, I, 386, 388 et 413). Cf. Ribier, I, 458 et 473; Charrière, I, 408, 417, 469.

<sup>2</sup> Le Connétable à Castillon, 13, 25 mai, 9, 24 juin, 6, 10, 29 juillet, 2 août 1538 (Clairambault, 337, 6505, 6515, 6557, 6585, 6597, 6607-6615, 6653, 6679); — au Connétable, Castillon; du 13 mai 38 au 26 janvier 39 (Clair. 337, 6499, 6501, 6527, 6541, 6547, 6591, 6605, 6625, 6643, 6659, 6683; Ribier, I, 204, 247, 333, 341, 351). — Cf. Archives belges. Correspondance de Marie avec Charles V (1538-1551). — Ribier, I, 177; Froude, III, 94, Sleidan, I, 165; Lanz, II, 297; Sismondi, XVII, 26; Herminjard, V, 656; D'Auvigny, XI, 332; Saint-Alban, 106.

regagner, car les Anglais parlaient à ce moment de projets d'alliance matrimoniale entre les Tudor et la famille impériale. Mais le Connétable ne crut pas à la possibilité de ces mariages. « Vous tenez pour bonnes toutes les parolles que l'on vous donne par delà, qui sont tant eslongnées de la vérité et de la raison qu'il n'est possible de plus. Car je vous advertis que deux princes ne furent plus grands amys, que se sont départis l'Empereur et le Roy<sup>1</sup>. »

Henri VIII, dans l'espoir de conjurer l'effet de l'entrevue d'Aigues-Mortes, demanda à se rencontrer avec le Roi. Montmorency s'opposa à cette nouvelle réunion, qui eût en effet annulé la première. Il ne voulait plus de cet allié compromettant, dont la conduite révoltait le monde catholique. « Vous verrez, disait-il, les beaulx miracles qui se font en Angleterre, où tout se continue de mal en pis<sup>2</sup>. » Et cependant le roi d'Angleterre était prêt à faire au roi de France toutes les concessions désirables, notamment au sujet des sommes d'argent que ce dernier lui devait. Mais quand il se plaint, par exemple, de l'interdiction mise en France sur l'impression d'une bible anglaise, on lui refuse toute satisfaction. Lorsqu'il s'indigne des injures proférées contre lui à Paris, Castillon se borne à répondre qu'« il est bien malaisé d'empescher qu'on ne parle en France ». Cet ambassadeur conseille même de partager l'Angleterre entre l'Empereur, les rois de France et d'Écosse. C'était montrer peu de sens politique. Aussi bien, après la signature des articles de Tolède, il obtint son congé et il fut remplacé par l'ancien secrétaire d'ambassade à Constantinople, M. de Marillac (mai 1539)<sup>3</sup>.

Le Connétable donne l'ordre au nouvel envoyé de se mettre en relation avec l'ambassadeur impérial, à Londres<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Clairambault, 337, 6679.

<sup>2</sup> Le Connétable à Hellin. 15 décembre (fr. 3913, 5).

<sup>3</sup> Cf. *State Papers*, VIII, 169.

<sup>4</sup> Le Connétable à Marillac, 18, 28 avril, 6, 31 mai, 18, 28 juin, 7, 18, 30 juillet, 27 août, 23 septembre (fr. 2955, 17, 23, 31, 33, 42, 43, 51, 68, 76, 84,

« Surtout ayez en considération, lui écrit-il, que par trop familière et secrète négociacion avec autres, vous ne mettez en aucune jalosye ou diffidence l'ambassadeur de l'Empereur estant par delà. » Puis revenant sur la question des bibles anglaises, imprimées à Paris et réclamées par Henri VIII, Montmorency dit à Marillac : « Le Roy, après avoir entendu plusieurs choses faulxifiées et erronnées estans dedans, s'est résolu de ne les faire délivrer. Car ce qui est bon se peult aussi bien imprimer en Angleterre qu'en France; mais ce qui est mauvais, le dict seigneur ne permectra qui se imprime par deçà, ni, soubz la faculté de l'impression, il ne veut donner coulleur ne auctorité aux mauvayses choses <sup>1</sup>. »

L'amitié de l'Empereur et du Roi inquiéta de plus en plus l'Angleterre. François I<sup>er</sup> d'ailleurs suspendit la paye des pensions qu'il devait servir à Londres. On croyait n'avoir pas à s'inquiéter d'un prince qui rompait avec l'Église. Dans un jeu qu'il donna sur la Tamise, Henri VIII fit lutter une galère anglaise contre une galère papiste, qui reçut tous les coups. Montmorency s'en moque agréablement : « J'ay esté très aise de ce que m'avez faict sçavoir du combat joyeux faict de deux galères sur la rivière, et en ay trouvé la fin et conclusion aussi bonne que l'invention <sup>2</sup>. » Cependant le Connétable est moins badin, quand on lui apprend que le roi d'Angleterre arme ses galères et ses côtes. Le roi de France se prépare aussi à la lutte. « Je vous assure, écrit Montmorency, qu'ilz s'avanceront bien, s'ilz frapent le premier coup <sup>3</sup>. » Mais, en somme, Henri VIII ne prit que des mesures défensives. Loin de rompre avec la France, ses ministres parlèrent de s'allier intimement avec cette puissance (septembre 1539). Le Connétable crut prudent de ne pas re-

*cop.*); — Marillac au Connétable, du 1<sup>er</sup> mai au 26 septembre (fr. 2955, 24, 28, 36, 46, 17, 62, 64, 70, 72, 79, 81, 84) — Ribier, I, 455, 465.

<sup>1</sup> Fr. 2955, 31, et Clairambault, 337, 6767.

<sup>2</sup> Fr. 2955, 43.

<sup>3</sup> Fr. 2986, 32, et 3020, 28.

pousser les offres de Henri VIII. « Ne pouvez tousjours myeulx faire, manda-t-il à l'ambassadeur de France, que de tenir ce mesme langaige, avec honnestes parolles générales de la bonne amityé et affection que le Roy continue avec luy <sup>1</sup>. » Montmorency arrivait ainsi à la conviction qu'une alliance intime avec l'Empereur n'amènerait pas de guerre avec l'Angleterre.

Pour conclure cette alliance, Montmorency pensait qu'une nouvelle entrevue entre l'Empereur et le Roi était nécessaire. On en avait déjà parlé à Aigues-Mortes, on en parla encore à Compiègne. Le Roi invita l'Empereur à venir chasser chez lui. Mais Charles-Quint demandait un prétexte plus sérieux pour passer en France. Il lui fut donné par la ville de Gand, qui refusait de payer les impôts établis par lui. Le 4<sup>er</sup> février 1539, l'Empereur en causa à Granvelle. « L'Empereur luy a dit, manda M. de Tarbes au Connétable, il y a bien quatre ou cinq jours, que si les affaires luy permettent d'aller en Flandre, qu'il est déterminé de passer, en bien petite compaignie, par la France, pour estre en la compaignie du Roi <sup>2</sup>. » Montmorency fut ravi de ces bonnes dispositions. Bien plus, comme l'Impératrice, Isabelle de Portugal, était morte le 4<sup>er</sup> mai 1539, il fut déjà question du mariage de l'Empereur avec Madame Marguerite de France, fille du Roi. Le marquis del Vasto pressa le Connétable de le proposer, et le cardinal Farnèse promit d'appuyer cette proposition.

Cependant, au milieu de l'été, il y eut quelque refroidissement entre les deux cours, parce que le Roi avait échoué dans ses tentatives de médiation entre l'Empereur et le Sultan. Le 2 août, l'ambassadeur impérial alla voir le Roi et le Connétable, afin de les presser de s'unir à son maître contre le Turc. Le Roi se retira avec son ministre pour en délibérer à part, puis, au bout de deux heures,

<sup>1</sup> Fr. 2955, 84.

<sup>2</sup> M. de Tarbes au Connétable, 6 février (Ribier, I, 368-369).

Montmorency rejoignit l'ambassadeur. On lui refusait une action commune contre le Sultan, mais on tenait toujours à la paix. Montmorency déclara même qu'à ses yeux, la paix ne dépendait pas des clauses conditionnelles et suspensives comme celles des mariages ou de la cession du Milanais. Toutefois il parla de la nécessité de résoudre, d'une manière définitive, les difficultés pendantes entre les deux cours, et il appuya, comme en passant, mais avec intention, sur la puissance et la richesse de son souverain. C'était presque signifier qu'au besoin, la France était prête à recouvrer par les armes ce qu'on lui refusait par un traité. Mais c'était aussi un avertissement destiné à convaincre l'Empereur de la nécessité de s'entendre avec le Roi<sup>1</sup>. Cependant Charles-Quint savait qu'il avait un ami en Montmorency. L'ambassadeur d'Espagne se félicitait des bons offices de ce dernier. « Le cardinal de Lorraine et le Connétable, écrivait-il, font le possible pour amener les affaires à bonne fin, et pour rendre le Roi favorable aux désirs de Sa Majesté Impériale<sup>2</sup>. » Avec de si bonnes dispositions des deux parts, rien n'aurait pu faire ajourner ces projets d'entrevue.

L'Empereur avait tout intérêt à passer par la France pour se rendre aux Pays-Bas. Le chemin était plus court et plus sûr que par l'Italie et l'Allemagne ou que par la mer, le long des côtes de l'Angleterre. Puis Charles-Quint détournait ainsi le roi de France de toute velléité d'aider les Gantois, révoltés à cause des impôts dont ils étaient frappés. Les Gantois avaient en effet demandé l'appui du Roi. Mais il était tout à fait contraire à la politique de Montmorency de soutenir des rebelles<sup>3</sup>. Il s'empessa donc de rejeter les

<sup>1</sup> L'ambassadeur à l'Empereur, 2 août (Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 116).

<sup>2</sup> L'ambassadeur à Granvelle, 7 septembre (Arch. Nat. K, 1484, B, 3, 117).

<sup>3</sup> Paradin, 125; Sismondi, XVII, 26; Beaucaire, 704; D'Auvigny, XI, 335-338; Des Ormeaux, II, 163. Cf. *Relation des troubles de Gand*, p. p. Gachard (1846), p. XXV. Ce n'était pas la première fois que l'on proposait à Montmorency d'annexer Gand (fr. 3007, 124).

demandes des sujets et de répondre favorablement aux insinuations du prince. Les représentants de la France en Espagne, M. de Tarbes, ambassadeur résident, M. de Brisac, envoyé extraordinaire du Roi à l'occasion de la mort de l'Impératrice, enfin l'élu d'Avranches, secrétaire du Connétable, qui avait été chargé, dans l'été, d'une nouvelle mission de son maître pour désavouer toute alliance avec le Turc, pressèrent, tous trois, l'Empereur d'exécuter le voyage projeté. De son côté, Montmorency insista auprès de l'ambassadeur d'Espagne sur les avantages du passage de l'Empereur par la France. Il lui donna les garanties les plus solennelles pour la sûreté de son maître, et il conclut que c'était le meilleur moyen d'arriver à la paix. « Jamais le Roi ni le Connétable, écrivit l'ambassadeur, ne se sont exprimés d'une façon si précise, si formelle, si chaleureuse <sup>1</sup>. »

Sur les conseils de Granvelle, la cour de France invita l'Empereur d'une manière officielle. Le Roi offrit d'aller le chercher jusqu'au milieu de l'Espagne. Il en écrivit aussi aux deux principaux ministres de Charles-Quint, le commandeur de Léon (Los Covos) et M. de Granvelle. L'Empereur reçut des lettres du Dauphin, du duc d'Orléans, de Madame Marguerite, même du roi et de la reine de Navarre, enfin du cardinal de Lorraine, qui en adressa aussi au commandeur et à Granvelle. Tous le pressaient, dans les termes les plus affectueux, de passer par la France <sup>2</sup>.

Le Connétable écrivit de son côté à l'Empereur, au commandeur de Léon et à M. de Granvelle. De même que le Roi, il fait remarquer à Charles-Quint qu'il évitera les dangers de la mer en passant par la France. Il le presse de suivre le conseil du « meilleur frère qu'il ait, en allant régler ses affaires en

<sup>1</sup> L'ambassadeur (Bonvalot, abbé de Saint-Vincent) à l'Empereur, 8 octobre (Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 132-134).

<sup>2</sup> Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 27, 120-128, 130, 133 ; Clair. 337, 6879 ; Granvelle, II, 540. Cf. Paillard, *Voyage de Charles-Quint*, *Revue des Questions historiques*, XXV, 512-516.

ses pays d'Embas ». Car, à ce moment, un voyage en Italie n'est ni nécessaire, ni convenable. Le Roi tient enfin à voir son beau-frère. « Estant assuré, Sire, ajoute Montmorency, que le plus grant ayse et plaisir qu'il sauroit jamaiz avoir en ce monde, est de vous recevoir, recueillir, traicter et honorer en cestuy son royaume, en aussi grant honneur et fraternelle amytié qu'il le sauroit désirer pour sa propre personne. Et ira, Sire, si vostre bon plaisir est le luy mander, au devant de vous en Espagne, avec MM. ses enfans pour vous quérir, et, de là, accompagner et conduire par tout son dict royaume, auquel vous pourrez user et disposer des choses qui y seront, tout ainsi que en voz propres pais. Et en cella, Sire, je vous assure et promet, en foy de bon et loyal gentilhomme, et comme celuy qui seayt l'intention du dict seigneur et l'amour qu'il vous porte, que ne trouverez aucune faute. » Montmorency presse enfin les ministres impériaux de « tenir main » à ce voyage, « tant pour la commodité de Sa dicte Majesté Impériale, que pour le commun bien et unyon de leur perpétuelle et indissoluble amytié. » C'est donc la cour de France qui, sous l'impulsion de Montmorency, invite chez elle l'Empereur. Elle ne doute pas que ce voyage ne soit avantageux pour la paix et ne contribue à aplanir les difficultés, parmi lesquelles la question du Milanais se trouve la plus considérable<sup>1</sup>.

La promesse de la cession de Milan à la France ne pouvait être une des conditions du voyage de l'Empereur. Il ne convenait pas au caractère chevaleresque de François I<sup>er</sup> de faire payer à Charles-Quint son hospitalité par un engagement de ce genre. On considéra déjà comme un succès suffisant d'obtenir de l'Empereur qu'il consentît à traverser le royaume. D'autre part, il eût été maladroit

<sup>1</sup> Le Connétable à l'Empereur, Compiègne, 7 octobre (Arch. Nat. K, 1484, B, 3, 129. Double : fr. 2962, 106. Clair. 337, 688f). Cf. *Relation des troubles de Gand*, 260. Le même au Grand Commandeur et à Granvelle (K, 1484, B, 3, 124).

de profiter du séjour de ce prince en France pour lui demander une pareille promesse. De même que François I<sup>er</sup> en Espagne, il aurait pu considérer comme non valable une parole prêtée pendant son séjour chez son rival. Aussi le Connétable n'eut-il pas de peine à obtenir que l'on ne demandât rien à l'Empereur à ce sujet. Sans doute, l'Empereur laissa espérer aux ambassadeurs de France qu'il abandonnerait le Milanais au fils du Roi <sup>1</sup>, et du reste, en France, on pensait que le premier résultat du voyage serait cette cession même. Mais on convint de part et d'autre que l'on ne parlerait pas de politique à l'auguste voyageur. M. de Granvelle, qui le précéda de quelques jours, en obtint l'assurance du Connétable, avec qui il eut une longue conférence à Rochefort. « On ne parlera d'affaires quelconques à Sa dicte Majesté durant cestuy voyage, dit M. de Granvelle, et oblige le dict seigneur Connestable jusqu'au bout son honneur et prend sur icelluy l'assurance de ce dict passage, mesmement touchant le traitement de la personne de Sa dicte Majesté. Et, à la vérité, à ce que je suis bien adverty, il y tient mirable soin et vigilance <sup>2</sup>. »

Le Connétable avait désiré le voyage de l'Empereur. Ce fut donc lui qui fut chargé de l'organiser. Le Roi, après avoir passé l'année 1539 en compagnie de son ministre, dans les environs de Paris, à Fontainebleau d'abord, puis à Villers-Cotterets, tomba gravement malade à Compiègne. Il guérit vite cependant, mais la durée de sa convalescence l'empê-

<sup>1</sup> L'ambassadeur à l'Empereur, 8 octobre (Arch. Nat. K, 4484, 132-134).

<sup>2</sup> Granvelle à Praet, 6 décembre 1539 (Archives belges. Correspondance de France, 1536-1541, p. 156, *cop.*). Il faut donc donner tort à Beaucaire (704), Paradin (125), Du Bellay (468), Des Ormeaux (II, 163, 166-167), D'Avigny (XI, 338, 340), Rey (*Captivité de François I<sup>er</sup>*, 1827, p. 270), Saint-Alban (107), etc., qui prétendent que Charles-Quint, avant de passer en France, promit Milan au Roi. De Thon (I, 17) a plus de raison en disant qu'il laissa espérer qu'il le donnerait. Gaillard ne s'éloigne pas de la vérité en disant que le Connétable poussa le Roi à ne pas faire de demande écrite. Ferron (147) et Sismondi (XVII, 26) disent excellemment que l'Empereur ne voulut pas qu'on lui parlât d'affaires. C'est la conclusion de M. Paillard (*Revue des Questions historiques*, XXV, 531). Cf. *Relation des troubles de Gand*, 292-296.

cha de se rendre loin au-devant de son beau-frère<sup>1</sup>. Ses fils, ainsi que le Connétable, furent donc chargés de recevoir ce prince. Au commencement de novembre, Montmorency partit, en suivant le chemin que devait prendre l'Empereur. Il convint avec les magistrats des grandes villes, comme Paris, Orléans, Poitiers, de la réception que l'on ferait à Charles-Quint, des préparatifs des fêtes, et des cadeaux à donner. Les échevins de Paris se récrièrent contre la dépense. Montmorency leur répartit qu'ils devaient la faire en considération du Roi, qui n'avait jamais repoussé leurs demandes, « et que de sa part (à lui Connétable), il estoit bourgeois et Parisien et s'y estoit tousjours employé<sup>2</sup> ». Il excita le zèle des grands seigneurs, sur les terres desquels devait passer l'hôte de la France. Il voulut que l'Empereur traversât Verteuil, terre des La Rochefoucauld. « Et ne sçaura mieulx estre recueilly, disait-il, d'autant que madame de La Rochefoucauld ne faudra de luy bien accoustrer son logis, qui est beau et honneste, et là où il trouvera bonne compaignye de dames, qui sera chose plus à propoz<sup>3</sup>. » Montmorency était aidé dans la surveillance de ces préparatifs par un commis chargé de tenir les comptes des dépenses, par M. de La Bourdaisière (le trésorier de l'Épargne, Babou), par MM. de La Pommeraie et d'Isernay, par le héraut Valois, par son secrétaire Berthereau et par sa belle-sœur, madame du Bouchage, qui dut meubler les appartements du château de Loches<sup>4</sup>. Il fut enfin rejoint par son neveu, le cardinal de Châtillon. Des frères de ce jeune prélat, l'un, Coligny, accompagnait déjà le Connétable en qualité de guidon de la compagnie de ce dernier<sup>5</sup>, l'autre, M. d'Andelot, alors au

<sup>1</sup> Montmorency à Marillac (fr. 2955, 95).

<sup>2</sup> Extrait des registres du Bureau de Ville (Cimber et Danjou, III, 429).

<sup>3</sup> Montmorency à Isernay, 20 novembre (fr. 3035, 78).

<sup>4</sup> Le Connétable au Roi, 13 novembre, à M. et madame du Bouchage, 13 novembre, à la ville de Paris (Ribier, I, 487; fr. 3051, 20 et 3050, 54; Du Puy, 325, 61); — le Roi au Connétable, novembre et décembre (Ribier, I, 487; fr. 3021, 7, 11 et 15).

<sup>5</sup> Gaspard de Coligny, né le 16 février 1519.

Piémont, demanda un congé pour aller assister aux grandes fêtes qui se préparaient en France. Enfin Montmorency rejoignit lui-même, dans le Midi, le Dauphin et le duc d'Orléans, qu'escortait toute la maison du Roi.

Chacun répondit à l'appel d'Anne de Montmorency, et la réception faite à l'Empereur fut magnifique. Seigneurs et bourgeois déployèrent un luxe qui choqua même les hôtes de la France. L'Empereur fut reçu partout avec les plus grands honneurs, et, comme le Roi, il eut le privilège de délivrer les prisonniers. Il avait passé la Bidassoa, le 27 novembre 1539. Sa suite, peu nombreuse, comprenait vingt à vingt-cinq gentilshommes et cinquante à soixante chevaux. On y remarquait le duc d'Albe et M. du Peloux, ancien serviteur du connétable de Bourbon. Une demi-heure avant de franchir la frontière, il rencontra le duc d'Orléans, et, une lieue après Bayonne, le Dauphin et le Connétable<sup>1</sup>. L'accueil de Montmorency fut des plus courtois; c'était lui en somme qui faisait les honneurs du royaume à l'impérial visiteur. Malgré ses soins, il se produisit dans ce voyage quelque désordre. On ne put se servir des chevaux de poste, trop peu nombreux, et quelques seigneurs ne se gênèrent pas d'enlever, sans les payer, les chevaux qui appartenaient à des particuliers<sup>2</sup>.

En arrivant en France, l'Empereur fut pris d'un refroidissement, dont il souffrit pendant tout le voyage. C'est pourquoi il désirait l'accomplir au plus vite. Cependant les fêtes continuelles le retardèrent, surtout à partir de Bordeaux. Le 9 décembre, après avoir couché à Lusignan, il fit à Poitiers une entrée triomphale. Le gouverneur du Poitou, le jeune M. de La Trémoille, le reçut, en avant de la ville, avec les différents corps des citoyens merveilleusement pa-

<sup>1</sup> Hinéraire (Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 135). Cf. fr. 2955, 103; Du Puy, 325, 53, 55, 60; Archives belges. Correspondance de France, années 1536-1541, p. 153. *Cronique*, 277. Cf. Ruble, *Mariage de J. d'Albret*, p. 33 et s. *Voyages des souverains des Pays-Bas*, II, 154.

<sup>2</sup> Ferron, 147.

rés. Dans les rues, les arcs de triomphe, les théâtres, les spectacles se succédaient. Le lendemain, on dîna au château du Fou, chez le sénéchal de Poitou, M. de Montpezat. Puis on coucha à Châtellerault <sup>1</sup>.

A Loches, le Roi attendait l'Empereur (10 décembre) <sup>2</sup>. L'entrevue fut cordiale, la réception splendide. Dès lors le Roi ne quitta plus son hôte. Le Connétable était ravi de cette visite. Il déployait le plus grand luxe à sa table de grand maître de l'Hôtel, où prenaient place les principaux personnages de la suite de Charles-Quint. Un jour que le Roi attendait inutilement l'Empereur pour dîner, on lui rapporta que ce prince « s'estoit desrobé et estoit allé surprendre M. le Connestable à l'improviste, ainsy qu'il se mectoit à table, et disner avec luy et tous ses compagnons, comme compagnon ». Frappé de l'excellence des mets et de l'ordonnance du festin, l'Empereur déclara « qu'il n'y avoit une telle grandeur au monde que d'un tel roy de France. Et ce qu'il admira en ceste table, c'est qu'il la vist garnie de force grands capitaines et chevalliers de l'Ordre, desquels l'ordinaire estoit en ceste table, comme il s'en enquist, et se pleust fort parmy eux, devisant avec eux familièrement et beuvant à eux <sup>3</sup>. »

Après avoir passé par Amboise, où un commencement d'incendie jeta la panique dans la Cour, on se rendit à Blois, puis à Orléans. Là, une réception semblable à celle de Poitiers, mais plus magnifique encore et rehaussée par une illumination générale, attendait l'Empereur et le Roi (20 décembre) <sup>4</sup>. Enfin, le 31 décembre, on arriva au bois de Vincennes, où l'on se prépara à l'entrée solennelle dans Paris.

Ce fut le jeudi, 1<sup>er</sup> janvier 1540, qu'elle eut lieu, par un

<sup>1</sup> *Triumphes... de Poitiers* (Paris, 1535).

<sup>2</sup> Cf. Macé, *Voyage de Charles-Quint par la France*, poème publié par M. G. Raynaud, 1879, p. 8, et Du Chesne, p. 392. Gaillard (I, 77), Paradin (704), Sismondi (XVII, 43), Martin (VIII, 255) et Michelet (VIII, 460) disent à tort que l'entrevue eut lieu à Châtellerault.

<sup>3</sup> Brantôme, III, 121.

<sup>4</sup> *Triumphante entrée d'Orléans* (Paris, 1540, in-16); *Double du Triumphe d'Orléans* (Paris, 1540, in-16). Cf. Ruble, *Mariage de J. d'Albret*, p. 33 et s.

beau temps d'hiver. Tandis que le Roi y était directement allé, l'Empereur, accompagné des princes et du Connétable, se rendit à Saint-Antoine des Champs. On avait dressé là un hôtel, avec une grande salle tapissée d'or et d'argent. Au matin, le prévôt des marchands, M. de Thou, vint offrir à Charles-Quint les clefs de la ville. L'Empereur le remercia, par l'entremise du Connétable. A deux heures de l'après-midi, le Parlement alla chercher l'hôte de la France. L'Empereur reçut cette compagnie dans la même salle, et il répondit lui-même au discours de bienvenue du Premier Président. Après quoi l'on se mit en marche pour Paris. Le cortège se forme. En tête, le Parlement s'avance. Puis vient M. de Nançay, capitaine des gardes, avec le prévôt de la Conciergerie, le prévôt de l'Hôtel, les soixante secrétaires du Roi, vêtus de robes en damas noir, les conseillers du Grand Conseil, en satin noir, les maîtres des requêtes de l'Hôtel, en velours noir. Les deux cents gentilshommes de la maison du Roi marchent ensuite, avec leurs capitaines, Louis Monsieur de Nevers et M. de Canaples, suivis des seigneurs espagnols, puis des Cent-Suisses de M. de Sedan. Précédés des trompettes, des hérauts, des audiciens, qui entourent les sceaux portés sur une haquenée, le Chancelier paraît, vêtu de velours cramoisi, avec les grands écuyers de l'Empereur et du Roi, M. de Guise, grand chambellan, les cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Givry, Gaddi, de Lenoncourt, de Mâcon, de Châtillon. « Estoit, après, le seigneur de Montmorency, connestable et grand maistre de France, vestu d'une robe de drap d'or, portant l'espée nue devant l'Empereur, et estoit monté sur ung cheval caparassonné de paremens d'or. » Enfin on voyait, sous un poêle, surmonté de l'aigle impériale, l'Empereur, vêtu de noir, chevauchant entre le Dauphin et le duc d'Orléans. Il était escorté des ducs de Vendôme, de Nevers, de Lorraine et d'Albe, et du comte d'Egmont, des chevaliers de l'Ordre et des gentilshommes de la chambre. Les quatre bandes d'archers fermaient la

marche. Le cortège était magnifique; la foule se pressait pour le regarder passer. Le Roi, accompagné de la Reine et du cardinal de Lorraine, assista du haut des fenêtres de l'hôtel de Montmorency, rue Saint-Antoine, au défilé, pendant lequel les cloches ne cessèrent de sonner, ni le canon de tonner<sup>1</sup>.

Le cortège, d'où l'on pouvait voir, en passant, les mystères et les tableaux allégoriques représentés dans les rues, arriva enfin à Notre-Dame, où le légat Alexandre Farnèse et le cardinal du Bellay, évêque de Paris, reçurent l'Empereur. Puis on se dirigea au Palais (de justice), où le Roi, accompagné du cardinal de Lorraine, attendait Charles-Quint. Tête nue, les deux princes se donnèrent l'accolade. C'était déjà le moment du souper. L'Empereur, le Roi, les cardinaux et les princes s'assirent à la Table de Marbre. Le Connétable remplit l'office de grand maître d'hôtel; le comte d'Enghien, celui d'écuyer tranchant; le comte d'Aumale, celui de panetier; le prince de La Roche-sur-Yon, celui d'échanson. Il y avait deux autres tables, l'une pour la noblesse, l'autre pour le Parlement. Après le banquet, l'arrivée de la Reine donna le signal du bal et des mascarades. On se retira fort tard, et l'Empereur coucha au Palais.

Les jours suivants, les fêtes, les banquets et les joutes se succédèrent. Le 2 janvier, au matin, Montmorency fit visiter à Charles-Quint la Sainte-Chapelle; puis, sous l'escorte des deux cents gentilshommes et des Suisses, il le conduisit au Louvre, où Charles logea jusqu'au départ<sup>2</sup>. L'Empereur, aimable pour tous, pour Madame d'Étampes comme pour le Connétable, fut touché de la courtoisie du Roi et du premier ministre, ainsi que des bons procédés des villes, comme Poitiers, qui lui donna un aigle d'argent doré; Orléans, une

<sup>1</sup> Registre du Parlement, X, 1545 (à la fin). Cf. fr. 3050, 31; Clairambault, 337, 6947; Du Puy, 357, 67; *Entrée de Charles à Paris* (Lyon, 1540); Cumber et Daujou (Registre de la Ville), III, 438; *Cronique*, 293; Macé, *Voyage de Charles-Quint* (Paris, 1879, 12); Ruble, *Mariage de J. d'Albret*, 39.

<sup>2</sup> Du Puy, 325, 71; *Cronique*, 305.

table, et Paris, un Hercule de grandeur naturelle, du même métal. Chacun de ces objets était estimé quatre mille francs.

Mais Charles était attristé par le deuil qu'il portait de sa femme; il était souffrant; enfin ses gentilshommes se sentaient écrasés par le luxe des seigneurs français. Le 7 janvier, il quitta Paris. La Cour l'accompagna à Saint-Denis, puis à Chantilly, où plusieurs jours se passèrent en fêtes magnifiques<sup>1</sup>. Charles-Quint fut aussi frappé de la splendeur de la réception du Connétable que de celle du Roi. Puis on arriva à Saint-Quentin, le 19 janvier. Ce fut là que le Roi laissa l'Empereur continuer son chemin, sous la conduite de ses fils et du Connétable. A Valenciennes, seulement, ceux-ci prirent congé de l'hôte de la France, dont ils reçurent de précieux bijoux : les princes, des diamants; le Connétable, une émeraude de prix (24 janvier)<sup>2</sup>.

En partant, l'Empereur écrivit au Roi pour le remercier encore de l'accueil qu'il avait reçu, ainsi que de l'escorte qui lui avait été faite. Il chargea encore Anne de Montmorency de témoigner du regret qu'il avait de se séparer des princes. D'ailleurs, on convint que le Connétable et le cardinal de Lorraine se rendraient auprès de l'Empereur, dès que ce prince aurait soumis la ville de Gand et qu'il aurait vu son frère Ferdinand, roi des Romains. On ajourna à ce moment-là la décision des graves questions pendantes entre les deux cours<sup>3</sup>.

A part quelques allusions que des personnages de la Cour firent à la cession de Milan, la question en effet n'avait pas été soulevée. Dans leurs entretiens, l'Empereur, le Roi et le Connétable n'avaient traité que des affaires générales de l'Europe, du Turc, du roi d'Angleterre et des princes protestants. Montmorency, poussant la confiance jusqu'à l'excès,

<sup>1</sup> Rey prétend que le Connétable empêcha le Dauphin d'arrêter l'Empereur à Chantilly (288).

<sup>2</sup> *State Papers*, VIII, 236.

<sup>3</sup> Archives Nationales, K, 1484, B, 3, 142; B, 4, 11-13 (Lettres adressées à Los Covos par le nonce Poggio, par Granvelle, par don Enrique de Tolède et par J. P. Cicogna).

révéla même à Charles-Quint l'objet de la correspondance de ces princes avec le Roi Très-Chrétien. Par ces complaisances, il voulait amener l'Empereur à accorder au Roi une légitime satisfaction. Toujours en veine de générosité, il demanda que les deux souverains renouvelassent leurs visites, mais sans faire de si grandes dépenses. C'était tout à l'avantage de l'Empereur, puisque, à la prochaine entrevue, le Roi devait devenir l'hôte de ce prince<sup>1</sup>. Mais on doutait à l'étranger, notamment à Rome et à Londres, que l'Empereur se laissât séduire par ces délicates attentions, et qu'il renoncât à garder le Milanais. De son côté, Montmorency espérait ce résultat du voyage de Charles-Quint. Ce voyage était son œuvre. Il avait été assez puissant pour disposer de la fortune de la France; si sa politique échouait, il devait s'attendre aux reproches, à la colère du Roi et de tous ceux qui, en France, représentaient alors l'opinion publique<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ribier, I, 494.

<sup>2</sup> Toutes les anecdotes rapportées sur le séjour de l'Empereur ne nous semblent pas assez authentiques pour que nous les reproduisions ici. Cf. P. Giovio (III, 249, 263), Beaucaire (706), Tavannes (100), Brantôme (III, 169), Gaillard (I, 81), D'Auvigny (344), *Art de vérifier les dates* (II, 653), Bouillé (I, 123), Sleidan (196 v°), Sismondi (XVII, 47), Martin (VIII, 260), Michelet (VIII, 460-461).

## CHAPITRE XII

### ÉCHEC DE LA POLITIQUE DU CONNÉTABLE. — SA DISGRACE. — SON CARACTÈRE.

(février 1540 — juin 1541)

Au commencement de 1540, on allait voir enfin si le Connétable avait mal placé sa confiance. Le 24 janvier, il prit congé de l'Empereur d'une façon cordiale. « Je l'ay conduit en compagnie de Messeigneurs jusques à Valenciennes, écrivit-il à Marillac, où il a esté en toutes choses très bien correspondu <sup>1</sup>. » Puis Montmorency rejoignit à La Fère la Cour, qui ne s'éloigna pas des frontières, dans l'attente que l'Empereur manderait bientôt le Connétable et le cardinal de Lorraine, pour prendre une résolution définitive sur le Milanais. Avant de le faire, Charles-Quint voulut s'emparer de Gand et voir le roi des Romains, son frère. Le 4 février, il soumit ses sujets révoltés, et, usant du conseil de Montmorency, il sévit cruellement contre leur ville, qui, dès lors, fut ruinée <sup>2</sup>. A la fin du mois, le roi des Romains arriva à Bruxelles, mais l'Empereur ne manda pas encore le Connétable. Pour expliquer ces retards, il avait toujours d'excellentes raisons à donner à l'envoyé de François I<sup>er</sup>, l'évêque de Lavour (Selve), qui avait succédé à l'évêque de Tarbes, mort pendant son ambassade. Au commencement de mars, au lieu d'appeler près de lui le Connétable, il manda son propre ambassadeur

<sup>1</sup> Fr. 2955, 118.

<sup>2</sup> Ribier, I, 501; *Relation des troubles de Gand*, p. p. Gachard, Bruxelles, 1846, 4.

en France, M. de Saint-Vincent<sup>1</sup>. « Et ne pourroit partir Monsieur le Cardinal et moy, écrivait Montmorency à Marillac, que jusques après ceste feste (de Pâques), d'autant que l'Empereur a mandé son ambassadeur résident icy, pour luy communiquer aucunes choses qu'il fera entendre au Roy, à son retour, qui ne pourra estre que bien près de Pasques, et cela me faict dire que nostre parlement ne pourra estre que après<sup>2</sup>. » Le jour de Pâques tombait le 28 mars, et, à cette date, le Connétable ne reçut pas d'appel.

Ces tergiversations donnèrent à réfléchir, et l'on jugea bon, en attendant, de renouer avec les autres alliés. Il y en avait deux que l'on était sûr de gagner, quand on les mettait d'accord entre eux : c'étaient Venise et la Turquie. Pendant le voyage de Charles-Quint, le marquis del Vasto et le maréchal d'Annebaud, chefs des troupes impériales et royales en Italie, avaient été faire visite à la Seigneurie, afin de l'inviter à ne pas traiter avec le Turc. De son côté, l'ambassadeur de France à Constantinople, Rincon, tenu pour suspect par le Sultan, avait couru de grands dangers. Mais quand on compta moins sur l'Empereur, le nouvel ambassadeur de France à Venise, l'évêque de Montpellier (Pelissier), changea de langage, et Rincon parvint à conclure la paix entre la Seigneurie et le Sultan<sup>3</sup>.

Le Roi Très-Chrétien pouvait mieux regagner les Turcs que les protestants. Il mécontentait les princes allemands par les persécutions qui sévirent en France, en 1540, et dont les Vandois de Mérindol eurent le plus à souffrir. Ce

<sup>1</sup> Bouvalot était abbé de Saint-Vincent. Cf. au Connétable, M. de Lavour, janvier et février (Ribier, I, 494, 496, 501, 505); l'Empereur, 11 février (Ribier, I, 498); — l'Empereur à M. de Saint-Vincent, 23 mars (Arch. Nat. K, 1485, B, 4, 15). — Cf. *State Papers*, VIII, 237.

<sup>2</sup> Fr. 2955, 147.

<sup>3</sup> Au Connétable, Annebaud, 3 décembre 39 (Ribier, I, 490); M. de Montpellier, du 18 octobre 39 au 15 février 40 (Ribier, I, 483, 511, 519, 535; Charrière, I, 426, 432, 437, 448, 463, 466). Cf. Sleidan, 194; P. Giovio, III, 261; Rincon au Connétable, 20 février (Ribier, I, 502; Charrière, I, 425). Cf. J. Zeller, *La diplomatie française vers le milieu du seizième siècle, d'après la correspondance de G. Pelissier*, Paris, 1881, p. 72, 205, 247, etc.

fut alors que l'on brûla les livres de ce Mélanchthon, que François I<sup>er</sup> avait voulu d'abord attirer dans son royaume <sup>1</sup>. Puis les princes protestants avaient espéré que le Roi les réconcilierait avec l'Empereur : on leur apprit au contraire que le Connétable avait livré à ce prince le secret de leur correspondance. Ce genre d'indélicatesse semblait de bonne guerre à Montmorency. Il lui paraissait rentrer dans les usages communs de la diplomatie. Alors on avait moins de discrétion que de nos jours. Sans doute, on employait déjà des moyens dont on se sert encore aujourd'hui. Convenait-il de rassurer un ancien allié sur une entrevue avec un autre prince ? On certifiait que ce prince avait seul proposé l'entrevue, et que l'on n'avait pas osé la lui refuser. S'agissait-il au contraire d'exercer une pression sur un ami un peu froid ? On se vantait alors d'avoir des alliances avec d'autres princes, que l'on pourrait bien un jour lui préférer. Ces deux procédés furent d'un usage constant pendant le règne de François I<sup>er</sup>, et il n'y a pas lieu de les condamner. Ce qui était vraiment blâmable, c'étaient les indiscretions dont Montmorency se rendit coupable aux dépens d'anciens alliés, d'une manière moins utile à la France qu'à l'Espagne. En 1535, déjà il avait révélé à la cour de ce dernier pays les intrigues que le roi d'Angleterre nouait avec l'Amiral, représentant de François I<sup>er</sup>. En 1540, il montra à l'Empereur des lettres adressées au Roi par les princes allemands. Cette preuve toute gratuite de confiance, qu'il donnait à Charles-Quint, constituait un acte odieux d'indélicatesse à l'égard d'alliés que Montmorency était résolu de sacrifier.

Comme si cela n'eût pas suffi, le Connétable se fit encore, à cause de sa haine pour les réformés, des ennemis personnels en Allemagne. Il se brouilla notamment avec le comte Guillaume de Furstenberg. Ce seigneur, ancien colonel général des lansquenets au service de France, alla se

<sup>1</sup> Registre du Parlement, X, 1544, 94 et 280. Cf. Michelet, VIII, 477 ; Martin, VIII, 330.

plaindre, en Angleterre, de François I<sup>er</sup> et de Montmorency. « Il a bien raison de se plaindre du Roy, disait ce dernier, qui l'a tant laissé desrober en sa bourse et par son royaume, et encores de moy, qui luy ay tousjours faict tous les plaisirs et gratieuses dont je me suis peu adviser. » Le comte était, à son dire, un aveuglé menteur. Furstenberg, en effet, accusait Montmorency d'avoir, à l'insu du Roi, scellé des dépêches adressées aux princes protestants<sup>1</sup>. Ces accusations provoquèrent entre eux un échange de lettres injurieuses; Furstenberg lança même un *factum* contre le Connétable, et le Roi dut interdire à ce dernier de répondre. Comme il l'avait fait pour l'Italien Doria, Montmorency contribua donc à détacher du Roi l'Allemand Furstenberg. Il était à craindre que l'on ne pût plus compter sur ce capitaine, quand il faudrait lever des lansquenets<sup>2</sup>. A plus forte raison, il fallait renoncer, en cas de guerre, à l'alliance des princes protestants. Parmi eux, cependant, le Roi conserva toujours, comme amis, le duc de Wurtemberg et le duc de Clèves<sup>3</sup>. Mais ce dernier, menacé par l'Empereur, qui lui contestait la succession du duché de Gueldre, ne pouvait alors compter que sur l'appui du roi d'Angleterre.

Le roi d'Angleterre, en effet, au moment du voyage de l'Empereur en France, épousait Anne de Clèves, et son ministre Cromwell opposait ainsi à l'alliance hispano-française une alliance anglo-allemande. Montmorency vantait à Marillac, l'ambassadeur de France, l'intimité de l'Empereur et du Roi son maître, et les Anglais, avertis, en furent très-irrités<sup>4</sup>. Ce n'était pas assez que l'entrevue de Charles-Quint et de François I<sup>er</sup> menaçât Henri VIII, mais la cour de France comblait de faveurs le roi d'Écosse, qui se recom-

<sup>1</sup> Cf. Ruble, *Mariage de Jeanne d'Albret*, p. 135.

<sup>2</sup> Fr. 3012, 3; 3084, 53; Ribier, I, 542; Lanz, II, 340; Sleidan, 195. Cf. surtout la lettre de Calvin du 20 novembre 1539 (Herminjard, VI, 123).

<sup>3</sup> Le duc de Clèves au Connétable, 29 janvier (Ribier, I, 49).

<sup>4</sup> Le Connétable à Marillac, 14 octobre, 4 novembre, 26 décembre (fr. 2955, 89, 95, 100, 11, *cop.*). Marillac au Connétable, du 3 octobre au 31 décembre 1539 (fr. 2955, 85, 87, 105, 106, 107; Ribier, I, 486).

mandait en particulier au Connétable<sup>1</sup>. Puis les cours de France et d'Angleterre usèrent, l'une envers l'autre, de fort mauvais procédés. Pendant son voyage de France, l'Empereur avait, parmi les gens de sa suite, un Gallois, nommé Robert Brancetor. Le roi d'Angleterre demanda l'extradition de cet homme, qui avait autrefois conspiré contre lui. Le Connétable aida d'abord l'ambassadeur, sir Th. Wyatt, à le rechercher dans Paris. Mais Brancetor se réclama de l'Empereur, et le Connétable le fit relâcher. Les envoyés anglais s'en plainquirent à Montmorency, comme à l'Empereur, avec qui ils eurent des scènes violentes<sup>2</sup>.

L'Angleterre d'ailleurs rendit la pareille à la France. Déjà, soi-disant par inadvertance, on avait arrêté à Londres un pair de France, l'évêque de Noyon, qui voyageait incognito. Puis on refusa au Connétable l'extradition d'un nommé Adrien Cape, qui avait été incarcéré en Angleterre pour avoir tramé un complot contre lui (4 octobre 1539). On ne voulut pas le livrer à la France, tant que le crime de lèse-majesté ne serait pas prouvé, et l'on ne tint nul compte du raisonnement de Marillac : cet ambassadeur prétendait que c'était commettre un crime de lèse-majesté, que de s'attaquer aux familiers des princes<sup>3</sup>. Enfin les Anglais refusèrent de donner satisfaction au frère du Connétable. Un des officiers de La Rochepot avait fait une prise dans la mer d'Allemagne ; des bateaux anglais l'obligèrent d'aborder en Angleterre. La prise fut confisquée. Le roi de France demanda de juger le différend ; mais le Conseil d'Angleterre voulut qu'il fût vidé par des arbitres pris aux deux pays. La discussion traîna longtemps, et, malgré les désirs de Montmorency, elle n'aboutit à aucun résultat favorable à La Rochepot<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Le roi d'Écosse au Connétable, 13 août (fr. 2980, 25).

<sup>2</sup> *State Papers*, VIII, 219-229. Froude, III, 267, 270, 285.

<sup>3</sup> Ribier, I, 474. — Du Biez au Connétable, 2 novembre 1539 (fr. 20503, 30). Cf. Archives belges. Correspondance de France, années 1536-1541, p. 165, *cop.*

<sup>4</sup> Le Connétable à Marillac, 18 juin, 8 et 30 juillet, 28 octobre et 26 décembre

L'ambassadeur d'Angleterre en France tint même à cette occasion un langage si violent que Montmorency exigea son rappel. « Telles fautes et erreurs que les siennes, disait-il, sont inexcusables à l'observation et entretènement de l'amitié, confédération et alliance qui est entre ces deux princes, laquelle je veoy ordinairement du costé du Roy, nostre maistre, aussi bonne et aussi entière qu'elle fust oncques, et ne voudroit avoir pansé ne faict chose qui fust pour aucunement la diminuer, estimant que son dict bon frère, le roy d'Angleterre, est et demourera tousjours en ceste mesme volonté envers luy<sup>1</sup>. » L'Angleterre accorda satisfaction à Montmorency et remplaça l'ambassadeur. Comme on le voit par les termes mêmes qu'employait Montmorency, la cour de France voulait rester en bonne amitié avec celle d'Angleterre. C'est qu'à ce moment (février 1540), les fruits de l'entrevue de l'Empereur et du Roi tardaient à venir<sup>2</sup>. La cour de Londres s'y laissa tromper, et elle envoya en France le duc de Norfolk, chargé de proposer une alliance intime entre les rois d'Angleterre et de France et les princes protestants. C'était aller trop vite. Le duc devait se plaindre aussi que l'on eût révélé à l'Empereur un projet de partage des Pays-Bas, fait entre les deux rois. Mais, arrivé en France, il vit bien que le Connétable était encore tout impérialiste, qu'il fallait se défier de lui, comme de l'ambassadeur Marillac<sup>3</sup>. Sur les conseils de la reine de Navarre, avec qui il était lié, il tâcha de gagner madame d'Étampes et le cardin-

(1539) (fr. 2955, 42, 53, 68, 98, 111). Marillac au Connétable, 25 juillet, 9 décembre (fr. 2955, 64 et 105; Ribier, I, 491 à 493). Cromwell au Connétable, 9 décembre (Ribier, I, 493). *State Papers*, VIII, 381.

<sup>1</sup> Fr. 2955, 128.

<sup>2</sup> Le Connétable à Marillac, 27 janvier, 1<sup>er</sup> février, 7 février, 24 février, 19 mars (1540) (fr. 2955, 118, 123, 128, 130, 147, *cop.*). Marillac au Connétable, du 5 janvier au 19 mars 1540 (fr. 2955, 109, 115, 121, 124, 129, 131, 133, 134, 141, 142, 143, 146). Le roi d'Angleterre au Connétable, 21 février (fr. 2980, 27). Cf. *State Papers*, VIII, 244. Froude, III, 286.

<sup>3</sup> M. Froude a donc tort de dire 1<sup>o</sup> que le duc de Norfolk était ami de M. de Marillac (III, 288), 2<sup>o</sup> que l'envoyé anglais en février 1540 était le duc de Suffolk, et non pas le duc de Norfolk (I, 286).

nal de Lorraine, dont la puissance était seule capable de balancer celle de Montmorency<sup>1</sup>.

Mais quand, à la fin de février 1540, la cour d'Angleterre apprit que le voyage du Connétable à Bruxelles était indéfiniment ajourné, elle s'en réjouit comme à la nouvelle d'une rupture entre la France et l'Espagne. Marillac, lorsqu'on lui en parlait, niait, expliquait, s'embrouillait et ne savait que dire, parce que Montmorency ne se pressait guère de lui envoyer des instructions<sup>2</sup>. Bientôt même des marchands de Rouen et de Dieppe firent courir le bruit d'une guerre prochaine entre l'Empereur et le Roi. Le Connétable s'efforça de sauver les apparences. « Quant aux propoz qui se tiennent par delà du refroidissement des affaires d'entre le Roy et l'Empereur, écrivit-il à Marillac, et comme l'on espère plustost la guerre entre Leurs Majestez que persévérance en leur amitié, ce sont présuppositions qui viennent des passions et jalousyes que ont aucuns, qui les vouldroient bien veoir ennemys. Mais je vous puis bien assseurer que leur dicte amitié n'est seulement telle qu'elle estoit quand ilz ont esté ensemble, ains cherchent journellement d'un costé et d'autre de icelle accroistre et augmenter par tous les moiens et effectz qu'ils peuvent penser, délibérez de courre tous deux une mesme fortune et rendre la paix immortelle entre eulx et leurs maisons. Et ne fault point trouver estrange si, à la conclusion et détermination de leurs dictes affaires, s'est trouvé jusques yey quelque longueur. Car estant d'un tel poix et de telle importance qu'ilz sont, l'on peult bien penser qu'il seroit par trop difficile, voire impossible de les pourveoir si promptement, ne tout à ung coup digérer et consommer. Et vouldrois bien que vous eussiez mis peine de sçavoir à la vérité ceulx des marchans de Rouen et de Dyepe qui se sont ingérez de donner

<sup>1</sup> *State Papers*, VIII, 258.

<sup>2</sup> Marillac au Connétable, du 26 mars au 24 avril (fr. 2955, 148, 153, 155; Ribier, I, 513).

par delà les advis que vous m'escripvez, parce qu'ilz méritent telle pugnition et démonstracion que ce soit exemple à tous aultres<sup>1</sup>. »

Ce ne fut qu'au mois de juin que Montmorency renonça à soutenir l'existence de cette belle amitié. On songea alors à s'unir davantage à l'Angleterre. La disgrâce de Cromwell, qui arriva à ce moment, sembla d'abord favorable au rapprochement des deux cours. Le Connétable l'apprit avec joie et félicita l'ambassadeur anglais de la chute de ce « ribaud ». « Ce est un vray miracle de Dieu, dit-il à Marillac, qui a voulu inspirer le roy d'Angleterre à extirper un tel malheureux et dangereux instrument qu'estoit le dict Cromvel, qui l'a mis ordinairement en travail, souspecion et passion sans propoz contre ses bons amys et alyez et ses loyaulx serviteurs, et qui est cause de beaucoup de choses faictes que ung million de vies, s'il les avoit, ne pourroient aucunement réparer<sup>2</sup>. » Mais il ne tarda pas à reconnaître que la chute de Cromwell était inutile à la France. Le roi d'Angleterre maintint le régime de ce ministre. « Tout se conduict en cela et autres choses qui deppendent du gouvernement de delà, disait-il, selon la discrecion qu'il plaist à Dieu donner et octroyer à celui qui y commande<sup>3</sup>. » C'est presque une plainte contre le despotisme, curieuse à relever dans la bouche de Montmorency. D'autre part, le pouvoir fut aux mains du duc de Norfolk, ami de l'Espagne. La France et l'Angleterre eurent de nouveaux démêlés. Henri VIII chassa les étrangers du royaume; le Connétable refusa de lui livrer le conspirateur Blancherose; les gens de Calais détruisirent le pont de la ville française d'Ardres; enfin on arma des deux parts<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Fr. 2955, 158. Cf. le Connétable à Marillac, 23 avril, 1<sup>er</sup> et 46 mai, 16 juin et 28 juin (fr. 2955, 156, 158, 167, 174, 181); Marillac au Connétable, du 8 mai au 6 juillet (fr. 2955, 160, 164, 169, 173, 175, 183).

<sup>2</sup> Fr. 2955, 174. Cf. *State Papers*, VIII, 390; Froude, III, 326.

<sup>3</sup> Fr. 2955, 181.

<sup>4</sup> Le Connétable à Marillac, 15 et 24 août, 10 et 29 septembre, 7 et 16 octobre, 25 novembre, 14 et 31 décembre 1540 (fr. 2955, 201, 208, 212, 217, 219, 224,

Ainsi, en cas de rupture avec l'Empereur, le roi de France ne pouvait compter ni sur les princes protestants, ni sur le roi d'Angleterre. Était-il au moins sûr de l'appui du Pape? Sans doute, Paul III ne pouvait qu'approuver l'alliance de l'Empereur et du Roi. Il était disposé à ce qu'une union matrimoniale fit rentrer le Milanais dans la maison de Valois. Son neveu, le cardinal Farnèse, revint de la légation de France, enchanté du Roi, du Connétable et de la Cour. Dans le Sacré Collège, nombre de cardinaux étaient amis de la France et de Montmorency. Parmi eux, le cardinal de Ferrare quitta bientôt Rome, afin d'aller jouer en France un rôle considérable <sup>1</sup>.

Mais le Pape avait des raisons particulières d'en vouloir à Montmorency. Il l'accusait d'abord d'empêcher le mariage du comte d'Aumale avec sa nièce. Puis il se plaignit, déjà en 1538, de ce que le Connétable s'efforcât de procurer à son neveu, le cardinal de Châtillon, la légation d'Avignon. Montmorency fut très-irrité de la découverte de ses projets, et il les nia d'abord. « J'ay, disait-il, un maistre avec lequel, de sa grâce et libéralité, j'ay le moyen de faire ordinairement, par chacun jour, tant de gros biens à tant de personnages, non seulement à mes parens et amis, mais encore à mes ennemis et autres de toutes qualités, dont je le supplie, que je n'ay besoin ne occasion d'aller implorer autre faveur que la sienne, pour parvenir à chose de plus grand profit et utilité que n'est la dicte légation d'Avignon, à laquelle j'ay toujours aussy peu pensé et veux encore penser qu'au moindre affaire qui me touche <sup>2</sup>. » Mais Montmorency ne disait pas son véritable sentiment. L'entrevue de Marseille avec Clément VII avait valu à son neveu le chapeau

241, 255, 263); Marillac au Connétable, du 21 juillet au 31 décembre 1540 (fr. 2955, de 192 à 359). Cf. *State Papers*, VIII, 436, 461.

<sup>1</sup> L'ambassadeur de France (év. de Limoges) au Connétable, du 8 janvier au 27 mars (1540) (fr. 3914, 17-48); Montluc au Connétable, 22 février et 21 décembre (1540), 1<sup>er</sup> janvier 1541 (Ribier, I, 503, 548, 557); le cardinal Lenoncourt (Ribier, I, 532).

<sup>2</sup> Ribier, I, 158.

de cardinal; il voulut que l'« abouchement » de Nice avec Paul III procurât encore à Châtillon la légation d'Avignon, et, qui sait? le vicariat de France. C'est ainsi que, déjà au mois de mai 1538, il tâchait de faire d'Odet de Châtillon l'auxiliaire de son ami le cardinal de Clermont, légat d'Avignon. L'affaire ayant été éventée trop tôt, il voulut s'y prendre d'une autre manière. Il obtint du légat la résignation de sa dignité en faveur de Châtillon. Il fallut faire accepter la chose au Pape. Mais le Pape réservait cette légation à son neveu le cardinal Farnèse, et, pour la refuser à Châtillon, il se retrancha derrière la question de principe : « Un légat, disait-il, ne peut résigner son office. » Pendant toute l'année 1540, les envoyés français pressèrent le Pape de reconnaître la renonciation de Clermont. On lui faisait remarquer les grands services que Montmorency avait rendus à la couronne de France, ceux, plus grands encore, qu'en faisant la paix, il avait rendus à la chrétienté. La famille Farnèse, elle-même, qui comptait, pour faire fortune, sur la bienveillance de Montmorency, feignit d'appuyer ces demandes. Le Pape fut inflexible. Tout ce qu'il accorda d'abord, ce fut qu'en cas de vacance de la légation par la mort du titulaire, le cardinal de Châtillon recueillît la succession. Mais quand l'événement arriva, le Pape, malgré la parole donnée, nomma le cardinal Farnèse légat d'Avignon (avril 1541). Ainsi Montmorency était également abandonné par le roi d'Angleterre et par le Pape, au moment où l'on rompait avec l'Empereur<sup>1</sup>.

L'ajournement indéfini du voyage du Connétable à Bruxelles donna à tous le soupçon que l'Empereur ne voudrait jamais céder Milan au Roi. En effet, peu après, Charles fit une nouvelle proposition. Sans parler des autres conditions

<sup>1</sup> Au Connétable, l'ambassadeur de France, 10 février, 10, 15 et 27 mars 1540 (fr. 3914, 24, 36 v°, 40 v°, 44 v°; Ribier, I, 508); Montluc, 24 octobre et 19 novembre 1538 (Ribier, I, 484 et 488); M. de Rhodès, 24 avril 1540 (Ribier, I, 517). Cf. Ribier, I, 559.

d'un traité, il offrait au duc d'Orléans la main de sa fille, soit avec Milan, soit avec les Pays-Bas pour dot (fin mars et commencement d'avril)<sup>1</sup>. Déjà, avant son départ d'Espagne, il songeait sérieusement à donner au prince les Pays-Bas plutôt que la Lombardie. Le Connétable, croyant qu'il lui serait facile d'obtenir Milan, fut tout de suite opposé à ce nouveau projet, qui eût créé une nouvelle maison de Bourgogne, rivale de celle de France<sup>2</sup>. Cependant, on l'accepta, sous bénéfice d'inventaire, et on le discuta. D'ailleurs on continua concurremment à traiter du duché de Milan. Mais M. de Saint-Vincent, l'ambassadeur résident d'Espagne, et M. du Peloux, qui servit d'intermédiaire dans ces négociations, déclarèrent, au nom de l'Empereur, que ce prince céderait Milan au duc d'Orléans, sans que le duché pût jamais faire retour au Roi, ou bien qu'il donnerait les Pays-Bas à M. d'Orléans, à la condition que le Roi restituât les États du duc de Savoie. Le Connétable se hâta de faire répondre que le Roi entendait recevoir Milan « en la mesme forme que contient l'investiture du feu empereur Maximilien, grand-père du dict seigneur Empereur ; et quant à la restitution des pais de M. de Savoye, il s'est résollu à les retenir pour ne faire tort à son royaume, auquel il seroit grandement préjudiciable que, entrevenant la mort de M. d'Orléans, il eust abandonné et délaissé les pais et les Estats que contient le dict Piedmond et Savoye<sup>3</sup> ». Ainsi l'on était bien loin de s'accorder, et, en 1540, comme en 1536, le Roi voulait que les États de Savoie lui servissent de gage contre la restitution intégrale du Milanais. Dans ces conditions, une rupture était inévitable. Tout le monde s'y attendait. « Le commun de par deçà, Monseigneur, écrivait-on de Bruxelles au Connétable à la date du 11 avril, voyant le retardement de vostre venue, et aussi qu'il est tout public

<sup>1</sup> Ribier, I, 504-505. *State Papers*, VIII, 318, 327.

<sup>2</sup> Brantôme, 170; Feiron, 147 v°; P. Giovio, 270; Varillas, II, 602.

<sup>3</sup> Fr. 3010, 76. Ribier, I, 452.

icy que le Roy a mal pris les offres que l'Empereur luy a fait faire, tient les choses pour rompues; et il y en a qui commencent desjà à craindre la guerre<sup>1</sup>. »

L'affaire ne fit que se gâter. M. de Lavour lui ayant apporté les instructions du Roi qu'il avait été chercher en Normandie, l'Empereur, à la date du 16 avril 1540, s'engagea à donner au duc d'Orléans, marié à l'infante d'Espagne, les Pays-Bas avec les comtés de Bourgogne et de Charolais, et il déclara n'avoir rien promis d'autre. Ainsi, au milieu d'avril, il n'offrait plus le choix entre le Milanais et les Pays-Bas, et il n'accordait plus que ces derniers États<sup>2</sup>. Le 24 avril, le Roi répondit qu'il les acceptait, mais il revenait toujours incidemment à Milan. Si les Pays-Bas, disait-il, retournent à l'Empereur, par la mort du duc d'Orléans, sans postérité, le Roi conservera ses droits sur Milan, et, en tout cas, il entend garder les États de Savoie jusqu'à la restitution, à lui faite, de la Lombardie<sup>3</sup>. Ainsi François I<sup>er</sup> ne renonce ni à Milan, ni à la Savoie; le 20 mai, il le déclare encore, en spécifiant d'ailleurs que le mariage du duc d'Orléans avec l'infante sera inacceptable, si les Pays-Bas doivent faire retour à l'Empereur<sup>4</sup>. Charles-Quint s'était toujours plaint de la petite dot du duc d'Orléans. Pour le faire entrer dans des dispositions plus favorables à l'apanage du jeune prince, qui comprenait l'Orléanais et l'Angoumois, on ajouta le duché de Châtellerault, avec les comtés de Clermont en Beauvoisis et de La Marche<sup>5</sup>. Mais l'Empereur mit alors fin à ces négociations, et, dès le milieu de juin, Montmorency comprit que tout était fini. Il en fit même l'aveu. « Les choses d'entre l'Empereur et le Roy,

<sup>1</sup> Ribier, I, 514-516. Cf. Lavour au Connétable, 12 et 16 avril (Ribier, I, 540; fr. 6639, 109).

<sup>2</sup> Arch. Nat. K, 1485, B, 4, 16. Cf. Boisrigaud au Connétable, 16 avril 1540 (Ribier, I, 518). Froude, III, 452.

<sup>3</sup> Ribier, I, 509.

<sup>4</sup> Arch. Nat. K, 1482, 98 (*esp.*).

<sup>5</sup> 12 juin 1540. Clairambault, 338, 7095.

écrivait-il le 16 juin à Marillac, demeurèrent en l'estat qu'elles sont, sans qu'il y soit rien faict davantage pour le présent<sup>1</sup>. »

Les deux cours n'en restèrent pas moins encore, pendant quelque temps, en assez bons rapports. Le Connétable continua à bien traiter l'ambassadeur d'Espagne<sup>2</sup>. Mais il avait éprouvé une grande déception; sa politique de paix et de conciliation avait échoué. Son crédit diminua brusquement. Celui de madame d'Étampes et du cardinal de Tournon, ennemis de l'Empereur, ne fit que monter, et Montmorency ne fut plus seul à diriger les affaires. Le Connétable, se sentant menacé, changea tout à coup de politique. Entrant dès lors dans les secrets desseins du Roi, il poussa résolûment ce prince à la guerre. Il laissa voir à l'ambassadeur d'Espagne que cette extrémité s'imposait d'elle-même<sup>3</sup>. On négocia activement avec le Turc, avec Venise, avec l'Angleterre, avec la Hongrie et même avec les princes protestants. Baif fut envoyé à la Diète<sup>4</sup>. Dans le royaume, toutes les précautions étaient prises. Au printemps de 1540, la Cour, pendant son voyage en Picardie et en Normandie, avait assisté à la mise en état de défense de ces provinces<sup>5</sup>. Bientôt on se disposa à attaquer l'ennemi de toutes manières. Montmorency favorisa les entreprises maritimes des Français dans les Indes et au Brésil. C'était menacer le roi de Portugal, allié de l'Empereur. Dans l'été de 1540, il encouragea

<sup>1</sup> Fr. 2955, 174. *State Papers*, VIII, 390; Froende, III 326. Cf. Paillard, *Revue des questions historiques*, XXV, 534-544. Martin, VIII, 263. Où Michelet a-t-il vu que, lorsque Charles-Quint réclame le Piémont, le Connétable « trompé, désespéré, écrit à l'Empereur que le Roi l'aidera contre les protestants » (VIII, 463)?

<sup>2</sup> L'ambassadeur d'Espagne à l'Empereur, 5 et 10 août (Arch. Nat. K, 1485, B, 5. 17).

<sup>3</sup> L'ambassadeur d'Espagne à l'Empereur, 21 août, 4 et 18 septembre (Arch. Nat. K, 1485, 20, 21, 23).

<sup>4</sup> Au Connétable, le roi de Hongrie, 25 mai; l'évêque de Transylvanie, 28 juin; César Frigose, 31 mai; le duc de Wurtemberg, 17 juin (Ribier, I, 531, 543, 527). Cf. Clairambault, 338, 6973 et 7099.

<sup>5</sup> Le Connétable au duc d'Étampes, 15 août (fr. 10186, 326). *Mémoires de Bretagne*, III, 1028. Cf. fr. 2916, 40; 3146, 4.

Jacques Cartier à se rendre aux Terres Neuves, avec un corps de débarquement, qu'il fut question de mettre sous les ordres de Clément Marot <sup>1</sup>.

Mais il songea surtout à une nouvelle expédition en Italie. L'entrée en était facile, puisque l'on tenait les États de Savoie. Le maréchal de Montejehan et le président Pellisson y avaient solidement établi l'autorité du Roi. Le duc de Savoie se trouvait absolument évincé de ses États; ses agents étaient poursuivis et traqués. Montejehan disposait d'ailleurs de bonnes troupes, d'excellents officiers, comme San Pier Corso, Lorges et le bâtard de Montmorency, Guillaume, frère du Connétable. Mais il était en mésintelligence avec le lieutenant du Roi à Turin, M. de Langey, et Montmorency devint souvent l'arbitre des querelles de ces deux officiers <sup>2</sup>. Elles ne cessèrent qu'à la mort de Montejehan, arrivée au mois de septembre 1539 <sup>3</sup>.

Le Roi nomma le maréchal d'Annebaud lieutenant général au Piémont, à la place du maréchal de Montejehan décédé. Mais au commencement de mai 1540, le nouveau lieutenant général vint traiter d'affaires à la Cour, et M. de Langey, toujours à Turin, fit l'intérim du commandement. Il avait une correspondance presque journalière avec le Connétable, et ce ministre sembla bientôt borner ses soins à la défense de cette conquête, qu'il avait conservée à la France. Dès que les négociations semblèrent mal marcher, Langey eut à surveiller les intrigues du Pape et du marquis

<sup>1</sup> Ribier, I, 212. Arch. Nat. K, 1485, B, 4, 8, 28. *State Papers*, VIII, 513. Cf. Capetigue (IV, 207). Ce dernier fait partir Cartier trois fois de Saint-Malo, en 1534, en 1535 et en 1540 (la troisième fois pour le Saint-Laurent).

<sup>2</sup> Au Connétable, les syndics de Turin, 7 août (38); le duc de Savoie, 10 août; San Pier Corso, 11 août; Lorges, 16 août; Langey, 26, 30 août et 23 septembre; Montejehan, 18 août, 8 septembre, 19 novembre (1538); 2 février, 18 mai, 2 juin (1539); le cardinal Farnèse, 9 décembre; Pellisson, 31 octobre, 24 novembre; P. Trivulcio, 19 novembre; le Chancelier, 27 janvier (Ribier, I, 180, 490; fr 2990, 39; 3188, 95; Ribier, I, 191, 195, 210, 194, 208, 254, 368, 461, 466, 288, 239, 243, 256, 257, 364).

<sup>3</sup> A ce moment moururent l'évêque de Tarbes, Castelnaud, et le Milanais Pomponio Trivulcio, gouverneur de Lyon. Un an après, le commandeur de Murel (Morette) décéda de même.

del Vasto, capitaine général de Lombardie, et, tout en ayant l'ordre de ne pas brusquer les choses, il se tenait prêt à agir. Montmorency faisait le plus grand cas de Langey, ainsi que de son frère, le cardinal du Bellay. Jusqu'à la veille d'une disgrâce, ces deux personnages restaient fidèles au Connétable. Mais à la fin de 1540, le Roi se défia aussi d'eux. A ce moment, du reste, il changeait de conseillers, et l'Amiral tomba tout d'abord frappé de sa colère<sup>1</sup>.

La disgrâce de Brion fut amenée par sa rivalité avec Montmorency. Des anciens compagnons du Roi, tous deux, surtout depuis la mort du maréchal de La Marek (Floranges, *l'Adventureux*), décédé en 1536, restèrent seuls au premier rang. Mais bientôt Brion fut jaloux de l'ascendant que Montmorency prenait sur le Roi. Son inimitié pour lui avait déjà éclaté en 1530 et en 1535. Mais, en 1536, tombé dans le discrédit à la suite de sa campagne de Piémont, il ne put, dès lors, qu'assister au triomphe de son rival. Pendant la toute-puissance du Connétable, il se retira des affaires et vécut surtout dans son gouvernement de Bourgogne. Le Roi n'en gardait pas moins de l'affection pour lui. Mais la fierté de Brion l'offensa, et il autorisa contre son ancien favori un procès en malversation. Ces procès étaient toujours funestes aux ministres, en un temps où ces personnages confondaient, sans en avoir conscience, les émoluments de leurs charges avec les deniers publics, dont ils avaient l'administration.

Le Connétable ne prit pas une part directe au procès. Mais l'affaire fut confiée à son ancien protégé, le chancelier Poyet<sup>2</sup>. On commença, au mois d'août 1538, par questionner

<sup>1</sup> Le Connétable à Langey, 4, 9, 12 mai, 8, 12, 16, 23 et 27 juillet, 28 août, 10, 16, 19 et 30 septembre, 5 octobre, 28 novembre (1540), 9, 11, 14 et 28 janvier (1541), 7, 8, 13 février, 4 mars, 8 et 24 mai (fr. 5155, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 42, 28, 45, 29, 30, 7, 8, 9, 73, 11, 12, 13, 14, 16, 19); — Langey au Connétable, du 10 mai 1540 au 29 mai 1541 (fr. 5152, 12, 19, 20, 21, 23, 25, 27, 29, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 41, 44, 46, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 58, 60, 61, 63, 64, 66, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 4 — *min.*).

<sup>2</sup> Au Connétable, Poyet, 3 novembre (Clairambault, 337, 6707).

les officiers de l'Amiral. L'un d'eux, le greffier de Dijon, se sauva<sup>1</sup>. Cette évasion gâta l'affaire de Brion. Au commencement de 1539, on interrogea Brion lui-même. Il avait à répondre devant la justice de son administration, et comme amiral de France et de Guyenne, et comme gouverneur de Bourgogne. Le duc de Guise, ami du Connétable, fut même chargé de faire les informations dans cette province. Il s'empessa d'écrire à Montmorency que le résultat en était déplorable pour l'accusé<sup>2</sup>. Le Connétable fut d'abord satisfait d'un procès qui ruinait son ancien rival. Mais, en 1540, menacé lui-même d'une disgrâce, il commença à voir l'affaire d'un autre œil. Le Chancelier demandait à l'Amiral des comptes, que le Connétable lui-même, dans son propre département, n'aurait probablement pu rendre d'une façon toute satisfaisante pour la justice. On disait même de lui à ce moment : « Il a fait ses fièvres quartaines : qui le voudroit rechercher, je ne sçay s'il en échapperait, comme le dict seigneur Admiral fera. Ils sont bien estonnez, M. de Guise et luy<sup>3</sup>. » M. de Guise était en effet dans le même cas que Montmorency. Bientôt tous deux comprirent qu'il existait une sorte de solidarité entre les officiers de la Couronne. Frapper l'un, c'était menacer l'autre.

Aussi, dès l'été de 1540, se rapprochent-ils de madame d'Étampes, qui soutient l'accusé<sup>4</sup>. Au dire d'un historien, tous trois mandèrent Poyet, qui leur promit de ne pas pousser l'affaire jusqu'au bout<sup>5</sup>. Le Chancelier les trompait, puisqu'à la fin de l'année, il énuméra contre Brion vingt-cinq délits capitaux, et comme amiral et comme gouverneur. Le

<sup>1</sup> Au Connétable, l'Amiral, 29 août et 1<sup>er</sup> septembre (fr. 2996, 15; 5676); le cardinal du Bellay, 1<sup>er</sup> septembre (Ribier, I, 199). Cf. Arch. Nat. K, 1484, B, 3, 97. — Michelet, VIII, 457. Sismondi, XVII, 28.

<sup>2</sup> Guise au Connétable, 21 avril (fr. 3075, 35). Cf. le même au même, 22 novembre (38), 9 janvier (39), 15 avril et 19 avril (fr. 3075, 13, 29; 3084, 155; 3075, 41).

<sup>3</sup> M. J. Le Roy, greffier des Comptes, 8 juillet (Ribier, I, 534).

<sup>4</sup> M. des Barres au Connétable, 9 juillet (fr. 5676).

<sup>5</sup> Ferron (146 v°), reproduit par Varillas (II, 600).

11 février 1541, Brion fut condamné pour crime de prévarication et de lèse-majesté. Il fut privé de ses honneurs et de ses biens, et conduit à Vincennes<sup>1</sup>. Si Montmorency eût pu se réjouir d'une condamnation qui semblait le débarrasser à jamais de son rival, il n'en eut pas le temps. Presque aussitôt après avoir accablé l'Amiral, la disgrâce vint frapper le Connétable.

Le parti des ennemis de Montmorency, après avoir été pour ainsi dire dispersé au moment de la toute-puissance du Connétable, s'était reformé. C'était l'ancien parti de l'Amiral. On y comptait la reine de Navarre, qui, après s'être rapprochée de Montmorency en 1536, s'était de nouveau brouillée avec lui. Jaloux du Connétable, le cardinal de Tournon et même le cardinal de Lorraine intriguaient contre lui, ainsi que le Chancelier, qui le trahissait<sup>2</sup>. Mais la personne que Montmorency avait le plus à redouter était la duchesse d'Étampes. Il rechercha d'abord l'amitié de la favorite; il n'y avait pas longtemps qu'il avait prié son beau-frère, le comte du Bouchage, de donner des facilités au duc d'Étampes, pour le paiement d'une somme que ce dernier lui devait<sup>3</sup>. Mais une jalousie de femmes vint tout gâter.

Depuis les campagnes de 1536 et de 1537, l'amitié du Dauphin pour le Connétable n'avait fait qu'augmenter. Cette amitié peut même expliquer que Montmorency n'ait pas déployé le plus grand zèle pour assurer Milan au duc d'Orléans, frère peu aimé du Dauphin. Lié avec Henri de France, le Connétable l'était forcément avec l'amie de ce prince, la

<sup>1</sup> Registre du Parlement, X, 1546, 2<sup>o</sup>. Cf. *State Papers*, III, 533; Pasquier, *Recherches*, 483; Sleidan, 208<sup>vo</sup>; *Cronique*, 363; Michelet, VIII, 514. D'Auvigny (XI, 351) fait de Brion l'ami de Montmorency; Mézeray, ainsi que Martin (VII, 265) et Sismondi (XVII, 61-62), fait de lui sa victime. M. de Ruble fait, à tort, de madame d'Étampes une ennemie de Brion (*Mariage de Jeanne d'Albret*, 134). Le général Ambert se trompe en disant que Brion, « créature » de Montmorency, servait d'intermédiaire entre le Connétable et le Dauphin (109).

<sup>2</sup> Varillas (II, 597) dit que l'on reprocha à Montmorency d'avoir supprimé un cartulaire de quatre cents ans, trouvé par Thibaut, et constatant que la Lorraine faisait autrefois hommage au comté de Troies.

<sup>3</sup> Fr. 3146, 5.

Grande Sénéchale. Or Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, et Diane de Poitiers, veuve du grand sénéchal de Normandie, étaient divisées par une jalousie très-grande. Il ne fut pas difficile à la duchesse d'Étampes, irritée de l'ascendant que cette dernière prenait à la Cour, d'éveiller les soupçons du Roi sur l'intimité du Dauphin et du Connétable. « Il se dit de plusieurs endroits que le Roy est malcontent contre vous, écrivait-on à Montmorency, à cause de quelques propos et intelligences que vous avés avec M. le Dauphin <sup>1</sup>. » Ainsi il s'était formé à la Cour deux partis, celui de madame d'Étampes et celui de la Grande Sénéchale. Ces dames avaient entraîné dans la querelle leurs royaux amis, et au Roi on commençait déjà à opposer le Dauphin, dont le conseiller intime était Anne de Montmorency.

Quant à l'ancien parti espagnol, il n'existait plus. La Reine, Éléonore d'Autriche, n'avait pas la moindre influence. Le Connétable ne comptait plus sur l'Empereur, qui avait trompé ses espérances. Charles-Quint n'avait d'autres alliés à la Cour que les princes d'Albret, qui attendaient de sa bienveillance le recouvrement de leur royaume, et qui lui offraient, pour le prince d'Espagne, la main de leur fille Jeanne. La reine de Navarre mettait l'ambassadeur d'Espagne au courant de ce qui se complotait à la Cour. Pour exciter l'Empereur contre le Connétable, elle ne manqua pas de lui apprendre que ce personnage poussait le Roi à la guerre <sup>2</sup>. Elle faisait aussi ses confidences aux ambassadeurs anglais, qui s'empressaient beaucoup autour d'elle. Ces diplomates suivaient avec attention les péripéties de cette révolution du palais.

Si l'intimité du Connétable avec le Dauphin fut la cause principale de sa disgrâce, l'échec de sa politique en fut le prétexte. Tant que l'on peut espérer que Charles-Quint cé-

<sup>1</sup> Ribier date cette lettre du 12 avril 1540 et l'attribue à Montejean. Mais ce maréchal mourut en 1539 (M. de Ruble reproduit l'erreur, 134, n. 3).

<sup>2</sup> L'ambassadeur d'Espagne à l'Empereur. (Arch. Nat. K, 1485, 20, 21, 23.)

dera, Montmorency reste tout-puissant. Pendant son ambassade, aux mois de février et de mars 1540, le duc de Norfolk constate encore le crédit dont jouit le Connétable<sup>1</sup>. Mais quand on doute du succès, la situation change. Le parti opposé à Montmorency lui jette à la face la déception que Charles-Quint cause à la France. Parlant du Connétable, madame d'Étampes s'écrie : « C'est un grand coquin ! Il a trompé le Roi en disant que l'Empereur lui donnerait tout de suite le Milanais, quand il savait le contraire<sup>2</sup>. » On n'est pas loin de l'accuser de trahison. Mais cette accusation ne peut se soutenir. Il n'en est pas moins vrai qu'au commencement d'avril, l'ambassadeur d'Angleterre, sir John Wallop, juge la position de Montmorency compromise<sup>3</sup>. Le Roi ne veut plus laisser à ce ministre la direction absolue des affaires. Dans ce même mois d'avril, François I<sup>er</sup> assiste lui-même plus souvent au Conseil. Puis il y appelle non-seulement le Connétable et le cardinal de Lorraine, qui le formaient, pour ainsi dire, à eux seuls, mais les cardinaux de Tournon, du Bellay et de Mâcon, ainsi que l'évêque de Soissons (Mathieu de Longuejume)<sup>4</sup>. Montmorency partage donc un pouvoir que jusqu'alors il possédait tout entier. Mais il s'occupe encore activement de politique au mois de septembre 1540, pendant lequel, au retour d'un voyage en Normandie, il a encore l'honneur de recevoir la Cour dans son domaine de l'Isle-Adam.

Le don du Milanais que l'Empereur fit à son fils Philippe d'Espagne, le 11 octobre 1540, fut la preuve manifeste de l'échec politique de Montmorency et le signal de sa disgrâce. Dans ce même mois d'octobre, les secrétaires du Roi reçoivent l'ordre de ne plus se servir du chiffre diplomatique que Montmorency leur a donné. Les correspondances des princes et des ambassadeurs ne lui sont plus adressées, et,

<sup>1</sup> *State Papers*, VIII, 293.

<sup>2</sup> Arch. Nat. K, 1485, 23.

<sup>3</sup> *State Papers*, VIII, 304.

<sup>4</sup> *State Papers*, VIII, 329.

au mois de décembre, le Chancelier dirige le département, à la tête duquel le Connétable se trouvait autrefois<sup>1</sup>. Celui-ci, se sentant en disgrâce, fit demander au Roi, par le cardinal de Lorraine, la permission de se retirer de la Cour. Le Roi, qui avait perdu l'habitude de voir à chaque instant son fidèle Montmorency, le manda, à la fin de décembre (1540), et il lui dit : « Monsieur le Connétable, pourquoi demandez-vous congé pour aller chez vous dans votre maison ? Croyez-vous que je ne suis pas votre bon seigneur, comme je l'ai autrefois été ? Oui, je vous assure bien que vous exercerez la même autorité de capitaine, comme vous l'avez fait jusqu'à présent. Et pourquoi donc demandez-vous congé ? » Les yeux du Roi se mouillèrent de larmes, et il dit : « Je ne peux trouver qu'une faute chez vous, c'est que vous n'aimez pas ceux que j'aime<sup>2</sup>. » Il faisait allusion à madame d'Étampes. C'était vrai : madame d'Étampes était l'auteur de la disgrâce, et le faible roi sacrifiait son serviteur à sa maîtresse. Mais il ne pensait pas encore à l'exiler de la Cour. Il croyait avoir besoin de lui comme d'un bon capitaine, et d'ailleurs il se plaisait en sa société. Seulement il ne voulait plus subir l'administration de Montmorency, qui finit donc le jour où l'Empereur disposa de Milan en faveur de son fils.

Le Connétable alla passer la Noël en sa maison. Mais il n'était encore chassé ni de la Cour, ni même du Conseil. Au mois de janvier 1541, de retour de Chantilly, il assista aux séances de ce corps avec le Chancelier, avec le cardinal de Tournon, avec le cardinal de Ferrare et avec M. d'Annebaud<sup>3</sup>. En février, il sembla même que la position fort

<sup>1</sup> *State Papers*, VIII, 461. M. de Ruble dit que Montmorency fut complètement disgracié pour avoir envoyé, en octobre 1540, le duc de Wurtemberg à la Diète allemande avec des instructions contraires aux lettres du Roi (*Mariage de J. d'Albret*, 135). Cf. sa querelle avec Furstenberg (voir plus haut).

<sup>2</sup> *State Papers*, VIII, 501. La correspondance des ambassadeurs anglais, publiée dans ce recueil, est de la plus haute importance pour l'histoire de la cour de France à cette époque.

<sup>3</sup> *State Papers*, 511-533.

ébranlée de Montmorency se raffermît un peu. L'ambassadeur d'Espagne le constatait avec plaisir. « M. le Connestable, disait-il, commence de reprendre alayne et entendre aux affaires d'État <sup>1</sup>. » Mais c'était la dernière lueur d'une gloire qui allait s'évanouir. Déjà le cardinal de Lorraine avait invité les ambassadeurs à donner leurs « paquets », non plus au Connétable, mais au Chancelier et au général des finances Bayard.

Anne de Montmorency, que ses emplois ne retenaient plus à la Cour, se rendit, au mois de mars, en Bretagne, auprès de son ami, M. de Châteaubriant. Au commencement d'avril, il revint cependant à Amboise, auprès du Roi. A cette date, on écrivait à la reine de Hongrie : « Quant au gouvernement de la Cour, madame d'Étampes a plus de crédit que jamais. M. le Connestable... luy faict la court; son crédit diminue de jour en jour. Il a eu de grosses paroles contre le Chancelier, jusques à [le] démentir. Le Chancelier luy diet qu'il avoit du papier en ses coffres pour le paier contant et pour luy faire quèque jour ung movès tour <sup>2</sup>. » Bientôt, en effet, Montmorency n'eut plus même le droit de correspondre avec son ami de Langey, lieutenant au Piémont. Le 24 mai, il lui écrivit pour s'excuser de n'avoir pas répondu à ses lettres, « espérant, disait-il, que avez esté tousjours adverty de l'intention du Roy par M. le mareschal d'Annebault, auquel ferez bien de donner ordinairement advis de toutes choses qui succéderont de delà, tant de l'estat des fortificacions que du demeurant, pour y faire pourveoir, comme il sçaura très bien faire, selon l'intention du diet seigneur <sup>3</sup> ».

C'était désigner son successeur et annoncer sa propre disgrâce. Elle ne tarda pas d'éclater au grand jour. Ce fut, au dire de Brantôme, à l'occasion des fiançailles de la princesse

<sup>1</sup> Archives belges. Correspondance de France (1536-1541), 160.

<sup>2</sup> Archives belges. Correspondance de Charles V et de Marie (a. 1541), p. 36.  
f. *State Papers*, VIII, 567.

Fr. 5155, 9.

de Navarre, Jeanne d'Albret, avec le duc de Clèves. Au moment d'ouvrir les hostilités contre l'Empereur, le Roi, désireux de s'allier aux protestants, avait arrangé cette union (été de 1540)<sup>1</sup>. Le Connétable, converti aux idées de guerre, et d'ailleurs ami particulier du duc de Clèves, la voyait d'un bon œil<sup>2</sup>. La fiancée seule ne voulait pas de ce mariage, contre lequel elle fit plus tard une protestation solennelle. Son père, le roi de Navarre, nourrit même le projet de l'enlever et de la conduire à l'Empereur pour la donner au prince Philippe d'Espagne<sup>3</sup>. Néanmoins il fallut passer par la volonté du Roi. D'ailleurs, Jeanne n'étant pas encore nubile, il ne pouvait être question que de fiançailles. Le 6 mai 1541, le duc de Clèves rejoignit la Cour à Amboise. Il y fut admirablement reçu, sauf par sa petite fiancée. Le duc trouvait là des princes de sa maison, entre autres le duc de Nevers, pair de France. Le Connétable lui fit grand accueil. Puis on partit pour Châtelleraut, où le mariage fut célébré le 14 juin<sup>4</sup>. Les fiancés, suivis de toute la Cour, se rendent à l'autel. Mais la princesse de Navarre a peine à marcher à cause de la longue robe dont elle se trouve parée. Il faut désigner quelqu'un pour la porter. Le Roi, se tournant brusquement vers le Connétable, lui donne l'ordre de le faire. Montmorency, confus, doit obéir et subir l'humiliation, lui, le premier après le Roi, de porter une enfant à l'autel. Sa disgrâce est évidente. Le lendemain, il quitte la cour de François I<sup>er</sup> pour toujours<sup>5</sup>. Dans l'été, cependant, ne pouvant croire encore

<sup>1</sup> Ribier, I, 538-539.

<sup>2</sup> Le Connétable à Wallop, Neufbourg, 22 juillet 40 (*State Papers*, VIII, 401). Cf. fr. 3005, 123.

<sup>3</sup> K, 1485, B, 4, 19.

<sup>4</sup> *State Papers*, VIII, 574. Ruble, *Mariage de J. d'Albret*, 55 et s.

<sup>5</sup> Brantôme, *Dames illustres* (Panthéon, II, 184). Castelnau, *Mémoires*, I, 29. Clairambault, 338, 7259. Les auteurs suivants attribuent la disgrâce de Montmorency à madame d'Étampes : Montluc (III, 138); D'Anvigny (344-348); Des Ormeaux (174), qui répète D'Anvigny; Châteauregnault, 43; — à la jalousie du Roi pour la Reine (absurde) : Bouillé (I, 125), l'auteur du *Discours des favoris* (fr. 4261, 5 v<sup>o</sup>-6); Saint-Alban, 108-109; Lescony-I, 371; — à l'amitié du Dauphin pour Montmorency : Mézeray; Capefigue, IV, 200; Forneron, I, 70; Brantôme, III, 345; Gaillard, IV, 370; Paillard; Ribier; M. de Ruble, *Mariage de*

à tant de malheur, il demanda au Roi s'il lui permettait de revenir. Le Roi lui fit dire que non, et que s'il le faisait sans sa permission, il aurait lieu de se repentir. C'était fini à jamais d'une confiance et d'une amitié qui avaient duré près de quarante ans<sup>1</sup>. Plusieurs regrettèrent cet arrêt, et M. d'Aubigny promit de rappeler au Roi les services rendus par le Connétable, et de lui représenter le tort qu'il se faisait, en se passant de cet excellent capitaine<sup>2</sup>.

Mais, malgré son espoir, malgré les tentatives qu'il fit, d'accord avec ses amis<sup>3</sup>, il ne parvint jamais, du moins pendant ce règne, à retrouver son crédit. Sans doute, on ne put l'accuser de trahison; on ne put même lui faire, comme à l'Amiral, un procès en prévarication. Averti par l'exemple de Brion, il avait en effet obtenu du Roi la remise et la reconnaissance officielle de tout ce qu'il possédait<sup>4</sup>. Aussi put-il conserver, même en disgrâce, toutes ses dignités. On ne lui ôta ni l'épée de connétable, ni le bâton de grand maître; mais cette épée, ce bâton n'étaient plus que des hochets. Il conservait le titre sans garder la fonction. Ses pensions ne lui furent plus payées, et le Roi lui retira, l'un après l'autre, tous les attributs de sa charge. C'est ainsi qu'il lui demanda avec hauteur les deux clefs du coffre du Louvre dont il avait la garde, comme grand maître de l'Hôtel<sup>5</sup>. Le maréchal d'Annebaud lui réclama aussi, au nom de son maître, un traité conclu entre le Pape et le roi de France<sup>6</sup>. Montmorency répondit aussitôt que ce document avait dû rester entre les mains du feu chancelier Du Prat. Sa réponse

*J. d'Albret*, 134; — à l'échec de la politique de Montmorency : Ferron, 147 v°; Sleidan, 204; Thou, I, 17, et III, 293; Beaucaire; G. Tavannes, VIII, 100.

<sup>1</sup> *State Papers*, VIII, 606.

<sup>2</sup> D'Aubigny au Connétable, 8 déc. (41) (fr. 3047, 167).

<sup>3</sup> Le Connétable au Roi, 6 et 29 juillet (fr. 17357, 9 et 10).

<sup>4</sup> P. Giovio. Cf. Ferron, 146 v°.

<sup>5</sup> Le Roi au Connétable, 27 juillet (1541) et 13 février (1542) (fr. 20856, 93 et 91); le maréchal d'Annebaud au Connétable, 14 février (fr. 20856, 95, *or.*); le cardinal de Tournon au Connétable, 29 mars (fr. 2983, 53).

<sup>6</sup> Annebaud au Connétable (fr. 3089, 76).

était empressée. « Ne laisseray ce matin de veoir, disait-il, si j'en ay autre chose pour incontinant l'envoyer au Roy, me tenant par trop heureux si j'avais le moyen en cela ou en autre chose de luy pover faire service qui luy fust agréable<sup>1</sup>. » Mais le Roi voulut lui faire bien sentir qu'il n'était plus rien dans l'État. A propos de sa querelle avec le comte de Furstenberg, il lui écrivit, au mois d'octobre 1541 : « S'il venoit à vous voulloir faire tenir quelque propoz, vous ne l'orez, mais respondrez seullement qu'il ait à s'adresser à moy, qui suys vostre maistre et souverain seigneur, et que vous n'estes pour rien faire, ny accepter, synon ce que par moy vous sera commandé<sup>2</sup>. » Il n'avait donc plus à remplir ses fonctions de ministre de la Couronne, et, dans ses autres charges moins importantes, il fut suppléé par ses lieutenants. Pour ce qui concernait sa compagnie d'hommes d'armes, le Roi ne voulut avoir affaire qu'à son lieutenant, qui était alors M. de La Guiche<sup>3</sup>.

Ce qui coûta le plus à Montmorency, ce fut son remplacement à la tête du gouvernement de Languedoc par le nouveau lieutenant du Roi en ce pays, M. de Montpezat. Quoique ce personnage parût en cette qualité aux États de Montpellier, le 21 septembre 1541, Montmorency y envoya le prévôt des maréchaux, La Voulte, avec des lettres, par lesquelles, comme gouverneur, il prenait des mesures propres à assurer la police du pays. Notamment dans des lettres patentes, datées du 1<sup>er</sup> septembre 1541, et qui sont le dernier acte de son administration sous François I<sup>er</sup>, il invite les consuls des villes à « prendre, chasser et expulser, en tant que possible sera, les larrons, pilheurs, brigans, guecteurs de chemins, meurtriers, destrousseurs de peuple et autres mauvais garçons, que, dit-il, nous avons entendu estre de présent au dict pais, faisans maulx infiniz au pouvre

<sup>1</sup> Le Connétable à Annebaud, 9 avril (fr. 3086, 78).

<sup>2</sup> Le Roi au Connétable (fr. 3012, 3)

<sup>3</sup> Fr 3046, 5; 3089, 2.

peuple et habitans d'icelluy, au très grand regret et desplaisir du Roy, nostre diet seigneur, et nostre, afin que la justice, punition et correction en soit faicte *telle et si grieuve*, en ce que le cas le requerra, que ce soit exemple perpétuelle à tous autres, et que le diet pais et subjectz puissent estre soullaigés et deschargez pour demeurer et vivre en tranquillité et repoz comme nous avons tousjours désiré<sup>1</sup>. » Jusqu'à la fin, Montmorency se trouvait donc fidèle à son rôle de défenseur de l'ordre.

Mais il ne pouvait convenir au Roi que Montmorency s'ingérât même dans son gouvernement de Languedoc. Le 21 mai 1542, il priva les gouverneurs de leurs pouvoirs extraordinaires, et, deux jours après, il les leur rendit à tous nominativement, sauf à Montmorency. Bien plus, peu de temps après la mort du maréchal de Montpezat, il nomma le comte d'Enghien gouverneur du Languedoc, avec le vicomte d'Uzès, sénéchal de Beaucaire, pour lieutenant (1545). Ce fut toujours en obéissant au même mobile que, le 26 février 1543, il renouvela son Conseil sans y appeler le Connétable<sup>2</sup>. Le chancelier Poyet n'en fit non plus pas partie. Montmorency eut la satisfaction de voir cet homme, qui voulait le perdre après avoir perdu l'Amiral<sup>3</sup>, se faire condamner à son tour, en 1545, pour cause de prévarication<sup>4</sup>. Déjà Montholon, l'ancien protégé du Connétable, et, à la mort de Montholon, M. de Chemans (Errault), l'avaient suppléé comme gardes des sceaux. Ce fut Olivier qui le remplaça définitivement comme chancelier.

L'Amiral, qui avait été victime de Poyet, ne tarda pas à recouvrer sa faveur. Déjà, aussitôt après sa condamnation, le Roi lui avait promis son pardon. Madame d'Étampes était pour lui un puissant avocat. Au mois de mars 1542, il fut

<sup>1</sup> Procès-verbaux des États, Arch. Nat. B, 748, 12.

<sup>2</sup> Fr. 3005, 109. Clairambault, 339, 7405.

<sup>3</sup> Ferrié, 146 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> Procès de Poyet, Bibl. Mazarine, M. J. 1444. Cf. Clairambault, 338, 7341; Ribier, 1, 560-561.

complètement absous ; au mois de mai, il rentra dans ses charges d'amiral de France et de gouverneur de Bourgogne. En février 1543, il fut enfin appelé au Conseil du Roi. Mais Brion ne jouit pas longtemps de ce retour de faveur. La mort le surprit, le 4<sup>er</sup> juin 1543<sup>1</sup>. Les véritables successeurs de Montmorency furent le cardinal de Tournon et le maréchal d'Annebaud, bientôt créé, à son tour, amiral de France. Montmorency eut encore la douleur de voir ce dernier, qu'il avait toujours protégé, l'évincer du pouvoir. Tournon et Annebaud se chargèrent, à eux deux, du faix des affaires que le Connétable avait été presque seul à porter.

Appelé, en 1526, à remplir les fonctions de ministre d'État, Montmorency les avait gardées pendant quinze années consécutives. Au commencement, il est vrai, il les avait partagées, sur le pied d'égalité, avec quelques collègues ; à partir de 1530, la part importante qu'il avait prise à l'œuvre du traité de Cambrai et à la délivrance des princes lui avait donné une place prépondérante au Conseil. Après sa courte disgrâce de 1535, que ses campagnes de 1536 et de 1537 avaient bientôt fait oublier, il était en France le premier ministre, le ministre dirigeant, et le cardinal de Lorraine lui-même passait après lui.

Pendant cette longue administration, et surtout dès l'année 1530, date de l'arrivée en France d'une reine espagnole, il ne cache pas ses préférences pour la cause de la paix. Partisan, comme on l'a dit, de l'ordre établi, il témoigne le plus grand respect à l'Empereur et au Pape. Il y est porté par ses principes, sans qu'aucun mobile intéressé puisse expliquer cette préférence. Mais ses sympathies ne vont pas jusqu'à l'aveugler. De 1526 à 1529, la guerre contre l'Empereur s'impose d'elle-même, puisque le Roi refuse de remplir les clauses du traité de Madrid. Il importe

<sup>1</sup> Cf. Sicidan, 212 v° et 213.

de sauver la Bourgogne, et, tout en s'efforçant d'obtenir du bon gré de Charles-Quint qu'il renonce à cette province, Montmorency travaille énergiquement, pour sa part, au succès de la ligue de Cognac. A partir de 1530, la Bourgogne étant sauvée, il s'agit, cette fois, de recouvrer le Milanais : il espère de même que l'Empereur le cédera de bon cœur au Roi. Mais il a assez de sens politique pour tâcher d'exercer sur Charles-Quint une pression à l'aide d'une alliance, soit avec Henri VIII, soit avec Clément VII. Son langage prouve qu'il sait, quand le besoin le requiert, parler haut à l'Empereur, comme au Pape. Au moment de la guerre, il contribue plus qu'un autre au succès des armes françaises, et il se mesure tout à son avantage avec cet empereur, dont on le dit l'ami. En 1538, il croit que la négociation sanctionnera les victoires remportées à la guerre. Puisque l'on est en paix et que l'on veut, par la paix, arriver au but proposé, son programme est de traiter sans arrière-pensée avec l'Espagne, et de se l'attacher par une franche amitié. Déçu par l'Empereur, il comprend qu'il faut reprendre les armes, et, encore une fois, il fait passer ses goûts après l'intérêt de la chose publique. Sans doute sa politique a amené un refroidissement avec les autres alliés de la France, et plus tard on doit combattre à la fois l'Espagne et l'Angleterre. Mais il n'en est plus responsable. Le rapprochement de Henri VIII et de Charles-Quint se trouve indépendant de sa volonté.

D'ailleurs, à la fin de 1540, il n'avait plus d'influence, et la guerre n'éclata qu'en 1542. C'était à ses successeurs d'empêcher ce rapprochement. Ils ne purent le faire, et le traité de Crépy, contre lequel protesta le Dauphin, ami de Montmorency, fut leur œuvre. En tout cas, ils ne rachetèrent pas, par des succès militaires, leurs fautes politiques. Or l'histoire des guerres de François I<sup>er</sup> ne renferme pas de campagnes plus remarquables que celles de 1536 et de 1537, dirigées par Montmorency. En somme, Marignan,

qui inaugura brillamment le règne, et Cérisoles, qui jeta sur son déclin un dernier reflet de gloire, furent des coups de surprise. La défense de la Provence, l'entrée du pas de Suse, au contraire, furent des opérations étudiées, et suivies de résultats durables. Au point de vue stratégique, Montmorency passe après Bourbon, sans doute, mais avant Bonnivet et Lautrec; et Annebaud, que l'on surnommait « âne bœuf », est bien loin de le valoir.

On a prétendu qu'au point de vue du gouvernement intérieur, ce dernier, ainsi que Tournon, rétablit l'équilibre des affaires et contribua à réformer les finances du royaume. Or, après le départ de Montmorency, le Roi demanda plutôt davantage que moins à son peuple<sup>1</sup>. Les traités de Madrid et de Cambrai l'obligèrent, à la vérité, à augmenter les impôts; mais Montmorency dut subir cette situation; il ne la créa pas. Il était trop ami de l'ordre pour ne pas être ménager des deniers publics. Ce fut cependant sous son administration de grand maître de la maison du Roi, que s'élevèrent les luxueuses résidences royales de la Renaissance. Comme ami de l'ordre aussi, il persécuta les réformés, mais Tournon fit de même, et ce cardinal était au pouvoir, quand on poursuivait si cruellement les malheureux Vaudois. Comme ami de l'ordre enfin, Montmorency recherchait la paix avec l'Empereur; mais ses détracteurs mêmes conviennent que jamais Charles-Quint ne le séduisit par son or d'Amérique. L'Empereur eut à cet égard plus de succès auprès de madame d'Étampes et des cardinaux de Lorraine et de Ferrare<sup>2</sup>. Enfin la conduite de Montmorency s'explique par la connaissance de son caractère.

<sup>1</sup> Dans la première partie de son règne, le Roi imposait le royaume de moins de trois millions de livres tournois (par an). A partir de 1525, cette somme fut dépassée. En 1536, on demande quatre millions; en 1539 et 1540 (Montmorency gouvernant seul), on descend à trois millions sept cent mille livres; à partir de 1541 (Montmorency est en disgrâce), le royaume est imposé de nouveau de quatre millions, et cela jusqu'à la mort du Roi (Procès-verbaux des États du Languedoc H, 748, 10, 11, 12 et 13).

<sup>2</sup> Zeller. Étude sur Pelissier, 77.

Le fond de sa nature était la fermeté. Comme on l'a dit, si le dix-septième siècle est le siècle des beaux génies, le seizième est celui des grands caractères. Anne de Montmorency fut un caractère, et sa devise Ἄπειρος (« Sans écart ») désigne bien ce qu'il était<sup>1</sup>. Mais cette fermeté allait jusqu'à la dureté et à l'entêtement. Il était dur d'abord pour lui-même, et il ne fuyait jamais la peine ni le labeur. A cet égard, on peut même dire qu'il était le fils de ses œuvres. C'est par son activité, par son application au travail que, sous François I<sup>er</sup>, il sut s'affermir dans la position que la faveur royale lui avait donnée. Son courage était indomptable et le fit remarquer dans les grandes batailles du siècle, à Ravenne, à Marignan, à la Bicoque, à Pavie, comme, plus tard, à Saint-Quentin, à Dreux et à Saint-Denis. Il versa son sang dans plus d'une de ces journées, jusqu'à ce qu'il mourût enfin de ses blessures.

Ce courage était d'un bel exemple pour l'armée, surtout à une époque où l'artillerie n'empêchait pas encore la bravoure personnelle de décider du sort des combats. Montmorency fut un vaillant guerrier et un bon capitaine. Il savait tenir ses troupes, et ce fut un grand organisateur d'armée. Il faisait observer à ses soldats une discipline rigoureuse; pour cela il déployait une sévérité, et même une cruauté, que la formation hétérogène des corps de troupes, mercenaires de tous pays, rendait nécessaire. « On disoit qu'il se falloit garder des patenostres de M. le Connestable, car, en les disant et marmottant, lorsque les occasions se présentoient, il disoit : « Allez-moi pendre un tel, attachez  
« cestuy-là par les pieques tout ast heure, ou les harque-  
« buzés tout devant moy ; taillez-moi en pièces tous ces  
« marauts, qui ont voulu tenir ce clocher contre le Roy ;  
« bruslez-moi ce village ; bouttez-moi le feu partout un

<sup>1</sup> Brantôme traduit : « Sans fraude et très fidelle. » Un généalogiste semble traduire avec plus de raison cette devise par : « Sicut erat in principio. » (Ms. de Genève. Le Laboureur.)

« quart de lieue à la ronde. » Et ainsy telz semblables mots de justice et pollice de guerre proferroit-il, selon les occurrences, sans se desbander nullement de ses paters <sup>1</sup>. » Pour l'organisation des troupes et l'observation de la discipline, Coligny tenait de son oncle, et l'on répétait qu'il fallait se défier du « cure-dent de M. l'Amiral, comme des patenôtres de M. le Connétable ». Cette cruauté, Montmorency l'observait surtout à l'égard de l'ennemi. Bien qu'il sût admirer le courage d'autrui et qu'il ne manquât pas toujours de courtoisie envers l'ennemi de distinction, il employait à la guerre des procédés que l'on réprouvait déjà. Ses représailles étaient terribles; rien n'est révoltant comme les vengeances qu'il tirait des soldats qui s'étaient bien défendus contre lui.

Mais, d'autre part, sa sévérité, qui le faisait comparer à Caton, et les ordonnances militaires, auxquelles il collabora, rendirent des services incontestables à l'armée <sup>2</sup>. Il y maintenait un ordre admirable pour l'époque. Aucun détail de l'administration ne lui échappait. Il pourvoyait exactement à la solde, aux vivres, aux munitions, à l'armement. Aussi comme il prenait soin des intérêts matériels de l'armée, il ne voulait pas que, dans ses rangs, elle comptât des pillards, « et les faisait bien punir et brancher ». Enfin il choisissait avec soin ses officiers, et il leur donnait toujours des instructions nettes et précises. C'est ainsi qu'il sut rendre au Roi les doubles services d'un ministre de la guerre et d'un général d'armée.

Une fois qu'il était sûr de ses troupes, il savait faire avec elles de grandes choses. Mais il était plus remarquable pour la guerre défensive que pour l'offensive. Malgré son courage personnel, il manquait de hardiesse. En revanche, sa prévoyance était grande. Il prenait avec habileté ses mesures de défense, et son service de sûreté était toujours bien

<sup>1</sup> Brantôme, III, 295.

<sup>2</sup> Brantôme, III, 344.

compris. On peut admirer la clarté de ses instructions pour la fortification des places, et ses dispositions ingénieuses dans l'établissement des lignes de défense. Il savait tirer parti des positions du terrain, qu'il complétait d'ailleurs par des travaux de campagne. La résistance qu'il fit à l'invasion de Charles-Quint mérite à cet égard d'être étudiée de près. D'ailleurs il n'aimait pas à attaquer; sans doute, il ne trouvait pas que ses troupes, formées d'éléments divers, présentassent, en cas de rencontre avec l'ennemi, une force suffisamment compacte et solide. Puis, à cette époque, les armées étaient vite licenciées, faute de persistance dans les plans, faute surtout de vivres et d'argent. Le succès était réservé au capitaine qui savait tenir le plus longtemps ses hommes sous les drapeaux, et Montmorency avait les qualités propres à réussir de cette manière. Sans doute, il n'aimait pas à livrer bataille; mais une fois que toutes ses mesures étaient prises, qu'il ne craignait plus d'être tourné, qu'il comptait sur la qualité de ses troupes, qu'il avait enfin tous les atouts dans son jeu, il savait marcher à l'ennemi, enlever les places et forcer les passages, comme il le fit au défilé de Suse. Les campagnes de 1536 et de 1537 sont les plus belles qu'il ait jamais faites. Plus tard, il fut moins heureux, mais personne ne put lui contester une grande expérience dans les choses de la guerre.

Les mêmes qualités qu'il déployait à l'armée, il les montrait dans l'administration. Il menait un peu tous les officiers de l'État comme ses propres soldats. Il ne se gênait pas de rabrouer les hommes d'Église et les hommes de robe. Cependant il était aimé dans le Parlement, à qui en général il témoignait des égards. Il comprenait tous les services que rendait à l'État la classe bourgeoise, d'où sortaient les officiers des finances et de la justice, et il n'éprouvait pas pour elle la jalousie du seigneur féodal. Il y comptait beaucoup d'amis, les Neufville, les Rusé et autres personnages de modeste origine qui, enrichis par leurs char-

ges, parvinrent au siècle suivant aux premières dignités de la noblesse. Montmorency choisissait souvent avec soin les bons serviteurs du Roi ; il aimait à les encourager, à les récompenser. Sa mémoire très-grande lui permettait de connaître les noms de tous les gens en place ; cela augmentait ses moyens d'influence, et cela était utile aussi à l'administration dont il était le chef. De même que son courage excitait les soldats qui servaient sous lui, de même son application aux affaires était d'un bon exemple pour les fonctionnaires du royaume. « S'est trouvé souvent qu'il dictoit tout à un coup à trois, et si luy-mesme, le bonhomme, escrivoit de sa main <sup>1</sup>. » Bon ménager du denier public, il était réputé pour avoir de grandes aptitudes en finances ; « grand justicier, il avoit cognoissance de la justice aussi bien que président de France ». Ainsi, comme dans la guerre, il avait, dans l'administration, une grande expérience des affaires. « Ce qu'il avait une fois voulu, il le poursuivait avec constance ; il rapportait toutes ses actions à un même plan, et il maintenait dans l'administration un ordre auquel on n'était pas habitué <sup>2</sup>. »

Ce fut en dirigeant l'administration, comme il l'eût fait d'une armée, qu'il contribua à raffermir la monarchie absolue en France. Son caractère faisait de lui un soutien inflexible de l'autorité en matière politique et religieuse. Il sembla oublier qu'il était le premier baron de France. Sous François I<sup>er</sup>, du reste, la noblesse, instruite par l'exemple de Bourbon, n'eut guère de velléité d'indépendance à l'égard de la Royauté. A ce point de vue, le Connétable est beaucoup moins un seigneur féodal que ne le sera plus tard n'importe lequel de ses fils et de ses neveux. Il se sent avant tout grand officier de la Couronne, fidèle défenseur de l'autorité du Roi et de l'ordre public. Les perturbateurs de l'État ne trouvent pas grâce devant lui, et parmi

<sup>1</sup> Brantôme, III, 338. Cf. VII, 135-136.

<sup>2</sup> Sismondi, XVII, 16. Jugement semblable de Martin, VIII, 251.

eux il confond les luthériens. D'ailleurs, il reste très-attaché à la religion, et il observe fidèlement les ordres de l'Église. « Jamais il ne soupçonnait les vendredis et jusnoit tous les soirs<sup>1</sup>. » Ses croyances ne l'empêchaient pas de maintenir avec énergie les droits du Roi en face du Saint-Siège, ni d'employer au besoin un langage d'une étonnante fermeté à l'égard du Pape<sup>2</sup>. C'est qu'il avait un sentiment très-vif de la dignité de la Couronne. Il lui arrivait même déjà de confondre les intérêts du Roi avec ceux de l'État. Il recherche l'avantage de la « chose publique ». Aussi ménage-t-il les deniers de l'État et se montre-t-il partisan de la paix. Il veut enfin éviter les guerres entre les princes, par « pitié, dit-il, du pauvre peuple qui ne peut mais de leurs querelles<sup>3</sup> ».

On a eu donc tort de le représenter surtout comme un favori du Roi, même comme un « mignon », enfin comme un courtisan adroit et délié. Sans doute il cherchait à plaire au maître. A la Cour, il se montra souvent cauteleux et même un peu fourbe. Mais il avait trop de hauteur pour faire un parfait courtisan. Il ne sut pas plier devant madame d'Étampes. Il ne pliera pas davantage devant Catherine de Médicis. Il manque de souplesse dans le caractère comme dans l'esprit. Avec lui on a affaire au

...tenacem propositi virum.

Il ne recherche pas les occasions, il ne sait pas profiter de l'occasion. Voilà ce qui lui porta préjudice à la Cour, à la guerre et surtout en politique. Il avait cependant, jusqu'à un certain point, le sens, l'instinct politique; mais la discrétion et la finesse diplomatiques lui faisaient défaut. Il avait trop de confiance en lui-même, trop de hauteur dans l'esprit, pour recourir aux petits moyens qui font quelquefois réussir les grandes choses.

On se plaignait au contraire de sa morgue. Cependant il

<sup>1</sup> Brantôme, III, 348.

<sup>2</sup> Lettres de l'année 1531.

<sup>3</sup> Lettre du 7 janvier 1553.

sait provoquer des dévouements, de fortes amitiés. C'est que lui-même est un bon ami, plein de sollicitude pour ceux auxquels il s'attache. Il leur prodigue les conseils, les encouragements. Il cherche à les délivrer de peine et il les recommande au Roi. Bien qu'il garde rancune à ceux qui l'ont offensé, comme André Doria, comme Guillaume de Furstenberg, il est trop haut pour être haineux ou jaloux, et il fait des vœux pour le succès des bons serviteurs du Roi, même quand il peut craindre leur rivalité. Mais il a surtout le plus grand dévouement pour ses parents. Bon père, bon frère, bon oncle, il surveille avec soin la conduite de ses proches et se préoccupe de leur sort, comme du sien propre. Il a beaucoup d'ambition pour sa famille.

Ce dévouement pour les siens, qui est parfois touchant, n'était sans doute pas tout à fait désintéressé. Il lui était utile de voir son entourage dans une position relevée. Il est incontestable, en effet, qu'il recherchait son avantage. Il était ambitieux et cupide. Il savait la valeur de l'argent, et il observait avec ses banquiers une grande exactitude. Sans que l'on puisse le taxer de malhonnêteté, surtout en tenant compte de la morale du seizième siècle, il n'avait pas, pour s'enrichir, toute la délicatesse désirable.

D'ailleurs il sut faire un bel emploi de sa grande fortune. Il avait certainement le goût des beaux-arts; ses bibliothèques, ses collections d'antiques, ses riches ameublements le prouvent, et l'on peut même dire que les plus beaux travaux qu'il ait accomplis, sous François I<sup>er</sup>, sont Chantilly et Écouen. Jusqu'à un certain point, il avait aussi des goûts littéraires. Ses lettres en font foi. Sans doute, son style est en général rocailleux, ses phrases sont d'une longueur fatigante et reliées par d'innombrables relatifs. Il dicte ses lettres, et il dicte comme il parle. Ses expressions sont parfois grossières, et, comme aux écrivains du seizième siècle, en général, le goût lui fait défaut. Mais il écrit avec entrain, quelquefois avec une gaieté ironique. Il ne manque

pas d'esprit, et il s'adresse à ses amis avec une bonne grâce familière, pleine de charme. Il n'est pas rare que son style atteigne une fermeté, une justesse d'expression, et même aussi une harmonie, qui étonnent. Il s'exprime avec clarté, avec aisance ; on sent que la parole lui est facile, et il était appelé souvent à prononcer au Conseil, au Parlement, à l'armée, des discours qui lui font honneur<sup>1</sup>.

Mais si l'on doit reconnaître qu'il fut, à certains égards, un grand caractère, il faut nier qu'il ait été un grand esprit. Il était aussi tenace dans sa volonté qu'il était étroit d'idées, et même il ne voyait pas toujours très-loin. On dirait que son intelligence se ressentît de la myopie dont se trouvaient atteints tous les Montmorency de cette branche. Mais n'est-il pas vrai que, pour réussir dans le monde, et notamment dans l'administration des affaires, la force du caractère est plus utile que la valeur de l'intelligence ? D'autre part aussi, le principal défaut de Montmorency, l'absence d'idées généreuses, frappe beaucoup plus que ses qualités incontestables, l'aptitude au travail et la fermeté morale. Aux hommes de notre siècle, sceptiques, mais plus humains, Montmorency ne peut être sympathique, et cela explique pourquoi les historiens contemporains, à commencer par Sismondi, tout en reconnaissant les mérites du personnage, l'ont présenté sous un jour peu favorable et ont atténué son importance<sup>2</sup>. Il convient cependant de réagir contre cette tendance, de juger, avec un esprit peut-être moins moderne, un grand caractère d'autrefois, de l'étudier enfin au moment où il a fourni la carrière, sinon la plus considérable, du moins la plus brillante de sa vie, en remplissant les fonctions de grand maître et de connétable de France pendant le règne de François I<sup>er</sup>.

<sup>1</sup> Notamment celui du 12 février 1552 au Parlement. Ses lettres ne portent d'ordinaire pas la date de l'année.

<sup>2</sup> MM. de Sismondi (XVII, 16) et H. Martin (VIII, 251) ne lui refusent pas de grandes qualités. M. Michelet est pour lui plus sévère, et M. Dareste se range à l'avis de M. Michelet (II, 20).

Cette histoire même est féconde en incidents variés. Quand Montmorency tomba en 1541, il avait éprouvé bien des fortunes diverses. Dans l'histoire de son administration, on distingue trois phases, qui sont comme les trois actes d'un drame, et qui se reproduisent fidèlement, en prenant un caractère toujours plus accentué. La première dure de 1526 à 1530; la seconde, de 1530 à 1538; la troisième, de 1538 à 1541.

1° Le Grand Maître inaugure son administration intérieure et extérieure. Il fait successivement rentrer dans son département les affaires italiennes, puis les affaires de l'Angleterre, enfin celles de l'Espagne. Mais, en 1530, les lenteurs mises à la délivrance des princes, dont il est chargé, risquent de le perdre. Il est menacé d'une disgrâce. Il y échappe enfin et recouvre une grande faveur.

2° Très puissant en 1530, il perd peu à peu son crédit; en 1535, sa politique « impériale » le rend suspect. Il tombe dans une demi-disgrâce. Mais il se relève en 1536; ses campagnes sauvent la France et assurent au Roi la conquête des États de Savoie. Il se trouve à l'apogée de sa gloire.

3° En 1538, le tout-puissant Connétable impose sa politique à la France. Mais sa politique échoue en 1540. En 1541, la disgrâce l'atteint, une réelle disgrâce, cette fois, correspondant à la faveur complète dont il vient de jouir. Puis en 1547 il recouvrera tout son crédit.

Car la réputation qu'il acquit sous François I<sup>er</sup> devait l'imposer, malgré l'antipathie qu'avait pour lui Catherine de Médicis, au gouvernement de la France. Au moment des guerres civiles, quand le pays fut déchiré par les factions, on aima à se reporter par la pensée au règne de François I<sup>er</sup>, qui, par comparaison, semblait l'âge d'or. Aussi les anciens ministres de ce roi rassuraient-ils la France par leur présence au pouvoir. On s'adressait à eux, on avait confiance en eux, et notamment dans le vieux connétable de France.

Anne de Montmorency eut beau commettre des fautes, le souvenir de ses campagnes et de son administration sous celui qui passait alors pour le Grand Roi, les faisait toujours excuser, parce que le rôle qu'il remplit à la Cour, aux armées et au Conseil de François I<sup>er</sup>, avait établi, pour les règnes suivants, sa double réputation d'homme de guerre et d'homme d'État.

# ÉPILOGUE

## RETRAITE DU CONNÉTABLE.

(JUILLET 1541 — MARS 1547)

---

Anne de Montmorency, arrivé à l'âge de quarante-huit ans, pouvait croire sa carrière politique brisée. Cependant il conservait ses charges sans les remplir, ses titres sans toucher de pension. D'ailleurs, ses richesses lui permettaient de prendre dans ses domaines le repos d'un grand seigneur. A Paris, il ne possédait pas moins de trois hôtels, l'un rue Sainte-Catherine<sup>1</sup>, l'autre rue Saint-Antoine<sup>2</sup>, le troisième rue Sainte-Avoie<sup>3</sup>. Dans ce dernier hôtel, où il devait mourir, il avait de grandes richesses, entre autres une galerie peinte, d'après Primatice, par messer Nicolo de Bologne. Il hérita enfin d'un quatrième hôtel, celui de M. de La Rochepot (rue Saint-Antoine)<sup>4</sup>.

Mais ce fut surtout dans ses terres qu'il habita. Ses propriétés étaient immenses. A son patrimoine s'étaient ajoutés les nombreux héritages qu'il avait recueillis, puis les dons que lui avait faits le Roi, enfin ses propres acquisitions<sup>5</sup>. Au nord de Paris, ses seigneuries occupaient l'étendue d'un département. Mais en outre, disséminés dans tout le

<sup>1</sup> Aujourd'hui rue de Sévigné (hôtel de Damville).

<sup>2</sup> Hôtel de Méru.

<sup>3</sup> Aujourd'hui rue du Temple (Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*, II, 509).

<sup>4</sup> On en voit les restes à la cour Charlemagne. Guiffrey, *Cronique*, 293 ; Sauval, *les Antiquités de Paris*, II, 142.

<sup>5</sup> Le Laboureur, dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau* (II, 508-509), donne la liste de ses terres, dont il nomme les quarante-deux principales.

royaume, il possédait des biens-fonds auxquels devait s'ajouter l'important héritage de La Rochepot<sup>1</sup>. Il tirait des revenus considérables de tous ses domaines, situés dans l'Ile-de-France, en Normandie, en Bourgogne et dans l'Angoumois. Il y trouvait assez de forêts et de champs pour se livrer au plaisir de la chasse, surtout de la chasse aux oiseaux qu'il préférait. Si ses écuries se trouvaient remplies de haquenées, de courtauds, de *traquenards*, de chevaux étrangers, de mules et de mulets, il disposait aussi, pour la volerie, de nombre de hérons, de sacres, de faucons syriens, de tiercelets et de gerfauts.

Il aimait surtout à résider dans son domaine héréditaire, au nord de Paris. Il y avait fait élever des constructions splendides. A Montmorency, la capitale de son État féodal, il fit achever l'église de Saint-Martin, lieu de sépulture de sa famille. Sa maison de Chantilly se trouvait terminée en 1530. Il y avait fixé sa demeure et rassemblé ses luxueuses collections de tapisseries de Flandre, d'armes de prix, d'émaux, de médailles et de bustes. Dans son jardin, messer Nicolo peignit aussi une galerie à fresque. La bibliothèque de Chantilly était fort riche. Elle contenait des éditions et des manuscrits rares de Tite-Live, de Cicéron, de Thucydide et de Plutarque<sup>2</sup>. Il possédait des traductions françaises d'auteurs latins. Pendant sa disgrâce, on mit pour lui Salluste en français, et on lui fit même un crime de s'être fait traduire à ce moment la *Conjuration de Catilina*<sup>3</sup>. Le fameux président d'Oppède lui dédia sa traduction des *Triomphes* de Pétrarque. Mais Montmorency préférait les auteurs militaires, comme César, dont il prenait plaisir à se faire lire les *Commentaires*.

<sup>1</sup> Il le partagea avec les Coligny. Briandas eut un legs. (Cabinet des Titres, 46438, 107.) La Rochepot mourut au mois d'août 1551.

<sup>2</sup> Sauval, *les Antiquités de Paris* (1724), II, 142.

<sup>3</sup> Brantôme, III, 296. Cf. *Traduction de Salluste*, par Meigret, 1547. Du Chesne, 421. Lasteyrie, *le Connétable de Montmorency*, étude sur le château d'Éconen, p. 25.

A Compiègne aussi, il possédait une belle maison, qu'il avait élevée en 1538. Pendant sa disgrâce, il ordonna la construction de son château d'Écouen. « Il le fit bâtir de l'autre côté de la montagne, disant qu'il vouloit demeurer à quatre lieues de Paris, sans le voir jamais <sup>1</sup>. » Jean Bullant en fut l'architecte ; Jean Goujon, le Rosso et Palissy y travaillèrent. On y remarquait des vitres peintes d'après Raphaël, deux captifs de marbre de Michel-Ange, une chapelle remarquable et d'autres curiosités <sup>2</sup>. La préoccupation de son exil l'y poursuivait, et il fit graver sur une porte de sa maison les vers d'Horace :

Æquam memento rebus in arduis  
Servare mentem <sup>3</sup>.

Mais cette grande fortune avait aussi ses inconvénients. La multiplicité de ces domaines engagea Montmorency dans de nombreux procès. Pendant sa grande faveur, il en eut un au sujet de la terre de Méru, qu'il avait achetée, en 1536, aux héritiers de Ferry d'Aumont. M. de Rouville, grand maître des eaux et forêts de Normandie, qui avait épousé Louise d'Aumont, lui intenta un procès, et, par arrêt du Parlement du 16 février 1537, il l'empêcha de prendre possession de la seigneurie. Montmorency protesta, mais le Parlement laissa traîner la chose en longueur. Enfin le Roi pressa ce corps de régler le différend. La Cour convint que « quant au dict seigneur Connestable, partie au dict procès d'erreurs, ses grands mérites envers le Roy, sa dicte Court et la chose publique l'avoient rendu assez recommandé envers la dicte Court pour avoir d'icelle prompte exécution de justice ». Le Parlement, à cet effet, ne nomma pas moins de cinquante-six commissaires, et, sur

<sup>1</sup> *Discours des Favoris*, fr. 4261, 4. M. Gruyer prétend qu'Écouen fut commencé en 1535 (*les Monuments de la Renaissance française, Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> juillet 1884, p. 106).

<sup>2</sup> Androuet Du Cerceau donne le plan de Chantilly et d'Écouen dans *Les plus excellents bastiments de France* (1579). Cf. Lasteyrie, 4.

<sup>3</sup> *Odes*, II, III. Cf. Gaillard, III, 105.

l'invitation du Roi, il ajourna sa mercuriale pour juger l'affaire. Le 24 mars 1540, sous la présidence de Montholon, il déclare qu'à l'arrêt du 16 février 1537, il y a eu erreur, ordonnant que « le diet seigneur de Montmorency sera remis en tel estat de la chastellenye, terre et seigneurie de Méru, qu'il estoit auparavant le dict arrest ». Ainsi le Parlement, tenant compte de la haute situation du Connétable, ne resta que trois ans à juger ce procès. On peut se demander combien il aurait mis de temps à rendre justice à un personnage moins considérable <sup>1</sup>.

Une affaire qui rapporta une fortune, mais qui ne fut pas sans causer des ennuis au Connétable, ce fut la donation que fit en sa faveur M. de Châteaubriant. Jean de Laval, chevalier de l'Ordre, seigneur de Châteaubriant et comte de Plorhan, était ami et parent d'Anne de Montmorency. En 1531, il avait succédé au comte de Laval, comme gouverneur de la Bretagne, et, en 1532, un peu avant que ce duché fût irrévocablement réuni à la Couronne, il avait reçu chez lui le Roi, le Grand Maître et toute la Cour. Cinq ans après <sup>2</sup>, il perdit sa femme, Françoise de Foix, sœur de Lautrec, l'ancienne amie du Roi. Il la pleura beaucoup. « Si a en bien grand regret de sa femme », remarquait la reine de Navarre <sup>3</sup>. Il eut, il est vrai, quelque velléité d'épouser ensuite madame de Rieux, sa voisine. On se moqua de lui à la Cour, à cause de l'âge qu'il avait. Il « a plus affaire d'un bon médecin et d'un bon confesseur », disait le Roi <sup>4</sup>. Il reconnut qu'il lui fallait renoncer à ce dessein. Mais, comme il n'avait pas d'héritier direct, il se mit en tête d'en choisir un qui pût lui être utile. Sans aller jusqu'à supposer qu'il avait besoin de s'assurer de puissantes

<sup>1</sup> *Registre du Parlement*, X, 1540, 257 v°, 311; 1542, 180 v°-181; 1544, 167 v°, 169, 229, 268, 276-279 v°, 291 v°.

<sup>2</sup> Le 17 octobre 1537.

<sup>3</sup> Génin, II, 165-167. Cependant M. Lacroix semble conclure que Châteaubriant empoisonna sa femme. (*Curiosités de l'Histoire de France*, II, 204.)

<sup>4</sup> François I<sup>er</sup> au Grand Maître, 7 novembre (fr. 3056, 61).

protections contre des poursuites judiciaires, on peut admettre qu'il cherchait simplement à obtenir certaines faveurs de la Cour, en donnant une partie de sa fortune au connétable de France. C'était une manière avantageuse de placer son argent en viager, que l'on employait beaucoup à cette époque. Ce fut ainsi que, plus tard, M. de Villebon, Jean d'Estouteville, céda ses terres à Montmorency, et que le dernier marquis de Saluces, Gabriel, le désigna pour héritier, sans que cette désignation d'ailleurs fût suivie d'effet. Enfin Montmorency était un parent et un vieil ami de Châteaubriant, et la donation que lui fit ce dernier n'a pas lieu de surprendre<sup>1</sup>.

Par acte dressé à Paris, le 5 janvier 1540, M. de Châteaubriant cède au Connétable le tiers de ses biens immeubles, soit quatorze terres, sises en Bretagne et en Anjou, « pour la bonne volonté et amitié que le dict sieur de Châteaubriant porte au dict sieur de Montmorency<sup>2</sup> ». Le 5 mai, ce dernier en fait prendre, en son nom, possession et investiture<sup>3</sup>. Dans l'été, il est même question que le généreux donateur augmente encore le prix de ses bienfaits.

<sup>1</sup> On a déjà fait justice du romanesque récit de Varillas sur la mort de madame de Châteaubriant. D'autres historiens ont cherché, sans raisons valables, à expliquer la donation de Châteaubriant. Vieilleville prétend que ce seigneur, accusé de s'être approprié des fonds votés par les États de Bretagne pour la canalisation de la Vilaine, se sauva des poursuites par cette donation (27-30). Mais il place cet événement en 1532, huit ans avant la donation même. De plus, Vieilleville était parent des autres héritiers de Châteaubriant, que cette donation lésait. M. Forneron reproduit Vieilleville (I, 108). Gaillard prétend que le donateur voulait se soustraire à une enquête sur son gouvernement, au moment du procès de l'Amiral (IV, 353-361). L'Amiral lui reprocha, en effet, de n'avoir pas payé les mortes-payes de Brest (I, 341). D'autre part, M. Hauréau, d'après Le Laboureur, dit que Châteaubriant abandonna ses biens pour être nommé chevalier de l'Ordre (*François I<sup>er</sup> et sa cour*, 144). Mais Châteaubriant était chevalier de l'Ordre déjà en 1531. (P. Lacroix, *Curiosités de l'Histoire de France*, II, 190.)

<sup>2</sup> Ces terres étaient : Châteaubriant, Candé, Chanceaux, Vivreau, Nozay, Villocher, Issé, Derval, Jans, Beauregard, Guéméné, Tillay, Rougé et Le Teil. Cf. *Mémoires de Bretagne* (Morice), III, 1034; *Plaidoyers notables* (Paris, 1644, in-8°); Des Ormeaux, II, 152-154; Du Chesne, 392; Pr. 283; Delaborde, *Coligny*, I, 880.

<sup>3</sup> Fr. 3147, 77.

Le Connétable ne sait comment lui témoigner sa reconnaissance. « Il n'aura jamais, déclare-t-il, parant, serviteur ny amy qui plus ayme son honneur, bien et repos que moy, ny de qui il soit de meilleur cueur seryy et obéy en toutes choses qui luy pourront toucher, ainsi que tousjours il congnoistra <sup>1</sup>. » A la fin de mars 1544, il part pour la Bretagne, afin de remercier en personne M. de Châteaubriant, et, à son retour à la Cour, il rend déjà hommage au Roi, pour les terres qu'il possède au comté de Nantes <sup>2</sup>. Pendant sa disgrâce, il n'éprouve aucune difficulté à se faire délivrer par le Chancelier les lettres de réception de foi et d'hommage, et, du vivant même de M. de Châteaubriant, il agit en seigneur féodal des terres que ce dernier lui a cédées, instituant et destituant à sa convenance les officiers qui les administrent.

Le bénéfice que Montmorency retirait de cette donation était un baume consolateur au moment de sa disgrâce. Mais il ne fut pas sans lui causer aussi de grandes inquiétudes. Ses ennemis pouvaient profiter de son éloignement de la Cour pour le tourmenter à ce sujet. Aussi le Connétable eut-il alors besoin des services d'amis dévoués, comme l'évêque de Soissons, membre du Conseil privé, et surtout comme son agent La Pommeraie, conseiller et maître d'hôtel du Roi, et bientôt président des comptes de Bretagne. Ces personnages l'aidèrent à se tirer d'affaire <sup>3</sup>. Car la donation de M. de Châteaubriant lui attira des procès avec tous ceux qui pouvaient prétendre à la succession de ce seigneur. Et parmi eux, chose remarquable, Montmorency comptait ses propres pupilles. Il en avait beaucoup. C'étaient d'abord les orphelins de ses frères d'armes Bonnavet et Lautrec. Il prenait certainement à cœur leurs intérêts,

<sup>1</sup> Fr. 3094, 195. Cf. fr. 20500, 212.

<sup>2</sup> Le 6 mai 1544. Cf. fr. 3012, 107; 3212, 10; 20500, 99 et 139. (Lettres de Montmorency à La Pommeraie.)

<sup>3</sup> Fr. 3094, 201.

et il dut même soutenir un procès contre madame de Piennes, Louise de Crevecœur, pour qu'elle entretînt les enfants qu'elle avait eus de son premier mariage avec Bonnivet, et qui se trouvaient pupilles du Connétable<sup>1</sup>. Lautrec, mourant à Naples, avait aussi confié la tutelle de son fils et de sa fille, à Montmorency. Ce dernier défendit les propriétés du jeune Lautrec, comte de Rethel par sa mère, contre les empiétements du gouvernement des Pays-Bas<sup>2</sup>. Cependant la donation de Châteaubriant lésait les intérêts de ce jeune seigneur, qui pouvait réclamer sa part de l'héritage de sa feue tante, Françoise de Foix, femme de Châteaubriant, et sœur du grand Lautrec. Mais le 6 août 1540, le jeune Lautrec mourut. Montmorency se crut alors débarrassé de toute difficulté au sujet de la donation<sup>3</sup>.

Il comptait sans la sœur de ce seigneur, qu'il avait mariée lui-même à un autre de ses pupilles, le fils du comte de Laval. En effet, Guy XVI, comte de Laval, gouverneur de Bretagne, qui mourut le 20 mai 1531, lui avait laissé la tutelle de ses enfants, notamment du jeune comte Guy XVII, fils de sa seconde femme, Anne de Montmorency, sœur du Connétable. Montmorency prit soin d'assurer à son neveu et pupille ce qu'on lui devait de la pension du défunt<sup>4</sup>. Et ce fut peu après, en 1535, qu'il le maria à mademoiselle de Foix-Lautrec. Cette jeune personne avait toujours vécu auprès de sa tante, madame de Châteaubriant, Françoise de Foix, dont la mort la mit au désespoir. Se croyant persécutée, elle n'acceptait pas de bonne grâce les volontés de son tuteur. Elle ne pouvait, à la vérité, que se féliciter de son mariage, mais elle exigeait qu'on lui payât huit mille francs de pension, tandis que le Connétable ne lui en accor-

<sup>1</sup> *Registre du Parlement*, 12 avril 1536 (X, 1537, 222).

<sup>2</sup> Archives belges. Négociations de France (août et octobre 1535), II, 28, 32, 36. Cf. le Connétable à M. de Conserans, 6 novembre 1539 (fr. 3212, 25).

<sup>3</sup> Fr. 3122, 48.

<sup>4</sup> Cabinet des Titres, 46438, 71, et fr. 26124, 1544 (29 juin 1531).

daît que six mille, prétendant agir pour « le bien, proufiet et honneur d'elle et de son mary <sup>1</sup> ». A la mort du jeune comte de Rethel, Montmorency veilla en effet à ce que M. et madame de Laval recueillissent l'héritage de leur frère. Puis, quand ils firent leur entrée à Laval et à Vitré, et qu'ils prirent possession de leur comté, il pressa M. de Laval de l'administrer d'après l'avis de ses bons conseillers. Il voulut aussi le faire venir à la Cour et le faire entrer au service du Roi. Mais il se plaignait des procédés de M. de Laval à l'égard de M. de Châteaubriant. Le jeune comte, en effet, réclamait à ce dernier l'héritage de madame de Châteaubriant, et Montmorency prit le parti, dans cette affaire, non pas de son pupille, mais de son ami et généreux donateur <sup>2</sup>. Néanmoins le comte de Laval se défendit avec succès contre M. de Châteaubriant. La cour de Rennes lui donna gain de cause, et ce dernier fut obligé de lui céder les terres de Châteaugiron et du Désert, qui représentaient la somme de soixante mille livres, à laquelle M. et madame de Laval avaient droit, comme héritiers de madame de Châteaubriant <sup>3</sup>.

A la mort de M. de Châteaubriant, qui arriva le 21 février 1543, Montmorency eut à son tour à soutenir des procès, non-seulement contre M. de Laval, mais contre deux parentes du défunt, madame d'Assigné, née Montejehan, et la princesse de La Roche-sur-Yon, née Montespedon, veuve en premières noces du maréchal de Montejehan, qui réclamaient l'une et l'autre tout ou partie de la donation. La princesse ne parvint jamais à obtenir gain de cause <sup>4</sup>. Le procès le plus important fut celui de ma-

<sup>1</sup> Génin, I, 343.

<sup>2</sup> Le Connétable à La Pommeraie, 9 mars, 7 août, 25 septembre, 10 octobre (fr. 3094, 201 et 150; 3122, 48; 20500, 109; 3094, 197); à Laval, 12 août (fr. 3212, 37); à M. de Conserans, 13 avril (fr. 3212, 11); 7 et 10 novembre (fr. 3212, 26 et 30).

<sup>3</sup> Procès de Châteaugiron; fr. 2883, 89, 30, 43, 44 v°, 45 v°.

<sup>4</sup> Fr. 2974, 79; 3094, 153 et 207; 3155, 16.

dame d'Assigné. L'avocat de cette dame attribua la donation à un acte d'aliénation mentale du donateur. Mais, grâce à l'éloquence de Séguier, l'avocat du Connétable, ce dernier parvint à conserver l'immense fortune que lui avait donnée M. de Châteaubriant. Car il n'eut pas à redouter davantage les revendications de son neveu de Laval, qui mourut peu après, le dernier de la branche de Laval-Montfort<sup>1</sup>.

Montmorency ne se trouvait en procès avec son pupille de Laval qu'à cause du mariage de ce dernier avec mademoiselle de Lautrec, héritière de madame de Châteaubriant. Mais il n'eut pas d'affaires d'intérêt avec les sœurs du jeune comte<sup>2</sup>. Parmi celles-ci, d'ailleurs, il n'y avait que madame de Guéméné, fille aussi du feu comte Guy XVI et d'Anne de Montmorency, qui se trouvât sous sa tutelle<sup>3</sup>. Toutefois il avait été question que Charlotte de Laval, née du troisième mariage de Guy XVI avec Antoinette de Daillon du Lude, lui fût aussi confiée. Madame de Laval avait donné la garde de cette jeune fille au Connétable, qui l'appela près de lui, à Chantilly, au printemps de 1540<sup>4</sup>. Surchargé d'affaires d'intérêt, il ne voulait accepter que la garde de la jeune personne, mais non pas la tutelle. « Monsieur de La Pommeraye, mandait-il, le 4 avril, à son ami, je ne veulx oublier de vous dire que je suis bien content de prendre seulement la garde et éducation de la personne de la dicte damoiselle Charlotte de Laval et des biens qu'elle a apportez avec elle, desquelz j'ai faict faire

<sup>1</sup> Fr. 3094, 209, et 20500, 129 (Lettres de Montmorency à La Pommeraye). Cf. Du Chesne, Pr. 284. Gaillard, IV, 352-353. Vieilleville, 27. Cependant ces procès reprirent depuis et duraient encore en 1604.

<sup>2</sup> Les sœurs aînées du comte, mesdames de Rieux et de La Trémoille, étaient filles de Guy XVI et de Charlotte d'Aragon. Le neveu de Montmorency, M. d'Andelot, épousa la fille de madame de Rieux, héritière du comte de Laval (1548).

<sup>3</sup> Marguerite, fille de Guy XVI et d'Anne de Montmorency, épousa Louis de Rohan, Sr de Guéméné (M. de Châteaubriant à M. de Montmorency, 19 mai, fr. 20502, 133).

<sup>4</sup> Fr. 3094, 201.

inventaire, suivant l'ordonnance de feu madame de Laval, sa mère. Mais quant à la tutelle, je ne la pourrois et ne suis délibéré de l'accepter pour les empeschemens que vous sçavez que j'ay<sup>1</sup>. » Avec le consentement de la famille et du Roi, il la fiança à son neveu de Châtillon (Gaspard de Coligny). Mais pendant sa disgrâce, ses ennemis de Tournon et d'Annebaud profitèrent de cette situation pour lui créer des embarras. Ils lui demandèrent de délivrer mademoiselle de Laval. Le Connétable se défendit, en disant que « suivant le testament de feu madame de Laval, mère de la dicte damoiselle, il avoit prinse (ou garde) de sa personne<sup>2</sup> ». Charlotte se maria en effet avec Gaspard de Coligny, et les jeunes époux n'eurent pas lieu de regretter une union arrangée par Montmorency. Le Connétable eut avec eux une conduite toute correcte, et la donation de Châteaubriant ne pouvait aucunement leur porter préjudice.

Un autre seigneur breton, M. de Broons, Claude de Villeblanche, fit au Connétable une donation du même genre que celle de M. de Châteaubriant. Il était obéré de dettes, et il céda ses terres à Anne de Montmorency, à la condition que ce dernier fournit les sommes pour lesquelles elles se trouvaient engagées<sup>3</sup>. En tout cas, il s'en réservait l'usufruit, et ce contrat n'était désavantageux que pour sa sœur, madame d'Épinay (avril 1540). Montmorency se conduisit encore, en cette affaire, d'après les conseils de La Pommerai<sup>4</sup>. Il pria le lieutenant au gouvernement de Bretagne d'obliger les créanciers de M. de Broons de rentrer dans leur argent et de recevoir d'abord une somme de trente

<sup>1</sup> Fr. 3094, 151. Génin, qui cherche à prouver la cupidité de Montmorency (59), cite ce passage en le tronquant. Il saute notamment ces mots : « Desquels j'ay faict faire inventaire, suivant l'ordonnance de feu madame de Laval, sa mère. » (I, 342, n. 3.) Il confond d'ailleurs Charlotte de Laval avec la comtesse de Laval, née Lautrec. Cf. fr. 3147, 77, et 20500, 118.

<sup>2</sup> Fr. 2932, 93.

<sup>3</sup> C'étaient les terres de Martigue, de La Porte, du Mesnil, de Broons, de Brancion, de Callac, de Ferchaud, de Plusgnolles.

<sup>4</sup> Fr. 3094, 149 et 450.

mille francs. Mais la famille du donateur lui intenta de longs procès, au bout desquels cependant Montmorency put garder toutes les terres cédées, sauf celle de Broons que, sous le règne de Henri II, il restitua au fils de madame d'Épinay, devenu le gendre du maréchal de Vieilleville <sup>1</sup>.

Telles furent ces donations qui ont nui à la réputation de Montmorency, parce qu'elles ont été racontées par Vieilleville, parent et partisan des héritiers de MM. de Châteaubriant et de Broons. En somme, elles s'expliquent d'une façon tout aussi naturelle que celles du marquis de Saluces et de M. de Villebon, faites aussi en faveur du Connétable <sup>2</sup>. Si elles présentent ce dernier sous l'aspect d'un homme avide et intéressé, elles n'entachent pas du moins son honnabilité stricte. Comme elles eurent lieu au moment de sa disgrâce, on peut croire que si elles n'avaient pas été régulières, ses ennemis se seraient servis de ce prétexte pour l'écraser complètement.

A part le temps qu'il consacrait aux plaisirs de la chasse, à la construction de ses maisons, à la lecture des classiques ou à l'acquisition d'objets d'art, Montmorency s'occupait donc activement, pendant son exil, des intérêts de sa fortune. Son ambition était de reconstituer un immense domaine. Ses terres formaient en somme trois groupes principaux : celui de Montmorency « en France », celui de Châteaubriant et de Broons en Bretagne, enfin celui de La Rochepot, dont il hérita plus tard, en Bourgogne. Il caressait peut-être déjà le projet de faire ériger l'un d'eux en duché. D'ailleurs, il avait une nombreuse famille à pourvoir. Ce fut sous le règne de François I<sup>er</sup> que naquirent ses enfants. Après François de Montmorency <sup>3</sup> et Henri de Damville <sup>4</sup>, il lui était successivement né Charles de

<sup>1</sup> Fr. 6639, 233; 20500, 99, 116, 120.

<sup>2</sup> Le Laboureur, *Additions de Castelnau*, II, 509.

<sup>3</sup> Plus tard, maréchal de France (né en 1530, † 1576).

<sup>4</sup> Plus tard connétable de France et duc et pair de Montmorency (né en 1534, † 1614).

Méru <sup>1</sup> (en 1536), Gabriel de Montbéron (en 1541), Guillaume de Thoré (en 1546). Ses filles étaient Léonor, qui déjà en 1546 épousa le vicomte de Turenne; Jeanne, Catherine et Marie, qui furent plus tard les duchesses de La Trémoille et de Ventadour et la comtesse de Foix-Candale; enfin Anne, Louise et Madeleine, qui entrèrent toutes trois en religion. Il surveilla de près l'éducation de ses fils, auprès de qui il fit élever aussi son petit cousin Floris de Montmorency, de la branche de Nivelles, plus connu sous le nom de Montigny, et qui devait mourir plus tard, comme son frère aîné le comte de Hornes, victime de Philippe II<sup>2</sup>. Montmorency prit soin que ses fils eussent tous de l'instruction et qu'ils écrivissent correctement. « J'ay reçu les lectres que vous m'avez escriptes, mandait-il un jour à Méru, Montbéron et Thoré, et entendu, par ce que me mandez, la peine que vous prenez à bien estudier, à quoy vous continuerez de bien en mieulx, affin que je congnoisse à mon retour ce que vous avez appris<sup>3</sup>. »

Mais Montmorency ne pouvait se contenter de cette vie de père de famille et de grand seigneur. Il avait conservé ses hautes relations à la Cour, et il vivait, dans ses terres, entouré d'un grand prestige. Le Dauphin correspondait régulièrement avec lui; il déplorait son absence et promettait de le rappeler à la Cour dès qu'il serait roi. « Par la mordieu, disait le fou Briandas à François I<sup>er</sup>, tu verras bientost icy M. le Connestable, qui te commandera à la baguette et t'apprendra bien à faire le sot. Fuy-t'en; je renye Dieu, tu es mort<sup>4</sup>. » Le Roi connaissait bien les dis-

<sup>1</sup> Plus tard amiral de France et duc de Damville († 1612).

<sup>2</sup> Montigny avait deux ans de plus que François de Montmorency, étant né en 1528, et il resta trois ans dans la maison du Connétable. (Du Chesne, 273.)

<sup>3</sup> Fr. 20500, 95. Cette lettre est un peu postérieure au temps dont nous nous occupons. Elle est datée du « Camp de Hem, 23 août », c'est-à-dire de l'année 1553. Les trois cadets savaient donc écrire. D'autre part, on a les signatures autographes des deux aînés, François et Henri. Ainsi tombe la légende qui veut qu'au moins l'un des fils d'Anne de Montmorency n'ait pas su tenir la plume.

<sup>4</sup> Vieilleville, 22-23.

positions de son fils, et il ne lui en voulait que davantage<sup>1</sup>. Il avait de l'affection pour la Dauphine; cette princesse, cependant, faisait aussi sa cour à Montmorency disgracié. Le Connétable recevait ses confidences sur ses espérances ou ses déceptions de progéniture, de même qu'autrefois il recevait celles de la reine de Navarre. Montmorency envoya même des remèdes à Catherine pour combattre la stérilité. Cela réussit. En juin 1543, elle se hâta de lui écrire, avec son orthographe fautaisiste, la nouvelle de sa grossesse<sup>2</sup>. Les autres princes lui témoignaient des égards, l'assuraient de leur attachement, lui envoyaient des chevaux, ainsi les ducs de Vendôme, de Lorraine, de Ferrare, de Bavière, de Guise. Ses anciens protégés lui demandaient conseil, lui recommandaient leurs intérêts ou lui promettaient leur dévouement, tels les du Biez, les d'Anglure, les Chabannes. Le jeune seigneur de Sedan l'invitait chez lui à Château-Thierry<sup>3</sup>. Mais il n'avait pas de meilleur ami que M. de Boisy, le fils du feu grand maître de ce nom, et celui-là même qui avait épousé l'ancienne fiancée de Montmorency, Jacqueline de La Trémoille. Boisy le mettait au courant des petites nouvelles de la Cour, lui parlait de « M. le Daulphin que, disait-il, je suis averty tenir prepos hault et cler, fort oneste de vous, désirant luy avoir cousté cent mille escus que fucez auprès de luy pour le servyre ». Le Roi continuait à se laisser conduire par madame d'Étampes. « Asseurez-vous que nostre mestre est en la sorte que m'avez tousjours dit : plus y va avant, plus se prant avecque les fames et en a perdu toute honte<sup>4</sup>. » Avec de si solides

<sup>1</sup> Le Dauphin au Connétable, 23 septembre 1546. (Fr. 3016, 11.)

<sup>2</sup> *Lettres de Catherine*, publiées par M. de La Ferrière, p. 6.

<sup>3</sup> Au Connétable, M. et madame de Guise, 1541 et 1542 (fr. 10239, 1; 6637, 18; 3084, 53; 3019, 138); M. de Lorraine (fr. 2970, 21); M. d'Aumale (fr. 3095, 105 et 110); M. de Vendôme (Lettres 5 et 7 et fr. 3005, 48); M. de Ferrare, 1546 (fr. 20504, 2); MM. du Biez, d'Anglure, de Chabannes, de Sedan (Robert IV. né en 1520), 1542-1544 (fr. 3004, 9 et 14; 6638, 161; 2979, 84; 3006, 63); les ducs de Bavière, 10 mai 1542. (Fr. 3063, 1.)

<sup>4</sup> Boisy au Connétable, 18 août 1543. (Fr. 20508, 41-44.)

amitiés, Montmorency, appuyé par le parti de la jeune cour, était capable de résister de loin à la cabale, et il sut réduire au silence les calomnies que l'on répandit sur son compte<sup>1</sup>. D'ailleurs, à part son beau-frère de Tende, il n'avait entraîné personne de sa famille dans sa chute. La Rochepot, les Châtillon gardaient leur brillante position, et Coligny faisait ses premières armes en compagnie de son ami François de Lorraine, comte d'Aumale<sup>2</sup>.

La cour d'Espagne cherchait à tirer parti des dissensions de celle de France. Le 29 décembre 1541, l'Empereur chargea son ambassadeur de lui faire un rapport sur les chances de retour du Connétable au pouvoir, et sur la faveur dont il jouissait auprès du Dauphin et de la Grande Sénéchale. Encore frappé du souvenir de la trahison du connétable de Bourbon, il se flattait que le successeur de ce prince en commît une autre. Mais ce fut surtout la reine de Hongrie qui s'occupa de cette affaire. L'ambassadeur impérial lui écrivit que l'on pouvait s'entendre avec les mécontents, qui étaient le Dauphin, le duc de Guise, « le Connestable, en péril de sa personne ». La reine de Hongrie en parla à son frère dans ses lettres, mais elle ajoutait ces mots qui prouvent absolument l'innocence de Montmorency : « D'une chose je puis asseurer Vostre Majesté : je n'ay jamais riens assenty de nul de ceulx-cy, ny ne sçay en façon quelconque leur volonté. » L'Empereur, du reste, avait trop de bon sens pour croire une révolution possible, et, bien que MM. de Guise et de Sedan, brouillés avec madame d'Étampes, renforçassent le parti du Dauphin et du Connétable, il reconnut qu'il n'y avait aucun parti à tirer de ces intrigues<sup>3</sup>. Jamais d'ailleurs Montmorency n'aurait trahi son roi; ses instincts y répugnaient, sa sagesse lui fai-

<sup>1</sup> Fr. 6639, 309, *cop.*

<sup>2</sup> Le Connétable à La Rochepot, 9 août. (Fr. 20500, 414.)

<sup>3</sup> Archives belges. Correspondance de France, années 1536-1541, p. 179 v°; Archives nationales, K, 1485; B, 1, 6. Cf. Paillard, *Revue historique* (1874), VIII, 347, 360-363, 367.

sait comprendre l'inanité d'un pareil dessein. Il lui suffisait d'être certain de l'attachement de l'héritier du trône, et il prenait un légitime repos jusqu'à l'avènement de ce prince à la Couronne.

Le Connétable ne voulait revenir à la Cour que rappelé par son maître. Il espéra l'être bientôt, quand l'assassinat des envoyés du Roi, Rincon et Fregose, rendit la guerre inévitable (3 juillet 1541). Il avait eu l'idée de mener sa femme en Bretagne dans ses nouveaux domaines de Châteaubriant, mais, au printemps de 1542, il y renonça. « Voyant que toutes choses sont en ce royaume en suspens, écrivit-il à La Pommeraie, et que plustost on attend la guerre que autrement, il m'a semblé que je ne puis partir d'icy sans sçavoir si ce sera le plaisir du Roi de se servir de moy. Car mes ennemys n'eussent failly de dire et mettre en avant que je me feusse esloigné en desdaignant toutes choses, affin que l'on me allast serché, et vous sçavez qu'ils disent contre moy tant de faulses mensonges qu'il ne fault point que je leur donne couleur de parler<sup>1</sup>. » Il pouvait bien s'attendre, puisqu'il était le chef de l'armée, à être rappelé à cette occasion. Mais il ne le fut pas. En revanche, il s'intéressa vivement aux campagnes conduites contre les Impériaux et contre les Anglais, au Roussillon et aux Pays-Bas. La Rochepot lui transmit les nouvelles du Languedoc, et le Connétable put voir Montpezat, son successeur, échouer devant Perpignan, dont il avait voulu s'emparer lui-même. « Vous estes souvent soubhaicté et regraitté », lui écrivait d'autre part M. de Lenoncourt, qui accompagnait le duc d'Orléans dans la campagne du nord, où servaient les hommes d'armes de Montmorency, sous M. de La Guiche, ainsi que les jeunes d'Aumale, d'Andelot et de Coligny. Par eux, ainsi que par le duc de Vendôme, par ses amis de Villebon et du Biez, Montmo-

<sup>1</sup> Le Connétable à La Pommeraie, 14 mai. (Fr. 20500, 127.)

rency était averti de toutes les opérations de la campagne<sup>1</sup>.

Mais il fut bientôt question de lui, lorsque les armes françaises reçurent des échecs successifs. A peine le comte d'Enghien venait-il de leur donner un grand prestige à Cérisesoles (14 avril 1544), que Charles-Quint envahit le nord, repoussa tout ce qui lui était opposé et prit Saint-Dizier sur la Marne. Ce fut à ce moment que le Dauphin pressa le Roi de rappeler Montmorency, pour rétablir les affaires compromises. François I<sup>er</sup>, irrité de cette proposition, la repoussa avec énergie. Il fallut signer, malgré le Dauphin, le traité de Crépy (18 septembre 1544), qui fut suivi, près de deux ans après, de la paix avec l'Angleterre (7 juin 1546)<sup>2</sup>.

Quand, au moment où le royaume avait besoin de tous les dévouements, on vit François I<sup>er</sup> refuser le rappel de Montmorency, on pensa bien que ce dernier ne recouvrerait sa faveur qu'à la mort du Roi<sup>3</sup>. Mais on fut de plus en plus certain de ce retour en grâce, à cause de l'affection que le Dauphin témoigna toujours davantage au Connétable. La noblesse se rallia toute à ce dernier. Le Roi, au contraire, finissait tristement ses jours entre Tournon, Annebaud et madame d'Étampes. La maladie et les déceptions étaient son lot. Bientôt il perdit ceux qu'il aimait, le duc d'Orléans et d'Angoulême, dont le caractère gracieux lui plaisait plus que celui du Dauphin, puis le comte d'Enghien, le glorieux vainqueur de Cérisesoles, sur qui il reportait son affection. Enfin la mort de Henri VIII, avec qui il s'était

<sup>1</sup> Au Connétable, F. de Coligny, H. de Lenoncourt, Vendôme, J. d'Estouteville, La Rochepot, O. du Biez, 1542-1543 (fr. 3070, 120; Clairambault, 338, 7335; *Lettres d'Antoine de Bourbon*, 5-7; fr. 3070, 69; 6637, 89; Clairambault, 338, 7345, fr. 20503, 27, 23; Clairambault, 339, 7449). Brantôme, III, 151. M. Dargaud prétend que le Connétable et Guise voulaient détacher Coligny d'Aumale (I, 89); ce n'est pas exact.

<sup>2</sup> Du Bellay, 490-516; Gasp. Tavannes, 125; Brantôme, III, 209; *Cronique*, 392; Ribier, I, 578; Michelet, VIII, 472.

<sup>3</sup> En 1546, cependant, le Roi sembla disposé à le rappeler. Mais ce ne fut qu'une courte velléité. (Ruble, *Mariage de J. d'Albret*, 219.)

toujours senti quelque ressemblance, fut pour lui un coup dont il ne se releva pas. Après un voyage dans l'Est, il arriva à Rambouillet malade et fatigué de vivre. Sentant sa fin prochaine, il manda près de lui le Dauphin et il lui donna d'admirables conseils <sup>1</sup>. Il lui recommanda l'économie, et, s'il faut en croire quelques auteurs, il le pressa de ne pas rappeler le Connétable au pouvoir et d'en écarter les Guise. Puis il rendit l'esprit (31 mars 1547). Ainsi mourut ce prince valeureux, le père des lettres, le roi chevalier, qui fit déjà briller la France d'un éclat très-vif, mais qui devait être reproduit par un type bien plus parfait, et, avec de grandes ressemblances, bien plus accompli à tous égards, par son petit-neveu Henri IV, le restaurateur de la monarchie française <sup>2</sup>.

A peine François I<sup>er</sup> eut-il fermé les yeux, que Henri II partit pour Saint-Germain en Laye, où il trouva le Connétable. Aussitôt il lui rendit l'exercice de ses fonctions, qui faisaient de lui le premier ministre du royaume. Puis il forma son conseil, où les princes de Guise et M. de Saint-André finirent par rivaliser avec Montmorency. Dès lors, ce dernier rencontra toujours les Lorrains sur son chemin, de sorte qu'il ne put jamais recouvrer la situation unique qu'il avait occupée sous François I<sup>er</sup>. Cependant il resta constamment au premier rang. Henri II l'avait vu agir pendant le règne de son père ; sa confiance en lui ne fut jamais ébranlée, et, pour lui témoigner toute son estime, il érigea la seigneurie de Montmorency en duché-pairie (juillet 1554). Sous François II, il est vrai, le Connétable éprouva une seconde disgrâce. Il s'était compromis en protégeant, contre les Lorrains, ses neveux de Châtillon. Tout catholique qu'il était, il avait, dans ses ambitions de

<sup>1</sup> Saint-Mauris à la reine de Hongrie. (*Revue historique*, V, 101-102.)

<sup>2</sup> François I<sup>er</sup> laissa un trésor de quatre cent mille écus d'or. Cf. Cullérier, *De quelle maladie est mort François I<sup>er</sup> ?* (*Gazette hebdomadaire de médecine*, extrait; Paris, 1856, s.)

famille, beaucoup contribué à l'éclat de ces derniers. et cela, dès le temps de François I<sup>er</sup>. La considération dont il jouissait lui permit de donner à tout ce qui le touchait un lustre éclatant. Dès lors, ses fils et ses neveux, alliés à la maison royale, jouèrent en France un rôle prépondérant, et Montmorency put croire qu'il avait affaire à des ingrats, en voyant combien d'entre eux favorisaient les nouvelles croyances religieuses. Ce fut alors que, sacrifiant ses intérêts de famille à ses principes, il se rapprocha de Guise et fonda, avec lui et avec Saint-André, le célèbre triumvirat qui gouverna le royaume jusqu'à sa mort, arrivée le 14 novembre 1567.

Ainsi la retraite qu'il fit dans ses terres, de 1544 à 1547, ne forme qu'un intermède entre les deux périodes de son ministère en France. Les quinze années pendant lesquelles il fut au pouvoir, sous le règne de François I<sup>er</sup>, devaient être encore suivies, après un petit intervalle, de vingt années d'une administration nouvelle. Plus d'un homme d'État pourrait se trouver satisfait d'avoir fourni la première partie seulement d'une si belle carrière; mais le vaillant Connétable, qui vécut sous le règne de six rois consécutifs, fut toujours sur la brèche, prêt à lutter, à commander, à gouverner, et, s'il connut la disgrâce, c'est à peine si, de son vivant, il connut le repos.

FIN.

## TABLE DES NOMS PROPRES

- ADRIEN VI, pape, 21, 37, 42.
- ALARÇON, capitaine espagnol, 43, 53.
- ALBANY (Jean Stuart, duc d'), 50, 66, 188, 189, 207, 212, 267.
- ALBE (le duc d'), 276, 278, 376, 378.
- ALENÇON (Charles, duc d'), dit *Mouzeigneur*, premier mari de Marguerite d'Angoulême, 7, 15, 16, 17, 47, 51, 52, 65, 66.
- ALÈGRE (M. d'), 96.
- ALEXANDRE de Médicis, duc de Florence, 180, 183, 207, 238, 314.
- ALLIGRET, avocat du Roi au Parlement, 194.
- ALLUIE (Robertet, seigneur d'), fils de Florimond Robertet, bailli du Palais, 193.
- ALPONSE d'Este, duc de Ferrare, 27, 40, 50, 89, 107, 129, 134, 179, 227.
- AMIRAL (M. L') : en 1515, Gravelle; en 1516, Bonnivet; en 1526, Brion; en 1543, Annebaud. (*Voir ces noms.*)
- AMVOT (Jacques). 236.
- ANDELOT (François de Coligny, seigneur d'), neveu de Montmorency, 375, 427, note, 433.
- ANGOULÈME. (*Voyez François I<sup>er</sup>, Louise de Savoie et Charles de France.*)
- ANNE de France, dame de Beaujeu, 5.
- ANNE de Bretagne, reine de France, 5, 9.
- ANNE Bolein, seconde femme de Henri VIII, 196, 197, 204, 205, 234, 258.
- ANNE de Clèves, quatrième femme de Henri VIII, 385.
- ANNEBAUD (Claude, seigneur d'), maréchal, puis amiral de France, 16, 63, 263, 299, 302, 308, 339, 341, 360, 383, 395, 401, 403, 404, 407, 409, 428, 434.
- ANTOINE de Bourbon, duc de Vendôme, épouse Jeanne d'Albret, reine de Navarre, 66, 292, 340, 361, 378, 431, 433.
- ARAGON (don Antonio d'), capitaine espagnol, 329.
- ARENA (Antonius DE), poète provençal, 286.
- ARÉTIN (L'), 222.
- ARMAGNAC (le cardinal d'), d'abord évêque de Rhodéz, 313, 348.
- ARSCHOT (Philippe de Croy, marquis, puis duc d'), 335, 344, 362.
- ASPARROS, soit Lesparre (André de Foix, seigneur d'), frère de madame de Châteaubriant, 33.
- ASSIGNÉ (Montejehan, dame d'), 426, 427.
- AUBIGNY (Robert Stuart, seigneur d'), maréchal de France, 269, 272, 288, 404.
- AUMALE (François de Lorraine, comte d'), plus tard duc de Guise, fils de Claude duc de Guise, 360, 379, 432, 433.
- AUMONT (Louise d'), épouse M. de Rouville, 421.
- AUVIGNY (mademoiselle d'), huguenote, parente de Montmorency, 217.
- AUXERRE (l'évêque d'). Voir *Dinteville*.
- AUXY (le seigneur d'), 145.
- BABOU (Philibert), seigneur de La Bourdaisière, trésorier de l'Épargne, 375.
- BAÏF (Lazare DE), ambassadeur à Venise, 134, 135, 180, 191, 222, 223, 394.
- BAQUEVILLE (le sieur DE), capitaine général des hommes de pied de Normandie, 303.
- BARBEROUSSE (Khaïr Eddin, dit), amiral ottoman, 232, 235, 258, 271, 286, 304, 314, 356, 358.
- BARBESIEUX (Autoine de La Rochefoucauld, seigneur DE), 114, 115, 117, 271, 302.
- BATH (l'évêque de), ambassadeur d'Angleterre, 98, 106.
- BAUX (Frère Bernardin DES), officier de mer, 86, 127.

- BAUÈRE (les ducs DE), 220, 236, 348, 431.
- BAYARD (Gilbert), d'abord *élu*, puis général des finances de Bretagne, secrétaire des finances, 123, 140, 152, 272, 364, 403.
- BAYARD (le capitaine), dit *le Chevalier sans peur et sans reproche*, 16, 17, 19, 20, 23, 32, 33, 40, 44, 46.
- BAYONNE (M. DE). Voir *Jean du Bellay*.
- BÉARN (le baron DE), capitaine de gendarmerie, 11.
- BÉARN (le baron DE), lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de Montmorency, 110.
- BÉATRICE de Portugal, femme de Charles IV, duc de Savoie, 220, 254.
- BEAUVAIS (le sieur DE), ambassadeur de France en Écosse et en Suisse, 266.
- BÉDA (Noël), théologien en Sorbonne, 182, 218, 245.
- BEDIA (Antonio DE), envoyé espagnol, 226.
- BELLAY (Jean DU), évêque de Bayonne, puis de Paris, enfin cardinal, 86, 96, 99, 100, 101, 106, 122, 124, 127, 156, 157, 173, 182, 193, 208, 212, 216, 219, 235, 237, 238, 239, 247, 259, 262, 279, 295, 303, 338, 339, 340, 379, 396.
- BELLAY (Martin DU), frère du précédent, l'auteur des *Mémoires*, 144, 303, 304, 306, 328, 341.
- BELLAY (Guillaume DU), seigneur de Langey. Voir *Langey*.
- BERQUIN (Louis DE), gentilhomme protestant, 95 (note), 217.
- BERTHEREAU (Nicolas), secrétaire de Montmorency, puis du Roi, 100, 310, 335, 375.
- BERTRAND, président au parlement de Toulouse, puis premier président de celui de Paris, 359.
- BESNIER, officier des finances, 143, 156, 193.
- BÉZIERS (Du Bois, seigneur des Querdes, évêque de), 145.
- BIEZ (Oudart, seigneur DU), sénéchal de Boulogne, plus tard maréchal de France, 32, 97, 109, 137, 269, 272, 299, 431, 433.
- BILLON, conseiller du Roi, envoyé aux Pays-Bas, 145, 362.
- BIRAGO, capitaine au service du Roi, 316.
- BLANCHEROSE, conspirateur anglais, 386.
- BOCHETEL (le greffier), secrétaire des finances, 100, 319, 333, 334.
- BODIN, huissier du Roi, 148.
- BOISRIGAUD (Dangerant, seigneur DE), ambassadeur en Suisse, 37, 109, 266.
- BOISY (Arthur Gouffier, seigneur DE), grand maître de France, 6, 9, 13.
- BOISY (Gouffier, seigneur, plus tard marquis DE), fils du précédent, 72, 78, 156, 275, 276.
- BOMBELLES (le sieur DE), 157.
- BONNES (le sieur DE), maître d'hôtel, 141.
- BONNEVAL (M. DE), capitaine de cavalerie, 193, 271, 275, 276.
- BONNEVAL (mademoiselle DE), fille de la maison de la Reine, 193.
- BONNIVET (Guillaume Gouffier, seigneur DE), amiral de France, 12, 31, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 52, 64, 78, 85, 338, 409, 424.
- BONVALOT (François), trésorier de l'église métropolitaine de Besançon, puis abbé de Saint-Vincent, ambassadeur de l'Empereur, 248, 371, 372, 383, 392, 394.
- BOUCAL (M. du Refuge, dit l'écuyer), 16, 22, 23, 24.
- BOUCHAGE (Batarnay, baron, puis comte DU), 398.
- BOUCHAGE (madame DU), femme du précédent, sœur de Madeleine de Savoie et belle-sœur d'Anne de Montmorency, 168, 375.
- BOUCAUVILLE (Jean DE), gouverneur d'Amiens, 197.
- BOULOGNE (Anne DE), épouse, 1° le comte de Roussillon, 2° le seigneur d'Écouen, frère aîné d'Anne de Montmorency, 3° le vicomte de Turenne, 7.
- BOULOGNE (Philippe de La Chambre, dit le cardinal DE), frère utérin du duc d'Albany, 214, 238, 239.
- BOURBON (Charles de Bourbon-Montpensier, duc DE), connétable, grand chambrier et pair de France, 10, 19, 34, 35, 39, 41, 43, 47, 48, 65, 75, 85, 86, 87, 88, 89, 94, 95, 147, 337, 340, 409, 432.
- BOURBON (Louis, cardinal DE), frère de Charles, duc de Vendôme, 66, 378.
- BOURBON. Voir *Vendôme*, *Saint-Pol*, *Enghien*, *Montpensier* et *La Roche-sur-Yon*.

- BOURGOGNE, roi d'armes de l'Empereur, 104, 105.
- BOURLEMONT (Saladin d'Anglure, baron DE), 293, 431.
- BOUTÈRES (M. DE), lieutenant du Roi à Turin, 96, 316, 325, 327.
- BOZZOLO (Federigo de Gonzaga, seigneur DE), 23, 40, 102.
- BRANCITOR (Robert), conspirateur anglais, 386.
- BREZÉ (Louis DE), comte de Maulévrier, grand sénéchal de Normandie, 106.
- BRIANDAS, fou de cour du Roi, 420, note, 430.
- BRIANT (sir Francis), ambassadeur d'Angleterre, 144, 183, 196, 197, 345.
- BRINON (Jean), premier président au parlement de Rouen et chancelier d'Alençon, 96.
- BRION (Philippe Chabot, seigneur DE), comte de Busançais et de Charny, amiral de France et de Guyenne, gouverneur de Bourgogne, 7, 13, 41, 47, 58, 66, 71, 78, 91, 100, 105, 110, 123, 128, 131, 135, 138, 139, 156, 157, 164, 172, 173, 179, 197, 198, 204, 205, 217, 231, 234, 235, 241, 244, 245, 246, 249, 250, 255, 256, 257, 260, 261, 338, 339, 355, 361, 396, 397, 398, 404, 406, 407.
- BRISSAC (Cossé, seigneur DE), gouverneur des Enfants de France, 148, 170, 316, 323, 329, 364, 372.
- BROONS (Claude de Villeblanche, seigneur DE), 428, 429.
- BROSSES (le sieur DE), 141.
- BRUSQUET, fou de cour de Henri II, 282.
- BULLANT (Jean), architecte du Connétable, 421.
- BUREN (Philippe d'Egmont, comte DE), 306, 309.
- BURGENSIS, médecin du Roi, 51.
- BURIE (Coucy, seigneur DE), capitaine français, 263, 287, 301, 302, 316, 321, 322, 323, 325.
- CAMPEGGIO (le cardinal), légat du Pape, 106, 124.
- CANAPLES (Créquy, seigneur DE), capitaine d'une des deux bandes de cent gentilshommes de la maison du Roi, 306, 378.
- CAPE (Adrien), conspire contre Montmorency, 386.
- CARACCIOLI (le cardinal), légat du Pape, 283.
- CARAFFA (Federigo), partisan du Roi, 120.
- CARDUCCI, ambassadeur de Florence, 124, 133.
- CARPI (Alberto Pio de Savoie, comte DE), ambassadeur du Roi à Rome, 86, 181.
- CARPI (Rodolfo Pio, cardinal DE), évêque de Faenza, 211, 350, 365.
- CARTIER (Jacques), navigateur, 395.
- CASALE (Gregorio), agent du roi d'Angleterre en Italie, 126, 183.
- CASTELLO (Antonio), ingénieur italien du Roi, 302, 304, 344.
- CASTELNAU, évêque de Tarbes, ambassadeur du Roi, 329, 345, 364, 370, 372, 382, 395, note.
- CASTILLON (M. DE), ambassadeur du Roi, 319, 345, 346, 367, 368.
- CATHERINE d'Aragon, reine d'Angleterre, 106, 220, 227, 231, 258.
- CATHERINE de Médicis, duchesse d'Urbain, épouse de Henri, duc d'Orléans, puis dauphin, enfin roi de France, 201, 202, 212, 213, 214, 220, 228, 247, 281, 289, 318, 414, 417, 431.
- CERE (Renzo Orsini, seigneur DE), partisan du Roi, 40, 45, 47, 89, 112, 117, 120, 135.
- CERE (Jean-Paul Orsini, seigneur DE), partisan du Roi, 185, 200, 239, 263, 266, 316, 317, 321, 322.
- CÉSAR de Naples, capitaine impérial, 322.
- CHABANNES (le maréchal DE), seigneur de La Palisse, 20, 32, 48, 49, 51, 52, 66.
- CHABANNES, ami de Montmorency, 431.
- CHANCELIER (M. LE) : *Du Prat*, puis *Du Boury*, puis *Poyet*, enfin *Olivier*. (Voir ces noms.)
- CHARLES VIII, roi de France, 5, 6.
- CHARLES IX, roi de France, 5.
- CHARLES de France, troisième fils de François I<sup>er</sup>, duc d'Angoulême, puis d'Orléans, 139, 167, 212, 231, 234, 244, 255, 257, 294, 319, 320, 330, 335, 338, 339, 340, 353, 364, 372, 376, 378, 380, 392, 393, 398, 433, 434.
- CHARLES IV d'Anjou, roi de Sicile, 5.
- CHARLES-QUINT, archiduc d'Autriche, d'abord duc de Luxembourg, puis souverain des Pays-Bas, puis roi de

- Castille, ensuite roi d'Aragon, enfin empereur des Romains, *passim*. 208, 210, 211, 213, 226, 227, 228, 390, 408.
- CHARLES III, duc de Savoie, 32, 38, 47, 71, 109, 179, 211, 254, 256, 257, 283, 288, 333, 343, 351, 333, 355, 392, 395.
- CHARLOTTE (Madame), fille de François I<sup>er</sup>, 48.
- CHATEAUBRIANT (Jean de Laval, seigneur DE), 168, 192, 261, 287, 295, 403, 422, 423, 424, 426, 427, 428.
- CHATEAUBRIANT (Françoise de Foix, dame DE), femme du précédent et sœur de Lautrec, 88, 422, 425, 426, 427.
- CHATILLON (Gaspard de Coligny, dit le maréchal DE), épouse Louise, sœur d'Anne de Montmorency, 9, 12, 13, 15, 17, 23.
- CHATILLON (Odet, cardinal DE), fils du précédent, 163, 214, 228, 243, 339, 375, 378, 390, 391.
- CHATILLON (la maréchale DE). Voir *Montmorency* (Louise DE).
- CHATILLON. Voir *Andelot* et *Coligny*.
- CHAVIGNY (le seigneur DE), comte de Clinchamp, capitaine d'une des trois bandes d'archers français de la maison du Roi, 322.
- CHEMANS (Errault, seigneur DE), garde des sceaux, 406.
- CHÈVRES (Guillaume de Croy, seigneur DE), ministre de Charles-Quint, 13.
- CHRISTIAN II, roi de Danemark, beau-frère de Charles-Quint, 348.
- CHRISTIAN III, roi de Danemark, 348.
- CHRISTINE de Danemark, nièce de Charles-Quint, épouse le duc de Milan, François Sforza, 225, 347.
- CHRISTOFLE (le seigneur) Sizesmes, élu d'Avanches, maître d'hôtel de Montmorency, 87, 110, 360, 365, 372.
- CLARENCE, roi d'armes du roi d'Angleterre, 104.
- CLAUDE de France, fille de Louis XII, première femme de François I<sup>er</sup>, 7, 9, 12, 33, 45.
- CLAUSSE (Cosme), seigneur de Marchaumont, secrétaire de Henri II, 148.
- CLÉMENT VII de Médicis, pape, 42, 50, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 101, 107, 108, 115, 123, 133, 134, 137, 167, 176, 177, 179, 183, 184, 185, 187, 189, 194, 200, 201, 202, 203, 205,
- CLERMONT (M. DE), lieutenant au gouvernement de Languedoc, 51, 52, 75, 76, 77, 85, 88, 90, 110, 111, 113, 115, 140, 209, 225, 243, 244, 296.
- CLERMONT (le cardinal DE), légat d'Avignon, frère du précédent, 75, 306, 391.
- CLÈVES (le duc DE), 385, 403.
- CLÈVES (Louis Monsieur DE), ou de Nevers, frère du duc de Nevers, 145, 378.
- COCONNATO (le comte DE), seigneur piémontais, 119.
- COLIGNY (Gaspard DE), neveu de Montmorency, plus tard amiral de France, 375, 411, 428, 432, 433.
- COLONNA (Prospero), capitaine général des armées pontificales et impériales, 10, 22, 24, 25, 39, 40, 41.
- COLONNA (Ascanio), connétable de Naples, 114, 277.
- COLONNA (Stephano), partisan du Roi, 179, 239, 271, 272.
- CONNÉTABLE (M. LE) : en 1515, Bourbon; en 1538, Montmorency. Voir *Bourbon*.
- CONNÉTABLE DE CASTILLE. Voir *Frias*.
- CONSEIL (France), greffier des États de Languedoc, 243, 244.
- CONTY (Ferry de Mailly, baron DE), épouse Louise, sœur d'Anne de Montmorency, 7.
- CONTY (Jean de Mailly, baron DE), fils du précédent, 8, note, 118.
- COP, recteur de l'Université de Paris, 218.
- CORDIER (Mathurin), humaniste, 230.
- CORNARO, envoyé vénitien, 348.
- COSME de Médicis, duc de Florence, puis grand-duc de Toscane, 314.
- CRÉQUY (M. DE), 307.
- CRÈVECOEUR (Louise DE), épouse d'abord l'amiral de Bonnivet, puis M. de Piennes, 425.
- CROMWELL (Thomas), comte d'Essex, ministre de Henri VIII, 197, 235, 289.
- CRUES (Noble Claude DE), gentilhomme de la Bresse, 256, note.
- CUILLER (les chevaliers DE LA), conjurés contre Genève, 179.

- DAMPONT, officier de Montmorency, 299.
- DAMVILLE (Henri de Montmorency, baron DE), second fils d'Anne de Montmorency, plus tard duc de Montmorency, connétable et pair de France, 228, 429.
- DAPESTEGNY, général des finances de Normandie, 140, 149, 150.
- DES BARRES (Guillaume), seigneur de Récin, secrétaire impérial, 135.
- DIANE DE POITIERS, épouse le grand sénéchal de Normandie, Brézé, 106, 213, 214, 247, 338, 360, 399, 432.
- DIESBACH (Jean DE), capitaine-bernois, 20.
- DINTEVILLE (François DE), protonotaire, puis évêque d'Auxerre, abbé de Montierender, aumônier de Madame, ambassadeur à Rome, 86, 172, 173, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 200, 203, 210, 211, 360.
- DINTEVILLE, seigneur des Chenets, 265, 360.
- DINTEVILLE (Gaucher DE), seigneur de Villeray, 141.
- DORIA (André), 91, 101, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 120, 121, 122, 125, 146, 180, 187, 188, 225, 265, 275, 276, 278, 352, 355, 385, 415.
- DORIA (Philippino), neveu du précédent, 111, 112, 114, 116.
- DORSET (le marquis DE), 93.
- DU BOURG (Antoine), président de parlement, puis chancelier, 140, 250, 287, 321, 339, 359.
- DUCHESSÉ (madame LA). Voir *Marguerite d'Angoulême*.
- DU PRAT, archevêque de Sens, cardinal, légat et chancelier de France, 10, 42, 78, 80, 86, 95, 100, 102, 103, 113, 118, 121, 123, 125, 127, 131, 134, 143, 144, 151, note, 157, 173, 197, 198, 209, 214, 231, 247, 248, 250, 357, 404.
- DUVAL, officier des finances, 236.
- ÉCOUEN (Jean de Montmorency, seigneur D'), frère d'Anne de Montmorency, 7, 9, 11, 69.
- EGMONT (le comte D'), 18, 378.
- ÉLÉONORE d'Autriche, sœur de Charles-Quint, épouse 1<sup>o</sup> le roi de Portugal, 2<sup>o</sup> le roi François I<sup>er</sup>, 60, 95, 132, 140, 142, 147, 148, 153, 154, 155, 161, 162, 163, 164, 169, 177, 192, 199, 209, 212, 229, 241, 248, 249, 251, 318, 352, 355, 360, 362, 379, 399, 407.
- ÉLISABETH, fille de Henri VIII, plus tard reine d'Angleterre, 235, 247.
- EMPEREUR (L'). Voir *Charles-Quint*.
- ENGHIEN (François, frère d'Antoine de Bourbon, comte D'), 379, 406, 434.
- ÉPINAY (madame D'), sœur de M. de Broons, 428, 429.
- ESSÉ (André de Montalembert, seigneur D'), 360.
- ESTOUTEVILLE (Adrienne, héritière D'), épouse le comte de Saint-Pol, 193.
- ESTOUTEVILLE (le duc D'). Voir *Saint-Pol*.
- ESTOUTEVILLE. Voir *l'illebon*.
- ÉTAMPES (Jean de Brosse de Bretagne, comte de Penthièvre, puis duc D'), 132, 147, 192, 306, 308, 339, 398.
- ÉTAMPES (Anne de Pisseleu, d'abord mademoiselle d'Heilly, puis comtesse de Penthièvre, enfin duchesse D'), femme du précédent, 88, 169, 192, 193, 247, 268, 269, 308, 352, 360, 379, 387, 394, 398, 399, 400, 401, 403, 406, 409, 414, 431, 432, 434.
- FARNÈSE (Galeazzo), partisan du Roi, 120.
- FARNÈSE (Pierre-Louis), plus tard duc de Parme, fils de Paul III, 365.
- FARNÈSE (Ottavio), fils de Pierre-Louis, 365.
- FARNÈSE (Alexandre, cardinal), 365, 370, 379, 390, 391.
- FAUSTO, de Venise, constructeur de bateaux, 181.
- FERDINAND d'Autriche, frère de Charles-Quint, roi des Romains, plus tard empereur, 83, 108, 175, 176, 221, 222, 266, 382.
- FERRARE. Voir *Alphonse, Hercule, Renée*.
- FERRARE (le cardinal DE), 390, 401, 409.
- FIENNES (Luxembourg, seigneur DE), 137.
- FISHER, cardinal-évêque de Rochester, 235.
- FOIX (Thomas, maréchal DE), seigneur de Leseun, frère de Lautrec, 11, 23, 24, 25, 27, 52, 66.
- FORS (le sieur DE), panetier du Roi, 140.
- FOSSEUX (Jeanne DE), première femme de Jean II, sire de Montmorency, 3.
- FOSSEUX (Louis de Montmorency, seigneur DE), 3.
- FRANCIQUE (l'écuyer). Voir *Pontremoli*.
- FRANÇOIS I<sup>er</sup>, d'abord comte d'Angou-

- lème, puis duc de Valois, duc de Bretagne, enfin roi de France, duc de Milan et seigneur de Gênes, épouse 1<sup>o</sup> Claude de France, 2<sup>o</sup> Eléonore d'Autriche, *passim*.
- FRANÇOIS de France, dauphin de Viennois, duc de Bretagne, fils aîné de François I<sup>er</sup>, 12, 60, 61, 82, 132, 148, 155, 160, 161, 162, 192, 209, 212, 246, 247, 256, 280, 281.
- FRANÇOIS II, roi de France, 435.
- FRANÇOIS Sforza, duc de Bari, puis de Milan, 22, 24, 43, 84, 85, 86, 102, 134, 176, 178, 200, 224, 231, 244, 253.
- FRANGIPANI, agent du Roi en Orient, 82.
- FREDERIC de Bavière, comte palatin du Rhin, 84, 232, 233, 241.
- FREDERIC de Gonzaga, marquis, puis duc de Mantoue, 23, 25, 40, 42, 43, 50, 179, 280.
- FREGOSE (Pierre), seigneur de Novi, doge de Gênes, 141, 223.
- FREGOSE, archevêque de Salerne, 86.
- FREGOSE (César), agent du Roi, 239, 321, 433.
- FRIAS (Pedro Velasco, duc DE), connétable de Castille, 141, 149, 152, 153, 154, 159, 160, 161.
- FRONBERG (Georges DE), capitaine des lansquenets impériaux, 26, 88.
- FURSTENBERG (Guillaume, comte DE), colonel général des lansquenets du Roi, 236, 237, 263, 266, 287, 297, 303, 305, 306, 321, 323, 324, 331, 352, 366, 384, 385, 405, 415.
- GADDI (le cardinal), 378.
- GARDINER, évêque de Winchester, chancelier d'Angleterre, 194, 198, 211, 345.
- GARGES (Pierre DE), capitaine de Chantilly, clerc des fiefs de Montmorency, 171.
- GATTINARA (Mercurino DE), chancelier de l'Empereur, 332.
- GENOILLAC (Jacques DE), dit Galiot, seigneur d'Acier, sénéchal d'Agenais et de Quercy, grand écuyer de France et grand maître de l'artillerie, 141, 153, 154, 242, 272.
- GENTIL (le président), 357.
- GIBERTI (Matteo), dataire de la curie romaine, 88.
- GIOVIO (Paolo), évêque de Nocera, Plistorien, 316, 363.
- GIVRY (le cardinal DE), 214, 339, 378.
- GONZAGA (Fernando DE), prince de Melletto, capitaine général de l'Empereur, 276, 277, 278, 280.
- GONZAGA (Caguino DE), neveu de Federico de Bozzolo, 181, 270, 282.
- GONZAGA. Voir *Frédéric Mantoue* et *Bozzolo*.
- GOEJON (Jean), sculpteur du Connétable, 421.
- GRAMONT (Gabriel, cardinal DE), évêque de Tarbes, ambassadeur de France, 59, 94, 133, 183, 199, 207.
- GRAMONT (Charles DE), évêque d'Aire, puis archevêque de Bordeaux, 110, 127, 128, 154, 166, 203, 219, 288, 295.
- GRAND MAÎTRE (M. le), d'abord *Boisy*, puis *René de Savoie* (voir ces noms), enfin *Montmorency*.
- GRANDE SÉNÉCHALE (Madame la). Voir *Diane de Poitiers*.
- GRANVILLE (Perrenot, seigneur DE), ministre de Charles-Quint, 104, 244, 248, 251, 255, 280, 283, 332, 352, 355, 370, 372, 374.
- GRIGNAN (M. DE), ambassadeur à Rome, 288, 365.
- GUELDRÉ (le duc DE), 236, 355.
- GUÉNÉNE (Marguerite de Laval, dame DE), nièce de Montmorency, 427.
- GUICCIARDINI, lieutenant général du Pape, l'historien, 87.
- GUIDICIONE, évêque de Fossombrone, nonce du Pape, 283.
- GUILHEM (Michel), maître de la monnaie de Lyon, 150.
- GUISE (Claude de Lorraine, comte, puis duc et pair DE), frère du duc de Lorraine, 66, 91, 109, 128, 156, 219, 247, 262, 284, 303, 309, 378, 397, 431, 432.
- GUISE (mademoiselle DE), 347.
- GUISE (François, duc DE). Voir *Aumale*.
- GUYENNE, roi d'armes du Roi, 104.
- HAMES (le seigneur DE), au comté de Guines, 145.
- HEILLY (Adrien de Pisseleu, seigneur D'), frère de madame d'Étampes, 300, 301.
- HEILLY (mademoiselle D'). Voir *Étampes*.

- HELLIN, conseiller du Roi, envoyé aux Pays-Bas, 145, 362.
- HÉMAR, cardinal-évêque de Mâcon, ambassadeur de France, 219, 237, 239, 314, 350, 378, 400.
- HENRI II, duc d'Orléans, puis dauphin de Viennois, enfin roi de France, deuxième fils de François I<sup>er</sup>, 60, 61, 82, 95, 132, 148, 155, 160, 161, 162, 163, 207, 212, 213, 214, 218, 220, 242, 244, 255, 280, 281, 282, 289, 290, 307, 309, 315, 318, 319, 220, 321, 324, 325, 329, 331, 335, 338, 339, 340, 360, 376, 378, 380, 398, 399, 408, 430, 431, 432, 434, 435.
- HENRI VIII, roi d'Angleterre, 9, 14, 27, 37, 57, 66, 82, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 101, 105, 106, 107, 126, 134, 143, 144, 167, 176, 182, 183, 194, 497, 198, 199, 201, 205, 208, 210, 212, 213, 218, 219, 220, 231, 248, 258, 293, 294, 307, 308, 345, 346, 347, 348, 350, 358, 361, 367, 368, 369, 370, 372, 385, 386, 387, 389, 390, 391, 408, 434.
- HENRI d'Albret, roi de Navarre, 66, 70, 91, 156, 157, 158, 162, 197, 267, 295, 319, 332, 334, 343, 344, 355, 372, 403.
- HERCULE d'Este, duc de Chartres, puis de Ferrare, fils d'Alfonse, épouse Renée de France, 128, 129, 179, 227, 431.
- HERRERA, capitaine espagnol, 52, 56.
- HESSE (le landgrave de), 221, 236, 241.
- HOOGSTRAATEN (Philippe de La Laing, comte de), dit *d'Ostrade*, 138, 167, 174.
- HORNES (le comte de), 278.
- HORNES (Philippe de Montmorency, comte de), beau-fils du précédent, 3, 430.
- HUMIÈRES (Jean, seigneur d'), gouverneur de Péronne, gouverneur du Dauphin, 96, 140, 146, 262, 279, 281, 291, 296, 304, 305, 306, 309, 310, 315, 316, 317, 318, 320, 321, 339.
- HUMIÈRES (Charlotte d'), fille du précédent, épouse La Rochepot, frère d'Anne de Montmorency, 70.
- ISABELLE de Portugal, impératrice, femme de Charles-Quint, 370.
- ISERNAY (Féau, seigneur d'), valet de chambre du Roi, envoyé aux Pays-Bas et en Allemagne, 115, 125, 145, 152, 220, 221, 266, 375.
- IVERNY (Mathieu de Longuejone, seigneur d'), évêque de Soissons, membre du Conseil privé, 364, 400, 424.
- JACQUES V, roi d'Écosse, 205, 293, 385.
- JARNAC (Chabot, seigneur de), 339.
- JEAN, roi de Portugal, 342, 394.
- JEAN Zapolski, vavode de Transilvanie, roi de Hongrie, 82, 83, 108, 366.
- JEANNE d'Albret, princesse de Navarre, fille de Henri d'Albret et de Marguerite d'Angoulême, 295, 399, 403, 404.
- JEAN de Nîmes, médecin du Roi, 54.
- JONVELLE (Georges de La Trémoille, seigneur de), 68, 70.
- JONVELLE (madame de), femme du précédent, 68, 70, 168.
- JONVELLE (mademoiselle de). Voir *La Trémoille* (Jacqueline de).
- LA BARRE (Jean de), seigneur de Vérets, prévôt de Paris, 56, 60, 100, 173, 228.
- LA BASTIE (Olivier de La Vernade, seigneur de), 14.
- LA CHAUX (Poupet, seigneur de), ambassadeur de l'Empereur, 135, 137.
- LA FAYETTE (MM. de), père et fils, capitaines de gendarmerie, 151, 267.
- LA FLEU (le sieur de), secrétaire de Montmorency, 349.
- LA FOREST (M. de), ambassadeur de France, 232, 258, 348.
- LA GATELINIÈRE (le sieur de), commissaire des guerres, 267, 287.
- LA GUICHE (M. de), lieutenant de la compagnie de Montmorency, 96, 321, 405, 433.
- LA GUICHE (le protonotaire de), 141.
- LA LANDE (le sieur de), capitaine général des hommes de pied de Picardie, 303, 360.
- LA MAIRIE (Claude Durant, seigneur de), officier de Montmorency, 76, 87, 110.
- LA MARCK (Robert III de), dit *l'Aventureux*, seigneur de Fleuranges et de Sedan, maréchal de France, 7, 8, 66, 145, 156, 261, 341, 396.
- LAMBALLE (le sieur de), 300.

- LA METH (M. DE), ambassadeur de France dans les ligues de la haute Allemagne, 36.
- LA MIRANDOLA (Pico, comte DE), 239, 314.
- LA MOTTE-AU-GROING (Le Groing, vicomte DE), prévôt de l'hôtel, 215.
- LANGLEY (Guillaume du Bellay, seigneur DE), frère du cardinal et de Martin du Bellay, 86, 88, 144, 182, 191, 196, 205, 221, 236, 237, 282, 317, 328, 331, 343, 395, 396, 403.
- LA NOY (Charles DE), vice-roi de Naples, 43, 45, 47, 54, 55, 56, 58, 83, 84, 89, 102.
- LA PARVELIÈRE (le sieur DE), agent de Montmorency, 110.
- LA POMMERAIE (le sieur DE), agent de Montmorency, ambassadeur de France, président de la chambre des comptes de Bretagne, 110, 138, 175, 195, 196, 272, 375, 424, 427, 428, 433.
- LA ROCHEBARON (M. DE), 96.
- LA ROCHE DU MAINE (Tiercelin, seigneur DE), 96.
- LA ROCHEFOUCAULD (la comtesse DE), 375.
- LA ROCHEPOT. Voir *Anne de Montmorency*.
- LA ROCHEPOT (François de Montmorency, seigneur DE), frère puîné d'Anne de Montmorency, 7, 29, 32, 43, 52, 55, 70, 109, 171, 193, 228, 232, 262, 284, 290, 291, 292, 299, 301, 306, 307, 344, 356, 361, 386, 419, 420, 433.
- LA ROCHE-SUR-YON (Lonise de Bourbon, princesse DE), puis duchesse de Montpensier, sœur du connétable de Bourbon, 130, 145, 147.
- LA ROCHE-SUR-YON (le prince DE), fils de la précédente, 379.
- LA ROCHE-SUR-YON (Montespedon, princesse DE), femme du précédent, 426.
- LA TIGUERETTE, homme d'armes de Montmorency, 35.
- LA TRÉMOILLE (Louis, sire DE), vicomte de Thouars, dit *le Chevalier sans reproche*, 8, 9, 18, 20, 21, 30, 32, 43, 47, 52, 66, 68, 69, 70.
- LA TRÉMOILLE (M. DE), petit-fils du précédent, 69, 376.
- LA TRÉMOILLE (Jaqueline DE), nièce de Louis de la Trémoille, fille du seigneur de Jonvelle, d'abord fiancée de Montmorency, épouse M. de Boisy, grand écuyer de France, 68, 69, 72, 293, 431.
- LAUTREC (Odet de Foix, seigneur DE), maréchal de France, 11, 19, 22, 23, 24, 25, 64, 66, 92, 101, 102, 103, 111, 113, 116, 117, 118, 121, 409, 424, 425.
- LAUTREC (M. DE), comte de Rethel, fils du précédent, 425, 426.
- LAVAL (Gui XVI, comte DE), gouverneur de Bretagne, épouse : 1° Charlotte d'Aragon ; 2° Anne de Montmorency, sœur du Connétable ; 3° Antoinette de Daillon, 168, 492, 425, 427.
- LAVAL (Gui XVII, comte DE), fils du précédent, 425, 426, 427.
- LAVAL (Foix, comtesse DE), femme de Guy XVII, 425, 426, 427.
- LAVAL (Charlotte DE), sœur de Gui XVII, épouse Coligny, 427, 428.
- LAVAL. Voir *Montmorency* (Anne DE).
- LAVAL (Jean de La Terre, dit *de*), consul de France à Alexandrie, 222.
- LA VAUGLYON (Des Cars, seigneur DE), 145.
- LAVAUZ. Voir *Selve*.
- LA VOULTE (le sieur DE), prévôt des marchands, 110, 405.
- LE BARROIS (M. de Barres, dit), 109, 141.
- LE COINCTE (Nicolas), général des monnaies, 150.
- LEIVA (Antonio DE), prince d'Ascoli, capitaine général de l'Empereur, 43, 47, 50, 119, 179, 257, 376, 280, 283.
- LENONCOURT (le cardinal DE), 378.
- LENONCOURT (M. DE), 433.
- LÉON X de Médicis, pape, 20.
- LÉSIGNY (Pierrevive, seigneur DE), trésorier de France, 263, 272.
- LE VENEUR (le cardinal), évêque de Lisieux, 214, 339.
- LÉZAY (Gui de Montmorency-Laval, seigneur DE), 52.
- LISET, premier président au parlement de Paris, 182, 217.
- LISLE (Arthur Plantagenet, vicomte DE), ambassadeur d'Angleterre, 98.
- LOMBEKE (Jean Hannart, vicomte DE), baron de Likerke, ambassadeur de l'Empereur, 229, 230, 232, 233, 255, 259, 283, 309.

- LONDRES (l'évêque de), 134.  
 LONGJumeau (le sieur de), 360.  
 LONGUEVILLE (le duc de), d'abord marquis de Rotelin, 45, 46.  
 LONGUEVILLE (le cardinal de), archevêque de Toulouse, 184, 228.  
 LORGES (Montgomery, seigneur de), 18, 395.  
 LORRAINE (Antoine, duc de), 130, 355, 378, 431.  
 LORRAINE (Renée de Bourbon, duchesse de), femme du précédent, 130.  
 LORRAINE (Jean, cardinal de), frère du duc de Lorraine et du duc de Guise, 66, 156, 158, 197, 222, 249, 250, 257, 328, 332, 335, 339, 340, 349, 351, 352, 355, 360, 364, 371, 372, 379, 380, 382, 383, 387, 388, 398, 401, 403, 407, 409.  
 LORRAINE. Voir *Guise* et *Aumale*.  
 LOS COVOS, grand commandeur de Léon, 332, 352, 355, 372.  
 LOUIS, roi de Hongrie, 83.  
 LOUIS XI, roi de France, 5.  
 LOUIS XII, roi de France, 6, 9.  
 LOUISE de Savoie, mère du Roi (François 1<sup>er</sup>), duchesse d'Angoulême et d'Anjou, régente en 1515, en 1524 et en 1525, dite MADAME, 6, 9, 21, 33, 41, 48, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 68, 69, 50, 71, 78, 81, 97, 100, 103, 112, 123, 127, 130, 131, 135, 156, 158, 162, 164, 166, 172, 173, 174, 177, 178.  
 LOYOLA (le seigneur de), émissaire espagnol en 1530, 154, note.  
 LUGO (Alvaro de), officier des finances d'Espagne, 149, 153, 154, 159, 160.  
 LUXEMBOURG (M. de), bailli de Mâcon, 141.  
 MACON. Voyez *Hémar*.  
 MADAME. Voyez *Louise de Savoie*.  
 MADELEINE de France, fille de François 1<sup>er</sup>, épouse Jacques V d'Ecosse, 167, 293, 307, 347.  
 MAGNY, maréchal des logis de Montmorency, 244.  
 MALRAS, officier des finances, 143.  
 MARAVAGLIA, agent du Roi en Italie, 224, 225.  
 MARCILLAC, président au Parlement, 113, 114.  
 MARCOURT (Antoine de), huguenot, 236.  
 MAREUIL (le sieur de), 145.  
 MARGUERITE de France, fille de François 1<sup>er</sup>, épouse plus tard le duc de Savoie, 318, 364, 370, 372.  
 MARGUERITE d'Angoulême, sœur du Roi, épouse d'abord le duc d'Alençon (dite *Madame la Duchesse*), puis le roi de Navarre, 5, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 66, 70, 71, 81, 91, 97, 127, 138, 156, 166, 170, 173, 196, 216, 217, 245, 246, 249, 250, 260, 261, 273, 279, 292, 295, 318, 338, 339, 360, 361, 372, 387, 399, 422, 431.  
 MARGUERITE, archiduchesse d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, tante de l'Empereur, gouvernante des Pays-Bas, 123, 124, 130, 135, 137, 138, 164, 167, 174, 175.  
 MARIE d'Angleterre, sœur de Henri VIII, épouse d'abord Louis XII, roi de France, puis Charles Brandon, duc de Suffolk, 9, 93.  
 MARIE Tudor, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, plus tard reine d'Angleterre, 12, 95, 99, 229, 231, 234, 294.  
 MARIE, archiduchesse d'Autriche, reine douairière de Hongrie, sœur de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas, 195, 196, 199, 229, 241, 286, 309, 336, 362, 363.  
 MARIE de Lorraine, épouse le duc de Longueville, puis le roi d'Ecosse, 347.  
 MARIENCOURT (Nicolas de La Personne, seigneur de), 305.  
 MARILLAC (M. de), ambassadeur de France, 348, 368, 369, 385, 386, 388, 389.  
 MARIVAUX (le sieur de), 300.  
 MAROT (Clément), 236, 394.  
 MAUBISSON (le sieur de), officier de Montmorency, 18.  
 MAXIMILIEN 1<sup>er</sup> d'Autriche, empereur des Romains, 10, 134, 392.  
 MAXIMILIEN Sforza, duc de Milan, 22.  
 MEDICHO (Jean-Jacques), châtelain de Musso, 51, 178.  
 MEDICIS (Hippolyte, cardinal de), 185, 238, 314.  
 MEDICIS (le capitaine Jean de), 43, 45.  
 MEDICIS. Voir *Léon X*, *Clément VII*, *Catherine*, *Alexandre*, *Cosme*, etc.  
 MEIGRET, officier des finances, 193, note.  
 MELANCHTHON, 236, 384.

- MELFI (Caraccioli, prince DE), 120, 181, 271, 302.
- MENTHON (le seigneur DE), ambassadeur de Savoie, 343.
- MÉRU (Charles de Montmorency, seigneur DE), fils d'Anne de Montmorency, plus tard duc de Damville et amiral de France, 429, 430.
- MOLAMBAIS (Philippe de La Noy, seigneur DE), 309, 362.
- MONACA (le seigneur DE), 223.
- MONCADA (Ugo DE), vice-roi de Naples, 102.
- MONEINS (M. DE), capitaine français, 316.
- MONTBERON (Gabriel de Montmorency, baron DE), fils d'Anne de Montmorency, 430.
- MONTCHENU (Marin, seigneur DE), premier maître d'hôtel du Roi, 7, 8, 13, 169.
- MONTCCUCCI (Sebasfiano, comte DE), Ferrarais, écuyer du Dauphin, 280.
- MONTJEHAN (M. DE), maréchal de France, 125, 266, 275, 276, 277, 280, 321, 323, 324, 332, 340, 343, 395.
- MONTFERRAT (Jean-Georges Paléologue, marquis DE), 50, 223.
- MONTFORT (le comte DE), fils du comte de Laval, 27.
- MONTHOLOU (M. DE), garde des sceaux, 194, 406, 422.
- MONTIGNY (Floris de Montmorency, seigneur DE), 3, 340.
- MONTLUC (Blaise DE), plus tard maréchal de France, 26, 316, 334, 340.
- MONTLUC (Jean DE), plus tard évêque de Valence, 365.
- MONTMOREAU (le sieur DE), capitaine d'infanterie, 16.
- MONTMORENCY (Bouchard, seigneur DE), 1.
- MONTMORENCY (Mathieu 1<sup>er</sup>, seigneur DE), 1.
- MONTMORENCY (Mathieu II, seigneur DE), 1.
- MONTMORENCY (Charles, seigneur DE), 1, 2.
- MONTMORENCY (Jean II, seigneur DE), 3, 4.
- MONTMORENCY (Guillaume, seigneur DE), fils de Jean II et père d'Anne de Montmorency, 3, 4, 5, 10, 12, 21, 29, 41, 42, 44, 55, 57, 67, 68, 69, 167, 168, 170, 171.
- MONTMORENCY (Anne, seigneur DE), appelé successivement : *M. de La Rochepot* (1510-1522), *M. le maréchal de Montmorency* (1522-1526), *M. le Grand Maître* (1526-1538), *M. le Connétable* (1538-1567).
- MONTMORENCY (François DE), fils aîné d'Anne de Montmorency, plus tard duc et pair de Montmorency et maréchal de France, 72, note, 168, 429.
- MONTMORENCY (Éléonore DE), fille d'Anne, épouse Henri de La Tour, vicomte de Turenne, 296, 430.
- MONTMORENCY (Jeanne DE), fille d'Anne, épouse le duc de La Trémoille, 430.
- MONTMORENCY (Catherine DE), fille d'Anne, épouse le duc de Ventadour, 430.
- MONTMORENCY (Marie DE), fille d'Anne, épouse le comte de Candale, 430.
- MONTMORENCY (Anne DE), fille d'Anne, abbesse, 430.
- MONTMORENCY (Louise DE), fille d'Anne, abbesse, 430.
- MONTMORENCY (Madeleine DE), fille d'Anne, abbesse, 430.
- MONTMORENCY (Philippe DE), frère d'Anne, évêque de Limoges, 7, note, 12.
- MONTMORENCY (Louise DE), sœur d'Anne, épouse 1<sup>o</sup> le baron de Conty, 2<sup>o</sup> le maréchal de Châtillon (mère de Coligny), 7, 9, 144, 158, 164, 171, 214, 250, 260, 261, 318, 356.
- MONTMORENCY (Anne DE), sœur du Connétable, épouse Gui XVI, comte de Laval, 7, note, 12, 170, 171, 425.
- MONTMORENCY (Marie), sœur d'Anne, abbesse de Maubuisson, 7, 170.
- MONTMORENCY (Guillaume, bâtard DE), frère d'Anne, 171, 395.
- MONTMORENCY. Voir *Laval, Nivelles, Hornes, Montigny, Fossez, Écouen, La Rochepot, Damville, Méru, Montberon, Thoré*, etc.
- MONTPEZAT (M. DE), maréchal de France, 117, 141, 162, 263, 271, 377, 405, 406, 433.
- MONTREVEL (La Baume, comte DE), 256, note, 297.
- MORE (sir Thomas), ministre de Henri VIII, 93, 134, 235.
- MORELET, général des finances, envoyé en Suisse, 36.
- MORETTE (Solier, seigneur DE), ambassadeur de France, 112, 175, 235, 320, 321.
- MORETTE (le commandeur DE), frère du précédent, 112, 114, 120, 316, 395.

- MORGANTE, conjuré milanais, 40.  
 MORONE, patriote milanais, 83.  
 MORTEMART (Rochechouart, seigneur DE), 212.
- NAŒAY (M. DE), capitaine d'une des trois bandes d'archers français de la maison du Roi, 96, 378.
- NASSAU (le comte DE), 14, 17, 229, 230, 231, 232, 234, 254, 282, 285.
- NAVARRÉ (le prince DE), frère du roi Henri d'Albret, 117.
- NAVARRO (le comte Pedro), 23, 26, 86, 87, 89, 117.
- NEMOURS (Gaston de Foix, duc DE), 8, 9.
- NEMOURS (Philippe de Savoie, duc DE), comte de Genève, frère du duc de Savoie, 71.
- NEVEYS (François de Clèves, comte, puis duc DE), pair de France, 378, 403.
- NICOLO de Bologne (Messer), peintre du Connétable, 419, 420.
- NIVELLE (Jean de Montmorency, seigneur DE), 3, 68.
- NOAILLES (M. DE), 328.
- NOIRGARMES (M. DE), ambassadeur de l'Empereur, 175, 229, 231.
- NORFOLK (Thomas Howard, duc DE), 167, 195, 196, 197, 198, 199, 203, 204, 208, 210, 211, 218, 235, 241, 388, 389, 400.
- NOYON (l'évêque comte DE), pair de France, 386.
- OLIVIER, chancelier de France, 406.
- OPPÈDE (le président D'), 420.
- ORANGE (Philibert de Châlon, prince D'), 111, 112, 113, 120, 132.
- ORCEMONT (Pierre D'), seigneur de Chantilly, oncle de Guillaume de Montmorency, 4.
- ORCEMONT (Marguerite D'), seconde femme de Jean II de Montmorency, 3.
- PALISSY (Bernard), 421.
- PAUL III Farnèse, pape, 228, 234, 237, 238, 259, 294, 314, 329, 335, 342, 345, 346, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 390, 391, 395.
- PAUL IV Caraffa, pape, 349.
- PAULIN (le capitaine), 316.
- PELLISSIER, évêque de Montpellier, 214, 383.
- PELLISSON, président au parlement de Savoie, 343, 395.
- PELOUX (M. DU), 376, 392.
- PEPOLI (le comte DE), 120.
- PESCARA (Avalos, marquis DE), 27, 43, 54, 83.
- PHILIPPE II d'Espagne, fils de Charles-Quint, 295, 364, 399, 400, 403.
- PIENNES (M. DE), 300.
- POLE (Reginald), cardinal et prince anglais, 294.
- POMMEBEUL (M. DE), écuyer du Roi, 338, 339.
- PONCHER (François DE), évêque de Paris, 193, 357.
- PONCHER (Jean DE), général des finances du Languedoc, 357.
- PONCHER, évêque de Bayonne, 357.
- PONTREMOLI (Francisco de Noceto, comte DE), dit l'Écuyer Francisque, 115, 156, 206, 265, 316, 325, 327.
- PORTUGAL (l'infante DE), 206, 246, 247.
- PORTUGAL (le roi DE). Voir Jean.
- POT (Anne), femme de Guillaume et mère d'Anne de Montmorency, 4.
- POT (Gui), seigneur de La Roche, père d'Anne Pot, 4.
- POYET (Guillaume), seigneur du Coudray, président au Parlement, puis chancelier, 254, 309, 321, 334, 335, 359, 378, 396, 397, 398, 401, 403, 406, 424.
- PRAET (Louis de Flandre, seigneur DE), ministre de l'Empereur, 84, 129, 141, 149, 152, 153, 159, 161, 167, 175, 176, 248.
- PRUDHOMME, général des finances, trésorier de l'Épargne, 140, 149, 150.
- RABODANGES (le sieur DE), écuyer tranchant du Roi, 140, 141, 159.
- RAINCE (Nicolas), secrétaire de l'ambassade de France à Rome, 86, 187, 188, 219, 238, 239, 365.
- RANGONE (Guido, comte), 181, 222, 239, 269, 82, 286, 287, 316.
- RENÉE de France, fille de Louis XII, épouse Hercule d'Este, 128, 129, 229, 288.
- RICHMOND (le duc DE), fils naturel de Henri VIII, 197, 199.
- RIEUX (madame DE), 422.
- RINCON (Antoine DE), agent du Roi, 82, 108, 191, 348, 366, 367, 383.

- ROBERTET (Florimond), seigneur d'Al-  
luie et de Bury, trésorier de France,  
9, 41, 78, 95, 100.
- ROBERTET (Jean, dit le bailli), secré-  
taire des finances, neveu du précé-  
dent, 143.
- ROCHOUART (Antoine DE), seigneur de  
Saint-Amans, sénéchal de Toulouse,  
74, note, 141, 296.
- ROCHFORD (Boleïn, vicomte DE), frère  
d'Anne Boleïn, 197.
- ROEULX (le comte DE), grand maître de  
la maison de l'Empereur, 299, 301,  
303, 305.
- ROEULX (la comtesse DE), 146.
- ROHAN (le vicomte DE), 220, 221, 261.
- ROHAN (Isabeau d'Albret, vicomtesse DE),  
220, 221, 261.
- RONSARD, père du poète, officier du Dau-  
phin, 148.
- ROSSO (le), artiste italien, 188, 421.
- ROUSSEL (Gérard), plus tard évêque d'O-  
loron, 217, 218.
- ROUVILLE (M. DE), grand maître des Eaux  
et Forêts de Normandie, 421.
- RUSÉ, officier des finances, 143, 156,  
193, 412.
- SAINT-ANDRÉ (M. DE), gouverneur des  
Enfants de France, gouverneur du  
Lyonnais, 136, 140, 170, 309, 335,  
435, 436.
- SAINT-BLANCARD (Bertrand d'Ornezan,  
baron DE), 86, 89, 145, 180, 271,  
278, 314, 348, 354.
- SAINT-BONNET (M. DE), gouverneur de  
Bayonne, 110, 140, 151, 154.
- SAINT-MARSAULT (M. DE), favori du Roi,  
13.
- SAINT-PÉE (Jean de Chicon, seigneur  
DE), vice-amiral de Guyenne, 161.
- SAINT-POL (François de Bourbon, comte  
DE), duc d'Estouteville, 11, 30, 66,  
115, 118, 119, 120, 121, 125, 126,  
133, 145, 156, 193, 256, 287, 303,  
305, 321, 328, 340.
- SAINT-POL (Luxembourg, comte DE),  
connétable de France, 337.
- SAINT-VINCENT. Voyez *Bonvalot*.
- SALUCES (Michel-Antoine, marquis DE),  
88, 89, 103, 417, 118, 119.
- SALUCES (Jean-Louis, marquis DE), 119,  
265, 314.
- SALUCES (François, Monsieur, puis mar-  
quis DE), 119, 156, 223, 264, 265,  
614.
- SALUCES (Gabriel, Monsieur, puis mar-  
quis DE), 128, 314, 322, 423, 429.
- SAMBLANÇAY, 95, 103, 173.
- SANCERRE (le comte DE), 302.
- SAN-PIER-CORSO, partisan du Roi, 395.
- SANSAC (Le Frévoist, seigneur DE), fau-  
connier du Roi, 265, 360.
- SAN-SEVERINO (Galeazzo), grand écuyer  
de France, 20.
- SARCES (le sieur DE), 302, 306.
- SARZAY (le sieur DE), 342, note.
- SAVOIE (René, bâtard DE), grand maître  
de France, 13, 18, 20, 22, 29, 37,  
52, 66, 69 78.
- SAVOIE (Madeleine DE), fille du précé-  
dent, femme d'Anne de Montmo-  
rency, 70, 71, 109, 156, 168, 352.
- SAVOIE. Voir *Charles III, Béatrice de  
Portugal et Nemours*.
- SAXE (l'électeur DE), 236.
- SCEPERO (Cornelio), envoyé de l'Empe-  
reur, 330.
- SÉDAN (Robert II de La Marck, seigneur  
DE), 14, 15.
- SÉDAN (Robert III, seigneur DE), fils du  
précédent. Voir *Maréchal de La  
March*.
- SÉDAN (Robert IV, seigneur DE), 378,  
431, 432.
- SÉQUIER, avocat du Connétable, 427.
- SELVE (Jean DE), premier président au  
Parlement, 58, 114, 173.
- SELVE, évêque de Lavaur, ambassadeur  
de France, 313, 350, 382, 392.
- SENLIS (l'évêque DE), 182, 183.
- SICKINGEN (le capitaine Franz DE), 14, 17,  
18.
- SIMON de Venise, fauconnier du Roi,  
181.
- SIZESMES. Voir *Christofle*.
- SODERINI, évêque de Saintes, ambassa-  
deur de Florence, 124.
- SOISSONS (l'évêque DE). Voir *Iverny*.
- SOLIMAN le Magnifique, sultan, 82, 108,  
190, 191, 222, 232, 358, 365, 367,  
383.
- SOMMA (le duc DE), 181.
- SORA (Cantelmo, duc DE), 120.
- SPINA (Pierre), banquier, 97, 144.
- STANGA (Jean-Clément), partisan du  
Roi, 120, 181.
- STEIN (Albert DE), capitaine suisse, 27.

- SFRICK**, secrétaire impérial, 309.  
**SUFFOLK** (Charles Brandon, duc DE), 93, 197, 198.  
**SURREY** (le comte DE), fils du duc de Norfolk, 199.  
**TALMONT** (le prince DE), fils de Louis de La Trémoille, 69.  
**TARBES** (l'évêque DE). Voir *Gramont* et *Castelnau*.  
**TENDE** (Anne Lascaris, comtesse DE) et Villars, femme du bâtard de Savoie, 70, 71, 144, 168, 351.  
**TENDE** (le comte DE), fils du bâtard de Savoie, 66, 102, 140, 173, 212, 275, 321, 354.  
**TESTE**, officier des finances, 143.  
**THOÛÉ** (Guillaume de Montmorency, seigneur DE), fils cadet d'Anne de Montmorency, 430.  
**THOU** (M. DE), prévôt des marchands, 378.  
**TIEPOLO**, envoyé vénitien, 348.  
**TOLÈDE** (Henri DE), 225.  
**TORNIELLO** (le comte Philippe), 23.  
**TOURNON** (François DE), archevêque d'Embrun, puis de Bourges, enfin cardinal, 58, 63, 100, 102, 131, 151, 153, 155, 159, 161, 162, 173, 199, 203, 207, 212, 247, 248, 280, 287, 296, 297, 306, 307, 310, 315, 321, 378, 394, 398, 400, 401, 407, 409, 434.  
**TRIVULCIO** (le cardinal), protecteur des affaires de France à Rome, 86, 156, 283, 350, 365.  
**TRIVULCIO** (Theodoro), maréchal de France, 66, 112, 115, 120.  
**TRIVULCIO** (Pomponio), gouverneur de Lyon, 239, 395, note.  
**TURENNE** (La Tour, vicomte DE), ambassadeur de France, épouse Anne de Boulogne, veuve de Jean de Montmorency, seigneur d'Écouen, 94, 107, 108, 117, 147, 148, 173, 296.  
**TURENNE** (le vicomte DE), fils du précédent et gendre d'Anne de Montmorency, 296, 430.  
**URBIN** (La Rovère, duc D'), capitaine général de Venise, 43, 88, 119, 120, 125, 126.  
**URBIN** (la duchesse D'). Voir *Catherine de Médicis*.  
**UZÈS** (Crussol, vicomte D'), sénéchal de Beaucaire, 406.
- VALOIS**. Voir *François 1<sup>er</sup>*.  
**VALOIS** (Guillaume d'Allemetz, dit), roi d'armes du Roi, 141, 375.  
**VASTO** (Avalos, marquis DEL), 52, 82, 114, 115, 120, 276, 278, 316, 322, 326, 326, 327, 331, 363, 370, 395, 396.  
**Vaux** (Jean-Joachim de Passano, seigneur DE), 57, 93.  
**VELLY** (M. DE), 117, 251, 259, 330, 333, 349.  
**VENDÔME** (Charles de Bourbon, duc DE), pair de France, 10, 30, 35, 66, 91, 109, 257, 262, 284, 291, 292.  
**VENDÔME** (Marie de Luxembourg, douairière DE), comtesse de Saint-Pol et dame d'Enghien, mère du précédent, 145, 174.  
**VENDÔME** (Françoise d'Alençon, duchesse DE), femme de Charles, 156, 197, 339.  
**VENDÔME** (Antoine, duc DE). Voir *Antoine*.  
**VENDÔME** (mademoiselle DE), 293, 347.  
**VENIÈRES** (le sieur DE), 342, note.  
**VÉREY** (le sieur DE), capitaine français envoyé au secours de Genève, 254.  
**VIELLEVILLE**, plus tard maréchal de France, 269, 276, 429.  
**VILLANDRY** (Jean Breton, seigneur DE), secrétaire des finances, 97, 121, 139, 143, 156, 173, 192, 261, 288, 340.  
**VILLEBON** (Jean d'Estouteville, seigneur DE), prévôt de Paris, 306, 321, 322, 423, 429, 433.  
**VILLEROY** (Nicolas de Neufville, seigneur DE), secrétaire des finances, 18, 143, 168, 169, 412.  
**VILLIERS**, maître de l'artillerie, 302.  
**VILLIERS-L'ISLE-ADAM** (Marie DE), femme de Gui Pot et aïeule de Montmorency, 4.  
**VILLIERS-L'ISLE-ADAM** (Philippe DE), grand maître de Rhodes, 32, 167, 188, 189, 228.  
**VILLIERS-L'ISLE-ADAM**, évêque-comte de Beauvais, pair de France, 72.  
**VISCONTI** (Galeazzo), partisan du Roi, 40, 181.  
**VIVALDI** (Antonio), banquier, 97.  
**VIVONNE** (André DE), sénéchal de Poitou, 81.  
**WALLOP** (sir John), ambassadeur d'Angleterre, 204, 400.

<p>WARTY (M. DE), grand maître des Eaux et Forêts de France, 141.</p> <p>WILTSHIRE (Boleïn, comte DE), père d'Anne Boleïn, 195.</p> <p>WINKELRIED (Arnold DE), capitaine suisse, 27.</p> <p>WOLSEY, cardinal-archevêque d'York, chancelier et légat d'Angleterre, 15, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 101, 106, 107, 115, 124, 195.</p>	<p>WURTEMBERG (Ulric, duc DE), 221, 233, 236.</p> <p>WURTEMBERG (Christoffe, duc DE), fils du précédent, 236, 297, 305, 306, 352, 366.</p> <p>York (le cardinal D'). Voir <i>Wolsey</i>.</p> <p>ZENETE (la marquise DE), femme du comte de Nassau, 154, 167.</p>
---	--

# TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS. . . . .	1
INTRODUCTION BIOGRAPHIQUE (1493-1526).	
I. — Les premières armes d'Anne de Montmorency, seigneur de La Rochepot. . . . .	1
II. — Anne de Montmorency, maréchal de France. . . . .	29
LIVRE PREMIER.	
DU TRAITÉ DE MADRID AU TRAITÉ DE CAMBRAI (1526-1529).	
CHAPITRE PREMIER. — Montmorency, grand maître de France et gouverneur de Languedoc. — Son mariage. — La ligue de Cognac. . . . .	63
CHAPITRE II. — Ambassade de Montmorency à Londres. — Les rois de France et d'Angleterre contre l'Empereur. — Lautrec, Doria, Saint-Pol. . . . .	93
CHAPITRE III. — La paix des Dames. — Négociations pour la délivrance des Enfants de France. — Cabale contre Montmorency. . . . .	127
LIVRE II.	
ANNÉES DE PAIX (1530-1535).	
CHAPITRE IV. — Anne, seigneur et baron de Montmorency. — Refroidissement avec l'Empereur et avec le Pape. — L'entrevue de Boulogne et l'alliance anglaise. . . . .	163
CHAPITRE V. — L'alliance romaine et l'entrevue de Marseille. — Premier voyage de Montmorency dans son gouvernement de Languedoc. — Persecutions religieuses. — Assassinat de Maraviglia. . . . .	20
CHAPITRE VI. — Symptômes de guerre. — Second voyage de Montmorency dans son gouvernement. — Rivalité de l'Amiral et disgrâce du Grand Maître. . . . .	227
LIVRE III.	
LES CAMPAGNES DU GRAND MAÎTRE (1536-1537).	
CHAPITRE VII. — Conquête des États de Savoie. — Invasion de Charles-Quint et défense de la Provence par Montmorency. . . . .	253
CHAPITRE VIII. — M. de La Rochepot, lieutenant au gouvernement de Picardie. — Campagnes du Grand Maître en Artois, la première avec le Roi, la seconde avec le Dauphin. — Trêve de Bomby. . . . .	290
CHAPITRE IX. — Campagne de Piémont : le pas de Suse. — Trêve de Monçon. — Congrès de Leucate. . . . .	312

## LIVRE IV.

GRANDEUR ET DÉCADENCE D'ANNE DE MONTMORENCY, CONNÊTABLE DE FRANCE  
(1538-1541).

CHAPITRE X. — Montmorency créé connétable de France. — L'entrevue et la trêve de Nice. — L'entrevue d'Aigues-Mortes. . . . .	337
CHAPITRE XI. — L'alliance impériale. — Entrevue de Compiègne, articles de Tolède et voyage de Charles-Quint en France. . . . .	358
CHAPITRE XII. — Échec de la politique du Connétable. — Sa disgrâce. — Son caractère. . . . .	382
<b>ÉPILOGUE</b>	
Retraite du Connétable (1544-1547). . . . .	419

## ERRATA :

Page 365. Lire *Pierre-Louis* Farnèse au lieu de *Jean-Louis*.





PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

DC            Decrue de Stoutz, Francis  
112            Anne de Montmorency, grand  
M83D43       maître et connétable de  
              France

